



**Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles
rayonnantes de la Loire moyenne (Xe-XIe
siècles).Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Martin de Tours,
Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre, La Madeleine de
Châteaudun.**

Pierre Martin

► **To cite this version:**

Pierre Martin. Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne (Xe-XIe siècles).Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Martin de Tours, Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre, La Madeleine de Châteaudun.. Sciences de l'Homme et Société. Université de Poitiers, 2010. Français. NNT: . tel-00581583

HAL Id: tel-00581583

<https://theses.hal.science/tel-00581583>

Submitted on 31 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE POITIERS
CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE CIVILISATION MEDIEVALE
ECOLE DOCTORALE LETTRES, PENSEES, ARTS ET HISTOIRE

**THESE DE DOCTORAT D'HISTOIRE DE L'ART
ET ARCHEOLOGIE DU MOYEN AGE**

PIERRE MARTIN

**LES PREMIERS CHEVETS A DEAMBULATOIRE
ET CHAPELLES RAYONNANTES
DE LA LOIRE MOYENNE (X^e-XI^e SIECLES)**

SAINT-AIGNAN D'ORLEANS

SAINT-MARTIN DE TOURS

NOTRE-DAME DE MEHUN-SUR-YEVRE

LA MADELEINE DE CHATEAUDUN

VOL 1 : TEXTE

SOUS LA DIRECTION DE CLAUDE ANDRAULT-SCHMITT

JURY

CLAUDE ANDRAULT-SCHMITT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE POITIERS

CHRISTIAN SAPIN

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU C.N.R.S. - C.E.M. AUXERRE

QUITTERIE CAZES

MAITRE DE CONFERENCES H.D.R. A L'UNIVERSITE DE PARIS-I PANTHEON-SORBONNE

DANIEL PRIGENT

ARCHEOLOGUE DEPARTEMENTAL DE MAINE-ET-LOIRE

CECILE TREFFORT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE POITIERS

DECEMBRE 2010

UNIVERSITE DE POITIERS
CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE CIVILISATION MEDIEVALE
ECOLE DOCTORALE LETTRES, PENSEES, ARTS ET HISTOIRE

**THESE DE DOCTORAT D'HISTOIRE DE L'ART
ET ARCHEOLOGIE DU MOYEN AGE**

PIERRE MARTIN

**LES PREMIERS CHEVETS A
DEAMBULATOIRE
ET CHAPELLES RAYONNANTES
DE LA LOIRE MOYENNE (X^e-XI^e SIECLES)**

**SAINT-AIGNAN D'ORLEANS
SAINT-MARTIN DE TOURS
NOTRE-DAME DE MEHUN-SUR-YEVRE
LA MADELEINE DE CHATEAUDUN**

VOL. 1 : TEXTE

SOUS LA DIRECTION DE CLAUDE ANDRAULT-SCHMITT

JURY

CLAUDE ANDRAULT-SCHMITT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE POITIERS

CHRISTIAN SAPIN
DIRECTEUR DE RECHERCHE AU C.N.R.S. - C.E.M. AUXERRE

QUITTERIE CAZES
MAITRE DE CONFERENCES H.D.R.
A L'UNIVERSITE DE PARIS-I PANTHEON-SORBONNE

DANIEL PRIGENT
ARCHEOLOGUE DEPARTEMENTAL DE MAINE-ET-LOIRE

CECILE TREFFORT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE POITIERS

DECEMBRE 2010

*pour Carolina,
Étienne, Simon et Gabriel*

« On renouvelle l'approche d'une situation lorsqu'on se met à la décrire précisément au lieu de chercher à l'expliquer tout de suite, le plus souvent à partir de théories établies. »

Bruno LATOUR *

* *Télérama* n° 2941 – 24 mai 2006, p. 24.

Résumé

Le déambulatoire à chapelles rayonnantes a toujours été considéré comme un élément de luxe et de modernité pour les chevets des églises romanes. Défini comme un collatéral pourtournant le rond-point d'un sanctuaire d'église, il a généralement été associé à l'idée d'une circulation de pèlerins autour de reliques particulièrement insignes. Principalement concentrés dans les provinces de la Loire moyenne, les chevets très précoces (X^e-première moitié du XI^e siècle) relevant de ce type architectural montraient des caractères encore peu aboutis. Afin de développer une lecture par le biais de l'archéologie du bâti, quatre collégiales ont retenu l'attention : Saint-Aignan d'Orléans, dont le chevet fut réalisé à l'image de la cathédrale de Clermont, Saint-Martin de Tours, Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre et La Madeleine de Châteaudun. Les perspectives ouvertes en synthèse révèlent de profonds changements dans les techniques de construction par l'emploi du moyen appareil. Le rôle de contrebutement de l'abside joué par le déambulatoire semble à prendre en considération dans la mise en place de cette architecture, tant pour la généralisation du voûtement que pour la recherche de lumière. Faute de preuves matérielles, on doit donc rejeter la lecture fonctionnelle d'un couloir conçu pour les pèlerins. Les relations entre les commanditaires indiquent enfin que le caractère novateur offert par ces œuvres a servi à la mise en scène du prestige royal, directement orchestrée par Robert le Pieux et son entourage.

Abstract

The ambulatory with radiating chapels has always been considered as a sign of ostentation and modernity for the chevets of romanesque churches. It may be defined as an aisle circumscribing the central point of a church's chancel and is generally associated with the notion of pilgrims circulating around particularly important relics. The very early examples of this type of chevet (from the 10th to the first half of the 11th century) are concentrated in the provinces of the middle Loire and show imperfectly accomplished features. Four collegiate churches were selected in order to develop an approach through the archaeological analysis of the standing buildings : Saint Aignan of Orléans, of which the chevet was built in the image of that of the cathedral of Clermont-Ferrand, Saint Martin of Tours, Notre-Dame of Mehun-sur-Yèvre and the Madeleine church of Châteaudun. The perspectives offered by these studies show deep changes brought about in the building techniques through the use of regular ashlar masonry. The structural role of the ambulatory in supporting the apse should be taken into consideration when trying to understand the development of this architecture, be it for the widespread use of vaulting or the search for better lighting. In the absence of material proof, the functional interpretation of a corridor designed for pilgrims must be rejected. The relations between the people who financed these buildings show that the novelty of their construction served as a statement of royal prestige, directly orchestrated by Robert the Pious and his followers.

Mots-clés

1 Architecture	5 Orléans, église Saint-Aignan
2 Archéologie	6 Tours, église Saint-Martin
3 Moyen Age	7 Mehun-sur-Yèvre, église Notre-Dame
4 Déambulatoire	8 Châteaudun, église de la Madeleine

Remerciements

Au terme de ces onze années de recherches, d'observations et d'analyse, je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes et aux services qui ont su se montrer présents et ont encouragé et facilité mes démarches.

Ma reconnaissance va tout d'abord à mes maîtres, Claude Andrault-Schmitt et Christian Sapin, pour le partage de leur enseignement et leur investissement personnel dans ce projet depuis la fin des années 1990.

Je tiens ensuite à souligner les facilités offertes par mon employeur, Archeodunum, particulièrement Isabelle Parron et Lionel Orengo qui ont permis et encouragé l'achèvement de mon doctorat par l'obtention d'un mi-temps pour l'année 2010.

Je salue également celles et ceux qui ont favorisé mon insertion professionnelle tout en ménageant mon temps pour la poursuite de mes études : Maurice Brock, Pascale Charron, Elisabeth Lorans, Alain Salamagne à l'Université de Tours, Florence Journot à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, Jean-Claude Fillaud, Président de l'Association des amis de Méridon et Michel Maupoix, Président de Rencontre avec le Patrimoine religieux.

Ce travail a bénéficié localement de nombreux soutiens, tant institutionnels que personnels. Je tiens ainsi à remercier :

le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-direction des Monuments Historiques, Bureau du patrimoine immobilier, Mission études et travaux, pour l'obtention de deux bourses de recherche qui ont été déterminantes pour les phases de terrain à Saint-Aignan d'Orléans en 2002 et à Saint-Martin de Tours en 2005 ;

la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine et plus particulièrement Jean-Daniel Pariset, Conservateur général du Patrimoine, pour la numérisation des clichés du fonds Trouvelot relatifs aux fouilles de la Madeleine de Châteaudun ;

l'ensemble des services de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre ;

la Ville d'Orléans et ses services ; les membres presbytère de la cathédrale ;

la Ville de Tours et Jean-Luc Porhel, Conservateur des Archives municipales, section historique ; le rectorat de la Basilique Saint-Martin et les Sœurs du Sacré-Cœur de Montmartre ;

la Ville de Mehun-sur-Yèvre et ses services, et plus particulièrement Philippe Bon, Chef du service patrimoine, et Jean-Bernard Bobier, Directeur des services techniques ;

la Ville de Châteaudun et ses services, ainsi que Francine Badaire, Directrice de l'Office de Tourisme ; la Paroisse Saint-Valérien ; Bernard Robreau, vice-président de la Société Dunoise d'archéologie.

De nombreux conseils techniques et scientifiques m'ont été prodigués avec bénéfice. Je salue leurs auteurs :

Cécile Treffort, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, et Vincent Debais, Ingénieur de recherche C.N.R.S., pour les épigraphies de Saint-Aignan d'Orléans et de Mehun-sur-Yèvre ;

l'ensemble des membres du Projet collectif de recherche *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an Mil* : Chantal Arnaud, Brigitte Boissavit-Camus, Simon Bryant, Stéphane Büttner, Pascale Chevalier, Cécile Coulangéon, Didier Dubant, François Héber-Suffrin, Emmanuel Laborier, Claude de Mecquenem, Bénédicte Palazzo-Bertholon, Daniel Prigent, Benjamin Saint-Jean-Vitus, pour la richesse des observations et des échanges amicaux faits à l'occasion de nos rencontres depuis 2003 ;

Cyrille Bourgery, Edouard Degans, Ronan Durandière, Juliette Le Vaguerèse, Ariane Martin, Elodie Pacor, Anne Rousset, Marie-Laure Sénagés, Eduardo Silguero pour leur aide généreuse dans les sous-sols orléanais et tourangeau.

Mes remerciements s'adressent enfin à ma famille, Colette et Jean-Pierre, Emmanuelle et Françoise, à mes beaux-parents, Maria del Cisne Cobos et Hervé Grall, ainsi qu'à mes amis, Clément Alix, Aurélia Bolot, Agnès Bousquet, Sébastien Bully, Dom Lin Donnat, Florence Juin, François Maury, Julien Noblet, Isabelle Oberson, (†) Rémi Pornin, Thomas Rabin, Franck Tournadre et tout particulièrement à Carolina et à nos enfants, Etienne, Simon et Gabriel. L'accomplissement de ce travail de thèse n'aurait pas pu se faire sans leur soutien, leur patience et leurs encouragements.

Sommaire

VOLUME 1 : TEXTE

Introduction	11
<u>CHAPITRE 1</u> - SAINT-AIGNAN D'ORLEANS. LA CRYPTTE	27
1. Données historiques	29
1. Situation topographique	29
<i>Origines de la ville</i>	29
<i>Le quartier de Saint-Aignan</i>	30
2. Les sources du haut Moyen Age	31
<i>La fondation du sanctuaire</i>	31
<i>Les IX^e-X^e siècles</i>	34
3. Le chantier du XI ^e siècle	37
<i>La Vie de Robert le Pieux</i>	37
<i>La translation des reliques de saint Euspice</i>	43
<i>Les Miracles de saint Aignan</i>	44
4. Les recherches archéologiques depuis le XIX ^e siècle	47
<i>Premiers travaux dans la crypte</i>	47
<i>La tribune de l'orgue et le calorifère</i>	48
<i>Les fouilles du Docteur Lesueur</i>	49
2. L'édifice du XI^e siècle et sa crypte	51
1. Etat de la recherche	51
2. Le martyrium et les couloir d'accès	53
<i>Les données du sous-sol</i>	53
<i>Les élévations du martyrium et des murs intérieurs des couloirs</i>	55
<i>Les murs extérieurs des couloirs et les voûtements</i>	58
3. Le déambulatoire et les chapelles rayonnantes	62
<i>L'hémicycle et les collatéraux</i>	62
<i>Le déambulatoire et la chapelle rayonnante nord</i>	64
<i>L'absidiole axiale</i>	66
<i>La chapelle rayonnante sud-est</i>	69
4. L'aménagement de la salle centrale	70
<i>Colonnes et chapiteaux</i>	70
<i>Un repentir rapide</i>	75
<i>La reprise des piles occidentales de la crypte</i>	76
5. Le transept	78

3. La collégiale au xv^e siècle	81
1. Les sources écrites	81
2. Les transformations de la crypte	83
<i>Les chapelles rayonnantes</i>	83
<i>Les couloirs d'accès</i>	84
3. La nouveau chevet (années 1440-1460)	85
4. Les sacristies	87
5. L'agrandissement des années 1470	88
 CHAPITRE 2 - SAINT-MARTIN DE TOURS. LES VESTIGES DU CHEVET	95
 1. Données historiques	97
1. Situation topographique	97
2. Évolution du site durant le haut Moyen Age	98
3. Les sources relatives à la reconstruction de la collégiale autour de l'an mil	100
<i>Les sources</i>	101
<i>L'incendie du bourg de Châteauneuf à la fin du x^e siècle</i>	104
<i>La translation du corps de saint Martin</i>	106
<i>Financement et déroulement du chantier</i>	107
<i>La nomination d'Hervé de Buzançais au titre de trésorier</i>	109
<i>Date de la consécration</i>	110
<i>Lieu de sépulture d'Hervé de Buzançais</i>	111
 2. Les données issues des fouilles du chevet	114
1. Les fouilles de 1886	115
<i>L'hémicycle</i>	117
<i>Les chapelles rayonnantes</i>	118
<i>Le bras sud du transept</i>	120
<i>Les maçonneries du xiii^e siècle</i>	123
2. Les vestiges conservés sous la basilique	124
<i>Espace 1 : la chapelle axiale du chevet</i>	125
<i>Espace 2 : l'absidiole méridionale du bras sud du transept</i>	126
 3. Analyse archéologique	129
1. Etat de la recherche	129
2. Un grand chantier du xi ^e siècle	134
<i>Les fondations</i>	135
<i>Elévations et supports</i>	138
<i>Modénature et sculpture</i>	143
3. Limite des recherches	144
<i>Un parti architectural difficile à appréhender</i>	144
<i>L'implantation du chevet gothique</i>	148

CHAPITRE 3 - NOTRE-DAME DE MEHUN-SUR-YEVRE. LA COLLEGIALE 151

1. Données historiques	153
1. Le site	153
2. Les sources écrites relatives à l'église	155
<i>Une fondation obscure</i>	156
<i>De rares indications topographiques</i>	158
3. Le XIX ^e et le XX ^e siècle	161
<i>Les travaux du XIX^e siècle</i>	161
<i>L'incendie de 1910 et les restaurations du XX^e siècle</i>	164
2. Description de l'édifice	168
1. Le clocher-porche	168
2. La nef	170
3. Les chapelles gothiques	173
<i>L'ancienne chapelle nord</i>	173
<i>La chapelle méridionale</i>	174
4. Le chevet	174
<i>L'abside</i>	175
<i>Le déambulatoire et les chapelles rayonnantes</i>	176
3. Analyse archéologique	179
1. Etat de la recherche	179
2. Les vestiges d'une première église	180
3. La modernisation du chevet	185
<i>Les contraintes du terrain</i>	185
<i>La présence d'une crypte</i>	187
<i>Elévations et couvrements : un chevet bâti en deux étapes</i>	188
4. L'agrandissement vers l'ouest	194
<i>L'allongement de la nef</i>	194
<i>L'adjonction d'un clocher-porche</i>	196

CHAPITRE 4 - LA MADELEINE DE CHATEAUDUN. LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES 201

1. Données historiques	203
1. Le site	203
2. Les sources écrites relatives à l'église	205
<i>Les incertitudes de la fondation</i>	206
<i>Les vicissitudes de l'époque moderne</i>	210
3. Le XIX ^e et le XX ^e siècle	213

2. Les vestiges conservés dans le sous-sol archéologique	217
1. Espace 1 : l'abside	217
<i>Séquence 11</i>	218
<i>Séquence 12</i>	218
<i>Séquence 13</i>	219
<i>Séquence 14</i>	220
<i>Séquence 15</i>	220
<i>Séquence 16</i>	220
<i>Séquence 17</i>	221
2. Espace 2 : le collatéral sud et les parties orientales	221
<i>Séquence 21</i>	221
<i>Séquence 22</i>	222
<i>Séquence 23</i>	223
<i>Séquence 24</i>	223
<i>Séquence 25</i>	223
3. Espace 3 : le collatéral nord	224
<i>Séquence 31</i>	224
<i>Séquence 32</i>	224
<i>Séquence 33</i>	225
<i>Séquence 34</i>	226
<i>Séquence 35</i>	227
<i>Séquence 36</i>	227
<i>Séquence 37</i>	227
<i>Séquence 38</i>	227
4. Espace 4 : les parties occidentales	228
<i>Séquence 41</i>	228
<i>Séquence 42</i>	228
<i>Séquence 43</i>	229
<i>Séquence 44</i>	229
<i>Séquence 45</i>	229
3. Analyse archéologique	230
1. Etat de la recherche	230
2. Les vestiges d'une église mérovingienne	231
3. La reconstruction de l'église Notre-Dame	235
<i>Un chevet novateur</i>	236
<i>La poursuite du chantier vers l'ouest</i>	241
4. Les reconstructions gothiques	243
<i>La collégiale des années 1140-1150</i>	243
<i>Le chevet de la fin du XII^e siècle</i>	244
<i>L'abside du XVI^e siècle</i>	245

CHAPITRE 5 - LES PREMIERS CHEVETS A DEAMBULATOIRE ET CHAPELLES RAYONNANTES : FORMES, FONCTIONS ET COMMANDITAIRES 247

1. L'architecture et les techniques de construction : les formes	249
1. L'architecture	249
<i>Les espaces : les plans</i>	249
<i>La plastique murale et les supports</i>	251
<i>Les ouvertures et l'éclairage</i>	253
<i>Le décor</i>	255
2. Les techniques de construction	257
<i>Les fondations et les élévations</i>	257
<i>Les matériaux et leur mise en œuvre</i>	259
<i>Les couvrements</i>	262
2. La topographie de l'édifice : les fonctions	264
1. Vénérer les corps saints : le tombeau de saint Martin à Tours d'après les textes du XII ^e siècle	264
2. Le <i>martyrium</i> de Saint-Aignan d'Orléans et les circulations dans la crypte	269
3. Perspectives monumentales et chronologiques	274
3. La fortune du type architectural : le rôle des commanditaires	277
1. Un roi bâtisseur d'églises : Robert le Pieux	277
<i>Saint-Aignan d'Orléans</i>	277
<i>L'évocation de la cathédrale de Clermont</i>	279
<i>Sainte-Croix d'Orléans</i>	283
2. Le rôle d'un évêque : Hugues de Chalon	290
<i>Saint-Philibert de Tournus</i>	293
<i>Saint-Etienne d'Auxerre</i>	296
3. Un clerc de l'entourage royal : Hervé de Buzançais	299
Conclusion	305
Sources	315
Bibliographie	331
Index	367

VOLUME 2 : FIGURES

Figures	3
Table des figures	237

VOLUME 3 : PLANCHES

Planches

Table des planches

VOLUME 4 : ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire des chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes en France (X ^e -XII ^e siècles) _____	3
Annexe 2 : Orléans, crypte de Saint-Aignan. Liste des espaces, des faits et des unités stratigraphiques _____	29
Annexe 3 : Tours, basilique Saint-Martin. Inventaire des espaces et des unités stratigraphiques _____	37
Annexe 4 : Tours, basilique Saint-Martin. Note concernant des échantillons de mortier (par Stéphane Büttner, géoarchéologue, Centre d'études médiévales, Auxerre) _____	41
Annexe 5 : Tours, basilique Saint-Martin. Note concernant la datation radiocarbone d'un charbon de bois prélevé dans le mortier des fondations de la chapelle axiale _____	45
Annexe 6 : Note concernant des mesures faites sur l'appareillage de la basilique Saint-Martin de Tours et la crypte Saint-Aignan d'Orléans (par Daniel Prigent, archéologue départemental de Maine-et-Loire) _____	49
Annexe 7 : Châteaudun, église de La Madeleine. Inventaire des espaces, des faits et des unités stratigraphiques _____	55
Annexe 8 : Châteaudun, église de La Madeleine. Inventaire du fonds Trouvelot relatif aux fouilles de 1958-1959 (Paris, Médiathèque du Patrimoine et de l'Architecture) _____	75

INTRODUCTION

Le déambulatoire à chapelles rayonnantes a toujours été considéré comme un élément de luxe et de modernité pour les chevets des églises romanes. Défini comme un « collatéral pourtournant le rond-point d'un sanctuaire d'église »¹, il a généralement été associé à l'idée d'une circulation de pèlerins autour de reliques particulièrement insignes². Sa forme serait l'héritage de solutions de l'Antiquité tardive³ ou du haut Moyen Age. Tout d'abord développé autour des premiers tombeaux chrétiens de Rome⁴, le couloir annulaire, dont l'origine pourrait également être trouvée dans la rotonde de l'Anastasis⁵, aurait ensuite enveloppé la salle centrale de certaines cryptes carolingiennes⁶. Le déambulatoire, qu'on observe dans le courant du x^e siècle dépourvu de chapelles rayonnantes en Italie du Nord puis en Catalogne⁷, aurait alors conquis peu à peu le niveau principal des chevets⁸. La formule architecturale connu ensuite un développement rapide dans les premières décennies du xi^e siècle. Elle remporta alors un succès considérable dans l'architecture romane⁹, notamment dans les grandes églises dites de pèlerinage (fig. 1)¹⁰

¹ LASTEYRIE 1912 : 127. « Collatéral tournant autour du rond-point. Le déambulatoire ne présente aucune partie droite. Dans le cas où il y a deux déambulatoires, le premier déambulatoire est doublé extérieurement par le deuxième déambulatoire. » PEROUSE DE MONTCLOS 2000 : col. 201.

² PLAT 1914 : 97. BREHIER 1921a : 406. MALE 1922 : 300-301. CROZET 1936 : 47-48. FOCILLON 1937 : 3. PLAT 1939 : 58-59, 68. LESUEUR 1949. FRANCASTEL 1970 : 93-97. OURSEL 1970 : 243. DURLIAT 1993 : 252. CAILLET 2000 : 345-352.

³ CAILLET 2000 : 345-352.

⁴ Saints-Marcellin-et-Pierre, Saint-Sébastien, Sainte-Agnès-hors-les-Murs, Saint-Laurent-hors-les-Murs et la basilique de la voie Prénestine à Rome. CAILLET 2000 : 345.

⁵ FOCILLON 1937 : 10. FRANCASTEL 1970. OTTAWAY 1986 : 489. HEITZ 1987 : 257-258. HEITZ 1993 : 59-61.

⁶ HEITZ 1980. En Suisse, les cryptes de Saint-Lucius de Coire ou de Saint-Maurice d'Agaune en constitueraient notamment des exemples précoces. On peut également citer Saint-Germain d'Auxerre ou Saint-Pierre de Flavigny dont les cryptes présentent un couloir angulaire contournant la salle centrale et desservant une rotonde. Voir également SAPIN 1999b.

⁷ Saint-Etienne de Vérone, la cathédrale Notre-Dame d'Ivrée et Sant Pere de Rodas. DURLIAT 1989 : 215.

⁸ Selon Carol Heitz, la cathédrale de Clermont-Ferrand, traditionnellement attribuée à la construction d'Etienne II consacrée en 946, aurait constitué le premier exemple de ce type. HEITZ 1987 : 187. Cette datation a depuis été remise en cause. HENRIET 1990. Voir *infra*, p. 293-296.

⁹ « [Le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes] concilie une réponse rationnelle à de difficiles problèmes fonctionnels et une richesse formelle sans équivalent. Aussi semble-t-il avoir été souvent adopté pour la seconde raison autant que pour la première, et il demeura, dans une grande partie de la France du moins, le signe distinctif des monuments ambitieux. » VERGNOLLE 1994 : 60.

sans toutefois s'imposer comme la solution unique à l'organisation du sanctuaire ¹¹.

Malgré l'intérêt porté à ce sujet par nombre d'historiens de l'art et d'archéologues, il convient de souligner l'absence de véritable synthèse avant une date récente ¹². Des travaux ont toutefois largement contribué à l'étude du thème ¹³ : Ernst Gall, principalement, a posé dès 1912 de manière claire les enjeux d'une analyse complexe qu'il comptait poursuivre ¹⁴.

Au regard des données bibliographiques, on peut s'interroger sur la méthode d'approche nécessaire à l'ouverture d'un tel dossier. La théorie appelle la réserve quant à l'origine et à la fonction du déambulatoire dans l'église romane. En termes d'origine, il convient avant tout chose de se pencher sur celle du mot lui-même. Sa formulation évoque l'idée d'un déplacement à l'intérieur de l'église ¹⁵. Qu'il s'agisse de procession, de pèlerinage ou de liturgie, aucune source écrite n'atteste une utilisation particulière du déambulatoire durant le Moyen Age central, *a fortiori* par des laïcs ¹⁶. Sa

¹⁰ MALE 1922 : 297-301.

¹¹ « Il est difficile d'apprécier l'incidence de la liturgie sur ces transformations. Le fait que des églises observant le même rituel présentent des dispositions très différentes laisse supposer que celui-ci fut moins contraignant qu'on ne tend généralement à le croire. » VERGNOLLE 2000 : 184.

¹² GRUNINGER 2005. On trouvera dans cet ouvrage une grande part de la bibliographie relative au sujet. Toutefois, on soulignera l'absence malheureuse d'analyse archéologique des constructions. Ainsi l'auteur est-il parfois conduit à une vision simpliste et tortueuse des échanges d'influences.

¹³ PLAT 1914. LECLERCQ 1920. BREHIER 1921a. BRÉHIER 1921b. BRÉHIER 1930. CROZET 1936. FOCILLON 1937. GRABAR 1946. VERDIER 1954. GALL 1954. CONANT 1959 : 79-80. HELIOT 1961. OTTAWAY 1986 : vol. 1, 202-253 et 409-428. HEITZ 1987. HENRIET 1990. VERGNOLLE 1994 : 56-60. VERGNOLLE 2000. SAPIN 1995b. MARTIN 1999b. CAILLET 2000 : 245-262. CAZAS-AUDUREAU 2000.

¹⁴ GALL 1912. Cette étude devait être complétée par « Les premiers exemples » (« Die frühen Beispiele ») mais il semble qu'elle n'ait jamais été publiée.

¹⁵ « Déambuler. V. intr. est emprunté (1477-1483) au latin *deambulare* “ se promener ”, forme de *de-* et *ambulare* “ se promener ” (aller, ambulant). [...] il a été emprunté comme terme d'architecture (1530) au bas latin *deambulatorium*, terme d'archéologie chrétienne désignant le pourtour d'une église et souvent le cloître, attesté aux VIII^e-IX^e s., et dérivé de *deambulare*. D'abord défini comme ‘promenoir’, il s'est spécialisé en architecture religieuse (1851-1852). » REY 1995 : vol. 1, 556.

¹⁶ « De tout cela, il se dégage l'impression d'un double langage tenu par l'Eglise : d'une part, la volonté *théorique* – car c'est ainsi que l'exige la théologie de la liturgie – de faire participer les fidèles à l'action rituelle ; d'autre part, la mise en œuvre d'une forte mainmise des autorités ecclésiastiques sur les laïcs, cela dans le but, avoué ou non, d'exercer un pouvoir fondé uniquement par les clercs sur la pratique de la liturgie. Selon les lieux et les époques, le rapport des laïcs avec la pratique liturgique a certes considérablement varié. Aux yeux de l'Eglise, l'essentiel étant la préservation de la notion d'Assemblée, si centrale dans l'ecclésiologie de

spécialisation dans le vocabulaire archéologique ne remonte en fait qu'aux années 1890, très probablement après la publication des fouilles de Saint-Martin de Tours (1886). Auparavant, les dictionnaires et les manuels employaient indifféremment le latin *deambulatorium* ou une périphrase explicite, sans nécessairement chercher à interpréter l'organe architectural au-delà de la description ¹⁷. L'inventeur de l'illustre chevet tourangeau, Mgr Chevalier, imposa sa francisation ¹⁸ grâce au recoupement des vestiges découverts avec la description de la basilique faite par Grégoire de Tours au VI^e siècle ¹⁹. Dès lors, bien que la datation du haut Moyen Age ait été immédiatement rejetée ²⁰, le terme s'imposa parmi les spécialistes. Il suscita toutefois une polémique dans les années 1911-1912 ²¹ mais celle-ci ne condamna pas la fortune de « déambulatoire », largement propulsée par la théorie des églises dites de pèlerinage ²².

D'un point de vue scientifique, il semble hasardeux de partir du présupposé que le type architectural, stabilisé peu après l'an mil ²³, puisse avoir une origine et une fonction communes. Cela reviendrait à une vision stéréotypée des bâtisseurs et à créer une vaste filiation évolutive entre les constructions. En l'état actuel des recherches et des chronologies artistiques, on constate que les exemples précoces de chevets à déambulatoire – pourvus ou non de chapelles rayonnantes – sont apparus concomitement sur un vaste territoire morcellé politiquement et culturellement s'étendant de la Saxe à la Catalogne et de la Normandie à la Lombardie. Les « modèles » ou les échanges entre les commanditaires et les maîtres d'œuvres ne sont certes pas à exclure... pas plus que le génie des architectes qui purent arriver à des solutions voisines sans toutefois emprunter les mêmes voies pour la création. De fait, il convient

l'Antiquité et du Moyen Age, elle semble avoir installé les clercs au cœur du pouvoir de la liturgie, dont les laïcs ont progressivement été écartés. » PALAZZO 2000 : 79.

¹⁷ MARTIN 2005a.

¹⁸ MARTIN 2005a. Depuis l'Antiquité et jusqu'à la fin du XII^e siècle, le terme *deambulatorium* a revêtu plusieurs sens distincts qui ont toujours impliqué une circulation ou une communication : « portique ou promenoir ayant un caractère public ; galerie d'étage supérieur dans une tour ; tribunes d'église placées au-dessus des bas-côtés ; galerie de cloître ; galerie de communication reliant un palais abbatial à une dépendance voisine ; galerie ou promenoir adossé à une demeure privée ; échafaudage appliqué contre une construction qu'on élève. » MORTET 1912 : 548-549.

¹⁹ CHEVALIER 1888. Voir *infra*, p. 129-130.

²⁰ LASTEYRIE 1891.

²¹ MARTIN 2005a.

²² MALE 1922 : 297-301.

de s'intéresser aux œuvres elles-mêmes de façon à les comprendre individuellement et à les dater avant de tenter de les mettre en perspective.

Proposer une synthèse à l'échelle de la France actuelle semble aujourd'hui une démarche périlleuse en raison de la diversité des œuvres et de l'absence d'étude de bon nombre d'entre elles. L'inventaire des chevets romans à déambulatoire effectué par le biais de la bibliographie a révélé environ cent quarante édifices, ce qui permet d'ores et déjà d'ouvrir un large éventail de formes (annexe 1). Ils sont situés dans une vaste aire géographique circonscrite entre la Seine, la Garonne et l'axe Saône-Rhône au sein de laquelle se détachent deux foyers très concentrés : l'un dans un triangle Angers-Tours-Poitiers, l'autre autour de Clermont-Ferrand (pl. 1). Le découpage chronologique de cet inventaire a été rendu complexe en raison des classifications stylistiques auxquelles les constructions sont rattachées : ainsi voit-on apparaître dès les années 1130 des chevets proto-gothiques en Ile-de-France alors que les formes romanes ont perduré jusque vers la fin du XII^e siècle dans des régions comme l'Auvergne. Il en va de même pour les édifices disparus ou dont il ne subsiste que quelques vestiges difficilement datables.

A l'opposé chronologique, les chevets très précoces et peu nombreux qui apparurent vers l'an mil montraient des caractères encore peu aboutis, voire archaïques. En resserrant la fourchette chronologique pour la limiter au X^e et à la première moitié du XI^e siècle – c'est-à-dire avant la grande explosion monumentale romane des années 1060-1070 ²⁴ –, on constate une répartition beaucoup plus diffuse sur le territoire français, avec déjà plus d'une vingtaine d'exemples. La concentration la plus forte se trouve alors reportée entre la Seine et la Loire et particulièrement dans un rayon de 150 kilomètres autour d'Orléans ²⁵. Parmi toutes les régions administratives, les six départements du

²³ VERGNOLLE 1994 : 52-53 et 56-60.

²⁴ Pour ce découpage chronologique, voir VERGNOLLE 1994 et DURLIAT 1996.

²⁵ Soit autour d'Orléans qui compte déjà les deux exemples de Sainte-Croix et de Saint-Aignan : Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre, Notre-Dame de Chartres, La Madeleine de Châteaudun, Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, Saint-Martin de Tours, La Trinité de Vendôme, Sainte-Croix de Bray-sur-Seine, Saint-Etienne d'Auxerre, Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Dans un rayon de 170 km se trouvent Notre-Dame d'Evron et Saint-Savin-sur-Gartempe. Enfin, on compte les exemples de Saint-Etienne de Dijon, Sainte-Croix-Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix, Saint-Fortunat de Charlieu, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Le-Mont-Saint-Michel, Notre-

Centre présentent d'ailleurs le plus grand nombre d'exemples – vingt-huit au total – pour les ^{x^e}-^{xii^e} siècles (pl. 2, annexe 1). Située aux confins des provinces ecclésiastiques de Sens, Bourges et Tours tout en couvrant une large part du territoire royal en l'an mil ²⁶ (pl. 3), cette entité actuelle, arrosée par le cours moyen de la Loire ²⁷, offrait donc un angle d'étude particulièrement intéressant : le nombre des chevets précocement dotés d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes s'élève à huit ²⁸, soit près du tiers des édifices inventoriés ²⁹.

Une nouvelle fois, il semblait opportun de réduire le nombre de cas à étudier dans le but de pouvoir en développer l'analyse. Il fallait cependant s'appuyer sur un *corpus* plus limité pour envisager une synthèse et alimenter la recherche au-delà d'un travail monographique : plutôt que de risquer de considérer l'édifice comme un épiphénomène – il aurait alors été difficile d'éviter la recherche du ou des « modèles » puis les indices de son influence – il était important de souligner le contexte d'émulation artistique par le biais d'un groupe réduit d'œuvres.

L'état de conservation des édifices ne permet pas, le plus souvent, d'en connaître les élévations et, en conséquence, d'en tirer des conclusions strictes quant à la définition et au traitement de leurs volumes : seulement deux exemples sont encore en élévation (Mehun-sur-Yèvre et, pour sa majeure partie, Nogent-le-Rotrou) alors que les autres subsistent dans le meilleur des cas dans des cryptes (Saint-Aignan d'Orléans et Chartres) ou des sous-sols archéologiques (Sainte-Croix d'Orléans et Châteaudun), quand il ne s'agit pas de fouilles anciennes à la documentation très lacunaire (Tours et Vendôme).

Dame de Reims, Saint-Etienne de Vignory, la cathédrale de Thérouanne, Notre-Dame de Clermont-Ferrand, Saint-Philibert de Tournus et Notre-Dame de Rouen.

²⁶ PARISSE, LEURIDAN 1994.

²⁷ Ce qu'on considère ici comme Loire moyenne. « Les limites de cette 'France moyenne' ne correspondent ni à la géographie politique, ni à la géographie ecclésiastique. S'il existe un élément fédérateur entre les monuments de cette vaste zone, c'est sans doute l'héritage carolingien. D'une manière qui n'est paradoxale qu'en apparence, les mutations artistiques qui se manifestèrent précocement dans cette zone semblent nourries par le passé. En effet, les premiers architectes romans de la France moyenne virent dans les grands modèles carolingiens, au même titre d'ailleurs que dans les monuments de l'Antiquité ou de l'époque mérovingienne, une source d'inspiration dont ils usèrent avec beaucoup de liberté, en mettant leurs emprunts au service de nouvelles ambitions. » VERGNOLLE 2000 : 183.

²⁸ Faute de bibliographie et d'études antérieures, l'exemple de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou avait échappé au *corpus* retenu en D.E.A. pour la préparation de cette thèse. MARTIN 1999b.

²⁹ Cette proportion vaut tant pour les chevets précoces (voir *supra*, n. 25) que pour la totalité

C'est pourquoi, en s'appuyant sur le statut des communautés religieuses au moment de l'édification, le choix a été reporté sur la moitié des exemples constitués par des collégiales issues de la réforme carolingienne (Tours et Orléans) ou probablement fondées dans une grande vague des années 930-1030³⁰. Ont donc été volontairement laissées de côté les cathédrales de Chartres³¹ et d'Orléans³² – qui posaient également la question des origines chrétiennes de ces deux cités épiscopales – ainsi que les abbayes de Nogent-le-Rotrou³³ et de Vendôme³⁴, relevant quant à elles de fondations opérées dans le premier tiers du XI^e siècle.

Ce découpage visait également à intégrer au *corpus* une œuvre dont l'analyse constituait un point de départ tout à fait propice à l'étude des premiers chevets à déambulatoire : la crypte de Saint-Aignan d'Orléans, jalon exceptionnel de l'histoire de l'architecture³⁵. A la fin des années 1030, le moine Helgaud de Fleury rapporte en effet que le nouveau chevet de l'église – dédiée le 14 juin 1029 en présence de son commanditaire, Robert le Pieux – fut bâti d'une façon admirable, à l'image de la cathédrale de Clermont³⁶ dont l'étude a été récemment reprise³⁷. En outre, le site orléanais pouvait prendre place aux côtés d'une seconde collégiale royale tout aussi illustre – Saint-Martin de Tours – en ménageant une confrontation avec deux autres réalisations rarement reléguées même au second plan par l'archéologie monumentale : Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre et La Madeleine de Châteaudun. Dès lors, on pouvait se concentrer sur le contexte historique du chantier, l'étude du bâti et l'analyse architecturale des monuments tout en

des exemples de la région Centre.

³⁰ OTTAWAY 1987d : 268-269. LAURANSON-ROSAZ 1994 : 65.

³¹ En dépit de l'importante bibliographie consacrée à la crypte de la cathédrale de Chartres (voir MARTIN 1999b et MARTIN 2001a), cet édifice demeure particulièrement difficile à considérer sans une reprise complète de l'étude. Le dossier a été récemment réouvert par Christian Sapin et François Héber-Suffrin dans le cadre du colloque organisé en octobre 2008 pour le millénaire de l'accession de Fulbert au siège épiscopal de Chartres (actes à paraître).

³² Sur Sainte-Croix d'Orléans, voir *infra*, p. 283-290.

³³ Sur Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, fondée en 1031 par Geoffroi I^{er}, seigneur de Mortagne-au-Perche et de Nogent-le-Rotrou, voir METAIS 1899. JOHNSON 2002. RACINET 2002.

³⁴ Sur La Trinité de Vendôme, fondée en 1032 par Geoffroi Martel, comte d'Anjou, voir MARTIN 1999b et MARTIN 2001a avec bibliographie antérieure.

³⁵ MARTIN 1998.

³⁶ BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

³⁷ En dernier lieu, voir CHEVALIER 2005.

développant des comparaisons formelles notamment au sein des édifices à déambulatoire inventoriés (annexe 1).

Évoquer le cas de Saint-Martin de Tours dans le cadre des premiers développements du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes répondait à un parti pris : celui de l'historiographie, car il semblait impossible de ne pas poser une nouvelle fois la question de la datation de ce célèbre monument autour duquel tant de chronologies sont basées. L'importante bibliographie sur l'ancienne collégiale, tant en ce qui concerne les études monographiques que les simples mentions pour appuyer des argumentaires chronologiques sur d'autres édifices est, en ce sens, particulièrement éloquente et déséquilibrée par rapport aux trop rares vestiges du chevet.

L'ancienne collégiale Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre constituait un exemple intéressant de déambulatoire à chapelles rayonnantes dans le cadre de cette étude. Parmi la singularité de ses dispositions, trois éléments doivent d'ores et déjà être signalés : la présence de ce type architectural en Berry, province souvent considérée comme assez réfractaire à de tels chevets romans³⁸ ; l'irrégularité d'implantation d'une double chapelle rayonnante située du côté nord de l'église ; enfin, le choix d'un éclairage direct de l'abside. Ces éléments prenaient évidemment une valeur particulière car les élévations ne sont que très partiellement conservées pour les autres exemples retenus.

Enfin, le cas de La Madeleine de Châteaudun offrait l'opportunité de se pencher sur un édifice qu'on qualifierait d'archaïque par son dispositif à déambulatoire étroit desservant des chapelles orientées. Il permettait ainsi de reconsidérer la question de l'évolution des cryptes carolingiennes vers les solutions plus abouties qui fleurirent peu après l'an mil.

En définitive, il s'agissait de trouver matière à la compréhension du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes à l'échelle de son chantier mais également de l'édifice au sein duquel on le rencontre, sans toutefois que

³⁸ DESHOULIERES 1931 : 330. CROZET 1932 : 82-84. ESCOUBE s.d. (1973) : 15. Il faut néanmoins citer, pour l'ancien diocèse de Bourges : Saint-Étienne à Dun-sur-Auron, Notre-Dame à Mehun-sur-Yèvre, Saint-Pierre à Vierzon (Cher) ; Notre-Dame-et-Saint-Julien à Fontgombault (Indre) ; Saint-Aignan à Saint-Aignan-sur-Cher, Saint-Eusice à Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher). Quant aux structures du chevet à sept chapelles rayonnantes jointives conservées à Saint-Pierre de Déols (Indre), il faut plus raisonnablement les attribuer au chantier gothique de l'abbatiale.

sa filiation artistique à plus ou moins long terme apparaisse comme une nécessité à la recherche. Tous issus d'un agrandissement et d'une modernisation de l'église dans laquelle ils se situent, les quatre chevets retenus pour cette étude forment ainsi une œuvre composite permettant, grâce aux différents états de conservation, d'appréhender la construction depuis les fondations jusqu'aux voûtements. Néanmoins, il fallait répondre aux exigences du travail de terrain occasionnées par l'étude de quatre sites dont les problématiques individuelles étaient différentes. On présentera donc brièvement le déroulement des campagnes de travail sur l'ensemble des édifices et le système d'enregistrement adopté pour l'archéologie du bâti.

Saint-Aignan d'Orléans a été l'objet de quatre campagnes menées entre 2002 et 2005³⁹. La première d'entre elles, financée par le Ministère de la Culture et de la Communication, a visé au levé d'un nouveau plan de la crypte⁴⁰ et au relevé des chapelles rayonnantes (annexe 2)⁴¹. La seconde, menée en collaboration avec Chantal Arnaud, consistait en une analyse conjointe du bâti et du sous-sol de la section orientale de l'ancien couloir d'accès sud de la crypte⁴². Les troisième et quatrième campagnes ont été réalisées par Chantal Arnaud et ont concerné respectivement la section centrale de l'ancien couloir d'accès sud⁴³ et la travée nord de la façade du *martyrium* de la crypte⁴⁴.

Les vestiges du chevet de Saint-Martin de Tours – les fondations et le départ des élévations de la chapelle axiale du déambulatoire et l'absidiole méridionale du bras sud du transept – ont été étudiés durant l'hiver 2005 grâce à une allocation du Ministère de la Culture et de la Communication. La problématique consistait à vérifier la fiabilité du plan des fouilles réalisées en

³⁹ Ces campagnes ont été rendues possibles grâce à l'aide de Clément Alix, Bernard Boulard, Stéphane Büttner, Cyrille Bourgerie, Ronan Durandière, Ariane Martin, Jean-Pierre Martin, François Maury, Julien Noblet, Guy Pierre, Michel Rautureau, Anne Rousset, Christian Sapin, Carolina Sarrade Cobos, Marie-Laure Sénégas, Eduardo Silguero, Cécile Treffort, Franck Tournadre.

⁴⁰ Le levé de plan a été réalisé grâce à l'aimable collaboration de Myriam Guérid et d'Anne-Marie Bonnard, Service régional de l'Inventaire du Centre.

⁴¹ MARTIN 2002a.

⁴² MARTIN 2003.

⁴³ ARNAUD 2004.

⁴⁴ ARNAUD 2005.

1886⁴⁵ et à relever les vestiges en élévation (annexe 3). L'analyse a été complétée par des mesures statistiques des appareillages (annexe 6), des prélèvements de mortier (annexe 4) et de charbons de bois (annexe 5)⁴⁶.

La collégiale Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre a été étudiée lors d'une campagne de terrain réalisée à l'été 2004⁴⁷. En raison des enduits couvrant l'extérieur comme l'intérieur de l'édifice, l'analyse des élévations a reposé sur des observations appuyées sur le levé d'un nouveau plan⁴⁸. C'est pourquoi aucun système d'enregistrement n'a été élaboré pour cet édifice mais qu'on en proposera une description détaillée⁴⁹.

Le sous-sol archéologique de La Madeleine de Châteaudun a été étudié entre septembre 2004 et août 2005 en trois campagnes⁵⁰. Il s'agissait de comprendre la chronologie relative des vestiges de façon à disposer d'une vision globale des édifices antérieurs aux reconstructions gothiques. Compte tenu des difficultés de circulation dans le sous-sol et de l'absence de soutien matériel⁵¹, ni levé de plan ni relevé d'élévation n'ont été réalisés. On s'est heureusement appuyé sur la documentation existante⁵² : un plan et une coupe longitudinale des fouilles ainsi qu'un important fonds de photographies (annexe 8) réalisés lors des découvertes ont pu être exploités. Une étude beaucoup plus développée semble toutefois nécessaire pour affiner les conclusions proposées ici.

L'étude des quatre chevets se définit comme autant d'interventions sur des constructions plus ou moins bien conservées ayant subi des modifications architecturales préalablement à un changement d'affectation et de fonctions.

⁴⁵ CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴⁶ Le soutien technique a été apporté par Clément Alix, Edouard Degans, Juliette Le Vaguerèse, Julien Noblet, Elodie Pacor et Franck Tournadre. Mesures et prélèvement ont été rendus possibles grâce à Stéphane Büttner, Daniel Prigent et Christian Sapin.

⁴⁷ Avec l'aide de Clément Alix et Jean-Pierre Martin puis d'Aurélia Bolot, Vincent Debais et Julien Noblet pour la rédaction de la monographie.

⁴⁸ MARTIN 2004b.

⁴⁹ Un suivi archéologique sera indispensable lors de restaurations futures.

⁵⁰ Les observations ont été faites avec la collaboration de Clément Alix et l'aide ponctuelle de Simon Bryant, Jean-Pierre Martin et Claude de Mecquenem.

⁵¹ Un simple rapport préliminaire (MARTIN 2005b.) a été déposé à l'Office de Tourisme municipal de Châteaudun et au Centre d'études médiévales d'Auxerre. Il a été largement revu dans le chapitre 3 mais en raison de son caractère confidentiel, la structuration du discours est restée identique. C'est pourquoi la seconde partie consacrée à la description des vestiges reprend le travail de mise en séquences réalisé à partir de l'enregistrement des structures (annexe 7).

Les différentes phases d'évolution en sont marquées dans l'élévation comme dans le sous-sol ⁵³.

La spécificité de l'archéologie du bâti nécessite un système d'enregistrement propre ⁵⁴. Les différentes méthodes développées pour l'archéologie du sous-sol se révèlent rapidement inadaptées en raison même de leur champ d'activité. Fort de ce constat, un système d'enregistrement des données archéologiques et architecturales a été adopté. Cependant, les différents états de conservation des vestiges retenus dans le cadre de ce doctorat ont conduit à adapter ce système ⁵⁵.

Comme pour la fouille en sous-sol, les unités d'enregistrement sont nécessaires pour localiser à la fois les vestiges et les documents sur lesquels ils sont enregistrés. La hiérarchie en secteurs a été jugée pertinente à La Madeleine de Châteaudun, où la circulation dans le sous-sol archéologique était problématique. Pour Saint-Aignan d'Orléans et Saint-Martin de Tours, les espaces ont été subdivisés selon des secteurs d'enregistrement propres au bâti, comme des travées ou des chapelles.

A la différence de la fouille en sous-sol, une partie de l'interprétation des élévations conservées est donnée d'emblée à l'archéologue. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de partir d'une unité de base non interprétée ⁵⁶ pour à la fois gérer la description et la stratigraphie : le fait, avec son lexique qualitatif, facilite la description sans nuire à la progression de l'enregistrement.

L'*espace* est un ensemble de faits ou d'entités architecturales présentant une unité de fonction physique neutre ⁵⁷ ou interprétée ⁵⁸. La délimitation d'espaces dès la phase de terrain est parfois difficile mais elle est pourtant nécessaire à une bonne gestion des données issues de l'intervention. La

⁵² Malgré les recherches, aucun journal des fouilles n'a été retrouvé.

⁵³ Sur ces aspects, repris dans MARTIN 2002a : 8-14, voir CHEVALIER 1999 : 25-26.

⁵⁴ Ces questions méthodologiques ont déjà fait l'objet d'une réflexion associant divers intervenants sur l'archéologie du bâti en Franche-Comté, notamment J.-J. Schwien et J.-M. Croizat. Des adaptations et des compléments nécessaires ont été appliqués sur les chantiers du palais abbatial de Saint-Claude, du château de Scey, du monastère Saint-Pierre de Mauriac (chantiers sous la direction de S. Bully) et de la crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand (dir. P. Chevalier).

⁵⁵ A Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre, aucun enregistrement n'a été mis en place car il s'avérait inadapté à la nature des observations faites lors du levé de plan. C'est pourquoi il ne sera pas directement question de cet édifice dans cette présentation.

⁵⁶ Le numéro d'unité stratigraphique.

⁵⁷ Par exemple une pièce.

⁵⁸ Comme une chapelle.

numérotation est continue et se compose d'un chiffre de 1 à n. Une subdivision est possible pour déterminer des *secteurs*.

Le *fait* ou *entité architecturale* est l'entité de référence initiale, présentant la plus petite unité de forme de la description ; il se subdivise en unités stratigraphiques. La numérotation est effectuée avec trois lettres⁵⁹ suivies de trois chiffres⁶⁰. Il est préférable d'attribuer une numérotation continue et non pas une numérotation spécifique à chaque type de faits (les murs, les ouvertures, etc.). Cela permet en effet d'attribuer un numéro d'enregistrement à un vestige défini sur le terrain et qui ne devrait pas, en principe, être modifié par la suite. En revanche, le descripteur qualitatif est susceptible d'évoluer en fonction de l'interprétation apportée par des travaux, réflexions ou comparaisons documentaires ultérieures. Les faits sont enregistrés selon une numérotation continue, dont le premier chiffre correspond à l'espace dans lequel il se situe. La numérotation différentielle des faits présente l'intérêt de nuancer l'information dès l'enregistrement en localisant les données du terrain.

La *séquence* est un regroupement d'unités stratigraphiques contemporaines ou immédiatement consécutives qui relèvent d'une même opération. Leur numérotation continue est constituée de deux chiffres dont le premier correspond à l'espace dans lequel elle se trouve.

L'*unité stratigraphique* est la plus petite unité physique, homogène et indivisible, reconnue par l'observation. Elle est employée comme descripteur pour analyser des détails morphologiques ou chronologiques d'un fait ou d'une entité architecturale. En ce qui concerne la gestion, il semble plus facile d'associer le numéro d'unité stratigraphique à l'espace auquel elle appartient plutôt qu'au fait qu'elle compose. Il est en effet délicat de trancher dès l'enregistrement sur le terrain de son appartenance à tel ou tel fait, qui induit déjà une chronologie relative alors qu'elle n'a pas encore été établie⁶¹. Les unités stratigraphiques ont une numérotation effectuée avec le numéro de

⁵⁹ Abréviation du terme descriptif.

⁶⁰ Le premier chiffre correspond à la numérotation de l'espace dans lequel l'unité stratigraphique se trouve.

⁶¹ Ce principe est identique pour l'unité stratigraphique de sous-sol qui est enregistrée lorsqu'elle est rencontrée à la fouille, notamment pour distinguer le mobilier, et non pas *a posteriori*, après examen de la stratigraphie qui autorise son interprétation.

l'espace dans lequel elles se trouvent auquel on ajoute trois chiffres de 1 à n ⁶². Il appartiendra ensuite à la phase d'interprétation d'associer par équivalence des unités stratigraphiques qui correspondent à une même phase de construction et par conséquent chronologique.

L'application de ce système d'enregistrement est complexe car il cherche à traduire des constructions qui le sont tout autant. Sa mise en œuvre laisse déjà entrevoir ses limites, voire ses contradictions et des corrections ou des modifications seront inévitablement à apporter. Cette façon de procéder ne couvre pas, loin s'en faut, tout le champ des possibilités et des particularités : son emploi doit donc être pragmatique, l'objectif étant de pouvoir localiser de façon simple mais sans risque de confusion les éléments pertinents décrits ou observés.

* * *

A l'issue de ce constat préliminaire, on proposera donc d'étudier les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne au travers de quatre chapitres dédiés à l'analyse du *corpus* défini ci-dessus.

Le premier chapitre traitera de Saint-Aignan d'Orléans. Après avoir détaillé les origines du sanctuaire et les sources relatives au chantier fastueux ouvert par Robert le Pieux et consacré en 1029, on s'intéressera aux vestiges de l'édifice conservés principalement dans la crypte. En outre, le chantier de reconstruction de l'église au xv^e siècle sera abordé dans une troisième partie.

Saint-Martin de Tours constituera le second chapitre de cette étude. Le contexte de la reconstruction, dirigée par Hervé de Buzançais et dédiée vers

⁶² A Saint-Aignan d'Orléans, les unités stratigraphiques de sous-sol ont été distinguées des unités stratigraphiques bâties propres aux élévations de la crypte pour une meilleure gestion des données. A Saint-Martin de Tours et à La Madeleine de Châteaudun, le système d'enregistrement a été simplifié : l'ensemble des données a été considéré comme issu de la fouille sédimentaire et l'enregistrement a donc été effectué uniquement en unités stratigraphiques, qu'il s'agisse de couches sédimentaires ou de maçonneries. La seule distinction majeure est le choix, à La Madeleine de Châteaudun, d'opter pour une numérotation à cinq chiffres, le second correspondant au numéro de secteur.

1015, sera confronté aux vestiges découverts en 1886 et analysés en 2005. Ce travail d'analyse sera ensuite mis en perspective.

Le troisième chapitre concernera Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre. Après avoir considéré les données historiques, on se concentrera sur la description de l'édifice pour en proposer l'analyse archéologique.

La Madeleine de Châteaudun sera l'objet du quatrième chapitre dans lequel on abordera les origines du sanctuaire, l'étude des vestiges découverts en 1958-1959 et conservés dans le sous-sol archéologique puis leur interprétation.

Enfin, le dernier chapitre permettra d'aborder de façon synthétique les résultats issus des monographies. Ainsi s'intéressera-t-on tout d'abord à l'architecture et aux techniques de construction des quatre chevets retenus. La question des fonctions du déambulatoire à chapelles rayonnantes sera ensuite posée dans sa dimension architecturale. Quant à l'aspect liturgique, il reste difficile à appréhender dans la mesure où on ne dispose que de faibles données matérielles : c'est d'ailleurs pourquoi les interrogations demeurent à ce propos. Enfin, on considérera le rôle joué par les commanditaires dans le choix et la diffusion des formes, ce qui permettra d'ouvrir le champ des comparaisons.

Par l'archéologie du bâti, on contribuera donc, au travers d'un échantillon de quatre monuments relevant du même type architectural, à répondre à une question souvent débattue en histoire de l'art : l'apparition du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes.

CHAPITRE 1

SAINT-AIGNAN D'ORLEANS

LA CRYPTTE

1. Données historiques

1. Situation topographique

Origines de la ville ⁶³

Cenabum fut une agglomération carnute où résidaient des marchands romains depuis au moins le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Située au sommet de l'arc ligérien, la ville s'est développée sur le plateau dominant le fleuve au nord, la rive sud ayant longtemps été inondable. La Loire, qui constituait une voie naturelle navigable, était bordée par des voies terrestres menant vers Tours et la Bourgogne (Sens et Autun) ; elle était également franchie par la route de Paris à Bourges.

Avant 346, Orléans accéda au titre de cité (*civitas Aurelianensis*). Dans le troisième quart du IV^e siècle, la ville fut dotée d'une enceinte urbaine de forme rectangulaire qui englobait environ 25 ha. Ses limites semblent correspondre à une rétraction de l'habitat amorcée au III^e siècle. Les nécropoles du Bas-Empire puis du haut Moyen Age sont assez mal connues mais leur emplacement fut probablement conditionné au moins en partie par celles du Haut-Empire. On en comptait alors trois : la première au nord-est le long de la voie menant vers Paris (Saint-Vincent), la deuxième bordait la route d'Autun et Sens (Saint-Euverte au nord, Saint-Aignan au sud) et la troisième se trouvait au sud de la Loire, en direction de Bourges (Saint-Marceau).

Dès le partage de 511, à la mort de Clovis, l'*Aurelianensis Urbs* devint la capitale du royaume d'Orléans et, en 561, du royaume burgonde. Un comte d'Orléans, Fulcharius (ou Wilicharius), est mentionné dès le début du VII^e siècle. Le premier évêque connu de la cité se nommait Diclopetus (ou Diclapetus) et fut présent au pseudo-concile de Cologne en 346. Une *ecclesia* est attestée dans la seconde moitié du IV^e siècle, sous l'épiscopat d'Euverte. Un de ses successeurs, Aignan († 453), entreprit en effet de l'exhausser.

⁶³ Sur le sujet, voir PICARD 1992 : 85-88.

Le quartier de Saint-Aignan

Le quartier de Saint-Aignan est situé sur la rive droite de la Loire, en bordure sud-est de l'enceinte du Bas-Empire d'Orléans (fig. 2). Le coteau où il est installé présente une déclivité importante depuis le niveau de la Loire (± 91 m NGF) jusqu'à la bordure méridionale de l'ancienne route menant à Autun et à Sens, actuelle rue de Bourgogne (± 110 m NGF).

Le cloître Saint-Aignan est organisé autour d'une vaste place dont la collégiale du xv^e siècle occupe le flanc sud et à partir de laquelle rayonnent plusieurs voies. La rue Neuve-Saint-Aignan relie le cloître au quai du Fort Alleaume (fig. 3). On descend du cloître vers la rue de la Tour Neuve, à l'ouest, par la rue Coligny (ancienne rue des Cinq marches) et, plus au nord, par la rue Édouard Fournier (ancienne rue des Quatre degrés) (fig. 4). Deux accès partent vers la rue de Bourgogne, au nord : à l'ouest, la rue Saint-Côme et quelques dizaines de mètres plus à l'est, la rue de l'Oriflamme. Dans l'angle nord-est du cloître, on trouve l'impasse Saint-Aignan. Le quartier est délimité au sud par la rue du Crucifix Saint-Aignan (aujourd'hui impasse), au nord par la rue Coquille, qui borde par le sud la rue de Bourgogne, et à l'est par la rue des Quatre fils Aymon.

Depuis le xix^e siècle, les principales découvertes archéologiques qui ont été faites dans le quartier ont révélé des vestiges de constructions gallo-romaines et de nombreuses sépultures⁶⁴. On a également mis en évidence des activités artisanales (meules, pesons de tisserands) dont des fours de potiers, situés au sud de la collégiale⁶⁵ et bien que leur datation demeure difficile à estimer, on peut néanmoins conclure que le site était habité au i^{er} siècle⁶⁶. Par ailleurs, la découverte, en 1973, d'une nécropole à incinérations au sud de la route d'Autun, dans l'actuel faubourg de Bourgogne⁶⁷, invite à penser que la conversion en zone funéraire est nécessairement postérieure au Haut-Empire.

En l'absence de véritable campagne archéologique, il reste difficile d'estimer l'étendue de la zone funéraire qui se développait à proximité de la

⁶⁴ PROVOST 1988b : 88-126.

⁶⁵ *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* 1902 : 106, 109.

⁶⁶ PROVOST 1988b : 93.

⁶⁷ PROVOST 1988b : 100.

collégiale au haut Moyen Age ⁶⁸. Néanmoins, des découvertes importantes furent faites lors du nivellement du cloître ⁶⁹. Avant la fin de l'année 1820, on mit au jour des ossements sur le cloître et, en 1821, un caveau funéraire antique de 5 m de longueur sur 3 m de largeur ⁷⁰. On découvrit également les vestiges d'une construction qu'il reste difficile d'identifier : un ensemble formant deux travées délimitées par des piliers cruciformes ⁷¹ (fig. 5). L'une est quadrangulaire et est ornée par une arcature murale ; l'autre est barlongue, le tout constituant peut-être une sorte de porche. Un mur suivant le même axe et relié à la construction par un retour en équerre est articulé par un support composé engagé. À en juger par son plan et par le profil des bases, on peut conclure approximativement qu'il s'agit là d'une réalisation du XIII^e siècle. Cependant, en l'absence de localisation, il reste impossible de préciser les rapports qui pouvaient exister entre cette construction et la collégiale.

2. Les sources du haut Moyen Age

La fondation du sanctuaire

La *vita I^a Aniani* ⁷², rédigée sans doute dans la seconde moitié du V^e siècle, indique que l'évêque d'Orléans Aignan, après dépose des toitures, exhaussa la cathédrale qu'un de ses prédécesseurs, Euverte ⁷³, avait fait construire ⁷⁴. Durant ces travaux, le maître d'ouvrage tomba d'un échafaudage ⁷⁵.

La renommée de saint Aignan est surtout due à sa défense active d'Orléans devant Attila (v. 395-453) en 451. À l'annonce des ravages des Huns

⁶⁸ On peut notamment regretter que l'extension du Lycée Saint-Paul (rue Neuve-Saint-Aignan) par la construction d'un bâtiment de quatre étages à proximité immédiate de la collégiale n'ait pas donné lieu à une campagne de fouilles archéologiques.

⁶⁹ A.D. Loiret : sous-série 50 J 177.

⁷⁰ Ce caveau était constitué d'une salle rectangulaire augmentée d'une abside voûtée en cul-de-four. On y accédait par un escalier en brique transversal à la construction dont les murs étaient recouverts par un enduit jaune orné d'une « raie noire ». Dans les remblais, on retrouva « quelques » monnaies de Constantin. JOLLOIS 1836 : 100-101, 132, pl. 21. BUZONNIERE 1877 : 56. BUZONNIERE 1849 : 11-13 ; LEPAGE 1901 : 15. PROVOST 1988b : 93.

⁷¹ Société archéologique et historique de l'Orléanais, aquarelle de Thuiller réalisée en 1821.

⁷² KRUSCH 1896 : 104-117 (B.H.L. 473). RENAUD 1979.

⁷³ Saint Euverte vécut dans la seconde moitié du IV^e siècle. On en posséderait une signature au concile de Valence (374).

⁷⁴ KRUSCH 1896 : 108.

sur le territoire gaulois, Aignan partit pour Arles afin d'avertir le gouverneur romain Aetius (v. 390-454) et lui demander sa protection. De retour à Orléans, Aignan attendit l'arrivée des Huns. Il rassembla ses fidèles dans la cathédrale et les exhorta à ne pas céder à la panique devant les envahisseurs ⁷⁶. Quand ceux-ci arrivèrent à Orléans, les murailles de la cité leur résistèrent assez longtemps pour qu'Aignan puisse proposer à Attila de négocier. Le chef des Huns dut à ce moment comprendre que l'armée romaine était sur le point d'arriver. Il prit la fuite, le 14 juin 451. Ses troupes furent en partie anéanties aux Champs Catalauniques, en Champagne, quelques jours plus tard.

Aignan mourut deux ans après le siège, le 17 novembre 453 ⁷⁷. Rien n'est dit sur le lieu de son inhumation mais tout laisse croire qu'il fut enterré dans une des nécropoles orientales de la ville, conformément aux pratiques de l'Antiquité tardive. Sa réputation de sainteté entraîna de nombreux fidèles à venir sur son tombeau afin de rendre gloire à l'illustre évêque de la cité. Dès le VI^e siècle, comme le relatent la *Vita S. Genovefae* ⁷⁸, la *Vita S. Germani episcopi Parisiaci* ⁷⁹ et l'*Historia Francorum* ⁸⁰, un édifice dédié au saint est attesté. Le terme même de *basilica*, employé par tous les auteurs, semble indiquer non seulement une construction sur le tombeau mais aussi une vénération populaire du corps.

⁷⁵ KRUSCH 1896 : 109.

⁷⁶ KRUSCH 1896 : 115.

⁷⁷ Le *Martyrologe hiéronymien* composé vers 628, renvoie à deux dates pour le nom d'Aignan : le 17 novembre, jour de la déposition (*Acta sanctorum*, novembre, 2 : 603), et le 14 juin, jour de la translation, qui correspond à la libération de la ville (*Acta sanctorum*, novembre, 2 : 318). Il reste donc à savoir si cette translation implique qu'Aignan est mort loin d'Orléans et que son corps a été déplacé avant d'être inhumé ou s'il s'agit simplement d'un changement de lieu en vue de travaux.

⁷⁸ KRUSCH 1896 : 332 (B.H.L. 3335). Le texte relate la venue de sainte Geneviève (v. 422-v. 502) à Orléans sur le tombeau de saint Aignan ; elle y accomplit, avec l'aide du saint, plusieurs miracles.

⁷⁹ KRUSCH 1920 : 413 (B.H.L. 3468). Venance Fortunat (v. 530-v. 600) raconte la venue de saint Germain (v. 496-v. 576) qui pria pour la libération des prisonniers sur le corps de saint Aignan à Orléans.

⁸⁰ Grégoire de Tours (v. 538-v. 594) consacra un chapitre de l'*Histoire des Francs* au siège d'Orléans en 451. L'évêque de Tours dut avoir connaissance des faits par la *Vita I^o Aniani*, qu'il reprit partiellement. LATOUCHE 1996 : 87-90. Mais Grégoire mentionne également à un autre chapitre le décès de Namatius, évêque d'Orléans, mort en Anjou en 587, et dont la dépouille fut rapatriée et mise en terre dans la basilique de saint Aignan, confesseur. LATOUCHE 1996 : 203-204.

Le vocable du sanctuaire au VI^e siècle ne fait donc aucun doute : saint Aignan était vénéré dans une église qui lui était dédiée. Aucune ambiguïté ne semble non plus décelable d'après les sources datant du VII^e siècle.

En 626-627, Clotaire II (584-629) fait prêter serment à Godinus, fils du maire du palais Warnacharius, à Saint-Médard de Soissons, à Saint-Denis, à Saint-Aignan d'Orléans et à Saint-Martin de Tours⁸¹. Comme l'a fait remarquer Jean-Charles Picard, on peut donc en déduire que dès cette époque, Saint-Aignan d'Orléans faisait partie des grands sanctuaires de la Gaule⁸².

Une communauté de religieux vint s'implanter à proximité du corps de saint Aignan à une date qui ne peut être clairement définie. On sait seulement que Leodebodus († 651), abbé de Saint-Aignan, fit plusieurs donations dans son *Testamentum* : devaient en bénéficier la basilique et les moines de Saint-Aignan⁸³, ainsi que l'église de Notre-Dame à Fleury ; Leodebodus demanda également qu'une église Saint-Pierre soit fondée en ce même lieu⁸⁴. La suite du texte comporte quant à elle une interpolation : une incise affirme que le corps de saint Aignan se trouve à Fleury. Il s'agit plus probablement d'une erreur ou d'une corruption de l'original, la source conservée n'étant qu'une copie du XI^e siècle, et Leodebodus n'ayant certainement pas eu le projet de transférer le corps de saint Aignan⁸⁵.

Dans la deuxième moitié du VII^e siècle, Saint-Aignan figurait sur une liste de communautés que la reine Bathilde († v. 680) voulait voir suivre la règle monastique mixte de saint Colomban et saint Benoît⁸⁶. On ne sait cependant pas si ce souhait fut concrétisé⁸⁷.

⁸¹ KRUSCH 1888b : 147 (*Chronique de Frédégaire*).

⁸² PICARD 1992 : 91-92.

⁸³ PROU, VIDIER 1900 : 1-19.

⁸⁴ Ces deux églises Notre-Dame et Saint-Pierre sont les deux sanctuaires de la nouvelle abbaye de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire).

⁸⁵ PICARD 1992 : 91-92. On a parfois pensé que Leodebodus avait pour projet de déposer le corps de saint Aignan à Fleury mais qu'il dut se résigner à le laisser à Orléans devant la réticence de la communauté : LAPORTE 1971.

⁸⁶ KRUSCH 1888a : 482-508 (B.H.L. 905).

⁸⁷ HUBERT 1661 : 60. Le chanoine Hubert précise que le dessein de la reine Bathilde ne se réalisa pas à Saint-Aignan d'Orléans. Peut-on lui faire confiance sur des événements remontant à dix siècles auparavant ?

Les IX^e-X^e siècles

Après les conciles d'Aix (816-817), les moines de Saint-Aignan furent réformés en chanoines, comme l'attestent le *Testament d'Anségise*, abbé de Fontenelle († 833)⁸⁸ et la *Charte d'Agius*, évêque d'Orléans (843-862 ?), datée de 854⁸⁹. Cette charte est d'ailleurs intéressante à plus d'un titre : en effet, l'évêque accorda aux chanoines de Saint-Aignan d'Orléans la permission de construire une chapelle (chapelle Saint-Aignan, plus tard Notre-Dame-du-Chemin) dans un nouveau cimetière situé plus à l'est, en raison d'un espace saturé par les sépultures à proximité immédiate de la collégiale. Par ailleurs, on sait par une confirmation de biens que les chanoines disposaient d'un hôpital⁹⁰.

Les raids normands, dans les années 850-865, obligèrent les moines et les chanoines des sanctuaires ligériens à la fuite, pour protéger leurs reliques. Ainsi, les reliques de saint Martin auraient été apportées de Tours à Orléans dès 853⁹¹, la tradition locale voulant qu'elles aient été déposées à Saint-Aignan. Il en fut de même en 865 pour les reliques de saint Benoît⁹² que les moines de Fleury auraient récupérées avec quelque réticence de la part des chanoines de Saint-Aignan⁹³. Les liens qui unissaient le collège orléanais à l'abbaye bénédictine entraînèrent d'ailleurs une certaine jalousie entre les deux communautés, encore perceptible dans le courant du XI^e siècle⁹⁴. En 865, un incendie de la ville⁹⁵ laisse souvent supposer une reconstruction de Saint-Aignan, généralement attribuée à Charles le Chauve (840-877)⁹⁶.

Deux *vitae* de saint Aignan furent réécrites entre la seconde moitié du IX^e siècle et le début du X^e siècle : il s'agit des *vitae II^a et III^a Aniani*⁹⁷. Si la véracité de ces deux récits semble contestable, force est de constater leur

⁸⁸ LOHIER, LAPORTE 1936 : 113. L'histoire locale prétend souvent que cette réforme fut bien plus précoce, à savoir sous le règne de Pépin le Bref (751-768).

⁸⁹ BOUCHER DE MOLANDON 1868. GUYOTJEANNIN 2004.

⁹⁰ BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 9, 351-352.

⁹¹ BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 7, 70.

⁹² CERTAIN 1858 : I. 1, § 34 et 36.

⁹³ VIDIER 1965 : 177-178.

⁹⁴ HEAD 1990 : 155-156.

⁹⁵ BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 7, 89.

⁹⁶ HUBERT 1661 : 28.

⁹⁷ THENIER 1832 : 27-33, 43-56. RENAUD 1979. PICARD 1992 : 91-92.

caractère éminemment politique face à un sanctuaire s'émancipant du joug épiscopal.

La *Vita II^a* (fin IX^e siècle) reprit l'épisode du siège d'Orléans mais donna deux nouveaux éléments : le premier est la succession épiscopale d'Euverte et d'Aignan ; le second est que saint Aignan fut inhumé à Saint-Laurent-des-Orgerils avant qu'on ne transfère son corps, à une date indéterminée, dans un temple magnifique, que les auteurs ont souvent reconnu dans la légendaire église orléanaise Saint-Pierre-aux-Bœufs⁹⁸, qui se serait trouvée à l'emplacement actuel de l'église Saint-Aignan.

La *Vita III^a* (début X^e siècle) fut tournée vers la jeunesse d'Aignan, ne rappelant pas le siège d'Orléans, jugé déjà assez connu pour ne pas être une nouvelle fois raconté. On apprend donc qu'Aignan était issu d'une famille noble et qu'il était né à Vienne, en Dauphiné. Dès son adolescence, sur le modèle de son frère saint Léonien, il se construisit une cellule à l'écart de la ville et y passa quelques années en ermite. Ayant entendu parler du saint évêque d'Orléans Euverte, il décida de se rendre à ses côtés. Celui-ci le nomma abbé de Saint-Laurent-des-Orgerils. Le récit fut arrêté à la mort d'Euverte et la *Vita III^a* ne fit aucune mention de l'épiscopat de saint Aignan.

Pour saisir tout l'intérêt de ces deux réécritures, il faut impérativement les réinscrire dans leur contexte historique : l'évêque d'Orléans Jonas demanda entre 840 et 843 une confirmation des biens de la cathédrale Sainte-Croix au nouveau souverain, Charles le Chauve, et aucun document antérieur ne fut conservé. Ce diplôme permettait ainsi au pouvoir épiscopal de se voir rattacher sans conteste des églises et des territoires (l'église Saint-Laurent-des-Orgerils y est d'ailleurs mentionnée pour la première fois comme dépendance de la cathédrale). De même, deux *vitae* de saint Euverte furent écrites coup sur coup à cette époque et insistaient, tout comme les *Vitae II^a* et *III^a* *S. Aniani*, sur la succession de ces deux illustres évêques de la ville. Cette démarche avait très probablement pour but de rapprocher ces deux pères du diocèse⁹⁹ tout en

⁹⁸ Le vocable de cette église n'est pas précisé. Sur Saint-Pierre-aux-Bœufs, voir BERLAND 1979.

⁹⁹ HEAD 1990 : 20-100. Euverte, dont on ne connaît rien, se trouve ainsi élevé à la dignité de saint Aignan, libérateur de la cité.

essayant de revendiquer l'autorité de la cathédrale sur une collégiale qui jouissait de nombreux privilèges, dont l'immunité ¹⁰⁰.

A partir du IX^e siècle, il apparaît donc clairement qu'on cherchait à mettre en évidence des liens directs de succession entre saint Euverte et saint Aignan. On instaura alors l'idée d'un déplacement du corps de ce dernier depuis Saint-Laurent-des-Orgerils vers l'église Saint-Pierre-aux-Bœufs qui changea alors de vocable. Dès lors, l'histoire locale reprit toujours ces informations sans jamais vraiment les remettre en cause ¹⁰¹. Cependant, on constate objectivement que tout contredit cette théorie, bien peu conforme par ailleurs aux pratiques funéraires des V^e et VI^e siècles ¹⁰².

Durant le IX^e siècle, la montée en puissance de propriétaires fonciers permit aux Robertiens de s'imposer peu à peu, en tant que ducs des Francs, maires du palais ou même rois ¹⁰³. Leur politique reposait en partie sur un régime d'abbatiats laïcs dans les grandes villes de leur domaine, tels Saint-Martin de Tours et Saint-Aignan d'Orléans. Ce chapitre, qui resta longtemps assujéti au pouvoir épiscopal, gagna alors son indépendance. Le X^e siècle joua progressivement en faveur des Robertiens qui accrurent considérablement leurs domaines et leur zone d'influence, notamment durant le règne d'Hugues le Grand († 956). La mort de Lothaire, en 987, porta le coup de grâce à la dynastie carolingienne. Hugues Capet († 996) fut élu puis sacré roi et il associa immédiatement au trône son fils Robert, palliant ainsi toute difficulté de succession et tout morcellement du duché de France, somme toute assez restreint lors de leur accession au pouvoir. Robert, abbé laïc de Saint-Aignan d'Orléans, accorda tout particulièrement ses faveurs au sanctuaire et le fit reconstruire durant son règne.

¹⁰⁰ NEWMAN 1935 : n° 136 (faux acte).

¹⁰¹ La translation avait pourtant été mise en doute à plusieurs reprises dans le courant du XVIII^e siècle. Méd. Orléans : ms 1017.

¹⁰² PICARD 1992 : 91-92.

¹⁰³ MULLER 1987.

3. Le chantier du ^x^e siècle

Le chantier du ^x^e siècle peut être appréhendé grâce à trois sources qui attribuent toutes le projet de reconstruction à Robert le Pieux (996-1031) et relatent la consécration en grande pompe du nouvel édifice, célébrée le 14 juin 1029 ¹⁰⁴. De plus, leur relative précision invite à resserrer la chronologie des travaux.

La Vie de Robert le Pieux

La *Vie de Robert le Pieux* est une source d'une importance capitale. Non seulement ce texte rapporte beaucoup sur le second souverain capétien mais il consacre également tout un chapitre à la reconstruction de Saint-Aignan d'Orléans.

Gardien des reliques et du trésor ¹⁰⁵, préchantre ¹⁰⁶ et reconstruteur occasionnel ¹⁰⁷ du célèbre monastère de Fleury sous l'abbatit de Gauzlin (1004-1030), Helgaud († v. 1041) rédigea, à la fin des années 1030, un discours hagiographique visant à présenter Robert comme le meilleur des rois depuis David ¹⁰⁸. Ce parti pris narratif et politique est loin de relever de la simple fantaisie ¹⁰⁹ : dès le début de son ouvrage, Helgaud explique qu'il laisse aux historiens le soin de traiter de la politique de Robert et qu'il a pour objet le caractère de piété du souverain, celui-là même qui a valu au roi son surnom posthume. En écartant les actions militaires du règne, le moine brosse le portrait d'un monarque libéral et généreux envers l'Église et les églises : outre des dons de reliques ¹¹⁰, Helgaud insiste sur les offrandes de manuscrits, de

¹⁰⁴ BAUTIER, LABORY 1965 : 106-110. BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 370. RENAUD 1976.

¹⁰⁵ CERTAIN 1858 : I. 8, 267.

¹⁰⁶ BAUTIER, LABORY 1969 : 86-89.

¹⁰⁷ Helgaud fit reconstruire par deux fois l'église Saint-Denis dans le monastère de Fleury (BAUTIER, LABORY 1965 : 116-121. BAUTIER, LABORY 1969 : 88-89). Il fit rétablir l'église Sainte-Scholastique (BAUTIER, LABORY 1965 : 88-89) et placer des portes devant l'autel de la Vierge dans l'abbatiale (BAUTIER, LABORY 1969 : 86-87).

¹⁰⁸ BAUTIER, LABORY 1965 : 27-28. CAROSI 1980. CAROSI 1981. HAMILTON 1997.

¹⁰⁹ BAUTIER 1970.

¹¹⁰ BAUTIER, LABORY 1965 : 118-119.

mobilier, d'ornements ou de vêtements liturgiques et, par dessus tout, sur les reconstructions de sanctuaires à l'initiative du roi ¹¹¹.

Parmi ces édifices dont on ne possède souvent qu'une brève mention ne permettant pas de tirer argument de l'investissement réel de Robert, il faut souligner le caractère exceptionnel de Saint-Aignan d'Orléans. Le moine présente sans ambiguïté la reconstruction comme la réalisation majeure du second souverain capétien. Cependant, l'édition du texte a été assez peu diffusée et apparaît le plus souvent sous la forme de courtes citations. C'est pourquoi on a choisi ici de le donner dans sa version traduite *in extenso* tout en ajoutant, en notes, des informations complémentaires et des éléments d'analyse.

En outre, il reconstruisit à neuf, dans la ville d'Orléans, le monastère dédié à saint Aignan, son avocat particulier auprès de Dieu. Nul ne peut dire l'amour plein de piété et de sainte dévotion qu'il lui porta, puisqu'il voulut toujours l'avoir, après Dieu, pour allié, pour protecteur, pour défenseur, quels que fussent ceux qu'il eût à affronter. Un jour, en effet, comme un de ses amis intimes lui demandait pourquoi il exaltait par ses saintes louanges un prélat tel et si éminent plutôt que d'autres aussi saints, on rapporte qu'il répondit d'un voix très humble et très pieuse : « Qui est Aignan ? Aignan, Aignan, c'est vraiment la consolation des affligés, le courage de ceux qui sont dans la peine, la protection des rois, la défense des grands, la jubilation des prélats, l'admirable et indicible soutien des clercs, des moines, des orphelins et des veuves. » Et s'adressant en plaisantant aux enfants qui l'entouraient, il dit : « N'est-ce pas que celui dont nous parlons, cet Aignan, est bien pour vous, celui qui délivre souvent, vraiment, incontestablement, du châtimement des verges ? »

Brûlant d'honorer un tel prélat et, par la volonté de Dieu, voulant l'établir dans un lieu plus solennel ¹¹², Robert, fleur embaumante, gloire et grâce de la sainte Eglise, entreprit de reconstruire une plus belle maison du Seigneur et, avec l'aide de Dieu et les secours de saint Aignan, il mena cette œuvre à bonne fin ¹¹³. En effet, l'église

¹¹¹ BAUTIER, LABORY 1965 : 128-133.

¹¹² L'ambiguïté de l'expression a conduit à plusieurs interprétations (BERLAND 1977) : faut-il comprendre que le nouvel édifice était plus développé en hauteur que l'ancien, plus haut sur le coteau par rapport à la Loire ou plus solennel ? Deux découvertes permettent d'écarter un déplacement latéral de la construction. En 1871-1872, des sondages réalisés au pied du mur occidental de la collégiale du XV^e siècle ont révélé une stratigraphie sur plus de 3 m de profondeur comportant notamment des sépultures. A.D. Loiret : sous-série 59 J 23. En 2003, l'étude conjointe du bâti et du sondage laissé ouvert par le D^r Lesueur dans le couloir sud de la crypte a montré que le chantier du XI^e siècle s'est développé à l'est de vestiges antiques. MARTIN 2003. La sépulture du saint représentait le fondement et la fondation de toute nouvelle édification : le cas était similaire à Saint-Martin de Tours notamment (LELONG 1988).

¹¹³ En omettant l'incendie de 989 (ARNOUX 1996 : 106-107 et n. 22. MIGNE 1844-1855 : vol. 141, col. 214), Helgaud laisse supposer que le sinistre, peut-être circonscrit par les murailles antiques de la ville, épargna certains faubourgs. Mais surtout, il ne justifie

elle-même mesure en longueur 42 toises, en largeur 12, en hauteur 10, et elle a 123 fenêtres ¹¹⁴. Dans ce temple, il fit élever à la gloire des saints dix-neufs autels que nous avons pris soin de rappeler ici : le maître-autel est en l'honneur de l'apôtre Pierre, auquel le roi associa dans la consécration son compagnon d'apostolat Paul, alors qu'auparavant on n'y vénérât que saint Pierre seul ¹¹⁵ ; au chevet, un autel dédié à saint Aignan, et au bas de l'église, un autre dédié à ce même saint et un autre dédié à saint Benoît ¹¹⁶. Les autres sont en l'honneur de ceux dont les noms suivent : saint Euverte ¹¹⁷, saint Laurent, saint Georges, Tous les saints, saint Martin, saint Maurice, saint Etienne, saint Antonin ¹¹⁸, saint Vincent ¹¹⁹, sainte Marie, saint Jean, le saint Sauveur, saint Mamert ¹²⁰, saint Nicolas, saint Michel ¹²¹. Quant au chevet de cette église, il le fit d'une œuvre remarquable, à l'image de l'église de sainte Marie, mère du Seigneur, et des saints Agricole et Vital, à Clermont ¹²². Quant à la châsse de saint Aignan lui-même, il la fit orner sur le devant du meilleur or fin, de pierres précieuses et d'argent massif. Quant au devant d'autel de saint Pierre, à qui est dédiée l'église, il le fit entièrement recouvrir d'or fin ; c'est de là que la noble reine Constance, sa glorieuse épouse, après la mort de son très saint mari, tira une somme de sept livres du même or, le donnant à Dieu et à saint Aignan pour améliorer la couverture de l'église ainsi bâtie ; par des ouvertures pratiquées depuis le bas jusqu'aux parties hautes, le ciel pouvait se voir mieux que la terre. En ce devant d'autel, il y

aucunement le geste du roi et révèle alors l'intérêt et la puissance que Robert conférait au chapitre. D'emblée, on comprend donc qu'il s'agit d'une démarche singulière qui, si elle ne relève pas directement de la piété, montre une réelle préoccupation pour une réserve politique précieuse : Robert, attaché à son lieu de naissance et, par son titre de duc des Francs, abbé laïque de Saint-Aignan, démontrait ainsi clairement, par des moyens jusqu'alors inédits, la préférence dynastique envers le sanctuaire par la construction, par la dotation et par la refondation du chapitre.

¹¹⁴ Soit approximativement 80 m de longueur, 22 m de largeur et 19 m de hauteur. Par de telles dimensions, Saint-Aignan d'Orléans se plaçait parmi les principaux sanctuaires d'Occident.

¹¹⁵ On mentionnera ici qu'Helgaud avait fait figurer, en préambule de la *Vie de Robert le Pieux*, le *Testamentum* de Leodebodus. Le moine de Fleury fit – volontairement ou non ? – une confusion en reprenant le texte, ce qui explique peut-être que l'on ait conservé par la suite le souvenir d'une église Saint-Pierre-aux-Bœufs.

¹¹⁶ Le parallèle entre ces deux autels situés dans la nef souligne les liens qui unissaient la communauté orléanaise au monastère de Fleury, fondé au milieu du VII^e siècle par un abbé de Saint-Aignan d'Orléans.

¹¹⁷ Saint Euverte, évêque d'Orléans, fut probablement présent au concile de Valence en 374. On sait que saint Aignan fit exhausser l'église qu'Euverte avait fait construire.

¹¹⁸ Saint Antonin fut martyrisé en 308 avec Nicéphore, Zébinas, Germain et Manathas à Césarée. Toutefois, un *Antoninus* apparaît sur la liste des évêques d'Orléans ; il était présent au synode réuni dans la ville en 538. Enfin, on indiquera également que le roi se rendit, lors de son pèlerinage politique en 1019-1020, à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne). BAUTIER, LABORY 1965 : 127. LAURANSON-ROSAZ 1987 : 446-454.

¹¹⁹ Le vocable de Saint-Vincent est très souvent associé à celui de Saint-Laurent. Robert visita également le monastère Saint-Vincent de Castres lors de son pèlerinage. BAUTIER, LABORY 1965 : 127. LAURANSON-ROSAZ 1987 : 446-454. En outre, le roi fit reconstruire le prieuré de Saint-Vincent-des-Vignes à Orléans. BAUTIER, LABORY 1965 : 131. Peut-être le souverain profita-t-il de sa tournée méridionale pour rapporter des reliques.

¹²⁰ Saint Mamert fut évêque de Vienne et lutta contre l'arianisme. L'historiographie locale le liait, depuis la seconde moitié du V^e siècle, à saint Aignan. RENAUD 1979 : 85.

¹²¹ On soulignera ici la forte représentation des saints à caractère militaire : Georges, Martin, Maurice et Michel.

¹²² C'est-à-dire la cathédrale de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Voir *infra*, p. 279-283.

avait quinze livres d'or éprouvé. Ce qui en resta, la reine le distribua à ceux à qui elle devait le distribuer, car elle était pleine de sollicitude pour les églises de Dieu, selon la bienfaisante volonté de son seigneur.

Après tout cela, le glorieux roi Robert, désireux de faire bénir saintement cette église, en la trente-sixième année de sa consécration, de sa bénédiction et de son accession à la royauté, convoqua par un ordre souverain les archevêques Gauzlin, du siège de Bourges et abbé de Fleury¹²³, Liéri de Sens¹²⁴, et aussi Arnoul de Tours¹²⁵ ; ils étaient accompagnés des évêques Ouri d'Orléans¹²⁶, Thierry de Chartres¹²⁷, Bernier de Meaux¹²⁸, Guérin de Beauvais¹²⁹ et Raoul de Senlis¹³⁰ et il n'y manquait pas la présence de monseigneur le vénérable Odilon, abbé de Cluni¹³¹, et de beaucoup d'autres notables de grand mérite, avec lesquels le roi désirait toujours s'entretenir. Par ces personnages en vérité et par d'autres ministres de Dieu, ce noble corps du très saint ami de Dieu Aignan est levé du sépulcre, avec les corps des saints Euspice¹³², Monitor et Flosculus confesseurs¹³³, Baudelius¹³⁴ et Scubilius¹³⁵ martyrs et celui d'Agia, mère de saint Loup¹³⁶, confesseur¹³⁷. Et par le glorieux roi lui-même et les autres que nous avons déjà

¹²³ Pour Adémar de Chabannes, Gauzlin aurait été imposé par Robert le Pieux comme abbé de Fleury en 1004. Il s'agissait selon lui d'un bâtard d'Hugues Capet et donc d'un demi-frère du roi lui-même. CHAUVIN, PON 2003 250 et n. 380. La seule certitude sur le sujet est que Gauzlin fut élevé depuis l'enfance au monastère. BAUTIER, LABORY 1969 : 33. Il fut nommé archevêque de Bourges en 1014 et conserva ses deux fonctions jusqu'à sa mort, survenue en 1030.

¹²⁴ Liéri succéda sur le siège archiépiscopal de Sens à Seguin, mort le 17 octobre 999. Il décéda en 1032.

¹²⁵ Arnoul, archevêque de Tours, 26 novembre 1023-20 septembre 1052.

¹²⁶ Ouri, évêque d'Orléans, consacré en 1021, entre le 27 janvier et le 9 juin, mourut après novembre 1035.

¹²⁷ Thierry, évêque de Chartres, avait succédé à Fulbert (mort le 10 avril 1029) ; il mourut le 16 avril 1048.

¹²⁸ Bernier, évêque de Meaux, successeur légitime de Macaire (mort le 27 décembre 1025) à l'encontre de l'usurpateur Lisiard, archidiacre de Meaux. Il souscrivit en 1028 à un diplôme de Robert le Pieux (PFISTER 1885 : 79, n. 4).

¹²⁹ Guérin, évêque de Beauvais, avait succédé à Roger (mort le 24 juin 1016) ; il mourut le 10 novembre 1030-1034 (NEWMAN 1935 : n° 132, n. 2).

¹³⁰ Raoul II, évêque de Senlis en 1029, avait succédé à Gui (mort en 1027) ; la date de sa mort est inconnue ; Gui II lui succéda en 1030.

¹³¹ Saint Odilon, 962-1048, s'étant retiré à Cluny en 991, avait succédé à l'abbé Mayeul entre la fin de 993 et le 11 mai 994.

¹³² Saint Euspice (ou Eusèbe), oncle de saint Mesmin (ou Maximin) fut évêque d'Orléans et le fondateur de l'abbaye Saint-Mesmin de Micy, qui se trouvait au confluent de la Loire et du Loiret. Le monastère a aujourd'hui totalement disparu.

¹³³ Monitor et Flou furent évêques d'Orléans.

¹³⁴ L'historiographie orléanaise considère que saint Aignan ramena les reliques de saint Baudèle, sous diacre de l'Eglise d'Orléans martyrisé à Nîmes, lorsqu'il s'y rendit pour demander de l'aide à Aetius. HEAD 1990 : 67-68.

¹³⁵ Le sous-diacre Scubicule (parfois déformé en Escobille) aurait accompagné l'évêque Nicaise, missionné depuis Rome dans le Vexin au III^e siècle. Ils auraient été décapités vers 286 à Ecos, dans la vallée de l'Epte, avec les saints Quirin et Pience.

¹³⁶ Saint Loup de Sens († 623), très populaire dans l'est orléanais.

¹³⁷ On notera qu'il existait une franche distinction entre les vocables et les corps saints reposant dans le sanctuaire. Mis à part Aignan, aucun des autres saints n'avait d'autel qui lui était dédié. On remarquera également la prééminence du culte des évêques d'Orléans, très largement représentés.

indiqués nommément et qui étaient venus à cette occasion, il est veillé, glorifié et chanté par des hymnes et par des laudes en l'église de Saint-Martin¹³⁸ jusqu'à ce que soit prêt ce qui était utile et nécessaire pour la sainte bénédiction¹³⁹. Quand donc tout fut préparé, le roi fit bénir et consacrer solennellement l'église même par les saints prêtres, en l'an de l'incarnation du Seigneur 1029, indiction 12¹⁴⁰. Ainsi donc la dépouille du saint est portée sur les épaules de l'illustre roi, aidé par son peuple plein de joie et d'allégresse, et est transférée au son des chants sacrés, dans le nouveau temple que cet illustre roi Robert avait édifié, en chantant le Seigneur et saint Aignan, au son du tympanon et du chœur, des instruments à corde et de l'organon ; et on le dépose dans le saint lieu pour l'honneur, la gloire et la louange de Jésus Christ Notre Seigneur et son serviteur Aignan, tout spécialement glorifié¹⁴¹.

Quand la bénédiction solennelle est achevée ainsi que tous les rites de la dédicace du saint temple, le père de la patrie, Robert, qu'il ne faut nommer qu'avec révérence, va aussitôt devant l'autel du très saint Pierre et du bien-aimé monseigneur Aignan, à la vue de toute la population ; il se dépouille de son vêtement de pourpre qu'en langue vulgaire on appelle rochet¹⁴² ; il met les genoux à terre et, de tout son cœur, il adresse à Dieu cette prière suppliante : « Je te rends grâces, dit-il, Dieu bon, qui aujourd'hui, par les mérites de saint Aignan, as mené jusqu'à son accomplissement ce que j'avais résolu ; je me réjouis en mon âme des corps saints qui, en ce jour, triomphent avec lui. Accorde donc, Seigneur, par tous tes saints que voici, aux vivants le pardon de leurs fautes, aux morts le repos et la vie éternels. Penche-toi sur les temps que nous vivons, gouverne ce royaume qui est tien et qui nous a été donné par ta bienveillance, ta miséricorde, ta bonté ; dirige-le ; protège-le pour l'honneur et la gloire de ton nom, par la vertu miraculeuse de saint Aignan, père de la patrie, qu'il a miraculeusement délivrée de ses ennemis. »¹⁴³

Cette prière terminée, chacun rentre joyeux chez lui ; et ce même jour, le roi enrichit cette église de façon éclatante en lui donnant quatre nappes très précieuses, un vase d'argent et sa chapelle qu'il légua après sa mort au Dieu tout puissant et au très saint confesseur Aignan. Or la chapelle de ce très pieux, très sage, très puissant roi

¹³⁸ Cette église était nommée Saint-Martin-Cuisse-de-Vache par les érudits du XVII^e siècle. GUYON 1647 : 320. HUBERT 1661 : 29. Elle a également été appelée Saint-Martin-de-l'Etel. GAILLARD 1987 : n° 30. Le chanoine Hubert plaçait cette chapelle, dont il ne restait que quelques vestiges à son époque, dans la crypte de Saint-Aignan. HUBERT 1661 : 37. De Buzonnière la situait en revanche à l'emplacement de la maison du n° 2, rue des Quatre Degrés. BUZONNIERE 1849 : 42.

¹³⁹ Les reliques ont donc été déplacées en vue de la translation et de la cérémonie de consécration mais rien n'indique encore une fois que la reconstruction de la collégiale a été motivée par sa destruction lors de l'incendie de 989. Les reliques ont très bien pu être gardées un certain temps dans l'ancienne église, pendant que l'on rebâtissait la nouvelle. Dans tous les cas, cette information renforce l'idée d'une succession de basiliques en un même lieu.

¹⁴⁰ Soit le 14 juin 1029, date anniversaire de la libération de la ville assiégée par Attila en 451.

¹⁴¹ « Pour apprécier toute la force du récit, rappelons qu'à la date de composition de l'*Epitoma vitae Rotberti* (entre 1031 et 1041) la description de grandes assemblées, en présence du souverain, à l'occasion d'une dédicace d'église, est encore un phénomène nouveau en Occident, les premiers exemples connus venant de l'empire ottonien et salien. » IOGNA-PRAT 2006 : 525.

¹⁴² *Rocus*, dérivé du francisque *rok* (cf. allemand *rock* = robe) ; d'où rochet, sorte de surplis.

¹⁴³ Il s'agit là de la seule référence explicite d'Helgaud au siège d'Orléans en 451 et à l'intervention miraculeuse de saint Aignan.

Robert comprenait 18 chappes en bon état, très belles et bien ornées, 2 livres des Evangiles revêtus d'or, 2 autres d'argent, avec deux plus petits et avec un missel d'outre-mer bien orné d'ivoire et d'argent ; 12 phylactères d'or ; un autel merveilleusement orné d'or et d'argent, comportant en son milieu une pierre de valeur appelée onyx ; 3 croix d'or, dont la plus grande contient sept livres d'or pur ; 5 cloches. L'une de ces cloches vraiment admirable pèse deux mille six cents livres de métal et sur elle le roi fit marquer le symbole de son baptême par l'huile et le chrême, comme le veut le rituel, afin que, par les dons du Saint-Esprit, cette cloche reçoive le nom de Robert. Il donna aussi à ce saint deux églises à Santilly¹⁴⁴ et à Ruan¹⁴⁵ avec les villages et toutes leurs dépendances, qu'il confirma et fit corroborer par précepte royal ; il obtint même de monseigneur Thiéri¹⁴⁶, le vénérable évêque d'Orléans, les droits paroissiaux de ces églises avec un privilège que l'évêque fit et qu'il remit à saint Aignan et à l'illustre roi qui, par des paroles d'exultation, avait toujours témoigné au saint l'affection qu'il lui portait en son bon cœur.¹⁴⁷

Ainsi peut-on retenir trois catégories d'informations fournies par le texte d'Helgaud. En premier lieu, les circonstances du chantier sont apparemment simples : Robert le Pieux reconstruisit à neuf Saint-Aignan d'Orléans, pour un saint envers lequel il a une véritable dévotion et qu'il considérait comme son avocat particulier auprès de Dieu. Il n'y a aucune justification relative à la vétusté de l'édifice ou à sa destruction par le feu. En second lieu, Helgaud apporte de nombreuses indications sur la topographie de l'édifice. Par leur précision exceptionnelle, tout porte à croire que le moine décrivait une réalisation terminée ou en voie d'achèvement. Le nouveau sanctuaire fut édifié en un lieu plus élevé, au-dessus du tombeau du saint, et le roi mena son œuvre à bonne fin. Si l'on s'en tient à ces éléments, la description d'Helgaud est en soi formidable tant elle permet d'entrevoir une construction millénaire aujourd'hui extrêmement fragmentaire. Une indication plus précieuse encore rend son texte exceptionnel en comparant le nouveau chevet, reconstruit d'une façon admirable, à celui de la cathédrale de Clermont (pl. 57). En dernier lieu, le moine fait quelques entorses à la chronologie en revenant quelques années en arrière pour fournir des données complémentaires : c'est le cas notamment de la mention des travaux de Constance, du récit de la consécration ou encore des confirmations de biens situés à Santilly et à Ruan.

¹⁴⁴ Santilly, canton de Janville (Eure-et-Loir).

¹⁴⁵ Ruan, canton d'Arthenay (Loiret).

¹⁴⁶ Thiéri II, évêque d'Orléans, consacré après le 17 mai 1008 et avant 1013, mourut le 27 janvier 1021 (NEWMAN 1935 : n° 53, n. 4).

Deux autres sources recoupent le texte d'Helgaud et y apportent quelques précisions : l'Histoire de la translation des reliques de l'abbé saint Euspice et les *Miracles* de saint Aignan.

La Translation des reliques de saint Euspice

L'*Historia translationis reliquiarum S. Euspicii abbatis*¹⁴⁸ corrobore les informations fournies par Helgaud. Depuis le IX^e siècle au moins, les reliques de saint Euspice étaient conservées à Saint-Aignan d'Orléans¹⁴⁹. Le 14 juin 1029, on procéda à la dédicace de la collégiale nouvellement reconstruite en présence du roi, des archevêques de Sens, Bourges et Tours, des évêques d'Orléans, Chartres, Meaux et Senlis, et de l'abbé de Cluny¹⁵⁰. L'abbé de Micy, Albert¹⁵¹, demanda solennellement à Robert le Pieux de rapporter à leur monastère un fragment des reliques de saint Euspice, premier

¹⁴⁷ BAUTIER, LABORY 1965 : 106-115.

¹⁴⁸ « *Libet preaterea annotare scripto, quo tempore et qua causa existente, reliquiae beatissimi Euspicii Miciaco fuere delatae honorifice. Conditoris omnium milleno vigesimo nono benignissimi Christi Jesu Salvatoris nostri Incarnationis anno, Indict. XII, praestantissimi confessoris Aniani basilica diutino aedificata spatio jussa est dedicari. At cujus consecrationis diem a glorioso rege ejus basilicae restauratore Rotberto, regni ipsius anno XXXIII, jussione imperatoria imprimis evocantur archipraesules, Leutericus Senonensis, Gauslinus Biturigensis, qui et abbas Floriacensis, atque Arnulfus Turonensis. Horum praesentiam subsequuntur praesules, Odolricus Aurelianensis, Theodoricus Carnotensis, Bernerius Meldensis, Rodulfus Silvanectensis. Nec defuit etiam praesentia cum summa dicendi reverentia venerabilis Odilonis Cluniacensium abbatis : rector denique Miciacensium pater Albertus, cujus reverendum caput nive dealbatum designat verae specimen innocentiae, jussus a rege eum caterva suorum et ipse adfuit monachorum. Nactus itaque nunc opportunum invenisse tempus expetendi beati reliquias Euspicii, supplex rogaturus regem adiit cum fratribus suis, preces quorum nobilissimus rex, qui etiam Miciacense coenobium plurimum diligens optimis amplificavit bonis, faventibus ipsius primatibus regis, insuper strenuissimo viro praedicti loci decano domno Tedelino, cujus maxima apparent in Miciacensi loco beneficia, quod petebatur, libentissime annuit. In crastino autem die dedicationis, quae est XVI kalendas julii, frates duo, quorum est nomen Laterius et Odo, jussi sunt a praefato rege mitissimo, et jam nominato reverendo decano, urnam, in qua sanctissimum Euspicii corpus reclusum fuerat, aperire, pallioque non minoris pretii, quo sancta ipsius tegebantur ossa, detegere, et partem reliquiarum ejusdem sancti, uti expostulaveramus, accipere. Quod cum summo gaudio excipientes, ilico obortis lacrymis, pro pietate sui et omnium nostrorum patroni, videlicet primi pastoris Miciacensis, erexit ad eorum obtutus, quasi pro benedictione filiorum, dextrum ipsius brachium. Quo viso laeti et trementes exinde illud attrahunt, quoque honorificentius possunt, quo paraverunt, recondunt. » BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 370.*

¹⁴⁹ HEAD 1990 : 232. On peut même émettre l'hypothèse que saint Euspice y fut inhumé dès sa mort, Saint-Aignan s'apparentant à la sépulture des évêques d'Orléans.

¹⁵⁰ On remarquera ici que la liste des prélats dressée par Helgaud n'a pas été reprise dans sa totalité.

¹⁵¹ Albert († ap. 1044) était le père d'Arnoul, archevêque de Tours (1023-1052) car il fut marié à une sœur d'Hugues de Châteaudun, archevêque de Tours (1005-1023). Par ce lien de parenté, Albert fut également l'oncle de Geoffroy I^{er} du Perche, seigneur de Mortagne-au-Perche et de Nogent-le-Rotrou. HEAD 1990 : 227, n. 126, 228, fig. 1.

abbé légendaire de leur communauté et oncle de saint Mesmin¹⁵². Il fut soutenu dans sa démarche par le doyen de Saint-Aignan, Tedelin, et peut-être également par son propre fils, l'archevêque de Tours, Arnoul. Le lendemain, les moines Laterius et Odon¹⁵³ repartirent vers leur monastère avec une urne contenant le bras de saint Euspice¹⁵⁴.

Les Miracles de saint Aignan

Les *Miracula S. Aniani*, écrits dans la seconde moitié du xi^e siècle, traitent de dix-huit miracles opérés grâce à l'intervention directe ou à l'intercession de saint Aignan¹⁵⁵. Ces miracles fournissent quelques indications d'ordre chronologique et topographique sur la collégiale reconstruite par Robert le Pieux. Mieux vaut cependant les aborder avec prudence, les informations fournies pouvant être sujettes à confusion : les chronologies sont parfois aberrantes¹⁵⁶ et le texte reprend la translation de la dépouille de saint Aignan dans l'église Saint-Pierre¹⁵⁷. Le neuvième miracle paraphrase notamment le texte d'Helgaud pour décrire la consécration de la collégiale. Immédiatement après la cérémonie, le chanoine Hildradus, atteint de surdité depuis trente ans, fut guéri¹⁵⁸. Trois miracles fournissent cependant de nouveaux éléments.

Le huitième miracle relate le siège de Beaune. A la suite d'une révolte des Bourguignons, Robert le Pieux encercla la ville pour l'assiéger. Les habitants se défendirent hardiment et le conflit traîna en longueur. Le jour de la

¹⁵² Les reliques de saint Mesmin furent miraculeusement retrouvées par quatre moines au cours des travaux de reconstruction de Micy. HEAD 1990 : 231-232.

¹⁵³ Il s'agissait, semble-t-il, du gardien du sanctuaire et du maître d'ouvrage de l'abbatiale qui avaient tous deux aidé à découvrir les reliques de saint Mesmin. HEAD 1990 : 232-233.

¹⁵⁴ On ignore où cette relique fut placée dans l'abbatiale de Micy. Quoi qu'il en soit, cette démarche souligne la volonté, sous l'abbatiale d'Albert, de matérialiser la fondation épiscopale de son monastère pour revendiquer son exemption. HEAD 1990 : 233.

¹⁵⁵ RENAUD 1974. RENAUD 1976. RENAUD 1979.

¹⁵⁶ Voir par exemple le quatrième miracle, consacré à la venue saint Martin († 397) sur le tombeau de saint Aignan († 453).

¹⁵⁷ Un autre texte, lui aussi rédigé à Saint-Aignan d'Orléans probablement dans les années 1070, reprend cet épisode. Il s'agit de la *Passio et translatio S. Baudelii* : RENAUD 1978. HEAD 1990 : 67-68. On soulignera une nouvelle fois la complexité de l'historiographie orléanaise : on considérerait que saint Aignan avait ramené les reliques de saint Baudèle, sous-diacre de l'Eglise d'Orléans martyrisé à Nîmes, lorsqu'il s'y rendit pour demander de l'aide à Aetius.

¹⁵⁸ RENAUD 1976 : 265-267.

Saint-Aignan, le roi décida de se rendre à Autun pour rendre grâce à son protecteur. De retour sur le lieu de l'attaque, les rebelles capitulèrent et Robert put alors poursuivre la reconstruction de l'église qu'il avait commencée à Orléans : la collégiale devait être plus vaste que l'ancienne mais conservait son emplacement légitime, c'est-à-dire sur le corps du saint ¹⁵⁹.

L'épisode ici évoqué a des fondements bien réels : la lutte pour la succession à la tête du duché de Bourgogne. Après la mort de son oncle, le duc Henri († 1002), Robert le Pieux s'opposa à Otte-Guillaume qui revendiquait lui aussi le domaine. La lutte dura jusqu'en 1015, date à laquelle Robert prit définitivement l'avantage sur son adversaire. Cependant, rien n'indique que le roi assiégea Beaune, dont le vicomte était rallié à la couronne. Ne s'agirait-il pas plutôt d'une confusion avec la rébellion des fils de Robert le Pieux contre leur père, parmi lesquels Robert, le cadet, s'empara de Beaune ? Quoi qu'il en soit, la fourchette chronologique donnée par les *Miracula* conduit à placer l'ouverture du chantier de Saint-Aignan au plus tard dans les années 1010 ¹⁶⁰.

Le quatorzième miracle rapporte que la lampe qui brûlait continuellement devant le corps de saint Aignan venant à s'éteindre, le saint lui-même apparut aux gardiens pour qu'ils puissent la rallumer. L'auteur

¹⁵⁹ « *Post multum vero temporis, Burgundionum gens rebellavit et ut cum maximo exercitu eos insequeretur regem compulit. Veniens autem rex cum exercitu paene innumerabili ad castrum cui nomen Belna, circumdedit illud obsidione, ubi multum temporis frustra consumensangebatur ; erat enim locus natura et arte munitissimus. Dies sollempnitatis transitus beati Aniani advenit, quod regem non latuit. Quam quia desiderabat colere - erat enim sibi preacipuus confessor - , obsidionem intermisit, Aedum profectus est. Medio autem sollempnitatis die, oppidanis laetantibus de ereptione propria et de discessu regis, repente turris maxima pars, quae erat minumentum paene totius castris, pluresque rebellium oppressit. Rex vero celebrata sollempnitate mox revertitur, et oppidum rursus obsidione circumdatur. Quod videntes oppidani, de salute sua desperantes, seque castrumque regi dederunt. Proinde rex, sollicitus et sciscitans causam tantae mutationis et tam citae deditionis, cognovit interventu sancti ponificis Aniani hoc sibi praestitum ut et turris caderet et ipse a labore et multi eriperentur a clade. Tunc quanto gessivit gaudio, quanto laetatus est tripudio, si quis nosse velit, ex obortis eius lacrimis discere potest. Aiebat ergo : « Iure te, egregie confessor, diligo ; iure te veneror qui, volente Deo, etiam in externis partibus me adiuvando prosequeris, in prosperis adiuvas, in adversis consolaris. » Tantam porro gratiam divina pietas illi contulit meritis antistitis Aniani ut et Linguonas sine aliquo suorum detrimento sibi subderet et, infidorum protervia conculcata, superborum colla domaret. Cuius fretus auxilio pacato hinc inde potitus imperio, totam intentionem mentis convertit ad explendam fabricam ecclesiae quam coeperat supra sacratissimum corpus patris nostri, sancti videlicet Aniani, aedificare. »* RENAUD 1976 : 264-265.

¹⁶⁰ La date de 1017, avancée pour la première fois par Symphorien Guyon, a souvent été reprise par la tradition locale. Il s'agit en fait d'une confusion de l'auteur dans la reprise des *Miracula S. Aniani* : il avait en effet placé le siège de Beaune à Avallon en 1017, considérant que la reconstruction de Saint-Aignan était postérieure à cet épisode. La date est restée, sans

désigne l'église où reposait le corps de saint Aignan et où on venait le vénérer ainsi que celle où l'on avait le droit de dormir, sauf quand la lampe s'éteignait ¹⁶¹.

Ainsi pourrait-on distinguer ici la crypte, destinée à abriter la dépouille d'Aignan, du reste de la collégiale.

On apprend enfin, dans le seizième miracle relatant une guérison, que le corps de saint Aignan se trouvait derrière le maître-autel. A la fin de la messe, une mère et sa jeune fille muette cherchèrent à s'en aller mais un mouvement de foule les sépara. La jeune fille tenta donc de gravir des degrés ¹⁶², dans l'idée de voir sa mère. Sa langue se délia alors et, malgré le scepticisme de certains fidèles, on remercia saint Aignan pour son action ¹⁶³.

Geneviève Renaud en a déduit que le corps de saint Aignan reposait dans l'église haute et non pas dans la crypte ¹⁶⁴. Il paraît plus vraisemblable de

qu'on en conserve l'origine. GUYON 1647 : 295-305.

¹⁶¹ « *In ecclesia in qua beati Aniani sacratissimum corpus repositum veneratur, ubi meritis eius et intercessionibus aegris salus refunditur, petentium vota complentur, antiquae religiositatis consuetudine mos est, ut ante sacrum altare ipsius ignis perpetuum ardeatet numquam deficiat. Hic si, ceteris ecclesiae luminaribus extinctis – quod perraro contingit –, quandoque defecerit, ecclesia protinus horrore completur, custodes terrentur locusque in quo sacratissimum corpus sancti repositum est concutitur et nulli intra ecclesiam dormire permittitur. Complures etiam custodum testati sunt se eum vidisse et ad lumen succendendum virga tactos evigilasse.* » RENAUD 1976 : 269-270.

¹⁶² On suppose qu'il s'agit des degrés du chœur, surélevé par rapport au niveau de la nef en raison de la présence de la crypte.

¹⁶³ « *Ad diem sollempnitatis sanctissimi confessoris, quadam vice copiosior solito fidelium turba convenit. Inter quos adfuit quaedam mulier vidua cum filia sua annorum fere quatuordecim, quae a nativitate muta erat et nullatenus loqui poterat. Hae cum ab altari quod ante sacratissimum corpus beati Aniani situm est vellent discedere, celebrata missa, facta oblatione, a turba comprimebantur et, quadam populi quasi inundatione disiectae, separatae sunt. Respiciens itaque puella ut matrem non vidit, tanquam stupefacta sistere gradum coepit, sed non potuit. A turba enim comprimebatur, et huc illucque disiectabatur. Statimque, per Dei misericordiam, meritis piissimi confessoris, solutum est vinculum linguae euis et coepit vociferari : « Mater ! Mater ! », cunctis qui aderant audientibus. Mater vero confestim adfuit et, audita voce filiae coepit clamare : « Deo gratias ! Ecce loquitur filia quae numquam amplius est locuta. Venite cincti, videte mirabilia. Filia mea fere quindennis hactenus muta, nunc primum loquitur, nunc primum prorumpunt in verba voces ipsius ! Tuum est hoc, Aniane, tuum est hoc, clemens confessor et pie. » Fit ad hoc miraculum tam clericorum quam ceterorum omnium concursus. Omnes pariter vocem loquentis puellae audiunt pariterque gratulantur. Quidam autem videntes tam adultam puellam tam recte loquentem, dubitaverunt et ex industria factum esse opinati sunt. Vocaverunt igitur matrem puellae et dixerunt ei : « Tu dicis quia haec, filia tua, nunc primum loquitur et hactenus muta fuit. Quomodo ergo ei sic accidit ut loquatur ? » Respondit eis mulier et dixit : « Haec est filia mea, vere hactenus muta, sed pro certo sciat quod pius confessor Anianus sibi vim loquendi dedit, sic eam loqui facit. » Non crediderunt tamen donec ad convicaneos et propinquos miserunt et rem ita esse per ordinem cognoverunt. Omnibus demum cognititis et ipsi et omnes qui audierunt Deo gratias egerunt. » RENAUD 1976 : 270-271.*

¹⁶⁴ RENAUD 1976 : 270-271.

penser que les reliques étaient quelquefois sorties de leur sépulcre les jours de solennité, pour êtres proposées à la vue de tous les fidèles. La désignation peut également concerner l'autel dédié à saint Aignan qui se trouvait dans le sanctuaire.

4. Les recherches archéologiques depuis le XIX^e siècle

Premiers travaux dans la crypte

En 1845, l'architecte départemental Clouët fut engagé pour faire cinq relevés de Saint-Aignan d'Orléans, et en 1846 un devis de restauration de l'édifice ¹⁶⁵ (fig. 6). Au chapitre des travaux de consolidations urgentes déjà exécutés figure la mention « au socle du nord ainsi qu'aux socles des contreforts des chapelles jusqu'au milieu du chevet du chœur inf.[érieur ?] », alors que ne furent menés qu'au quart des travaux « dans la petite cour des cryptes » et « dans le jardin inf.[érieur ?], au socle de la façade ouest et dans la cour du couvent » ¹⁶⁶. Clouët insista également sur la « recherche des chapelles des cryptes » et sur « l'ouverture de quelques fenêtres pour donner de l'air » ¹⁶⁷. Au chapitre des consolidations et des restaurations, il mentionna la « continuation du travail pour la crypte » ¹⁶⁸ et dans un nouveau devis de 1849, « une nouvelle proposition de fouille et de déblais dans la chapelle souterraine » ¹⁶⁹. Le chevet et le transept furent quant à eux restaurés en 1862.

Après ces opérations, Clouët dressa un mémoire des travaux effectués en cinq ans environ, le 11 juin 1851, qui reste malheureusement assez imprécis au sujet de la crypte. Toutefois, on peut noter que cette partie de l'édifice ne semble pas avoir fait l'objet de restaurations intensives, comme en témoigne encore son état de conservation ¹⁷⁰.

¹⁶⁵ Méd. Patrimoine : 81/45/145/1, carton 42. 1328a (1843-1930). 1846 : devis approximatif des travaux à faire pour la restauration de l'église Saint-Aignan d'Orléans, Monument historique, de L.-W. Clouët, accompagné de 5 plans et coupes.

¹⁶⁶ A. D. Loiret : sous-série 59 J 23.

¹⁶⁷ A. D. Loiret : sous-série 59 J 23.

¹⁶⁸ A. D. Loiret : sous-série 59 J 23.

¹⁶⁹ A. D. Loiret : sous-série 59 J 23.

¹⁷⁰ Dès les années 1860, l'état de conservation de l'édifice souleva des craintes : bien qu'il soit bon dans l'ensemble, on s'inquiétait de mouvements de terrain, sans savoir s'ils étaient dus au poids des constructions placées au-dessus ou d'un véritable affaissement du sol. On en vint même jusqu'à se demander si les grandes crues de la Loire, survenues régulièrement après

En 1857, le chanoine de Torquat fit abaisser le niveau du sol de la crypte ¹⁷¹ (fig. 9). A une profondeur de 0,50 m environ, on découvrit les sépultures de chanoines inhumés dans la crypte au XVIII^e siècle dont quelques épitaphes ont été conservées. Les travaux furent alors arrêtés, comme on peut le vérifier sur les anciennes gravures montrant le sol de la crypte au niveau des bases des demi-colonnes de la façade du *martyrium* et juste au-dessous de l'arcature murale nord. Le chanoine de Torquat attribuait l'exhaussement du niveau du sol de la crypte à un ajout de terre datant du début du XVIII^e siècle, sans donner plus de précision, mais soulignait bien qu'il ne s'agissait pas des gravats évacués lors de l'abaissement du niveau du cloître vers 1820.

La tribune d'orgue et le calorifère

La fabrique de Saint-Aignan, qui avait fait la demande d'un orgue dès 1846 et avait obtenu un devis en 1851, fut finalement aidée par l'Etat en 1870. Deux courtes notes manuscrites, non signées et remontant aux années 1871-1872, rendent compte de trois sondages effectués pour l'installation de la tribune d'orgue, située au revers du mur occidental de la collégiale actuelle ¹⁷². Tous ont fourni une indication stratigraphique se recoupant. Entre $\pm 105,65$ m NGF (sol actuel de la collégiale) et $\pm 104,65$ m NGF se situe une épaisse couche de remblai avec de nombreux éléments de démolition et beaucoup d'ossements. On a ensuite observé jusqu'à $\pm 103,15$ m NGF des inhumations avec des petits vases d'argile remplis de charbon et portant des traces d'encens brûlé ¹⁷³. Juste au-dessous se trouve une couche de terre végétale noire, battue et unie d'environ 0,10 m d'épaisseur puis, dans les deux premiers sondages ¹⁷⁴,

1856, n'y avaient pas joué un rôle. Malgré l'insistance de la Société archéologique et historique de l'Orléanais sur l'état de délabrement de la crypte et la grande nécessité de pratiquer des travaux de consolidation de l'édifice, seuls des témoins furent placés dans la crypte à la fin du XIX^e siècle. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* 1892a.

¹⁷¹ TORQUAT 1857.

¹⁷² A. D. Loiret : sous-série 59 J 23.

¹⁷³ Les caractères de ces inhumations – les pots d'argile – ne permettent pas de les dater précisément entre la fin du Moyen Age et l'époque moderne : PRIGENT 1996. Le nombre important de sépultures et leur superposition plaident en faveur d'une longue période d'utilisation.

¹⁷⁴ Dans le troisième sondage, on rencontra du mortier qui scellait probablement les dalles d'un niveau de sol juste au-dessous de la couche de terre végétale, soit à $\pm 103,05$ m NGF.

une autre couche de gravats et de démolition jusqu'à la cote $\pm 102,65$ m NGF. Enfin, sous cette altitude se situent des vestiges architecturaux. Dans le premier sondage, on observa une grosse et longue pierre de marbre impossible à extraire car elle était engagée dans du remblai dans lequel elle avait probablement été abandonnée ¹⁷⁵. Elle se présentait comme un chapiteau avec un tailloir décoré de trois filets et un chanfrein sur lequel étaient dessinées des croix de Malte. Dans le second sondage, on découvrit des restes de construction, des *tegulae*, du mortier à gros sable comparable aux parties les plus anciennes de la crypte et une pierre plate du même grain que celui de l'appareil du *martyrium*.

Bien qu'imprécises, ces informations indiquent la puissance stratigraphique de l'extrémité occidentale de la collégiale. Par la concordance entre le niveau de sol du troisième sondage et celui de l'appui des *fenestellae* supérieures du *martyrium* ($\pm 103,05$ m NGF), les vestiges de constructions observées dans les deux premiers sondages pourraient être antérieures au XI^e siècle.

Un devis dressé le 22 août 1877 pour l'installation d'un calorifère proposait d'utiliser le couloir sud de la crypte comme canalisation d'air froid. Cette solution ne fut finalement pas retenue et en 1892, on installa le four dans le soubassement de la chapelle sud de la collégiale. Les travaux permirent la découverte de sépultures « remontant à une époque déjà éloignée » ¹⁷⁶, et notamment celle d'un chanoine nommé Cassin ¹⁷⁷.

Les fouilles du Docteur Lesueur

La découverte la plus spectaculaire fut faite en mars 1953. En vue d'une visite de la Société française d'archéologie ¹⁷⁸, un rangement et un nettoyage de la crypte furent entrepris. A cette occasion, Pierre Hamel démontra quelques

¹⁷⁵ Deux petites notes mentionnent une nouvelle couche avec des éléments carbonisés (et des ardoises), et certifient que la pierre de marbre formant chapiteau était bien engagée dans du mortier, faisant partie d'un corps de maçonnerie.

¹⁷⁶ Méd. Patrimoine : 81/45/145/1, carton 42, 1328a (1843-1930). 1892-1893 : signalement du mauvais état de la crypte et nécessité de sa consolidation ; observations de nombreuses fissures dans les voûtes, dues soit au poids des constructions supérieures, soit à un affaissement du sol.

¹⁷⁷ *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* 1892b.

pierres des assises supérieures d'un des piliers ¹⁷⁹. Un tailloir et la partie supérieure d'un chapiteau polychrome apparurent rapidement, encourageant à procéder de la même manière pour les cinq autres supports, après accord de l'Architecte des Bâtiments de France, R.-J. Boitel. Cette découverte permit le déblocage de fonds pour de nouveaux sondages, effectués sous la direction du D^r Lesueur ¹⁸⁰. Malheureusement, aucun rapport de fouille ne fut rendu et on doit se contenter aujourd'hui des informations assez imprécises qu'il a publiées dans son article du *Bulletin monumental* ¹⁸¹ (pl. 4). Des reproches lui furent d'ailleurs adressés par les membres de la Société française d'archéologie, dont Jean Hubert et Marcel Aubert ¹⁸².

Malgré tout, les sondages du D^r Lesueur restent une source primordiale pour la connaissance du sanctuaire. Pratiquées non seulement dans la crypte mais aussi sous le trottoir au nord de la collégiale, ses fouilles permirent de mettre au jour, entre 1953 et 1956, l'extrémité du bras nord et les substructions du bras sud du transept du XI^e siècle ainsi que des vestiges sous le sol de la crypte.

Dans la salle centrale, on retrouva un emmarchement immédiatement à l'est des deux piliers médians de l'abside, ce qui permit par ailleurs de mettre au jour les fondations des piliers chemisés. Deux sondages furent également effectués à l'entrée du couloir sud ¹⁸³, immédiatement au sud du *martyrium* et à l'opposé, à l'entrée du côté nord.

¹⁷⁸ *Bulletin monumental* 1953 : 413.

¹⁷⁹ J. Banchereau avait très tôt fait remarquer que le sommier des voûtes était très nettement en retrait des maçonneries, laissant ainsi supposer que les piliers primitifs avaient été chemisés : BANCHEREAU 1922 : 158.

¹⁸⁰ Méd. Patrimoine : 81/45/145/1, carton 43, 1328b (1843-1930).

¹⁸¹ LESUEUR 1957. Seul un très court rapport dactylographié anonyme (du D^r Lesueur ou de E. du Ranquet ?) postérieur au 14 novembre 1954 ainsi que deux plans et coupe concernent ces sondages. Orléans, S.D.A.P. du Loiret, dossier Orléans, église Saint-Aignan. Voir MARTIN 2003 : 59-62.

¹⁸² C'est ce qu'indique clairement le rapport de la 4^e section de la Commission supérieure des Monuments historiques (Fouilles et antiquités classiques) dans un procès-verbal daté du 28 février 1958 signé par Jean Hubert : « [...] Mais si l'on pouvait penser que M. le Dr. Lesueur s'expliquerait sur tout ceci soit dans le rapport qu'il ne pouvait pas manquer d'adresser à la Direction de l'Architecture sur l'emploi du crédit alloué, soit dans l'article dont on annonçait la publication prochaine dans le *Bulletin monumental*. Or, il n'en a rien été. M. le Dr. Lesueur n'a envoyé aucun compte-rendu, aucune photographie, aucun relevé à la Direction de l'Architecture. Il n'a pas publié l'article attendu sur les fouilles de St-Aignan d'Orléans. Il s'est contenté de faire paraître dans le *Bulletin monumental* (Tome CXV, 1957, p. 169-206) un article sur l'église où il parle sans précision des fouilles. [...] » Sous-Dir. Archéologie : dossier Loiret, Orléans, église Saint-Aignan [1953-1958].

¹⁸³ Voir MARTIN 2003 et ARNAUD 2004.

2. L'édifice du XI^e siècle et sa crypte

1. Etat de la recherche

La bibliographie sur la crypte de Saint-Aignan d'Orléans est abondante et a passionné les historiens de l'art : en effet, l'édifice est situé au centre des problématiques sur l'apparition du déambulatoire à chapelles rayonnantes mais également de la sculpture romane, en raison d'un ensemble de six chapiteaux retrouvés en 1953.

Les archéologues du XIX^e siècle ont souvent présenté la crypte de Saint-Aignan d'Orléans comme un édifice hétérogène. Le texte d'Helgaud et l'historiographie locale ont encouragé les auteurs à reprendre l'hypothèse d'un déplacement du site : une église Saint-Pierre-aux-Bœufs aurait préexisté à l'église Saint-Aignan, le changement de vocable datant de la translation des reliques de saint Aignan depuis l'église Saint-Laurent-des-Orgerils, à une date indéterminée du haut Moyen Age. De plus, le caractère antiquisant du *martyrium* a souvent conduit à en faire un témoin de la construction qui accueillit, vers 886-887, le trésor de Saint-Martin de Tours, puis les reliques de saint Benoît en 890. Les autres parties de la crypte pouvaient dater de la consécration de 1029¹⁸⁴. Seul Léon Nouel de Buzonnière s'intéressa à l'ensemble de la collégiale et reconnut dans la crypte un ensemble relativement homogène appartenant à la construction de Robert le Pieux¹⁸⁵. Durant la première moitié du XX^e siècle, la datation continua à diviser les auteurs, entre les défenseurs de la thèse d'une construction homogène attribuée à Robert le Pieux¹⁸⁶ et les partisans d'un édifice hétérogène dont le *martyrium* serait carolingien¹⁸⁷.

¹⁸⁴ VERGNAUD-ROMAGNESI 1830 : 476-482. RAME 1860. Le chanoine de Torquat refusa l'idée de déplacement du site : TORQUAT 1857. SAINT-PAUL 1892 : 290. Léon Maître voulait reconnaître, vers la même époque, que la partie centrale de la crypte datait de l'époque mérovingienne : MAITRE 1902.

¹⁸⁵ BUZONNIERE 1849 : 287-330.

¹⁸⁶ BANCHEREAU 1922. BANCHEREAU 1930a. FOCILLON 1937 : 4.

¹⁸⁷ LASTEYRIE 1929 : 161-162. DESHOULIERES 1943 : 36-38. BATHELLIER 1952. BATHELLIER 1955.

En mars 1953, on fit une découverte exceptionnelle : on mit au jour, dans les piliers cruciformes de l'abside, six chapiteaux sculptés surmontant des colonnes. Cette possibilité de rencontrer des supports primitifs englobés dans ce qui paraissait être un chemisage avait déjà été avancée car le sommier des voûtes n'était pas à l'aplomb des piles ¹⁸⁸. Le D^r Lesueur débuta une étude de la crypte immédiatement après la découverte ¹⁸⁹. Son travail fut enrichi grâce aux sondages opérés jusqu'en 1956 qui permirent notamment de mesurer le développement du transept du XI^e siècle ¹⁹⁰. L'érudit adopta un parti un peu différent : le *martyrium* carolingien aurait été complété par une abside préromane plus tardive ; d'après la sculpture des six chapiteaux mis au jour, la salle centrale aurait été remaniée dans la seconde moitié du XI^e siècle. En somme, seul le pourtour de la crypte remonterait au règne de Robert le Pieux. Beaucoup d'auteurs admirent ces conclusions tout en rejetant l'hypothèse d'un *martyrium* antérieur ¹⁹¹.

Dès les années 1970, d'autres auteurs, à la suite de Louis Grodecki, refusèrent les thèses évolutionnistes avancées pour le décor de la salle centrale de la crypte. Reconnaisant dans la construction une œuvre homogène, ils replacèrent le monument d'après les sources écrites et l'archéologie monumentale de l'an mil ¹⁹². Saint-Aignan d'Orléans devint ainsi un site déterminant pour les débuts de l'art roman, tant pour la qualité de sa sculpture qu'au regard de ses techniques de construction ¹⁹³.

Depuis 1998, la crypte est au centre de recherches universitaires qui ont conduit au présent travail ¹⁹⁴. Objet de plusieurs publications, tant

¹⁸⁸ BANCHEREAU 1922 : 158.

¹⁸⁹ LESUEUR 1957.

¹⁹⁰ On doit malheureusement lui reprocher son absence de rapport de fouille : son article manque souvent de précision quant aux vestiges mis au jour et aucun document ne fut déposé dans des archives. On peut cependant mentionner la série de clichés prise par le photographe Désir durant les travaux.

¹⁹¹ ROUSSEAU 1975. BERLAND 1980. DURLIAT 1982 : 66. DURLIAT 1994. HUBERT 1962 : vol. 1, 98. Jean Hubert est néanmoins revenu sur son point de vue quelques années plus tard : HUBERT 1988. MALLET 1984 : 178-179.

¹⁹² GRODECKI 1973 : 43-52. VERGNOLLE 1985 : 141-152. OTTAWAY 1987b.

¹⁹³ VERGNOLLE 1988. VERGNOLLE 1994 : 49-75. VERGNOLLE 1996. VERGNOLLE 2000. GRUNINGER 2005 : 117-126.

¹⁹⁴ MARTIN 1998. MARTIN 1999a.

monographiques¹⁹⁵ que thématiques¹⁹⁶, l'édifice, dans son ensemble, a été étudié plus ponctuellement, à partir de 2002, dans le cadre d'opérations archéologiques programmées¹⁹⁷ (pl. 5). Grâce à ces travaux auxquels on se référera abondamment, on présentera ici une synthèse sur la construction du XI^e siècle, dont la chronologie relative de la crypte est désormais assez bien appréhendée : ainsi a-t-on bâti, autour du *martyrium* et des couloirs d'accès y attenants, un déambulatoire desservant cinq chapelles rayonnantes séparé de l'espace central par huit piliers très robustes. Dans un troisième temps, la salle centrale a été divisée par des colonnes supportant des voûtes d'arêtes.

2. Le *martyrium* et les couloirs d'accès

La partie occidentale de la crypte présente une disposition tout à fait singulière. Il s'agit en effet d'un espace transversal, largement développé et parfaitement intégré au parti architectural, appelé depuis le XIX^e siècle *martyrium*¹⁹⁸ (pl. 4). Bien qu'aucune source écrite n'atteste l'usage du terme pour désigner cette salle, il convient de souligner d'emblée le caractère exceptionnel de cet élément, comparable à celui de la crypte de Saint-Avit d'Orléans¹⁹⁹ (pl. 57, fig. 8), et des deux couloirs d'accès à la crypte qui y sont attenants (pl. 6, 7, fig. 9, 10).

Les données du sous-sol

Dans les années 1950, le D^r Lesueur ouvrit deux sondages dans la section orientale du couloir sud et à son débouché dans la crypte. Si le second fut comblé, le premier resta béant et fut l'objet d'une analyse stratigraphique

¹⁹⁵ MARTIN, RAPIN 2001. MARTIN 2002b. ARNAUD, MARTIN 2004. MARTIN 2004a.

¹⁹⁶ MARTIN 2001a. MARTIN 2001b.

¹⁹⁷ MARTIN 2002a. MARTIN 2003. ARNAUD 2004. ARNAUD 2005.

¹⁹⁸ BUZONNIÈRE 1849 : vol. 1, 305-307. TORQUAT 1857 : 367-372. SAINT-PAUL 1892 : 115-116. La définition proposée dans le *Dictionnaire historique de la langue française* en est la suivante : [...] MARTYRE n. m. (1080, *martirie* ; 1119, *martire*) représente *martyrium* « action de témoigner le Christ dans la persécution » et, par métonymie, « lieu où est enterré le martyr ». Le mot latin est un emprunt au grec *marturion* « témoignage, preuve » et, à l'époque chrétienne, « sanctuaire dédié à un martyr ». [...] La crypte ou chapelle contenant le tombeau d'un martyr a reçu son nom de MARTYRIUM (1840), réfection de *martyrion* (1740), en remplacement d'un ancien emploi de *martyre* (1546). [...] : REY 1995 : vol. 2, 1198-1199.

¹⁹⁹ MARTIN 2001b.

couplée à une étude de bâti des élévations en 2003 (pl. 4). Outre des questions méthodologiques évidentes, les travaux de Lesueur n'avaient en effet été l'objet d'aucun compte-rendu précis.

D'après les caractères stylistiques du *martyrium* et notamment l'emploi du petit appareil allongé pour sa construction, Lesueur avait considéré qu'il s'agissait d'un vestige carolingien autour duquel une crypte avait été bâtie par Robert le Pieux. Les données fournies par les sondages corroboraient cette hypothèse car il avait pu observer que le radier supportant la pile en moyen appareil située au sud de l'entrée du couloir méridional avait été plaquée contre la fondation du *martyrium*. L'angle de la salle reposait en outre sur un massif cruciforme débordant largement vers le sud et l'est, dans le collatéral sud de la crypte (fig. 11).

La reprise de ces données a fourni de plus amples informations. La maçonnerie cruciforme (US 6014) forme un niveau plan à $\pm 98,40$ m NGF et est appuyée sur le sol géologique, constitué à cet endroit de marne argileuse blanche (US 6029) apparaissant à $\pm 97,90$ m NGF (fig. 12). On peut l'interpréter comme un contrefort de fondation destiné à la mise en place de la fondation proprement dite du *martyrium*. Celle-ci est constituée par deux niveaux de maçonneries. Ainsi la partie inférieure (US 6017) vient-elle contre le massif cruciforme (6014) jusqu'à une altitude de $\pm 98,15$ m NGF. L'ensemble est ensuite surmonté par une seconde maçonnerie (US 6015) jusqu'à la cote $\pm 98,85$ m NGF où elle forme un ressaut pour la base de l'élévation, alors liée par un mortier de tuileau (US 6018) (fig. 13).

La tranchée de fondation du mur nord du couloir sud a ensuite été remblayée par différentes couches composées notamment par le sol naturel mais surtout de terre brune dans laquelle des éléments de construction ont été détectés (mortier, terre cuite) ainsi que des nodules d'argile (US 6035 à 6037 et 6049 à 6055) (pl. 8). C'est plus tard que fut mis en place le radier de fondation (US 6013) barrant l'extrémité orientale du couloir jusqu'à la cote $\pm 98,75$ m NGF pour soutenir la pile en moyen appareil (US 6012) située face à l'angle sud-est du *martyrium* (fig. 14).

On peut donc en conclure que la mise en place du *martyrium* et de ses murs latéraux fut la première partie de la crypte à avoir été réalisée. La création du couloir, au moins du côté sud, intervint dans une phase postérieure (pl. 9). On insistera également sur la mise au jour, dans la partie occidentale du sondage, de maçonneries antérieures à la construction du XI^e siècle, principalement caractérisées par l'emploi d'un mortier orangé²⁰⁰ (US 6001, 6005, 6008²⁰¹, 6085, 6089) (fig. 15, 16). En raison de la faible quantité de mobilier collecté²⁰², il reste difficile de préciser la disposition, la fonction et la datation de ces structures. Cependant, de nombreux fragments d'enduits peints et ceux, plus ténus, de mosaïques et de stuc, permettent d'ores et déjà d'envisager des constructions richement décorées. Quoi qu'il en soit, ces vestiges furent arasés lors du chantier du XI^e siècle. Ils contribuèrent à caler partiellement le nouvel édifice tout en conditionnant le développement du couloir sud et son niveau de circulation à l'extrémité occidentale. Ainsi les maçonneries antérieures (US 6001, 6002, 6008) affleurent-elles à $\pm 100,15$ m NGF (fig. 15, 16), impliquant une remontée brutale du sol à partir de 6,50 m environ du débouché dans la crypte (pl. 6). En outre, l'amorce de retour du mur nord (US 6003) à une longueur de 9,30 m a été appuyée contre ces murs (US 6001, 6002) (fig. 17).

Les élévations du martyrium et des murs intérieurs des couloirs

Le *martyrium* possède un plan simple (pl. 4). De 8,15 m de largeur intérieure pour une profondeur de 2,10 m, il atteint 12,90 m hors-œuvre. De 0,50 m d'épaisseur, la paroi orientale de la salle, juchée sur un mur-bahut en moyen appareil probablement restauré au XIX^e siècle après l'abaissement du niveau de sol de la crypte²⁰³ (fig. 7), présente un ordonnancement régulier : deux larges dossierets de 1,55 m encadrent trois travées de 2,70 m de largeur divisées par des demi-colonnes surmontées de chapiteaux sculptés en pierre

²⁰⁰ On précisera toutefois que l'une d'entre elles (US 6002) est liée par un mortier blanc très dur.

²⁰¹ On conserve très probablement la trace de sa démolition (US 6010).

²⁰² L'opération de 2003 visait au nettoyage du sondage de Lesueur laissé ouvert dans le couloir sud mais il n'y a pas eu à proprement parler de fouille des niveaux conservés.

²⁰³ TORQUAT 1857 : 367.

d'Apremont dont la composition est inspirée du corinthien antique ²⁰⁴ (fig. 18). Ces travées sont ouvertes par deux registres de *fenestellae* (à $\pm 101,15$ m NGF et à ± 103 m NGF) et une porte au nord (fig. 19).

Le *martyrium* se singularise du reste de la crypte par l'emploi presque exclusif d'un petit appareil allongé en calcaire du Nivernais ²⁰⁵ qui lui confère un caractère antiquisant indéniable. L'analyse de la travée nord a montré une construction homogène : les chaînes sont continues tant sur la paroi que sur les demi-colonnes maçonnées ²⁰⁶ ou les dossierets.

Elles se retournent vers l'ouest sur les murs internes des anciens couloirs d'accès où elles se poursuivent régulièrement sur environ 9,30 m de longueur (fig. 20). Au-delà, on en perd la trace au nord, où le mur est largement recouvert par un enduit tardif ²⁰⁷ (pl. 6). Dans le couloir sud, la maçonnerie se retournait transversalement : il n'en subsiste que le départ entre $\pm 98,90$ m NGF et $100,30$ m NGF, le reste ayant été arraché ²⁰⁸ (fig. 17). La construction demeure homogène, bien qu'on note sur leurs parois une alternance avec un moyen appareil allongé issu du même matériau. De même, la porte du *martyrium* montre quelques éléments de moyen appareil. Elle est

²⁰⁴ Le premier chapiteau, sur la demi-colonne sud, offre un aspect particulier par la dislocation du schéma antique. L'épannelage est faiblement articulé. Les registres d'acanthes ne sont plus présents que par des palmettes ciselées rappelant les stucs et reliées entre elles par des motifs curvilignes. Ainsi la corbeille reste-t-elle en grande partie lisse, seule une petite rosace se trouvant au centre. L'abaque a presque disparu et n'est souligné que par le haut de la corbeille, garnie de petites feuilles triangulaires situées sous de petites volutes d'angle incisées et s'enroulant à l'envers, comme sur les chapiteaux des arcatures murales. Le second chapiteau illustre le renouveau de la sculpture figurée. VERGNOLLE 1994 : 135-136. Ses trois faces sont délimitées par un monstre placé dans l'angle et dont la tête crachant des rinceaux fait office de volute. Leurs pattes postérieures reposent sur l'astragale, qui fait partie du bloc, et leurs antérieurs sont situés à proximité des épaules du personnage qui se situe sur chaque côté.

²⁰⁵ Le calcaire proviendrait de carrières proches de la Charité-sur-Loire (Nièvre), d'après les observations de Guy Pierre et de Michel Rautureau. Jean Bathellier avait fait préciser la localisation à la carrière de Bulcy, lieu-dit les Etiveaux : BATHELLIER 1952 : 194. On sait d'ailleurs que cette carrière de Bulcy était déjà en exploitation à l'époque gallo-romaine : REDON 1984.

²⁰⁶ Il s'agit là d'un caractère novateur pour le début du XI^e siècle. VERGNOLLE 1998.

²⁰⁷ Les murs nord et sud du couloir nord ont fait l'objet d'une couverture photographique exhaustive. La paroi sud a ainsi pu être remontée graphiquement et les maçonneries détournées sommairement sur une douzaine de mètres. Sur le mur nord, l'exercice a été rendu difficile. Un simple détournage de l'enduit et des maçonneries visibles est donc proposé.

²⁰⁸ Les couloirs ont en effet été prolongés probablement durant le chantier de reconstruction du XV^e siècle. Il reste toutefois difficile d'être catégorique sur la chronologie en l'état actuel des connaissances. On insistera donc simplement sur les irrégularités apparaissant en plan au droit des piles orientales de la croisée du transept de la fin du Moyen Âge : dans le couloir nord, il s'agit d'un arc doubleau surmonté par un arc de décharge et dans le couloir sud, on remarque une nette déviation du tracé vers le sud. Pour plus de précision sur le couloir sud, voir MARTIN 2003 et ARNAUD 2004. Le couloir nord reste à étudier dans sa totalité.

couverte par un linteau tripartite soulagé par un arc de décharge surmontant un tympan constitué par deux dalles dressées²⁰⁹ (fig. 22).

Une ligne de trous de boulins est visible sur la façade du *martyrium* à $\pm 100,60$ m NGF. Ils ont été bouchés systématiquement. Dans les couloirs, d'autres exemples ont été détectés (pl. 7). Il reste cependant difficile d'être catégorique en raison de plusieurs campagnes de rejointoiement et d'enduit mais une nouvelle ligne se devine à $\pm 101,05$ m NGF dans le couloir nord (pl. 6).

La majeure partie de la façade du *martyrium*, entre $\pm 99,70$ m NGF et ± 103 m NGF, est liée par un mortier de tuileau²¹⁰ dont les joints sont légèrement rubanés. Son emploi doit être souligné car on ne le rencontre que ponctuellement dans les autres maçonneries de la crypte. Il en va ainsi de la base de l'élévation du mur nord du couloir sud (fig. 13), des cintres des arcatures murales du collatéral sud et de l'absidiole nord (pl. 10), des lits de pose du linteau de la baie sud de la chapelle axiale (pl. 11) ou encore des sommiers des voûtes d'arêtes retombant sur les chapiteaux du *martyrium*. On remarquera également l'emploi très limité des calages de terre cuite, sans doute en raison du recours à un matériau relativement facile à tailler et à l'importante épaisseur des joints.

L'intérieur de la salle présente les mêmes caractéristiques (fig. 23). Les assises sont régulières sur les quatre murs, ce qui laisse présager son homogénéité. Les lunettes des parois nord et sud ont servi à placer le coffrage de la voûte en berceau continu²¹¹ qui couvre l'espace. Les quatre *fenestellae* monolithes qui ajouraient le *martyrium* au niveau inférieur et la porte présentent une feuillure, signe évident qu'elles possédaient autrefois un système de fermeture. En outre, on observe deux niches quadrangulaires de 0,40 m de hauteur sur le mur ouest de la construction à $\pm 100,75$ m NGF. De fonction inconnue, elles présentent la particularité d'être bâties avec des remplois de sarcophages : ainsi distingue-t-on un fragment de couvercle orné d'un chrisme (fig. 24) et au moins deux angles de cuves, ce qui a parfois

²⁰⁹ Chanfreinées sur leurs bords, ces dalles sont en remploi. ARNAUD 2005 : 17. En outre, la construction s'est affaïssée, entraînant une fissure sur le linteau. Il a été consolidé par du mortier à une date indéterminée. ARNAUD 2005 : 22.

²¹⁰ Ce mortier, déjà observé dans le couloir sud, a été enregistré comme s'agissant du « type 3 ». ARNAUD 2004 : 20. ARNAUD 2005 : 27.

conduit à penser que l'ensemble de la salle avait été bâtie avec des matériaux de récupération de la zone d'inhumation du haut Moyen Age ²¹². Le relevé de la façade n'a pas confirmé cette interprétation mais il semble néanmoins que le module mince et allongé de l'appareil de la salle soit une évocation monumentale d'une telle pratique ²¹³ (pl. 6, 7).

Au-dessus de ± 103 m NGF, la façade du *martyrium* montre un changement radical des modes de construction. Le moyen appareil de calcaire de Beauce a alors été employé (fig. 22). Il est lié par un mortier blanc et possède des joints lisses et débordants. On distingue trois assises au sein desquelles s'ouvrent trois *fenestellae* immédiatement sous les voûtes d'arêtes. Dans la baie nord, il subsiste une trace de solin attestant un aménagement en pente devant s'ouvrir dans la croisée du transept de la collégiale du XI^e siècle ²¹⁴. S'il ne fait pas de doute que cette maçonnerie appartienne au parti architectural primitif, il est intéressant de constater que le niveau d'interruption de la construction en petit appareil allongé correspond à la mise en place du voûtement de la salle transversale et des couloirs. Le chantier a ensuite été poursuivi d'une part par l'exhaussement de la façade du *martyrium* et le voûtement de la salle centrale de la crypte – on y reviendra – et d'autre part par le voûtement des couloirs qui nécessitait la construction des murs extérieurs.

Les murs extérieurs des couloirs et les voûtements

Il convient de dissocier la construction des murs extérieurs des couloirs et les voûtements qu'ils soutiennent car il apparaît rapidement qu'ils ne sont pas homogènes et qu'ils ont été bâtis après la mise en place du *martyrium*, comme l'a révélé l'examen stratigraphique à l'extrémité orientale du côté sud de la crypte (pl. 9, fig. 14). Par le caractère symétrique des dispositions, il y a tout lieu de croire, en l'attente de relevé, que le couloir nord pose d'une façon générale des problèmes similaires à celui étudié au sud. On présentera ici de

²¹¹ Il subsiste les négatifs des pale-panches sur l'intrados de la voûte.

²¹² MARTIN 2001b.

²¹³ On reviendra sur cet aspect. Voir *infra*, p. 269-274.

²¹⁴ ARNAUD 2005 : 20.

façon synthétique les observations réalisées en 2003 en complément des données issues du sous-sol déjà évoquées plus haut ²¹⁵.

Les deux couloirs montrent, sur leur mur externe, une pile de 1,60 m de largeur montée en moyen et grand appareils de calcaire de Beauce alternant avec des assises de petit appareil allongé en calcaire du Nivernais (US 6012) (pl. 9). L'ensemble est lié par un mortier gris clair dont quelques joints rubanés conservent encore des traces de badigeon blanc (fig. 25). Ces supports, parfaitement chaînés aux murs des collatéraux, soutiennent un arc fourré dont l'intrados culmine à $\pm 102,50$ m NGF. Par leur position, on peut déduire qu'il s'agit des extrémités des bras de transept dont la façade du *martyrium* poursuit l'alignement dans la partie centrale de la crypte (pl. 4). Ces maçonneries sont ensuite relayées vers l'ouest par une construction en petit appareil relativement grossier mais néanmoins bien réglé sur 7 à 8 m (US 6006) (fig. 25).

Dans le couloir sud, l'enduit tardif qui recouvre le mur est tombé en de larges zones. Ces grandes lacunes ont permis d'observer quelques moellons disposés en épis ²¹⁶ (pl. 9), parfois mêlés à des fragments de briques. Une ligne de trous de boulins couverts par de petits linteaux a également été repérée à $\pm 100,50$ m NGF. En outre, il reste difficile de déterminer la part éventuelle de remploi : on note en effet la présence en deux endroits de fragments de terre cuite pris dans un petit bloc de mortier de tuileau attestant la reprise d'éléments d'une construction antérieure. Enfin, toute une partie du bas du mur a conservé son enduit d'origine (entre $\pm 99,20$ m NGF et ± 100 m NGF) (pl. 9).

Dans les années 1950, un sondage réalisé dans le mur a prouvé le retour du parement de la pile (US 6012) vers le sud, accréditant l'hypothèse de l'extrémité du bras de transept. Le nettoyage effectué en 2003 a permis d'observer l'arrière d'une maçonnerie constituée de pierre taillées en dépouille (US 6019) contre laquelle a été plaqué le mur en petit appareil (US 6006) ²¹⁷ (fig. 25). L'ensemble vient buter contre la pile d'entrée du couloir (US 6012). Probablement ne s'agit-il pas d'une construction antérieure mais de l'arrière du

²¹⁵ MARTIN 2003.

²¹⁶ Néanmoins, il ne s'agit pas de véritables assises en *opus spicatum*.

²¹⁷ MARTIN 2003 : 36.

parement sud du couloir. Le soin apporté à la construction montre non seulement l'importance des moyens mis en œuvre mais aussi une qualité probablement liée à la déclivité du terrain vers le sud.

Dans le couloir nord, la lecture de la maçonnerie est peu aisée en raison de la présence d'un enduit tardif assez épais (pl. 9). On remarque d'ailleurs que celui-ci forme un bourrelet à sa base et qu'il a ainsi conservé le négatif du niveau de sol de la fin du Moyen Age : un faible pendage aboutissant dans la crypte par une volée d'au moins six marches. La partie basse du mur est toutefois visible : elle montre une nouvelle fois la construction en petit appareil réglé sur un ressaut de maçonnerie situé à $\pm 99,95$ m NGF (fig. 26).

Au-delà de 7,50 m de longueur apparaissent des perturbations. Dans le couloir sud, la plus évidente est l'aménagement d'une baie de profil surbaissé (entre $\pm 101,70$ m NGF et $\pm 102,85$ m NGF), autrefois fermée par une grille dont on conserve les trous d'ancrage (fig. 27). Très bien appareillée, sa facture permet de l'attribuer au plus tôt au bas Moyen Age. Elle pose d'ailleurs la question de l'état de conservation de l'édifice car elle ouvrait, de façon singulière, sous le bras sud du transept (pl. 4). Cet élément implique donc soit une prise de jour au sein d'une partie ruinée de l'église, soit une autre fonction dont le sens échappe pour le moment. Au ras du niveau de circulation actuel ($\pm 100,30$ m NGF), on note également la présence d'un empiètement de maçonnerie antérieure (US 6085) (pl. 9). Dans le couloir nord, les indices demeurent flous en l'absence d'une analyse fine du bâti. Cependant, on pourrait deviner, en reportant les cotes obtenues dans le couloir sud, l'interruption de la maçonnerie en petit appareil après 7,30 m de longueur environ (pl. 9). Elle semble ensuite relayée par une construction plus grossière en moellons et correspond à une rupture de pente du niveau de circulation actuel du couloir (fig. 28). Quoi qu'il en soit, un sondage partiel des surfaces enduites des couloirs semble indispensable pour une meilleure compréhension de ces espaces.

Les couloirs donnent l'image de corridors développés sous l'ensemble de la construction (pl. 4). Toutefois, si on peut déterminer un projet cohérent

dans les différentes maçonneries qui les constituent sur environ 9 m de longueur, il va de soi que les couvrements actuels en berceaux continus ont été l'objet de reprises. Dans le couloir nord, la présence de l'enduit tardif occulte totalement l'intrados de la voûte. Dans le couloir sud en revanche, on remarque qu'il existe trois sections distinctes.

La première d'entre elle culmine à $\pm 102,75$ m NGF et correspond à la largeur de la pile située à l'entrée (US 6012) (fig. 29). L'indépendance de cet arc très robuste se comprend aisément car, on l'a vu, il s'agit de l'alignement du mur oriental du transept poursuivi par la façade du *martyrium*. Ainsi a-t-on dû le mettre en place indépendamment de façon à ce qu'il serve d'étrésillon.

La seconde section a probablement été coffrée peu de temps après la première et atteint la même altitude (fig. 30). Elle se développe en berceau continu sur 3,65 m de longueur et présente, à l'ouest, un arc clavé. Elle conserve encore par endroit des traces de badigeon blanc appliqué directement sur le coffrage, recouvert tardivement par un enduit présent dans toute la crypte.

La troisième section d'adapte à l'extrémité de la seconde puis change progressivement de profil en s'adaptant à la fois aux irrégularités du plan et des élévations des murs (fig. 31). Ainsi ne distingue-t-on aucune reprise à la pénétration de l'intrados de la grande baie (US 6086) du mur sud. Son niveau, en revanche, ne semble pas compatible avec le piédroit (US 6028) réaménagé sans doute tardivement dans le mur nord (pl. 6, fig. 32). Constituée de nombreux remplois de tuiles et de blocs minces et allongés en calcaire du Nivernais (fig. 32), sa présence remonte à des transformations à la fin du Moyen Age ou de l'époque moderne.

L'extrémité occidentale de la seconde section correspond en fait au milieu de la longueur du couloir primitif, au-delà de la pile d'entrée (US 6012). En outre, la partie basse des murs présente vers l'est moins de soin, notamment sur la paroi nord (pl. 6, 9). On a vu également que le niveau de circulation du couloir, probablement conditionné par le ressaut de fondation du mur nord situé à $\pm 98,80$ m NGF, était contraint par une construction antérieure arasée à $\pm 100,20$ m NGF au XI^e siècle (fig. 15, 16). Aussi peut-on formuler l'hypothèse d'un net changement de niveau du voûtement, peut-être par l'intermédiaire

d'un mur diaphragme supporté par l'arc, de façon à couvrir une volée de marches.

3. Le déambulatoire et les chapelles rayonnantes

Le déambulatoire comporte neuf travées trapézoïdales et dessert cinq chapelles rayonnantes dont le plan affecte la forme d'un fer-à-cheval (pl. 4). Précédé à l'ouest par des collatéraux se développant sur deux travées, il contourne la salle centrale de la crypte, ceinturée par d'imposantes maçonneries. Les relevés du couloir annulaire et des absidioles ont fourni de précieux renseignements tant sur l'intérieur que sur l'extérieur de la construction du XI^e siècle.

L'hémicycle et les collatéraux

Les collatéraux de la crypte et le déambulatoire sont délimités de la salle centrale par de puissants piliers (fig. 33) : les quatre premiers, à l'ouest, sont de plan quadrangulaire ²¹⁸, les quatre autres affectant un plan trapézoïdal adapté à la courbure de l'abside ²¹⁹. Soutenant des arcs fourrés, toutes ces maçonneries très robustes et sans articulation sont montées en moyen appareil de calcaire de Beauce montrant des variations de couleur ²²⁰, ainsi que quelques blocs de calcaire du Nivernais ²²¹. Les joints sont épais (0,04 m d'épaisseur en moyenne) et présentent de nombreux calages de terre cuite, comme dans la salle centrale de la cathédrale de Chartres (fig. 34).

²¹⁸ Seuls les deux premiers sont couronnés par une imposte à cartouche qui trouve écho à la fois sur la face occidentale des deux piles suivantes, à l'est, et sur les dosserets de la façade du *martyrium*.

²¹⁹ En 2002, le levé d'un nouveau plan de la crypte a montré que la différence de largeur entre l'abside (7 m) et la façade du *martyrium* (8,90 m) avait été rachetée par le désaxement des piliers situés immédiatement à l'est du *martyrium* et par les premiers piliers de l'abside qui présentent un plan légèrement trapézoïdal. Cette réduction significative de la largeur du vaisseau central de l'édifice, perceptible jusque dans l'élévation de la construction du XV^e siècle, pourrait trouver son explication dans les problèmes posés par le voûtement en cul-de-four de l'abside du XI^e siècle.

²²⁰ Les blocs sont beaucoup plus sombres, tirant sur le noir, et sont très vacuolaires dans les piles de l'abside. Toutefois, il s'agit bien du même matériau dont on devine des bancs différents.

²²¹ Ce calcaire plus tendre est notamment employé pour les impostes.

Chaque ouverture vers l'abside se trouvait dans l'axe de la chapelle qui lui correspondait (pl. 4), comme l'illustre encore l'absidiole nord, unique exemple dont le volume soit aujourd'hui dégagé (fig. 35). Les parties hautes de la chapelle axiale sont visibles depuis l'abside, ainsi que la voûte d'arêtes du déambulatoire (fig. 36). Celui-ci, comblé sur environ 2 m de hauteur seulement à cet endroit, permet d'accéder aux soubassements de la chapelle axiale du ^{xv}^e siècle (fig. 37).

Parfaitement chaînés avec l'issue des couloirs d'accès attenants au *martyrium*, les collatéraux de la crypte (pl. 9) situés de part et d'autre des six travées immédiatement à l'est de la façade du *martyrium* ne sont pas strictement parallèles mais montrent un léger désaxement vers l'est, de façon à réduire la largeur du monument à l'entrée du déambulatoire (pl. 4). Bâti en alternance de moyen appareil de calcaire de Beauce et de petit appareil allongé de calcaire du Nivernais, ces collatéraux, encore largement recouverts par des lambeaux d'enduit tardif, présentent des dispositions similaires au nord comme au sud, où plusieurs transformations ont eu lieu.

Ainsi le collatéral nord (fig. 38) se développe-t-il sur deux travées rythmées en partie basse par une arcature murale reposant alternativement sur un pilastre chanfreiné ou sur une colonnette à chapiteau « *d'inspiration carolingienne [...]* » qui constitue « *l'un des rares exemples de continuité avec le passé dans la vallée de la Loire au début de l'art roman.* »²²² Tous présentent un épannelage cubique dans la partie supérieure et tronconique dans la partie inférieure où l'astragale fait toujours partie du bloc (fig. 39). Le vocabulaire ornemental, directement puisé dans la sculpture carolingienne, varie entre les végétaux stylisés²²³ et les motifs géométriques²²⁴. A cet endroit, le mur est constitué du même appareil allongé en pierre du Nivernais que la façade du *martyrium*, appareil dont l'emploi est interrompu au niveau supérieur des claveaux des arcatures (fig. 40). En partie supérieure, la construction est relayée par du moyen appareil en calcaire de Beauce jointoyé

²²² VERGNOLLE 1985 : 146.

²²³ Couronne de grosses feuilles stylisées, grandes feuilles placées dans les angles du bloc et remontant jusque sur l'abaque, feuilles stylisées par des lignes courbes, rosace centrale.

²²⁴ Lignes obliques formant des triangles, lignes horizontales incisées créant des motifs cordés, cartouche en zigzags, volutes s'enroulant toujours sur elles-mêmes à l'envers.

par des lits de mortier épais. Le mur était ouvert par deux baies fortement ébrasées, aujourd'hui condamnées. Les voûtes d'arêtes qui couvrent cet espace s'élancent sur des impostes à cartouche dont le décentrement sur la surface murale s'accorde avec l'implantation des piles quadrangulaires qui délimitent la salle centrale.

Au sud, la construction présente les mêmes caractéristiques mais elle se trouve à une altitude inférieure car le sol de la crypte montre un pendage vers le sud (0,25 m de dénivellation pour une longueur de 16,50 m) (pl. 9). On remarque également que l'emploi de l'appareil allongé semble simplement limité à trois assises au-dessus de l'extrados de l'arcature (fig. 41). Toutefois, le mur a considérablement souffert des transformations postérieures. Comme dans la salle centrale, on constate ainsi le montage en sous-œuvre d'un arc doubleau fourré dont le piédroit a occulté une partie de l'arcature murale. Il n'en subsiste que l'extrémité occidentale car le reste du décor, ainsi que les deux baies primitives, ont été largement amputés par le percement d'un escalier dans la première travée (fig. 41) et d'une large baie, plus tard condamnée, dans la seconde (fig. 42).

Le déambulatoire et la chapelle rayonnante nord

A l'intérieur de la crypte, l'attention a été portée sur la chapelle nord et sur la travée nord du déambulatoire, dont les volumes sont conservés dans leur totalité (pl. 10). Ainsi a-t-on pu constater que l'absidiole nord montre une construction parfaitement homogène dans la continuité du collatéral nord et de la travée de déambulatoire attenante (fig. 38). Les techniques de construction ne varient donc pas et on observe la même alternance irrégulière d'appareillage en calcaire de Beauce (moyen appareil) ou en calcaire du Nivernais (petit appareil allongé). On compte quelques trous de boulins détectés à une altitude de $\pm 100,80$ m NGF ainsi que quelques calages de brique ou de tuile. Les impostes à cartouche du collatéral et du déambulatoire se retournent à l'entrée de la chapelle et s'interrompent sans amortissement.

L'élévation primitive du déambulatoire n'est conservée que sur une très faible longueur d'environ 0,35 m, en retour du piédroit de la chapelle nord ²²⁵. On voit nettement qu'il a été renforcé (pl. 10, fig. 43) : une maçonnerie en moyen appareil est plaquée de part et d'autre du tracé primitif du couloir, réduisant sa largeur de 2,70 m à 1,90 m. Elle soutient un berceau plein cintre continu coffré doublant la voûte originelle. Une baie permettait l'éclairage du couloir, même après qu'il ait été consolidé ²²⁶.

Ce repentir a également été détecté à l'entrée sud du déambulatoire où, malgré la condamnation du couloir annulaire, on distingue nettement le montage en sous-œuvre d'un arc doubleau, selon le même principe qu'entre la première et la seconde travée du collatéral sud ou au sud de la chapelle axiale (fig. 36). A l'évidence, l'ensemble de la circulation a été renforcée. On y reviendra avec l'étude de la salle centrale.

De 4,30 m de hauteur, la chapelle nord s'élève sur un plan en fer-à-cheval de 2,80 m de profondeur pour 2,70 m de largeur (fig. 35). On y accède en franchissant une marche (US 1016) fonctionnant avec les vestiges d'un niveau de tomettes (US 1013, 1014, 1015) ²²⁷ scellé par un enduit tardif (Usb 1012). Badigeonné de blanc et portant des traces de noir, de rouge et de jaune, cet enduit conserve, en partie inférieure, le négatif d'un autel. Voûtée en cul-de-four dont le sommet est majoritairement maçonné de tuiles, l'absidiole était éclairée par trois baies en plein cintre. Les deux baies les plus à l'ouest ont été bouchées (Usb 1002, 1004) après que leur ébrasement ait été enduit (Usb 1003, 1005). La troisième fut agrandie et plusieurs fois enduite (Usb 1007, 1008, 1009, 1012) avant d'être condamnée à son tour (Usb 1006), nécessairement après les deux autres puisque l'enduit recouvrant leur bouchage (Usb 1012) passe sur son ébrasement (pl. 10).

La surface murale intérieure est totalement inarticulée, à l'exception de deux arcatures murales (pl. 10, fig. 35, 43). Comme dans le cas des arcatures

²²⁵ On y observe d'ailleurs au moins un remploi de sarcophage traversant, formant également le piédroit de la niche orientale de la chapelle.

²²⁶ Cette baie fut condamnée lors des travaux de la fin du Moyen Age.

²²⁷ Ces éléments ont été vus après un léger balayage du sol de la chapelle directement au pied des maçonneries afin de faire éventuellement apparaître les limites inférieures des enduits encore en place pour les relever. Quelques fragments d'un niveau de sol subsistent, ainsi que le niveau de mortier destiné à leur pose.

basses des collatéraux de la crypte, la maçonnerie (Usb 1001) a été appareillée avec deux modules différents. Une nouvelle fois, cette coexistence de matériaux et de modules différents est très homogène dans sa mise en œuvre. Les angles et la partie supérieure de la paroi présentent majoritairement le moyen appareil de calcaire de Beauce. L'appareil allongé de calcaire du Nivernais a été employé plutôt pour les parties basses, jusqu'à l'appui des baies, et pour les cintres des arcatures. On remarque que leurs petits claveaux cunéiformes ont été montés au mortier de tuileau, alors que le reste de la maçonnerie est liée par un mortier gris clair. L'un d'entre eux porte d'ailleurs une courte mention gravée (fig. 44) :

SCS STE
PHANVS ²²⁸.

En raison de sa très faible profondeur, sans doute s'agissait-il d'une simple marque de chantier destinée à être recouverte ²²⁹ : plusieurs couches d'enduit ont en effet été détectées directement sur la pierre (pl. 10, fig. 45) ²³⁰. On rappellera qu'Helgaud a fait mention d'un autel dédié à saint Etienne dans la collégiale sans en préciser la localisation ²³¹. Ainsi l'inscription aurait-elle pu servir d'indication pour l'achèvement des travaux, et notamment l'application d'enduits sur une grande surface inarticulée propice à recevoir des peintures.

L'absidiole axiale

L'absidiole axiale apporte des informations capitales sur l'édifice (pl. 11). Bien que condamnée jusqu'à une altitude de $\pm 102,50$ m NGF

²²⁸ Il s'agit du second claveau gauche de la niche occidentale.

²²⁹ Selon Cécile Treffort, cette épigraphie « *n'est pas véritablement officielle ou monumentale et serait plutôt à classer dans les 'graffitis', sans la connotation péjorative que ce terme revêt de nos jours. Elle est simplement grattée – griffée ? (la terminologie n'est malheureusement pas très arrêtée sur ce problème) de manière superficielle, et non sculptée profondément. Sa situation, sur un claveau latéral, montre également son caractère informatif et peut-être temporaire (revêtu ensuite d'un enduit ?), et non une fonction de publicité plus large. Pour ce qui est de la date, la seule chose que l'on puisse dire est qu'il n'y a aucune lettre onciale (notamment les E), ce qui nous placerait plutôt avant le XII^e siècle, avec quelques réserves dues au genre particulier de l'inscription.* »

²³⁰ La première présente un décor de faux joints rouges sur fond blanc (Usb 1010) et la seconde des traces d'orangé, de rouge et de noir sur fond blanc (Usb 1011) ; elle recouvre la première (Usb 1010).

²³¹ BAUTIER, LABORY 1965 : 109.

(fig. 36), elle permet de faire la connexion stratigraphique entre l'intérieur et l'extérieur de la crypte, visible dans le soubassement de la chapelle du xv^e siècle ²³² (fig. 37). On y observe en effet non seulement l'élévation extérieure proprement dite de l'absidiole du xI^e siècle mais aussi les deux travées de déambulatoire qui y sont attenantes au sud comme au nord, ainsi que le départ de la chapelle rayonnante nord-est (fig. 46, 47).

La chapelle présente les mêmes caractéristiques que l'absidiole nord. A l'origine, elle se développait sur un plan en fer-à-cheval de 2,80 m de profondeur pour 2,70 m de largeur pour des murs de 1,30 m d'épaisseur ; elle était voûtée en cul-de-four (fig. 36) et éclairée par trois baies (fig. 48). A l'extérieur, elle était épaulée par deux contreforts. Dans une phase postérieure, la chapelle a subi de profondes transformations : un mur plat a été aménagé à l'est (Usb 2004), entraînant l'arasement de son tracé semi-circulaire jusqu'à $\pm 102,50$ m NGF et la perforation de son couverture pour l'ouverture d'une baie axiale quadrangulaire (fig. 49). Celle-ci était fermée par une grille dont il subsiste les trous de scellement. On y reviendra avec les travaux du xv^e siècle ²³³.

A l'extérieur (pl. 11, fig. 46, 47), le parement primitif (Usb 2001) s'apparente au traitement intérieur de la partie nord de la crypte (pl. 10, fig. 35, 43). On observe toujours l'alternance irrégulière du moyen appareil de calcaire de Beauce et de petit appareil allongé de calcaire du Nivernais montés avec un mortier gris clair et quelques calages de terre cuite, sans trace de reprise. On notera toutefois que l'emploi des modules les plus minces semble plus dense sur le côté nord de la chapelle (pl. 11). Quoi qu'il en soit, les assises sont relativement régulières : trois trous de boulins sont visibles sur le côté sud de l'absidiole, l'un à $\pm 102,00$ m NGF, les deux autres à $\pm 103,25$ m NGF ; malgré le rejointoiement de la majeure partie de la maçonnerie à la fin du Moyen Age, on en devine trois autres, cette fois bouchés, à $\pm 104,50$ m NGF mais ils

²³² Les soubassements de la chapelle du xv^e siècle montrent d'ailleurs deux remplois évidents de la construction du xI^e siècle : une imposte à décor en damier dans le mur sud et un fragment de base de colonne d'un diamètre imposant dans la condamnation de sa baie nord-est.

semblent alignés moins strictement. Les angles entre le déambulatoire, les absidioles et les contreforts sont traités par des chaînes régulières. Le contrefort sud présente d'ailleurs un ressaut à $\pm 101,50$ m NGF (fig. 46) ; il a été partiellement monté en grand appareil de calcaire de Beauce.

L'ébrasement des baies a pu être directement appréhendé au sud de la chapelle d'axe (fig. 48). De 0,70 m de largeur à l'intérieur, les ouvertures ne mesurent plus que 0,20 m de largeur à l'extérieur où elles sont couvertes par un linteau monolithe échancré de calcaire de Beauce. On a observé, pour la baie sud, une mise en œuvre particulière : son linteau a en effet été monté avec du mortier de tuileau (pl. 11), selon une caractéristique déjà vue pour les premières assises de l'élévation du couloir sud (pl. 6, fig. 13), la façade et les retombées des voûtes du *martyrium* ou encore les cintres des arcades du collatéral sud ou de l'absidiole nord.

La baie de la travée sud du déambulatoire présente les mêmes caractéristiques (fig. 46). Dans la travée nord, on remarque que la construction a subi des désordres importants (pl. 11, fig. 47). Le linteau et les parties supérieures des piédroits ont disparu. Sans doute la baie s'écroula-t-elle car elle fut bouchée et le parement supérieur du mur fut largement repris (Usb 2007). Cette condamnation eut probablement lieu assez tôt car on ne détecte pas d'enduit dans l'ébrasement de la baie, à la différence de toutes les autres (Usb 2002, 2015) qui furent maçonnées de l'intérieur à la fin du Moyen Age (Usb 2003, 2021).

Ce détail est important pour cerner la chronologie relative de cette partie de la crypte : certes, les enduits en question (Usb 2002, 2015) sont en effet absents des voûtes primitives du déambulatoire car ils sont tardifs. Le renforcement en sous-œuvre du couloir annulaire par de larges arcs doubleaux (fig. 36), déjà mentionnés dans le collatéral sud et la travée du déambulatoire attenante à l'absidiole nord, est donc nécessairement antérieur à leur application. Toutefois, les voûtes ne comportent aucune trace de l'enduit fin à badigeon jaune (Usb 2018) visible sur l'arc d'entrée de la chapelle (fig. 50). On peut donc émettre l'hypothèse qu'une faiblesse de la construction primitive

²³³ Une baie probablement quadrangulaire a également été réaménagée sur le côté sud de l'absidiole nord-est (Usb 2004) au cours du ^{xv}^e siècle. Elle a ensuite été occultée par le mur nord du soubassement de la chapelle axiale de la collégiale.

a motivé très tôt le renfort systématique du couloir annulaire, comme on le verra dans une autre travée du déambulatoire et surtout dans toute la salle centrale.

La chapelle rayonnante sud-est

Une autre partie extérieure de la crypte a pu être détectée dans le soubassement de la chapelle sud-est du ^{xv}^e siècle. Il s'agit du côté ouest de l'absidiole sud-est, de la travée de déambulatoire qui y est attenante ainsi que du départ de la chapelle rayonnante sud ²³⁴ (pl. 12, fig. 51). Comme la chapelle axiale, on constate l'aménagement d'un mur plat (Usb 3008) qu'il faut rattacher aux travaux du ^{xv}^e siècle (fig. 52). Toutefois, il ne subsiste donc aucun doute quant à la présence de cinq chapelles rayonnantes dans la construction du ^{xi}^e siècle.

L'ensemble des caractéristiques observées jusqu'à présent se retrouve une nouvelle fois. La construction primitive est largement conservée (Usb 3011) et montée principalement en moyen appareil de calcaire de Beauce lié par un mortier gris clair (fig. 51). Les calages de terre cuite restent fréquents mais l'alternance avec l'appareil allongé semble ici moins importante (pl. 12) : les principaux éléments semblent correspondre à une assise de réglage située à $\pm 103,10$ m NGF au sein de laquelle on devine un trou de boulin bouché ²³⁵. Les angles entre le déambulatoire et les absidioles montrent toujours des chaînes régulières.

Les baies sont couvertes par un linteau monolithe échancré en calcaire de Beauce mesurant environ 0,75 m de longueur. Comme au nord de la chapelle axiale, on remarque que le linteau de la travée sud du déambulatoire s'est fracturé (pl. 12, fig. 51). Les lézardes observées en partie supérieure et

²³⁴ Le relevé effectué dans le soubassement méridional de la chapelle du ^{xv}^e siècle n'a pas donné d'information sur la construction du ^{xi}^e siècle, sans doute très largement chemisée par un massif quadrangulaire. On évoquera cette question avec le chantier de la fin du Moyen Age.

²³⁵ Cette assise semble se poursuivre car elle est également visible sur la chapelle axiale. Le niveau n'y est pas isolé mais au sein d'autres assises d'appareil allongé. Des trous de boulins y ont également été observés à une altitude voisine. En outre, on remarquera que la cote altimétrique correspond à celle du changement de modules et de matériaux sur la façade du *martyrium*. On a vu plus haut que ce niveau pourrait être interprété comme un arrêt pour le voûtement de la salle transversale et des couloirs d'accès.

également visibles sur la chapelle sud-est sont probablement à mettre en rapport avec cette faiblesse. Une importante reprise eut lieu : la baie fut condamnée et le parement supérieur du mur fut largement repris (Usb 3012). Une nouvelle fois, on note que le bouchage de l'ouverture a été fait de l'extérieur. La baie de la chapelle, maçonnée de l'intérieur, conserve quant à elle un enduit à badigeon blanc (Usb 3013) dans son ébrasement.

Il y a donc tout lieu de croire que la crypte a très tôt montré des problèmes de stabilité. Les transformations de la fin du Moyen Age et les remblais actuels ne permettent pas de connaître la puissance des fondations de la construction du XI^e siècle. Toutefois, on constate que les désordres sont apparus sur un axe nord-est / sud-ouest, c'est-à-dire précisément à l'endroit où le contrebutement de l'édifice était rendu difficile par le pendage du coteau vers le sud-est (pl. 4). On verra que ce problème est loin d'avoir été isolé et qu'il a entraîné la reprise de la majeure partie de la salle centrale de la crypte.

4. L'aménagement de la salle centrale

Divisée en trois galeries, la salle centrale de la crypte est rythmée de manière discontinue par deux files de supports. Elle présente un aspect composite souligné par la découverte des colonnes à chapiteaux au sein de maçonneries de renfort.

Colonnes et chapiteaux

L'abside est divisée en six travées de plan irrégulier par quatre supports indépendants et six supports engagés répartis contre les piles de l'hémicycle (pl. 4). Montées en moyen appareil à joints épais et calages de terre cuite, ces maçonneries supportent des arcs doubleaux fourrés et massifs. C'est au sein de deux files centrales qu'on mit au jour, en 1953, une série de six chapiteaux en pierre d'Apremont²³⁶ surmontant des colonnes qui soutenaient les voûtes d'arêtes primitives de la crypte (fig. 53). Outre l'intérêt du vocabulaire décoratif des six œuvres de la salle centrale, leurs caractéristiques techniques

permettent de mieux comprendre la chronologie du chantier. Les colonnes orientales ont en effet été littéralement engagées dans les piles du rond-point, ce qui indique que l'aménagement de l'espace central est intervenu dans une phase postérieure à l'édification de l'hémicycle. Toutefois, la différence de traitement entre ces supports engagés et les demi-colonnes parfaitement maçonnées de la façade du *martyrium* (fig. 19, 22) n'indique probablement pas un repentir mais plutôt une hésitation, selon un phénomène très fréquent dans les édifices de l'an mil ²³⁷.

D'environ 0,40 m de diamètre et espacées de 2,30 m en moyenne, les colonnes primitives sont maçonnées. Deux d'entre elles possèdent un astragale : la première et la troisième de la file nord (fig. 54 : E et A). Dans les autres cas, l'astragale est en effet dans le bloc du chapiteau.

La découverte de 1953 a considérablement enrichi l'importance attribuée au décor de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans. La question a tout d'abord été soulevée par le biais de la sculpture, ce qui a conduit à émettre l'hypothèse d'un réaménagement de la salle centrale durant la seconde moitié du XI^e siècle ²³⁸. Cependant, l'analyse archéologique de la crypte a montré que l'ensemble du corpus sculpté appartenait bien au projet primitif ²³⁹. Ainsi les chapiteaux fournissent-ils de précieux indices sur la sculpture des premières années du XI^e siècle. Cinq d'entre eux possèdent un décor végétal alors que le sixième est figuré (fig. 53, 54 : E) et qu'il a conservé sa polychromie d'origine. Le déséquilibre de ces données invite, dans un premier temps, à s'interroger sur cette différence évidente. Si le chapiteau présente des traces de peinture, il faut considérer sa sculpture comme achevée.

Les personnages représentés sur les quatre faces sont traités en bas-relief (fig. 55) : deux figures nues à l'ouest (fig. 55 : C) et à l'est (fig. 55 : A) et deux habillées, sans doute en position d'orant sur les faces latérales (fig. 55 : B). En revanche, les fauves qui marquent les angles atteignent presque le haut-relief. La corbeille reste visible derrière eux et a été colorée en noir. Le reste du

²³⁶ Il s'agit du même matériau que les chapiteaux du *martyrium*.

²³⁷ VERGNOLLE 1996. VERGNOLLE 1998 : 169. VERGNOLLE 2000.

²³⁸ LESUEUR 1957 : 190-196. ROUSSEAU 1975 : 465-468. BERLAND 1980 : 172-175. DURLIAT 1994 : 178-180.

²³⁹ BATHELLIER 1955. GRODECKI 1958. VERGNOLLE 1985 : 141-152. VERGNOLLE 1994 : 128-

travail consiste simplement en quelques rehauts rouges pour les personnages ou les fauves. En somme, ce décor plutôt rudimentaire ne semble pas achevé, comme en témoignent la pauvreté de la palette, la simplicité du traitement ou les oublis du peintre ²⁴⁰.

Les cinq autres chapiteaux de la salle centrale, découverts dans les mêmes conditions et à la même époque que le premier, ne conservent aucune trace de polychromie (fig. 54). On constate également qu'au moins deux d'entre eux présentent des signes évidents d'inachèvement.

Le premier, simplement épannelé, n'a été l'objet d'aucun travail de sculpture (fig. 54 : C). On prévoyait sans doute de lui donner une forme comparable à un chapiteau très travaillé situé immédiatement à l'est. Composé autour de grandes feuilles assez rigides distribuées en quinconce surmontées par un abaque très échancré, ce chapiteau, sculpté avant d'être posé ²⁴¹, paraît inspiré d'un modèle mérovingien ²⁴² (fig. 54 : A).

Le second, inspiré des chapiteaux gallo-romains corinthiens, a été épannelé puis incisé afin de placer les différents ornements de la corbeille et de l'abaque (fig. 54 : F). Pourtant, on remarque là encore que la sculpture ne fut pas achevée. Outre les feuilles d'acanthé de la corbeille et les volutes qui ne sont dégagées que très sommairement, le traitement de la partie inférieure de l'abaque ne laisse aucun doute : on peut voir d'un côté une pointe gravée afin de souligner le départ des volutes alors qu'à l'opposé, l'épannelage du bloc est encore nettement visible. De même, on observe, sur sa face orientale, une encoche qui a pu servir au levage. Probablement était-il envisagé de constituer une paire avec le chapiteau voisin à l'est ²⁴³ (fig. 54 : D) : celui-ci présente en

129, 135-136.

²⁴⁰ La barbe du personnage de la face orientale a été peinte en rouge, à la différence de ses cheveux, probablement oubliés.

²⁴¹ Cette constatation peut être faite puisque le chapiteau a été inséré dans les maçonneries du rond-point après que celles-ci aient été défoncées. La précision du dessin des feuilles au revers sculpté, la partie circulaire de la corbeille nettement affirmée ou l'échancrure de l'abaque attestent cette inspiration. De même, l'utilisation abondante du trépan, technique plutôt utilisée pour des marbres, ne semble pas se justifier par l'emploi d'une pierre relativement tendre.

²⁴² On peut le comparer à ceux de Selles-sur-Cher ou de Saint-Denis. VERGNOLLE 1985 : 148. On connaît, par photographie, un fragment non localisé qui pourrait être un morceau d'un chapiteau de stuc. L'élément rappelle en effet l'articulation de l'abaque du chapiteau d'inspiration mérovingienne. Malheureusement, on ne connaît ni le matériau employé ni ses dimensions.

²⁴³ Ces exemples permettent d'attester un goût fréquent des sculpteurs du début du XI^e siècle pour la création de paires de chapiteaux. Des points de comparaison sont d'ailleurs visibles dans la crypte, le déambulatoire et le rond-point de Saint-Philibert de Tournus (consécration

effet une organisation en deux registres d'acanthes surmontées de feuilles plus élancées faisant le lien avec un abaque formé de quatre puissantes volutes très serrées et nettement dégagées du bloc.

Quant au dernier exemple conservé, il montre un épannelage assez massif (fig. 54 : B). La corbeille est assez trapue et couverte par des palmettes traitées en méplat retombant des angles vers le centre de la composition. L'abaque est inarticulé et couvert par un rameau horizontal craché par un protome d'animal²⁴⁴. S'il n'existe pas véritablement de composition d'ensemble, le répertoire ornemental et son traitement semblent inspirés de manuscrits²⁴⁵.

Bien que l'hétérogénéité prévale, le style de la sculpture de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans n'en est pas moins cohérent et caractéristique des expériences du tout début du XI^e siècle. Le sculpteur s'est inspiré de modèles variés et n'a pas mené de véritable réflexion sur l'épannelage des blocs, qui restent dans l'ensemble assez massifs et peu articulés. La sculpture demeure assez rigide et peu vigoureuse. Le choix du vocabulaire ornemental montre un goût prononcé pour des formules déjà anciennes alors que l'apparition de deux chapiteaux figurés – avec celui du *martyrium* – révèle un caractère très novateur (fig. 18 : B, 55). Le végétal tend à l'illisibilité et glisse vers un décor géométrique, notamment dans les arcatures murales ou sur la façade du *martyrium* (fig. 18, 39).

La modénature souligne les mêmes tendances. Les bases de colonnes, comme celles des colonnettes de l'arcature murale (fig. 40), présentent un profil commun. Elles sont toutes composées de deux tores et d'une scotie de hauteur à peu près équivalente, ces registres étant séparés par un mince filet. L'homogénéité des profils doit être soulignée car elle indique une survivance tardive des formes carolingiennes²⁴⁶ qui tend à disparaître. De peu postérieurs

en 1019).

²⁴⁴ Les oreilles pointues et le groin (?) évoquent plus le sanglier ou le porc que des bêtes cornues, comme celle visibles au rez-de-chaussée de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire. VERGNOLLE 1985 : 80-83. Toutefois, les représentations dans ce dernier exemple ne sont pas toujours très fidèles. Il semble donc, en l'absence de représentation des antérieurs, difficile de trancher la question.

²⁴⁵ VERGNOLLE 1985 : 150.

²⁴⁶ VERGNOLLE 1985 : 144-145. Le profil régulier de ces bases, où la gorge peu profonde est insérée entre deux tores dont le diamètre est légèrement réduit au niveau supérieur, se retrouve

à Saint-Aignan, la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 56) ou le chevet de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (fig. 57, 58) montrent déjà une grande variété d'agencements. Exceptés ceux du *martyrium* (fig. 18), les tailloirs et les impostes présentent également le caractère commun du cartouche, fréquent dans la première moitié du XI^e siècle²⁴⁷. On l'observe par exemple dans les cryptes de Saint-Mommole à Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 59), de Saint-Avit d'Orléans (fig. 7), ou des cathédrales de Chartres (fig. 34), d'Auxerre (fig. 60) et de Nevers (fig. 61). Les deux tailloirs de la façade du *martyrium* possèdent en revanche des moulurations plus élaborées, avec notamment un petit cordon (fig. 18), comme à Châtel-Censoir, et une partie supérieure ornée de pointes ou de demi-rosaces.

Les chapiteaux de la salle centrale indiquent ainsi une progression précipitée du chantier lors de la mise en place des supports. Sculptés au sol, plusieurs blocs furent en effet posés avant même d'avoir été achevés : la mise en place des chapiteaux était indispensable au voûtement de la crypte²⁴⁸ et à sa mise hors d'eau²⁴⁹, avant des périodes peu propices à la construction²⁵⁰. Elle conditionnait également la poursuite du chantier par l'édification du chevet, où les sculpteurs furent probablement amenés à travailler.

dans des édifices de la même génération, comme Saint-Bénigne de Dijon (consécration en 1018) ou Saint-Philibert de Tournus.

²⁴⁷ Des remplois d'imposte ont également été détectés. Ainsi trouve-t-on, dans le couloir nord et dans le soubassement de la chapelle axiale du XV^e siècle, deux exemples décorés en damier. Deux autres présentant des dents de scie sont visibles dans le mur occidental de la chapelle du Saint-Sacrement (sacristie occidentale). Enfin, un fragment décoré de rosaces a été photographié pendant les travaux de 1953-1956. Cette pièce n'est malheureusement pas localisée, ce qui empêche d'en connaître la nature exacte (matériau et dimensions).

²⁴⁸ BAYLE 1996.

²⁴⁹ Les chapiteaux de la salle centrale auraient subi, selon J. Bathellier, « une forte usure météorologique, une véritable érosion. Les concrétions de calcaire cristallisé ont été, depuis la taille, mises en fort relief, par dissolution et lessivage de la matière interstitielle et les traces de badigeon recouvrent les dépressions. Il a donc fallu, selon toute apparence, qu'avant leur mise en place actuelle, ces chapiteaux soient exposés à l'action de la pluie, aux morsures du gel, pendant de longues périodes de temps. » BATHELLIER 1955 : 215. Ces informations restent à vérifier.

²⁵⁰ Une période trop humide ne devait pas permettre une bonne prise des mortiers. On peut appuyer cette hypothèse par un exemple contemporain et voisin : celui des *cryptes* de la cathédrale de Chartres. L'évêque Fulbert (1006-1028), qui fit ouvrir le chantier après l'incendie de 1020, écrivait en septembre 1024 à Guillaume V le Grand, duc d'Aquitaine (995-1030), que ses cryptes étaient achevées et qu'il allait les faire couvrir avant les inclémences de l'hiver. MERLET 1896.

Un repentir rapide

La salle centrale de la crypte montre de façon évidente un repentir rapide du parti architectural (fig. 53). Très tôt semble-t-il les constructeurs revinrent sur leurs ambitions (pl. 13) et durent chemiser les colonnes primitives et leurs chapiteaux. En outre, des arcs doubleaux furent montés sous les voûtes d'arêtes (pl. 14, fig. 33, 36).

Des maçonneries ont ainsi été montées autour des supports centraux mais également contre les piles de l'hémicycle. On remarque cependant que ce renfort ne fut pas systématique mais qu'il a été réparti dans toute la moitié sud-est de l'édifice, dans le déambulatoire : des maçonneries destinées à supporter des arcs doubleaux sont également visibles dans la travée nord où l'éclairage fut néanmoins maintenu ²⁵¹ (pl. 10), dans celles encadrant la chapelle axiale (fig. 48), dans la travée sud et jusque dans le collatéral sud où la transformation entraîna la disparition partielle de l'arcature murale (fig. 42). Cette implantation rigoureuse épouse en fait la déclivité du coteau vers la Loire et souligne l'absence de contrebutement naturel de l'édifice à cet endroit ²⁵². L'observation permet de relever quelques petits désordres complémentaires : le tailloir et le sommier du chapiteau polychrome sont fracturés ²⁵³ ; le chapiteau qui en fait le pendant au sud n'est pas d'aplomb ; il existe une différence importante de niveau des arcatures murales entre les collatéraux nord et sud (pl. 9) ; l'entrecolonnement important des supports de la salle centrale repose sur des fondations indépendantes, ce qui a pu également affaiblir les structures de la crypte ²⁵⁴ (fig. 62). Enfin, on a relevé deux importantes reprises (Usb 2007, 3012) de maçonnerie sur le parement extérieur du déambulatoire

²⁵¹ Une ouverture fut en effet ménagée dans le renfort. Elle ne fut condamnée que plus tardivement, probablement dans la seconde moitié du xv^e siècle lorsqu'on remblaya l'extérieur de la crypte.

²⁵² La condamnation du déambulatoire et des chapelles rayonnantes vers 1470 a d'ailleurs repris approximativement la même implantation.

²⁵³ L'absence de pose de témoin, à la différence des fissures consécutives au dégagement des chapiteaux, incite à croire que cette fracture est ancienne. Elle apparaissait déjà sur les clichés de 1953.

²⁵⁴ Les fondations de certains piliers de la salle centrale de la crypte ont été mises au jour entre 1953 et 1956. Elles paraissent, autant qu'on puisse en juger, indépendantes les unes des autres, ne formant pas de chaînage. Cela semble s'expliquer par leur très faible profondeur et leur ancrage probable dans le substrat naturel. Les pressions exercées sur ce sous-sol, propice au développement de cavités souterraines, a peut-être entraîné un affaissement de la construction.

après la fracture des linteaux des baies (pl. 11, 12). Celles-ci furent alors condamnées (fig. 41, 51).

La mise en œuvre adoptée pour les renforts apparaît, au premier regard, la même que celle des parties primitives de la crypte : il s'agit d'une construction totalement appareillée (fig. 43, 53). On peut cependant relever que les modules des pierres sont légèrement inférieurs à ceux du reste de l'édifice mais on rencontre toujours des calages, notamment de *tegulae*. Les couvrements présentent également les mêmes caractéristiques avec des arcs régulièrement extradossés constitués de petits claveaux, des voûtes montrant quelques pierres de taille et des fragments de tuiles (fig. 53).

Plusieurs éléments indiquent que le repentir eut lieu très rapidement. On trouve en effet plusieurs remplois d'imposte à cartouche et il n'existe pas de trace d'enduit entre les voûtes primitives du déambulatoire et les arcs doubleaux montés en sous-œuvre (fig. 63). Ces indices doivent impérativement être mis en rapport avec l'état de la sculpture (fig. 54). Ainsi paraît-il probable que les ouvriers ne cherchèrent pas à stuquer les chapiteaux pour les achever ou à les peindre car la décision de renforcer la crypte fut prise très tôt, durant le chantier du chevet ou immédiatement après son achèvement. Faut-il mettre ces travaux en relation avec ceux attribués à la reine Constance († 1032) qui fit refondre, après la mort de Robert le Pieux survenue en 1031, un devant d'autel afin d'améliorer les couvertures et aménager des ouvertures ? ²⁵⁵

La reprise des piles occidentales de la crypte

Une autre anomalie concerne l'aménagement de la salle centrale. Il s'agit de ses deux piles occidentales. On trouve en effet, à l'est de la façade du *martyrium*, deux piliers carrés isolés construits en moyen appareil de calcaire de Beauce (blanc) avec des joints très minces. Ils reposent sur des bases de même plan et sont couronnés par une imposte en cavet sur lesquels retombent les voûtes d'arêtes de la crypte (fig. 42).

²⁵⁵ BAUTIER, LABORY 1965 : 109.

Par leur type et surtout leur mise en œuvre, ces supports n'appartiennent pas à la construction primitive mais y sont postérieurs ²⁵⁶. On a généralement considéré qu'ils avaient remplacé quatre colonnes qui auraient poursuivi vers l'ouest l'entrecolonnement de 2,30 m de l'abside. Cependant, les sondages ouverts à l'emplacement des supports n'ont rien révélé.

Certes, les dimensions concordent en plan mais elles indiquent uniquement la régularité d'implantation de l'édifice au XI^e siècle. L'hypothèse ne résiste pas, en effet, à l'analyse. Par leur différence de traitement, il s'avère, en premier lieu, impossible de comparer les deux piles quadrangulaires aux renforts de l'abside. L'opération aurait d'ailleurs été contradictoire en chemisant des colonnes probablement trop minces à l'est pour réduire le nombre des supports à l'ouest. En second lieu, l'implantation des piles quadrangulaires très massives qui délimitent les collatéraux montre le même changement de rythme (fig. 42).

Il y a donc tout lieu de croire que les deux piles situées à l'est du *martyrium* correspondent à une reprise postérieure à la construction. Par leur mise en œuvre et notamment l'emploi d'un calcaire de Beauce blanc, on pourrait les mettre en rapport avec les travaux du XV^e siècle qui, on le verra, ont notablement concerné la crypte (pl. 15). La conservation des retombées des voûtes au-dessus des colonnes engagées du *martyrium* ²⁵⁷ (fig. 19) et celles de l'abside ²⁵⁸ (fig. 53) pourraient également indiquer une reprise en sous-œuvre ²⁵⁹. Toutefois, elles ont été partiellement refaites, ce qui ne permet donc pas d'être catégorique dans l'interprétation. On soulignera surtout que la reprise de ces piles en relation avec la reconstruction de la collégiale a pu être encouragée par la faiblesse des supports primitifs qui avaient échappé au chemisage du XI^e siècle. Ainsi les maçons du XV^e siècle ont-ils pu juger plus prudent de les remplacer. Quoi qu'il en soit, ils fossilisent très probablement l'emplacement des piliers antérieurs.

²⁵⁶ BANCHEREAU 1922 : 161. LESUEUR 1957 : 188. ROUSSEAU 1975 : 459 et n. 24. BERLAND 1980 : 172. VERGNOLLE 1985 : 142 et n. 434.

²⁵⁷ ARNAUD 2005 : 20-22.

²⁵⁸ C'est en effet par leur conservation, derrière les chemises de maçonnerie, que les colonnes primitives et leurs chapiteaux ont pu être découverts. Pour une vue antérieure à leur mise au jour, voir BATHELLIER 1955 : 206, fig. 25.

²⁵⁹ VERGNOLLE 1985 : 142.

5. Le transept

Des sondages effectués dans les années 1950 ont révélé des vestiges des bras sud et nord du transept de la collégiale du XI^e siècle ²⁶⁰ (pl. 4).

Le premier a été pratiqué sous une arcade brisée dont le cintre dépassait d'environ 1 m au-dessus du niveau de circulation de la salle donnant accès à la crypte ²⁶¹. En dégagant la structure, on mit au jour l'amorce d'une chapelle orientée et le mur oriental du bras sud du transept (fig. 64). Celui-ci se trouve dans l'alignement de la pile sud (US 6012) située à l'entrée du couloir sud ²⁶² (fig. 25). Son rhabillage correspond vraisemblablement à l'installation d'un escalier en vis lors de la reconstruction de l'église au milieu du XV^e siècle (pl. 19). Les maçonneries semblent constituées de moellons réglés recouverts par un enduit beurrant. Les chaînes sont plus soignées et présentent du moyen appareil. Le mur et l'absidiole possèdent tous les deux un ressaut situé respectivement à $\pm 101,70$ m NGF et $\pm 101,95$ m NGF. La chapelle devait également posséder deux contreforts dont un subsiste au nord. Il présente également un ressaut à $\pm 101,45$ m NGF, c'est-à-dire à une altitude équivalente à celle du ressaut du contrefort sud de l'absidiole axiale (fig. 40).

Cette découverte engagea le D^r Lesueur à rechercher des vestiges du transept au nord de la collégiale. Un sondage sous le trottoir au nord de l'église révéla en effet de puissantes maçonneries apparaissant à $\pm 104,15$ m NGF (pl. 4). L'angle nord-est fut mis au jour (fig. 65) : un contrefort saillant de près de 1 m se trouvait dans le prolongement du pignon nord. Celui-ci, de 1,45 m d'épaisseur, était doté d'un vaste portail de 3 m de largeur sans feuillure dans la moitié nord et d'une seconde ouverture de largeur indéterminée dans la moitié sud. Le revers de ce mur présentait un dosseret (fig. 66) face à une colonne maçonnée de 1,35 m de diamètre située à environ 3 m au sud (fig. 67). Sur cet alignement probablement lié à l'ouverture d'une chapelle orientée,

²⁶⁰ LESUEUR 1957 : 197-201.

²⁶¹ Il s'agit du soubassement de la sacristie orientale de l'église.

²⁶² En 2003, on a d'ailleurs constaté que la maçonnerie cruciforme (US 6014) avait été remblayée au sud (US 6038 à 6041 et 6043) avant que soit mis en place le radier (US 6013) situé sous la pile (US 6012). Ainsi peut-on penser que le transept n'était pas prévu à l'origine du chantier du XI^e siècle. MARTIN 2003 : 43.

remplacée par une construction plus récente, se trouvait également une maçonnerie carrée de 1,50 m de côté (pl. 4).

Lesueur conclut de ces informations que le transept de Saint-Aignan possédait de très vastes dimensions : 44 m de longueur pour 14 m de largeur dans-œuvre. En outre, il déduisit des supports et des ouvertures du bras nord qu'il existait une tour-porche et des collatéraux continus surmontés de tribunes, selon une disposition qu'il avait déjà rencontrée à Saint-Martin de Tours²⁶³ (pl. 23, fig. 144, 148) et comparée à la cathédrale d'Orléans²⁶⁴ (pl. 57).

Si l'hypothèse est séduisante, force est de constater qu'un certain nombre d'arguments de l'érudit ne sont pas recevables. La restitution symétrique du bras nord autour de la colonne découverte est en effet loin d'être convaincante. En premier lieu, elle ne repose sur aucune observation. En second lieu, elle prend en compte l'existence d'un mur arasé au sud de la collégiale qui aurait constitué la face occidentale du bras sud (pl. 4). On remarquera que ce mur, légèrement désaxé, mesure seulement 1 m d'épaisseur et qu'il est recoupé par un puits de 1,75 m de diamètre. En outre, il est apparu qu'il était chaîné à une tourelle d'escalier du xv^e siècle.

Tels qu'on peut les appréhender actuellement, les éléments montrent que le problème est complexe. L'angle nord-est du transept n'est pas dans l'alignement de la pile nord située à l'entrée du couloir nord de la crypte mais il se trouve décalé d'environ 1 m vers l'ouest (pl. 4). De plus, les observations menées sur les sacristies de la collégiale actuelle ont révélé que leurs murs ouest, sud et est étaient antérieurs au chantier du milieu du xv^e siècle (pl. 16, 17), comme on le verra par la suite. Bâti à l'aplomb des vestiges du bras sud du transept, le mur divisant les deux salles orientales pourrait conserver, au sein de transformations postérieures, l'élévation du xi^e siècle (pl. 16). Selon toute vraisemblance, leur face sud correspond au pignon de l'ancien transept (fig. 76). Montée en moellons montrant des arases de briques et au moins un emploi d'imposte à dents-de-scie, leur face ouest, raidie par un contrefort en moyen appareil flanqué de deux lignes verticales de boulins, pourrait bien

²⁶³ LESUEUR 1949 : 38, fig. 5 et 15.

²⁶⁴ LEFEVRE-PONTALIS, JARRY 1905.

s'apparenter à la limite occidentale de la construction (fig. 77). Les ouvertures situées dans sa partie supérieure sont d'ailleurs venues en percement.

En acceptant cette nouvelle hypothèse, on serait donc en présence d'un transept de 47 m de longueur et de 12 m hors-œuvre doté de deux supports délimitant régulièrement l'espace dans le bras nord (pl. 13, 14). Ces piles pouvaient soutenir une tribune en revers du pignon nord. Quant à l'hypothèse d'une tour-porche, il serait téméraire de vouloir se prononcer. On soulignera donc quelques indices qui pourraient alimenter la réflexion. En premier lieu, le portail est dépourvu de feuillure, comme l'avait noté Lesueur. En second lieu, Helgaud cite, parmi les vocables des dix-neuf autels de l'église du XI^e siècle, un vocable dédié à saint Michel qui pourrait facilement s'accorder à la présence d'une chapelle haute. En dernier lieu, la tour aurait été tournée vers la ville de façon assez ostentatoire, ce qui aurait également évité d'importants travaux de terrassement liés à la rupture de pente brutale à l'ouest de l'édifice. *A contrario*, c'est l'emplacement occidental qui fut choisi pour la construction de la tour à la fin du Moyen Age (fig. 69, 70).

3. La collégiale au XV^e siècle

1. Les sources écrites

Après une première destruction survenue en 1358, une reconstruction de la collégiale eut lieu entre 1376 et 1420²⁶⁵. Elle fut concentrée sur la nef et sur le cloître²⁶⁶ mais, malgré une translation des reliques de saint Aignan dans les années 1370-1380²⁶⁷, aucun souvenir d'une consécration solennelle n'a été conservé. En raison de sa position suburbaine, l'édifice fut à nouveau détruit en 1428 par les Orléanais, de peur que les Anglais ne s'en servent comme bastion pour attaquer la ville²⁶⁸. Après le siège d'Orléans, une église provisoire fut élevée dans la nef de l'édifice ruiné²⁶⁹ mais en dix ans, il « *ne fut faict en icelle église aucun service* »²⁷⁰.

Financée à partir de 1438 par Charles VII (1422-1461)²⁷¹, la reconstruction se concentra sur les parties orientales de l'édifice. En 1444, « *la croisée, le clocher*²⁷², *les voûtes et des réfections de détails* » restaient encore à faire²⁷³. La construction fut poursuivie jusqu'en 1460. Le « *cueur est notablement achevé* » et « *grand partie de la nef et de la tour où doivent estre mises les cloches* »²⁷⁴. Les clefs de voûtes du vaisseau central du chœur confirment d'ailleurs parfaitement le mécénat royal par la succession des

²⁶⁵ TIMBAL 1965.

²⁶⁶ LE MAIRE 1645 : 287. Le financement avait été assuré par Charles V. A.N. : J 170 n° 22, supplique à Charles V de 1376. Des concessions d'indulgences avaient également été accordées par les papes : Reg. Avèn. Clément VII n° 21 f° 683b, d'après DENIFLE 1899 : 736, n. 5.

²⁶⁷ HUBERT 1661 : 36.

²⁶⁸ TIMBAL 1965. MARTIN, RAPIN 2001.

²⁶⁹ A. D. Loiret : CC 654, compte ann. 1434-1436.

²⁷⁰ A. D. Loiret : G 1700, 1, vidimus de lettres royaux du 26 janvier 1438. Les sources de la série G des Archives départementales du Loiret, détruites par l'incendie d'Orléans en 1940, sont données ici d'après la thèse inédite de M. Colas des Francs, *Les églises de l'ancien diocèse et duché d'Orléans de la fin de la guerre de Cent ans aux guerres de Religion*, Thèse de l'École des Chartes, Paris, 1933 (A. D. Loiret : 1 Mi 2238).

²⁷¹ A. D. Loiret : G 1700, 1, vidimus de lettres royaux du 26 janvier 1438.

²⁷² Un clocher s'élevait au-dessus de la croisée du transept, comme l'attestent les corbeaux de pierre qui soutenaient le beffroi. Il fut détruit durant les guerres de Religion mais est attesté par une gravure du panorama d'Orléans en 1568 et exécutée en 1572 par Georgius Hœfnagle. BRAUN 1597 : vol. 2, pl. 10.

²⁷³ Paris, Arch. nat., K 63 n° 36.

²⁷⁴ A. N. : C 740 n° 2.

blasons aux effigies de Charles d'Orléans, du Dauphin, de la reine Marie d'Anjou, du roi Charles VII et, pour finir, d'une représentation de saint Aignan. Toutefois, les voûtes des collatéraux, les claires-voies du clocher²⁷⁵ et les verrières²⁷⁶ n'étaient pas encore montées en 1466²⁷⁷.

En 1469, deux « ymaigiers » travaillaient sur le transept de la collégiale : Michellet Spado et Michellet le Suirot. A l'achèvement des sculptures, Henry de l'Etang fut chargé de les peindre la même année²⁷⁸. L'élévation du transept de Saint-Aignan et son décor sculpté durent donc être réalisés entre 1444 et 1469.

L'année 1469 fut également celle où débuta l'agrandissement du chevet édifié à partir des années 1440. Les sources rapportent que le chantier fut exécuté, sous la conduite de Pierre de Tournay²⁷⁹, du sud vers le nord : les terres des fondations furent évacuées puis les fondements furent foulés. Des matériaux furent ensuite amassés et on construisit les basses caves alors qu'on préparait également des cintres pour le voûtement. Le gros-œuvre devait être partiellement achevé, comme en témoigne l'achat de chaume et de paille pour la couverture provisoire des maçonneries avant leur voûtement. On commença par la construction du « *socours de marelle* », sorte de sacristie située au sud de la collégiale²⁸⁰. Vint ensuite celle de chapelles qui furent « *encommancées en icelle église* »²⁸¹. Le projet concernait à la fois les chapelles rayonnantes²⁸² et les chapelles latérales situées sur le flanc nord du chevet de la collégiale²⁸³.

²⁷⁵ A. D. Loiret : G 1701, comptes de 1468-1469.

²⁷⁶ A. D. Loiret : G 1701, comptes de 1470-1471.

²⁷⁷ A. D. Loiret : G 1700, vidimus du 28 décembre 1466.

²⁷⁸ Arch. Dép. Loiret, G 1708. Michellet Spado est d'ailleurs envoyé par les chanoines de Saint-Aignan à Bourges afin de trouver des modèles pour son ouvrage.

²⁷⁹ A. D. Loiret : G 186, f° 41v°. Pierre de Tournay fut attaché à l'œuvre de Saint-Aignan mais rien n'indique, en revanche, qu'il fut le maître d'œuvre du duc d'Orléans.

²⁸⁰ A. D. Loiret : G 1700, acte du 7 octobre 1469. Cette construction surmonte aujourd'hui l'accès à la crypte. Sa dénomination de « *socours de marelle* » demeure jusqu'à présent énigmatique.

²⁸¹ A. D. Loiret : G 1700, acte du 7 octobre 1469.

²⁸² En 1472, un charpentier retaillait en effet le cintre de l'arc doubleau de la chapelle d'axe. A. D. Loiret : G 1700, acte du 7 octobre 1469.

²⁸³ L'acte cité par M. Colas des Francs indique en effet la mise en place d'un escalier de trente-et-une marches dans la septième chapelle – la chapelle du trésor –, qui comporte un étage doté d'une cheminée. A. D. Loiret : G 1700, acte du 7 octobre 1469.

mais également un « *petit portail* »²⁸⁴ qui, en 1472, fut recouvert de bardeaux²⁸⁵.

2. Les transformations de la crypte

Jusqu'alors assez peu étudiée²⁸⁶, la reconstruction de la collégiale au xv^e siècle fournit des informations intéressantes sur l'évolution de son parti architectural. On constate en effet que le chantier s'est déroulé en deux étapes assez bien marquées et qu'il reste directement lié au fonctionnement de la crypte. Deux aspects sont à retenir : la transformation des chapelles rayonnantes de la crypte et l'allongement des couloirs y conduisant (pl. 15).

Les chapelles rayonnantes

En premier lieu, l'analyse des chapelles rayonnantes de la crypte montre de façon claire que la crypte était encore utilisée au xv^e siècle.

Dans la moitié sud de la construction, les absidioles de la crypte, encore visibles dans les soubassements des chapelles du xv^e siècle, présentent toutes un aménagement singulier sur leur face extérieure : la construction d'un mur plat venu amputer leur tracé semi-circulaire primitif. Ainsi en est-il pour les chapelles axiale (Usb 2004) (pl. 20) et sud-est (Usb 3006) (pl. 21), l'absidiole sud (Usb 4001) ayant probablement été englobée par la transformation²⁸⁷ (pl. 22). Dans les deux premiers cas, on notera que les ouvertures ont été refaites mais qu'elles ont toujours été ménagées²⁸⁸ (fig. 42, 70), dans le but

²⁸⁴ Il s'agissait d'un porche ouvert par une double arcade retombant sur un culot central suspendu. En 1679, cet espace portait le nom de « *porche* » et on le distinguait alors du « *vestibule du préau* » placé à l'ouest de la nef. Il fut transformé en chapelle au xix^e siècle.

²⁸⁵ A. D. Loiret : G 1700, acte du 7 octobre 1469.

²⁸⁶ HUBERT 1661. VERGNAUD-ROMANESI 1830 : 476-482. BUZONNIERE 1849 : 287-330. BIEMONT 1876. STEIN 1892 : 39-44. SEJOURNE 1905. BANCHEREAU 1930a. SANFAÇON 1971 : 35-40. HUGGER 1996. En dernier, voir MARTIN, RAPIN 2001.

²⁸⁷ Le soubassement de la chapelle gothique sud aurait servi de prison au chapitre. BUZONNIERE 1849 : 325. La lecture archéologique de la chapelle sud est rendue difficile par l'aménagement d'un système de chauffage. Probablement a-t-elle été dotée elle aussi d'un mur plat qui correspond, en plan, au retour du mur visible dans les soubassements du « *socours de marelle* », c'est-à-dire l'entrée de la crypte. Un sondage ouvert en 2003 a révélé, en bordure de cet aménagement, des vestiges de murs. JOSSET 2003.

²⁸⁸ Sur l'absidiole nord-est du xi^e siècle, une baie a également été réaménagée (Usb 2004).

évident de conserver l'éclairage direct d'un édifice toujours utilisé²⁸⁹. Aux angles des murs, on remarque systématiquement la présence de retombées d'arcs masquées par le placage du voûtement des soubassements des chapelles du xv^e siècle (pl. 20, 21). La projection de leurs tracés permet de restituer un plan polygonal aux angles duquel ont été aménagées des sortes de niches ayant préservé partiellement le déambulatoire à cinq chapelles rayonnantes du xi^e siècle (pl. 15). Ainsi peut-on supposer la création d'une terrasse préalablement à la construction de la nouvelle abside (vers 1440-1460) et sur laquelle devaient reposer les culées des arcs-boutants²⁹⁰. Sans doute espérait-on également renforcer la structure de la crypte, dont le contrebutement au sud avait très tôt déjà fait défaut²⁹¹.

Les couloirs d'accès

En second lieu, les accès ont été l'objet de remaniements profonds constituant en la création d'un portail au sud de la crypte et en l'allongement des anciens couloirs d'accès (pl. 15, 19).

On emprunte aujourd'hui un escalier de treize marches pour descendre dans la crypte depuis le soubassement du « *socours de marelle* ». Son percement a entraîné la destruction partielle de l'arcature murale du collatéral sud de la crypte (fig. 41). Vers l'extérieur, un glacis en grand appareil surmonte l'accès, qui paraît postérieur à l'englobement de l'absidiole sud du xi^e siècle dans un massif quadrangulaire (vers 1440-1460). On peut donc en conclure que cet escalier a été aménagé au plus tôt au xv^e siècle.

De même, les anciens couloirs d'accès à la crypte du xi^e siècle ont été considérablement transformés. Alors que leur tracé d'origine est attesté sur une longueur d'environ 9,30 m, ces couloirs ont été allongés, au nord comme au sud, sous toute la longueur du chevet du xv^e siècle et ils aboutissent désormais

²⁸⁹ Dans le soubassement de la chapelle axiale, on remarque la présence d'un ancien égout bordant l'absidiole transformée de la crypte. Il implique que l'espace était alors à l'air libre et il est donc nécessairement antérieur à l'agrandissement des chapelles rayonnantes du xv^e siècle.

²⁹⁰ L'aménagement des murs plats sur les chapelles et les arcs qu'ils supportaient dans les angles invitent en effet à penser que les absidioles du xi^e siècle n'étaient plus conservées en élévation au niveau principal de l'édifice.

²⁹¹ Les deux piles quadrangulaires situées à l'est de la façade du *martyrium* ont peut-être été, on

sous le transept dont la croisée fut réalisée, on l'a vu, après 1444 ²⁹² (pl. 19). Au-delà de cette limite particulièrement bien marquée sur le mur nord du couloir sud ²⁹³ (pl. 6), on constate de nombreuses irrégularités dans le plan comme dans l'élévation : changement dans les matériaux et les modes de construction, étranglements liés très probablement aux fondations des piles du xv^e siècle ²⁹⁴ (pl. 15), ouvertures condamnées, différences dans les niveaux et les profils de voûtement (fig. 9, 31).

3. Le nouveau chevet (années 1440-1460)

La nouvelle construction est très développée (pl. 19). A l'est du transept peu saillant ²⁹⁵, on compte quatre travées droites bordées de collatéraux terminées par une abside à cinq pans. Selon un type assez caractéristique de la première moitié du xv^e siècle bien représenté entre l'Orléanais et Paris, l'élévation présente deux niveaux : des piles polygonales, proches de celles de Cléry, du chevet de Saint-Laurent ou de la nef de Saint-Médard de Paris ²⁹⁶, supportent des grandes arcades brisées dont les retombées sont en pénétration (fig. 71). Du côté de la nef, une colonne polygonale engagée prend son départ à mi-hauteur des piles sur un simple culot et rejoint le départ des voûtes quadripartites par l'intermédiaire d'un mince tailloir situé à mi-hauteur des fenêtres hautes. Dans l'abside, ce système est remplacé par de simples consoles. L'éclairage direct est très abondant et se fait par de grandes baies à remplages flamboyants situées nettement au-dessus du premier niveau des

l'a vu, reprises en sous-œuvre à cette époque.

²⁹² A. N. : K 63 n° 36 ; C 740 n° 2.

²⁹³ Sur le sujet, voir MARTIN 2003 et ARNAUD 2004.

²⁹⁴ Ainsi observe-t-on, dans le couloir nord, un arc doubleau soutenant une maçonnerie de décharge dans l'alignement de la pile nord-est de la croisée et du mur oriental du bras nord du transept. Dans le couloir sud, on constate un rétrécissement important de la largeur du couloir au même endroit. Toujours dans le couloir sud, à son extrémité sud-ouest, deux sondages exécutés dans les maçonneries entre 1953 et 1956 ont permis de situer le soubassement du pignon sud du transept. En outre, ils ont révélé que les maçonneries actuelles du couloir avaient été plaquées contre lui, sans doute après 1444 (A. N. : K 63 n° 36 ; C 740 n° 2).

²⁹⁵ La façade septentrionale du transept était composée de trois registres principaux : un portail en tiers-point encadré de deux ensembles de niches et couronné d'un gâble, une rose éclairant le croisillon nord et un remplage flamboyant aveugle très élaboré ornant la totalité du pignon. La croisée n'était pas encore entreprise en 1444 mais la façade peut cependant avoir été commencée avant. En 1460 le chœur et une grande partie de la nef étaient achevés (A. N. : K 63 n° 36 ; C 740 n° 2). Deux sculpteurs (Michellet Spado et Michellet le Suirot) travaillaient sur le transept en 1469. La même année, un artiste intervint pour peindre leurs réalisations (Henry de l'Estant), signe de l'achèvement de cette partie de l'édifice (A. D. Loiret : G 1708).

grandes arcades. Une forte valeur murale s'exprime ainsi. Dans l'abside, les voûtains ont un profil très pincé et sont ajourés de la même manière qu'à la collégiale Notre-Dame de Cléry. Le collatéral sud est accolé à deux sacristies. L'une d'entre elles, située entre la chapelle du Saint-Sacrement et la sacristie orientale, était accessible dans la troisième travée du chœur par une porte en anse-de-panier sculptée, aujourd'hui condamnée (fig. 72).

Plusieurs détails significatifs montrent que le déambulatoire et les chapelles rayonnantes n'étaient pas prévus à l'origine. On remarque ainsi, dans le déambulatoire dépourvu d'arcades, que les supports intérieurs sont en fait les contreforts primitifs de l'abside rhabillés de faisceaux de colonnettes²⁹⁷ (fig. 73). Le manque de cohésion du plan entre le polygone du chœur, implanté sur le rond-point de la crypte²⁹⁸ (pl. 19), et le développement des chapelles rayonnantes, accolées aux culées des arcs-boutants en partie haute (fig. 74), forment par ailleurs des étranglements très marqués et des pincements dans le voûtement aux deux extrémités du déambulatoire. L'accolement de la sacristie orientale – chaînée aux chapelles du xv^e siècle – à la sacristie médiane indique clairement deux campagnes de travaux distinctes. D'une façon générale, on constate le caractère empirique de l'élévation des masses orientales, notamment par les toitures des chapelles rayonnantes culminant au-dessus de l'appui des fenêtres hautes de l'abside (fig. 75).

Tous ces indices prouvent que l'abside primitive est restée un temps dégagée de toute construction²⁹⁹. Ce parti architectural, unique en son genre³⁰⁰, a pu engendrer des contraintes pour la communauté en supprimant les cinq chapelles que devait posséder la collégiale du xi^e siècle à son niveau

²⁹⁶ SANFAÇON 1971 : 35-40. THIRION 1979.

²⁹⁷ Le développement très important des contreforts de l'abside contraste également avec les travées droites du chœur, qui comportent de simples pilastres destinés à être épaulés par les arcs-boutants.

²⁹⁸ C'est ainsi que s'explique le rétrécissement de la dernière travée du chevet du xv^e siècle.

²⁹⁹ On ignore en revanche la terminaison orientale des collatéraux du chevet avant la construction des chapelles rayonnantes.

³⁰⁰ Le chevets contemporains comme celui de Notre-Dame de Cléry et ceux de Saint-Laurent ou de Saint-Séverin de Paris possèdent un déambulatoire – simple ou double – dépourvu de chapelles rayonnantes. Toutefois, des petites travées ont été dégagées entre les culées des arcs-boutants.

principal. Il subsistait cependant celles de la crypte, dont le pourtour dépassait alors largement la nouvelle abside (pl. 15).

4. Les sacristies

En dernier lieu, l'aménagement intérieur des deux sacristies qui bordent le collatéral sud du chevet ne permet guère d'observer les maçonneries ³⁰¹ mais quelques éléments laissent à penser qu'il s'agit là de constructions du milieu du xv^e siècle (pl. 16, 17) : les moulures ou la sculpture végétale de la porte (fig. 72), des culots ou de la petite piscine du mur oriental de la sacristie médiane.

A l'extérieur, en revanche, l'examen des murs sud et ouest, montés en assises de moellons grossièrement équarris séparés par des arases de brique plus ou moins régulières, révèle qu'ils sont chaînés (fig. 76, 77). Les contreforts appareillés qui les scandent semblent quant à eux issus d'une phase de construction postérieure.

Le mur sud (fig. 76) est divisé en son milieu par un contrefort occupant toute sa hauteur ³⁰². Il est couronné par deux petits pignons, qui semblent avoir été aménagés dans un mur antérieur, comme l'indiquent les tuiles placées sur l'épaisseur des rampants. Ces deux pignons parallèles sont dotés d'ouvertures en tiers-point, en partie inférieure, et de fenêtres, en partie supérieure. Sur le pignon occidental, ces baies à traverse encadrent, à l'intérieur, une cheminée ³⁰³ (fig. 78).

Le mur occidental (pl. 17, fig. 77) offre des informations complémentaires sur la chronologie relative de la construction. Comme le mur sud, il possède deux ouvertures dans ses parties hautes, et notamment une

³⁰¹ La salle occidentale fait aujourd'hui office de chapelle du Saint-Sacrement. Quant à la sacristie médiane, elle a été largement ouverte sur le « *socours de marelle* » à l'est. Les voûtes de ces deux dernières salles auraient été refaites au xvii^e siècle, comme le laisse supposer une inscription de 1630. M. Colas des Francs mentionne également un devis de 1679 pour la reconstruction des deux voûtes des sacristies mais il n'en donne malheureusement pas la référence. Ce document laisse supposer que le système de voûtement retenu pour la deuxième campagne du xv^e siècle n'était pas des meilleurs : outre la sacristie orientale, le devis prévoyait la réfection des voûtes de certaines chapelles rayonnantes et du déambulatoire.

³⁰² Il a été épaissi dans sa partie inférieure, au début du xix^e siècle, car il avait tendance à pousser au vide vers le sud. BUZONNIERE 1849 : 330.

³⁰³ L'ouverture orientale du pignon occidental a été condamnée.

fenêtre à croisée de pierre condamnée. Son sommet a été arasé pour installer un contrefort et une culée afin de soutenir un arc-boutant (fig. 79).

Accolé au mur oriental de la sacristie médiane, le « *socours de marelle* » en cache pratiquement toute l'élévation. Seule la partie supérieure en est visible (fig. 80). Elle présente deux baies (à coussièges), à l'origine à croisée de pierre. Ces ouvertures, condamnées partiellement en raison de l'exhaussement du « *socours de marelle* » (pl. 16), semblent avoir été aménagées après coup dans la maçonnerie. Elles sont surmontées par un arc de décharge surbaissé en brique.

Quant au mur nord, qui surplombe les combles du collatéral sud du chevet, il semble avoir été construit en même temps que les chaînes qui soutiennent les culées des arcs-boutant du chevet (pl. 79).

Tout semble donc indiquer que les deux murs est et ouest, chaînés au mur sud, devaient se poursuivre plus au nord et qu'ils ont été amputés lors de la reconstruction du chevet au milieu du xv^e siècle. C'est probablement à cette époque que furent aménagées les fenêtres à traverses – et accessoirement à coussièges – ainsi que la cheminée (fig. 78, 79). Par son développement et l'implantation du mur oriental sur une chapelle orientée visible dans le soubassement du « *socours de marelle* »³⁰⁴, il y a tout lieu de penser que cette partie de la collégiale correspond à une réhabilitation du bras sud du transept du xi^e siècle à la fin du Moyen Age (pl. 13, 14, 15).

5. L'agrandissement des années 1470

Le problème de la perte des cinq absidioles du xi^e siècle dans le nouveau chevet fut résolu quelques années plus tard par la construction de cinq chapelles rayonnantes desservies par un déambulatoire implanté autour de l'abside polygonale (pl. 18). Ces travaux furent poursuivis par des chapelles latérales sur le flanc nord de la collégiale (fig. 82). Les sources écrites et

³⁰⁴ Cette chapelle orientée est partiellement visible sous un arc brisé supportant un massif de maçonnerie probablement en lien avec l'aménagement de la cage d'escalier située dans l'angle nord-ouest du « *socours de marelle* ».

quelques indices archéologiques permettent de préciser le déroulement du chantier.

Les textes transcrits par M. Colas des Francs indiquent que le chantier débuta en 1469, au sud, par la construction du « *socours de marelle* »³⁰⁵, accolé à l'est de la sacristie aménagée dans le bras sud du transept du XI^e siècle (pl. 16). Il s'agit d'une salle rectangulaire divisée en deux travées carrées voûtées d'ogives. Eclairée par deux baies en tiers-point à l'est³⁰⁶ et au sud, elle est dotée, au sud-est, d'un contrefort diagonal. Cette pièce est accessible par la dernière travée du collatéral sud de chœur et elle communique avec la sacristie médiane par une arcade. En outre, elle possède un escalier conduisant vers l'étage supérieur des deux sacristies³⁰⁷.

Le « *socours de marelle* » est contemporain des cinq chapelles rayonnantes qui furent bâties à partir de 1469³⁰⁸ sous la direction de Pierre de Tournay³⁰⁹ (pl. 18). La construction fut réalisée du sud vers le nord, autour de l'abside polygonale. La continuité des assises de maçonneries et leur chaînage attestent parfaitement l'homogénéité de cette phase de chantier, achevée après 1472³¹⁰.

Les chapelles rayonnantes sont de plan pentagonal précédé par une travée droite. Jointives par leurs contreforts (fig. 82), elles masquent en partie basse les culées des arcs-boutants de l'abside polygonale contre lesquelles elles ont été plaquées en partie haute (fig. 74). Le déambulatoire délimité par cette couronne d'absidioles présente de nombreuses irrégularités déjà évoquées : l'absence de rond-point, les contreforts primitifs de l'abside rhabillés de faisceaux de colonnettes (fig. 73), les étranglements et le pincement du voûtement aux deux entrées du déambulatoire. L'ensemble a été bâti sur la terrasse aménagée à partir des absidioles de la crypte (pl. 15). Sa réalisation a donc dû entraîner la condamnation du déambulatoire de la crypte du XI^e siècle

³⁰⁵ A. D. Loiret : G 1700, acte du 7 octobre 1469.

³⁰⁶ Cette baie a été partiellement condamnée pour y aménager une porte lors de la mise en place de l'escalier extérieur desservant la cour d'accès à la crypte.

³⁰⁷ L'installation de la cage d'escalier a considérablement modifié les vestiges de la face orientale du bras sud du transept du XI^e siècle et de la chapelle orientée qui s'y trouvait.

³⁰⁸ A. D. Loiret : G 1700, acte du 7 octobre 1469.

³⁰⁹ A. D. Loiret : G 186, f° 41v°.

au tout début des années 1470 ³¹¹ (pl. 4), sans doute plus dans un souci de stabilité que de solidité de l'édifice, selon le même alignement que celui du renfort en sous-œuvre pratiqué au XI^e siècle (pl. 14). Le déambulatoire et les anciennes chapelles de la crypte, qui servaient peut-être encore aux chanoines de Saint-Aignan, furent alors condamnés puisque la communauté disposait désormais d'espaces plus vastes et plus facilement accessibles au niveau principal de l'édifice.

Toutefois, la chapelle nord fut conservée moyennant quelques transformations (pl. 10, fig. 35). Le relevé a permis de constater la superposition de plusieurs enduits peints, le dernier (Usb 1012) couvrant encore largement l'élévation. Dans la moitié occidentale de la chapelle, il scelle la condamnation des deux baies primitives conservées. Dans la moitié orientale, en revanche, il file dans l'ébrasement d'une baie agrandie qui ne fut bouchée qu'après son application. En partie inférieure, la couche revient au sol sur un niveau de tomettes (US 1016) (fig. 83), peut-être à mettre en relation avec celui découvert par le D^r Lesueur dans la salle centrale (fig. 84). Ces éléments permettent de penser qu'il s'agit là de transformations liées à l'édification des chapelles rayonnantes du XV^e siècle (1469-1472). La condamnation des deux baies primitives indique en effet que la crypte devait avoir été remblayée à l'extérieur et la troisième, dépourvue d'ébrasement, devait ouvrir vers les soubassements de la nouvelle construction. Les traces d'enduit prouvent qu'un autel se trouvait encore dans l'absidiole après ces transformations. Peut-être les soubassements furent-ils momentanément utilisés à des fins funéraires pour les chanoines, le caveau ayant été fermé postérieurement pour abriter les sépultures.

Enfin, le chantier du chevet fut terminé par la réalisation des chapelles latérales du chœur de la collégiale (fig. 82). De plan carré, deux chapelles, à l'ouest desquelles se trouvait un porche, formaient une suite de pignons sur la face nord du chevet. A l'est, la dernière chapelle présente un voûtement assez

³¹⁰ A. D. Loiret : 1700, acte du 7 octobre 1469.

³¹¹ Un conduit situé à l'entrée du couloir nord de la crypte aurait pu servir au comblement du déambulatoire et des absidioles de la crypte qui, manifestement, ont conservé leur couvrement. L'ouverture devait en effet prendre jour à l'extérieur de la collégiale avant la construction des chapelles latérales du chœur.

bas car elle est surmontée par un étage chauffé par une cheminée et ouvrant dans le collatéral nord. Probablement ces chapelles latérales étaient-elles prévues dès la construction du déambulatoire et des chapelles rayonnantes³¹² : l'absidiole septentrionale ne possède pas de baie sur sa face occidentale (fig. 82). Toutefois, elles ont été exécutées après l'achèvement des chapelles rayonnantes, comme l'indique le placage de la chapelle du trésor et la chapelle rayonnante nord de la collégiale³¹³.

Les six chapelles latérales de la nef furent ensuite ajoutées sous les règnes de Charles VIII (1483-1498) et de Louis XII (1498-1515)³¹⁴ et la collégiale fut consacrée le 28 août 1509 (fig. 68, 69). Ruiné par deux raids protestants en 1562 et en 1567, l'édifice perdit sa nef dont les vestiges subsistèrent, ainsi que sa tour occidentale, jusqu'à leur destruction en 1804³¹⁵. Il n'en reste aujourd'hui que les grandes arcades de la dernière travée qui contrebutent la croisée du transept dans la cour du Grand Séminaire (pl. 18).

* * *

On peut désormais mieux cerner la chronologie de l'édifice au fil des différents chantiers du XI^e et du XV^e siècle.

Dans les premières années du XI^e siècle, la reconstruction de la collégiale sous l'égide de Robert le Pieux débuta par le *martyrium* et ses faces latérales caractérisées par l'emploi d'un petit appareil allongé (pl. 13). Il fallut araser des maçonneries antérieures, notamment au sud-ouest de la salle transversale, et rechercher le sol géologique pour installer de puissantes

³¹² A. D. Loiret : G 1700, acte du 7 octobre 1469. Le document désigne la mise en place d'un escalier de trente-et-une marches dans la septième chapelle.

³¹³ Le contrefort de la chapelle rayonnante nord est d'ailleurs visible à l'intérieur de la chapelle latérale.

³¹⁴ HUBERT 1661 : 32. Il n'en subsiste qu'une trace d'arrachement de voûte à l'ouest du bras nord du transept.

³¹⁵ L'architecte orléanais Benoît Lebrun racheta les vestiges en 1791. A. D. Loiret : Q I n° 6. du 2 au 30 mai 1791. A la Révolution, la collégiale avait été transformée en fabrique de tentes et

fondations. Les murs furent interrompus à la cote ± 103 m NGF, probablement dans le but de voûter la structure. Les tranchées furent remblayées et on mit en place plus tard les bras de transept formant également l'extrémité des couloirs. Dans la continuité, on édifia l'enveloppe extérieure des collatéraux, du déambulatoire et des chapelles rayonnantes. Peut-être interrompit-on encore la construction à ± 103 m NGF. On peut également émettre l'hypothèse d'un développement du nord vers le sud : les maçonneries présentent en effet une plus forte densité de petit appareil allongé dans la moitié nord de la crypte, ce qui pourrait être lié à l'utilisation des matériaux prévus pour le début du chantier. La construction concerna ensuite les murs latéraux des couloirs et leur voûtement ainsi que les piliers de l'hémicycle. Enfin, on installa les supports de la salle centrale qu'on put ainsi voûter après la réalisation du sommet de la façade du *martyrium*.

Très rapidement, l'édifice connut d'importants désordres : avant même la mise en couleur définitive des chapiteaux sculptés, on dut en effet pratiquer une reprise en sous-œuvre de toute la moitié sud-est de la crypte, transversalement au pendage du coteau vers la Loire (pl. 14). L'opération fut probablement motivée par des lézardes sur le déambulatoire qui conduisirent à la condamnation d'au moins deux de ses ouvertures au nord-est et au sud. Faut-il y voir la conséquence des travaux exécutés par la reine Constance entre 1031 et 1032 et qui visèrent peut-être à la mise en place d'un étage d'éclairage direct dans l'abside ? Quoi qu'il en soit, les enduits peints durent, selon toute logique, être appliqués après ce repentir car ils sont absents derrière les renforts.

Au xv^e siècle, la crypte fut l'objet de nouvelles transformations en relation avec les deux chantiers successifs de la collégiale.

Dans les années 1440, les absidioles de la crypte furent réaménagées extérieurement par des murs plats où l'éclairage direct fut toujours préservé (pl. 15). Cet ensemble polygonal était probablement destiné à supporter une vaste terrasse maçonnée sur laquelle reposaient les culées d'arcs-boutants de la nouvelle abside. Les couloirs d'accès furent allongés sous toute la surface du chevet du xv^e siècle et la crypte fut totalement enduite. Probablement cette

les reliques de saint Aignan avaient été transférées à Saint-Euverte entre 1793 et 1803. A. D. Loiret : sous-série 59 J 13, Reliques (1793-1865).

réhabilitation de la construction du XI^e siècle palliait-elle la disparition de cinq chapelles rayonnantes au niveau principal de l'édifice. De même, les deux piles occidentales de la crypte pourraient avoir été reprises en sous-œuvre car elles n'avaient pas été renforcées dans le courant du XI^e siècle. En raison de leur emplacement, on peut également supposer qu'elles étaient destinées à supporter un aménagement monumental.

Malgré les moyens mis en œuvre pour intégrer la crypte au nouveau parti architectural, cette réalisation fut rapidement transformée à la fin des années 1460 (pl. 18). La construction de cinq chapelles rayonnantes autour de l'abside nécessita le remblaiement extérieur de la crypte et par là-même la condamnation de ses ouvertures, ensuite enduites. La majeure partie du déambulatoire et quatre des cinq chapelles rayonnantes furent condamnées, selon le même alignement que la campagne de renfort du XI^e siècle. Un sol de tomettes fut aménagé dans la salle centrale et dans l'absidiole nord. Celle-ci comportait encore un autel, indiquant que la crypte conserva néanmoins une fonction cultuelle tardivement.

CHAPITRE 2

SAINT-MARTIN DE TOURS LES VESTIGES DU CHEVET

1. Données historiques

1. Situation topographique ³¹⁶

Caesarodunum fut fondé au I^{er} siècle de l'ère chrétienne, probablement sur un site occupé dès l'époque gauloise. La ville est installée à une vingtaine de kilomètres en amont du confluent du Cher et de la Loire, sur la rive gauche du fleuve, devant une île facilitant son franchissement (fig. 85). Elle occupe une petite éminence insubmersible dominant vers le nord-est la Loire et la plaine alluviale environnantes. Dans les zones inondables, des travaux d'exhaussement de la berge furent organisés très tôt. Situé sur un grand axe fluvial, *Caesarodunum* se trouve également sur un carrefour routier : une voie terrestre double la Loire d'Orléans à Angers et une autre conduit à Bourges et Poitiers vers le sud et au Mans vers le nord.

C'est au III^e siècle que la *Civitas Turonorum* se dota d'un premier système défensif qui se trouvait au nord-est : il s'agissait alors d'un rempart de 4 m d'épaisseur, renforcé par la construction d'un *castrum*, au IV^e siècle, englobant une superficie d'environ 9 ha. La ville ouverte, qui s'étendait au moins 1 km à l'ouest au Haut-Empire, fut partiellement abandonnée – selon une rétraction de l'habitat constatée pour de nombreuses villes – avant d'être réoccupée par des artisans ou de riches demeures. D'autres quartiers restèrent néanmoins abandonnés et parfois transformés en zone funéraire, comme ce fut le cas à l'ouest du *castrum*.

À la fin du V^e et au début du VI^e siècle, l'*Urbs Turonica* fut occupée successivement par les Wisigoths (470) puis par les Francs (507). Clovis y fut d'ailleurs sacré et la ville, considérée comme sainte, fut convoitée par les souverains. À cette époque, elle était prospère et bien peuplée et amorça sa bipolarisation.

À l'ouest du *castrum* où fut construite la cathédrale ³¹⁷, deux zones funéraires se développèrent. La première correspond à une *domus* suburbaine

³¹⁶ PIETRI, BIARNE 1987 : 24-28.

³¹⁷ Le premier évêque de Tours attesté est Lidoire (v. 337-370). La ville comptait une

du Bas-Empire où l'évêque Lidoire († 370) installa une basilique et se fit inhumer. La seconde fut centrée sur le tombeau de saint Martin († 397), où apparut un pôle urbain animé par la vie religieuse : aux sanctuaires et aux monastères fleurissant autour de la basilique s'ajoutèrent les pèlerins venant séjourner dans le *vicus christianorum* mentionné par Grégoire de Tours († 594).

2. Evolution du site durant le haut Moyen Age

Le site de Saint-Martin était occupé par des constructions gauloises dès le I^{er} siècle ap. J.-C. puis par des habitations gallo-romaines entre la première moitié du I^{er} siècle et le courant du III^e siècle – une maison puis une *domus* à péristyle ? – ³¹⁸. Après 300, l'usage funéraire est attesté dans l'angle nord-est du cloître. D'après les monnaies et la céramique, l'inhumation démarra plus à l'ouest dans la seconde moitié du IV^e siècle et jusqu'au V^e siècle. Cette partie de la nécropole antique se trouvait tout au plus à quelques dizaines de mètres de la tombe primitive de Martin († 397) ³¹⁹.

La sépulture du saint fut vite abritée par une modeste chapelle construite par l'évêque Brice († 442) mais cette construction fut jugée indigne, voire méprisée par ses contemporains. De prestigieux travaux eurent lieu au V^e siècle, comme l'indiquent la présence d'un atelier de mosaïstes et de niveaux de travail de la pierre ³²⁰. Ces éléments ont été mis en relation avec la découverte d'un petit bâtiment de bois peut-être destiné à abriter le corps du saint durant la construction d'une vaste basilique par l'évêque Perpet († v. 489) ³²¹. Le nouvel édifice mesurait environ 53 m de longueur, 20 de largeur et 15 de hauteur, comportait cent-vingt colonnes, cinquante-deux fenêtres et huit portes ³²². D'après la répartition des fenêtres et des colonnes, on peut penser que le chevet (*in altario* : 32 fenêtres, 79 colonnes) était sensiblement plus développé que la nef (*in capso* : 20 fenêtres, 41 colonnes). Le tombeau se trouvait derrière l'autel, dans l'abside (*absidam corporis*)

communauté chrétienne nombreuse et organisée lorsque Martin fut élu évêque (371-397).

³¹⁸ GALINIE, THEUREAU 2007 : 91-92.

³¹⁹ GALINIE, THEUREAU 2007 : 95.

³²⁰ GALINIE, THEUREAU 2007 : 97.

³²¹ GALINIE, THEUREAU 2007 : 96-97.

prévue pour l'accueil de nombreux pèlerins. Le gros œuvre était achevé en 467 et une consécration eut lieu un 4 juillet – date présumée de l'accession de Martin à la charge épiscopale – mais on ignore cependant l'année précise de cette cérémonie (vers 470-471 ³²³) ³²⁴.

L'église eut un impact direct sur l'occupation de l'espace funéraire avec l'attraction d'inhumations spécifiquement masculines auprès de l'édifice alors que plus à l'ouest, on a constaté une mixité des individus (hommes, femmes et enfants) ³²⁵. Au centre du cloître, on a observé un bâtiment probablement lié au fonctionnement de l'*atrium* jouxtant la basilique, remplacé ensuite par un espace cultivé ainsi qu'une forge sans doute à mettre en relation avec des travaux ponctuels dans le monastère ³²⁶. Aux VI^e et VII^e siècles, les inhumations en sarcophages reprennent et sont relayées, aux VIII^e et IX^e siècles, par des coffrages exclusivement pour des hommes. En parallèle se développa une zone d'habitation réservée à des laïcs liés à l'activité du monastère ³²⁷.

Le quartier fut doté, avant 918, de sa propre enceinte qui couvrait environ 5,25 ha et il fut dès lors appelé *castrum sancti Martini* ³²⁸. A l'origine, il s'agissait probablement d'une palissade doublée d'un fossé, qui fut comblé à l'extrême fin du x^e siècle. Une puissante muraille de pierre fut alors érigée mais sa construction avait sans doute une portée plus symbolique que défensive : rassemblant le cloître canonial au sud à un espace dévolu aux laïcs au nord, l'espace fut vite colonisé par des habitations le long de l'enceinte. Son tracé peut être approximativement restitué à l'est de la rue Baleschoux (où une tour est conservée), au nord de la rue Néricault-Destouches (où subsiste une autre tour) et à l'est de la place du Grand Marché (fig. 86). Entre la Loire et le front septentrional, situé au sud des rues de la Rotisserie et du Petit Soleil, se développait le bourg de Saint-Martin, dont les maisons en pierres des XII^e et XIII^e siècles témoignent de la prospérité de Châteauneuf ³²⁹.

³²² Concernant les dernières recherches à ce sujet, voir : DUVAL 2002 et SAPIN 2007a.

³²³ GALINIE, THEUREAU 2007 : 97.

³²⁴ Plusieurs fois l'objet de sinistres ou de vandalisme, la basilique du v^e siècle fut, semble-t-il, conservée et restaurée jusqu'à l'incendie de Châteauneuf, à la fin du x^e siècle. SALMON 1854 : 116, 229. HALPHEN 1903 : 55, 84, 106. Sur le problème de la date de 997, voir VAUCELLE 1907 : 169.

³²⁵ GALINIE, THEUREAU 2007 : 99.

³²⁶ GALINIE, THEUREAU 2007 : 99.

³²⁷ GALINIE, THEUREAU 2007 : 100.

³²⁸ LORANS 2007.

³²⁹ LORANS 2007.

3. Les sources relatives à la reconstruction de la collégiale autour de l'an mil

Si l'on s'en tient uniquement à la bibliographie, on constate que l'évocation ou l'étude de Saint-Martin de Tours a le plus souvent été faite, pour ne pas dire toujours, avec un présupposé chronologique fort. En conséquence, on a le plus souvent évoqué les sources de façon partielle – et partiale ! – sans chercher véritablement à les mettre en perspective ou à les inscrire dans une réflexion plus historique à l'échelle du chantier.

On considère généralement que la reconstruction de Saint-Martin fut la conséquence d'un incendie survenu à la fin du x^e siècle qui ravagea le bourg de Châteauneuf et la collégiale ainsi que vingt-deux autres églises. La date précise de ce sinistre a été débattue, entre 994 et 997. Quoi qu'il en soit, le chantier semble avoir été dirigé par un personnage de renom, le trésorier Hervé de Buzançais, à qui on attribue l'œuvre. Le corps de saint Martin fut alors déplacé durant vingt ans et une consécration fut célébrée au milieu des années 1010. Hervé fut inhumé dans la nef de l'édifice vers 1020.

Les sources écrites restent ensuite silencieuses et ne mentionnent la collégiale qu'à l'extrême fin du xi^e siècle, lors de la venue d'Urbain II en 1096³³⁰. Deux incendies sont mentionnés durant le xii^e siècle, l'un en 1122³³¹, l'autre en 1157 qui semble d'ailleurs avoir épargné le sanctuaire³³².

³³⁰ « Anno verbi incarnati MXCVII Philippi regis XXXVII, VIII idus aprilis combusta est ecclesia Beati Martini cum Castro » SALMON 1854 : 59. « ... in Ramis Palmarum combusta est ecclesia Beati Martini cum omnibus ornamentis quae in adventu pape extracta erant a thesauro, et Castrum simul » ; « ... ob hoc mandvit papa omnibus quod in remissionem peccaminum isti ecclesiae subveniant » SALMON 1854 : 129. « MXCV sequenti anno, VIII idus aprilis combusta est Sancti Martini Turonensis totum Castrum novum » HALPHEN 1903 : 67. « ...ecclesia Beati Martini concremata est » MARCHEGAY, MABILLE 1869 : 381. « VIII kal. Maii in festivitate beati Gregorii, unus pauper reficiatur nobiscum in refectorio, eo quo abbatia nostra liberata fuit ab incendio Castelli novi, anno dominicae incarnationis MXCVI... dominica in palmis » cité dans MABILLE 1866 : 112, n. 2. « ... et ante sex annos conflagrata gloriosa Martini Turonensis basilica corpus beati Bricti (sicut ipsi perspexerant) procul a suis finibus pro ipso negotio delatum exstiterat » MARTENE 1874 : vol. 1, 69.

³³¹ « Anno Verbi incarnati MCXXII ecclesia beati Martini combusta est, et Castrum, propter guerram quae inter burgenses rebelles et canonicos fuit, in festo sancti Gregorii. » SALMON 1854 : 62. « Anno Henrici imperatoris XVI^o et Ludovici regis XIV^o, combusta est ecclesia Beati Martini et castrum per guerram clericorum et burgensium. » SALMON 1854 : 132. « Anno siquidem ab Incarnatione Domini MCXXII ecclesia beati Martini iterum combusta est et Castrum, propter guerram quae inter burgenses rebles et canonicos fuit. Quae utcumque reformata est. » SALMON 1854 : 302.

³³² « Anno autem MCLVII omne castrum combustum est sed ecclesia beati Martini, Deo

Enfin, à partir de 1175, l'édifice a été profondément transformé par la réfection des voûtes de la nef avec un exhaussement du vaisseau central pour le doter d'un éclairage direct³³³ puis par la reconstruction totale du chœur au début du XIII^e siècle, selon un parti architectural proche de celui de la cathédrale de Bourges³³⁴ (fig. 87).

Les sources

Sept sources écrites mentionnent les travaux de la collégiale Saint-Martin à Tours autour de l'an mil. Que disent-elles précisément ?

Raoul Glaber († 1046) rapporte que la collégiale fut rasée puis reconstruite par Hervé de Buzançais de son vivant. Nommé trésorier de la communauté par Robert le Pieux en personne, cet ancien moine semble avoir accompli ces travaux après un certain temps d'exercice de ses fonctions. Hervé indiqua lui-même aux maçons où poser les fondations de l'œuvre. L'édifice fut consacré un 4 juillet, date de la fête estivale de saint Martin, en présence

propitio, et beato Martino protegente, mansit illaesa » SALMON 1854 : 302.

³³³ « Anno denique Vervi MCLXXV nobiles et eximii burgenses ecclesiam saepe nominati antistis Martini, igne crematam et nimia vetustate confectam, aedificare et nobili fastigio revocare coeperunt » SALMON 1854 : 302. « Basilica Sci Martini pluries destructameversam et igne crematam et toties fuisse instauratam seu reaedicatam suis locis supra meminimus et ostendimus tam ex francorum Annalibus quam ex aliis scriptoribus ; hoc autem anno Christi 1175 igne crematam et concamerationem navis ecclesiae nimia vetustate collabentem fuisse instauratam scribiter testatur Anonimus Majoris Monasterii monachis his verbis : Anno denique 1175 nobiles et eximii Burgenses ecclesiam saepe nominati et nobili fastigio renovare coeperunt... 1176 : Cum autem Philippus nihil haberet antiquius reparatione et decoratione Eccl. S. Confessoris, tribus annis a fundatione praecedenti anno sc. 1179 amoto altare sanctae Crucis, quod in medio ipsius positum juris erat Sanctimonialium monasterii Bellimontis, ut navis ecclesiae convenientius repareretur illoque translato seu transposito ad columnam seu membrum ejusdem ecclesiae, quod est a parte septentrionalis, jussit de consensu tam capituli praedicta ecclesia quam dictarum sanctimoniales monasterii Bellimontis super posuerant dicto altari, poni et elevari super introitum chori ejusdem ecclesiae hoc eodem anno 1179 quo navis ecclesiae perfecta et absoluta fuit, in cujus oculis cum duo Bravagdini lapides ingentis pratii insert fuissent tantum ex his splendorem emittebant ut intransium potissimum sub vesperam oculus perstingeret qui crucifixus argenteus tamdiu remansit adorandus a fidelibus in ecclesia, donec ab Hereticis Hugonotis sublatum impie et perfide furatus modum fidei catholica. Cujus tam pia appositionis crucifixi facit ad gloriam Dei et honorem Ecclesia Martiana ex actiis illius temporibus videnda et institutio qua est hujus modi » ; « Anno sequenti 1172 decrevit de consensu tam capituli quam abbatissa monasterii Bellimontis amoveri altare Ste Crucis situm in medio navis et reaedicari ad columnam sub membrum ejusdem ecclesiae a parte loci capitularis ad meridiem eo ; quia concameratio navis ejusdem ecclesiae ob nimiam vetustatem corruens reaedicanda esset a castro novi civibus sicut patet ex actis ejusdem ecclesiae hujus anni quae habent » MONSNER : vol. 1, 234.

³³⁴ LELONG 1986 : 79-90, 91-98. LELONG 1991. ANDRAULT-SCHMITT 2003 : 295.

d'évêques, d'abbés et de nombreux fidèles des deux sexes. Hervé mourut quatre ans après l'événement et fut inhumé à l'emplacement qu'occupait autrefois saint Martin ³³⁵.

Adémar de Chabannes († 1034) relate quant à lui deux événements : l'inhumation d'Hervé, survenue vers 1023, dans la nef de la collégiale, au pied du crucifix et, vers 1026, la consécration aux douze apôtres de l'édifice commencé à grands frais par Hervé de Buzançais. L'événement fut l'occasion de l'élévation du corps de saint Martin ³³⁶.

La *Chronique de Saint-Julien*, composée vers le milieu XI^e siècle, dit que l'église Saint-Martin fut détruite par le feu en 994 et qu'Hervé la fit reconstruire depuis les fondations et la fit plus vaste et plus haute. Le corps de saint Martin fut déplacé dans une chapelle de bois située dans le cloître durant

³³⁵ « le vénérable Hervé, trésorier du lieu, l'avait fait raser et le reconstruisit avec un art admirable avant sa mort. [...] Né d'une noble famille de Francs, [...] Abandonnant les vaines recherches des sciences, il gagna bientôt un monastère et demanda pieusement à devenir moine. [...] Quand il le vit, le roi Robert, homme pieux et religieux, l'exhorta avec douceur à maintenir en son esprit son projet et lui confia la charge de trésorier de l'église de saint Martin, dans l'espoir d'en faire, par la suite, un évêque exemplaire pour tous. La proposition lui fut renouvelée à plusieurs reprises, mais en vain. À peine accepta-t-il la charge d'une église. Bien qu'il porta l'habit blanc, comme les chanoines, il vivait et pensait en tout comme un moine. [...] » « Cet homme dont Dieu remplissait l'esprit fit ensuite le projet de rendre plus haut et plus vaste l'édifice de l'église dont il avait reçu la garde. Sous l'inspiration de l'Esprit Saint, il ordonna aux maçons de poser les fondations de l'œuvre incomparable, qu'il porta par la suite, selon ses vœux, jusqu'à son achèvement. Quand le travail fut à son terme, rassemblant les évêques de villes très nombreuses, il le fit consacrer à Dieu et, le même jour, y déposa le saint confesseur de Dieu Martin. En ce jour, le 4 juillet, on fêtait en effet la dédicace de l'ancienne basilique. [...] Au jour dit, évêques et abbés s'étaient réunis avec une foule innombrable de fidèles des deux sexes appartenant à tous les ordres ; au début de la cérémonie, le très révérend Hervé, prit soin d'annoncer aux plus éminents des prêtres qui l'entouraient ce qui lui avait été révélé. Après qu'on eut célébré la consécration selon la tradition, et rangé avec soin tous les instruments du culte, il s'imposa les rigueurs d'une existence plus austère encore, vivant en solitaire dans une étroite cellule proche de l'église, priant et psalmodiant. Quatre ans plus tard, lorsqu'il sut qu'il devrait bientôt quitter ce monde, déjà atteint par la maladie, beaucoup virent le visiter, pensant voir quelque miracle lors de la mort de cet homme dont ils pressentaient les mérites. [...] C'est dans cette église qu'il fut inhumé, au lieu même où reposait le bienheureux Martin. » ARNOUX 1996 : 165-169.

³³⁶ « (vers 1026) [...] En ce temps là, fut achevée la construction, commencée à grands frais par le trésorier Hervé, de la basilique Saint-Martin de Tours ; on procéda à l'élévation du corps de saint Martin et la basilique fut consacrée avec beaucoup d'éclat en l'honneur des douze Apôtres. [...] » « (avant 1023) Vers ce temps là, Hervé, homme d'une sainteté remarquable, trésorier de Saint-Martin de Tours (567), mourut dans le Christ, et fut enseveli aux pieds du crucifix, sur le parvis de la basilique médiane. » CHAUVIN, PON 2003 : 265, 283-284.

vingt ans. C'est en 1014 que fut dédié l'édifice, alors qu'Hugues³³⁷ était archevêque³³⁸.

Dans la *Chronique de Pierre Bechin* (vers 1137), on apprend que la basilique, Châteauneuf et vingt-deux églises furent détruits par un incendie en 997, depuis Saint-Hilaire jusqu'à Notre-Dame-la-Pauvre et de Saint-Pierre à la Loire. En 1015, on célébra la dédicace de l'édifice³³⁹.

La *Grande chronique de Touraine* (début XIII^e siècle) place en 1001-1002 la destruction par le feu de Saint-Martin avec tout Châteauneuf et vingt-deux églises. Hervé, trésorier du chapitre, réédifia l'église en totalité car l'œuvre de saint Perpet avait péri par les flammes. Le corps de saint Martin fut déposé dans une église hors du cloître³⁴⁰. La dédicace de l'église fut célébrée en 1014-1015, à la fête estivale du saint³⁴¹. Cependant, on doit attirer l'attention sur le fait que deux dates sont données pour la mort d'Hervé, inhumé dans l'église : 1012 et 1022³⁴².

Pour la *Chronique abrégée*, Hervé réédifia la basilique détruite par le feu à partir de 1001. Il mourut en 1012 et l'église fut dédiée en 1015³⁴³.

³³⁷ Hugues de Châteaudun, archevêque de Tours du 1^{er} janvier 1005 au 10 juin 1023. NEWMAN 1935 : 38, n. 8.

³³⁸ « Anno DCCCCLXXXIV, monasterium Beati Martini satis spectabile igni crematum est. Pro quo Herveus thesaurarius sancti praesulis jecit fundamenta hujus monasterii, quod hodieque superest, jacuit corpus sancti praesulis in ecclesia lignea quae fuit in claustro ejusdem XX annis. Anno vero Dominicae incarnationis MXIV, dedicatum est hoc monasterium Turonus ab Hugone archiepiscopo. » SALMON 1854 : 229.

³³⁹ « Anno Verbi incarnati DCCCCXCVII^o, anno regni Roberti VI^o, incense est castrum beati Martini, et ipsius basilica, cum XXII ecclesiis, VIII kal. Augusti, ab oriente, a fine Sancti Hilarii usque ab sanctam Mariam pauperulam ; et, a meridie, a porta sancti Petrutonis usque ad Ligerim. Anno incarnati Verbi MXV^o, et anno Roberti XXIV^o, ecclesia beati Martini quae adhuc manet dedicata est. » SALMON 1854 : 51.

³⁴⁰ « Anno Othonis XIX^o et Roberti V^o, incensa est ecclesia Beati Martini cum toto castro et XXII ecclesiis. Quo facto, Sanctus Herveus, ecclesiae Beati Martini Turonis thesaurarius, ecclesiam istam Beati Martini totam reaedificavit, destructa et combusta omni operatione Sancti Perpetui archiepiscopi Turonensis, quam super Beatum Martinum aedificaverat. Quae dum fierent, corpus Beati Martini jacuit in parva ecclesia quae est extra claustum. » SALMON 1854 : 116.

³⁴¹ « Anno Henrici XIII^o et Roberti regis XVIII^o, fuit dedicata ecclesia Beati Martini Turonensis in festo aestivali. » SALMON 1854 : 119.

³⁴² « Anno Henrici X^o et Roberti regis XV^o, obiit Sanctus Herveus Beati Martini Turonensis thesaurarius ; in ejusdem sancti ecclesia tumulatur. [...] » « Anno Domini MXXII, et Henrici XX, et Roberto Regis XXV, Sancto Herveo Ecclesiae Beati Martini Turonis Thesaurario defuncto [...] ». SALMON 1854 : 119.

³⁴³ « MI. [...] Sanctus Herveus ecclesiam Beati Martini incensam reaedificat. [...] MXII.

Enfin, on apprend grâce à l'*Éloge de la Touraine* (début XIII^e siècle) qu'un incendie toucha la basilique et Châteauneuf en 994, de Saint-Hilaire à Notre-Dame-la-Pauvre et de Saint-Pierre à la Loire. Hervé reconstruisit l'édifice depuis les fondations. Le corps de saint Martin fut déplacé dans une chapelle du cloître durant vingt ans. La basilique fut dédiée un 4 juillet ³⁴⁴.

Après avoir passé en revue les différents textes, cinq points doivent être soulignés pour mieux comprendre le contexte historique du chantier. On traitera donc tout d'abord de l'incendie qui détruisit la basilique du haut Moyen Age à la fin du X^e siècle puis de la translation de saint Martin, du financement et du déroulement du chantier, de la nomination du trésorier Hervé de Buzançais, de la date de la consécration de l'édifice avant de considérer, enfin, le lieu de sépulture d'Hervé.

L'incendie du bourg de Châteauneuf à la fin du X^e siècle

A la fin du X^e siècle, un terrible incendie ravagea le bourg de Châteauneuf, la collégiale ainsi que vingt-deux autres églises du quartier. Cependant, la date exacte a fait débat chez les historiens : 994 ³⁴⁵ ou 997 ³⁴⁶ selon des sources souvent difficiles à interpréter.

La date de 994 est donnée par la *Chronique de Saint-Julien*, écrite au milieu XI^e siècle ³⁴⁷, et par l'*Éloge de la Touraine*, rédigé au début du XIII^e siècle ³⁴⁸. Celle de 997 est fournie par la *Chronique de Pierre Bechin* (vers 1137), l'auteur en précisant même le jour, le 8 des calendes d'août (25 juillet),

Sanctus Herveus Beati Martini Turonensis thesaurarius moritur. MXV. Ecclesia Beati Turonensis iterum dedicatur. » SALMON 1854 : 187.

³⁴⁴ « Anno denique Incarnationis Dominicae DCCCCXCIV, ecclesia beati Martini iterum concremata est, una cum Castro, ab oriente, a fine sancti Milarii usque ad sanctam Mariam Pauperulam ; a meridie, a porta Sancti Petrucionis usque ad Ligerim, pro qua Herveus, thesaurarius ipsius sancti praesulis, jecit fundamentum hujus ecclesiae quae hodieque cernitur. Interim vero jacuit corpus beati Martini in ecclesiola illa, quae intra claustrum ejusdem ecclesiae erat, annis XX. Propterea, vir Deo plenus, mente concepit ut ecclesiam, cui custos adscitus fuerat, amplioris altiorisque totius operis corpore sublimaret. [...] Venerabatur enim eodem die praeteritae dedicatio basilicae, quarto videlicet nonarum mensis julii. » SALMON 1854 : 301.

³⁴⁵ BOUSSARD 1961 : 76, n. 49. OURY 1962 : 15, n. 49.

³⁴⁶ VAUCELLE 1907 : 169.

³⁴⁷ SALMON 1854 : 229.

soit à une date assez proche de la fête estivale de saint Martin (4 juillet)³⁴⁹. On compte même celle de 1001 fournie, par recoupement, par la *Grande chronique de Touraine*³⁵⁰ et par la *Chronique abrégée*³⁵¹. Quant à Raoul Glaber ou Adémar de Chabannes, ils ne mentionnent tout simplement pas le sinistre.

Pour Christian Pfister, l'incendie était la conséquence du siège de Châteauneuf mené par Robert le Pieux après que Foulque Nerra eût violé l'asile du cloître de Saint-Martin³⁵². L'épisode devait donc être placé vers 996-997, nécessairement avant 998, date à laquelle l'impératrice Adélaïde, qui fit des dons pour la construction, mourut. De plus, le récit de Dom Housseau sur lequel il appuyait son argumentaire indiquait que la basilique du haut Moyen Age était encore en élévation³⁵³.

Bien qu'il ait accepté cette datation de l'incendie, Ferdinand Lot refusait de mettre en relation le sinistre avec le siège de Châteauneuf. Il considérait en effet que Robert le Pieux, défenseur de la maison de Blois, « n'eût pas manqué de donner des preuves éclatantes de repentir » s'il avait été à l'origine de la destruction de la collégiale³⁵⁴.

Toutefois, il est apparu que la violation attribuée à Foulque Nerra résultait d'une interpolation : elle fut en réalité le fait d'un de ses descendants, Foulques V d'Anjou, futur roi de Jérusalem († v. 1144), vers 1112-1113, puisque Dom Housseau faisait mention de l'écolâtre Sichard (1111-1118)³⁵⁵.

Quoi qu'il en soit, l'année 996 fut bien marquée par l'accès de Gautier, probablement issu de la famille des vicomtes de Tours, fidèles à la maison de Blois³⁵⁶, à la charge de trésorier de Saint-Martin de Tours. Auparavant, les comtes d'Anjou exerçaient une influence notoire sur la nomination à ce poste³⁵⁷. De plus, ils avaient élu sépulture dans la collégiale et les Robertiens puis les Capétiens, abbés laïcs, durent donner leur assentiment pour les

³⁴⁸ SALMON 1854 : 301.

³⁴⁹ SALMON 1854 : 51.

³⁵⁰ SALMON 1854 : 116.

³⁵¹ SALMON 1854 : 187.

³⁵² MABILLE 1863 : n° 1318

³⁵³ PFISTER 1885 : 228, n. 2.

³⁵⁴ LOT 1903 : 359-360.

³⁵⁵ OURY 1962 : 15, n. 49.

³⁵⁶ MABILLE 1885 : 15.

³⁵⁷ Archembaud de Buzançais fut ainsi nommé doyen. BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 550-552. GUILLOT 1972 : 15.

inhumations³⁵⁸. Aussi peut-on voir dans ce changement d'attitude des capétiens un revers dans la politique de soutien angevin pour favoriser, au moins momentanément, le camp blésois.

La translation du corps de saint Martin

La translation du corps de saint Martin lors des travaux de reconstruction de la basilique autour de l'an mil est intéressante car elle permet d'aborder la topographie du site. Le corps de Martin reposait dans l'abside de la basilique de Perpet³⁵⁹. Le besoin de transférer la dépouille indique de façon certaine que les travaux ne permettaient plus une continuité du culte autour de la sépulture et qu'ils devaient avoir une certaine envergure puisque le corps a dû être déplacé dans une autre église du cloître. Doit-on donc comprendre que la basilique du haut Moyen Age a dû être totalement restaurée, voire rasée comme l'indique Raoul Glaber³⁶⁰ ? En contre-partie, on remarquera que les sources n'indiquent aucun miracle relatif à la bonne conservation des reliques lors de l'incendie et que certains textes laissent penser à un geste de prestige aucunement lié à un sinistre, tels Raoul Glaber ou Adémar de Chabannes³⁶¹. On peut donc penser que la translation correspond à l'ouverture d'un grand chantier qui s'est développé à l'est de la basilique du haut Moyen Age et qu'on prévoyait dès lors un nouvel aménagement monumental pour le tombeau du saint.

Les sources précisent que le corps fut transféré dans une église de bois³⁶² se trouvant dans le cloître canonial³⁶³. Elles s'accordent également

³⁵⁸ Le comte Geoffroy Grisegonelle, mort le 21 juillet 987, fut inhumé dans la collégiale (« *Et postea fuit (Gosfridus Grisa Gonella) cum duce Hugone in obsidione apud Marsonum ubi arripuit eum infirmitas qua expiravit, et corpus illius allactus est Turonum et sepultum in ecclesia Beati Martini* », HALPHEN, POUPARDIN 1913 : 16, n. 85, 233). Il suivait par là même la coutume de ses prédécesseurs, Foulques le Roux et Foulques le Bon (HALPHEN, POUPARDIN 1913 : 34, 37). Hugues Capet dut donc donner son aval pour l'inhumation du comte d'Anjou dans l'église, ce qui marquerait la dépendance des comtes d'Anjou à l'égard des Robertiens du X^e siècle (LEMARIGNIER 1967 : 132).

³⁵⁹ SAPIN 2007a : 255.

³⁶⁰ ARNOUX 1996 : 165.

³⁶¹ ARNOUX 1996 : 165-169. CHAUVIN, PON 2003 : 265, 283-284.

³⁶² « [...] *in ecclesia lignea quae fuit in claustro ejusdem XX annis jacuit corpus [...]* ». SALMON 1854 : 229. GERVAISE 1699 : 322. CHALMEL 1807 : 17. Le vocable n'est pas précisé. On peut également supposer que cet édifice fut embelli afin de recevoir, pour une telle durée, la dépouille d'un saint aussi illustre.

³⁶³ SALMON 1854 : 116, 301. « [...] *corpus patroni cum arca sua gemmata et aurea a capella*

pour dire que le saint fut déplacé durant vingt ans, ce qui laisse augurer le développement d'un chantier particulièrement fastueux. Cette période était suffisamment longue, à condition de maintenir une régularité des financements et la fidélité de grands mécènes, pour voir sortir de terre un grand monument.

Financement et déroulement du chantier

Se pose donc la question du financement. Un tel chantier nécessitait un important patrimoine et de la liquidité qui passait logiquement par l'intervention de grands mécènes : des princes territoriaux auxquels on ne doit surtout pas omettre d'adjoindre leurs épouses. Dès 987, Hugues Capet renouvela le droit de frappe monétaire des chanoines de Saint-Martin en même temps qu'une large série de confirmations de biens ³⁶⁴.

Ainsi sait-on que le chantier fut financé « *à grands frais* » ³⁶⁵ par l'envoi de fortes sommes d'argent, notamment de l'impératrice Adélaïde († 999) ³⁶⁶ qui offrit une importante somme pour la reconstruction de la basilique qui avait été détruite par le feu. Elle y ajouta un morceau du manteau de son fils, Otton II († 983) ³⁶⁷, en souvenir du geste de saint Martin aux portes d'Amiens. La reine Adélaïde († 1006), femme d'Hugues Capet et mère de Robert le Pieux, « *fit également pour le saint pontife Martin une chasuble d'or fin où l'on voyait entre les épaules l'image majestueuse du Pontife de vérité, et les chérubins et séraphins courbant la tête devant le Maître de toutes choses. Sur la poitrine il y avait l'agneau de Dieu offert pour notre rédemption et*

claustrali in qua per illos viginti annos jacuerat [...] ». GUIBERT DE GEMBLOUX 1884 : 227.

³⁶⁴ « *Concedimus etiam nostrae largitatis munere, ut servitium illud ex praebendis eorum, quod Abbates ejusdem loci ex antiqua consuetudine sibi proprium vindicare consueverant, atque jam dictus Abbas Rotbertus, ob suam, et generalem omnium ad eleemosynam, eis per Praeceptum regale habendum perpetuo impertraverat, nos etiam e vestigio nostrae auctoritatis Praecepto eis misericorditer indulgere satagimus. Annuimus etiam, ut percussuram numismatis, quae et moneta dicitur, secluso fisci jure, idem Canonici ex more semper habeant.* » BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 550-552.

³⁶⁵ CHAUVIN, PON 2003 : 265.

³⁶⁶ « *Ad restaurandum igitur beatissimi confessoris Christi Martini monasterium [...] destinavit transmittere non modicum argentum* » (Saint Odilon, *Vie de l'impératrice Adélaïde*). MIGNE 1844-1855 : vol. 142, col. 979.

³⁶⁷ « *I beseech you, beloved, I beseech you to address yourself in this way to the most holy priest [saint Martin] : 'I humbly ask, priest of God, that you accept these small and worthless gifts which are sent to you by Adleheid, handmaiden of the servants of God, by her own merits a sinner, by God's gift empress. Accept a piece of the chlamys of my only son, the august Otto, and pray for him to Christ himself, whom you clothed with your divided cloak in the guise of a poor man'* ». GILSDORF 2004 : 139-140.

*autour les quatre symboles des Évangélistes. Elle fit pour le même bienheureux confesseur une chape entièrement tissée d'or et deux d'argent »*³⁶⁸.

Robert le Pieux participa au moins indirectement par un acte en faveur de la collégiale : le roi confirma, à la prière d'Hervé, la fondation de l'église Notre-Dame de Beaumont et tous ses biens situés dans le voisinage. Les religieuses devaient verser annuellement, à la fête de saint Martin d'hiver, vingt sous de cens au trésor de Saint-Martin pour acheter de l'encens et de l'huile³⁶⁹.

Peut-être le comte d'Anjou Foulque Nerra a-t-il également pourvu au chantier en raison de l'importance que revêtait la sépulture de ses ancêtres mais aucun document ne permet de le confirmer³⁷⁰.

Enfin, si on considère le rôle tenu par Hervé de Buzançais et son rang, tant par le lignage que par le poste qu'il détenait dans le chapitre, on peut supposer qu'il usa lui aussi de sa fortune personnelle³⁷¹ et que son geste fut probablement accompagné de la générosité des autres membres de la communauté.

Les indications propres au déroulement du chantier sont en revanche plus rares et surtout beaucoup plus difficiles à interpréter. Raoul Glaber indique ainsi que les travaux auraient commencé en 1003. Après avoir fait raser l'ancienne basilique, Hervé la reconstruisit de fond en comble, plus vaste et plus haute. Pour ce faire, il indiqua aux maçons où placer les fondations³⁷². *L'Éloge de la Touraine* précise même qu'Hervé aurait choisi un architecte incomparable mais il semble qu'il s'agisse là d'une erreur de lecture du texte de Raoul Glaber³⁷³.

³⁶⁸ BAUTIER, LABORY 1965 : 81-85.

³⁶⁹ En outre, les moniales prieront tous les jours pour le roi, pour ses successeurs, pour Hervé et pour toute la congrégation de Saint-Martin. Robert le Pieux accorde également l'immunité de tous les biens présents et futurs de l'abbaye de Beaumont. NEWMAN 1935 : n° 30, n° 92.

³⁷⁰ Voir *supra*, p. 106 n. 358.

³⁷¹ Hervé possédait notamment la *curtis* de Sorigny, le viviers de Mal Mort à Bléré et tenait également en bénéfice la *curtis* de Lièze à Chézelles et la *villa* de Quinçay à Rivarennnes. OURY 1961 : 3, n. 2.

³⁷² ARNOUX 1996 : 165.

³⁷³ « *Sancto itaque Spiritu se docente designavit latomus incomparabilis jactare fundamentum operis quod ipse, ut optaverat, ad perfectum duxit* » : SALMON 1854 : 301. Voir LELONG 1986 : 157, n. 12.

La nomination d'Hervé de Buzançais au titre de trésorier

La nomination, vers 1001, d'Hervé de Buzançais, reste donc énigmatique par rapport au déroulement du chantier de Saint-Martin. Issu d'une famille de fidèles des comtes d'Anjou ³⁷⁴, Hervé a acquis la charge de trésorier des mains de Robert le Pieux ³⁷⁵, roi de France et abbé laïc de Saint-Martin.

Auparavant, certains de ses parents obtinrent des postes-clef du chapitre, comme son oncle Hervé (trésorier entre 966 et 980) ³⁷⁶, Archembaud (nommé doyen en 987) ou Rainaud (nommé trésorier à la même date) ³⁷⁷. De même, Sulpice comte d'Amboise, qui lui succéda au début des années 1020, passe parfois pour son neveu ³⁷⁸. Certes, Robert le Pieux avait nommé trésorier un fidèle du comte de Blois, Gautier, en 996 ³⁷⁹. Peut-être faut-il inscrire ce geste dans le contexte de son mariage avec Berthe, qu'il dût répudier quelques années plus tard.

Toutefois, on soulignera que le roi, en choisissant Hervé, se tourne vers un homme issu du milieu monastique ³⁸⁰. Il s'agissait d'un moine de Fleury, abbaye très proche du pouvoir royal, ce qui marque l'influence qu'avait Abbon sur la nouvelle dynastie souveraine ³⁸¹. Par ailleurs, on remarque que les

³⁷⁴ BOUSSARD 1961 : 78. Pour Dom Oury, Hervé était au contraire issu d'une famille vassale des comtes de Blois. OURY 1961 : 3, n. 2.

³⁷⁵ Hervé était un familier des premiers capétiens. Pour obtenir la charge, il lui fallait le consentement du doyen du chapitre qui prenait avis des anciens et des dignitaires. OURY 1961 : 5, n. 9, n. 11.

³⁷⁶ BOUSSARD 1961 : 76, 78.

³⁷⁷ BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 550-552.

³⁷⁸ La première mention de Sulpice comme trésorier de Saint-Martin de Tours remonte au plus tôt à 1023. BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 283. NEWMAN 1935 : n° 92. Dom Oury remet en cause ce lien de parenté. OURY 1961 : 3, n. 2.

³⁷⁹ MABILLE 1885 : 350.

³⁸⁰ « [...] il devait exister à Saint-Martin une tradition en faveur de la vie bénédictine intégrale [...] » OURY 1961 : 8. Dom Oury suppose d'ailleurs qu'Hervé intégra le chapitre de Saint-Martin dès la fin du x^e siècle, où il eut peut-être la charge du *scriptorium*, mais qu'il n'en fut nommé trésorier qu'après l'an mil. En outre, Hervé, qui vivait très isolé dans une petite cellule située contre l'oratoire Saint-Blaise, au nord de la basilique, fut à l'initiative de deux fondations monastiques : l'une de moniales – Beaumont –, l'autre de type érémitique – Saint-Côme –. OURY 1961 : 9, 18, 21-23, 23-26.

³⁸¹ BAUTIER, LABORY 1965 : 84, n. 1. Abbon avait par ailleurs été très proche d'Hervé quand il étudiait à Fleury aux côtés d'Aimoin, fils du vicomte de Périgord, Amblard, futur moine et abbé de Solignac, Bernard, futur moine de Solignac et abbé de Beaulieu-sur-Dordogne, ou Gauzlin, futur abbé de Fleury et archevêque de Bourges. OURY 1961 : 6, n. 14.

sources écrites attribuent unanimement la reconstruction de la collégiale à Hervé de Buzançais ³⁸².

Date de la consécration

La date précise de la consécration pose problème. Elle fut sans doute célébrée un 4 juillet, à la fête estivale de saint Martin, mais on ignore l'année exacte de l'événement : les chroniques tourangelles rapportent qu'elle eut lieu du vivant d'Hervé ³⁸³, en 1014 ou 1015 ³⁸⁴, une seule d'entre elles précisant la présence de l'archevêque Hugues qui administra la province jusqu'en 1023 ³⁸⁵.

Une divergence d'interprétation provient de la dernière édition de la *Chronique* d'Adémar de Chabannes : la consécration de Saint-Martin, faite en l'honneur des douze Apôtres, aurait eut lieu, d'après les recoupements faits par les éditeurs, vers 1026 ³⁸⁶.

Raoul Glaber précise qu'après les travaux, Hervé rassembla plusieurs évêques et abbés pour la consécration et qu'il fit pratiquer la translation de la dépouille de saint Martin dans la nouvelle basilique. Une foule nombreuse des deux sexes et de tous les ordres de la société était présente ³⁸⁷. En revanche, comment interpréter le silence de sources concernant Robert le Pieux, non seulement roi de France mais aussi abbé laïc de Saint-Martin, qui n'est pas mentionné lors de l'événement ?

En outre, il mentionne l'apparition de saint Martin à Hervé. Quelques jours avant la célébration, alors qu'il espérait un signe divin, Hervé reçut la visite de Martin. Le confesseur lui précisa qu'il ne pratiquerait pas d'autre miracle mais qu'il intercédrait personnellement pour le salut des membres de la

³⁸² SALMON 1854 : 116, 187, 229, 301. ARNOUX 1996 : 165-169. CHAUVIN, PON 2003 : 265, 283-284.

³⁸³ Deux dates sont données pour la mort d'Hervé de Buzançais : 1012 et 1022. On notera toutefois que la première paraît douteuse. SALMON 1854 : 119. La première mention du successeur d'Hervé à la charge de trésorier, Sulpice d'Amboise, remonte à 1023. NEWMAN 1935 : n° 92. « Lors de la consécration de la nouvelle basilique en 1014, selon l'archidiacre Hugues, contemporain des événements, il faisait figure d'homme usé par les austérités, sinon par l'âge, au point de n'avoir plus la force d'assister à la fonction entière. » OURY 1961 : 4, n. 5.

³⁸⁴ SALMON 1854 : 30, 51, 119, 229. GUIBERT DE GEMBOUX 1884 : 227.

³⁸⁵ SALMON 1854 : 229.

³⁸⁶ CHAUVIN, PON 2003 : 265.

communauté, même pour ceux « *occupés plus qu'il ne convient aux affaires de ce monde* », voire « *voués aux services des armes, jusqu'à mourir tués au combat.* »³⁸⁸ Comme l'a souligné Mathieu Arnoux, « *Martin, saint militaire, était tout désigné pour obtenir la rédemption des clercs morts les armes à la main* », tels l'archevêque Hugues, vicomte de Châteaudun, ou le neveu d'Hervé, Sulpice, futur trésorier et seigneur d'Amboise³⁸⁹. Sans doute doit-on également y entendre l'écho de la paix de Dieu mise en place dans les premières décennies du XI^e siècle et dont l'entourage capétien compta de fameux agents³⁹⁰.

Lieu de sépulture d'Hervé de Buzançais

En dernier lieu, on doit s'intéresser au lieu de sépulture d'Hervé de Buzançais. Raoul Glaber rapporte en effet qu'il fut inhumé « *au lieu même où reposait le bienheureux Martin* »³⁹¹ mais Adémar de Chabannes indique seulement qu'il « *fut enseveli aux pieds du crucifix* », au milieu de la nef³⁹². Un acte de Robert le Pieux fournit également une mention complémentaire : sous condition que les religieuses restituent les chapes (*cappas*) et autres ornements de Saint-Martin, le trésorier Sulpice concède à Notre-Dame de Beaumont un autel dédié à la Sainte-Croix et à Saint-Pierre situé au milieu de l'église, où Hervé a été enterré³⁹³.

S'il ne fait donc nul doute qu'Hervé reposait dans la collégiale, probablement entre les septième et neuvième travées de la nef, à proximité de

³⁸⁷ ARNOUX 1996 : 167-169.

³⁸⁸ ARNOUX 1996 : 169.

³⁸⁹ ARNOUX 1996 : 168, n. 46.

³⁹⁰ On citera, au premier rang de ceux-ci, le comte évêque d'Auxerre, Hugues de Chalon. BARTHELEMY 1999 : 428-432.

³⁹¹ ARNOUX 1996 : 170-171.

³⁹² La traduction indique : « *sur le parvis de la basilique médiane* » mais « L'expression employée par Adémar (*in atrio basilicae mediae ad pedes crucifixi*) n'a guère de sens, car, selon Henri Galinié, « *aucun groupe basilical pour cette époque n'est attesté à Tours où inclure une basilique du milieu, flanquée d'autres édifices* ». Elle témoigne soit d'une méconnaissance des lieux, soit d'une faute de copiste. Si l'on corrige *mediae* en *medio*, on pourrait comprendre avec Charles Lelong : « *dans l'allée médiane de la nef, au pied du crucifix* », c'est-à-dire près de l'autel placé sous la croix. » CHAUVIN, PON 2003 : 283-284, n. 568.

³⁹³ « *Deprecatur quoque dominus Sulpicius archiclavus huic praecepto inseri quoddam altare in honore sanctae Crucis et sancti Petri in medio ecclesiae beatissimi Martini situm, ubi sanctae memoriae dominu Herveus tumulatus requiescit, quod et jam ipse... habendum.* » NEWMAN 1935 : n° 92.

l'entrée du chœur des chanoines³⁹⁴, la réutilisation de la sépulture de saint Martin ne semble pas avérée. Seul Raoul Glaber la mentionne, alors que ni ses contemporains ni les sources postérieures n'y font référence³⁹⁵. Peut-être le chroniqueur extrapola-t-il ce détail en raison du rôle joué par le trésorier dans la reconstruction de la basilique et le caractère de sainteté qui lui fut reconnu dès sa mort³⁹⁶.

A l'issue de cet examen, on constate qu'il est difficile d'établir avec exactitude le déroulement du chantier de Saint-Martin de Tours. Cependant, on est en mesure d'en déterminer les grandes étapes chronologiques à quelques années près.

L'origine de la reconstruction est directement liée à un incendie survenu vers 994 / 997 et qui entraîna un déplacement provisoire de la dépouille de saint Martin dans une chapelle de bois voisine. Probablement la basilique du haut Moyen Age était-elle vétuste et l'occasion fut-elle saisie de moderniser le sanctuaire. On prit soin de conserver la mémoire du lieu d'inhumation de Martin qui, logiquement, se trouvait dans l'emprise de la nouvelle construction.

Le financement fut assuré par les grands personnages de l'époque et la nouvelle dynastie capétienne pourvut directement au chantier. Sans doute la nomination d'Hervé de Buzançais au titre de trésorier fut-elle déterminante : si on ignore réellement si cet ancien moine de Fleury fut à l'initiative de la maîtrise d'œuvre, on peut au moins considérer que sa présence dynamisa les travaux.

Donnée aux environs de 1015, la date de consécration concorde avec la période de vingt ans durant laquelle le corps de saint Martin fut déplacé après

³⁹⁴ LELONG 1986 : 110.

³⁹⁵ Au XVIII^e siècle, la tombe d'Hervé fut déplacée et encastrée dans le mur du collatéral nord, à proximité de la chapelle du Crucifix vert. Aucune mention à l'emplacement antérieur de la sépulture de saint Martin n'est donnée. CHALMEL 1807 : 204 bis. Mgr Chevalier a situé cet autel dans la septième travée de la nef, au pied de la pile cruciforme délimitant les collatéraux extérieurs et intérieurs septentrionaux de la collégiale. CHEVALIER 1888 : 116 et fig. 6.

³⁹⁶ NEWMAN 1935 : n° 92. CHAUVIN, PON 2003 : 283-284. Chalmel indique d'ailleurs que son épitaphe avait été gravée sur une lame de plomb conservée dans le chartier de Saint-Martin (CHALMEL 1807 : 204 bis) :

[HIC IACET H]ER[I]VEUS
HUIUS [TEMPLI BEATI MAR]T[I]NI
THESAVRARIVS QVI HVNC
LOCVM POST INCENDIVM
EDIFICAVIT ET CONSTRVXIT.

l'incendie du milieu des années 990. La cérémonie fut célébrée du vivant d'Hervé, qui mourut environ quatre ans plus tard, et en présence de l'archevêque de Tours, Hugues de Châteaudun. Tous ces éléments permettent donc de considérer que le chantier était en voie d'achèvement aux alentours de 1020.

2. Les données issues des fouilles du chevet

A la veille de la Révolution, la collégiale subsistait dans son intégralité ³⁹⁷ (pl. 23) mais elle était dans un état de grande vétusté, accéléré quelques années plus tard par le pillage des toitures. En 1797, la décision fut prise de détruire l'édifice (fig. 88). Seules la tour de l'Horloge ³⁹⁸ (fig. 89) et la tour Charlemagne ³⁹⁹ (fig. 90) échappèrent au démantèlement. Le 24 ventôse an IX (15 mars 1801), la commune de Tours fit dresser un plan de lotissement le long des deux nouvelles rues ouvertes à l'emplacement de l'église ⁴⁰⁰ (fig. 91). Très vite, cependant, on pensa à reconstruire l'édifice ⁴⁰¹.

Au milieu du XIX^e siècle, la ferveur à saint Martin connut un renouveau ⁴⁰². Le 14 décembre 1860, jour de la réversion du saint, Stanislas Ratel put identifier une partie des fondations du rond-point du chœur de la basilique. Deux petits murs parallèles furent également découverts (fig. 92) : il s'agissait du tombeau, qu'on reconnut d'après la description rapportée dans un procès-verbal du 20 mai 1686 ⁴⁰³. On projeta alors de reconstruire la basilique sur ses fondations du XI^e siècle, encore partiellement visibles dans le jardin d'un des immeubles de la rue Descartes (fig. 93).

« [...] Les renseignements puisés aux archives, les fouilles que l'on exécute, les dessins retrouvés par hasard et qui font connaître la majestueuse élégance des grandes nefs, permettront de refaire un travail complet dans le style roman de l'église du XI^e siècle. Nous avons d'ailleurs un magnifique

³⁹⁷ Tours, Société archéologique de Touraine, plan géométral de Jacquemin levé en 1779, publié dans CHEVALIER 1888 : pl. 6.

³⁹⁸ Dite également autrefois tour du Trésor, en façade du côté sud.

³⁹⁹ Sur le bras nord du transept.

⁴⁰⁰ DEVILLAIRE 1875 : 23.

⁴⁰¹ Dès 1822, on appella à la reconstruction de la basilique Saint-Martin. JACQUET-DELAHAYE-AVROIN 1822. Considérant que le tombeau était « livré à la voie publique », l'auteur commit une erreur fatale qui conduisit à abandonner le projet mené avec l'architecte Dejoly. DEVILLAIRE 1875 : 26.

⁴⁰² « En 1847, le Sacré-Cœur acquiert et restaure Marmoutier ; en 1853, le monastère de Ligugé est rétabli ; en 1833, puis en 1843, des fragments de reliques sont accordés à l'église de Candes ; l'épidémie de 1849 détermine Mgr Morlot à organiser une procession dans les rues de Tours et à remettre en honneur la fête du saint. » LELONG 1986 : 128.

⁴⁰³ DEVILLAIRE 1875 : 30.

exemple à suivre dans Saint-Saturnin de Toulouse. Cette basilique, construite en même temps que l'église d'Hervé, qui a passé par les mêmes épreuves, mais qui, plus heureuse, a échappé à la destruction, la reproduit dans ses moindres détails, et fait connaître la richesse, l'élégance et aussi le caractère imposant de ces anciens monuments. Nous insisterons donc pour la suppression de l'abside moderne, et le retour du dessin primitif du style roman, le plus remarquable du point de vue de l'art. » ⁴⁰⁴ (fig. 94).

Cependant, le projet ne fit pas l'unanimité et certains proposèrent une reconstruction plus modeste. En 1868, les maisons situées à l'emplacement de l'église furent rachetées et des plans de l'édifice mis au point par l'architecte Baillargé et Stanislas Ratel entre 1873 et 1875 (fig. 95). Dans les années 1880, la reconstruction de Saint-Martin de Tours tourna à la polémique. Les « martinien »s, appuyés par les catholiques conservateurs menés par Jules Delahaye, revendiquaient une restauration intégrale de l'ancienne église. Les catholiques libéraux, sous la conduite de l'archevêque de Tours, Mgr Meignant, et de Casimir Chevalier, étaient favorables à une reconstruction plus modeste agréée par le Ministère des cultes. Les anticléricaux, enfin, étaient opposés à toute reconstruction. C'est dans ce climat houleux ⁴⁰⁵ que survint, en 1883, la mort de Mgr Colet, favorable au premier parti. Conformément au décret du 6 novembre 1813, la mense épiscopale fut alors donnée en gestion au gouvernement qui autorisa, en 1885, la construction d'une chapelle de secours Saint-Martin sur les plans de l'architecte Victor Laloux ⁴⁰⁶ (fig. 96, 97).

1. Les fouilles de 1886

En 1886, Mgr Chevalier put ainsi mettre au jour, à l'emplacement prévu pour la nouvelle construction, la majeure partie de l'ancien chevet et le bras

⁴⁰⁴ Rapport au conseil municipal de Tours de M. Marchand, 5 novembre 1861, cité par DEVILLAIRE 1875 : 72. Le 6 novembre Mgr Morlot appelle à la reconstruction de la basilique Saint-Martin sur ses fondations romanes, d'après des plans dressés par Stanislas Ratel et l'architecte Baillargé. DEVILLAIRE 1875 : 77-93.

⁴⁰⁵ Ce contexte a servi de fond au roman de René Boylesve, *Mademoiselle Cloque*, publié à Tours en 1899.

⁴⁰⁶ Victor Laloux fut prix de Rome en 1878. La crypte fut inaugurée en 1889 et la nouvelle basilique en 1902 mais la nef resta inachevée. Elle ne fut terminée et consacrée qu'en 1925. CROSNIER-LECOMTE 1987.

sud du transept de la collégiale (fig. 98). Il publia ses résultats en 1888⁴⁰⁷ (pl. 24) après avoir supervisé ses fouilles avec une telle poigne qu'il en interdit l'accès à tous les archéologues, à l'exception de Robert de Lasteyrie. L'infortuné Stanislas Ratel fut ainsi condamné à des visites nocturnes clandestines. La découverte d'un vaste chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes (fig. 99) fut alors interprétée selon les travaux de Jules Quicherat qui, en 1869, proposait une restitution de la basilique du haut Moyen Age en s'appuyant sur les témoignages de Grégoire de Tours. À la différence des édifices italiens où elle servait à accueillir le clergé, l'abside de Saint-Martin de Tours avait, pour Quicherat, une fonction inédite puisque l'évêque Perpet y avait fait ériger le tombeau du saint. À la lecture de Grégoire de Tours qui mentionnait un *atrium* au chevet de la basilique, il conclut que, « pour faciliter la circulation du peuple autour du tombeau, une galerie contournait l'abside. »⁴⁰⁸

Les travaux de Mgr Chevalier furent véritablement teintés par cette interprétation. En conséquence, il attribua le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes à la construction que Perpet avait érigée au V^e siècle⁴⁰⁹. Sans entrer dans les polémiques qui eurent lieu autour de la datation des vestiges, on prendra soin de relever les informations pertinentes fournies par Mgr Chevalier pour la description des structures découvertes en fouille⁴¹⁰. Celles-ci sont constituées par un hémicycle précédé par une travée droite abritant le tombeau de saint Martin, une couronne de quatre chapelles

⁴⁰⁷ CHEVALIER 1888.

⁴⁰⁸ QUICHERAT 1869 : 17-18. DUVAL 2002.

⁴⁰⁹ CHEVALIER 1888 : 127. « Plus d'un archéologue, en voyant notre plan, s'étonnera de cette nouveauté, et sera tenté d'attribuer cette forme à une époque bien postérieure. Il est vrai qu'en France les grands monuments de ce temps sont si rares, qu'on ne connaît aucun exemple ancien de *chorea*, pour employer un terme du moyen âge ressuscité par M. Albert Lenoir dans son *Architecture monastique* et appliqué par lui à l'ensemble de la couronne absidale et du déambulatoire. L'abside unique paraît alors la loi du plan. » CHEVALIER 1888 : 33. « Saint-Martin est encore ici un grand précurseur, dont l'influence se fera sentir sur le développement de notre architecture nationale. Cette forme, en effet, diffère notablement du plan ordinaire de la basilique antique, dans laquelle les nefs latérales s'arrêtaient à la naissance de l'hémicycle de l'abside. » CHEVALIER 1888 : 39. « Le déambulatoire de Saint-Martin de Tours est donc dû, selon toute apparence, à des influences latines, et à son tour il a évidemment exercé dans les Gaules une influence considérable, grâce à l'immense notoriété du tombeau du thaumaturge. Il n'est point téméraire de lui attribuer l'origine du plan grandiose qui devait plus tard renouveler l'aspect de nos églises. » CHEVALIER 1888 : 40.

⁴¹⁰ Dans les citations qui suivent, on a pris soin de corriger les datations à titre indicatif et de convertir les profondeurs des maçonneries, prises à partir d'un point de référence situé sur la tour Charlemagne, en altitudes NGF selon une entreprise déjà amorcée par Charles Lelong. LELONG 1973 : 298, n. 3.

rayonnantes – la cinquième est aisément restituable –, deux chapelles orientées sur le bras sud du transept subdivisé en trois vaisseaux – trois piles ont été mises au jour en plus de celle de la croisée (fig. 100) – et enfin des maçonneries du chevet du XIII^e siècle.

L'hémicycle

L'hémicycle ⁴¹¹ est une maçonnerie semi-circulaire précédée d'une travée droite limitée aux piles occidentales du chevet, ce qui signifie qu'elle ne se poursuivait pas sous les piles de la croisée du transept. De 3 m de largeur à la base où elle apparaît à $\pm 45,60$ m NGF, la construction s'amincit progressivement : elle mesure 2,50 m de largeur à $\pm 48,50$ m NGF en perdant son épaisseur uniquement du côté intérieur, elle se rétrécit ensuite à 1,70 m de largeur entre $\pm 49,46$ m et $\pm 50,41$ m NGF où se situe son sommet (pl. 24).

La maçonnerie « s'appuie sur la falaise ⁴¹² au moyen d'une assise d'assez gros matériaux ; le reste du mur est en béton composé de matériaux de démolition ⁴¹³, tendres et durs, souvent calcinés par l'incendie : construction médiocre, surtout dans la partie courbe près du pilier P1, où une assez large lézarde s'est manifestée de haut en bas. Toute la base a une surface irrégulière et hérissée, sans aucun appareil, comme un mur de fondation ; le parement ne commence qu'à la cote [$\pm 48,86$ m NGF] [...] ; il continue jusqu'à la cote [$\pm 49,46$ m NGF], marquée par une retraite plus accentuée et par une interruption constatée dans la maçonnerie. Le soubassement s'élevait donc de

⁴¹¹ Mgr Chevalier l'avait dénommé « *podium* ou soubassement circulaire pour porter la colonnade ». CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴¹² « Vient d'abord une couche de ce sable argileux qu'on nomme *falaise* en Touraine, assez maigre pour ne pas fuir sous une pression même énergique, assez lié pour avoir une faible consistance, et propre à porter une certaine végétation. » CHEVALIER 1888 : 22-23.

⁴¹³ Différents remplois provenant de l'hémicycle sont mentionnés par Mgr Chevalier : des fragments de colonnettes de marbres variés d'environ 0,21 m de diamètre et un fragment de colonnette en marbre noir légèrement veiné de blanc, couvert d'entrelacs de feuilles de vigne, de raisins et de colombes, sculptés en méplat ; un fragment d'un petit chapiteau de marbre d'environ 0,20 m de diamètre présentant des feuilles d'acanthé et des volutes émergeant de tresses pour se dérouler horizontalement ; une pierre à entrelacs recueillie avec un fragment de meule en lave de Volvic ; une inscription, brisée en cinq morceaux, remontant au règne de Louis le Débonnaire († 840). CHEVALIER 1888 : 51, 52, 53, 96. Sur ce mobilier, voir VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967.

60 centimètres au-dessus du dallage ⁴¹⁴, et formait comme un petit mur bas tout autour de l'enceinte de l'abside. » ⁴¹⁵

Le tombeau de saint Martin a été installé sur le niveau de sol ($\pm 49,56$ m NGF) et venait s'appuyer contre le petit mur-bahut de l'hémicycle (fig. 98). Cependant, la petite maçonnerie de 0,50 m située environ 1 m à l'ouest du tombeau à $\pm 47,10$ m NGF et considérée par Mgr Chevalier comme étant la fondation d'un chancel doit très probablement être rattachée aux aménagement tardifs du sanctuaire indiqué sur le plan de 1779 ⁴¹⁶ (pl. 23).

Les chapelles rayonnantes

Comme pour l'hémicycle, les chapelles rayonnantes sont apparues sous la forme d'une superposition de maçonneries de plan irrégulier (pl. 24).

Le niveau inférieur, situé entre $\pm 45,80$ m et $\pm 48,91$ m NGF, se présente comme une couronne jointive d'absidioles d'environ 2,65 m d'épaisseur. « C'est une maçonnerie en béton, composée de fragments siliceux ou calcaires, liés par un mortier très bien fait et très dur, de sorte que l'ensemble constitue un bloc unique d'une très grande résistance ; les parois, tant à l'intérieur qu'au dehors, sont revêtues d'un petit appareil assez régulier [...] formé de moellons calcaires oblongs, parementés avec soin ; tous ces matériaux proviennent des environs de Tours. » ⁴¹⁷ « Cette muraille s'enfonçait directement dans le sol, sans empatements (sic) ni ressauts, et descendait à [$\pm 45,58$ m NGF] [...] pour s'appuyer sur la falaise. On comprend qu'à cette époque, avec les moyens très imparfaits et très insuffisants dont on pouvait disposer pour l'épuisement, il était impossible d'aller chercher le roc à travers les nappes d'eaux souterraines. [...] Mais pour s'asseoir avec une certaine confiance sur une base aussi défectueuse que le sable argileux, on a dû recourir à un artifice de construction. Cet artifice a consisté à donner une grande largeur à toute la partie inférieure des murs pour répartir le poids des œuvres supérieures sur une vaste surface, en développant ainsi une résistance qui

⁴¹⁴ « Sol en ciment » signalé à $\pm 49,56$ m NGF à l'intérieur de l'hémicycle. CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴¹⁵ CHEVALIER 1888 : 104.

⁴¹⁶ CHEVALIER 1888 : pl. 6.

⁴¹⁷ CHEVALIER 1888 : 29.

pût (sic) faire équilibre à la charge. La confection du béton, en établissant une étroite solidarité entre toutes les parties de la maçonnerie, a aussi contribué à empêcher la dislocation. Ces deux procédés, quoique parfaitement entendus, n'ont pas eu tout le succès qu'on s'en promettait, et nous avons pu constater plusieurs graves lézardes jusque dans les fondations ⁴¹⁸. » ⁴¹⁹ Les remblais de la chapelle sud-est conservaient un fragment « d'un grand chapiteau corinthien » ⁴²⁰ et une inscription mutilée mentionnant un moine nommé Sidrac ⁴²¹, probablement à identifier comme celui figurant en 810 sur la liste des frères de Saint-Martin en confraternité avec les moines de Saint-Gall ⁴²².

Au-dessus de ce niveau, la maçonnerie s'amincit à environ 1,75 m d'épaisseur jusqu'à $\pm 49,73$ m NGF. Le plan laisse alors apparaître clairement les travées du déambulatoire entre les chapelles rayonnantes.

Le dernier niveau présente enfin l'élévation à proprement parler (conservée jusqu'à $\pm 50,57$ m NGF), avec des murs variant entre 1 m et 1,20 m d'épaisseur.

En outre, il a été constaté que les fondations de la chapelle axiale ont été renforcées par une maçonnerie semi-circulaire de 2,20 m d'épaisseur située entre $\pm 45,60$ m NGF et $\pm 49,76$ m NGF et montée sur des pieux de chêne ⁴²³, selon un principe connu pour les fondations en milieu humide ⁴²⁴ (pl. 24). « La chapelle du chevet, assez mal assise sur son banc de *falaise*, avait eu beaucoup à souffrir, et, sans se disloquer, elle s'était affaissée du côté du sud avec un surplomb de près de quatre centimètres pour mètre que nous avons mesuré directement dans la fouille du pilier nord-est de la future coupole. Pour y remédier, on avait pénétré sous les fondations par le dehors et par le dedans, à la profondeur de [$\pm 45,58$ m NGF], et on avait glissé sous ce gros mur un cadre en bois de chêne dont nous avons fait scier l'extrémité ; sur ce caisson on avait construit un contremur de 1 m. 32 cent. d'épaisseur moyenne [...], lequel enveloppe tout le premier mur, épais lui-même de 2 m. 65 cent. Une fois le caisson franchi, le contremur a été assis sur de faibles pilotis, de 1 m. 20 cent.

⁴¹⁸ On remarquera ici que la continuité de deux lézardes dans l'élévation et la fondation plaide en faveur d'une homogénéité des deux parties de la maçonnerie.

⁴¹⁹ CHEVALIER 1888 : 31.

⁴²⁰ CHEVALIER 1888 : 52.

⁴²¹ CHEVALIER 1888 : 97-98.

⁴²² VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967 : 116.

⁴²³ MARTIN 2006a.

de longueur, et d'un diamètre de 8 à 10 centimètres seulement. A la base, on jeta en désordre, noyés dans le mortier, d'énormes blocs de silex nommés *perrons* en Touraine, provenant des couches supérieures de la craie tuffeau, mêlés à des grès *roussarts*, intimement pénétrés de fer, qu'on retrouve surtout à Marray, au nord du département ; au-dessus du blocage en béton ordinaire, on posa un nouveau lit de ces gros silex, de manière à former un épaulement puissant et presque indestructible au mur ébranlé [...]. » ⁴²⁵

Le bras sud du transept

Le bras sud du transept a été mis partiellement au jour (fig. 100). Les deux chapelles orientées ont été découvertes ainsi que trois des piles composées délimitant son collatéral oriental et le pilier sud-est de la croisée. Malheureusement, la relation avec les vestiges du chevet n'a pas été clairement établie. Le système de fondation reste, semble-t-il, comparable au reste de l'édifice : de puissantes maçonneries s'amincissant progressivement et supportant des bases quadrangulaires sous les supports.

« Le transept reçut aussi une nouvelle colonnade à colonnes à demi engagées, cantonnées autour d'un noyau central, avec de très gros joints ; nous en avons retrouvé les bases, bien caractérisées par leur moulures fort simples (fig. 101). [...] Les mortiers cessent d'être gris, comme ils l'avaient été constamment [...], et prennent une teinte rouge très prononcée, déterminée par la poudre et les fragments de tuileau dont ils sont mélangés. C'est une imitation évidente des ciments antiques qu'on remarque dans nos murailles romaines, par exemple à la base de la tour septentrionale de la cathédrale [...] » ⁴²⁶ « La colonnade du transept, P3, P4, etc., était assise sur une longue et étroite bande de construction souterraine en béton, faisant fonction de fondation commune ; chaque pilier reposait en outre sur un massif à empatements (sic) échelonnés, le tout descendant jusqu'à la falaise. [...] Il n'y eut point à cette époque de massif général de fondation, comme on l'a cru. Le faible intervalle qui séparait la

⁴²⁴ PLAT 1939 : 46-47. SCHWIEN 1995.

⁴²⁵ CHEVALIER 1888 : 103.

⁴²⁶ CHEVALIER 1888 : 118-119.

colonnade du mur du transept, sur lequel s'ouvrent [les deux chapelles orientées] était demeuré à l'état de terre-plein ; seulement, à un endroit plus argileux, entre les piliers P5 et P6, on avait établi un radier en béton bien fait, poli à la surface comme un dallage, d'environ 30 centimètres d'épaisseur, pour maintenir les terres comprimées par les constructions voisines. Malgré ce secours, les deux piliers se déjetèrent, durent être entourés d'un épais revêtement qui cacha leur forme première, et furent en outre reliés par un mur : de cette clôture on fit une sacristie. Ce travail de soutènement ayant été imité en face et dans les points symétriques de l'autre transept, la triple division de ces transepts fut perdue pour l'effet général. Nous croyons devoir le dire ici, car le plan Jacquemin ne laisse pas soupçonner cette disposition grandiose (pl. 23). La ligne des piliers qui, partant de P3 [au sud-est de la croisée], limitait le chœur et la grande nef de la basilique, était aussi sans doute assise sur une bande de fondation continue, mais nous n'avons pu le vérifier. Cette ligne s'appuyait sur les bases de la colonnade [...], et était dans le prolongement direct [de l'hémicycle], mais sans se relier avec lui, car nous avons trouvé la fondation [de l'hémicycle] interrompue devant le pilier P3 [...]. Il n'en était pas de même de la ligne de piliers partant de P4, et formant la séparation entre les deux basses-nefs. La fondation de cette ligne n'était autre que le mur extérieur de la basilique [...], épais de 2 m. 50 cent. Il y avait là, tout préparé, un travail trop important pour qu'on ne s'en servît pas dans les reconstructions de la basilique. » ⁴²⁷

« Un petit chapiteau corinthien, en marbre blanc à gros grain, du diamètre d'environ 20 centimètres, [...] [a été] trouvé à la base du pilier P4 du transept, où il était noyé dans le massif de béton. Le dessin en est sobre et gracieux de forme. Les feuilles d'acanthé se dressent le long d'une corbeille dont on aperçoit les tresses à la partie médiane et à la partie supérieure du chapiteau ; les volutes semblent en émerger pour se dérouler horizontalement au-dessus. Le faire de la sculpture est timide et un peu inhabile. L'artiste a ménagé dans son œuvre des trous parfaitement ronds qu'il a fait coïncider avec les découpures des feuillages, pour produire par opposition des effets lumineux. L'abaque est échancré sur les côtés, et orné d'une petite fleur. » ⁴²⁸

⁴²⁷ CHEVALIER 1888 : 118-120.

⁴²⁸ CHEVALIER 1888 : 52.

« [...] à l'extrémité méridionale de l'ancien transept (pl. 24), une petite chapelle de 2 m. 88 cent. de large [...], par son genre de construction, ses matériaux, ses dimensions, sa forme, diffère notablement [du chevet] (fig. 102). Au lieu d'entrer perpendiculairement dans le sol jusqu'à la falaise, il descend par une série d'empatements (sic) circulaires, au nombre de cinq ⁴²⁹, jusqu'à la profondeur de [$\pm$ 45,62 m NGF], sur une largeur de 3 m. 66 cent. Les assises se composent de bas en haut, d'abord d'un blocage de silex et de calcaires durs, puis d'un petit appareil très grossier, enfin du petit appareil plus régulier, le tout surmonté d'une maçonnerie [...] à très gros joints. [...] A l'intérieur, le parement du mur descend jusqu'à la cote [$\pm$ 46,95 m NGF] [...]. » ⁴³⁰

« C'est une construction en béton, mais avec des matériaux tout différents de ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici : les pierres qui constituent le blocage sont des calcaires d'eau douce de Notre-Dame-d'Oé ⁴³¹, à cassure conchoïde, très fins, lisses et onctueux au toucher. On a fait ce travail à deux reprises : la partie intérieure ayant sans doute fléchi, on l'enveloppa d'un contremur bâti sur pilotis, avec d'énormes blocs de silex à la base et au sommet, comme au contremur du chevet (pl. 24). Nous y avons découvert une belle inscription [...], malheureusement mutilée ⁴³² [...] » ⁴³³, « au-dessus d'une porte dont le seuil était à la cote [$\pm$ 48,81 m NGF]. » ⁴³⁴

⁴²⁹ Les niveaux reconnus sont les suivants : $\pm$ 42,62m NGF, $\pm$ 47,22 m NGF, $\pm$ 47,45 m NGF, $\pm$ 48,65 m NGF et $\pm$ 49,65 m NGF, les vestiges de l'élévation de la chapelle étant conservés jusqu'à $\pm$ 51,10 m NGF. A l'intérieur, le ressaut de fondation se situe à $\pm$ 48,50 m NGF. CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴³⁰ CHEVALIER 1888 : 45.

⁴³¹ On sait par un acte de Charles le Chauve datant de 862 que les chanoines de Saint-Martin de Tours possédaient une *villa* à Notre-Dame-d'Oé. NOIZET 2002 : 22. Le lieu-dit La Fosse Pellemoine pourrait désigner un lieu d'extraction.

⁴³² Sur cette inscription carolingienne mentionnant probablement saint Martin et peut-être un architecte, voir CHEVALIER 1888 : 98 et VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967 : 110-112.

⁴³³ CHEVALIER 1888 : 106.

⁴³⁴ CHEVALIER 1888 : 98-99.

Les maçonneries du XIII^e siècle

Les fouilles ont révélé le plan du chevet du XIII^e siècle, caractérisé par un double déambulatoire desservant quatre chapelles rayonnantes semi-circulaires sur une petite travée droite (pl. 23, 24). Les travées du double déambulatoire étaient délimitées par des colonnes circulaires flanquées de quatre colonnettes adossées et quatre colonnettes engagées. Les chapelles rayonnantes ainsi que les travées de déambulatoire étaient régulièrement contrefortées. La chapelle axiale, plus vaste, présentait une travée rectangulaire bordée de deux renforcement latéraux et se terminait par une abside.

« [...] pour asseoir le nouveau chevet, on établit un massif général de fondation (fig. 99). L'abside du tombeau et les cinq absidioles furent épargnées et restèrent à l'état de terre plein, sans doute parce qu'on les réservait pour des sépultures d'élite, dans le voisinage immédiat du tombeau de saint Martin ; on bâtit même des contremurs spéciaux pour supporter les bases des piliers, afin d'empiéter le moins possible sur les anciennes absidioles [...]. Le massif descendit jusqu'à la falaise, à la cote $\pm 45,75$ m NGF] (pl. 24). L'ancien déambulatoire fut comblé avec des matériaux provenant de la basilique du [XI^e] siècle : colonnes à enduits peints avec des dessins variés, tailloirs à encadrements de palmettes, archivoltes de fenêtres avec des damiers et des zigzags ou des fleurons à quatre pétales élégamment sculptés, chéneaux de l'entablement, bases du chancel ou balustrade du chœur, etc., etc. Le puits [du déambulatoire primitif], condamné par cette opération, fut reporté dans le second déambulatoire. En dehors du mur extérieur de [la chapelle axiale], le massif fut étendu jusqu'à la limite des nouvelles chapelles absidales et vint s'appuyer sur [la chapelle méridionale du bras sud du transept]. [...] L'établissement du massif ne laissa pas que de présenter certaines difficultés techniques, à cause de l'instabilité du sol. Sur le pourtour extérieur de l'est on fonda un radier avec des dalles d'un béton grisâtre fort dur, composé de ciment, de charbon et de briques finement broyées, d'une épaisseur variant de 40 centimètres à 1 mètre, sur lesquelles on assit le blocage en le disposant en vingt-trois échelons successifs, pour mieux enchevêtrer les maçonneries. Sur un autre point, le long des anciens murs de la maison abbatiale, on enfonça des *palplanches* en fortes pièces de chêne, afin de former une sorte de barrage pour

l'épuisement des eaux. Cette œuvre fut bien conçue et ne céda pas : à la chapelle [sud], la lézarde déterminée de haut en bas dans les anciennes fondations par le poids du pilier voisin, à ce qu'il semble, ne s'étendit pas au blocage. » ⁴³⁵

L'ensemble de ces structures, conservées entre 50,88 et 51,55 m NGF environ était centré autour du tombeau de saint Martin, situé au fond de l'hémicycle. Largement restituées grâce au plan de la collégiale levé en 1779 ⁴³⁶ (pl. 23), « Les colonnes [de l'hémicycle] s'installèrent sur les bases des colonnes du [XI^e] siècle, signalées à notre attention par une couche de ciment rouge ⁴³⁷ (pl. 24). Bien plus, il est même présumable qu'on se contenta de revêtir d'une nouvelle enveloppe les anciennes colonnes, comme nous l'avons constaté au P1 : en démolissant la base du pilier du XIII^e siècle bien caractérisé par ses moulures, nous trouvâmes au milieu le base du pilier du [XII^e], non moins bien caractérisée par son congé ⁴³⁸. Nous y avons noté une circonstance intéressante : au milieu du massif, dans une petite cavité aménagée exprès et recouverte d'une plaque de marbre, était une croix d'albâtre, comme pour mettre la fondation sous protection divine. » ⁴³⁹

2. Les vestiges conservés sous la basilique

Conformément au projet retenu, l'édifice réalisé par Victor Laloux ne reprit pas le plan du chevet de la collégiale du XI^e siècle (pl. 25). La nouvelle basilique exaltait les origines du sanctuaire par le choix d'un parti architectural volontairement antiquisant : outre les murs du tombeau placés au centre de la nouvelle crypte et abrités dans l'abside par un *ciborium*, les volumes voûtés du chœur et le dessin du mobilier liturgique révèlent, tout comme l'iconographie de chapiteaux des colonnes de la nef charpentée, une irrésistible volonté d'inscrire la reconstruction de Saint-Martin de Tours dans une mise en scène historique, politique et spirituelle (fig. 103). Seuls furent conservés, en

⁴³⁵ CHEVALIER 1888 : 123-124.

⁴³⁶ CHEVALIER 1888 : pl. 6.

⁴³⁷ Pour Mgr Chevalier, le mortier « rouge » était caractéristique des constructions du XII^e siècle à Saint-Martin de Tours. CHEVALIER 1888 : 119.

⁴³⁸ Si les observations de Mgr Chevalier s'avèrent exactes, le rythme des piles du XI^e siècle ne s'accordait pas avec l'ouverture des cinq chapelles rayonnantes.

⁴³⁹ CHEVALIER 1888 : 124.

contrebas de la crypte, les vestiges de la chapelle axiale (fig. 104) ainsi que ceux de la chapelle méridionale du bras sud du transept (fig. 105).

Ces élévations ont été l'objet de relevés en plan ⁴⁴⁰ et en élévation en février 2005. L'étude a été accompagnée de prélèvements de mortiers (annexe 4) et de charbons de bois (annexe 5) qu'ils contenaient dans la chapelle axiale ainsi que de mesures statistiques de l'appareil de la chapelle méridionale du bras sud du transept (annexe 6). Elle a été complétée en juin 2006 par un inventaire des pieux de chêne prélevés par Mgr Chevalier sous le renfort de fondation de la chapelle d'axe ⁴⁴¹.

Espace 1 : la chapelle axiale du chevet

La chapelle axiale du chevet (pl. 26), dite *chapelle Saint-Perpet*, est accessible par la crypte de la basilique. Elle se situe dans l'alignement du tombeau de saint Martin, en contrebas, à l'est (pl. 24). Son plan comporte deux niveaux. Au niveau inférieur, il s'apparente à un fer-à-cheval de 3 m de largeur à l'ouverture et de 3,70 m de profondeur. Au niveau supérieur, il prend la forme d'une abside semi-circulaire de 4,50 m de largeur pour une profondeur d'environ 4,60 m.

Seule l'élévation intérieure des maçonneries est visible, toute la partie orientale se trouvant aujourd'hui occultée par les fondations de la basilique. Elle se subdivise en trois registres (pl. 26, fig. 22).

Le premier registre se développe entre 46,74 m NGF, ce qui correspond à l'actuelle dalle formant le sol de la chapelle dont le ciment (US 1004) remonte latéralement jusque vers 47,10 m NGF, et 48,46 m NGF, où la maçonnerie forme une retraite d'environ 0,40 m. Ce premier niveau (US 1003) montre une grande homogénéité : la construction est faite en moellons de calcaire assez bien assisés montrant des modules plus importants en partie inférieure et largement recouverts par un mortier blanc. La taille des pierres a été faite au ciseau et reste ainsi assez grossière (fig. 107). Quelques remplois ont été détectés : des fragments de marbre ainsi que des calcaires taillés au pic

⁴⁴⁰ Les relevés de plan ont montré la précision de ceux effectués par E. Parcq lors des fouilles de Mgr Chevalier en 1886. CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁴⁴¹ MARTIN 2006a.

ou la broche (fig. 108), à la brettüre (fig. 109) ou à la polka (fig. 110). La mise en évidence de ces deux derniers outils indique ainsi une réutilisation de matériaux probablement carolingiens ⁴⁴².

Situé entre 48,48 m NGF et 49,32 m NGF, le second registre (US 1002) présente des caractéristiques identiques à l'US 1003 : en dépit d'un amincissement manifeste de la maçonnerie, on observe un parement sensiblement identique lié par un mortier beurrant similaire. En l'absence de rupture stratigraphique, ces deux niveaux doivent donc être attribués à la même phase de construction (fig. 106).

Enfin, le troisième registre montre un changement très net des techniques de construction (US 1001). Conservé sur environ 2,20 m de longueur et jusqu'à 50,12 m NGF, il s'agit de trois assises de moyen appareil de calcaire fin (fig. 111) taillé au ciseau (fig. 112). Les joints sont épais et lisés à la truelle. Plus jaunâtre que dans les deux unités stratigraphiques inférieures (US 1003 et 1004), le mortier permet de considérer que les maçonneries appartiennent à une même phase de construction (annexe 4).

On peut donc interpréter ces vestiges comme une fondation s'amincissant progressivement (US 1004 et 1003) pour permettre le développement de l'élévation proprement dite (US 1001).

Espace 2 : l'absidiole méridionale du bras sud du transept

Les vestiges de la chapelle méridionale du bras sud du transept (pl. 27, 28), reconnue par Mgr Chevalier comme le baptistère présumé du ^v^e siècle (pl. 24), se trouvent dans une petite salle attenante à la crypte de la basilique dite *Musée martinien* (fig. 113) et servant de réserve au Musée Saint-Martin. Son plan comporte deux niveaux dessinant une abside précédée par une travée droite dont le développement a été amputé du côté sud. Au niveau inférieur, ses dimensions sont de 3 m de largeur et de 3,20 m de profondeur. Au niveau supérieur, la chapelle conserve la même profondeur mais s'élargit légèrement par le biais d'un ressaut. Elle atteint ainsi 3,15 m de largeur.

⁴⁴² SAPIN 2006a : 85.

Comme pour la chapelle axiale, seule la partie intérieure, subsivée en deux registres, est visible (fig. 114), ainsi que l'angle extérieur de l'abside et du contrefort sud-est. Le reste de la partie orientale a été prise sous les fondations de la construction de Victor Laloux. En outre, un massif de maçonnerie est encore observable dans la salle située au sud du Musée martinien, dans les réserves archéologiques de l'Etat ⁴⁴³ (fig. 115).

Le premier registre se développe entre 46,80 m NGF, altitude de la dalle formant le sol de la chapelle (US 2001) et dont le ciment (US 2002) remonte latéralement jusque vers 47,30 m NGF, et 48,00 m NGF, où la maçonnerie forme une retraite d'environ 0,25 m (pl. 27, 28). Ce premier niveau (US 2003) montre une grande homogénéité : la construction est faite en moellons de calcaire assez bien assisés largement recouverts par un mortier blanc montrant de nombreux charbons de bois. La taille reste majoritairement grossière avec des coups de ciseau très larges sur un très grand nombre d'exemples ou parfois du marteau taillant ⁴⁴⁴ ; on rencontre également quelques pierres de facture plus soignée, parfois avec des encoches, ce qui incite à les considérer comme des remplois provenant d'un édifice antérieur.

Le second registre (US 2004) se situe entre 48,00 m et 50,50 m NGF ; il se subdivise en deux niveaux séparés par un petit ressaut d'environ 0,05 m de largeur à 49,05 m NGF. En partie inférieure, l'appareil de calcaire est très irrégulier (fig. 114). De nombreux blocs sont assez minces et allongés (remplois ?) et quelques-uns possèdent des encoches ; les joints sont lissés à la truelle. Au-dessus du ressaut, la partie supérieure montre une grande régularité de l'appareillage qui présente cette fois des joints rubanés. Le mortier utilisé est blanc et dur avec de nombreux charbons de bois. Il ne présente pas de différence entre les deux parties de l'élévation. L'observation de la coupe du mur sud confirme d'ailleurs cette lecture car aucune différence ou rupture n'a été constatée sur toute la hauteur conservée (US 2003 et 2004) (pl. 28).

Comme pour la chapelle axiale, les deux niveaux doivent donc être attribués à la même phase de construction. Les vestiges peuvent alors être

⁴⁴³ Par la coïncidence de sa position avec le plan Jacquemin, on peut supposer qu'il s'agit d'un renfort de maçonnerie attribuable à une consolidation de la chapelle à partir du XIII^e siècle.

⁴⁴⁴ On précisera toutefois que l'état de conservation est assez mauvais et que beaucoup de

interprétés comme une fondation s'amincissant progressivement (US 2003 et partie inférieure de l'US 2004), permettant ainsi le développement de l'élévation proprement dite au traitement plus régulier de l'appareillage (partie supérieure de l'US 2004) à partir du niveau de sol de la chapelle (49,05 m NGF).

pierres se desquament en raison du ciment utilisé pour les restaurations du XIX^e siècle.

3. Analyse archéologique

1. État de la recherche

Il semble impossible d’aborder la question de Saint-Martin de Tours – et plus particulièrement de son célèbre chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes – sans soulever une polémique : les fouilles menées successivement en 1860 par Stanislas Ratel, qui découvrit le tombeau de saint Martin, et en 1886 par Mgr Casimir Chevalier, qui mit au jour les vestiges du chevet de la collégiale du ^x^e siècle ont été menées dans un climat de suspicion et de rivalité. Le problème est d’autant plus complexe que les rares vestiges conservés ne sont plus visibles qu’au sein des substructions de la basilique moderne. Aussi ne laissent-ils guère de possibilité de prospection tant à l’historien d’art qu’à l’archéologue. Il est indéniable que l’histoire et l’historiographie du site ont encouragé la plupart des chercheurs à adopter une démarche commune autour du personnage de saint Martin : il paraissait logique de considérer que la sépulture de l’apôtre des Gaules devait avoir été le lieu des innovations majeures de l’architecture religieuse du Moyen Age, notamment en raison des flots de pèlerins se rendant auprès du corps d’un des plus illustres saints de l’Église.

S’appuyant sur la restitution de la basilique du ^v^e siècle proposée par Jules Quicherat d’après la description de Grégoire de Tours ⁴⁴⁵, Mgr Chevalier proposait, avant même les fouilles de 1886, la présence d’un proto-déambulatoire au chevet de Saint-Martin ⁴⁴⁶. Au cours des fouilles, l’archéologue prit conscience de la disposition exceptionnelle de l’édifice qu’il venait de découvrir. Il persista pourtant à le dater du ^v^e siècle : la présence d’un déambulatoire s’expliquait par la place du tombeau du saint – objet du plus grand pèlerinage des Gaules, mis en parallèle notamment avec Saint-Ambroise

⁴⁴⁵ QUICHERAT 1869.

⁴⁴⁶ CHEVALIER 1882 : 286.

de Milan – qu’il fallait pouvoir contourner⁴⁴⁷. La chapelle axiale du déambulatoire, dite *chapelle Saint-Perpet*, présentait une superposition de maçonneries que Chevalier faisait résulter de deux campagnes de constructions distinctes⁴⁴⁸.

Stanislas Ratel, qui n’avait pu accéder que clandestinement au chantier de Chevalier, datait également le chevet du v^e siècle. Dans l’ensemble, Ratel semblait en accord avec Chevalier, bien qu’on distingue quelques divergences d’opinions entre les deux auteurs. Selon Ratel, l’hémicycle appartenait à une construction antique⁴⁴⁹, les fondations du bras nord du transept relevaient de la même campagne que le chevet, alors que le bras sud était postérieur⁴⁵⁰.

Un point absolument capital est à prendre en compte avant de passer en revue les différentes opinions avancées sur le chevet de la basilique Saint-Martin de Tours : on a souvent considéré que chaque sinistre avait entraîné une reconstruction complète de l’édifice. Certains auteurs ont cependant très tôt prononcé leur désaccord avec cette thèse et considéraient que la basilique construite par saint Perpet et décrite par Grégoire de Tours était restée debout, bien que très restaurée, jusqu’à sa destruction totale à la suite de l’incendie de 997⁴⁵¹.

Beaucoup d’auteurs attribuent sans conteste un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes à la basilique d’Hervé. Pourtant, on peut distinguer au moins deux avis nettement différents quant au déroulement du chantier.

On rencontre en premier lieu les partisans de deux campagnes de construction successives correspondant à deux niveaux distincts des maçonneries de la chapelle axiale : ainsi Robert de Lasteyrie fut-il le précurseur de l’hypothèse des deux états, le premier remontant à une

⁴⁴⁷ CHEVALIER 1888 : 33, 38-39, 64-68.

⁴⁴⁸ Mgr Chevalier insistait sur la qualité de construction du niveau inférieur des maçonneries : il ne pouvait pas s’agir de fondations puisqu’elles étaient parementées. CHEVALIER 1888 : 28-30, 104-105, 113-115. CHEVALIER 1891 : 5. Outre les deux campagnes qu’il distinguait pour la chapelle axiale, Mgr Chevalier avait remarqué un renfort de maçonnerie sur pilotis à l’extérieur de l’absidiole. CHEVALIER 1888 : 11. D’après les fragments sculptés réemployés dans les maçonneries, l’archéologue attribuait l’hémicycle au x^e siècle. CHEVALIER 1891 : 14.

⁴⁴⁹ RATEL 1898 : 238.

⁴⁵⁰ RATEL 1890.

⁴⁵¹ GALL 1912 144. LELONG 1977 : 57-67 ; OTTAWAY 1980 : 161. PIETRI 1996.

reconstruction du début du ^{x^e} siècle et le second correspondant à celle d'Hervé ⁴⁵². Son opinion fut très largement reprise par bon nombre d'archéologues ⁴⁵³, tels Charles de Grandmaison ⁴⁵⁴, Eugène Lefèvre-Pontalis ⁴⁵⁵, Louis Bréhier ⁴⁵⁶, l'abbé Plat ⁴⁵⁷, François Deshoulières ⁴⁵⁸, Carl K. Hersey ⁴⁵⁹, Kenneth J. Conant ⁴⁶⁰ ou André Grabar ⁴⁶¹.

Pour Camille Enlart ⁴⁶², E.-R. Vaucelle ⁴⁶³, Ernst Gall ⁴⁶⁴, Émile Mâle ⁴⁶⁵, Joan Evans ⁴⁶⁶, Jean Hubert ⁴⁶⁷ et May Vieillard-Troïekouff ⁴⁶⁸, il

⁴⁵² LASTEYRIE 1891 : 12-13. LASTEYRIE 1929 : 153, 186 et 534.

⁴⁵³ L'abbé Bossebœuf proposait de faire remonter le chevet à l'époque carolingienne sans qu'on puisse dire s'il considérait plusieurs campagnes de construction. *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* 1891 : 386-391. BOSSEBŒUF 1886.

⁴⁵⁴ Après avoir été partisan de deux phases de construction dans une même campagne de travaux, Charles de Grandmaison se rattacha à l'opinion de Robert de Lasteyrie et data le niveau inférieur du début du ^{x^e} siècle : GRANDMAISON 1893 : 8. La date d'une consécration en 918 fut avancée grâce à un diplôme de Charles le Simple cité dans BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 540. Grandmaison souligna également l'analogie entre les vestiges inférieurs du chevet et l'enceinte de Châteauneuf (début du ^{x^e} siècle).

⁴⁵⁵ LEFEVRE-PONTALIS 1903 : 75, n. 1. LEFEVRE-PONTALIS 1905 : 352.

⁴⁵⁶ Pour Louis Bréhier, si la seconde construction correspondait à celle d'Hervé, la première restait de date indéterminée. BREHIER 1921 : 456-457 ; BREHIER 1930 : 140-144.

⁴⁵⁷ L'abbé Plat considérait que Chevalier et Ratel n'avaient pas pu se tromper entre des fondations et des maçonneries en élévation : le niveau inférieur ne pouvait alors appartenir qu'à la construction du début du ^{x^e} siècle. Celle-ci eut d'ailleurs une influence considérable sur les provinces voisines (Vendômois, Orléanais). Il supposait en outre que le bras sud du transept appartenait à la même époque de construction. Les maçonneries en moyen appareil à gros joints rubanés furent rapprochées, entre autres, de celles du pilier cruciforme des fouilles de Merlet ou de la crypte Saint-Lubin à la cathédrale de Chartres. PLAT 1914 : 112-113. PLAT 1939 : 40, 58-59 et 68.

⁴⁵⁸ DESHOULIERES 1943 : 226.

⁴⁵⁹ L'auteur alla même jusqu'à supposer l'existence au chevet de Saint-Martin de Tours du ^{x^e} siècle d'un rond-point archaïque. HERSEY 1943 : 38. Sur ce point de vue, voir la lettre citée dans SUNDERLAND 1953 : 6, n. 2.

⁴⁶⁰ Kenneth John Conant reprit les théories de son élève, Carl K. Hersey. CONANT 1959 : 79-80 et 96-97.

⁴⁶¹ André Grabar attribua le premier étage de maçonneries à la reconstruction du début du ^{x^e} siècle mais il ne se prononça pas sur une datation des maçonneries de l'étage supérieur. On peut cependant supposer que l'auteur les attribuait à Hervé. GRABAR 1946 : vol. 1, 511, n. 1.

⁴⁶² PLAT 1939 : 60.

⁴⁶³ Pour E.-R. Vaucelle, les constructions datées du ^{x^e} siècle par Mgr Chevalier pouvaient être les substructions de la basilique d'Hervé, reconstruite après l'incendie de 997. VAUCELLE 1907 : 169-171.

⁴⁶⁴ Pour Ernst Gall, Raoul Glaber exprimait son émerveillement pour la nouveauté du chevet de Saint-Martin de Tours. Gall insista sur le caractère erroné des descriptions de Mgr Chevalier et reconnut des fondations au niveau inférieur de la chapelle Saint-Perpet. La collégiale d'Hervé fut reconstruite à partir de 1175. GALL 1912 : 143, 147-148 et 149.

⁴⁶⁵ MALE 1922 : 300. MALE 1950 : 145-147.

⁴⁶⁶ EVANS 1938 : 67.

⁴⁶⁷ Jean Hubert semblait considérer la présence d'une crypte à Saint-Martin de Tours (l'étage inférieur de maçonneries ?...) et la faisait remonter au moins en partie au ^{x^e} siècle. HUBERT 1938 : 64. Il nuança son avis quelques années plus tard en attribuant les parties les plus anciennes à la construction d'Hervé. HUBERT 1938 : 70-71, n° 95. HUBERT 1961 : 215-216.

⁴⁶⁸ L'étage inférieur correspondait à la construction d'Hervé alors que l'étage supérieur était le

s'agissait bien de deux constructions successives mais ils attribuaient à Hervé le niveau inférieur. Quant à Jacques Mallet, il a plus récemment distingué trois campagnes de construction ⁴⁶⁹.

En second lieu, on distingue les partisans d'une seule campagne de travaux effectués en deux phases : les fondations au niveau inférieur et les maçonneries au-dessus. Charles de Grandmaison avait ainsi émis cette hypothèse avant de se rallier à celle de Robert de Lasteyrie ⁴⁷⁰. J.-A. Brutails ⁴⁷¹, A. W. Clapham ⁴⁷², le docteur Lesueur ⁴⁷³, Louis Grodecki ⁴⁷⁴ ou Hans Sedlmayer ⁴⁷⁵ ont maintenu quant à eux leur opinion. Carol Heitz se rangea également à cet avis ; considérant que le chevet à déambulatoire était issu de l'architecture des rotondes ⁴⁷⁶, il insista sur l'exemple de Saint-Martin de Tours où la disposition des fondations pouvait plaider en faveur d'un chevet à déambulatoire ne desservant dans un premier temps qu'une seule chapelle orientée, comme à Charlieu ou à la crypte de Saint-Étienne d'Auxerre (pl. 59) ⁴⁷⁷. Il ajouta encore que le chevet à déambulatoire de Saint-Martin fut copié à Saint-Michel d'Hildesheim (pl. 60), l'abbé Bernward (993-1022) en ayant rapporté la formule pour la contre-abside de son église ⁴⁷⁸ après avoir

témoin de la reconstruction consécutive à l'incendie de 1096. VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967. ⁴⁶⁹ Pour Jacques Mallet, il semblait étonnant qu'on n'ait rien retrouvé de la basilique d'Hervé dans les parties orientales – très bien documentées par les sources (notamment le déplacement du corps de saint Martin et l'inhumation d'Hervé) – alors que la nef et le transept présentaient des maçonneries arasées à 48 m NGF. Les maçonneries du tombeau (appareil irrégulier à joints de 0,03 m) pouvaient remonter à Hervé. Logiquement, l'hémicycle en petit appareil allongé sur lequel le tombeau reposait devait remonter à la même époque, ainsi que les fondations des chapelles rayonnantes car la maçonnerie semblait volontairement arasée à 49,06 m NGF et le petit appareil était remplacé par le moyen appareil. L'auteur attribuait ainsi la seconde campagne de travaux à une époque où le moyen appareil était particulièrement en vogue, vers 1100. MALLET 1984 : 178-179 et 227-228.

⁴⁷⁰ GRANDMAISON 1893.

⁴⁷¹ BRUTAILS 1924 : 162.

⁴⁷² CLAPHAM 1934 : vol. 2, 36 et 64.

⁴⁷³ Le docteur Lesueur considérait Saint-Martin de Tours comme le prototype par excellence de toute l'architecture romane. S'appuyant sur le texte de Raoul Glaber, il situa le début des travaux en 1003, après l'incendie de 997. Les deux niveaux de maçonnerie appartenaient à un même projet et donc à une même époque : il s'agissait de la construction d'Hervé. LESUEUR 1949 : 48-58.

⁴⁷⁴ Pour Louis Grodecki, le plan de la cathédrale de Clermont fut repris entre 1003 et 1014 à Saint-Martin de Tours : « Toutes les nouveautés de l'architecture de la Loire étaient réunies dans cet édifice [Saint-Martin de Tours] ». GRODECKI 1973 : 44-45 et 116.

⁴⁷⁵ Hans Sedlmayer distinguait deux phases dans une même campagne de travaux mais refusait de voir deux constructions différentes. SEDLMAYER 1970.

⁴⁷⁶ HEITZ 1987 : 257-258. HEITZ 1993 : 59-61. Cette idée, également défendue par Pierre Francastel, avait déjà été avancée par Henri Focillon. FOCILLON 1937. Ernst Gall semblait en désaccord avec cette théorie. GALL 1954.

⁴⁷⁷ HEITZ 1987 : 257-258.

⁴⁷⁸ La première pierre de Saint-Michel d'Hildesheim a été posée en 1010 et la crypte a été

séjourné à Tours entre 1007 et 1009 ⁴⁷⁹.

Un certain nombre d’auteurs attribuait également un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes dans la basilique d’Hervé sans se prononcer sur une éventuelle chronologie relative de l’édifice : René Crozet ⁴⁸⁰, Henri Focillon ⁴⁸¹, Pierre Héliot ⁴⁸², Fritz Wochnik ⁴⁸³.

Enfin, les dernières recherches françaises ont situé ce grand chantier au milieu ou dans la seconde moitié du XI^e siècle. Charles Lelong consacra une grande partie de son œuvre à la basilique tourangelle. Le massif inférieur de la chapelle axiale lui apparaissait clairement comme des fondations et non comme une maçonnerie d’un édifice plus ancien. A la différence de ses prédécesseurs, il a tout d’abord situé cette campagne unique consécutivement à l’incendie de 1096 ⁴⁸⁴ puis il ramena progressivement le chantier du chevet de Saint-Martin dans le troisième quart du XI^e siècle ⁴⁸⁵. Bien que quelque peu nuancé, son avis fut repris par Marcel Durliat, qui plaça les vestiges du chevet de Saint-Martin dans le courant des années 1070 ⁴⁸⁶, ainsi que par Donat Grüninger ⁴⁸⁷.

Plus récemment, John Ottaway a souligné le hiatus subsistant entre les vestiges monumentaux et les sources écrites : alors que Raoul Glaber ou Adémar de Chabannes placent le chantier au premier quart du XI^e siècle, les

consacrée en 1015. WOCHNICK 1990. WULF 1996 : 279-287.

⁴⁷⁹ OURY 1968. HEITZ 1987 : 257-258. HEITZ 1993 : 55. GRODECKI 1973 : 12.

⁴⁸⁰ CROZET 1936 : 47-48.

⁴⁸¹ FOCILLON 1937 : 4.

⁴⁸² HELIOT 1961 : 310-311. HELIOT 1967 : 251.

⁴⁸³ Fritz Wochnik a souligné que l’apparition des déambulatoires s’est faite dès le début du XI^e siècle en France dans les milieux proches du pouvoir capétien. Selon lui, la basilique d’Hervé comportait un déambulatoire à chapelles rayonnantes. WOCHNICK 1990.

⁴⁸⁴ LELONG 1973 : 308. « Il va de soi, par conséquent, que la basilique de Saint-Martin perd beaucoup de son intérêt dans l’histoire générale de l’art : bien loin d’être un édifice révolutionnaire, [...] elle s’est étroitement inspirée d’ailleurs sans servilité, des grands monuments qui l’avaient précédée. » LELONG 1986 : 57-67.

⁴⁸⁵ *Les basiliques successives de Saint-Martin à Tours* 1984 : 11-12. « La basilique protoromane de Saint-Martin de Tours bâtie par le trésorier Hervé entre 1003-1014 fut reconstruite entièrement au cours d’une campagne que nous daterions volontiers de la seconde moitié du siècle (après 1063 avant 1080). » LELONG 1985 : 143. « une construction du chevet pouvant s’étaler de 1070 à 1080 ». LELONG 1986 : 78.

⁴⁸⁶ DURLIAT 1977. DURLIAT 1982 : 64-66 et 74.

⁴⁸⁷ GRUNINGER 2005 : 215-219. L’auteur suggère une transformation du chevet vers 1030 de façon à ce que les pèlerins puissent approcher la tombe de saint Martin. Toutefois, si un déambulatoire avait existé dès cette époque, Helgaud n’aurait pas, selon lui, omis d’en faire le rapprochement avec Saint-Aignan d’Orléans. GRUNINGER 2005 : 123-124.

structures conservées pourraient le situer vers 1050⁴⁸⁸. D'après les caractères stylistiques de l'œuvre, John Ottaway proposait d'y reconnaître le mécénat de Geoffroi Martel après la prise de la Touraine en 1044⁴⁸⁹. Pour Éliane Vergnolle, bien que les difficiles problèmes de chronologie relative de l'édifice ne soient pas résolus, il apparaissait « que le nœud du problème se place vers le milieu du XI^e siècle. »⁴⁹⁰ Dans sa synthèse cependant, l'auteur est revenue sur sa position en considérant que « Les fondations du déambulatoire à cinq chapelles rayonnantes [...] appartiennent dans leur totalité à une reconstruction de la seconde moitié du XI^e siècle »⁴⁹¹.

2. Un grand chantier du XI^e siècle

Comme on l'a déjà évoqué, les sources sont unanimes quant au grand chantier qui s'ouvrit autour de l'an mil. Les fouilles de la fin du XIX^e siècle ont également démontré l'absence d'un édifice du haut Moyen Âge à l'emplacement du chevet du XI^e siècle. Certes, de nombreux remplois mérovingiens et carolingiens ont été observés et parfois prélevés mais aucune construction organisée n'a apparemment été mise au jour.

On peut donc d'ores et déjà en conclure que la basilique antérieure se situait plus à l'ouest, dans le même alignement, si l'on en croit les mentions de la sépulture d'Hervé († 1022) « *au lieu même où reposait le bienheureux Martin* », « *au milieu de la nef* », proche d'un autel dédié à la Sainte-Croix et à Saint-Pierre⁴⁹² (pl. 23). S'il reste difficile de déterminer quel était l'état d'avancement des travaux au début des années 1020⁴⁹³, on verra que le chevet correspondait à une modernisation importante de la collégiale, comme en témoignent son plan et les techniques employées pour le réaliser.

⁴⁸⁸ OTTAWAY 1986 : 210-224. OTTAWAY 1990 : 153-154.

⁴⁸⁹ OTTAWAY 1990 : 153-154.

⁴⁹⁰ VERGNOLLE 1985 : 185.

⁴⁹¹ VERGNOLLE 1994 : 56, n. 52 et 161, n. 165. VERGNOLLE 2000 : 169.

⁴⁹² ARNOUX 1996 : 170-171. PON, CHAUVIN 2003 : 283-284. NEWMAN 1935 : n° 92.

⁴⁹³ Sur la nef, voir LELONG 1975b. Beaucoup de ses observations sont fort judicieuses. Toutefois, les datations proposées pour les vestiges comme pour les points de comparaisons – souvent très bien choisis – vont à l'encontre des dernières recherches sur le sujet. Les observations dans les caves de la rue des Halles sondées par Charles Lelong montrent en effet que les vestiges conservés présentent des caractéristiques très proches de celles du chevet et du transept. Il y a donc tout lieu de rejeter la chronologie proposée par l'auteur pour les ramener dans la première moitié du XI^e siècle.

Les fondations

Les fondations du chevet de Saint-Martin de Tours offrent des éléments particulièrement intéressants sur les techniques de construction et l'organisation du chantier. Elles montrent en effet l'adaptation des constructeurs aux contraintes liées à la nature du sous-sol.

Les travaux de terrassement ont été considérables car les maçons ont dû descendre jusqu'à une altitude de $\pm 45,60$ m NGF pour asseoir des fondations extrêmement puissantes atteignant 3 m de largeur et s'amincissant progressivement pour soutenir l'élévation, plus ou moins centrée sur ces massifs (pl. 29). Les quantités de matériaux sont énormes, ce qui explique sans doute pourquoi on a eu recours à de très nombreux remplois.

La largeur des fondations devait servir à stabiliser la construction sur un terrain assez meuble et sujet aux inondations⁴⁹⁴ de façon à en répartir la charge. Toutefois, on peut s'interroger sur l'absence apparente de radiers formant un grillage de fondation. Mgr Chevalier en fait plusieurs fois mention à l'entrée des chapelles rayonnantes mais il reste impossible d'en connaître le développement exact. Son propos conduit plus à considérer que le déambulatoire avait été largement remblayé par des matériaux de démolition.

Cette omission des concepteurs de l'œuvre fut sans doute préjudiciable à la construction car il n'y avait pas de liaison suffisante entre les charges exercées sous l'hémicycle et sous la couronne de chapelles rayonnantes, qui elles-mêmes assuraient un rôle de contrebutement de l'abside. Ainsi Mgr Chevalier a-t-il repéré deux lézardes importantes dans les maçonneries, l'une dans l'hémicycle, à l'extrémité nord de la fouille – très probablement à l'emplacement d'une des piles –, l'autre dans la chapelle rayonnante sud, c'est-à-dire sur le même axe transversal à l'édifice⁴⁹⁵ (pl. 24). On notera d'ailleurs que ces fissures sont notées sur la fondation comme sur l'élévation, ce qui plaide en faveur d'une contemporanéité des deux parties de

⁴⁹⁴ L'inondation survenue en cours de fouille le 13 août 1886 atteignit la cote 46,95 m NGF.

⁴⁹⁵ « Aussi les désordres de fondation sont-ils fréquents : de nombreuses lézardes se produisent, s'aggravent rapidement ; il faut alors intervenir. La cause peut être de deux sortes : le vieillissement des mortiers de fondation désagrégés par des infiltrations d'eau, ou bien une variation dans la nature du sol. » FROIDEVAUX 1986 : 155.

la construction : en cas de deux projets distincts, les failles auraient sans doute été amorties par les ruptures archéologiques.

Le problème fut d'ailleurs récurrent. Ainsi la fondation de la chapelle axiale dut-elle être fortement consolidée par un second massif développé en arc de cercle autour d'elle (pl. 30). En outre, ce contrefort était juché sur une forêt de pieux de chêne et un cadre de bois revenant sous la fondation de la chapelle rayonnante sud-est, selon une méthode connue pour les constructions en milieu humide ⁴⁹⁶. L'opération implique des travaux de terrassement très importants car il fallait à nouveau atteindre la base des fondations existantes (46,95 m NGF) et travailler en sape pour placer le cadre de bois en bordure de la chapelle rayonnante sud-est (pl. 24).

Aussi doit-on s'interroger sur la chronologie de cette opération. S'y est-on pris immédiatement après la construction des fondations primitives, le remblaiement n'ayant pas encore été effectué ? Dans cette hypothèse, les lézardes observées n'auraient peut-être pas de lien direct avec la reprise. Dut-on au contraire dégager les remblais autour des fondations de la chapelle axiale – celle-ci étant alors probablement en élévation – pour construire le massif ? Dans ce cas, le travail aurait été extrêmement risqué car la décompression des fondations par les remblais pouvaient entraîner l'écroulement de l'édifice. Quoiqu'il en soit, c'est l'unique renfort observé pour le chevet. Situé à sa terminaison orientale, il constituait sans doute pour les constructeurs le point le plus important à consolider.

Les fondations du bras sud du transept présentent des caractéristiques communes à celles du chevet mais également quelques différences sur lesquelles il faut insister (pl. 31).

Le premier point concerne leur altitude. Elles apparaissent en effet à 46,95 m NGF, soit 1,30 m au-dessus de celles du chevet. Très largement empatées autour des absidioles orientées, elle peuvent atteindre jusqu'à 3,70 m d'épaisseur pour la chapelle méridionale. On doit néanmoins admettre qu'on

⁴⁹⁶ PLAT 1939 : 46-47. SCHWIEN 1995. Ces éléments ont été prélevés au moins partiellement par Mgr Chevalier et conservés au Musée martinien. Toutefois, l'absence d'aubier n'a pas permis de recourir à des datations dendrochronologiques de façon à obtenir un *terminus ante quem*. MARTIN 2006b. Des datations radiocarbone restent toutefois envisageables mais elles risquent de fournir des marges d'erreur assez importantes.

ignore si ces fondations étaient homogènes, notamment à cet emplacement, car Mgr Chevalier n'a fourni aucune précision à ce sujet (pl. 24).

Le second point consiste en la présence de radiers maçonnés. Une longrine devait ainsi filer au moins depuis la pile sud-est de la croisée et se poursuivre très probablement sur toute la longueur du bras sud du transept. Toutefois, on doit une nouvelle fois regretter l'absence de renseignement rapportés par Mgr Chevalier (pl. 24). Ce grand massif s'élevait jusqu'à 48,10 m NGF, soit environ 0,80 m en-dessous du niveau supérieur des fondations des chapelles rayonnantes, et devait se plaquer contre les fondations de l'hémicycle et du mur goutterot sud ⁴⁹⁷ (pl. 31). La liaison stratigraphique entre ces différentes parties n'a malheureusement pas été clairement mise au jour lors des fouilles de 1886. Toutefois, la différence de largeur existant entre les fondations du chevet (2,50 m de largeur) et le radier situé dans l'alignement de la pile quadrilobée P4 (2,20 m) pourraient bien plaider en faveur d'une hétérogénéité de la structure. Un second radier culminant à 47,35 m NGF existait entre la longrine du transept et le côté nord de la chapelle méridionale. Enfin, la longrine possédait également un contrefort de fondation en face de l'ouverture de la chapelle septentrionale du bras sud du transept.

Au-dessus de cette longrine, les piliers composés étaient juchés sur des massifs de maçonnerie quadrangulaires ou cruciformes s'élevant probablement jusqu'à 50,06 m NGF, comme pour la pile sud-est de la croisée ⁴⁹⁸. Il existait parfois entre ces massifs un radier assurant leur étrésolement, comme entre les deux piles mises au jour au sud du bras (P5 et P6) ⁴⁹⁹ (pl. 24).

Enfin, le troisième point à considérer est la présence d'une fondation sur pilotis pour la couronne extérieure de maçonnerie de la chapelle septentrionale du bras sud du transept (pl. 24). Une nouvelle fois, il est impossible de préciser s'il s'agit d'un dispositif d'origine ou d'un repentir.

⁴⁹⁷ « Cette ligne s'appuyait sur les bases de la colonnade [...], et était dans le prolongement direct [de l'hémicycle], mais sans se relier avec lui, car nous avons trouvé la fondation [de l'hémicycle] interrompue devant le pilier P3 [...]. » CHEVALIER 1888 : 120.

⁴⁹⁸ Cette maçonnerie devait être visible environ 1 m au-dessus du sol dont l'altitude peut-être appréhendée grâce à la chapelle méridionale du bras sud du transept à environ 49,05 m NGF.

⁴⁹⁹ « [...] seulement, à un endroit plus argileux, entre les piliers P5 et P6, on avait établi un radier en béton bien fait, poli à la surface comme un dallage, d'environ 30 centimètres d'épaisseur, pour maintenir les terres comprimées par les constructions voisines. » CHEVALIER 1888 : 119.

Quoi qu'il en soit, on est évidemment tenté de rapprocher cette opération de la mise en place du renfort de fondation de la chapelle axiale.

L'ensemble de ces éléments pourrait d'ores et déjà indiquer une légère postérité du transept par rapport au chevet.

Elévations et supports

Les rares vestiges en élévation montrent une construction en moyen appareil à joints rubanés (fig. 102, 111, 112, 114). Le plan présente par ailleurs un découpage systématique des parois intérieures et extérieures du déambulatoire ainsi que des contreforts assez peu puissants (environ 0,40 m de profondeur) sur les chapelles rayonnantes et les absidioles orientées du bras sud du transept (pl. 24). Le commentaire semble donc d'emblée assez limité. Toutefois, un certain nombre de caractéristiques doivent être mentionnées.

En premier lieu, les techniques de construction et le désaxement de l'élévation sur les fondations ont longtemps servi d'argument à des datations différentes entre la fondation et l'élévation. Cependant, l'homogénéité des mortiers prouve qu'il s'agit d'une même construction bâtie sur un terrain relativement instable et sujet aux inondations. L'emploi généralisé du moyen appareil peut également être utilisé comme argument chronologique. L'utilisation d'un calcaire relativement tendre permettait en effet de recourir à ce type de technique dont les sources du début du XI^e siècle ont souligné le caractère de nouveauté, au moins pour trois édifices prestigieux : la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire⁵⁰⁰ (fig. 56), la crypte de la cathédrale d'Auxerre⁵⁰¹ (fig. 116) et Saint-Remi de Reims⁵⁰² (fig. 117). Les parements conservent

⁵⁰⁰ « Bien mieux, l'abbé Gauzlin, rehaussant la noblesse de sa race par les marques visibles de sa sagesse, décida de construire une tour, à l'ouest de l'abbatiale, avec des pierres de taille qu'il avait fait transporter par bateau du Nivernais. Le roi ayant demandé au plus bienveillant des maîtres d'œuvre quel genre de travail il ordonnait d'entreprendre, il répondit : 'Une œuvre telle qu'elle soit un exemple pour toute la Gaule.' » BAUTIER, LABORY 1969 : 81.

⁵⁰¹ Après l'incendie qui ravagea la cathédrale d'Auxerre en 1023, l'évêque Hugues de Chalon (999-1039) « s'empessa de la construire plus grande et munie de cryptes voûtées, en pierre de taille car auparavant elle était faite de petites pierres. Quand on eût relevé l'église, la cité fut de nouveau incendiée [en 1035] mais le nouvel édifice resta debout ». DURU 1850, trad. dans SAPIN 2006b : 80.

⁵⁰² « la construction '*ex quadris lapidibus*' commencée par l'abbé Erard (1005/1007-1035) fut abandonnée par son successeur, l'abbé Thierry (1035-1049), qui préféra aux structures

encore des traces de taille au ciseau (fig. 112), qui renvoient plutôt à des réalisations précoces, de l'époque carolingienne ou du tout début du XI^e siècle⁵⁰³. Ce phénomène est d'ailleurs à mettre en perspective avec les chronologies régionales : en son temps, l'abbé Plat avait déjà insisté sur ces caractères⁵⁰⁴, et la datation par dendrochronologie du *donjon* de Loches (1012-1035)⁵⁰⁵ (fig. 118) a eu un éclat retentissant pour la datation de bon nombre de monuments prestigieux parmi lesquels on compte la nef de l'abbatiale de Beaulieu-lès-Loches (vers 1007-1012)⁵⁰⁶ (fig. 119).

En second lieu, le plan fournit quelques indications intéressantes pour aiguiller les hypothèses de restitution de l'édifice.

D'après Mgr Chevalier, les piles de l'hémicycle du XI^e siècle auraient été chemisées au XIII^e siècle⁵⁰⁷. L'archéologue en déduisait logiquement que leur emplacement avait été conservé mais il mentionnait également « au pied des trois piliers [de l'hémicycle], un soubassement en maçonnerie très dure, composée surtout de silex et de calcaires siliceux reliés par un ciment gris, dépassant de chaque côté de la crête [de l'hémicycle] et s'appuyant sur la première retraite. Aucun caractère précis ne permet de rattacher ces soubassements aux travaux d'Hervé, et peut-être faut-il y voir simplement la base souterraine des piliers [...] du XIII^e siècle. »⁵⁰⁸ A la simple lecture du plan des fouilles⁵⁰⁹, il paraît finalement peu probable d'adhérer à l'hypothèse d'un chemisage des colonnes primitives : celles-ci étaient en effet désaxées sur le petit mur-bahut de l'hémicycle, dont le niveau se situait au-dessus de celui du sol. Les bases des supports se seraient donc trouvées en porte-à-faux de façon tout à fait improbable. Aussi faut-il impérativement reconsidérer cette

complexes et au bel appareil de pierre de taille du premier projet (œuvre, précise [le moine Anselme], plus 'élaborée que celles qui s'élevaient alors en Gaule') un parti architectural plus simple et des modes de construction moins coûteux, mais qui devaient lui permettre de mener à bien l'entreprise dans un délai raisonnable. » VERGNOLLE 1996, d'après MORTET 1911 : 92-93. Voir également RAVAUX 1972.

⁵⁰³ PLAT 1939 : 20. SAPIN 2006a : 85.

⁵⁰⁴ PLAT 1939 : 18-48.

⁵⁰⁵ MESQUI 1998 : 100-101.

⁵⁰⁶ CAMUS 2003 : 27.

⁵⁰⁷ CHEVALIER 1888 : 124.

⁵⁰⁸ CHEVALIER 1888 : 115.

⁵⁰⁹ CHEVALIER 1888 : pl. 7.

proposition et reconnaître que la présence de colonnes pour l'hémicycle relève d'un *a priori*.

Trois exemples régionaux sans doute de peu postérieurs au chevet de Saint-Martin de Tours présentent en effet des hémicycles dotés de piliers : des piles quadrangulaires à Mehun-sur-Yèvre (premier tiers du XI^e siècle)⁵¹⁰ (pl. 56, fig. 120) et des piliers composés d'un noyau carré à demi-colonne(s) à la cathédrale d'Orléans (vers 1025-1035)⁵¹¹ (pl. 57, fig. 121) ou à Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (fondation en 1031 par Geoffroi I^{er})⁵¹² (pl. 60, fig. 122). En élargissant le champ des comparaisons, on voit l'alternance de colonnes avec deux piles trilobées à Toulx-Sainte-Croix (second quart du XI^e siècle ?)⁵¹³ (pl. 61, fig. 123) ou celle de colonnes et de piles quadrangulaires à Saint-Etienne de Vignory (vers 1049-1057)⁵¹⁴ (pl. 60, fig. 124). Quant à l'hémicycle de Sant Pere de Rodes (consécration en 1022), il est constitué de gros piliers quadrangulaires⁵¹⁵ (pl. 61, fig. 125).

Aussi doit-on considérer que la présence de colonnes dans l'hémicycle de Saint-Martin de Tours, selon une formule très largement répandue, comme à Saint-Savin-sur-Gartempe (vers 1030-1050)⁵¹⁶ (pl. 61, fig. 126), ne s'avère être qu'une hypothèse parmi la complexité des formes mises en œuvre dans la première moitié du XI^e siècle.

Les vestiges de l'élévation du déambulatoire et des chapelles rayonnantes apportent également quelques informations, surtout dans une réflexion planimétrique. D'emblée, on note une grande homogénéité du tracé avec un découpage très net des absidioles sur le couloir annulaire (pl. 24), comme à Saint-Aignan d'Orléans⁵¹⁷ (pl. 56, fig. 127). Cette formule simple,

⁵¹⁰ Voir *infra*, p. 188-189.

⁵¹¹ VERGNOLLE 1985 : 149-150, 199. OTTAWAY 1987a. MARTIN 1999a : 89-98 . MARTIN 2001a : 183-184.

⁵¹² METAIS 1899. JOHNSON 2002. RACINET 2002. Le chevet de l'église sert aujourd'hui de préau dans un collège. L'enveloppe extérieure a été largement transformée au XIII^e siècle avec la reconstruction des chapelles rayonnantes et la reprise des parements intérieurs et extérieurs du déambulatoire. Toutefois, les éléments du XI^e siècle sont encore bien conservés et particulièrement impressionnants. Trop peu connus, ces vestiges mériteraient une étude approfondie.

⁵¹³ MARTIN 2006b : 288.

⁵¹⁴ VERGNOLLE 1994 : 82-84.

⁵¹⁵ LORES I OTZET 2001 : 31.

⁵¹⁶ CAMUS 1999 : 46.

⁵¹⁷ Toutefois, la chapelle axiale de Saint-Martin de Tours offre des dimensions plus

qu'on observe également à Saint-Philibert de Tournus (consécration en 1019) où les chapelles sont quadrangulaires ⁵¹⁸ (pl. 59, fig. 128), est enrichie dans des exemples plus tardifs : c'est le cas à Beaulieu-lès-Loches (fig. 129), à Selles-sur-Cher (fig. 130), à Saint-Aignan-sur-Cher (fig. 131), à l'Ile-Bouchard (fig. 132), à Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 133) ou à Dun-sur-Auron (fig. 134)... où des colonnes, parfois juchées sur des piédestaux ou multipliées en faisceaux, viennent garnir l'angle formé par les maçonneries et amortissent ainsi la juxtaposition des volumes. En ce sens, le chevet de Saint-Martin de Tours se différencie de ceux des églises dites de pèlerinage, comme Saint-Sernin de Toulouse (fig. 135) ou Sainte-Foy de Conques (fig. 136).

En outre, on trouve deux départs de maçonneries quadrangulaires d'environ 0,50 m de profondeur à l'entrée des chapelles rayonnantes. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées.

La première consisterait en des piédestaux soutenant des colonnes ou des colonnes engagées qui auraient pu encadrer l'entrée des chapelles, voire rythmer les travées du déambulatoire, comme à Saint-Philibert de Tournus (pl. 59, fig. 137). Toutefois, on notera pour cet exemple qu'en l'état actuel, les colonnes sont juchées sur un petit soubassement continu formant une banquette dans le déambulatoire.

Plus probable, la seconde hypothèse consisterait en la présence d'arcatures murales géminées (2 x 0,80 m de largeur environ) en partie inférieure du déambulatoire – sans doute sous une baie –, comme à la crypte de Saint-Aignan (pl. 56, fig. 138) et à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (pl. 57, fig. 139), à Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (pl. 60, fig. 140), à Saint-Savin-sur-Gartempe (pl. 61, fig. 141) ou à Saint-Etienne de Vignory (pl. 60, fig. 142). Toutefois, on ne saurait exclure, comme à Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre, la présence de simples pilastres montant de fond pour soutenir un voûtement d'arêtes (pl. 56, fig. 143).

importantes que ses voisines, comme à La Trinité de Vendôme. PLAT 1939 : 100-101.

⁵¹⁸ SAINT-JEAN-VITUS 2006 : 192-199.

Enfin, les supports découverts en 1886 sont uniquement ceux du bras sud du transept ⁵¹⁹ (fig. 100, 101). Dans les années 1970, Charles Lelong mit au jour ceux du bras nord, au pied de la tour Charlemagne ⁵²⁰ (fig. 144). Tous relèvent du même ensemble et présentent des caractéristiques similaires, hormis en plan. Leur forme varie en effet entre la croisée du transept et l'extrémité des bras (pl. 24). Ainsi trouve-t-on des piliers très articulés, composés autour d'un noyau circulaire avec dossier et demi-colonnes, des piliers quadrilobés et des piles quadrangulaires à quatre colonnes engagées. Tous sont régulièrement appareillés avec une alternance des blocs pour les colonnes engagées selon le même principe que ceux de la crypte de la cathédrale d'Auxerre ⁵²¹ (fig. 60). De même, le profil des bases est partout identique et présente un simple talus (fig. 100, 101).

Les points de comparaison renvoient à des édifices prestigieux bâtis durant le premier tiers du XI^e siècle (pl. 32). Ainsi les piles de la croisée évoquent-elles directement celles du rez-de-chaussée de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire (conçue avant 1026) ⁵²², ou des croisées de la Trinité de Vendôme (avant 1040) ⁵²³ (fig. 145) ou de Saint-Denis à Nogent-le-Rotrou ⁵²⁴ (fig. 146). Les autres piliers composés renvoient vers les cryptes des cathédrales d'Auxerre ⁵²⁵ (pl. 59, fig. 60) et de Nevers ⁵²⁶ (fig. 61), la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans ⁵²⁷ (pl. 57, fig. 58) ou la tour-porche de Saint-Hilaire de Poitiers (vers 1040-1050) ⁵²⁸ (fig. 147). Enfin, la présence d'une pile quadrilobée, peut-être à noyau circulaire, s'avère extrêmement rare. On pourrait toutefois tenter de la comparer aux piles trilobées de la rotonde de Saint-Pierre de Flavigny (vers 1010-1030) (pl. 53) ⁵²⁹ ou à celles de

⁵¹⁹ CHEVALIER 1888 : pl. 7.

⁵²⁰ LELONG 1975a.

⁵²¹ SAPIN 2000 : fig. 440.

⁵²² VERGNOLLE 1985 : 193-194, 199.

⁵²³ VERGNOLLE 1985 : 198. MARTIN 1999a : 66-74 . MARTIN 2001a : 188-189.

⁵²⁴ METAIS 1899.

⁵²⁵ VERGNOLLE 1994 : 78-79. SAPIN 1999b : 225.

⁵²⁶ SAPIN 1995a : 64.

⁵²⁷ VERGNOLLE 1985 : 149-150, 199. OTTAWAY 1987a. MARTIN 1999a : 89-98 . MARTIN 2001a : 183-184.

⁵²⁸ CAMUS 1982. VERGNOLLE 1985 : 186-188.

⁵²⁹ SAPIN 1986 : 111-112.

l'hémicycle de l'église de Toulx-Sainte-Croix ⁵³⁰ (pl. 61, fig. 123), voire aux piles fasciculées de la nef de Saint-Remi de Reims (fig. 117).

Toutes ces comparaisons orientent donc vers une datation du second quart du XI^e siècle ⁵³¹, époque à laquelle la pile composée apparaît « comme l'expression la plus forte et la plus révolutionnaire d'une tendance profonde [...] qui vise à exalter la fonction portante des supports. » ⁵³² En l'absence de relation stratigraphique évidente avec le chevet, on peut envisager que le transept de Saint-Martin de Tours a été construit dans une seconde phase de travaux ⁵³³, sans doute assez rapprochée de celle du déambulatoire ⁵³⁴.

Modénature et sculpture

Les mêmes champs de comparaisons peuvent être utilisés pour la modénature. On retrouve en effet des profils identiques à la crypte de la cathédrale d'Auxerre où les bases des piliers composés de la salle centrale relèvent toutes du même type (fig. 60). Il en va de même au rez-de-chaussée des tours-porches de Saint-Benoît-sur-Loire ⁵³⁵ (fig. 56) ou de Saint-Hilaire de Poitiers ⁵³⁶ (fig. 147), à la crypte de la cathédrale de Nevers ⁵³⁷ (fig. 61), à la cathédrale d'Orléans ⁵³⁸ (fig. 58) ou à la Trinité de Vendôme ⁵³⁹, bien que ces derniers édifices présentent un mélange avec des bases attiques.

La question de la sculpture est plus difficile à aborder mais doit néanmoins être brièvement évoquée. Les quelques éléments dont on dispose aujourd'hui proviennent de fouilles anciennes et sont souvent assez mal

⁵³⁰ MARTIN 2006b : 288.

⁵³¹ « Le second quart du XI^e siècle est le temps des spéculations les plus hardies sur la formes des piliers. » VERGNOLLE 1994 : 106.

⁵³² VERGNOLLE 1985 : 47.

⁵³³ Comparée aux tailles au ciseau observées dans la chapelle axiale, la mise en évidence de l'utilisation du marteau-taillant dans la chapelle méridionale du bras sud du transept va également dans ce sens.

⁵³⁴ A Saint-Aignan d'Orléans, on a pu mettre en évidence que le transept a été conçu dans un second temps, également après le chevet. MARTIN 2003 : 41-42.

⁵³⁵ VERGNOLLE 1985 : 58-59.

⁵³⁶ VERGNOLLE 1985 : 186.

⁵³⁷ SAPIN 1995a : 64.

⁵³⁸ VERGNOLLE 1985 : 150. MARTIN 1999a : 89-98.

⁵³⁹ PLAT 1925 : 105. MARTIN 1999a : 66-74.

contextualisés. Seulement quelques chapiteaux restent en place dans la tour Charlemagne, à l'extrémité du bras nord du transept (fig. 148, 149, 150, 151).

Eliane Vergnolle a souligné que les chapiteaux corinthiens étaient « quelque peu différents par leur structure et par le traitement des acanthes de ceux d'Unbertus » au rez-de-chaussée de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire⁵⁴⁰. Ainsi les chapiteaux de la tour Charlemagne peuvent-ils être rapprochés des tendances ornementales de ceux du second étage de la tour de Saint-Paul de Cormery ou du déambulatoire de La Trinité de Beaulieu-lès-Loches, voire de celui de Selles-sur-Cher⁵⁴¹. Les lions affrontés et les acanthes qui tapissent le fond de la corbeille du chapiteau figuré de la tour Charlemagne rappellent ainsi le rez-de-chaussée de la tour de Fleury mais leur traitement et celui des personnages ne s'y rattachent que de façon superficielle.

En raison de leur mauvais état de conservation, il reste toutefois difficile d'apprécier le caractère de ces sculptures, *a fortiori* pour un édifice aussi important que la collégiale Saint-Martin de Tours. De plus, la datation de la sculpture du transept ne saurait fournir celle du chevet ou celle de la nef.

3. Limite des recherches

Dégagés il y a plus d'un siècle selon des méthodes aujourd'hui révolues, les vestiges du chevet de Saint-Martin de Tours sont désormais rares et coupés de tout contexte archéologique. Il est donc extrêmement difficile de vouloir conclure de façon catégorique sur un dossier qui reste à traiter à l'échelle de l'édifice. Néanmoins, deux points doivent encore être abordés ici : la difficulté à restituer le parti architectural du chevet et la reconstruction au début du XIII^e siècle.

Un parti architectural difficile à appréhender

En raison de la faible quantité des vestiges et de leur décontextualisation, tenter de restituer le chevet de Saint-Martin de Tours au XI^e siècle paraît une entreprise particulièrement périlleuse. Elle semble pourtant

⁵⁴⁰ VERGNOLLE 1985 : 185.

⁵⁴¹ VERGNOLLE 1985 : 169-184.

relever d'un acquis subconscient qu'on perçoit à la lecture de bon nombre de monographies ou de mentions de ce célèbre édifice dans des travaux de synthèse. Dès les années 1860, à la découverte du tombeau de saint Martin, la collégiale tourangelle a été comparée à Saint-Sernin de Toulouse pour son plan, ses dimensions comme son élévation⁵⁴² (fig. 94). Dans les années 1920, la théorie des églises dites *de pèlerinage* a entériné ce rapprochement, développé également avec Saint-Martial de Limoges, Sainte-Foy de Conques, Saint-Jacques de Compostelle (fig. 1), auxquels on a parfois ajouté Saint-Remi de Reims, Saint-Sauveur de Figeac ou Saint-Gaudens⁵⁴³.

Il ne s'agit pas de discuter de l'importance d'un monument auquel on doit sans aucun doute accorder un très large rayonnement. Toutefois, on relève le même hiatus constaté entre l'abondance de la bibliographie et la rareté des vestiges. Cette théorie des *églises de pèlerinage* a été dommageable pour l'étude de Saint-Martin. Certes, ces édifices ont des grands points de similitude avérés – collatéraux continus dans toute l'église, élévation à deux niveaux avec tribunes, structure entièrement voûtée. Cependant, leur chronologie est loin de se limiter au dernier tiers du XI^e siècle. Enfin, force est de constater que le groupe ne repose que sur cinq monuments principaux dont deux ont totalement disparu – Limoges et Tours. Saint-Martin de Tours a alors été peu à peu extrait de son orbite régionale⁵⁴⁴, mis à part pour quelques érudits – du cru –, tels l'abbé Plat ou le docteur Lesueur.

Ainsi, comparer le plan de Saint-Martin de Tours à celui de Saint-Sernin de Toulouse semble particulièrement séduisant... mais laisse de côté les interrogations sur l'homogénéité de la structure, tant en plan qu'en élévation, et occulte les parallèles régionaux tissés avec de grands édifices – charpentés – de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle, tels la cathédrale d'Orléans reconstruite après l'incendie de 989. Il en va de même de la présence du déambulatoire dès

⁵⁴² Voir *supra*, p. 115, n. 404.

⁵⁴³ MALE 1922 : 297-298. VALLERY-RADOT 1931 : 161-174. LAMBERT 1956 : 245-259. DURLIAT 1982 : 65, 74.

⁵⁴⁴ On entend ici régional au sens local – les provinces ligériennes – et non pas comme synonyme d'*école régionale*.

le début du XI^e siècle, à mettre en perspective avec des monuments comme Saint-Aignan (pl. 56)⁵⁴⁵ ou Sainte-Croix d'Orléans (pl. 57)⁵⁴⁶.

Cela permet d'ailleurs de reposer l'épineuse question de la restitution de l'élévation du chevet de l'édifice : en l'absence de sources iconographiques antérieures à la reconstruction du XIII^e siècle et d'informations archéologiques provenant des fouilles, il s'avère à peu près impossible d'avoir une quelconque certitude sur les dispositions orientales de Saint-Martin. De plus, les comparaisons sont généralement dans un état très fragmentaire.

Toutefois, on a vu plus haut que des parallèles pouvaient probablement être esquissés avec des chevets à peu près contemporains comme ceux de Mehun-sur-Yèvre, de Nogent-le-Rotrou, de Saint-Savin-sur-Gartempe, de Toulx-Sainte-Croix, de Vignory ou de Rodes.

Que ressort-il de ces évocations ? On se gardera bien de vouloir être catégorique alors que trop de points échappent à la réflexion. On remarquera cependant qu'à partir de cette liste de monuments, on peut proposer trois hypothèses de restitution.

La première serait de voir une élévation entièrement voûtée à un seul niveau – les arcades de l'hémicycle –, comme à Vignory (fig. 152) ou à Toulx-Sainte-Croix⁵⁴⁷ (fig. 153). Dans ce cas, le déambulatoire, lui aussi voûté, pouvait servir de contrebutement au cul-de-four de l'abside.

La seconde et la troisième hypothèses tendraient à restituer deux niveaux d'élévation dès l'origine mais selon des dispositions différentes. Dans le premier cas, on pourrait envisager que les arcades de l'hémicycle étaient surmontées par un étage d'éclairage direct mais que l'abside était charpentée, comme à Bray-sur-Seine⁵⁴⁸ (fig. 154). Dans le second cas, on peut également

⁵⁴⁵ Voir *supra*, p. 62-70.

⁵⁴⁶ Voir *infra*, p. 283-290.

⁵⁴⁷ Quelques comparaisons plus tardives d'absides voûtées dépourvues d'éclairage direct : Saint-Eutrope de Saintes ; Saint-Étienne de Dun-sur-Auron ; Saint-Pierre d'Uzerche ; La Trinité de Brélèvenez ; Saint-Barthélémy de Bénévent-l'Abbaye, Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize et Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix ; Saint-Tudy de Loctudy ; Notre-Dame de Guîtres et Saint-Pierre de Vertheuil ; Notre-Dame de Cunault ; Saint-Révérien ; Saint-Étienne de Vignory ; Saint-Gildas-de-Rhuys ; Saint-Hilaire de Melle et Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai ; Sainte-Croix de Loudun, Notre-Dame-la-Grande et Saint-Hilaire de Poitiers ; Saint-Pierre du Dorat.

⁵⁴⁸ Comme Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, l'église Notre-Dame (anciennement Sainte-Croix) de Bray-sur-Seine mériterait une étude approfondie. Dans cet édifice, le déambulatoire

proposer que des tribunes surmontaient les arcades de l'hémicycle et assuraient ainsi le contrebutement d'un cul-de-four sur l'abside. C'est ce que pourrait suggérer l'exemple de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou ⁵⁴⁹ (fig. 122).

On privilégiera l'hypothèse d'une solution voûtée tant les premiers chevets à déambulatoire semblent avoir plus largement développé ce type de formule, comme à Vignory (pl. 60, fig. 152) ou à Toulx-Sainte-Croix (pl. 61, fig. 153). Le couloir annulaire enveloppant l'abside permettait, certes, de circuler facilement dans l'édifice tout en desservant des espaces secondaires et de nombreux autels mais il jouait également un rôle structurel pour mettre en place une élévation pyramidale des volumes extérieurs. L'ambition des constructeurs fut probablement l'objet de controverses architecturales. De nombreuses absides montrent en effet des repentirs ou des reconstructions de l'étage d'éclairage direct, à partir de la seconde moitié du XI^e siècle – comme à Mehun-sur-Yèvre (fig. 213) ou à Saint-Savin (fig. 155) – ⁵⁵⁰, c'est-à-dire à une époque où les voûtements étaient déjà plus largement répandus et surtout mieux maîtrisés.

Quoi qu'il en soit, les solutions à envisager pour la restitution de l'élévation du chevet de Saint-Martin de Tours semblent assez différentes des formules voûtées à trois niveaux d'élévation qui furent développées à partir des années 1080-1090 à Sainte-Foy de Conques ⁵⁵¹ (fig. 156) ou à Saint-Sernin de Toulouse ⁵⁵² (fig. 157).

est charpenté, comme à Saint-Pierre de Dangeau.

⁵⁴⁹ Des sortes de tribunes ont été aménagées autour de l'éclairage direct primitif de l'abside de Sant Pere de Rodes, peut-être au XII^e siècle. LORES I OTZET 2001 : 31.

⁵⁵⁰ Pour les cas d'absides transformées en vue d'aménager un éclairage direct : Sainte-Croix de Gannat ; Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte de Sainte-Eulalie-d'Olt ; Notre-Dame de Beaune ; Saint-Étienne de Cahors et Saint-Sauveur de Figeac ; Saint-Martin de La Canourgue ; Saint-Cerneuf de Billom et Notre-Dame de Chamalières ; Saint-Philibert de Tournus ; Notre-Dame-de-la-Couture au Mans ; Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers ; Saint-Michel de Gaillac.

⁵⁵¹ CAZES 2006 : 114, n. 24.

⁵⁵² CAZES, CAZES 2008 : 69-72.

L'implantation du chevet gothique

Enfin, le dernier point à considérer concerne la reconstruction du XIII^e siècle. S'il ne s'agit pas ici d'en amorcer l'étude ⁵⁵³, quelques éléments sont à prendre en considération par rapport au chevet du XI^e siècle.

La couronne de chapelles rayonnantes, fondée sur un puissant radier, fut construite autour du chevet antérieur pour former un périmètre de construction doublant la surface primitive et oblitérant deux des quatre chapelles orientées du transept (pl. 33). Les piles de l'hémicycle furent implantées en bordure du rond-point du XI^e siècle et celles du double déambulatoire furent installées alternativement aux angles des chapelles rayonnantes antérieures. Le positionnement des supports implique donc que l'ancien chevet n'était plus utilisable mais qu'il servit de fondation à la nouvelle construction (pl. 24).

Cette donnée est importante car elle permet de s'interroger sur les motivations et les contraintes liées au nouveau chantier. Comment expliquer en effet que l'œuvre d'Hervé de Buzançais ait été reconstruite deux siècles après sa réalisation ? L'*Eloge de la Touraine* rapporte que, dans les années 1175, la basilique était vétuste et menaçait ruine après avoir subi un incendie ⁵⁵⁴. Cependant, les travaux qui s'ensuivirent concernèrent la nef – un exhaussement du vaisseau central pour le doter d'un éclairage direct – alors qu'on ne possède aucune date relative à la reconstruction des parties orientales. Quelque soit la datation précise du nouveau chevet, on peut supposer qu'on jugea les fondations du XI^e siècle suffisamment solides pour garantir sa stabilité, à laquelle on répondait également par des remblais de démolition.

Outre un geste de prestige ⁵⁵⁵ et une recherche évidente de modernité, la reconstruction du chevet pouvait également répondre à une préoccupation plus matérielle : celle d'une amélioration de l'éclairage, en ayant recours à une construction plus vaste et plus haute. Ainsi le système défini en plan au XI^e siècle fut-il assez modestement remis en cause par une amplification de la

⁵⁵³ Sur ce point, voir LELONG 1986 : 91-98.

⁵⁵⁴ SALMON 1854 : 302.

⁵⁵⁵ Le chapitre de Saint-Martin était resté fidèle au roi de France entre 1189 et 1204, lors des guerres opposant Philippe-Auguste aux Anglais. Le roi nomma son fils naturel Pierre Charlot à la fonction de trésorier de Saint-Martin (1217-1231). LELONG 1986 : 95.

circulation – le double déambulatoire – mais le nombre des chapelles comme la position du tombeau demeurèrent inchangées. Plutôt que dans un véritable état de délabrement, on peut considérer que la collégiale d'Hervé n'était plus au goût du jour pour une puissante communauté urbaine de chanoines qui choisirent la surenchère monumentale avec les grands chantiers voisins ⁵⁵⁶.

* * *

Les sources écrites fournissent de nombreux renseignements sur le chantier de reconstruction de Saint-Martin de Tours à l'aube du XI^e siècle. Les découvertes de 1886 et les observations effectuées dans les soubassements de la basilique moderne – notamment sur les techniques de construction – permettent de penser que les vestiges du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes pourraient bien appartenir à cette campagne de travaux. Toutefois, on a pu émettre certaines réserves quant à la stricte contemporanéité du transept.

La question de la datation absolue du chevet de Saint-Martin de Tours a été maintes fois débattue et sujette à polémiques et controverses. Réétudier le contexte historique et les données archéologiques fournit en soi une batterie d'arguments favorables à une datation haute de cette œuvre.

Néanmoins, cela pouvait paraître insuffisant compte tenu de la faible quantité de données exploitables. C'est pourquoi on a eu recours à

⁵⁵⁶ « L'importance [du chevet de la cathédrale de Tours] apparaît tout autre dans la ville, qui voit naître très tôt une sorte d'exception stylistique dans sa région. [...] Ce sont les immenses édifices disparus liés au culte de saint Martin (Saint-Martin et Marmoutier) qu'il faut maintenant prendre en compte, opération évidemment délicate parce qu'ils ont disparu. Le chevet de la collégiale Saint-Martin était très différent de celui de la cathédrale Saint-Maurice, car il semble bien que l'on se soit aligné sur la conception pyramidale de la nef rénovée à la fin du XII^e siècle, imitant du même coup les schémas de Bourges, mais par un retour d'influence qui n'a pas été suffisamment souligné, un système de pyramide creuse ayant probablement déjà été obtenu dans la nef de la collégiale tourangelles par suppression du plancher des tribunes du collatéral intermédiaire. Une surenchère peut s'être manifestée entre le monument-phare de la Cité et celui de Châteauneuf, mais l'absence de dates (dès 1217 pour Saint-Martin ?) empêche de la cerner. L'abbatiale clunisienne de Marmoutier est mieux placée dans le temps, parce que chacun des abbés est crédité par les chroniqueurs d'une tranche de travaux, à commencer par Hugues des Roches avant 1227. » ANDRAULT-SCHMITT 2003 : 295.

l'archéométrie. En dépit de la mauvaise conservation des pieux de chêne probablement prélevés sous le renfort de fondation de la chapelle axiale, on a préféré faire des prélèvements de charbons de bois des mortiers des fondations de cette absidiole afin de recourir à des datations par le radiocarbone.

Les résultats obtenus pour un échantillon s'avèrent difficiles à interpréter et fournissent un âge calibré de 881 à 989 ap. J.-C., les dates les plus probables étant 944, 920, 898, 785. Si l'activité radiocarbone couvre ainsi un large siècle (fin IX^e-X^e siècle), elle semble bien exclure le plein XI^e siècle (annexe 5). Seule une multiplication des analyses pour une meilleure couverture chronologique permettrait de confirmer la tendance.

En tout état de cause, la chronologie du monument doit être remise en cause au regard des contextes historique, archéologique et artistique. De nouveaux éléments de réponse devront également être apportés par une étude plus large, à l'échelle de l'édifice.

CHAPITRE 3

NOTRE-DAME DE MEHUN-SUR-YEVRE LA COLLEGIALE

1. Données historiques

1. Le site

Situé sur la voie romaine reliant Bourges à Vierzon par la rive gauche de l'Yèvre⁵⁵⁷, Mehun ne semble pas conserver de vestiges antiques⁵⁵⁸. Depuis le milieu du XIX^e siècle, quelques découvertes archéologiques ont été faites à proximité : outre l'existence d'une *villa* importante au lieu-dit Thinay⁵⁵⁹, des constructions ont été repérées près de l'ancien château de Barmont et aux lieux-dit Les Epinettes et La Servanterie ainsi que des sépultures aux lieux-dits Barmont, Crécy, La Mârie et dans des carrières proches de Mehun⁵⁶⁰ (fig. 158).

Rares sont les éléments permettant de retracer l'évolution du site durant le haut Moyen Age. La première mention de Mehun remonte à 820 environ, lorsque le diacre Acbert et le clerc Ansaire firent don du manse de *Maidunus* à l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges. Alors dans la vicairie d'Allouis, cette part du domaine comptait notamment des maisons, des cabanes, des jardins, des vignes, des champs, des prés, des pâturages, des celliers et des fariniers ainsi que des jachères et des cours d'eau⁵⁶¹. Aucun édifice religieux n'est ici mentionné. Cependant, une inscription découverte vers 1979-1980 puis réinsérée dans le mur de soubassement du sanctuaire de l'église pourrait plaider en faveur de l'existence d'une communauté chrétienne à Mehun dès le très haut Moyen Age (fig. 179). Il s'agit en effet de l'épithaphe d'un prêtre restée jusqu'alors inédite et dont les caractéristiques paléographiques et

⁵⁵⁷ PROVOST 1992 : 35, 269. On sait par ailleurs qu'un monument mégalithique fut détruit en 1870. BUHOT DE KERSERS 1891 : 286.

⁵⁵⁸ BUHOT DE KERSERS 1891 : 286.

⁵⁵⁹ BUHOT DE KERSERS 1891 : 302.

⁵⁶⁰ PROVOST 1992 : 269-270.

⁵⁶¹ RAYNAL 1845 : vol. 1, 463-464. Don de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges du manse de *Maidunus* par Acbert, diacre, et Ansaire, clerc (vers 820) : *Donamus itaque Deo et sancto Sulpicio illum mansum nostrum qui est in pago Biturigo, in vicaria Auliquiacensium, in loco qui dicitur Maidunus, super alveolum Averis seu super fluviolum Dadomnam, cum casis, casualibus, curtiferis, vineis, campis, pratis, pascuis, officinis, facinariis, cultis et incultis,*

linguistiques sont nécessairement antérieures au VIII^e siècle. Certes, l'absence de mention de lieu et la méconnaissance du contexte archéologique ne permettent pas d'être affirmatif sur la provenance de l'objet. Néanmoins, le déplacement de cette pierre sur plusieurs kilomètres serait assez peu conforme aux autres découvertes fortuites d'inscriptions mérovingiennes. Par recoupement, il s'agirait alors, selon toute vraisemblance, de la première manifestation chrétienne à Mehun-sur-Yèvre.

La seigneurie de Mehun apparaît pour la première fois dans les sources en 999. Sion, abbé de Vierzon, conclut un échange avec Etienne, seigneur de Mehun. L'alleu des Fontaines qu'il tenait d'Angarde est remis par l'abbé au seigneur qui lui offre en retour une écluse et une pêcherie sur le Cher. L'accord est passé en présence des chanoines de Saint-Etienne de Bourges, de qui dépend la rivière ⁵⁶² et de Teudon de Mehun qui, en raison du rang des autres signataires, pourrait bien s'avérer être un des seigneurs locaux ⁵⁶³. L'apparition de la châteltenie de Mehun correspondrait à l'ancienne viguerie carolingienne d'Allouis dont le centre aurait été déplacé vers un pôle plus important, peut-être dès le début du X^e siècle ⁵⁶⁴.

En 1025, Etienne de Mehun marie sa fille Béatrix à l'un de ses puissants voisins, Geoffroy de Vierzon ⁵⁶⁵. Le domaine passe alors aux mains du fils cadet d'Humbaud le Tortu, seigneur déjà richement doté dans la région de Chartres et possessionné à Vierzon par Thibaud le Tricheur († v. 985) ⁵⁶⁶. Devant constituer peu à peu son domaine foncier par des achats, des échanges, peut-être des usurpations mais également par des alliances matrimoniales, la famille de Vierzon acquit probablement Mehun pour s'en servir de base arrière. Outre les terres riches de la vallée de l'Yèvre et les forêts

aquis aquarumve descursibus, omnia et ex omnibus, quantumcunque ad ipsum mansum aspicere viditur. BON 1999 : 61, n. 16.

⁵⁶² DEVAILLY 1963 : 108-109, n° 10.

⁵⁶³ BUHOT DE KERSERS 1891 : 287.

⁵⁶⁴ DEVAILLY 1973 : 171.

⁵⁶⁵ TAUSSEERAT 1895 : 77.

⁵⁶⁶ Humbaud le Tortu n'était donc pas un chevalier en quête de fortune prêt à se mettre au service de n'importe quel seigneur ou abbé. DEVAILLY 1963 : 137, n. 3. TAUSSEERAT 1920-1921 : 21-22. A l'instar des châteltenies créées par les comtes de Blois sur la vallée du Cher et la frange méridionale de la Sologne afin de constituer une véritable marche face aux territoires soumis aux comtes d'Anjou, la seigneurie de Vierzon avait été attribuée à un fidèle étranger au Berry. DEVAILLY 1973 : 173. BLANCHET 1890 : 252-253.

avoisinentes que Béatrix apportait en dot ⁵⁶⁷, Geoffroy mettait en effet la main sur le *castellum* de Mehun ⁵⁶⁸. Il devint ainsi vassal de l'archevêque de Bourges ⁵⁶⁹.

Alphonse Buhot de Kersers a proposé de situer le noyau d'habitat primitif de Mehun sur le promontoire rocheux, au confluent de l'Yèvre et de l'Annain. Il y restitue, en prenant pour argument la toponymie ⁵⁷⁰ et l'aspect fortifié du chevet de la collégiale, le *castellum* primitif dont les limites devaient s'étendre sous l'église actuelle et contenir l'ancien cimetière du côté nord ; en outre, la forteresse proprement dite devait occuper l'emplacement du château ⁵⁷¹ (fig. 160, 161). Les travaux de Philippe Bon confirment d'ailleurs cette hypothèse. Ses fouilles ont révélé des constructions en bois édifiées avant et autour de l'an mil : tours, logis, resserres et remparts ⁵⁷².

2. Les sources écrites relatives à l'église

Les origines de l'église Notre-Dame demeurent obscures car nombre de pièces justificatives ont disparu durant les guerres de Religion ⁵⁷³ et à la Révolution ⁵⁷⁴. Si l'histoire de la collégiale a pu être retracée pour la fin du

⁵⁶⁷ BON 2004 : 59.

⁵⁶⁸ Le *castellum Magdunum* est attesté par les sources écrites dès 1015-1018. *Gallia christiana*, 2 : col. 137. DEVAILLY 1963 : 141-142, n° 29 et 152-153, n° 33. Un *castrum* est également mentionné en 1085 et en 1196 : BOYER, LATOUCHE 1926 : 327.

⁵⁶⁹ DEVAILLY 1973 : 167 n. 1. Au XII^e et jusqu'au début du XIII^e siècle, les seigneurs de Mehun prêtaient l'hommage féodal à l'archevêque de Bourges. Ils portaient l'anneau de l'archevêque lors de son entrée solennelle en ville (*Cartulaire du chapitre cathédral Saint-Étienne de Bourges*, B.n.F. nouv. acq. lat. 1274, p. 47, n° 630). En outre, ils devaient livrer à Bourges chaque Jeudi saint soixante livres d'huile d'olive pour la consécration du saint-chrême. MICHAUD-FREJAVILLE 1994 : 9, n. 18. Ce lien de vassalité explique peut-être que la seigneurie de Mehun avait droit de frapper monnaie depuis le XI^e siècle. MICHAUD-FREJAVILLE 1994 : 9, n. 25 et 10, n. 31.

⁵⁷⁰ BUHOT DE KERSERS 1891 : 286. « *Magdunum*, 1012, 1193. – *Maidunum*, 820, 1012, 1097. Cette dernière forme paraît une corruption phonétique qui s'acheminait vers le vocable actuel de Mehun, bien plus ancien probablement dans le langage que dans les actes. Le nom nous indique une origine gauloise et nous y reconnaissons le mot *Dunum* qui s'applique ici, comme à Dun-le-Roi, non pas à une éminence, mais à un lieu fortifié sur le penchant d'un coteau, au confluent assez escarpé de l'Yèvre et du petit ruisseau de l'Annain. »

⁵⁷¹ BUHOT DE KERSERS 1891 : 289-290.

⁵⁷² BON 1992b. Voir également BON 1991 et BON 1992a. BON 2004 : 58.

⁵⁷³ A. D. Cher : 24 G 1. La ville de Mehun-sur-Yèvre fut alors occupée, l'église pillée et les objets de culte brûlés. BUHOT DE KERSERS 1891 : 288.

⁵⁷⁴ DUPUY 1983 : 21. « En prescription de la loi du 17 juillet 1793, les notaires Laveau et Soubiron firent le 15 brumaire an II, le dépôt au bureau de la mairie, des titres féodaux et ecclésiastiques passés dans leur étude. Un procès-verbal le même jour atteste « qu'il fut fait,

Moyen Age⁵⁷⁵, les conditions de la fondation du chapitre de Mehun et la topographie de l'édifice restent difficiles à déterminer en raison d'informations fragmentaires.

Une fondation obscure

Dans la seconde moitié du XII^e siècle, l'église de Mehun figure parmi les possessions de l'archevêché de Bourges. La première mention de Notre-Dame remonte ainsi à 1156, lors de la confirmation d'un accord passé entre le chapitre de Saint-Etienne de Bourges et Pierre de la Châtre⁵⁷⁶. En 1183, elle apparaît sur une confirmation des biens archiépiscopaux faite par le pape Lucius III⁵⁷⁷. En 1250, un nombre de treize prébendes est fixé pour le chapitre par Philippe Berruyer ; l'archevêque de Bourges se réserve le droit de nommer la personne de son choix à l'une d'entre elles⁵⁷⁸.

Par un acte de fondation de plusieurs offices en l'honneur de la Sainte-Vierge daté du 13 mai 1510, le chanoine Pierre Convers évoque cependant une « fondation royale et bien ancienne » de la collégiale⁵⁷⁹. La mention est d'autant plus douteuse que Nicolas de Nicolay rapporte qu'au XVI^e siècle le chapitre échappait à la prévôté royale, dont ressortissaient en première instance la ville et la paroisse de Mehun⁵⁸⁰. Peut-être Pierre Convers fut-il influencé par les séjours royaux au château de Mehun durant le XV^e siècle et les conséquences qu'ils purent avoir sur la collégiale. En 1426, Charles VII accorda

sur la place du château, un autodafé tant de titres féodaux qu'ecclésiastiques qui ont pris naissance dans le mensonge et la superstition, dont le brûlement (sic) a été fait aux acclamations de joie des citoyens ». (Archives municipales, Registre D, p. 118) »

⁵⁷⁵ TARTIÈRE 1987.

⁵⁷⁶ GANDILHON 1927 : n° 212.

⁵⁷⁷ A. D. Cher : G 28.

⁵⁷⁸ TARTIÈRE 1987 : 4. BUHOT DE KERSERS 1891: 288. Sur ces treize prébendes, quatre étaient réservées pour des prêtres, quatre pour des diacres, trois pour des sous-diacre et deux pour le doyen.

⁵⁷⁹ « C'est assavoir led. maistre Pierre Convers pansant pour le salut de son ame et de ses parens et amys trespassez voulent a son pouvoir le service divin estre augmenté en lad. esglise de Mehun en laquelle comme dit est ; il a esté par longtemps et encores est chanoines prebendé a la louenge de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie de laquelle lad. esglise de Mehun est fondee de fondation royale et bien ancienne » (transcription : J. Noblet). A. D. Cher : 24 G 3. La « venerable et scientifique personne maistre Pierre Convers prebstre licencié en droit canon, chanoine prebendé en l'esglise seculiere et collegialle dud. Mehun » était également chanoine prébendé de la Sainte-Chapelle de Bourges. A. D. Cher, 24 G 3, acte du 28 juin 1510.

⁵⁸⁰ ADVIELLE 1865 : 56-57.

une fondation au chapitre ⁵⁸¹ et il semble que ses entrailles furent placées dans la crypte de l'église à sa mort, en 1461 ⁵⁸².

A la fin du XVII^e siècle, Gaspard Thaumas de la Thaumassière rapporte que les anciens seigneurs de Mehun fondèrent une collégiale dédiée à la Vierge ⁵⁸³. L'auteur a insisté sur les libéralités d'Humbaud de Vierzon envers Notre-Dame :

Il épousa en secondes nûces Arembour, du consentement de laquelle, de Gimon & Guillaume, ses enfants, Arnoul Seigneur de Vierzon son frere, & de l'avis de ses Chevaliers et Vassaux, il remit à l'Eglise Notre-Dame de Meun toutes les Coutumes & droit qu'il exigeoit injustement sur les Hommes et Terres en dépendances ; permit aux chanoines de la même Eglise d'acquérir de ses Hommes & Vassaux, & leur donna les Dixmes d'Aloigny, par Charte non dattée. Il vivoit encore l'an 1069 ⁵⁸⁴.

Ce passage, qui a parfois été employé abusivement pour dater l'édifice ⁵⁸⁵, pourrait être accrédité par la générosité des seigneurs locaux envers les chanoines aux XII^e-XIII^e siècles. En 1184, Robert de Mehun ⁵⁸⁶ donnait quatre arpents de prés au chapitre. Son fils, Raoul de Mehun, fonda en 1193 la chapelle Saint-Michel dans l'église Notre-Dame ⁵⁸⁷ et céda des droits sur le marché de Mehun en 1196 ⁵⁸⁸. En 1195, Henri de Sully confirma la donation faite par Erembourg, dame de Mehun, de treize setiers de froment que lui avait abandonnés son fils, Eudes de Bommiers ⁵⁸⁹. A son mariage en 1215 avec Robert de Courtenay, bouteiller de France, Mahaud, dame de Mehun, confirma les privilèges accordés au chapitre de Notre-Dame comme son fils, Pierre de Courtenay, en 1250 ⁵⁹⁰.

⁵⁸¹ A. D. Cher : 24 G 3. TARTIERE 1987 : annexe 1, n° 2.

⁵⁸² « Je vous parlais de la crypte de l'église de Mehun où les ambassadeurs florentins avaient vu le dépôt du cœur et des entrailles du roi dans un petit vase. C'était le dépôt provisoire. Le décès remontait à cinq mois avant leur visite ; mais ce ne pouvait être ni le moment ni l'emplacement définitif. [...] ». A. D. Cher : 36 J 29. Lettre du chanoine Hortu, curé de Mehun, à Paul Gauchery (s.d.).

⁵⁸³ THAUMASSIÈRE 1691 : 35.

⁵⁸⁴ THAUMASSIÈRE 1691 : 38.

⁵⁸⁵ GAUCHERY 1968 : 27-30. GRÜNINGER 2005 : 284.

⁵⁸⁶ Robert de Mehun fut probablement trésorier de Saint-Martin de Tours avant de devenir évêque du Puy (1213-1219). BOUSSARD 1961 : 82.

⁵⁸⁷ A. D. Cher : 24 G 1 (copie de l'acte de fondation datée du 20 septembre 1790).

⁵⁸⁸ TARTIERE 1987 : 5. Ces privilèges furent confirmés par le frère de Raoul, Philippe.

⁵⁸⁹ GANDILHON 1927 : n° 453.

⁵⁹⁰ Mahaut affranchît également Mehun le 1^{er} juillet 1219. MICHAUD-FREJAVILLE 1994 : 8. On a parfois rapporté que Mahaut fut inhumée en 1243 dans l'actuelle chapelle Saint-Joseph de la

Si l'hypothèse d'une fondation royale peut donc être écartée sans risque, les origines de Notre-Dame de Mehun demeurent néanmoins obscures. En l'absence d'une relation clairement établie entre le chapitre et la seigneurie, on insistera sur la dépendance de ces deux entités envers l'archevêque de Bourges. Peut-être faut-il alors situer la fondation de la collégiale parmi celles, nombreuses, qui se sont multipliées entre les années 930 et 1030 ⁵⁹¹.

De rares indications topographiques

Les indications sur la topographie de l'édifice demeurent également très vagues. Seul le nombre d'autels en est connu, en 1743, lors de la requête des chanoines pour la destruction de « l'autel sous l'invocation de S^t Estienne situé derriere le chœur de leur Eglise » ⁵⁹². Jugé « incommode enceque un prestre y disant la messe ne pourroit estre vû n'y entendu que d'entres petit nombre de personnes », il est finalement ordonné de le détruire puisque l'église en compte alors « sept autres auxquels on peut celebrer ». Il faut sans doute considérer qu'il s'agissait de l'autel matutinal, placé devant les piles de l'abside, derrière le chœur des chanoines, tout en relevant que le vocable à Saint-Etienne évoque les premiers seigneurs de Mehun mais également le siège métropolitain de Bourges ⁵⁹³.

D'autres vocables apparaissent dans les sources mais il reste plus difficile de les resituer dans la collégiale. Le « grand autel », fréquemment cité dans les fondations de messes, d'anniversaires perpétuels, d'obits ou de

collégiale (l'absidiole double se trouvant du côté nord du chevet). DUPUY 1984 : 6. Cependant, on serait plutôt tenté de croire qu'elle a élu sépulture dans l'abbaye cistercienne voisine de Beauvoir (commune actuelle de Marmagne) qu'elle avait établie en 1234 pour son salut et celui de son époux. ESCOUBE 1973 : 26. BON 2004 : 64.

⁵⁹¹ Selon John Ottaway, ce type de fondation s'expliquerait par la préexistence de sites castraux résultant d'une dislocation du *pagus*. OTTAWAY 1987d : 268-269. LAURANSON-ROSAZ 1994 : 65.

⁵⁹² A. D. Cher : 24 G 33.

⁵⁹³ « [...] sur laquelle requete faisant droit nous avons permis depar les presentes permettons aux dits sieurs doyen le chanoine de Nostre Dame de Mehun de faire demolir le dit autel de S^t Estienne situé derriere le chœur de leur Eglise a condition toutes fois que M^e Claude de Teil prestre docteur en Theologie doyen de la dite Eglise sera presens à la demolition pour recueillir les reliques qui pourroient se trouver dans le sepulchre dudit autel [...] ». A. D. Cher : 24 G 33.

vigiles⁵⁹⁴, se trouvait en toute logique devant les piliers cruciformes ouvrant l'abside.

L'actuelle chapelle de la Vierge, édiflée sur le flanc sud du chœur, est également mentionnée à plusieurs reprises sans toutefois que son vocable ne soit rapporté⁵⁹⁵. A la mort de sa femme, survenue entre 1452 et 1455, Regnault Thierry, chirurgien du roi, devint doyen du chapitre de Notre-Dame de Mehun⁵⁹⁶. En 1466, il fit une donation au profit de son petit-fils, Renaud Bonin, chanoine à Mehun, et fonda la même année une chapelle dans le chœur de l'église⁵⁹⁷. Il inaugura ainsi une sépulture familiale dont on conserve la trace jusqu'au XVII^e siècle. Par testament daté du 10 octobre 1633, Charles Bonin demanda ainsi à « estre inhume en legize de Nostre Dame de Mehun en la chappelle fondee par mes predecesseurs en laquelle ils ont eslu leur sepulture [...] »⁵⁹⁸. Le 6 mai 1624, le testament d'Adam Bonin décrit la procession qui devra être faite pour ses obsèques :

[...] noble homme Adam Bonin escuyer [...] lequel de son bon gré et bonne volonte et pour le salut de son ame a fondé et fonde [...] en leglise collégiale et seculiere Nostre Dame dud. Mehun son salut solempnel [...] lequel salut sera sonne a la grosse cloche dicelle eglise a size heures du jour (bransle) demy heure apres lequel l'hebdhomadide esram revestu de la chapp de chantre dud. jour et precede par les enfans du cœur de lad. eglise ... bastonnade a armes dans le cœur sera chanté en musique au devant du pupitre ung mouter dung jour en musique apres lequel mother les enfans de cœur (descrive) (commananb...) le reppond Homo guidem et led. reppond et ... esran dits... sera dit loraizon dud. S^t Sacrement et apres sera commence par les chantres le speaulme Misev... moi (equus) a faict la procession au tour du cœur jusques a la chappelle S^t Loup en laquelle led. speaulme sera parachevé et chanté le pseaulme De profundis soubz ung ... le tour a deus cœur et du cinquieme ton a ...

⁵⁹⁴ A. D. Cher : 24 G 3. TARTIERE 1987 : annexe 2, n° 14.

⁵⁹⁵ En 1910, les autels des chapelles rayonnantes étaient dédiés, du nord au sud, à Saint-Joseph, au Sacré-Cœur et à Sainte-Solange. HORTU 1983 : 13.

⁵⁹⁶ TAUSSEERAT 1922 : 115.

⁵⁹⁷ TAUSSEERAT 1922 : 115-116. « Le 3 février 1466, devant Jean de La Rivière, notaire à Bourges, il fit une donation au profit de Renaud Bonin, son petit-fils, chanoine à Mehun, et fonda la même année, dans le chœur de l'église de Mehun, une chapelle qui porte encore à la clef de voûte son écusson : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois perdrix d'argent membrées et becquetées de gueules, 2 et 1. » Renault Bonin devint d'ailleurs doyen du chapitre à la fin du XV^e siècle. TARTIERE 1987 : annexe 2, n° 6.

⁵⁹⁸ A. D. Cher : 24 G 3. En 1910, l'incendie de l'église avait mis à nu une inscription, peut-être peinte, dans la chapelle de la Vierge : « en 1621, il a été fondé un salut par ... Bonin écuyer, commencé le jour de la Fête-dieu qui doit se chanter et exécuter par M.M. De l'église de Mehun pour le repos de l'âme du dit Bonin et pour celle de son épouse et des âmes de ceux et celles qui ont été mis dans cette voûte... ». A. D. Cher : 36 J 29. Lettre du chanoine Hortu, curé de Mehun, à Paul Gauchery, 17 mai 1921.

dit par la hebdomadide les oraisons ... patrem et matrem, a fidelium ce fait sera commencé en lad. chapelle apres les deus chapelles le libvre qui a acoustumé estre dit pour les trespasés et lad. procession continuera jusques a la chapelle S^t Jehan fondee en lad. eglise du (borq) (libevin) sera paracheve [...] ⁵⁹⁹

Bien qu'on ne puisse pas situer précisément les deux chapelles dédiées à Saint-Loup et à Saint-Jean, le déroulement de la procession permet de penser qu'il peut s'agir des absidioles du déambulatoire, emprunté pour l'occasion (« la procession au tour du cœur »). On insistera d'ailleurs sur le caractère insigne de la position de la sépulture familiale. Construite face au château et empiétant très probablement sur l'espace canonial, la chapelle de Regnault Thierry occupait un espace habituellement réservé à l'inhumation des membres de la communauté ⁶⁰⁰.

De l'autre côté de l'édifice, sur le flanc sud de la nef, se trouve une inscription funéraire (fig. 180). L'épigraphie, relative à un couple de bourgeois de Mehun morts en 1400 ⁶⁰¹, était destinée à matérialiser l'emplacement de leur sépulture et à rappeler une fondation d'anniversaire à l'initiative du frère de la défunte ⁶⁰² :

CY GISENT PRUDENTES PERSONNES PIERRE GILAIN ET GILBERTE CHATELAINE SA FEMME EN LEUR VIVANT BOURGEOIS DE CETTE VILLE DE MEHUN QUI TREPASSERENT CEANS LE DIT PIERRE TREPASSA LE V^o JOUR D OCTOBRE LAN MIL IIIIC ET SADITE FEMME LE XX^o JOUR DUDIT MOIS, AUSSI A.D. AN. POUR LES AMES DESQUELES ET POUR LEURS PARENTS TRESPASSES DISCRETE PERSONNE MESSIRE JEHAN CHARLEMAIGNE CHAPELAIN DE LA SAINCTE CHAPELLE DE BOURGES FRERE DE LADITE DEFUNCTE A FONDE PERPETUELLEMENT UNE MESSE [...] CESTE EGLISE EN LA COMMUNAUTE [...] DIRE ET CELEBRER CHACUN MERCREDI DE

⁵⁹⁹ A. D. Cher : 24 G 3.

⁶⁰⁰ Dans son testament daté du 5 août 1568, « Philippe Jacquin, prebstre chanoine prebendé en l'église Nostre Dame de Mehun [...]. Plus a ordonné son corps estre ensepulturé au cimetiere de l'église Nostre Dame dudict Mehun du costé du logis affecté pour la maistrise des enfans de cœur... ». A. D. Cher : 24 G 3. La partition de l'espace funéraire est d'ailleurs perceptible : par testament du 18 juin 1599, le marchand Pierre Deniseau « veult estre inhumé au cimetiere de Mehung ».

⁶⁰¹ Alphonse Buhot de Kersers donnait l'année 1473. BUHOT DE KERSERS 1891 : 297.

⁶⁰² Jehan Charlemaigne ou Jean de Chalemaigne apparaît comme payeur des œuvres du château de Mehun-sur-Yèvre entre le 1^{er} octobre 1407 et le 30 septembre 1409 (B.n.F., ms fr. 20 686, fol. 58-59 v). RAPIN 2006 : 55. Plusieurs membres de la famille figurent dans des fondations d'offices à la collégiale : ainsi Marguerite, mère de feu Gilet de Charlemaigne (novembre 1413) pour un anniversaire perpétuel, Guillaume et Arthaut Challemaigne (octobre 1519) pour trois obits pour l'âme de R. Chalemaigne, et Loyse Challemaigne (5 mars 1545) pour un obit à célébrer au grand autel le jour de sa mort. TARTIERE 1987 : annexe 2, n° 14.

LANNEE [...] QUE DIEU FERA A LISSUE DE LA GRANT MESSE DU JOUR
EN CESTE DICTE EGLISE SERA TENU LE VICAIRE QUI DIRA LA DICTE
MESSE BASSE ILLEC A LA FIN D ICELLE DIRE UNE ABSOLUTION SUR
LES DITS DEFFUNCTS PRIEZ DIEU POUR EULX ⁶⁰³.

Vincent Debiais a souligné le caractère publicitaire fort mais aussi la lisibilité réduite du texte, en raison de sa situation en hauteur dans le mur et de la petite taille des caractères ⁶⁰⁴. On peut d'ailleurs s'étonner du caractère unique de l'inscription à l'échelle de l'édifice, alors qu'elle aurait été située à l'extérieur, du côté du cimetière. Une telle pratique n'aurait-elle pas créé une émulation de la part des bourgeois de la ville ? De même, son état de conservation laisse penser qu'elle se trouvait abritée car elle est en fait très peu altérée mais a été piquetée pour l'application d'un enduit. Par tous ces éléments, il paraît donc évident que cette inscription a été déplacée et qu'elle se trouvait primitivement à l'intérieur de la collégiale, dans un espace qu'il reste à déterminer. Plusieurs familles laïques eurent donc pour prérogative d'être inhumées dans l'édifice.

3. Le XIX^e et le XX^e siècles ⁶⁰⁵

Lors de son voyage en Auvergne et en Limousin, Prosper Mérimée ne prit guère le temps de décrire Notre-Dame de Mehun ⁶⁰⁶. Ceci est d'autant plus regrettable que l'édifice fut la proie d'un incendie qui en ravagea la majeure partie en août 1910. On tentera ici de déterminer l'état de la collégiale avant le sinistre, d'en mesurer les conséquences et de s'intéresser aux restaurations faites au XX^e siècle.

Les travaux du XIX^e siècle

Le cadastre napoléonien fournit plusieurs informations importantes relatives à l'église Notre-Dame et à son environnement (fig. 159). Bien que les dispositions du chevet n'aient pas été retranscrites avec une grande rigueur, on

⁶⁰³ DEBIAIS 2004 : vol. 2, 29, n° 15.

⁶⁰⁴ DEBIAIS 2004 : vol. 1, 71-72.

⁶⁰⁵ Mehun-sur-Yèvre et son église furent le cadre, en 1944, du tournage du film *La grande meute* réalisé par Jean de Limur (adaptation du roman éponyme de Paul Vialar).

⁶⁰⁶ « Récemment restaurée à l'intérieur, l'église de Mehun n'offre plus qu'un bien médiocre intérêt ; seulement quelques modillons assez grossiers autour des apsides prouvent que sa construction remonte à l'époque byzantine. Un porche très élevé sur un escarpement en face de

constate néanmoins qu'en 1808 l'édifice ne possédait pas encore de sacristie sur son flanc nord mais qu'il présentait en revanche une chapelle sur ce même côté de la nef ⁶⁰⁷. L'attention doit également se porter sur la voirie qui a connu de profondes transformations : si on identifie facilement les rues des Grands moulins et de la Gargouille qui circonscrivaient, à l'ouest et au nord de la collégiale, le cimetière, on remarque surtout que la rue Pasteur n'était pas encore percée à l'est et seule une impasse conduisait au sud du chevet. La place du château était uniquement accessible par une sorte d'avant-cour – probablement le cloître canonial – délimitée par des bâtiments distribués grossièrement en équerre ⁶⁰⁸ et à laquelle on ne pouvait arriver qu'en empruntant une rue passant sous la nef. Plus que la délimitation du quartier canonial – d'ailleurs plus étendu vers le nord et l'est –, ce système à double chicane participait directement aux dispositions défensives de la forteresse médiévale.

La présence d'une crypte est attestée depuis le XIX^e siècle. Cependant, les auteurs ne sont pas unanimes à ce sujet. En 1838, Prosper Mérimée regrettait de n'avoir pu y pénétrer, alors qu'elle lui avait semblé assez vaste et servait de magasin loué à des particuliers ⁶⁰⁹. Mais ceci s'accorde pourtant mal avec les éléments rapportés par le chanoine Blanchet ⁶¹⁰ et Alphonse Buhot de Kersers ⁶¹¹. Selon eux, une vaste crypte s'étendait sous l'ensemble du chevet.

l'Yèvre, m'a paru une addition du XIII^e siècle. » MERIMEE 1838 : 52.

⁶⁰⁷ Cette chapelle fut détruite avant 1837, date à laquelle fut réalisé un plan d'alignement de la ville où elle ne figure plus (information fournie par Philippe Bon).

⁶⁰⁸ Le doyenné et la maîtrise faisaient partie de ces bâtiments. TARTIERE 1987 : annexe 4.

⁶⁰⁹ MERIMEE 1838 : 52.

⁶¹⁰ A. D. Cher : 36 J 29. Lettre du chanoine Hortu, curé de Mehun, à Paul Gauchery, 17 mai 1921. « Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver la moindre trace de cette crypte. J'ai demandé aux personnes qui auraient pu me donner quelques renseignements : aucun ne se souvient d'avoir entendu parler de cette chapelle. J'ai parcouru les registres qui remontent à 1804 : ils ne font pas la moindre mention de l'objet qui nous occupe. Aucune dépense n'est signalée à la date où cette chapelle fut détruite. Les frais de destruction et de restauration n'ont pas dû être supportés par la fabrique. Je n'ai trouvé que dans les notes recueillies par M. le Chanoine Blanchet, curé à Mehun-sur-Yèvre et, plus tard évêque de Gap, le passage que je transcris : « une crypte spacieuse s'étendait autrefois sous l'abside. Les voûtes s'élevaient à environ un mètre au dessus du dallage actuel ce qui donnait à l'abside une assez grande élévation au dessus de la nef. En 1828, la crypte était depuis longtemps abandonnée : elle avait besoin de réparations urgentes. On la supprima. Les voûtes furent défoncées et les débris aidèrent à combler la crypte. Le nouveau dallage de l'abside fut abaissé d'un mètre ». »

⁶¹¹ « Une crypte s'étendait jadis sous le chœur, le collatéral et leurs annexes ; elle faisait saillie d'environ un mètre au-dessus du sol de la nef et du dallage actuel du chœur ; elle diminuait d'autant la hauteur, aujourd'hui exagérée, des piliers du pourtour. Elle fut détruite en 1828. » BUHOT DE KERSERS 1891 : 294.

Elle créait une très nette surélévation du chœur liturgique car les voûtes culminaient 1 m au-dessus du niveau où il fut abaissé quand elle fut détruite, en 1828. En toute logique, Prosper Mérimée ne pouvait donc plus désigner cette partie de l'édifice. Sans doute l'a-t-il confondue avec l'axe de circulation fossilisé par la nef de l'église, comme le laisse penser sa description ⁶¹².

Quelques travaux semblent avoir été réalisés avant les années 1880. Ainsi apprend-on de façon fortuite que la voûte lambrissée de la nef fut plâtrée en 1834 ⁶¹³ et qu'après l'inscription de l'église sur la liste des Monuments historiques de 1840, le clocher fut l'objet de consolidations vers 1850-1860 ⁶¹⁴ (fig. 164) et l'abside d'une importante restauration ⁶¹⁵. L'état intérieur de la collégiale est d'ailleurs connu grâce à un cliché de Médéric Mieusement réalisé en 1888 (fig. 165). Outre une magnifique charpente à chevrons-portant-fermes lambrissée en berceau du XVI^e siècle ⁶¹⁶, on remarque surtout que toutes les baies de la nef possédaient une archivoltte à dents-de-scie retournée en crossette. Dans le chevet, les piles du rond-point présentaient une imposte dont le niveau était constant avec les arcades du déambulatoire, accentuant ainsi l'effet de leur surhaussement. Le premier niveau était séparé de l'éclairage direct par un cordon et les fenêtres hautes étaient là encore ornées d'une archivoltte retournée régnant en cordon ⁶¹⁷. En raison du caractère drastique des

⁶¹² « Je regrette de n'avoir pu pénétrer dans la crypte, qui m'a semblé assez vaste ; elle sert aujourd'hui de magasin, et on la loue, je crois, à des particuliers. » MERIMEE 1838 : 52. Pour un tel usage, il fallait logiquement que la « crypte » possède un accès direct depuis l'extérieur de l'église.

⁶¹³ « En 1834, le lambris de la voûte se trouvant en mauvais état, on le fit latter, et on y passa une couche de plâtre. Financièrement parlant, ce fut une bonne opération, mais la voûte y perdit de sa valeur artistique. » HORTU 1983 : 14. MERIMEE 1838 : 52.

⁶¹⁴ Selon Georges Darcy, Architecte en Chef des Monuments historiques, le clocher fut étayé et chaîné par des tirants métalliques, la baie de la tribune fut bouchée et le beffroi fut refait. A. D. Cher : 175 O 22.

⁶¹⁵ « [...] il faut pénétrer dans l'abside. C'est la partie de l'église qui a le mieux conservé son type primitif. Une restauration faite en 1871, le lui a rendu en entier. [...] Qui sait même si les affaissements constatés en 1871 dans le grand arc doubleau, dans la voûte de la coupole et dans celle du déambulatoire, ne furent pas une conséquence de la destruction de la crypte ? » HORTU 1983 : 14-15.

⁶¹⁶ La description de la charpente et des dessins ont été publiés dans BUHOT DE KERSERS 1891 : 295. L'iconographie développée sur la charpente a également été commentée brièvement dans HORTU 1983 : 13-14.

⁶¹⁷ « Un cordon dentelé couronnant l'arc contournant chaque baie est relié entre elles. Au bas des baies règne un autre cordon à moulures saillantes qui fait le tour de la coupole. [...] Toutes [les piles du chœur] ont pour chapiteau un tailloir à dents dans la gorge duquel se trouve un rang de grosses perles. Ces tailloirs forment comme une riche bague autour de chaque pilier. » HORTU 1983 : 14.

restaurations qui ressort sur ce cliché, il n'est évidemment pas permis de certifier l'authenticité de ces éléments.

A partir de la fin de l'année 1885, Georges Darcy, architecte en chef des Monuments historiques, eut la direction du chantier de restauration du clocher de Mehun : le beffroi et la flèche en charpente furent démolis, les maçonneries ébranlées reprises, diverses baies furent débouchées et restaurées. En outre, on réinstalla un nouveau beffroi et un comble à quatre pans pour le clocher et on établit des rampants pour séparer la charpente de la nef de celle des bas-côtés de la tribune en rétablissant leur pente ⁶¹⁸. A l'occasion de ces travaux, Georges Darcy réalisa un relevé de la façade occidentale ainsi qu'un plan de situation ⁶¹⁹, un plan du porche et de la salle haute du clocher accompagnés par une coupe longitudinale de la tour-porche et de ses élévations ouest et nord, un dernier détail représentant la Croix située au-dessus de l'arcade nord du porche (fig. 163).

Médéric Mieusement réalisa deux autres clichés : une vue du chevet ainsi qu'une vue du flanc sud de la nef et du clocher en cours de restauration. Bien que le chevet ne semble pas avoir été l'objet de travaux – la construction était déjà difficilement lisible en raison de grandes surfaces enduites très altérées – et que la toiture en appentis du déambulatoire occultât presque totalement l'abside (fig. 166), le flanc sud de la nef montrait une nette différence de traitement entre sa partie occidentale et orientale et un comble qui dépassait le niveau de la corniche du clocher ⁶²⁰ (fig. 167).

L'incendie de 1910 et les restaurations du xx^e siècle

Le 21 août 1910, la foudre s'abattit sur le clocher et déclencha un incendie qui embrasa les parties hautes de l'édifice. La flèche et la charpente de la nef furent alors totalement détruites et le beffroi et la nef très endommagés. Le 7 septembre 1910, Georges Darcy remettait un rapport sur le sinistre au

⁶¹⁸ A. D. Cher : 175 O 22.

⁶¹⁹ La sacristie, la porte et l'escalier situés entre la chapelle d'axe et l'absidiole sud sont déjà représentés à cette époque.

⁶²⁰ Deux autres clichés de Camille Enlart, sans doute postérieurs de quelques années, montrent également le flanc sud de l'église et le chevet ainsi que la face nord du clocher (fig. 168, 169).

Sous-secrétaire d'État des Beaux-arts :

Sont entièrement brûlés :

1° la charpente du clocher (étage du beffroi et comble – construction datant de 1808) 2° la charpente du beffroi (établie en 1892) 3° la charpente de la tribune (moderne) 4° la charpente de la nef [...] 5° tout le mobilier jusques et y compris les stalles à l'entrée du chœur [...] 6° un tableau [...] 7° les deux grosses cloches [...]

Il me reste maintenant à mentionner les dégâts causés au gros-œuvre [...].

1° Clocher – tribune – porche [...] à l'intérieur, tout le parement qui constitue le clocher proprement dit, et particulièrement à la hauteur où se trouvait le beffroi, est entièrement calciné. Les vitreries de la baie du bas-côté sud de la tribune ont éclaté et leur plomb fondu en partie. Les chaînages en fer qui maintenaient les arcs de la tribune, et l'échelle en fer qui donnait accès au beffroi n'ont pas bougé [...].

2° Nef [...] à l'intérieur, les maçonneries de la nef ont également échappé aux atteintes immédiates et directes du feu pour les raisons ci-après. La charpente de la nef s'est écroulée très rapidement dans l'œuvre. Elle s'est consumée en grande partie sur le sol même de la nef. Mais, là, l'intensité du feu a été notablement amortie par l'amas de tuiles de la couverture qui s'était abattue avec la charpente. En outre les parements intérieurs de la nef sont entièrement recouverts d'un enduit moderne datant d'environ 40 ans. Cet enduit, très solide, eut, le jour de l'incendie, son utilité. Il reçut le premier coup de feu et préserva les véritables parements de la nef. Je signalerai en passant que, tombé par fragments, le dit enduit laisse voir maintenant l'appareil du XI^e siècle et des parties de peintures du XVI^e siècle notamment sur [...] l'escalier de la tribune, escalier qui date de cette époque.⁶²¹

L'église perdit alors toutes les ornements remises en valeur lors des restaurations antérieures. Les photographies prises à cette époque permettent d'en juger et notamment de constater l'amortissement des pilastres des piles cruciformes juste au dessus de la clef de l'arc triomphal et la présence d'un oculus dans le pignon, probablement destiné à l'aération du comble de la nef (fig. 169, 170).

L'édifice subit alors des travaux très lourds⁶²² qui affectèrent grandement son aspect (fig. 167). Le beffroi et la charpente de la nef furent reconstruits⁶²³ et les murs du vaisseau unique totalement enduits. Le chevet fut également touché par une restauration drastique. Un contrefort du pignon du

⁶²¹ *Monuments historiques. Cher, Église de Mehun-sur-Yèvre. Incendie du 21 août 1910. Rapport de l'architecte, 7 septembre 1910.* Méd. Patrimoine : 0081/18/0164. Quelques cartes postales anciennes montrent l'édifice détruit. MILLIARD, PARE 1997 : 56-58.

⁶²² Méd. Patrimoine : 0081/18/0164. A. D. Cher : 9 T 40.

⁶²³ La nouvelle charpente est nettement moins élancée que celle qui fut détruite par l'incendie, comme en témoignent les traces de solins sur la face orientale du clocher (fig. 165, 170, 182).

sanctuaire, les marches du chœur, du sanctuaire, de la chapelle axiale et de la chapelle de la Vierge ainsi que l'ensemble du dallage furent détruits puis refaits et les lésardes de la chapelle axiale furent bouchées⁶²⁴. C'est également à cette occasion que les voûtes du déambulatoire furent en grande partie reconstruites. Elles avaient littéralement brûlé dans l'incendie avant d'être mouillées par la pluie les mois suivants et menaçaient de s'effondrer⁶²⁵. Toutes les moulurations furent bûchées, donnant ainsi à l'église une austérité qu'elle n'avait pas auparavant. Enfin, les maçonneries furent enduites et les joints refaits au ciment tirés à la truelle.

Le monument fut l'objet de quelques restaurations supplémentaires depuis les années 1920. La toiture de la chapelle de la Vierge fut partiellement refaite après la rupture d'une panne de sa charpente au début de l'année 1920⁶²⁶. Il en fut de même des couvertures en tuile de l'abside et du déambulatoire : en mauvais état, elles reposaient sur des charpentes « trop faibles [...] disloquées et affaissées »⁶²⁷ (fig. 173, 174). Les coupes longitudinale et transversale de l'église réalisées en novembre 1944 par l'architecte Alfred Martinet montrent que le système de couverture du chevet resta néanmoins inchangé, la toiture en appentis du déambulatoire masquant toujours les fenêtres hautes de l'abside (fig. 176).

En octobre 1958, Michel Ranjard proposa une restauration de l'édifice visant notamment à « modifier la disposition des toitures afin de dégager les baies hautes du chœur »⁶²⁸. Le projet était motivé par le fait que les fenêtres hautes n'apportaient qu'un éclairage très réduit grâce à de petits châssis vitrés ménagés dans la couverture du déambulatoire. Aucune trace des anciennes toitures n'étant visible, l'architecte en concluait, en s'appuyant sur les travaux de François Deshoulières, que les voûtes d'arêtes très plates du déambulatoire

⁶²⁴ A. D. Cher : 9 T 40. Devis de Lucien Roy pour la restauration de l'église, 17 août 1913.

⁶²⁵ Méd. Patrimoine : 0081/18/0164. Lettre de Lucien Roy, A.C.M.H., au Sous-secrétaire d'État des Beaux-arts, 16 avril 1913.

⁶²⁶ Méd. Patrimoine : 0081/18/0164. Rapport de l'agent cantonal de la circonscription de Mehun au maire de Mehun, 13 janvier 1920.

⁶²⁷ Méd. Patrimoine : 0081/18/0164. Rapport présenté par Henri Huignard, A.C.M.H., à l'appui d'un projet de restauration partielle des couvertures du déambulatoire et des chapelles de l'église de Mehun-sur-Yèvre (Cher), 28 février 1929.

⁶²⁸ Méd. Patrimoine : M.H. 0081/18/0164. Lettre de Jean-Pierre Paquet, A.C.M.H. adjoint à

ne pouvaient être anciennes « car il eût été impossible de les établir sans la surélévation du toit. »⁶²⁹ et qu'à l'origine, le déambulatoire devait être simplement charpenté⁶³⁰. Des plans précis des différents niveaux des parties orientales de l'édifice ainsi que des élévations (sud, est, nord) et des coupes des chapelles rayonnantes furent réalisés à cette occasion et le chevet fut restauré à la fin des années 1960 (fig. 177, 178).

l'Inspection générale, à Michel Ranjard, 29 novembre 1958.

⁶²⁹ Méd. Patrimoine : M.H. 0081/18/0164. Lettre de Michel Ranjard à Jean-Pierre Paquet, 21 janvier 1959. Voir DESHOULIERES 1932.

⁶³⁰ Méd. Patrimoine : M.H. 0081/18/0164. Lettre de Michel Ranjard au directeur de l'Architecture, 24 novembre 1965.

2. Description de l'édifice

Précédée à l'ouest par une tour-porche comportant une salle-haute et portant un beffroi, l'ancienne collégiale de Mehun-sur-Yèvre possède une nef unique éclairée directement par des baies en plein-cintre à ébrasement simple. Le vaisseau ouvre par une triple arcade sur une abside de plan outrepassé éclairée directement et entourée par un déambulatoire desservant quatre chapelles : trois absidioles rayonnantes dont une double au nord, à laquelle une sacristie est attenante, et une chapelle de plan quadrangulaire du côté sud (pl. 34).

1. Le clocher-porche

Développée sur trois vaisseaux, la tour-porche ⁶³¹, marquée à ses angles par de puissants contreforts (pl. 34), compte trois niveaux (fig. 181) : un porche, une salle haute et un beffroi couvert d'ardoise. Largement repris aux XIX^e et XX^e siècles, cet ensemble est bâti en moyen appareil de calcaire. Les deux premiers niveaux sont de même largeur que la nef et la hauteur est aujourd'hui légèrement supérieure au vaisseau de l'édifice. Le beffroi garde d'ailleurs sur sa face orientale la trace du solin de l'ancienne toiture détruite par l'incendie de 1910 (fig. 182). Par le jeu du pignon découvert de la nef et des contreforts rampants de sa face occidentale, la tour réduit sa largeur au niveau du beffroi et s'inscrit ainsi dans la silhouette de l'église.

Le rez-de-chaussée est occupé par un porche bâti sur les fortifications de la ville. Le vaisseau central est ouvert à l'ouest sur la vallée de l'Yèvre et surplombe le Grand moulin et la porte de l'enceinte qui lui était attenante ⁶³² (fig. 162, 181, 182). Il forme avec les deux bas-côtés qui l'encadrent un ensemble de plan barlong. Le voûtement d'arêtes renforcées par des arcs doubleaux brisés est supporté par des piliers dont les angles sont adoucis par

⁶³¹ JUIN 1999 : 33-39.

des colonnettes. Seulement accessible par les arcades latérales, le porche exploite la déclivité importante entre le côté nord et le côté sud de la construction (fig. 184). C'est ainsi que sa travée nord se trouve en léger contrebas (pl. 35, 36).

La salle haute reprend en plan les dispositions du porche mais l'organisation du voûtement est différente. Les travées latérales sont couvertes par un demi-berceau alors que la travée centrale, dont la voûte est aujourd'hui détruite, devait à l'origine présenter des arêtes très élancées. Communicant autrefois vers la nef par une grande arcade brisée condamnée vers le milieu du XIX^e siècle (fig. 186), la salle ouvre vers l'ouest par une série de trois baies en plein-cintre à double rouleau dont les dimensions varient selon les travées (fig. 181, 187).

Le beffroi, de plan carré, s'élève sur le vaisseau central de la tour-porche. Deux arcades aveugles de profil brisé soutenues par des colonnettes à chapiteaux situées sur les faces nord, ouest et sud rythment son élévation à l'extérieur (pl. 35, 36). L'ensemble est couronné par une corniche à modillons au-dessus de laquelle a été monté le nouveau beffroi charpenté : une flèche percée d'abat-sons cantonnée de quatre clochetons dans les angles (fig. 174).

Les circulations verticales ont été au moins partiellement modifiées. Depuis le XVI^e siècle, on accède à la salle haute en empruntant un escalier en vis dont la cage est située dans l'angle nord-ouest de la nef (pl. 34) et dessert une tribune en bois située au-dessus (pl. 37, fig. 312, 313). La communication est ensuite assurée par une porte de profil plein-cintre fortement ébrasée vers l'ouest et présentant une archivolt retournée en crossettes (fig. 190). Au-dessus de cette porte, à l'est, on remarque un amincissement du mur. De là, on peut monter au beffroi grâce à une échelle métallique (fig. 187).

Le décor est limité aux petits chapiteaux végétaux des colonnettes d'angle des piles occidentales du porche. Le portail ouvrant vers la nef est encadré par deux colonnettes à chapiteaux sculptés supportant un gros tore (fig. 185). Enfin, le mur nord de la tour est orné d'un agneau nimbé inscrit dans

⁶³² BUHOT DE KERSERS 1891 : 296. Une ancienne porte se trouvait immédiatement en contrebas du porche, au sud-ouest.

un disque entouré de l'inscription : « ECCE AGNVS DEI » ; l'ensemble est apposé sur une croix d'entrelacs elle-même inscrite sur un cercle de végétaux.

2. La nef

La nef unique (31,50 m x 10,40 m) (pl. 34) est charpentée. Elle comporte un seul niveau d'élévation constitué par des baies en plein cintre situées nettement en haut des murs gouttereaux et procurant un éclairage direct (pl. 37). Aucune articulation ne vient briser la continuité des surfaces murales intérieures aujourd'hui enduites et décorées de faux joints (fig. 188). A l'extérieur, des contreforts en moyen appareil rythment de façon plus ou moins régulière les murs gouttereaux montés en moellons assisés (fig. 167, 174).

Rythmée par six contreforts assez restaurés, l'élévation nord est délimitée en six travées⁶³³ ouvertes chacune par une baie à ébrasement simple et archivoltée retournée en crossettes (pl. 35, fig. 192). Les cinq dernières travées reposent sur une fondation apparente en légère saillie et leurs contreforts sont juchés sur de petits piédestaux totalement restaurés d'environ 1 m de hauteur. Au-dessus, le mur est monté en moellons grossièrement équarris mais néanmoins assisés qui sont recouverts par des joints beurrés. Les chaînages des contreforts montrent qu'ils appartiennent bien à la même construction puisque les assises de moellons sont parfaitement réglées au moyen appareil.

La première travée se distingue néanmoins de cet ensemble homogène (fig. 193) : bâtie en moyen appareil sur toute sa hauteur, les contreforts qui la délimitent ne possèdent pas de piédestal et la baie qui y est percée présente un décor de colonnettes d'ébrasement à chapiteaux sculptés et moulure torique à l'extérieur comme à l'intérieur. De plus, elle comprend à sa base un arc en plein-cintre ouvrant vers un passage voûté transversal à la nef aujourd'hui occupé par la chaufferie de l'église (fig. 195). Bien que le moyen appareil de la première travée semble cohérent avec les contreforts qui l'encadrent et avec la

⁶³³ Bien que ce terme soit impropre, on le retiendra ici de façon à faciliter la description et l'analyse. Les travées sont comptées d'ouest en est.

baie, il reste difficile d'estimer l'homogénéité de la partie basse (fig. 193). De même, une surface murale de moyen appareil est visible sur la deuxième travée, à l'ouest de la baie. Tout porte donc à croire que cette zone supérieure est homogène mais qu'elle appartient à la même phase de chantier que l'ensemble du mur gouttereau nord ⁶³⁴.

Aujourd'hui condamnées, deux ouvertures postérieures à la nef sont également visibles. La première se situe dans la deuxième travée, désaxée vers l'est ⁶³⁵. Il s'agit d'une porte dont on conserve le seuil et une partie du linteau à baguette décorée de choux frisés très dégradés (fig. 194). La seconde, percée dans la sixième travée de la nef, est une porte cintrée (fig. 196). Surmontée par deux corbeaux, elle était en toute logique abritée par un auvent. A l'instar de l'ouverture précédente, cette porte devait desservir le cimetière. Par sa position dans le chœur, on peut penser qu'elle était réservée aux membres de la communauté. Malheureusement, aucun élément ne permet véritablement de préciser sa chronologie (XVII^e-XVIII^e siècles d'après le clavage de l'arc).

Le mur sud, actuellement rythmé par quatre contreforts, est quant à lui beaucoup moins homogène (pl. 36, fig. 167, 168). On remarquera tout d'abord l'arrachement d'un contrefort immédiatement à l'ouest de la porte d'entrée (fig. 197) qui, dès lors, servira pour la numérotation des cinq travées ainsi délimitées.

Les deux premières travées sont de largeur irrégulière mais présentent les mêmes caractéristiques que celles du mur nord : une construction en moellons assisés recouverts par un enduit beurrant. Les contreforts, là encore assez restaurés, sont bien chaînés à la maçonnerie. Chaque travée est ouverte par une baie à ébrasement simple et archivoltée retournée en crossettes. En partie basse, la première travée présente une irrégularité dans la maçonnerie formant une légère saillie au droit du mur (fig. 198). En l'absence d'un piquetage des joints et d'un relevé, il reste difficile d'interpréter cet élément. En partie basse de la deuxième travée, on trouve le sommet d'un arc plein-

⁶³⁴ Au revers du contrefort de la première travée, on observe une petite armoire parfois qualifiée de crédence. BUHOT DE KERSERS 1891 : 297.

⁶³⁵ Aucune trace d'ouverture n'est décelable de l'autre côté du mur.

cintre correspondant à l'ancien passage transversal sous la nef ⁶³⁶. Il est surmonté, à mi-hauteur de l'élévation, par une petite baie de profil brisé (fig. 199).

Les trois autres travées ont un traitement différent : la construction semble beaucoup plus régulière avec l'emploi de moellons assisés, de petit appareil dont les limites sont difficiles à apprécier en raison des joints beurrés (fig. 197) et des chaînages de pierres plates (fig. 201). Quatre baies plein-cintre à ébrasement simple ouvrent sur ces travées, à raison d'une dans la troisième et dans la cinquième et de deux dans la quatrième. Une d'entre elles était d'ailleurs chaînée au contrefort dont on voit l'arrachement (fig. 197). Ces baies sont très différentes de celles des deux premières travées du mur sud de la nef : situées à une altitude inférieure, elles sont plus étirées, dépourvues d'archivolte et présentent surtout des claveaux allongés. Leur espacement régulier, totalement indépendant des deux baies occidentales, montre, à l'instar des éléments décrits, qu'il s'agit d'une construction différente.

Ces travées conservent par ailleurs la trace de plusieurs percements : outre la porte d'entrée qui peut probablement être attribuée à des restaurations du XIX^e siècle, on remarque respectivement à l'ouest et à l'est de l'accès actuel, une porte en anse-de-panier dans la troisième travée et une porte en plein-cintre à claveaux larges dans la quatrième (fig. 197, 202). La première pourrait être la plus ancienne car il s'agit d'une ouverture gothique dont le rouleau extérieur semble avoir été repris. La seconde correspond probablement à un percement moderne sans que la chronologie relative ne permette d'expliquer une telle transformation. Enfin, on note la présence, à l'ouest du contrefort dans lequel se trouve une pierre sculptée représentant trois personnages de profil en buste ⁶³⁷ (fig. 203), une zone appareillée au-dessus de deux corbeaux situés à faible hauteur du sol (fig. 204). Une nouvelle fois, en l'absence de piquetage des joints et de relevé, il reste difficile d'interpréter cette perturbation.

⁶³⁶ Il s'agit d'un couloir voûté par un berceau plein-cintre rampant renforcé par un arc doubleau. Il ouvrait sur la première travée nord et remontait vers la deuxième travée sud de la nef.

⁶³⁷ Cette pierre sculptée passe souvent pour être un remploi de sarcophage. PROVOST 1992 : 171. A. D. Cher, 2 F 587 : 149.

3. Les chapelles gothiques

A la fin du Moyen Age, deux chapelles latérales ont été ajoutées à l'église (pl. 45) : l'une, détruite au XIX^e siècle, se situait sur le flanc nord de la nef (pl. 35) et l'autre se trouve à la jonction de la nef et du chevet, au sud (pl. 36).

L'ancienne chapelle nord

Seul subsiste aujourd'hui le comblement de l'arcade brisée de la chapelle latérale nord (pl. 35, 35, 37). Perceptible à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice, la condamnation est accompagnée par les arrachements de la voûte et fournit une indication précieuse sur le niveau primitif du sol de cette adjonction (fig. 205, 206). On remarque également que les chaînages des deux contreforts de la nef, très restaurés en cet endroit, ont été arrachés pour le montage des piédroits de l'arcade.

Il reste difficile de préciser les dimensions de cet oratoire qui fut démoli entre 1808 et 1837⁶³⁸ (fig. 159). La question de sa datation demeure donc ouverte mais les moulurations prismatiques de l'arcade d'entrée ne permettent guère de la placer avant la fin du XIV^e siècle.

Il faut rappeler ici la proximité immédiate de l'inscription funéraire de Pierre Gilain († 1400) et de son épouse, située dans la troisième travée de la nef⁶³⁹ (fig. 180). Bien qu'elle ait très probablement été remontée et qu'on ne connaisse pas sa position originelle, on peut être tenté de la rapprocher de la chapelle. Dans une position extérieure et difficile à lire, ce texte ne visait probablement pas à matérialiser la sépulture dans le cimetière mais plutôt à l'intérieur de l'église. L'inscription rappelait d'ailleurs clairement aux célébrants d'assurer la commémoration des défunts⁶⁴⁰. Les traces de pic qui l'ont mutilée sont des indices supplémentaires pour conclure qu'elle fut plus tard recouverte par un enduit, lors d'une restauration ancienne de la collégiale. En fonction de la proximité des deux éléments, tant dans l'édifice actuel que

⁶³⁸ Voir *supra*, p. 162 n. 607.

⁶³⁹ Voir *supra*, p. 160-161.

⁶⁴⁰ DEBIAIS 2004 : vol. 1, 72.

dans leur chronologie absolue, on peut émettre l'hypothèse que l'inscription était placée primitivement dans la chapelle, sans qu'on puisse en conclure que l'oratoire fut fondé par ou pour les époux Gilain, le frère de la défunte, Jehan Charlemaigne, n'en faisant aucune mention.

La chapelle méridionale

A sa jonction avec la nef, le chevet est doté, sur le flanc sud, d'une chapelle de plan quadrangulaire à deux contreforts angulaires et dont les murs ouest et est sont aveugles (pl. 34, 36, 38). Au sud, le pignon découvert masquant la toiture en bâtière présente une grande baie de style flamboyant surmontée par une console désaxée vers le château et un oculus aérant le comble (fig. 207). A l'intérieur, la chapelle communique avec le déambulatoire par une large arcade à mouluration prismatique qui entraîne une perturbation dans l'organisation du voûtement (fig. 208). Les surfaces murales, là encore totalement enduites, ne présentent aucune articulation à l'exception des culots historiés sur lesquels reposent les ogives (fig. 209).

Cette chapelle occupe ainsi une place privilégiée, tant vis-à-vis de l'espace liturgique que dans sa position face au château, à l'intérieur de l'espace canonial. Une telle situation était évidemment réservée à un personnage important du chapitre. Les armes présentes sur la clef de voûte attestent en effet qu'il s'agit d'une fondation de Regnault Thierry, chirurgien du roi puis doyen du chapitre de Mehun-sur-Yèvre, remontant à 1466⁶⁴¹. Cette datation se trouve d'ailleurs pleinement confirmée par les traits de l'architecture de la chapelle. Il semble donc qu'il y ait lieu de rejeter l'hypothèse selon laquelle la chapelle avait été primitivement bâtie pour accueillir la sépulture de Charles VII⁶⁴².

4. Le chevet

Désaxé vers le sud par rapport à la nef, le chevet de Mehun-sur-Yèvre affecte un plan nettement refermé vers l'ouest (pl. 34). L'abside est précédée

⁶⁴¹ TAUSSEY 1922 : 115-116.

⁶⁴² A. D. Cher : 36 J 29.

par deux travées trapézoïdales dont l'élargissement a entraîné l'irrégularité du déambulatoire, délimité de la partie centrale par un rond-point de piles quadrangulaires. Outre la sacristie, au nord, à rattacher aux travaux du XIX^e siècle ⁶⁴³, et la chapelle gothique au sud, face au château (fig. 173, 174), le couloir annulaire dessert trois chapelles rayonnantes : au sud et dans l'axe, elles possèdent un plan semi-circulaire alors que la troisième, au nord, adopte un plan singulier puisqu'on rencontre cette fois une première abside nettement outrepassée sur laquelle s'ouvre une absidiole semi-circulaire orientée (fig. 175).

L'abside

L'abside est délimitée de la nef par une arcade élancée entre deux piliers cruciformes très irréguliers soutenant latéralement les arcades d'entrée du déambulatoire (fig. 210). Au-dessus, le mur forme un pignon renforcé par les deux pilastres occidentaux des piles cruciformes. La charpente et le berceau lambrissé empêchent actuellement toute lecture des parties hautes de son élévation (pl. 37). On devine cependant une ouverture, peut-être circulaire, qui se situait au-dessus de l'arcade sud : bien qu'elle soit partiellement cachée par l'entrait, elle est visible à l'extérieur, depuis la terrasse du déambulatoire, et était sans doute destinée à accéder aux combles de la chapelle gothique avant la restauration des toitures (fig. 211).

Le rond-point est constitué par six piles quadrangulaires dépourvues de toute ornementation et soutenant des arcades surhaussées (pl. 39). Au-dessus prend place un niveau de fenêtres hautes à ébrasement simple assurant un éclairage direct. L'abside est voûtée par un cul-de-four précédé par un berceau en plein-cintre pour la travée trapézoïdale (fig. 212).

La restauration désastreuse qui a visé à refaire tous les joints au ciment et à les tirer à la truelle a considérablement affecté la lisibilité des maçonneries

⁶⁴³ La sacristie figure déjà sur le plan de 1886 (Méd. Patrimoine : M.H. 9417). Il s'agit d'une salle quadrangulaire éclairée par deux fenêtres sur le mur nord et communicant avec l'église par une porte dans la première travée nord du déambulatoire. Surmontant un garage ouvert par deux portes sur ses faces nord et ouest, le bâtiment, accolé à la chapelle rayonnante nord et revenant contre le mur nord de la nef, est couvert par une toiture en appentis masquant de

de l'édifice. Seuls les piles du rond-point et les claveaux des arcs sont visibles (pl. 39). Le reste des maçonneries est masqué par des enduits couvrant totalement le mur. Plusieurs irrégularités peuvent néanmoins être observées. Les piles présentent un rétrécissement à la retombée des arcs ⁶⁴⁴ au-dessus desquels le mur semble se désépaissir légèrement mais aucune articulation ne vient perturber les surfaces murales (fig. 212).

A l'extérieur, la construction est plus lisible même si elle a subi une réfection de son jointoiement ⁶⁴⁵. La maçonnerie, plutôt soignée, présente un petit appareil assez régulier (fig. 213). Les baies à ébrasement simple présentent des cintres à double rouleau et claveaux cunéiformes ⁶⁴⁶ (pl. 40). Une archivoltte à billettes retournée en cordon et passant sur de petits pilastres en moyen appareil règne sur toute l'abside (fig. 214). Un second cordon à damiers court également au-dessus des archivolttes. L'ensemble est sommé par une corniche soutenue par des modillons à copeaux (fig. 215, 216).

Le déambulatoire et les chapelles rayonnantes

A cause de la forme en fer-à-cheval de l'abside, le déambulatoire est très irrégulier et présente une largeur sensiblement moins importante au sud (environ 2,40 m) qu'au nord où il connaît un élargissement près de la chapelle rayonnante (environ 2,75 m) (pl. 34). Alors qu'à l'extérieur il ne présente aucune articulation avec les absidioles (fig. 175, 217), il possède à l'intérieur des pilastres rythmant son pourtour et permettant de soutenir un voûtement mal défini entre arêtes et berceau à pénétrations se fondant à la tête des arcades de l'abside (fig. 212, 218). Le couloir est éclairé par deux baies en plein-cintre à ébrasement simple (pl. 40, fig. 219, 220), une troisième, du côté nord, ayant été bouchée, pour la construction de la sacristie (pl. 34, fig. 221). Il ouvre aujourd'hui vers le sud-est par une porte (fig. 219). Il est donc parfaitement lisible de l'extérieur même si, dans l'ensemble, la volumétrie du chevet est assez mal équilibrée (pl. 38). En l'absence d'articulation de la partie inférieure

l'extérieur la baie condamnée qui éclairait la deuxième travée nord du déambulatoire.

⁶⁴⁴ DESHOULIERES 1931 : 333.

⁶⁴⁵ L'accès sur la terrasse du déambulatoire a été facilité par les services municipaux de Mehun-sur-Yèvre en août 2004.

⁶⁴⁶ Les piédroits du second rouleau présentent des impostes à cartouche.

du chevet, les chapelles font l'effet de tourelles accolées au déambulatoire. Du côté sud, elles sont très rapprochées, ce qui a permis de les chaîner aux piédroits de la baie du déambulatoire (fig. 222). Du côté nord, en revanche, l'angle n'est pas marqué par la maçonnerie et on ne voit qu'une simple ondulation du mur (fig. 217). Enfin, la toiture en croupe ronde des absidioles masque la terrasse du déambulatoire, qui reste en contrebas (pl. 37) : il n'y a donc pas d'élévation pyramidale pourtant habituellement répandue dans ce type de chevet (fig. 223).

L'irrégularité des chapelles rayonnantes de Mehun-sur-Yèvre est d'ailleurs le point le plus curieux du plan de l'église. L'absidiole nord, qui présente un plan particulier (pl. 34), a parfois été utilisée comme argument de datation du chevet ou de modèle pour des dispositions postérieures⁶⁴⁷. Composée de deux hémicycles perpendiculaires dont la liaison est renforcée par un gros contrefort taluté⁶⁴⁸ (fig. 224), l'abside principale forme une excroissance outrepassée sur le flanc nord de la construction (pl. 35) alors que l'absidiole secondaire affecte les mêmes proportions que les chapelles axiale et sud (pl. 38, fig. 225). L'épaisseur des murs varie également : 0,80 m pour l'absidiole secondaire dont le niveau est commun au reste du chevet contre 1,20 m pour le corps principal dont la hauteur dépasse nettement l'ensemble (pl. 34). La liaison des toitures entre la chapelle nord, dont la corniche à modillons se distingue du reste des parties orientales de l'édifice, est assurée par de petites surfaces de bardeaux (fig. 226).

Les absidioles axiale et sud présentent un plan semi-circulaire se rapprochant presque, à l'intérieur, de la forme d'un fer-à-cheval (pl. 34). Éclairée chacune par une unique baie plein-cintre à ébrasement simple, aucun élément ne vient perturber la continuité de leurs surfaces murales. Couvertes par un cul-de-four, elles se trouvent dans un renforcement créé par les pilastres et le voûtement du déambulatoire (fig. 219, 227, 228).

⁶⁴⁷ OTTAWAY 1986 : 248. HEYWOOD 1996 : 114.

⁶⁴⁸ Appareillé sur toute sa hauteur, ce contrefort très massif semble devoir être attribué à la fin du Moyen Âge : il est simplement plaqué à la jonction des deux absidioles, le chevet ayant peut-être montré des signes de faiblesse.

A l'instar du déambulatoire et de l'abside, l'intérieur est totalement enduit à l'exception des arcs et des baies dont le rejointolement et les restaurations abusives ont gommé une grande part des indices archéologiques, tels les mortiers, les joints ou les traces de taille. A l'extérieur, néanmoins, plusieurs éléments importants doivent être remarqués. Au sol, le plan de la construction est très irrégulier (pl. 34), laissant à penser que les fondations se trouvent en partie déblayées (fig. 223, 224). Elles forment un socle légèrement saillant comme pour le mur nord de la nef ou la chapelle méridionale (fig. 192, 207). Les maçonneries présentent jusqu'à deux retraits irréguliers sur la chapelle d'axe avant l'élévation proprement dite. Sur les absidioles axiales et nord, deux ouvertures quadrangulaires chanfreinées sont condamnées à un niveau incompatible avec le sol de l'édifice (fig. 229). De même, on devine une ouverture en plein-cintre sur la section nord du déambulatoire (fig. 230). Enfin, on peut observer deux ouvertures condamnées : une porte sur la chapelle rayonnante nord (fig. 231) ⁶⁴⁹ et une baie gothique trilobée sur le côté sud de la chapelle axiale (fig. 232).

⁶⁴⁹ Sans doute postérieure à la construction du chevet, la fonction de cette porte ne saurait être précisée : on peut néanmoins émettre l'hypothèse de la desserte d'une zone privilégiée du cimetière canonial ou d'un bâtiment à usage de la communauté.

3. Analyse archéologique

1. Etat de la recherche

La description de l'église de Mehun-sur-Yèvre traduit son caractère hétérogène, déjà maintes fois constaté. La bibliographie se rapportant à l'ancienne collégiale reste cependant relativement succincte car elle est essentiellement constituée d'articles brefs et de notices.

La rareté des mentions écrites a concouru à focaliser l'attention sur le parti architectural de l'église dès la fin du ⁶⁵⁰XIX^e siècle. L'étude la plus pertinente de l'édifice est celle de François Deshoulières qui a subdivisé la construction en quatre phases distinctes ⁶⁵¹. Sa lecture archéologique et les datations proposées ont été largement partagées (fig. 172). Ainsi, le chevet bâti sur une crypte condamnée en 1828 et le mur sud de la nef appartiendraient à une première campagne remontant au début du ⁶⁵²XI^e siècle. Le mur nord et l'extension de la nef vers l'ouest auraient été réalisés vers 1100. Le clocher-porche aurait entraîné la reprise de la partie occidentale du mur nord de la nef après 1150 ⁶⁵³. Enfin, la chapelle latérale située au sud du chevet et le contrefort de l'absidiole nord auraient été ajoutés au ⁶⁵⁴XV^e siècle. L'archaïsme de la construction – désaxement du plan vers le sud ⁶⁵⁴, dessin outrepassé des absidioles ⁶⁵⁵ dépourvues de contreforts et dressées à la manière de tours ⁶⁵⁶, petit appareil cubique ⁶⁵⁷, chaînages de pierres plates ⁶⁵⁸, cordons de silex ⁶⁵⁹,

⁶⁵⁰ BUHOT DE KERSERS 1891 : 286-304.

⁶⁵¹ DESHOULIERES 1931 : 329-338. Repris dans : DESHOULIERES 1932 : 163-166.

⁶⁵² BUHOT DE KERSERS 1891 : 294. HUBERT 1952 : 71, n° 96. ESCOUBE 1973 : 15-19. BON 2004 : 59. Pour d'autres, l'église remonterait au milieu du XI^e siècle. FERNIE 1993 : 125. CAMUS 1999 : 51.

⁶⁵³ FAVIERE 1967 : 102. MILLIARD, PARE 1997 : 59. JUIN 1999 : 38. Philippe Bon préfère quant à lui attribuer l'agrandissement de la nef et la construction du clocher-porche à Mahaut, dans la première moitié du XIII^e siècle. BON 2004 : 64.

⁶⁵⁴ BUHOT DE KERSERS : 293. DESHOULIERES 1931 : 337-338.

⁶⁵⁵ CROZET 1932 : 82-84. ESCOUBE 1973 : 16.

⁶⁵⁶ BUHOT DE KERSERS 1891 : 290. DESHOULIERES 1931 : 336. CROZET 1932 : 82-84. CAMUS 1999 : 51.

⁶⁵⁷ DESHOULIERES 1931 : 334. CROZET 1932 : 82-84.

⁶⁵⁸ CROZET 1932 : 82-84.

⁶⁵⁹ CROZET 1932 : 74. PLAT 1939 : 44.

tailles en arêtes de poisson, claveaux allongés, arcs fourrés ⁶⁶⁰, remplois de sarcophages ⁶⁶¹, absence de décoration sculptée ⁶⁶² – a notamment été souligné par René Crozet pour qui l'adoption du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes en Berry relevait d'une influence ligérienne ⁶⁶³.

Malgré l'unanimité de ces points de vue et l'argumentaire développé, la singularité du plan de l'absidiole nord a parfois focalisé l'attention et servi à dater le chevet de Mehun-sur-Yèvre aux environs de 1100. John Ottaway a considéré qu'il s'agissait du résultat d'une influence directe de la seconde abbatale de la Trinité de Fécamp, consacrée en 1099 ⁶⁶⁴. Pour d'autres, cette particularité qui pourrait s'expliquer par la transformation d'une tour de défense ⁶⁶⁵, aurait été reprise au chevet de la cathédrale de Norwich ⁶⁶⁶.

Les observations faites tant en plan qu'en élévation permettent de proposer la chronologie relative suivante : mur sud de la nef, chevet, agrandissement de la nef, tour-porche puis adjonction des chapelles gothiques. On tentera ici d'établir la chronologie absolue des phases les plus anciennes, c'est-à-dire celles concernant le chevet, tout en émettant des hypothèses de restitution.

2. Les vestiges d'une première église

Le plan de l'édifice révèle une légère variation d'axe entre les deux parties du vaisseau unique. La jonction entre les deux campagnes a été faite immédiatement à l'ouest du troisième contrefort dont les boutisses ont été démontées (fig. 233). Seules sont restées les pierres angulaires chaînant le contrefort, laissant ainsi une harpe régulière. A l'intérieur, au droit de ce contrefort, on constate une nette différence d'épaisseur des murs : 0,80 m à l'est contre 1 m à l'ouest (pl. 41, fig. 9). On peut donc interpréter ces éléments

⁶⁶⁰ DESHOULIERES 1931 : 332.

⁶⁶¹ PLAT 1939 : 87.

⁶⁶² DESHOULIERES 1931 : 332. CROZET 1932 : 82-84. Cette particularité ne semble cependant pas d'origine puisque des impostes chanfreinées avaient été restaurées dans les années 1870 : BUHOT DE KERSERS 1891 : 293.

⁶⁶³ CROZET 1932 : 82-84.

⁶⁶⁴ OTTAWAY 1986 : 248.

⁶⁶⁵ BUHOT DE KERSERS 1891 : 290. DESHOULIERES 1931 : 336. CROZET 1932 : 82-84. HEYWOOD 1996 : 114. PEVSNER, WILLSON 1997 : 193. GRÜNINGER 2005 : 284-285.

comme le démontage d'un contrefort occidental et la disparition d'une façade attenante aux trois travées orientales du mur sud de la nef (22 m de longueur) et située à l'est de l'actuel passage souterrain.

Sur le mur nord de la nef, en revanche, aucune trace de cette construction n'est visible. En raison de la différence de largeur très significative avec le chevet, on peut formuler l'hypothèse d'une première église plus étroite dont le mur nord se trouvait en retrait du mur actuel.

La question des dispositions originelles du sanctuaire se pose également : la régularité d'implantation des baies sur le mur sud permet assez difficilement d'envisager un chevet plat, éventuellement triparti intérieurement comme à Pérusson (fig. 234) ; de plus, le développement en fer à cheval du rond-point vers les piles cruciformes s'accorde assez mal avec la reprise d'une abside plus ancienne (pl. 41). On proposera donc simplement de restituer une courte travée droite ouverte à l'est d'un vaisseau unique plus large, le tout formant un édifice relativement modeste d'environ 25 x 11,50 m hors-œuvre.

Le choix d'une nef à vaisseau unique charpenté éclairée par de grandes baies situées assez haut permet certes d'envisager une chronologie haute mais l'argument demeure à lui seul assez fragile tant ce type architectural a été décliné entre le ^{x^e} et le ^{xii^e} siècle ⁶⁶⁷. L'examen des techniques de construction constitue en revanche une indication importante pour la datation de cette première église. Les murs, montés en appareil réglé de moellons ébauchés de calcaire blanc, sont très réguliers. Malgré la simplicité de l'appareillage, la réalisation a été faite avec soin, comme en témoignent la grande densité des têtes de moellons visibles sous l'enduit beurrant et l'impossibilité de repérer les trous de boulins. Un calcaire jaune a été employé pour le moyen appareil des contreforts ⁶⁶⁸ ainsi que pour les encadrements (carreaux et boutisses) et les claveaux trapus des baies, là encore d'une régularité apparente, ce qui vaut la peine d'être signalé ⁶⁶⁹.

⁶⁶⁶ PEVSNER, WILLSON 1997 : 193. HEYWOOD 1996 : 114.

⁶⁶⁷ VERGNOLLE 1994 : 224.

⁶⁶⁸ On soulignera l'indépendance du rythme des contreforts par rapport à celui des baies.

⁶⁶⁹ PRIGENT 2004 : 110. « Cette première réflexion, toute provisoire qu'elle soit, suggère des différences sensibles en fonction des édifices plus qu'en fonction de l'époque de construction ».

En dépit de relevés, il reste difficile de caractériser avec précision cette construction. On bute alors non seulement sur l'impression générale qui se dégage du bâti mais encore sur le caractère fluctuant des datations proposées selon les régions, les auteurs et le renouvellement d'études parfois déjà anciennes⁶⁷⁰. On peut donc évoquer à titre de comparaisons des édifices présentant des techniques de construction *a priori* semblables comme la nef à vaisseau unique de Saint-Christophe de Suèvres ou le haut vaisseau des nefs de la Chapelle-Saint-Mesmin, de Saint-Vrain de Jargeau, de Saint-Georges de Mareau-aux-Bois, de Notre-Dame de Château-Landon ou de Notre-Dame de Melun (fig. 235, 236, 237, 238, 239, 240), communément datés de la première moitié du XI^e siècle. La régularité apparente de la hauteur des claveaux se retrouve notamment sur une ancienne porte de Saint-Symphorien d'Andard ou sur la façade de Saint-Pierre-et-Saint-Romain de Savennières (fig. 241, 242), monuments attribuables au X^e siècle⁶⁷¹. Malheureusement, l'exposition au sud, l'altération des faces et les restaurations lourdes subies par les surfaces de moyen appareil à Mehun ne permettent pas de recourir à des mesures statistiques, l'échantillon étant dès le départ assez restreint. On doit d'ores et déjà souligner l'importance d'un suivi archéologique des restaurations futures du bâtiment.

En fonction de la chronologie relative de l'édifice, il semble donc possible d'attribuer ce premier état de l'église (pl. 41) au X^e ou au tout début du XI^e siècle tout en tentant de l'inscrire dans son contexte topographique et monumental. On doit évoquer une nouvelle fois la singularité de la chapelle rayonnante nord : le dessin outrepassé de son corps principal, la très nette différence d'épaisseur des murs vis-à-vis du reste du chevet⁶⁷² et le traitement particulier de son élévation. La densité de moellons paraît en effet plus importante que dans les maçonneries du déambulatoire ou des absidioles et l'irrégularité du chaînage de la baie plein cintre laisse penser qu'elle a été percée après coup (fig. 243). Orné d'une corniche soutenue par des modillons à

⁶⁷⁰ Voir les travaux en cours depuis 2003 du Projet collectif de recherche (P.C.R.) coordonné par Christian Sapin sur le thème : *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an mil*.

⁶⁷¹ PRIGENT 2004 : 84, 86.

⁶⁷² Le mur atteint 1,40 m d'épaisseur dans la partie inférieure et 1,20 m pour l'élévation alors

figures (fig. 224)⁶⁷³ et dominant l'absidiole secondaire (8 m), le corps principal de la chapelle (10 m) devait affecter la forme d'un fer à cheval d'environ 5 m de diamètre et ne garde pas de trace de quelconques ouvertures. Ces éléments confirment ainsi l'hypothèse d'une tour antérieure à la mise en place du chevet à déambulatoire⁶⁷⁴. Il reste cependant difficile d'associer ce type de construction aux tours de plan circulaire bâties à l'initiative de Thibaud le Tricheur à Chartres, à Châteaudun et à Blois⁶⁷⁵. Il semble plus probable que la tour devait s'inscrire dans un complexe défensif auquel l'église elle-même devait prendre part. S'agissait-il de l'enceinte du quartier canonial ou de celle du *castellum* désigné par les sources des années 1015-1018 ?⁶⁷⁶

A environ 130 m au sud, au confluent de l'Yèvre et de l'Annain, d'autres aménagements ont été mis au jour dans les caves du château. Quatre états antérieurs à la forteresse actuelle ont été reconnus⁶⁷⁷. Les trois premiers états sont caractérisés par des alignements de trous de poteaux évoquant des bâtiments en bois (logis, resserres) ou des palissades, parfois flanquées de tourelles quadrangulaires. L'état primitif, antérieur à l'an mil, a ensuite été renforcé (enchâssement dans des bases en pierre des poteaux supports du ou des étages) avant d'être emmotté⁶⁷⁸. Selon Philippe Bon, ces deux états intermédiaires pourraient remonter, par l'évolution sociale dont témoignent des fragments de céramique « d'importation » et au moins une monnaie blésoise, aux années 1025, époque du mariage de Béatrix de Mehun et de Geoffroy de Vierzon⁶⁷⁹. Dans le quatrième état, qui serait antérieur à la seconde moitié du XI^e siècle, la motte a été découpée et tranchée par les fondations d'un édifice

que les maçonneries du chevet ont une épaisseur constante de 0,80 m.

⁶⁷³ Cette corniche semble être le résultat d'une reprise.

⁶⁷⁴ BUHOT DE KERSERS 1891 : 290. DESHOULIÈRES 1931 : 336. CROZET 1932 : 82-84. HEYWOOD 1996 : 114. PEVSNER, WILLSON 1997 : 193. GRÜNINGER 2005 : 284-285.

⁶⁷⁵ Thibaud le Tricheur avait d'ailleurs développé un alignement de places-fortes à Pontlevoy, à Saint-Aignan et à Chaumont pour lui servir, ainsi qu'à ses successeurs, de base pour une extension territoriale vers Vierzon et même Sancerre en vue de contrebalancer les aménagements réalisés par Foulque Nerra à Montrichard et à Montrésor. OTTAWAY 1987d : 274. BUR 1987 : 75.

⁶⁷⁶ Voir *supra*, p. 155 n. 568. « L'enquête textuelle est difficile car le château à motte est toujours appelé *castellum* ou *castrum* jusqu'au XII^e siècle, où apparaît sous la plume de Suger et d'Ordéric Vital le terme *motta*. Auparavant il semble bien que la désignation du terre castral ait été celle, assez rare mais très significative, de *dunio*, *domgio*, *domnio*, c'est-à-dire de donjon au sens de support de la maison du *dominus*, à la fois son point fort et le symbole de sa domination. » BUR 1987 : 79.

⁶⁷⁷ BON 1992b : 12-17.

⁶⁷⁸ BON 2004 : 58-59.

⁶⁷⁹ Voir *supra*, p. 154-155.

de pierre ⁶⁸⁰.

En raison de l'étendue du site, aucun lien stratigraphique ou même typologique ne saurait être évoqué pour un quelconque rapprochement avec d'autres grands ensembles castraux du XI^e siècle comme Loches, Châteaudun ou Chauvigny. Cependant, les éléments reconnus plaident en faveur d'un vaste espace enclos qui s'étendait du confluent des deux rivières à l'église et revenait en arc de cercle vers l'Annain ⁶⁸¹. Comme ce fut le cas jusqu'au début du XIX^e siècle, l'accès à la basse-cour devait se faire par une voie montante qui, à l'origine, longeait à l'ouest la façade primitive de l'église (fig. 159). On peut même émettre l'hypothèse que les irrégularités de la base du mur de la première travée sud de la nef (fig. 198) correspondent à une muraille reprise lors de l'agrandissement de la collégiale. Ainsi, l'axe de circulation, avant d'être couvert, aurait pu être protégé à l'ouest par une fortification aménagée sur le coteau surplombant l'Yèvre. Il reste impossible de préciser à quelle époque remontent les bâtiments divisant la surface en deux espaces distincts et s'ils correspondent à une bipartition plus ancienne de l'espace.

La collégiale de Mehun-sur-Yèvre conserve donc les traces d'un édifice primitif qui remonte, selon toute vraisemblance, au X^e ou à l'aube du XI^e siècle. Cependant, sa stricte contemporanéité avec la tour de défense qui jouxtait son chevet ne saurait être affirmée. Certes, le développement de bâtiments en pierre indique clairement la mise en place de structures importantes et probablement complémentaires : faut-il alors en déduire que les trois premiers états du château sont antérieurs au chantier de l'église ? Doit-on plutôt penser que le château a été emmotté lors du creusement de fossés et la mise en place de fortifications mixtes (en bois et maçonneries) ? En définitive, le seul argument du changement technique dans la construction permet uniquement de conclure à une grande abondance de fonds directement liée à de puissants commanditaires. La seigneurie de Mehun apparaît dans les sources vers l'an mil. Il en va de même des premières mentions du *castellum* et, bien que les textes restent muets jusque vers 1150, on a désormais la preuve qu'il existait

⁶⁸⁰ BON 2004 : 59.

⁶⁸¹ BON 2003 : 13. Une tour d'enceinte du XIII^e siècle est d'ailleurs conservée derrière l'école mixte du Château.

bien une église dès le début du XI^e siècle. On doit donc s'interroger sur le rôle joué par les seigneurs locaux et leur suzerain – l'archevêque de Bourges – dans le développement de Mehun. Les quelques traces conservées dans la collégiale sont nécessairement antérieures à la mise en place du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes.

3. La modernisation du chevet

Bien que les dispositions originelles n'en soient pas connues, le chevet primitif de l'église Notre-Dame s'avéra probablement inadapté aux besoins des chanoines de Mehun et il fut décidé de l'agrandir et de le moderniser (pl. 42). Malgré l'illisibilité d'une quelconque liaison, le nouveau chevet, affectant un plan en fer à cheval et en déviation de l'axe du mur sud de la nef, ne semble pas issu de la même campagne que le vaisseau unique et on ne saurait suivre François Deshoulières en proposant la contemporanéité des deux parties de la construction⁶⁸². On en conclura donc que le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes a été greffé sur une structure préexistante.

Les contraintes du terrain

Au moins deux structures préexistantes ont conditionné le développement du nouveau chevet : la nef, dont la largeur du vaisseau unique a entraîné le plan en fer à cheval de l'abside mais également la tour de défense qui fut intégrée en tant que chapelle rayonnante. Dans les deux cas, on remarque d'importantes conséquences sur le plan de l'édifice, par ailleurs implanté en rupture de pente.

L'extrémité occidentale de l'abside est délimitée par deux piliers cruciformes d'implantation irrégulière. Les pilastres occidentaux sont beaucoup plus développés que sur les autres faces, peut-être en raison de l'adaptation à une nef unique n'assurant aucun contrebutement ou pour soutenir un clocher sur lequel on ne possède pour le moment aucun

⁶⁸² DESHOULIERES 1931 : 337.

renseignement ⁶⁸³. Quant aux autres dosserets, ils sont plus ou moins déformés afin de s'adapter au développement de l'hémicycle. Le rétrécissement du plan du chevet a d'ailleurs créé une différence de largeur entre les arcades latérales ouvrant vers le déambulatoire et les piles cruciformes qui ont probablement été montées à partir du chevet primitif de l'église. Malheureusement, l'illisibilité de la face occidentale de ces piles et du pignon qui se trouve au-dessus ne permet pas d'obtenir de conclusion assurée sur cette hypothèse ⁶⁸⁴ (pl. 37, fig. 210).

La contrainte la plus évidente dans l'implantation reste néanmoins la reprise d'une tour de défense dans le nouveau chevet selon un schéma rarement usité : la chapelle nord adopte ainsi un plan singulier avec une absidiole secondaire orientée légèrement plus réduite que les deux autres chapelles rayonnantes, uniquement comparable du point de vue formel à la cathédrale de Norwich ⁶⁸⁵ (fig. 244). On remarque également la dilatation du déambulatoire du côté nord qui ne laisse guère de doute sur l'antériorité de la tour dont l'intégration a dû provoquer une refonte du système défensif (pl. 42). En outre, la réutilisation d'un espace bâti assurait un soutien puissant au nouveau chevet à l'endroit où le contrebutement faisait défaut. Le fait n'est sans doute pas anodin car on remarque que les absidioles sont toutes dépourvues de contreforts, signe parfois considéré comme une marque d'ancienneté ⁶⁸⁶ dont les exemples, même pour les plus anciens des chevets à déambulatoire, s'avèrent assez rares : Sainte-Croix de Bray-sur-Seine, la crypte de Notre-Dame de Rouen (pl. 58) ou Saint-Savin-sur-Gartempe (pl. 61), où les absidioles sont décorées d'arcatures plaquées en partie basse (fig. 245, 246, 247) ⁶⁸⁷.

⁶⁸³ On peut en effet émettre l'hypothèse d'un clocher primitif situé au-dessus du chœur liturgique. Mais s'agissait-il d'un simple clocher-peigne aménagé sur le pignon ou au contraire d'une structure imposante reposant sur deux autres piles occidentales ?

⁶⁸⁴ La dernière ferme de la charpente, les restaurations comme les difficultés d'éclairage et d'accès sont autant de freins à l'approche de cette partie de l'édifice.

⁶⁸⁵ FERNIE 1993 : 125.

⁶⁸⁶ PLAT 1939 : 81. L'absence d'épaulement demeure néanmoins un argument assez fragile : à Saint-Ayoul de Provins, les chapelles rayonnantes ont été reconstruites sans contrefort extérieur au cours du troisième quart du XII^e siècle (information fournie par Claude de Mecquenem).

⁶⁸⁷ Pour des œuvres un peu plus tardives, on citera : Saint-Urcize, Notre-Dame de Beaune, Notre-Dame-du-Pré au Mans, Saint-Michel de Gaillac, Sainte-Croix de Loudun.

La présence d'une crypte

Hormis la présence de structures antérieures, la pente du terrain, encore perceptible par la déclivité de la place du Maréchal Leclerc et de la rue Pasteur, a nécessité des aménagements pour l'installation du nouveau chevet. Trois ouvertures condamnées et uniquement visibles de l'extérieur indiquent, à l'instar de la rue qui bordait la façade primitive à l'ouest (pl. 42) et de l'empattement des fondations des chapelles rayonnantes et du flanc nord de la nef, que l'église a été construite sur un éperon (fig. 229).

On rappellera ici que selon plusieurs auteurs du XIX^e siècle, une vaste crypte s'étendait sous l'ensemble du chevet. Par sa présence, le chœur était nettement surélevé et son niveau fut abaissé d'1 m lorsqu'elle fut détruite en 1828. Il reste finalement difficile de se faire une idée précise sur les dispositions de cette crypte et surtout sur les éventuels vestiges qui pourraient en subsister. L'abaissement du niveau de l'abside s'applique-t-il à la totalité de la surface du sanctuaire ou simplement au déambulatoire ? Les aménagements actuels ne permettent pas de trancher et, à l'extérieur, les ouvertures quadrangulaires situées à la base des absidioles d'axe et nord ainsi que la probable baie plein cintre du côté nord du déambulatoire ne fournissent qu'une indication très relative sur cette question. Autant qu'on puisse en juger, toutes ces baies présentent un aspect qu'on rattacherait plus volontiers à la fin du Moyen Âge⁶⁸⁸. De plus, les enduits modernes masquent complètement les maçonneries, empêchant de savoir s'il s'agit là d'ouvertures directement percées dans le mur ou reprenant des baies plus anciennes (fig. 248, 249). Toutefois, on remarquera qu'en restituant 1 m au niveau actuel du déambulatoire, l'altitude est sensiblement égale à celles de l'abside et des fondations des chapelles rayonnantes. Plus haut, le niveau du sol ne s'accorderait d'ailleurs plus avec l'appui des fenêtres des absidioles.

Dans l'affirmative, les baies devaient donc s'ouvrir dans le rein des

⁶⁸⁸ Les petits claveaux ou les linteaux monolithes échancrés, plutôt caractéristiques du XI^e ou du XII^e siècle, sont indécélables. Seule la baie supposée du côté nord du déambulatoire pourrait correspondre à ce second type mais son état ne permet pas de conclure de façon catégorique. Les profils chanfreinés se rencontrent fréquemment au XV^e siècle. Peut-être correspondent-ils à

voûtes de la crypte qui s'étendait au moins sous la partie nord-est du chevet, rachetant ainsi la déclivité du terrain. Peut-être était-elle plus vaste : la surélévation actuelle de la partie orientale du sanctuaire est-elle alors liée à l'ancienne salle centrale ? On doit également s'interroger sur le type, l'emplacement et le nombre d'accès : fallait-il emprunter le déambulatoire pour descendre dans la crypte par des escaliers latéraux, comme à Selles-sur-Cher ou à Notre-Dame-de-la-Couture au Mans (fig. 250, 251), ou par des volées distribuant différents paliers, comme à Sant Pere de Rodes (fig. 252) ? L'entrée vers des couloirs se trouvait-elle plus à l'ouest, comme à Saint-Aignan d'Orléans (pl. 57, fig. 9) ? La salle centrale ouvrait-elle vers l'ouest comme à Saint-Savin ou à Saint-Hilaire de Poitiers (fig. 253, 254) ? La topographie du site conduirait à croire qu'on accédait à la crypte du côté nord car la déclivité pouvait plus facilement y être rachetée par une rampe ou un escalier. Toutefois, les systèmes d'accès restent généralement symétriques dans les cryptes. Seule une analyse plus approfondie du soubassement du sanctuaire ou des sondages permettront donc d'apporter quelques éléments de réponse.

Élévations et couvrements : un chevet bâti en deux étapes

L'adaptation à des structures antérieures et l'aménagement d'une crypte sur un accident du terrain n'occulent pas la lecture d'un projet clairement défini et homogène en plan⁶⁸⁹. Néanmoins, l'analyse des élévations conduit à distinguer deux étapes dans la construction des parties orientales (pl. 36, 37, 38).

A l'instar du plan, la partie basse du chevet semble assez homogène bien que les rythmes du pourtour et du rond-point soient totalement indépendants⁶⁹⁰ : les piles quadrangulaires de l'abside sont en effet implantées sans rapport direct avec les pilastres encadrant les chapelles rayonnantes, comme c'est souvent le cas avant la fin du XI^e siècle. Alors que des piliers

une reprise des ouvertures de la crypte afin d'accueillir la sépulture de Charles VII, mort à Mehun-sur-Yèvre en juillet 1461. Voir *supra*, p. 157 n. 582.

⁶⁸⁹ L'absence d'articulation entre le déambulatoire et le côté nord de la chapelle d'axe et l'ondulation que forme le mur en cet endroit est une disposition singulière qui reste sans explication.

cruciformes sont employés à l'entrée du chœur, le choix de piles quadrangulaires pour séparer l'abside du déambulatoire n'est guère fréquent (fig. 212) : hormis l'exemple singulier de Saint-Vincent de Chantelle où un unique pilier est implanté dans l'axe de l'absidiole axiale alors que tout le reste de l'hémicycle est constitué de colonnes (fig. 255), on peut simplement faire un rapprochement avec Saint-Etienne de Vignory où, là encore, les supports de l'abside sont alternés entre colonnes et piles (pl. 60, fig. 152). On peut prudemment esquisser une comparaison avec les supports de Sainte-Croix d'Orléans, où on rencontrait des piles quadrangulaires flanquées d'une demi-colonne sur le déambulatoire mais les fouilles du chanoine Chenesseau n'en ont révélé que de maigres vestiges⁶⁹¹ (pl. 57, fig. 256). Le manque d'articulation impliqué par un tel choix⁶⁹² rappelle Sant Pere de Rodes où, cette fois, l'éclairage direct et la structure voûtée prévue dès l'origine ont conditionné le dessin d'arcades beaucoup plus trapues⁶⁹³ (pl. 61, fig. 257).

On a souvent insisté sur le fait que les chapelles rayonnantes de Mehun se développent telles des tourelles autour d'une fortification, comme à Saint-Savin ou à Saint-Pierre d'Uzerche⁶⁹⁴ (pl. 61, fig. 247, 258). Leur forme semi-circulaire très prononcée ainsi que leur décalage systématique vers le sud s'explique sans doute par la reprise d'une tour de défense et afin de préserver de bonnes conditions d'éclairage⁶⁹⁵. Chaque chapelle comporte en effet une seule baie – exception faite de la chapelle double – et, par leur profondeur et leur faible espacement, apporte un éclairage modeste seulement renforcé par les quatre fenêtres qu'on peut restituer dans le déambulatoire.

La minceur des supports et le surhaussement des arcades de l'abside

⁶⁹⁰ On rappellera également le décalage qui existe en plan entre l'abside et le pourtour.

⁶⁹¹ Voir *infra*, p. 283-290.

⁶⁹² On rappellera ici que le dépouillement apparent de l'édifice est une des conséquences de l'incendie de 1910 : le rétrécissement des piles de l'abside dans leur partie supérieure correspond à l'emplacement d'impôtes. Il en va de même pour les irrégularités du mur de l'abside puisqu'une corniche séparait les deux niveaux de l'élévation.

⁶⁹³ LORÉS I OTZET 2001.

⁶⁹⁴ BUHOT DE KERSERS 1891 : 290. DESHOULIERES 1931 : 336. CROZET 1932 : 82-84. CAMUS 1999 : 51.

⁶⁹⁵ Le cas devait être comparable à Saint-Pierre de Dangeau ou Saint-Savin, et peut-être même à Théroutan. L'irrégularité d'épaisseur des murs et celle des chapelles se rencontrent également sur le flanc sud du chevet de Saint-Gildas-de-Rhuys. C'est peut-être également la recherche d'un éclairage plus abondant qui a conduit à la destruction des chapelles rayonnantes à Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix : MARTIN 2006b.

trouvent alors une justification. Comme pour les parties basses de Saint-Savin (pl. 61), on remarque que l'éclairage fourni par une baie unique dans des absidioles profondes et rapprochées est relativement faible, à l'exception de la chapelle axiale qui est plus développée et possède trois fenêtres. C'est pourquoi on a fait le choix de vastes ouvertures dans les travées du déambulatoire et de colonnes très hautes dans le rond-point. La solution ne dut pourtant pas satisfaire pleinement car dès les années 1060, alors que le chantier était encore en cours, on décida de monter un niveau d'éclairage direct pour l'abside ⁶⁹⁶ (fig. 155). Un problème du même type s'est posé à Saint-Pierre d'Uzerche où la réponse a été différente (fig. 259) : pour améliorer l'éclairage du chevet dont l'enveloppe avait été construite vers le milieu du XI^e siècle, on a choisi peu avant 1100, lors de l'installation d'un rond-point très élancé ne comportant qu'un seul niveau d'élévation, de reprendre les baies du déambulatoire en leur associant un oculus, comme à Saint-Sernin de Toulouse ⁶⁹⁷.

Comme à Uzerche mais surtout à Saint-Savin (pl. 61), un certain nombre d'indices plaident à Mehun en faveur d'une construction hétérogène. Les fenêtres hautes sont juchées presque directement sur les arcades de l'abside (pl. 38, fig. 210, 212) ; les techniques de construction sont très différentes entre la partie inférieure et supérieure du chevet (pl. 40), comme on pouvait déjà le constater sur les photographies anciennes (fig. 166, 175) ; le déambulatoire est couvert en terrasse (pl. 37, fig. 260). L'accès à la couverture du déambulatoire a permis de confirmer la différence entre l'enveloppe du chevet et l'abside : celle-ci a bénéficié d'un traitement beaucoup plus soigné, pour l'appareillage et pour les articulations, comme les pilastres, les rouleaux des baies ou les cordons d'impôstes et les archivoltes. L'unité apparente qui se dégage des corniches soutenues par des modillons à copeaux des niveaux inférieur et supérieur ne doit pas induire en erreur : il semble qu'elles ont été rajoutées en partie basse, comme le laissent penser la différence d'appareillage (fig. 175) et l'irrégularité des modillons à hauteur des cintres des baies du déambulatoire (fig. 217, 222).

⁶⁹⁶ CAMUS 1992 : 31-32. CAMUS 1999 : 46-55.

⁶⁹⁷ PROUST 2004 : 330-331.

On est donc en mesure de considérer deux étapes de construction pour le chevet. La première phase a vu la mise en place des arcades de l'abside et de l'enveloppe avec l'intégration d'une tour de défense (pl. 35, 36, 38). Le déambulatoire et les chapelles rayonnantes furent probablement voûtés dès l'origine⁶⁹⁸ : non seulement les largeurs restreintes – 2,50 à 3 m – pouvaient facilement être couvertes en pierre même dès le début du XI^e siècle⁶⁹⁹, mais encore les voûtes du déambulatoire se fondent-elles à la tête des arcades du rond-point⁷⁰⁰. Cependant, on ne saurait préciser si l'abside, encore dépourvue d'éclairage direct, a été voûtée⁷⁰¹ ou si elle a simplement reçu une couverture, même provisoire. Son renflement au-dessus des arcades du rond-point pourrait plaider en faveur de la première hypothèse : la corniche, bâchée après l'incendie de 1910, pouvait correspondre à l'arrêt du chantier et au départ du cul-de-four primitif. Mais une nouvelle fois, l'empâtement des maçonneries ne permet pas d'être catégorique.

En acceptant cette hypothèse, l'arc triomphal devait être nettement plus bas mais l'impossibilité d'observer minutieusement les piles qui le soutiennent ne permet pas de certifier son homogénéité sur toute la hauteur de la construction (pl. 38). Comme à la croisée du transept de Saint-Pierre de Meusnes (fig. 261), les piles cruciformes sont dotées de pilastres occidentaux s'amortissant en partie supérieure, créant ainsi une sorte d'écran séparant strictement le sanctuaire de la nef⁷⁰². Le pignon devait avoir un profil différent, d'autant plus qu'il était également en relation avec l'ancienne nef. Le chevet devait donc présenter une silhouette beaucoup plus trapue dont les masses devaient être étagées en deux niveaux distincts. Comment les toitures

⁶⁹⁸ L'hypothèse d'un déambulatoire charpenté a déjà été avancée : DESHOULIERES 1931 : 333. Méd. Patrimoine : 0081/018/0164.

⁶⁹⁹ VERGNOLLE 1994 : 72-73. SAPIN 1999a : 103-105.

⁷⁰⁰ On peut comparer cette disposition avec les chœurs poitevins et auvergnats : Saint-Savin, Notre-Dame-la-Grande et Saint-Hilaire de Poitiers ; Notre-Dame de Châtel-Montagne, Sainte-Croix de Veauce, Saint-Julien de Brioude, Notre-Dame-du-Port de Clermont-Ferrand, Saint-Martin de Cournon-d'Auvergne, Notre-Dame de Maringues, Notre-Dame d'Orcival, Saint-Médulphe de Saint-Myon et Saint-Nectaire.

⁷⁰¹ Pour les absides voûtées dépourvues d'éclairage direct : Saint-Eutrope de Saintes ; Saint-Étienne de Dun-sur-Auron ; Saint-Pierre d'Uzerche ; La Trinité de Brélévène ; Saint-Barthélémy de Bénévent-l'Abbaye, Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize et Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix ; Saint-Tudy de Loctudy ; Notre-Dame de Guîtres et Saint-Pierre de Vertheuil ; Notre-Dame de Cunault ; Saint-Révérien ; Saint-Étienne de Vignory ; Saint-Gildas-de-Rhuys ; Saint-Hilaire de Melle et Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai ; Sainte-Croix de Loudun, Notre-Dame-la-Grande et Saint-Hilaire de Poitiers ; Saint-Pierre du Dorat.

⁷⁰² VERGNOLLE 1981 : 239-240. On doit cependant s'interroger une nouvelle fois sur

étaient-elles agencées ? La couverture de l'abside pouvait aussi bien être indépendante que commune au déambulatoire. Les chapelles devaient en revanche présenter des toitures indépendantes. La différence de hauteur entre les fenêtres des absidioles et celles du déambulatoire pourraient indiquer que le mur d'enveloppe du chevet était plus haut que celui des chapelles rayonnantes et qu'il a été écrêté. C'est d'ailleurs ce que pourraient confirmer la reprise des corniches (pl. 40) et la mise en place d'un niveau unique de corniche, selon une disposition peu fréquente (fig. 175) ⁷⁰³. Mais quoi qu'il en soit, l'édifice devait donc, à l'origine, être relativement sombre une fois la mi-journée passée.

Ce n'est donc que dans un second temps que l'abside fut surélevée pour l'aménagement d'un éclairage direct (pl. 35, 36, 38). Comme on l'a déjà expliqué à propos de Saint-Savin et de Saint-Pierre d'Uzerche, ce type de transformation semble avoir été relativement fréquent, quelle que soit la période ⁷⁰⁴. Il faut donc déterminer à quand remonte ce repentir : a-t-il eu lieu en cours de chantier ou a-t-il été réalisé plus tardivement que la partie basse du chevet ? L'absence de sources et d'éléments sculptés ne permet guère de proposer de datation. On insistera cependant une nouvelle fois sur les différentes techniques de construction observables dans ces deux parties de l'édifice : le niveau d'éclairage direct de l'abside est en effet beaucoup plus soigné, tant dans la mise en œuvre que dans la recherche d'articulations (pl. 41). Les assises de petit appareil sont très régulières et les pilastres en moyen appareil, les encadrements de baies à double rouleau, les bandeaux à damiers et les archivoltas à billettes concourent à mettre en valeur l'abside de la même façon qu'à Sainte-Croix de Veauce et Notre-Dame de Châtel-Montagne, dans les parties basses du chevet de Saint-Médulphe de Saint-Myon

l'aménagement d'un clocher. Voir *supra*, p. 186, n. 684.

⁷⁰³ Ce type de corniche régnant à un niveau constant est peu fréquent dans le cas d'élévations pyramidales. Pour peu qu'on puisse en juger aujourd'hui, on citera les exemples suivants : Sainte-Foy de Conques ; Saint-Étienne de Dun-sur-Auron ; Saint-Apollinaire de Valence ; Saint-Pierre de Preuilly-sur-Claise ; Saint-Julien de Brioude ; Saint-Martin d'Artonne ; Saint-Pierre d'Airvault ; Sainte-Radegonde, Saint-Jean-de-Montierneuf, Saint-Hilaire de Poitiers.

⁷⁰⁴ Pour les cas d'absides transformées en vue d'aménager un éclairage direct : Sainte-Croix de Gannat ; Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte de Sainte-Eulalie-d'Olt ; Notre-Dame de Beaune ; Saint-Étienne de Cahors et Saint-Sauveur de Figeac ; Saint-Martin de La Canourgue ; Saint-Cerneuf de Billom et Notre-Dame de Chamalières ; Saint-Philibert de Tournus ; Notre-Dame-de-la-Couture au Mans ; Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers et Saint-Savin ; Saint-Michel de Gaillac.

ou dans la nef de Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize (fig. 262, 263, 264, 265). Cependant, l'absence de décor sculpté sur l'ensemble du chevet diffère nettement des comparaisons qu'on vient d'évoquer et s'applique aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice.

Une telle austérité est-elle la preuve de l'ancienneté de Notre-Dame de Mehun ? Conclure de la sorte serait bien évidemment téméraire. Remarquer que les parties basses de l'édifice renvoient à des comparaisons de la première moitié ou du milieu du XI^e siècle est, en revanche, beaucoup plus important. Les techniques de construction observées sur le site comme les anciens détails rapportés par la bibliographie semblent largement confirmer cette hypothèse⁷⁰⁵. Cependant, la question de l'homogénéité de la construction n'avait jamais été soulevée jusqu'alors. Le problème a en effet été facilement occulté en raison de l'archaïsme relatif de l'abside, à l'image générale de l'édifice. Faut-il alors en déduire que les deux phases de construction sont assez proches dans le temps ? C'est en effet ce qu'on pourrait penser en tentant d'inscrire le chevet de Mehun dans le paysage monumental de la seconde moitié du XI^e siècle. Les comparaisons, principalement avec Saint-Eusice de Selles-sur-Cher, la Trinité de Beaulieu-lès-Loches (fig. 266, 130)⁷⁰⁶, voire Saint-Savin-sur-Gartempe ou Saint-Pierre d'Uzerche, sont difficiles à établir tant les différences sont grandes : contraintes topographiques, techniques de construction archaïques, éclairage peu développé ayant entraîné un important repentir, faible articulation de l'architecture exclusivement limitée à des pilastres et des bandeaux ornementaux, absence totale de décor sculpté, tout concourt à souligner le caractère encore expérimental de la construction qui pourrait avoir débuté dans le premier quart et avoir été reprise dans le troisième quart du XI^e siècle.

⁷⁰⁵ Voir *supra*, p. 175-176.

⁷⁰⁶ VERGNOLLE 1985 : 175-184.

4. L'agrandissement vers l'ouest

L'allongement de la nef

La modernisation du chevet et sa transformation dans le courant du XI^e siècle ne furent pas les seuls problèmes posés par l'édifice aux chanoines de Mehun. L'ancienne nef à vaisseau unique dut s'avérer insuffisante et jugée suffisamment vétuste pour qu'elle soit reconstruite. On en conserva seulement le mur sud qu'on rallongea de deux travées, projetant la nouvelle façade 12 m plus à l'ouest (pl. 43). Le parti resta apparenté à la nef d'origine, selon un goût traditionnel : un vaisseau unique charpenté (34 x 8 m hors-œuvre) et épaulé par des contreforts dans lequel l'éclairage direct est fourni par des fenêtres placées très en hauteur sur les murs gouttereaux ⁷⁰⁷ (fig. 173, 267).

Une nouvelle fois, des contraintes topographiques devaient être résolues : il fallait remblayer à l'ouest de l'édifice afin de rattraper la déclivité vers le coteau de l'Yèvre tout en conservant l'axe de circulation desservant la basse cour et le quartier canonial. La voie fut donc couverte par un passage de 4 m de largeur voûté par un berceau plein cintre sur un unique arc doubleau ⁷⁰⁸ (pl. 38, fig. 195) et on peut supposer que le pignon occidental fut monté contre une fortification antérieure ⁷⁰⁹.

D'après les éléments qui en subsistent, la nouvelle façade était subdivisée par quatre contreforts encadrant au centre un portail à triple rouleau et colonnettes à moulure torique (fig. 185) et, en partie haute, sans doute trois baies ⁷¹⁰. Le schéma s'inscrit dans une tradition qui visait à transposer l'organisation des nefs tripartites à la façade de vaisseaux uniques ⁷¹¹. Le percement d'une arcade faisant communiquer la tribune du clocher avec la nef ne permet cependant pas de déterminer si on avait fait le choix, comme à Saint-Michel de Chârost (fig. 268), d'une fenêtre centrale plus vaste ou si elles

⁷⁰⁷ VERGNOLLE 1994 : 224.

⁷⁰⁸ Des passages couverts du même type auraient existé à Aubigny et Massay. BUHOT DE KERSERS 1891 : 296. Cette assertion n'a pas pu être vérifiée.

⁷⁰⁹ Voir *supra*, p. 184.

⁷¹⁰ Du côté nord, la baie a été convertie en porte (fig. 190) : l'ébrasement simple vers l'ouest et l'archivolte retournée en crossettes de la porte actuelle de la salle haute du clocher ne laissent pas de doute sur la nature originelle de l'ouverture.

avaient toute les mêmes dimensions comme à Notre-Dame de La Berthenoux (fig. 169).

Bien que d'une manière générale les dispositions soient assez communes, on a remarqué sur le flanc nord (pl. 35), dans la première travée, l'emploi du moyen appareil pour la construction alors que le reste de la nef est monté en moellons, avec une mise en œuvre beaucoup moins soignée que les travées de la construction primitive (fig. 193). Plutôt que de révéler une chronologie différente, ce choix pourrait avoir été fait en raison de deux contraintes.

En premier lieu, la topographie permet de constater que le terrain présente à cet endroit une forte déclivité exploitée par la construction (pl. 35). Dans les cinq dernières travées, les fondations sont en effet apparentes (et les contreforts sont sur un piédestal) en raison du décaissement de la place où se trouvait auparavant le cimetière (fig. 192, 196). Néanmoins, les contreforts de la première travée ne montrent pas les mêmes dispositions, ce qui implique donc qu'ils ont été fondés plus bas.

En second lieu, l'emploi du moyen appareil se rencontre exclusivement pour la façade et dans la travée où on a choisi de décorer la baie de la nef (pl. 35), comme pour la façade de Notre-Dame de La Berthenoux (fig. 269). Située au-dessus du passage souterrain transversal à la nef (fig. 160, 161), la première travée nord, tournée vers la ville, aurait pu bénéficier d'un traitement particulier associant qualité technique et valorisation esthétique afin de souligner la présence de l'axe de circulation desservant le château⁷¹². De l'autre côté, dans la deuxième travée, se trouve également une petite baie située au-dessus du passage (pl. 36, fig. 199). Bien qu'il s'agisse sans doute d'une reprise ne remontant pas avant la fin du XII^e siècle, il reste difficile de comprendre cette disposition singulière.

La datation de cette campagne de travaux s'avère difficile à déterminer. Les quelques chapiteaux du portail (fig. 270) et de la baie de la première travée de la nef (fig. 271), très trapus et à la composition raide de végétaux, parfois

⁷¹¹ VERGNOLLE 1984 : 144.

⁷¹² Les irrégularités visibles dans l'appareillage autour de l'arc du passage pourraient correspondre à la hauteur nécessaire pour remblayer la nef avant la construction des murs gouttereaux et aux fondations du mur nord.

crachés par des masques, ou d'animaux affrontés, situent le chantier vers le milieu du XII^e siècle. Néanmoins, le type de l'édifice, qui s'inscrit dans un courant traditionnel, ne permet guère d'être plus précis. La chronologie relative de l'église apporte toutefois une indication significative.

L'adjonction d'un clocher-porche

Un clocher-porche fut élevé contre la nouvelle façade de l'église ⁷¹³ (pl. 44). Latéralement, la construction a pris appui sur les anciens contreforts de la façade (pl. 35, 36), en partie démontés pour chaîner le clocher (fig. 193). Cependant, alors que le coteau avait dû être réaménagé pour agrandir la nef, le porche est fondé très bas (pl. 37), surplombant un bras dévié de l'Yèvre alimentant des moulins (rue des Grands moulins) et le long duquel se trouvait une des portes de la muraille (fig. 162, 183).

La construction de la salle haute (pl. 37) a nécessité deux aménagements importants : d'une part, le percement d'une large arcade à l'emplacement présumé de la baie axiale de l'ancienne façade et la transformation probable des deux baies latérales en arcades comme on peut encore le constater du côté nord (fig. 186, 190) ; d'autre part, la construction d'un escalier pour desservir les parties hautes du clocher. L'escalier primitif, qui figure encore de façon imprécise sur le plan de Georges Darcy en 1886 (fig. 163) permet de le situer dans l'angle sud-ouest de la nef. Les traces qui subsistent sous le porche confirment d'ailleurs cette information : entre les deux contreforts primitifs de la travée sud de l'ancienne façade, on constate qu'une maçonnerie en moyen appareil percée en son centre par une fente de jour chanfreinée a été remontée car il n'existe aucun chaînage entre le mur et les contreforts (fig. 272). Bien qu'au revers de ce mur aucune lecture archéologique ne soit possible en raison de la présence du système de chauffage actuel, on peut sans risque situer à cet emplacement la cage d'escalier. Cependant, on proposera de restituer un escalier en vis reliant le rez-de-chaussée à la salle haute dans une cage quadrangulaire saillante sur le revers

⁷¹³ La suppression du clocher primitif pourrait s'expliquer par cet embellissement de l'édifice. Voir *supra*, p. 186, n. 684.

de la façade de la nef. En 1886, Georges Darcy représentait un escalier à double volée droite dans une cage non saillante mais d'après l'épaisseur maximale du mur de la façade (1,60 m), il paraît difficile d'envisager sérieusement des volées très étroites (fig. 163). Quant aux parties hautes, il reste actuellement impossible de préciser par quel moyen on y accédait : peut-être n'existait-il qu'une simple échelle pour monter au beffroi.

Ces dispositions générales, finalement assez communes aux clochers-porches ⁷¹⁴, ne permettent guère d'approcher la datation de ce nouvel ajout à l'édifice. La sculpture constitue en revanche un atout dans cette démarche. On dispose non seulement de quatre chapiteaux mais également d'une croix à entrelacs frappée d'un Agneau pascal.

Les chapiteaux sont très différents (fig. 273, 274, 275, 276) : les corbeilles trapues sont ornées de végétaux en méplat très stylisés atteignant parfois le décor géométrique. En conséquence, la composition ne respecte pas la logique propre aux blocs puisque ceux-ci sont inarticulés. Comme pour la nef, il semble difficile de les dater précisément. Tout au plus les attribuera-t-on à la seconde moitié du XII^e siècle en raison de la chronologie relative de l'édifice.

L'Agneau pascal (fig. 277) a souvent été comparé à quelques exemples berrichons, comme on en trouve sur les façades de Saint-Hugues d'Avord, Saint-Michel de Chârost, Saint-André de Jussy-Champagne, Saint-Germain de Vornay (fig. 278, 279, 280, 281) ou Saint-Ursin de Bourges, détruit en 1781 ⁷¹⁵. Une fois de plus, les chronologies s'échelonnent dans le XII^e siècle sans dégager de critères récurrents pour la datation et, à la différence des exemples évoqués, l'Agneau de Mehun, à la croix d'entrelacs particulièrement monumentale, se situe sur la face nord du porche. La sculpture est également rehaussée par une épigraphie : ECCE AGNUS DEI, remontant, d'après Vincent Debais, probablement au troisième quart du XII^e siècle. Faut-il en déduire que l'Agneau était primitivement situé en façade et qu'il a été remonté ? ⁷¹⁶ Les perturbations dans les assises de la face nord de la tour semblent liées au

⁷¹⁴ JUIN 1999 : 185-187.

⁷¹⁵ DESHOULIERES 1931 : 337. FAVIERE 1976 : 284-285, 25-26, 30-31, 34, 213.

⁷¹⁶ BON 2004 : 59.

placage du clocher contre le contrefort de la façade (fig. 193, 277). Sa position vers la ville comme l'indication chronologique fournie par l'épigraphie confirment qu'il s'agit là probablement de sa situation d'origine.

Le courant du XII^e siècle fut donc propice à l'expansion progressive de Notre-Dame de Mehun : d'abord par l'agrandissement de la nef vers le milieu du siècle puis par la construction d'un clocher-porche monumental à partir des années 1170-1180. La générosité des seigneurs locaux à cette période et la fondation, en 1193, d'une chapelle Saint-Michel dans la collégiale, pourraient constituer autant d'indices convergents vers cette chronologie ⁷¹⁷.

* * *

L'analyse de Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre révèle donc un édifice complexe pour lequel on ne possède aucune mention de travaux durant les XI^e-XII^e siècles. Malgré les origines obscures de l'église et l'impossibilité d'établir les liens unissant le chapitre et la seigneurie, on a pu constater que les deux entités étaient vassales de l'archevêque de Bourges. La fondation de la collégiale se situerait peut-être parmi les nombreuses installations constatées entre les années 930 et 1030.

L'observation de l'édifice porte un éclairage nouveau sur une construction complexe dont les restaurations futures devront être suivies avec minutie. L'étude archéologique a mis en évidence les différents états du monument et leur caractérisation. De ce point de vue, le repentir dont le chevet a été l'objet est sans doute l'élément le plus important car il montre une évolution dans les techniques et l'esthétique de la construction.

En dépit d'archaïsmes révélateurs d'une datation haute – l'absence presque totale de pierre de taille, d'articulations et de décor –, le plan résolument moderne choisi pour les parties basses du chevet retient toute l'attention. Non seulement le terrain présentait une déclivité importante mais il était aussi occupé par des éléments défensifs qu'il fallait réhabiliter. Outre

l'aménagement d'une crypte, le choix d'une abside entourée par un déambulatoire desservant des chapelles rayonnantes a donc nécessité d'importants moyens, une bonne maîtrise de la formule architecturale et un maître d'œuvre expérimenté qu'on serait tenté de rattacher à une sphère d'influence ligérienne. En ce sens, la présence de Gauzlin († 1030) sur le siège archiépiscopal de Bourges à partir de 1015 pourrait s'être avérée déterminante : probable fils illégitime d'Hugues Capet et donc demi-frère de Robert le Pieux, il était également, depuis 1004, abbé de Fleury où il fit reconstruire la célèbre tour-porche.

L'adoption d'un tel type de chevet trouverait alors une justification aisée. Quant à la surélévation postérieure de l'abside, elle souligne une nouvelle fois le caractère encore expérimental de l'œuvre, probablement trop faiblement éclairée à l'origine. Les constructions du troisième quart du XI^e siècle, telles les abbayes de Selles-sur-Cher et Beaulieu-lès-Loches, montrent déjà, dans l'organisation des parties basses du chevet, que ces problèmes tendirent à être résolus dès cette génération.

⁷¹⁷ Voir *supra*, p. 156.

CHAPITRE 4

LA MADELEINE DE CHATEAUDUN LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

1. Données historiques

1. Le site ⁷¹⁸

C'est en bordure d'un plateau dominant un point de franchissement du Loir et fréquenté dès l'époque de la Tène que s'est développé un noyau d'habitat aux origines de Châteaudun. La pointe occidentale de l'éperon, délimité au nord par la vallée du Loir et, au sud et à l'est, par un affluent asséché – le Val Saint-Aignan –, fut occupée dès la fin de l'Age du Bronze, puis à la Tène III ⁷¹⁹. Bien qu'aucun texte ne mentionne la ville durant l'Antiquité, de la céramique et des monnaies du Haut Empire ont été retrouvées à l'emplacement de l'église Saint-Lubin ⁷²⁰ ainsi que des murs en petit appareil ou en torchis qui témoignent de l'existence d'un habitat à cet emplacement ⁷²¹. Quant aux observations faites dans le Val Saint-Aignan, elles ont révélé que cette zone a été occupée un peu plus tard ⁷²². Situé dans une position stratégique, Châteaudun contrôlait le passage du Loir et les routes de Chartres, du Mans et d'Orléans (fig. 282, 283). Le *castrum* comportait vraisemblablement une enceinte dont on ne conserve pas de trace ⁷²³.

Chef-lieu du *Pagus Dunensis* ⁷²⁴, la ville est citée à plusieurs reprises dès le VI^e siècle. Grégoire de Tours rapporte que le comte fut capable de réunir trois cents guerriers pour garder les portes de Tours ⁷²⁵ et les *Dunenses* sont mentionnés à l'occasion des luttes qui les opposaient aux habitants des cités voisines ⁷²⁶. Outre de la céramique découverte à Saint-Lubin et sur la place du château ⁷²⁷, deux zones funéraires du haut Moyen Age ont été identifiées

⁷¹⁸ DELAPLACE 1992. PROVOST 1994 : 194-199.

⁷¹⁹ Une levée de terre haute de 2 m, précédée d'un double fossé, barre l'éperon à l'est et pourrait remonter à l'époque de la Tène. ROBREAU 1996.

⁷²⁰ KISCH, FERDIERE 1984.

⁷²¹ ROBREAU 1984 : 21.

⁷²² KISCH, FERDIERE 1984.

⁷²³ ROBREAU 1984 : 20-22.

⁷²⁴ Il s'agit alors d'une subdivision administrative de la *civitas Carnuntum*.

⁷²⁵ GREGOIRE DE TOURS : l. 2, 103.

⁷²⁶ GREGOIRE DE TOURS : l. 2, 80.

⁷²⁷ ROBREAU 1984 : 21.

depuis la fin du ^{xix}^e siècle (fig. 283) ⁷²⁸. A l'ouest de l'église Saint-Valérien, cinq sarcophages ont été retrouvés en 1893 ainsi qu'une plaque-boucle mérovingienne en 1958 ⁷²⁹ et, plus récemment, deux autres sarcophages ⁷³⁰. A Saint-Jean-de-la-Chaîne, dans le faubourg conduisant vers Brou, une nécropole a été repérée, comme en témoignent un sarcophage mérovingien et une tombe contenant un scramasaxe ⁷³¹.

A l'époque mérovingienne, Châteaudun avait donc assez d'importance pour qu'on y ait frappé monnaie ⁷³² et tenté par deux fois d'y installer un siège épiscopal.

L'évêque de Chartres Aventin (*Adventinus*) semble en effet y avoir résidé et, dans les différentes copies de la liste de signatures du concile d'Orléans de 511, son lieu de résidence est tantôt mentionné à Chartres, tantôt à Châteaudun. On ignore cependant les raisons qui auraient pu l'amener à abandonner sa cité, même temporairement. La tradition lui attribue la construction, à la fin du ^v^e ou au début du ^{vi}^e siècle, de trois oratoires dont un, dédié à saint Jean-Baptiste, en remerciement de la guérison de son frère ⁷³³. Une chapelle funéraire puis l'actuelle église Saint-Jean-de-la-Chaîne auraient été bâties à cet endroit. Le tombeau de saint Aventin aurait été aménagé « dans un creux taillé dans le roc » et l'église Saint-Médard fut érigée à côté du corps ⁷³⁴ (fig. 283).

Lors du partage de 567, le territoire de Châteaudun fut détaché de la cité de Chartres. Le roi Sigebert I^{er} (561-575), qui le comptait parmi ses biens, y installa un évêque, Promotus. La situation resta pourtant éphémère car dès l'assassinat du monarque, Promotus fut destitué par l'évêque de Chartres,

⁷²⁸ Des sarcophages mérovingiens ont également été découverts à proximité de la crypte ou place de la Madeleine. PROVOST 1994 : 198, fig. 250. BEVILLARD 1972a : 25.

⁷²⁹ DELAPLACE 1992 : 44.

⁷³⁰ ROBREAU 1991 : 42.

⁷³¹ PROVOST 1994 : 194-199. Dans les deux cas, les églises Saint-Valérien et Saint-Jean-de-la-Chaîne n'apparaissent dans les textes qu'au ^{xi}^e siècle et les zones d'inhumation ont servi de cimetière jusqu'au ^{xviii}^e siècle.

⁷³² On rencontre le toponyme de *Dunis* et *Duno* sur des *triens* mérovingiens. Une monnaie de Charles le Chauve possède également la légende *Dunio castro*. PROVOST 1994 : 194-199.

⁷³³ [...] *Tria ipse in ea urbe templa suo aere fundavit, didavitque unum Christo Salvatori ac S. Joanni Baptistae ; alterum S. Stephano Protomartyri, tertium Dei Genitrici Mariae.* [...] *Acta sanctorum*, février, 2 : 479.

⁷³⁴ PROVOST 1994 : 194-199.

Papoul, qui revendiquait la possession du château ⁷³⁵.

2. Les sources relatives à l'église

Les origines de la Madeleine de Châteaudun demeurent obscures en raison d'une documentation lacunaire. Plusieurs incendies ont en effet contribué à la disparition, sans doute nombreuse, des titres et autres chartes. Le premier sinistre eut lieu vers 1461-1463 et toucha les bâtiments du chapitre en préservant l'église ⁷³⁶, déjà en mauvais état à cette époque ⁷³⁷. Le second survint le 6 janvier 1698 et, selon le procès-verbal dressé au lendemain du sinistre, « les religieux perdirent [...] quantité de papiers de leur maison qui leur estoient de conséquence » ⁷³⁸. Le 20 juin 1743, le troisième ravagea la ville, épargnant une nouvelle fois la collégiale au prix de la destruction volontaire, pour arrêter le feu, d'une partie des maisons appartenant au chapitre ⁷³⁹.

⁷³⁵ GREGOIRE DE TOURS : I. 7, 92.

⁷³⁶ « [...] 58 ou 60 ans à ou environ, la plupart de l'abbaye de la Magdeleine de Chasteaudun fut embrasée et arce par fortune de feu, tellement que les chartes, lectres et tiltres de ladictie abbaye et revenus d'icelle furent perduz et bruslez, et n'eust esté la grant et bonne diligence que les habitants de la ville de Chasteaudun et d'illec environ donnèrent pour esteindre le feu, l'église de la dicte abbaye eust aussi bruslée et arce [...] ». A. D. Eure-et-Loir : n° 290, acte notarié du 14 juillet 1521, cité dans JARRY, MERLET 1896 : XLIV.

⁷³⁷ « [...] les religieux estoient pauvrement nourris et entretenus, obstant la pauvreté d'icelle abbaye [...] ». A. D. Eure-et-Loir : n° 290, acte notarié du 14 juillet 1521, cité dans JARRY, MERLET 1896 : XLV.

⁷³⁸ A. D. Eure-et-Loir : n° 215, cité dans JARRY, MERLET 1896 : XX. Toutefois, les éditeurs du cartulaire pensent que les archives n'ont pas été nécessairement brûlées mais qu'une partie d'entre elles ont été dérobées. Au procès-verbal du bailli de Dunois est en effet joint un monitoire de l'official de Chartres lui aussi daté du 7 janvier 1698 qui précise : « [...] pendant l'incendie qui arriva le 6 janvier, certains quidams, sous prétexte d'apaiser ledit incendie, estant entrés dans l'abbaye, auroient pris et emporté des titres et papiers concernant les biens et revenus de ladite abbaye. »

⁷³⁹ Furent alors détruits : « Premièrement, le grand portail de l'abbaye avec quatorze maisons scises en la paroisse et rue de la Magdeleine, dont une partie a esté brûlée et le reste abattu pour arrêter le progrès du feu et conserver l'église et l'abbaye, 35000 liv. ; Plus, ladite abbaye perd les écuries, pressoir, cellier, cuves, poinçons, quarts et les autres ustanciles servans à la vendange, sur lesquels bâtiments estoient les greniers au foin, 9000 liv. ; Plus, cent livres de rentes foncières, qui estoient à prendre sur les maisons incendiées dans la voille et fauxbourgs, 2000 liv. ; Plus, la censive qu'elle avoit à prendre sur une grande quantité de maisons incendiées, 4000 liv. ; Plus, tant en bled et avoine qu'en livres, linge, vaisselle, meubles et autres effets mobiliers, 800 liv. » A. D. Eure-et-Loir : n° 157, cité dans JARRY, MERLET 1896 : LI.

Les incertitudes de la fondation

L'occupation du site de l'actuelle église de la Madeleine de Châteaudun soulève plusieurs questions d'ordre historique et archéologique. On a longtemps considéré, en se rattachant à la tradition, que l'église de la Madeleine de Châteaudun avait été fondée par Charlemagne en 813 mais que ses origines remontaient au VI^e siècle, sur un lieu autrefois occupé par une chapelle dédiée à Saint-Jacques et qui aurait ensuite accueilli le siège épiscopal d'Aventin puis de Promotus ⁷⁴⁰.

Dom Verninac, rédacteur du *Gallia christiana* ⁷⁴¹, s'attira les foudres des religieux de la Madeleine en osant s'attaquer à cette origine impériale ⁷⁴². Aucun titre n'appuyait en effet une fondation par Charlemagne et, plus encore, l'hypothèse avait été échafaudée tardivement sur des éléments fragiles : des sculptures situées sur le portail nord de l'édifice ⁷⁴³, un sceau de l'abbaye figurant une aigle à deux têtes ⁷⁴⁴ et un verre dit *Verre de Charlemagne* conservé dans le trésor de l'église ⁷⁴⁵.

Les sources écrites attestant l'existence à Châteaudun d'une collégiale dédiée à la Vierge remontent à la première moitié du XI^e siècle ⁷⁴⁶. La première mention date d'octobre 1003 et fait état d'un bail à mainferme dans le domaine

⁷⁴⁰ JARRY, MERLET 1896 : XI-XIII.

⁷⁴¹ *Ea est Castro dunensium traditio, cui obsequiti sunt scriptores non infimi nominis, abbatiam hanc ab imperatore Carolo Magno conditam fuisse supra cryptam beato Jacobo sacram, in qua primi hujus regionis christiani sacra facere consueverant. Ne autem natalium tam illustrium aboleretur unquam memoria, depicta est in gentilitio abbatiæ scuto aquila imperatoria. Gallia christiana 8 : col. 1317.*

⁷⁴² BORDAS 1884: vol. 1, 20. Sur la question : CUISSARD 1880.

⁷⁴³ Réalisées de toute évidence au XII^e siècle, ces statues ont été détruites en 1793. Néanmoins, on en possède des gravures réalisées en 1733 : LANCELOT 1743. Au XVIII^e siècle, un mémoire rapportait : « La fondation de l'abbaye par Charlemagne est prouvée par le portail de l'église, tant par son antiquité que par la figure de Charlemagne qui s'y voit, et celle de Louis le Débonnaire, de ses deux enfants et des trois femmes, de Turpin, archevêque de Rheims, de Roolant, avec son cornet, aussi bien comme par la croix de la tour de la dite église, qui regarde du midy au septentrion, qu lieu que celles d'une église regardent ordinairement de l'orient à l'occident. » A. D. Eure-et-Loir : n° 444 cité dans JARRY, MERLET 1896 : XV.

⁷⁴⁴ Le sceau figurant une aigle à deux têtes ne fut adopté par l'abbaye que sous l'abbat de Jean Lefèvre, au début du XVI^e siècle. JARRY, MERLET 1896 : XVII.

⁷⁴⁵ Il s'agirait en fait d'une pièce datée du XIV^e siècle. JARRY, MERLET 1896 : XIV.

⁷⁴⁶ On rappellera que saint Aventin aurait fondé un sanctuaire dédié à la Vierge. *Acta sanctorum*, février, 1 : 485. Voir *supra*, p. 204 n. 734.

de Sainte-Marie de Châteaudun⁷⁴⁷. A cette époque, la communauté semble dirigée par Hugues, vicomte de Châteaudun⁷⁴⁸ et futur archevêque de Tours (1007-1023)⁷⁴⁹. La seconde mention doit être située entre 1012 et 1024 et concerne le don d'une maison devant Saint-Valérien de Châteaudun et de trois arpents de vigne et d'un pressoir à Champhol fait par Herbert, chanoine de Sainte-Marie de Châteaudun, à l'abbaye de Saint-Père de Chartres⁷⁵⁰. Enfin, la troisième mention est un don d'une maison située près du monastère Sainte-Marie de Châteaudun fait par Firmat, prêtre de Saint-Lubin de Châteaudun, à l'abbaye de Saint-Père de Chartres, peut-être vers 1048⁷⁵¹.

Il ne fait donc aucun doute qu'il existait, au moins depuis l'an mil, une collégiale Notre-Dame à Châteaudun. Les éditeurs du cartulaire, qui ont émis l'hypothèse d'une fondation à l'initiative de Thibaud le Tricheur († v. 985) au moment où il fit construire le château⁷⁵², ont relevé que ce vocable resta longtemps attaché, jusqu'au début du XIII^e siècle, à l'abbaye de la Madeleine⁷⁵³. Il semble alors tout à fait justifié d'accepter que la dédicace à la Vierge a été supplantée par le vocable de la Madeleine durant l'épiscopat

⁷⁴⁷ *In Christi nomine, Drogoni, qui beneficium ex rebus Sancte-Marie Dunensi, per largitionem Hugoni, vicecomiti, seniori meo, tenere videor.* JARRY, MERLET 1896 : ch. 1. GUÉRARD 1840 : vol. 2, 399-400. BORDAS 1884 : vol. 2, 211.

⁷⁴⁸ Châteaudun fut le siège d'une vicomté sans doute avant le IX^e siècle. « En 584, les villes de Blois, de Chartres et de Châteaudun avaient chacune un comte, *comes loci*. Depuis le IX^e siècle, au contraire, le Dunois, le Chartrain et le Blésois furent presque toujours unis en un seul comté. On peut même dire que, depuis l'an 925 environ, ce fut une règle constante qui dura jusqu'au XII^e siècle. Ces trois *pagi* néanmoins restèrent distincts les uns des autres ; le comte qui les gouvernait, tout en ayant à Blois sa résidence principale, maintint à Châteaudun et à Chartres le siège d'une administration particulière. » MERLET 1900 : 12.

⁷⁴⁹ JARRY, MERLET 1896 : XIX. Hugues de Châteaudun était un vassal d'Eudes II de Blois et un farouche adversaire de Foulques Nerra. RAOUL GLABER : 105, n. 21.

⁷⁵⁰ *In nomine Domini, ego Herbertus, sacerdos et canonicus Sancte-Marie Dunensis castri, notum esse volo meis contemporalibus atque posteris qualiter Sancto-Petro Carnotensis cenobii dono unam mansionem ante Sanctum-Valerianum Castridunis, et tres arpennos vinearum cum torculari, in loco qui dicitur Campus-Follis : [...]* JARRY, MERLET 1896 : ch. 2. GUÉRARD 1840 : vol. 2, 400-401. BORDAS 1884 : vol. 2, 212.

⁷⁵¹ *In Christi nomine, ego Firmatus, sacerdos Sancti-Leobini Dunensis castri, notum volo esse tam presentibus quam futuris qualiter, ob remedium animae meae et fratris mei Elberti, do Sancto-Petro Carnotensis domum sitam in castro Dunense, non longe a monasterio sanctae Dei genitricis-Mariae ; [...]* JARRY, MERLET 1896 : ch. 3. GUÉRARD 1840 : vol. 1, 190. BORDAS 1884 : vol. 2, 213.

⁷⁵² Sophie Baratte-Bévilard propose une fondation dès le IX^e siècle. BEVILLARD 1972a : 45-49. JUHEL 1997 : 67. Cependant, il s'agit là d'hypothèses qu'aucune source ne permet de corroborer.

⁷⁵³ JARRY, MERLET 1896 : XVIII-XIX et n. 2. Une inscription gravée sur une ancienne cloche de l'église conservait le souvenir du vocable à la Vierge : *Virgo parens primo templi tulit hujus honores, Posteritas Mariae hinc nonem habere dedit.* BORDAS 1884 : vol. 1, 26. COUDRAY 1874 : 139. LEFEVRE-PONTALIS 1887 : 300, n. 1.

d'Yves de Chartres (1090-1115)⁷⁵⁴, envers laquelle l'évêque exprimait une dévotion particulière⁷⁵⁵.

Mais ce glissement de vocable relève-t-il simplement d'une mode ou traduit-il également une réalité de la topographie chrétienne de Châteaudun ?

Les éditeurs du cartulaire rapportent, d'après une source de la fin du XVII^e siècle, que les titres de fondation des religieux de la Madeleine remontaient à 1069. A cette date, Philippe I^{er} leur fit don d'un alleu royal situé près de l'église Saint-Vincent et en 1120, Louis VI le Gros abandonna les prés et le terrain qui se situaient derrière l'abbaye⁷⁵⁶.

Deux arguments ont été retenus par Merlet et Jarry : la seule dédicace à Saint-Vincent concerne le second niveau de la Sainte-Chapelle⁷⁵⁷ ; par ailleurs, en 1149, Thibaud IV confirma, à l'instar de ses ancêtres depuis une haute antiquité, les biens de l'église de la Madeleine parce qu'elle était la chapelle des comtes de Blois⁷⁵⁸. Ainsi les deux archivistes en ont-ils déduit que les chanoines de Notre-Dame avaient quitté le château, jugé trop exigü, pour s'installer hors les murs, sur l'alleu qui leur avait été offert par Philippe I^{er}⁷⁵⁹. Ceci expliquerait ainsi que l'église de la Madeleine, reconstruite dans le courant du XII^e siècle, conserve un clocher attribuable, en partie basse, au XI^e⁷⁶⁰. Dès lors, il y aurait eu un transfert de vocable de Saint-Vincent vers le château et, en contrepartie, on aurait dédicacé la nouvelle

⁷⁵⁴ Durant l'épiscopat d'Ives de Chartres, on rencontre en effet tantôt le vocable à la Vierge (SOUCHET 1647 : lettre 121, citée par LEVEFRE-PONTALIS 1887 : 299, n. 7), tantôt celui à la Madeleine (JARRY, MERLET 1896 : ch. 4).

⁷⁵⁵ JARRY, MERLET 1896 : XXI-XXII.

⁷⁵⁶ « Ces titres sont en bonne forme, sains et entiers, et on est prêt de les produire si besoin est. » A. D. Eure-et-Loir : n° 215, cité dans JARRY, MERLET 1896 : XX-XXI. Les documents originaux auraient été détruits ou volés au cours de l'incendie du 6 janvier 1698.

⁷⁵⁷ « Au-dessus de la voûte de la Sainte-Chapelle, il y a une autre chapelle qui étoit consacrée en l'honneur de saint Vincent, diacre. » BORDAS 1884 : vol. 1, 31.

⁷⁵⁸ [...] *Quamobrem ego Theobaldus, Blesensis comes, existencium presentie et futurorum posteritati notum fieri volo quod antecessores mei ab antiquo dederant ecclesie Beate-Marie-Magdelene Castridunensis, sicut capelle eorum, ne alieni liceret exhibere sancta ad sacramenta juranda, in villa Castriduni, preterquam ministris predictae ecclesie, omnibus duellis vel sacramentis que in curia eorum seu in manu prepositorum ipsorum, in prefata villa, insumpta vel arramissa fuissent, que videlicet ipsi per se possent accipere vel dimittere.* [...] JARRY, MERLET 1896 : ch. 11.

⁷⁵⁹ JARRY, MERLET 1896 : XX-XXI. L'hypothèse a été suivie par BEVILLARD 1972a : 45-49 et JUHEL 1997 : 67.

⁷⁶⁰ JARRY, MERLET 1896 : XXI, XLIII.

collégiale en l'honneur de Marie-Madeleine, sous l'impulsion d'Yves de Chartres ⁷⁶¹.

Certes, la question est complexe mais la solutionner telle une équation n'est sans doute pas la meilleure des réponses qu'on puisse y apporter. Doit-on véritablement envisager un déplacement de la collégiale, par ailleurs peu conforme au goût pour la continuité et la sacralité des sites ? Un tel changement de lieu, impliquant non seulement un échange de vocable mais encore la désertion du site castral pour une installation hors les murs ⁷⁶², semble particulièrement surprenante, voire fantaisiste. Sans prétendre trancher définitivement le problème, on objectera plusieurs arguments.

En premier lieu, le plateau sur lequel a été implantée l'église de la Madeleine est particulièrement accidenté puisqu'il est immédiatement limité au sud et à l'ouest par le Val Saint-Aignan, ce qui crée ainsi une tranchée naturelle propice à la défense. En second lieu, on soulignera que des édifices religieux avoisinaient le château : Saint-Roch se trouvait à quelques dizaines de mètres à l'est ⁷⁶³ et les chapelles Notre-Dame ⁷⁶⁴ et Saint-Blanchard ⁷⁶⁵ existaient depuis 1155 au moins dans son enceinte-même (fig. 283). A ces fondations peut-être un peu tardives, on ajoutera l'exemple, sans doute plus intéressant ici, de Saint-Lubin, situé juste au sud de la tour-maîtresse, et dont les origines pourraient vraisemblablement remonter au VI^e siècle ⁷⁶⁶. En dernier lieu, le vocable de Saint-Vincent n'apparaît nullement dans les sources modernes relatives à la Sainte-Chapelle qui, il est vrai, remplaça une construction en piteux état ⁷⁶⁷.

Aussi préférera-t-on proposer l'hypothèse d'une collégiale Notre-Dame fondée avant l'an mil par les comtes de Blois qui pouvaient en être abbés laïcs.

⁷⁶¹ JARRY, MERLET 1896 : XXXVIII-XXXIX.

⁷⁶² A. D. Eure-et-Loir : H 3505. « L'abbaye de la Madeleine est toujours marquée dans les titres *hors la ville* jusques en 1288 qu'elle commence à être marquée *dans la ville*, et il n'appert point qu'il y ait eu d'autres maisons que l'abbaye dans cet endroit sinon quelques granges qui luy ont esté expressément données. » A. D. Eure-et-Loir : n° 215, cité dans JARRY, MERLET 1896 : XXIII-XXIV.

⁷⁶³ Le chapitre de Saint-Roch revendiquait une fondation antérieure à celle de la Madeleine. JARRY, MERLET 1896 : XXIII-XXIV.

⁷⁶⁴ [...] *capellam Sancte-Marie positam in palatio comitis Theobaldi de Castriduno* [...]. JARRY, MERLET 1896 : XXV et ch. 26.

⁷⁶⁵ BOISSIEU 1912.

⁷⁶⁶ ROBREAU 1996 : 93-95.

C'est à la fois ce que suggèrent le rôle joué, au début du XI^e siècle, par le vicomte Hugues de Châteaudun dans la donation d'un bénéfice appartenant au chapitre ⁷⁶⁸ et la confirmation de biens prononcée par Thibaud IV en 1149 ⁷⁶⁹.

Une nouvelle fondation du chapitre eut lieu, semble-t-il, entre 1118 et 1131. Dans un accord passé entre les abbayes de Thiron et de la Madeleine de Châteaudun, Geoffroi, évêque de Chartres, rapporte qu'il avait donné l'église de Ruan-sur-Egvyonne à Guillaume, abbé de Thiron à partir de 1118 ⁷⁷⁰. Peu de temps après, la Madeleine fut réformée en collège de chanoines réguliers dont certains acquirent des terres à Ruan. Geoffroi crut alors qu'il devait régler les possessions des deux abbayes. Par une bulle du 22 février 1131, Innocent II prit sous sa protection l'abbaye de la Madeleine et on édicta la même année les statuts pour les religieux ⁷⁷¹. Enfin, Innocent III accorda aux chanoines, le 29 janvier 1199, le droit de sépulture dans leur église à quiconque le demanderait et confirma les biens du chapitre ⁷⁷².

Les vicissitudes de l'époque moderne

Aucune source ne mentionne les travaux de reconstruction de la collégiale opérés durant le XII^e siècle. Les textes de l'époque moderne sont, en revanche, beaucoup plus précis sur nombre de réparations faites à un édifice en mauvais état qui fut touché par trois accidents majeurs ⁷⁷³.

Le premier accident survint le 22 juillet 1522 ⁷⁷⁴. Le chevet s'écroula et le chapitre, faute de moyens suffisants, ne put recourir qu'en 1529 à des

⁷⁶⁷ NOBLET 2005 : 247-248.

⁷⁶⁸ JARRY, MERLET 1896 : XIX et ch. 1.

⁷⁶⁹ [...] *antecessores mei ab antiquo dederant ecclesie Beate-Marie-Magdelene Castridunensis, sicut capelle eorum* [...] JARRY, MERLET 1896 : ch. 11.

⁷⁷⁰ JARRY, MERLET 1896 : XXIII et ch. 7.

⁷⁷¹ JARRY, MERLET 1896 : ch. 5-6.

⁷⁷² [...] *Sepulturam quoque ipsius loci liberam esse decernimus, ut eorum devotioni et extremae voluntati qui se illic sepelire deliberaverint, nisi forte excommunicati vel interdicti sint, nullus obsistat, salva tamen justitia illarum ecclesiarum a quibus mortuorum corpora assumuntur.* [...] JARRY, MERLET 1896 : ch. 42.

⁷⁷³ Toutes ces informations ont déjà été publiées, la plupart par Merlet et Jarry dans le cartulaire de la Madeleine. On ne fera donc ici que s'y référer. JARRY, MERLET 1896 : XXXVI-LIII.

⁷⁷⁴ BORDAS 1884 : vol. 1, 14.

travaux de reconstruction limités, quand il fit bâtir une simple abside polygonale ⁷⁷⁵ (fig. 286).

En 1536, l'abbaye fut mise en commende ⁷⁷⁶ et un siècle plus tard, en 1634, elle fut réformée par la Congrégation de Saint-Maur ⁷⁷⁷. Lors de la visite préalable à leur installation, les mauristes constatèrent que la collégiale avait un besoin urgent de réparations :

On découvrit le petit clocher au droit du chœur de l'église pour en refaire la charpente et on raccommoda la plomberie. Quant au grand clocher, on reconnut que les piliers qui le soutenaient menaçaient ruine, particulièrement celui qui était au-dessus du presbytère : on y travailla pendant quatre mois, et il en coûta 693 livres 16 sous 6 deniers. ⁷⁷⁸

En 1651, l'abbé Jacques de la Ferté donna 1500 livres « pour faire refaire un pillier de l'église proche les orgues et pour réparer les voultres de la dicte église, à la charge de mettre au dict pillier les armes du dict sieur abbé, avec crosse et mitre au-dessus, le tout en pierre dure, soutenues de deux Anges des deux costez. » ⁷⁷⁹ et en 1656, un marché fut passé avec le maçon Jacques Quérault « pour remettre des pierres où besoiing seroit, boucher quelques fenestres, faire couler du ciment dans les jointures qui en auroient besoiing. » ⁷⁸⁰

Le deuxième accident fut un affaissement du dallage dans le collatéral sud de l'église, en 1680. Il permit la mise au jour de l'escalier qui desservait la crypte gothique ⁷⁸¹. Seule une partie en était accessible car l'écroulement du chevet au XVI^e siècle avait comblé la partie nord du déambulatoire et deux

⁷⁷⁵ Pour Merlet et Jarry, il est clair que la requête du 14 juillet 1521 rappelant l'incendie survenu au début des années 1460 avait été faite dans le but d'alerter de l'état de délabrement de la collégiale. JARRY, MERLET 1896 : XLIV. Voir *supra*, p. 205 n. 738.

⁷⁷⁶ JARRY, MERLET 1896 : XXXVI et LXI.

⁷⁷⁷ JARRY, MERLET 1896 : XLVII et LXIII.

⁷⁷⁸ JARRY, MERLET 1896 : XLVII. Merlet et Jarry ont précisé, d'après le chartrier de la Madeleine (A. D. Eure-et-Loir : n° 221), les travaux exécutés à cette occasion : « Aux massons et manœuvres qui ont cintré l'arc qui esté abattu sur les voultres » - « Au couvreur qui a recouvert les voultres qui avoient esté découvertes pour poser le dit cintre et abattre le dit arc, et pour avoir aussy recouvert le bout du pilier sur lequel estoit la retombée dudit arc. » - « Aux massons et manœuvres qui ont travaillé au pillier au-dessus du presbytère pour le remassonner, refaire le chapeau et baisser le hault de la montée de pierre joignant le grand corps de l'église ». JARRY, MERLET 1896 : XLVII, n. 3.

⁷⁷⁹ JARRY, MERLET 1896 : XLVIII.

⁷⁸⁰ A. D. Eure-et-Loir : n° 444, cité dans JARRY, MERLET 1896 : XLVIII.

chapelles rayonnantes⁷⁸². La troisième d'entre elle, située au sud et contre laquelle on avait construit les fortifications de la ville, était dédiée à Saint-Jacques et était réservée à la sépulture des membres de la famille comtale et à leurs serviteurs⁷⁸³.

Le troisième accident eut lieu le 27 février 1692. Un des piliers soutenant les grandes arcades du côté nord de la nef s'écroula :

Un des gros pilliers de l'église, sur lequel estoient appuyées les voûtes des bas-costés et qui faisoit la séparation du cœur et de la nef et contre lequel l'autel de paroisse estoit appuyé, est tombé et a entraîné un grand pan de la muraille du grand corps de la dicte église qui portoit dessus, brisé l'autel de paroisse et mis un côté des chaises du cœur et une partie du jubé en poudre.⁷⁸⁴

Le 1^{er} mars suivant, Guillaume Hénault, contrôleur des bâtiments de Sainte-Croix d'Orléans, vint accompagné de Jacques Boissay, charpentier, et Charles Chevé, couvreur, faire un devis pour la remise en état de l'édifice. La dépense fut alors estimée à plus de 25000 livres⁷⁸⁵ et le chapitre préféra s'en tenir à la reconstruction du seul pilier. Pour seulement 200 livres, Vincent Duchesne, maître maçon à Chartres, dut finalement « construire de pierre dure le pilier qui est proche l'autel de la paroisse qui est tombé depuis peu, de l'élever jusques à la hauteur de 18 pieds depuis la base du dit pilier qui est posé dans le dit lieu jusques au-dessus de l'imposte qui doit estre posée de niveaux aux autres piliers de la dite église. »⁷⁸⁶

⁷⁸¹ JARRY, MERLET 1896 : LIV. « L'existence de ce souterrain n'étoit pas inconnue ; les formes des vitraux étoit apparente du côté de Saint-Aignan ; [...] ». BORDAS 1884 : vol. 1, 18.

⁷⁸² En 1710, le rond-point de la crypte fut dégagé. BORDAS 1884 : vol. 1, 18.

⁷⁸³ JARRY, MERLET 1896 : LIV. La première sépulture connue dans cette absidiole remonte à la fin du XV^e siècle : « Le vendredi huitième jour d'avril 1491, trépassa Jacques, fils tiers de Monsieur François, comte de Dunois, lequel Jacques fut enterré en l'église de céans, en la chapelle de maistre saint Jacques ». COUDRAY 1874 : 141.

⁷⁸⁴ A. D. Eure-et-Loir : n° 224, chartrier de la Madeleine de Châteaudun, cité dans JARRY, MERLET 1896 : XLIX. « L'an 1692, il tomba un pillier de l'église de la Madeleine. Comme c'étoit sur la fin d'un sermon de Carême, sa chute causa une grande frayeur à tous ceux qui avoient assisté. Cependant il n'y eut que deux personnes d'écrasées sous ses ruines. » A. D. Eure-et-Loir, ms de l'abbé Alexandre Courgibet, cité dans JARRY, MERLET 1896 : XLIX.

⁷⁸⁵ JARRY, MERLET 1896 : XLIX.

⁷⁸⁶ JARRY, MERLET 1896 : L. On précisera simplement ici que le 3 juin 1597, un marché avait été passé par la confrérie du Saint-Sacrement pour la mise en valeur de l'autel de la paroisse. JARRY, MERLET 1896 : XLV.

En 1731 enfin, les habitants du voisinage de la Madeleine alertèrent le bailli de Châteaudun au sujet de la menace que représentait le clocher de l'église (fig. 287) : « par sa chute imprévue, plusieurs des dits habitants pourroient estre surpris sous ses ruines »⁷⁸⁷. Une délégation de cinq experts nommés par le procureur du roi se rendit sur place le 12 mars 1731 :

les pilliers de la tour du clocher, et entre autres celui qui étoit du costé de la maison des religieux, étoient séparés et détachés du corps, de telle sorte qu'elle est prête à tombé de ce costé et qu'on ne pourroit l'empescher qu'en éayant.⁷⁸⁸

En conséquence, les échevins demandèrent que les sermons et les services publics de la Madeleine soient transférés à Saint-André et une nouvelle visite faite par Pierre Guillon, entrepreneur des bâtiments du roi pour la reconstruction de Châteaudun, rapporte « que les fentes et lézardes estoient élargies, qu'il y avoit des pierres détachées et des clefs sautées »⁷⁸⁹. Il y avait donc un véritable danger d'écroulement et le 3 novembre suivant, l'église fut fermée et le chœur rétabli⁷⁹⁰. Par lettres-patentes du 22 août 1733, le roi accorda la demande de l'abbé Coulanges et ordonna « que la tour et clocher de l'église de l'abbaye de Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun seroient démolis et que la sacristie au bas de la tour seroit reconstruite pour fermer l'église »⁷⁹¹. L'étage sommital du clocher fut finalement reconstruit en 1743-1744⁷⁹².

3. Le XIX^e et le XX^e siècle

Depuis la dissolution du chapitre en 1790, l'église de la Madeleine a fait l'objet de nombreux travaux et découvertes archéologiques. Classée au titre des Monuments historiques le 25 juillet 1922, l'ancienne collégiale fut restaurée abondamment jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale⁷⁹³. Malheureusement, elle fut la proie d'un violent incendie causé par des

⁷⁸⁷ JARRY, MERLET 1896 : LI.

⁷⁸⁸ JARRY, MERLET 1896 : LI.

⁷⁸⁹ JARRY, MERLET 1896 : LII.

⁷⁹⁰ A. D. Eure-et-Loir : n° 224, cité dans JARRY, MERLET 1896 : LII.

⁷⁹¹ JARRY, MERLET 1896 : LIII.

⁷⁹² BORDAS 1884 : vol. 1, 14.

⁷⁹³ Méd. Patrimoine : 0081/028/0040.

bombardements le 15 juin 1940 et faillit disparaître complètement⁷⁹⁴. Une importante reprise du monument fut réalisée dans les années suivantes par l'Architecte en Chef des Monuments historiques Jean Trouvelot, secondé par Louis Esnault, Architecte Ordinaire des Monuments historiques⁷⁹⁵ (fig. 288). Cependant, on ne rentrera pas ici dans le détail des restaurations de la collégiale gothique pour se concentrer plus particulièrement sur les découvertes archéologiques.

En 1885, on dégagait, sur la troisième travée sud de la nef, un portail du XII^e siècle présentant une archivolt et une voussure occupées par des figures sculptées⁷⁹⁶ (fig. 289). Douze ans plus tard, on mit au jour, dans la chapelle Saint-Vincent⁷⁹⁷ (fig. 290, 291), trois cercueils et de nombreux ossements rassemblés sans doute vers le milieu du XVII^e siècle⁷⁹⁸. A l'occasion de travaux d'installation d'un calorifère, on reconnut également, dans le même secteur, un mur épais d'alignement est-ouest appartenant à une construction antérieure à la collégiale gothique. Durant les semaines suivantes, de nouveaux ossements et des fragments de céramique furent trouvés sous le clocher ainsi que des éléments identifiés comme appartenant à un bassin⁷⁹⁹.

⁷⁹⁴ Les vingt stalles en chêne du XV^e siècle provenant de la Sainte-Chapelle de Châteaudun furent détruites par cet incendie. OUTARDEL 1930 : 455.

⁷⁹⁵ Méd. Patrimoine : 0081/028/0041, 0081/028/0042, 0081/028/0043, 0081/028/0044.

⁷⁹⁶ LEFEVRE-PONTALIS 1887 : 309.

⁷⁹⁷ Par déduction, on peut penser que la chapelle Saint-Vincent se situait immédiatement au sud du clocher, dans le prolongement du collatéral intérieur nord. C'est ce que suggère un document de 1853. A. D. Eure-et-Loir : 1 O art. 208, Châteaudun, église de la Madeleine, plan croquis du 20 juillet 1853.

⁷⁹⁸ « On a retiré du sol à cet endroit trois cercueils, dont deux en pierre blanche et un en grès rouge, et une quantité considérable de crânes et d'ossements humains, mêlés avec des débris de petits pots en terre cuite : il semble qu'à une époque déjà lointaine on ait rassemblé dans ce coin de l'église les ossements relevés dans d'autres parties de l'édifice ou dans le cimetière voisin. Quelques monnaies ont été recueillies : la plus récente est datée de 1641. » *Bulletin de la Société dunoise* 1900a.

⁷⁹⁹ « Parmi les terres qui ont été enlevées on a trouvé encore des ossements et des fragments de poteries, puis, à deux mètres de profondeur environ, une large dalle entourée d'un rebord circulaire en maçonnerie, proprement arasé. [...] la lourde dalle, en pierre bleuâtre, a été soulevée ; on n'a trouvé dessous que l'ouverture d'une sorte de soupirail recouvert d'une pierre arrondie sur le devant. Une vase noire et dure obstruait l'ouverture ; les eaux qui avaient laissé ce dépôt prenaient leur cours dans la direction de l'angle sud-ouest de la tour. Quand la dalle eut été remise en place, on découvrit qu'elle était percée d'un trou. Il y aurait donc eu en cet endroit un petit bassin dont la dalle formait le fond, et dont les eaux, maintenues par le rebord de maçonnerie, s'écoulaient par le soupirail. La construction de celui-ci semble antérieure à celle du bassin. » *Bulletin de la Société dunoise* 1900b.

C'est en 1958, lors des travaux d'installation d'un calorifère, qu'on mit au jour les vestiges de constructions antérieures à l'église gothique. Des dégagements furent alors entrepris dans l'ensemble de l'édifice et un sous-sol archéologique fut aménagé l'année suivante. Il permet aujourd'hui encore l'accès à la majeure partie des structures mises au jour sous l'abside du XVI^e siècle⁸⁰⁰. Malheureusement, on doit déplorer l'absence de journal de fouilles, soit par son inexistence, soit par l'impossibilité de le localiser.

Cependant, plusieurs documents permettent d'obtenir des informations relativement précises sur les découvertes. Il s'agit, d'une part, d'un plan de fouille (fig. 292) et d'une coupe longitudinale (fig. 293)⁸⁰¹ et, d'autre part, du fonds photographique de Jean Trouvelot, dont l'épouse a couvert l'ensemble du chantier⁸⁰². Au total, et uniquement pour les fouilles, quatre cent quatre-vingt quatre clichés couvrent ainsi l'ensemble des découvertes (annexe 8)⁸⁰³. Ainsi, plusieurs photographies témoignent de la construction progressive de la dalle en béton durant les fouilles⁸⁰⁴. Ces aménagements ont été installés sur de petites piles montées sur les maçonneries découvertes sans les endommager dans les parties accessibles. Les tranchées creusées pour la circulation ont, en revanche, été beaucoup plus destructrices : stratigraphies, niveaux de sols ou parfois même maçonneries ont eu à souffrir de ces percements, accompagnés par le montage de petits murets en moellons.

⁸⁰⁰ S.D.A.P. Eure-et-Loir : Châteaudun, église de la Madeleine (dossier non coté). On accède au sous-sol archéologique par un escalier situé dans l'avant-dernière travée du collatéral sud de l'église et deux autres trappes permettent d'aboutir directement dans la fouille, dans la cinquième travée du collatéral nord de l'édifice et dans l'annexe située au nord de l'abside. Une autre trappe permet également d'accéder, dans la deuxième travée du collatéral nord de la collégiale, à l'extrémité nord-ouest de la fouille. Quant au reste de la surface décaissée, il a été entièrement remblayé et le sol de la collégiale totalement refait. Le passage des gaines de ventilation d'air chaud dans la nef ont entraîné des tranchées profondes. Il s'agit, d'une façon plus générale, de la zone de découvertes sur laquelle on reste peu renseigné.

⁸⁰¹ S.D.A.P. Eure-et-Loir, documents anonymes non cotés. Il existe également des plans pour l'aménagement du calorifère. Méd. Patrimoine : 81/28 63/5 44.

⁸⁰² Cette couverture photographique concerne aussi bien la restauration de l'édifice après la Seconde Guerre mondiale que les fouilles. Méd. Patrimoine : clichés 16 L 02897 à 16 L 03380.

⁸⁰³ En raison de l'absence d'exploitation antérieure de ce fonds et devant la quantité et la qualité des informations conservées, on a fait le choix de présenter l'ensemble des clichés en les légendant en annexe.

⁸⁰⁴ Le déplacement de quatre sarcophages probablement réutilisés a également été réalisé à cette époque.

En raison de ces aménagements, de l'empoussièrement inexorable du site, de la médiocrité de l'éclairage et des contraintes de circulation, la lisibilité actuelle des vestiges conservés s'avère difficile au premier abord. Quant au reste de la surface décaissée, elle a été entièrement remblayée et le sol de la collégiale totalement refait. Le passage des gaines de ventilation d'air chaud dans la nef ont entraîné des tranchées profondes. Il s'agit, d'une façon plus générale, de la zone de découvertes sur laquelle on reste peu renseigné (fig. 292).

2. Les vestiges conservés dans le sous-sol archéologique

L'observation minutieuse des structures conservées dans le sous-sol archéologique de la Madeleine de Châteaudun est d'un intérêt capital puisqu'elle permet de proposer une vision totalement inédite de ces parties de l'édifice. La démarche est d'autant plus importante qu'il s'agit dans la plupart des cas d'endroits dont l'accès est rendu difficile et où la lumière fait défaut. En outre, ces parties ont toujours été négligées par les chercheurs alors qu'elles offrent des aspects complémentaires ou de nouveaux éclairages sur la construction, ses transformations et son bâti.

En raison de la complexité du site et des conditions d'analyse, aucun relevé n'a été réalisé, tant pour le plan que pour les coupes stratigraphiques ou les élévations (pl. 46). Le travail de terrain a uniquement consisté en un dépoussiérage ponctuel associé à un enregistrement simple mais systématique. C'est pourquoi on a déterminé cinq espaces de travail (pl. 47) dont on présentera ici les principales caractéristiques par une mise en séquence renvoyant à l'enregistrement complet (annexe 7) ⁸⁰⁵.

1. Espace 1 : l'abside

L'espace 1 correspond à l'abside. Il s'étend du mur en *opus spicatum* à l'ouest à l'enveloppe de l'abside en comprenant les parements intérieur et extérieur de ces deux murs (pl. 47).

⁸⁰⁵ L'espace 5 est défini par l'aménagement de la fouille dans la partie occidentale de la collégiale gothique, entre les piliers de la deuxième travée, du côté nord. Cependant, il est simplement donné ici à titre d'indication car aucun enregistrement n'y a été effectué : la hauteur de la dalle rend en effet particulièrement difficile la circulation dans l'espace et impliquerait de ramper sur une vaste surface de carreaux de terre cuite parfois incisés. Une telle entreprise devra donc être faite avec les autorisations nécessaires.

Séquence 11

Les vestiges les plus anciens de l'espace 1 correspondent à l'US 10010 : il s'agit d'une longue maçonnerie alignée nord-sud d'environ 0,80 m de largeur venant barrer transversalement tout l'espace 1. Elle est montée en *opus spicatum* de moellons de calcaire de Beauce et de silex liés par un mortier blanc (fig. 294). Aucune stratigraphie en relation avec cette construction n'a été observée ni enregistrée.

Séquence 12

Cette séquence comprend les US 10009, 10001 et 10002. A l'est du mur en *opus spicatum* (US 10010, séquence 11), une abside a été construite.

L'abside proprement dite (MUR 101) correspond à une maçonnerie semi-circulaire rythmée par des pilastres juchés sur un soubassement à l'intérieur et de tracé polygonal irrégulier à l'extérieur avec une série de pilastres, parfois sur dossier, pour en rythmer le pourtour (US 10001). L'ensemble est complété par une travée droite légèrement plus large communiquant avec les espaces latéraux par un système d'arcades (ARC 102, 103) s'élançant à l'ouest sur des piles composées (PIL 105, 106) d'un noyau quadrangulaire présentant un dossier sur chaque face à l'exception de celle donnant sur l'espace central possédant une demi-colonne sur base talutée (fig. 294).

La maçonnerie est construite en moellons de calcaire et silex disposés en assises assez régulières et liés par un mortier beige clair, dur, à grande densité de petits cailloutis beurrant l'ensemble et ne laissant que les têtes de moellons visibles (enduit alvéolé). Pour les articulations (piliers ou angles extérieurs de l'abside), on a employé un moyen appareil assez soigné de calcaire (présentant quelquefois des inclusions de silex : pierre de Villengeard ?) à joints rubanés très épais. Les tailles varient : au ciseau, parfois concentriques ou en chevrons (fig. 295) et on rencontre en plusieurs endroits des pierres de taille utilisées pour la fondation (fig. 296). Quelques uns des

blocs ont la particularité de présenter une encoche d'angle (fig. 297) et on a pu observer une marque lapidaire (A) (fig. 297). L'ensemble de la maçonnerie semble avoir été recouvert par un enduit (US 10002).

Les fondations sont parfois saillantes et présentent plusieurs retraites (fig. 298). Elles peuvent être de facture plus ou moins grossière selon qu'elles se trouvent sous un mur ou sous un pilier (US 10009) (fig. 294). Sous l'intérieur de l'abside, elles sont débordantes et irrégulières (fig. 299). L'observation attentive a permis de constater que l'ensemble de la construction était homogène et qu'il ne pouvait s'agir en cet endroit de vestiges antérieurs. Les fondations semblent d'ailleurs avoir été remblayées progressivement car le mortier liant les moellons forme des bourrelets à chaque assise (fig. 300).

Latéralement, l'abside ouvrait sur des espaces par deux arcades (ARC 102, 103). En partie basse, l'ensemble fondation / base de l'élévation est très homogène entre la pile 106 et le pilastre se trouvant sur la face sud de l'abside. On remarque cependant que le mur a été partiellement arasé et que le mortier liant la maçonnerie a été lissé, matérialisant ainsi les limites d'éléments d'architecture (seuil et faces de supports) (fig. 301). La face orientale de la pile 106 ayant été arrachée, on peut restituer une arcade d'environ 2,30 m de largeur. Du côté nord, la même constatation peut être faite mais l'arcade y a été obstruée par des constructions postérieures (fig. 302, séquence 15)

Enfin, il faut noter la présence d'un orifice dans le mur sud de l'abside avec des traces d'usure sur la pierre. On peut l'interpréter comme le frottement d'un pêne sur la maçonnerie qui devait se loger dans le trou prévu à cet effet (fig. 303).

Séquence 13

Un niveau de dalles de calcaire (10011) a été installé sur le mur en *opus spicatum* (US 10010) qui a été arasé. Ce sol est d'abord composé d'une épaisse couche de mortier dur, de couleur rose, comparable à celui liant la maçonnerie de l'US 10001 (fig. 304). Il vient contre la pile composée (PIL 105) et par-

dessus ses fondations (US 10009). A l'est de cette pile, le mortier rose du niveau de sol passe sur l'enduit 10002 recouvrant la maçonnerie 10001. Ce sol est donc postérieur au MUR 101 et indique donc un niveau de circulation, probablement celui de l'abside à l'origine.

Séquence 14

Une couche d'enduit (10004) a recouvert le MUR 101 à l'extérieur. Elle est limitée au côté nord-est de la construction. L'enduit porte des peintures sur la face orientale de l'abside (fig. 305) et des *graffiti* ont été incisés dans le support encore frais au nord-est (fig. 306). Pour les peintures, on distingue notamment la patte d'un animal (fauve ?) au-dessus d'un registre de fausses tentures et pour les *graffiti*, on peut identifier des personnages ainsi que des fauves ou des rosaces.

Séquence 15

Dans la séquence 15, les maçonneries vues précédemment sont arasées. Cette transformation est accompagnée par de nouveaux aménagements. Une maçonnerie constituée de silex liés par un mortier orangé très dur (10005) est placée dans l'arcade nord (ARC 102) pour servir de soubassement à la base d'une pile octogonale (10006) (fig. 307). Un niveau de dallage de terre cuite (10008) est mis en place sur l'arase du MUR 101 (fig. 308).

Séquence 16

L'espace est l'objet de nouveaux remaniements de grande envergure : de nouvelles maçonneries de calcaire liées par un mortier orange friable (10007) sont montées au nord et sur le MUR 101. Elles sont associées à un nouveau niveau de sol (10007) (fig. 309).

Séquence 17

La dernière séquence distinguée pour cet espace est la construction du sous-sol archéologique dont les éléments sont repérables par l'emploi du ciment (US 10003) : tranchées et murets des circulations, piles, poutres, dalle et aménagements électriques (fig. 294, 300, 302, 309).

2. Espace 2 : le collatéral sud et les parties orientales

L'espace 2 englobe le collatéral sud et les parties orientales du sous-sol archéologique. Il est compris entre le mur transversal en *opus spicatum* et les fondations de l'abside du XVI^e siècle, en incluant le déambulatoire (côtés sud et nord) et les chapelles axiale et nord en longeant les limites sud et est de l'abside. En raison de son étendue, cet espace a été divisé en quatre secteurs. Le secteur 1 correspond à la chapelle axiale et au côté nord du déambulatoire. Le secteur 2 englobe la chapelle nord et l'annexe nord. Le secteur 3 s'étend du côté sud, dans le collatéral (jusqu'à l'entrée du sous-sol archéologique), le déambulatoire, la chapelle et l'annexe. Enfin, le secteur 4 couvre le collatéral sud, du mur transversal en *opus spicatum* à l'entrée du sous-sol archéologique (pl. 47).

Séquence 21

La séquence 21 correspond à la construction d'un bâtiment de plan complexe : au sud et à l'est de l'abside (espace 1) se développent des murs liés entre eux (MUR 201) et organisés autour de l'espace central. L'élément le plus lisible de cette nouvelle construction est une chapelle quadrangulaire (fig. 310) située à l'est de la fouille et desservie par un couloir annulaire de faible largeur (environ 1,30 m) (US 21002) (fig. 311). Du côté sud, les maçonneries observées (US 23022, 24011) (fig. 312, 313) permettent de penser qu'il existait un collatéral se subdivisant à son extrémité orientale pour donner accès au déambulatoire ou à une chapelle quadrangulaire dont on conserve l'amorce. Le secteur 2 a révélé une disposition similaire pour la chapelle (US 22005) et

l'amorce du déambulatoire permet d'envisager une symétrie du plan autour de l'abside.

Les techniques de construction sont comparables à celles de la séquence 12 : la maçonnerie est construite en moellons de calcaire et silex disposés en assises assez régulières et liés par un mortier beige clair, dur, à grande densité de petits cailloutis beurrant l'ensemble et ne laissant que les têtes de moellons visibles (enduit alvéolé) (fig. 310). Pour les articulations (piliers ou angles extérieurs de l'abside), on a employé un moyen appareil assez soigné de calcaire à joints rubanés très épais (fig. 312). Les tailles présentent également les mêmes caractéristiques et les maçonneries devaient être recouvertes par un enduit intérieur (US 21004).

Séquence 22

Les dispositions exposées dans la séquence 21 ont été reprises et transformées dans la séquence 22. Un mur (US 23021) est venu condamner l'accès que fournissait le déambulatoire à la chapelle d'axe (fig. 315). Ce changement radical de la circulation dans l'édifice a été accompagné par la mise en place d'un enduit peint (US 21003) dans la chapelle d'axe ainsi que par une banquette du côté sud (US 21008) (fig. 316). Du côté nord, le déambulatoire devait rester accessible car l'enduit (21003) qui recouvre la chapelle est antérieur à sa condamnation (US 21007) (fig. 317).

Il est tentant de placer dans cette séquence la construction de deux murs : l'un (US 23015) venant doubler le mur sud de l'édifice (séquence 21) et ayant logiquement entraîné la destruction de la chapelle orientée sud (fig. 318), l'autre (US 23010) venant prolonger le mur oriental et le contrefort sud de la chapelle d'axe (MUR 201) (fig. 319). Placés à la perpendiculaire, ils sont de facture comparable : la maçonnerie présente une utilisation généralisée du calcaire, d'une taille parfois assez soignée (blocs appareillés) mais néanmoins de dimensions très irrégulières et liée par un mortier beige, dur, à granulométrie fine. Si les deux murs sont bien contemporains entre eux et avec le réaménagement de la chapelle d'axe, cet ensemble pouvait former une

annexe quadrangulaire alignée sur la chapelle axiale de l'édifice mais ne communiquant pas avec elle.

Séquence 23

Le déambulatoire a ensuite été obstrué du côté nord (US 21007) (fig. 317) : on observe un remplissage de moellons de calcaire qui comprend l'amorce d'un arc de décharge. Cette condamnation est accompagnée par la construction d'une maçonnerie d'alignement est-ouest d'environ 1 m d'épaisseur située le long du mur sud de la chapelle nord (MUR 101). Le comblement, tout comme le niveau d'arase de la construction primitive, ne permet plus d'envisager la poursuite de l'utilisation du déambulatoire et on peut donc en conclure que cet aménagement a entraîné la destruction d'un bâtiment antérieur.

Séquence 24

On remarque des remaniements de grande envergure caractérisés par la construction de maçonneries de fondations liées par un mortier orangé très friable (US 22005, 23001, 23002, 23003, 23004, 23011). Il s'agit de fondations très débordantes de l'élévation formant parfois des radiers entre des maçonneries antérieures (séquences 21, 23). Certaines d'entre elles présentent des remplois : pierre sculptée polychrome (fig. 321), carreaux de terre cuite (fig. 322). L'ensemble correspond à la mise en place d'une abside polygonale s'appuyant sur le mur nord de l'abside et implantée autour de la chapelle axiale (séquence 21).

Séquence 25

La dernière séquence distinguée pour cet espace est la construction du sous-sol archéologique dont les éléments sont repérables par l'emploi du ciment (US 21001, 22004, 23005, 23022, 24011) : tranchées et murets des circulations, piles, poutres, dalle et aménagements électriques (fig. 323).

3. Espace 3 : le collatéral nord

L'espace 3 est défini par le collatéral nord de la construction. Il a été divisé en deux secteurs en raison de sa complexité. Le secteur 1 s'étend au nord du muret ^{XX^e} siècle qui ferme le passage de circulation creusé dans les années 1950, et à l'ouest du collatéral nord du chœur, en comprenant la coupe occidentale. Le secteur 2 se développe au sud de la tranchée (passage de circulation) orientée est-ouest établie dans les années 1950, et à l'est de la tranchée (passage de circulation) orienté nord-sud (pl. 47).

Séquence 31

Trois maçonneries semblent appartenir à une même construction formant un angle droit au sud du clocher de la collégiale gothique : les US 31016, 31036 et 32007 formant le MUR 302.

On rencontre l'US 31016 au nord de la tranchée de circulation aménagée dans l'espace 3. Il s'agit d'un mur d'environ 0,70 m de largeur grossièrement parementé par des moellons assisés liés par un mortier blanc (fig. 324). A son extrémité occidentale, ce mur forme une saillie rectangulaire de 0,95 m vers le sud visible sur une longueur de 1,05 m ou 1,60 m en comptant la semelle ou la partie arrachée à l'est, soit au total près de 2 m de longueur en restituant les parties manquantes à l'est en raison de la tranchée de circulation contemporaine. Cette disposition particulière qui fut arasée, comme en témoignent les négatifs de pierres, permet de suggérer la présence d'une semelle de fondation (fig. 325). En toute logique, l'US 31036 qui se trouve sur le même alignement à l'est et est séparée de l'US 31016 par un aménagement contemporain (US 31017) en serait le prolongement : elle présente les mêmes caractéristiques (fig. 326). L'US 32007 est une maçonnerie perpendiculaire aux deux précédentes. Orientée nord-sud, elle présente néanmoins les mêmes caractéristiques mais la relation stratigraphique avec l'US 31036 au sud de laquelle elle se situe a été une nouvelle fois perturbée par des aménagements postérieurs (fig. 327).

Séquence 32

A l'est des aménagements de la séquence 31, on trouve une maçonnerie d'alignement est-ouest rythmée par deux pilastres sur dossier (US 31033) dont l'observation est limitée à l'est par la fouille (fig. 328). L'élévation est construite sur une fondation formant une banquette saillante d'environ 0,50 m placée au droit des pilastres et visible sur 0,29 m de hauteur (fig. 329). Cette fondation comporte une partie supérieure composée de moellons posés en *opus spicatum*. L'élévation du mur est visible sur une hauteur maximum d'environ 1,40 m avant d'être recouverte : elle est composée de moellons liés par un mortier beige-rosé assez dur. Le moyen appareil est réservé pour les pilastres et les dossiers. Cette maçonnerie est couverte par un enduit qui en recouvrait l'ensemble (fig. 328, 329). Des marques lapidaires sont visibles sur le pilastre le plus à l'est (fig. 50) dont un « T » en position horizontale (fig. 331). Un système d'emmarchement semble être lié aux fondations du pilastre occidental de l'US 31033 : le mortier semble en effet se prolonger et une extrémité de marche est liée à la banquette de fondation du mur (fig. 332).

Séquence 33

Le MUR 301 est composé des US 31001, 31002, 31022, 31034. Il forme la limite nord du sous-sol archéologique (fig. 333, 334). Dans la partie occidentale, sa fondation est visible sur environ 0,60 m de hauteur et se trouve en saillie de 0,15 m par rapport à l'élévation (fig. 333). L'élévation est visible sur une hauteur de 0,60 m environ : il s'agit d'une construction de moellons (calcaire et silex) liés par un mortier rose-orangé (ressemblant à celui du mur latéral du côté sud, 24012) présentant de nombreux charbons de bois et formant un enduit alvéolé sur le mur. Cet ensemble forme d'ailleurs un retour vers le sud d'environ 1,50 m de longueur qu'on peut interpréter comme la base d'un contrefort. A son extrémité orientale, ce mur a été percé de part en part pour le passage de fils électriques (US 31017) : on peut donc estimer son épaisseur à environ 0,80 m (fig. 334).

Ce mur est recouvert par un enduit badigeonné (US 31002) mal conservé qui semble avoir entraîné le piquetage de l'US 31033 sur lequel il vient également (US 31034) : par cet élément comme par le fait que le MUR 301 est venu contre l'US 31033, on peut conclure que la séquence 33 correspond à un agrandissement vers l'ouest de la construction à laquelle appartient l'US 31033.

On peut logiquement estimer que la pile composée située au sud de l'espace 3 (US 31044) appartient à la même construction. Elle est constituée d'un noyau quadrangulaire sur lequel deux pilastres sont visibles à l'est et au nord et est montée en moyen appareil et enduite (fig. 335). Elle est fondée sur un radier de 0,95 m d'épaisseur constitué de moellons liés par un mortier orangé (US 31043, 32009). A son extrémité orientale, ce radier est venu recouper l'US 32007 (fig. 336).

Les US 31012 et 32003 qui correspondent à une épaisse couche de terre argileuse peuvent être interprétées comme le niveau de sol de cet édifice.

Séquence 34

La stratigraphie située dans l'espace 3 peut être observée dans la moitié occidentale de l'espace. On peut en effet l'appréhender sur la coupe occidentale formant la limite ouest de la fouille et sur les bermes laissées en place sur le MUR 302 et au sud du MUR 301, ce qui permet ainsi de placer une partie des couches dans la chronologie relative des constructions.

On remarque ainsi le réaménagement du niveau de sol précédent par un exhaussement ayant entraîné la reprise de l'emmarchement situé au sud du pilastre occidental de l'US 31033 : US 31011 (remblai), 31004 (terre argileuse) (fig. 337, 338). C'est sur cette stratigraphie que vient immédiatement l'US 31046 : il s'agit d'une réfection de la pile sud (séquence 33) qui a visé à la construction d'une maçonnerie à l'est de celle-ci et d'une réfection de sa partie inférieure par la création d'une base talutée maçonnée (fig. 335).

Séquence 35

Le niveau de sol a été réaménagé une seconde fois dans le bâtiment : US 31010 (remblai), 31003 (mortier et dalles de terre cuite) (fig. 337, 338). En altitude relative, ce niveau semble d'ailleurs correspondre aux dalles de terre cuite parfois incisées de l'espace 5 (fig. 339).

Cette transformation pourrait être liée au percement d'une ouverture 303 située dans la première travée du MUR 301 : le niveau de circulation serait ainsi à une altitude proche du seuil de la porte (fig. 333).

Séquence 36

Une maçonnerie visible sur une hauteur d'environ 1,30 m a été mise en place au sud-est de la coupe occidentale (US 31032). Constituée de moellons liés par un mortier ocre assez friable à granulométrie importante, elle a été montée en tranchée aveugle comme en témoignent les nombreux lambeaux de stratigraphie conservés sur sa face nord : son installation a nécessité la perforation des US 31004, 31011, 31010 et 31003. On peut l'interpréter comme la fondation d'un des piliers de la collégiale (fig. 340).

Séquence 37

Une maçonnerie de moellons et pierres de taille remployées constitue le soubassement d'une pile octogonale de la collégiale. Elle comprend, sur son niveau supérieur, un sol de carreaux de terre cuite liés par un mortier ocre (fig. 341).

Séquence 38

La dernière séquence distinguée pour cet espace est la construction du sous-sol archéologique dont les éléments sont repérables par l'emploi du ciment (US 31017, 32011) : tranchées et murets des circulations, piles, poutres, dalle et aménagements électriques (fig. 328, 340).

4. Espace 4 : parties occidentales

L'espace 4 correspond aux parties occidentales du sous-sol archéologique. Il se développe à l'ouest du mur transversal en *opus spicatum* dans les parties centrale et sud du sous-sol archéologique. Compte tenu des difficultés de circulation dans cet espace, on s'est pour le moment contenté de faire un enregistrement simplifié. Le travail devra donc impérativement être complété (pl. 47).

Séquence 41

Les vestiges les plus anciens de l'espace 4 correspondent à l'US 40009 : il s'agit d'une maçonnerie d'alignement est-ouest montée en moellons liés par un mortier blanc. D'environ 0,90 m d'épaisseur, cette maçonnerie est située sous une tombe maçonnée et coupée dans l'alignement du muret contemporain 40002 (fig. 342) : elle est donc visible en coupe (fig. 343). Par le négatif (?) visible sur la face ouest de la fondation de la pile 106 et l'arase de la fondation qui apparaît au sol, on peut penser que cette maçonnerie formait un angle droit qui a été détruit par les aménagements contemporains (US 40002) (fig. 342).

Séquence 42

La séquence 42 correspond à l'aménagement de deux maçonneries d'orientation est-ouest (US 40001) montées en moellons assisés liés par un mortier rose-orangé et recouvertes par un enduit alvéolé. Une nouvelle fois, le moyen appareil est réservé aux chaînages (fig. 344, 338). A l'est, du côté sud, l'US 40001 est accolée à l'US 40009 (fig. 343) : ce placage d'environ 0,60 m d'épaisseur avec mortier orangé forme un ensemble de 1,25 m de largeur, ce qui correspond à la dimension du pilastre occidental de la pile 106. On peut donc désigner cet élément comme une pile engagée (PIL 403).

Séquence 43

Un niveau de dalles de calcaire (40003) a été installé dans la partie centrale de l'espace 4. Malheureusement, il est pour le moment impossible de préciser la relation stratigraphique de ce niveau de circulation avec les autres unités observées (fig. 346).

Séquence 44

Le mur nord (US 40001, PIL 401) a fait l'objet d'une transformation : une maçonnerie en moyen appareil lié par un mortier rose d'environ 1,30 m de longueur et de 0,50 m de largeur a été plaquée à son extrémité orientale (US 40004) (fig. 345).

Séquence 45

La dernière séquence distinguée pour cet espace est la construction du sous-sol archéologique dont les éléments sont repérables par l'emploi du ciment (US 40002) : tranchées et murets des circulations, piles, poutres, dalle et aménagements électriques (fig. 346).

3. Analyse archéologique

1. Etat de la recherche

Depuis leur découverte à la fin des années 1950, les vestiges des premiers états de La Madeleine de Châteaudun ont suscité un intérêt très limité : hormis deux études universitaires portant sur l'ensemble de la collégiale⁸⁰⁶, seules les peintures murales de l'ancienne chapelle axiale ont parfois retenu l'attention⁸⁰⁷ (fig. 305, 316, 364). Toutefois, elles n'ont jamais été véritablement remises en perspective à l'échelle du monument, objet de plusieurs articles sur son histoire⁸⁰⁸, son architecture⁸⁰⁹ ou sa sculpture⁸¹⁰.

Ainsi les auteurs sont-ils unanimes sur la chronologie relative autour des transformations des substructions du sous-sol archéologique de la Madeleine de Châteaudun mais leurs avis diffèrent quant à la chronologie absolue des différents états. L'édifice découvert présente une abside profonde entourée par des collatéraux aboutissant à des chapelles orientées mais donnant également accès à une chapelle axiale par un déambulatoire peu développé (pl. 46). Comparée au chevet de Corvey-sur-Weser, cette construction a été attribuée au IX^e siècle⁸¹¹, au X^e siècle ou au XI^e siècle⁸¹² (pl. 53). La seconde campagne de travaux visant à réorganiser le chevet par la transformation de ses parties latérales a été quant à elle datée d'une manière générale du début du XII^e siècle⁸¹³ grâce à la présence des peintures murales⁸¹⁴.

⁸⁰⁶ BEVILLARD 1972a. JAUNEAU 1995.

⁸⁰⁷ ROBIN 1981. JUHEL 1997.

⁸⁰⁸ COUDRAY 1874. CUISSARD 1880.

⁸⁰⁹ LEFEVRE-PONTALIS 1887. DESVAUX 1890. OUTARDEL 1930. GRANT 1982. PRACHE 1983 : 359-361. PLAGNIEUX 1999.

⁸¹⁰ LANCELOT 1742. BARATTE-BEVILLARD 1978.

⁸¹¹ COUTURIER 1981 : 3-7. Olivier Jauneau ne tranche pas franchement la datation : « des années 900 à l'an mille ». JAUNEAU 1995 : 116-117.

⁸¹² *Bulletin de la Société dunoise* 1964 : 67. « M. le chanoine Delaporte, archiviste diocésain, situerait ces vestiges au X^e ou au XI^e siècle. » Pour Sophie Baratte-Bévilard, les chapelles orientales « avaient pour raison première d'assurer la stabilité de l'église, qui fut construite vers 1070-1080 ». BEVILLARD 1972b : 28. Quant à Vincent Juhel, il propose la fin du XI^e siècle pour la salle axiale sans être catégorique. JUHEL 1997 : 71.

⁸¹³ Olivier Jauneau est le seul à attribuer cette transformation au début du XI^e siècle. JAUNEAU 1995 : 116-117.

⁸¹⁴ BEVILLARD 1972a : 123-124. JUHEL 1997 : 71. « La rigidité du plissé en v des draperies suspendues et le dessin très stylisé des pieds (à l'instar du saint Florent de Saint-Martin de

Les observations faites dans le sous-sol archéologique de la Madeleine de Châteaudun et, d'une façon plus générale, sur l'ensemble de l'édifice, parallèlement à l'analyse du fonds Trouvelot, permettent de comprendre l'évolution du monument en cinq grandes étapes : à trois états gothiques ont préexisté deux états du haut Moyen Age révélés par les fouilles.

2. Les vestiges d'une église mérovingienne

Les vestiges les plus anciens correspondent à un premier bâtiment sur lequel on a peu de renseignements (séquences 11, 31, 41). Il s'agissait néanmoins d'une construction relativement importante comme en témoignent sa largeur d'au moins 13 m et ses maçonneries épaisses d'environ 0,80 m. Seules ses limites est et nord sont partiellement connues mais on ne saurait préciser son agencement exact : tout au plus constate-t-on que l'édifice devait être terminé par un grand mur plat (fig. 294) et qu'il se développait sur plus de 6 m vers l'ouest du côté nord. Certaines unités stratigraphiques peuvent probablement lui être associées : dans l'espace 2, l'US 24007 qui pourrait être le prolongement de son mur oriental, et dans l'espace 4, l'US 40009 correspond peut-être à une division intérieure d'alignement est-ouest.

En l'état actuel, il est donc difficile d'être catégorique sur cette construction : à l'instar de l'ensemble du site, un nettoyage est indispensable pour l'élaboration d'une documentation graphique précise (relevés de plan et d'élévation, calage topographique). Toutefois, plusieurs indices conduisent à penser qu'il s'agit d'une église du très haut Moyen Age.

En premier lieu, l'orientation générale est commune aux édifices postérieurs qui se sont développés progressivement tout autour. A ce titre, la reconstruction suivante⁸¹⁵ est révélatrice de l'importance de cette première

Tours) seraient de nature à suggérer une datation à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle, mais le contour épais des figures – ou de ce qu'il en reste – et la fraîcheur des teintes associées entre elles (jaune clair, vert clair, bleu clair...) évoquent plutôt une réalisation de la deuxième moitié ou de la fin du XII^e siècle. » Les peintures avaient été attribuées au XIV^e siècle lors de leur découverte. *Bulletin de la Société dunoise* 1964 : 67. Elles avaient ensuite été datées des environs de l'an mil. COUTURIER 1981 : 6 (ill.).

⁸¹⁵ Voir *infra*, p. 236-240.

construction car elle a été réalisée en limite orientale de la maçonnerie conservée.

En second lieu, les techniques de construction, pour peu qu'on puisse les commenter, s'avèrent particulièrement archaïques : dépourvues de contrefort, les maçonneries observées sont montées en *opus spicatum* de moellons de calcaire de Beauce et de silex liés par un mortier très blanc répandu en couche épaisse entre les assises. Les fondations semblent peu saillantes et les murs sont peu épais (0,60 à 0,70 m), ce qui implique que l'édifice était charpenté.

En troisième lieu, les dispositions qui peuvent être restituées sont celles d'un chevet plat probablement triparti intérieurement (pl. 48), formule architecturale observée notamment lors des fouilles de Saint-Pierre-Lentin à Orléans et de Vienne-en-Val (Loiret) ⁸¹⁶ (pl. 49).

L'ensemble de ces arguments permet de proposer une datation mérovingienne, toutefois difficile à préciser. Les techniques de construction offrent un concours très limité en l'état actuel des observations ⁸¹⁷ mais la typologie de l'édifice s'avère en revanche plus parlante : les églises où le sanctuaire, de même largeur ou plus étroit que le vaisseau principal, est flanqué de deux annexes quadrangulaires faisant probablement office de sacristies, sont généralement attribués au VI^e ou au VII^e siècle, comme à Briord (Ain) ⁸¹⁸. En se limitant aux édifices où les volumes du chevet étaient alignés (pl. 49), comme ce fut probablement le cas à Châteaudun, on peut proposer des comparaisons avec plusieurs exemples régionaux, tels Orléans, Vienne-en-Val ou Jouars-Pontchartrain, dont la terminaison reste inconnue ⁸¹⁹. De dimensions généralement assez modestes – seul l'exemple de Saint-Ambroix (Cher), où les

⁸¹⁶ PETIT 1996. DEBAL 1996. Toutefois, on précisera que le massif quadrangulaire situé dans l'angle nord-ouest de l'annexe nord et seulement visible en fondation s'avère difficile à interpréter.

⁸¹⁷ Les comparaisons sont d'autant plus difficiles à faire que les observations de Bernard Robreau à l'église voisine de Saint-Lubin, qui remonte sans doute pour partie à la même période, s'avèrent très différentes. Les fondations en craie tendre et en silex suivent l'inclinaison du terrain – celles du chaînage de l'abside sont montées sur un hérisson de pierres et de briques – et présentent plusieurs retraites avant d'être couronnées par une arase de briques. Quant à l'élévation, elle présente des moellons réguliers en calcaire de Beauce séparés par deux arases de briques. ROBREAU 1996 : 94-95.

⁸¹⁸ PERRAUD 1995.

⁸¹⁹ PETIT 1996. DEBAL 1996. BLIN 1998.

annexes latérales ont été bâties dans un second temps, atteint une trentaine de mètres de longueur ⁸²⁰ –, ces édifices ne possédaient *a priori* pas de fonction bien établie : tantôt églises rurales (Seyssel, Jouars-Pontchartrain, Vienne-en-Val) ⁸²¹, tantôt siège d'un petit prieuré (Massiac ?) ⁸²² ou chapelle castrale (Mousson) ⁸²³, elles pouvaient avoir un usage funéraire comme à Mousson ou à Saint-Ambroix. Elles ont parfois été mises au jour dans un contexte cathédral présumé, comme à Saint-Pierre d'Alet à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ou encore à Saint-Pierre-Lentin à Orléans, où la question reste ouverte ⁸²⁴.

Ce dernier point est d'ailleurs particulièrement intéressant à Châteaudun. En dépit de quelques inhumations en sarcophage sans doute tardives, le site ne semble pas avoir eu d'origine ou de caractère funéraire particulier. En revanche, la mise au jour probable d'une abside dans la seconde travée du collatéral extérieur nord de la collégiale gothique (pl. 48) pourrait suggérer la présence d'un second édifice de culte au nord-ouest du premier. En vertu des deux mentions d'un évêque à Châteaudun, au début puis dans la seconde moitié du VI^e siècle, on peut s'interroger sur l'interprétation à donner à ces vestiges. Y a-t-il eu un groupe épiscopal à Châteaudun et, dans l'affirmative, le site de la Madeleine l'aurait-il abrité ?

En l'état actuel des recherches, il serait bien évidemment téméraire de vouloir répondre de façon définitive, compte-tenu du manque de données relatives à la topographie de Châteaudun durant le haut Moyen Age (pl. 50). D'après de la *Vie de saint Aventin*, ce saint évêque (484-526) aurait fait bâtir trois édifices de culte à Châteaudun : un dédié à Saint-Jean-Baptiste, un autre à Saint-Étienne et un troisième à Sainte-Marie ⁸²⁵. Quant à l'église Saint-Médard, elle aurait été construite à côté de la sépulture du prélat, au pied du château ⁸²⁶. Bien que l'authenticité et la datation du texte soient discutables ⁸²⁷, on peut néanmoins formuler les observations suivantes.

⁸²⁰ FAVIÈRE 1996.

⁸²¹ BIZOT 1995. BLIN 1998. DEBAL 1996.

⁸²² TIXIER 1996.

⁸²³ CUVELIER 1998.

⁸²⁴ LANGOUËT 1998. PETIT 1996.

⁸²⁵ [...] *Tria ipse in ea urbe templa suo aere fundavit, didavitque unum Christo Salvatori ac S. Joanni Baptistae ; alterum S. Stephano Protomartyri, tertium Dei Genitrici Mariae.* [...] *Acta sanctorum*, février, 1 : 485.

⁸²⁶ PROVOST 1994 : 194-199.

⁸²⁷ JARRY, MERLET 1896 : XIV.

Le premier oratoire a parfois été localisé à l'emplacement de l'église Saint-Jean-de-la-Chaine, probablement par rapprochement des deux vocables. Malgré la découverte d'un sarcophage mérovingien et d'une tombe contenant un scramasaxe sur le site ⁸²⁸, ces arguments ne permettent pas d'affirmer l'existence d'une chapelle funéraire dès le VI^e siècle, pas plus que la construction actuelle qui n'est pas antérieure au XI^e siècle (fig. 347).

Le second oratoire a été reconnu dans l'église Saint-Lubin, conservée à l'état de ruine en bordure immédiate du château (fig. 348). Mentionnée sous ce vocable à partir du XI^e siècle, elle conserva néanmoins Saint-Étienne comme second patron jusqu'à la Révolution ⁸²⁹ et passe pour l'un des plus anciens sanctuaires de Châteaudun ⁸³⁰. Cet édifice a même été identifié comme la cathédrale primitive de Châteaudun par Merlet et Jarry ⁸³¹. Sondée et étudiée par Bernard Robreau entre 1980 et 1986, l'église a en effet révélé les vestiges d'une nef sans doute à vaisseau unique très probablement terminée par une abside qui doivent probablement être attribués à l'époque mérovingienne ⁸³² (fig. 349, 350, 351).

Enfin, le troisième oratoire a été identifié à l'église de La Madeleine qui, à l'origine, portait le vocable de Sainte-Marie. Comme on l'a vu, les vestiges mis au jour à la fin des années 1950 permettent d'accréditer l'hypothèse d'une origine mérovingienne pour cet édifice, tout comme la découverte d'une châsse en terre cuite (fig. 352) ⁸³³. On rappellera d'ailleurs que le site ne semble pas avoir connu d'usage funéraire et qu'on a mis au jour, lors de l'aménagement du calorifère, une maçonnerie en arc de cercle pouvant s'apparenter à une abside (fig. 353). Par sa situation parallèle à l'église à plan en tau et sa proximité avec les fonts baptismaux gothiques, doit-on y

⁸²⁸ PROVOST 1994 : 194-199.

⁸²⁹ ROBREAU 1996.

⁸³⁰ [...] *quae ecclesia, a prisco tempore, intra vallum Castriduni decenter constructa videtur* [...]. BORDAS 1884 : vol. 2, 294.

⁸³¹ JARRY, MERLET 1896 : XIII.

⁸³² ROBREAU 1996.

⁸³³ Ce mobilier, qui proviendrait du site, n'a malheureusement pas pu être localisé et reste totalement inédit. Incisée sur toutes ses faces par des motifs anthropomorphiques et géométriques d'inspiration chrétienne (personnage en position de crucifié portant un nimbe crucifère, croix inscrites dans des cercles), la châsse, dotée d'un toit en bâtière, était fermée sur sa face inférieure par une petite plaque coulissant dans une rainure. Par son type, elle évoque les châsses portatives de Mumma à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) ou de l'église de Saint-Bonnet-Avalouze (Corrèze) qui sont toutes deux attribuées au VII^e siècle. DUVAL 1991 : 312-313.

reconnaître l'emplacement d'un baptistère sur lequel le double bas-côté nord de la collégiale gothique aurait empiété ?

En recoupant les sources écrites et les sources archéologiques, la fondation de quatre édifices religieux à Châteaudun durant le VI^e siècle semble donc envisageable. Cependant, on remarque que la question de la création ou de l'organisation d'un groupe épiscopal reste en suspens. En règle générale, les groupes épiscopaux de la Gaule ont été développés à l'intérieur des *castra* du Bas-Empire, souvent rejetés à proximité de la muraille ⁸³⁴. A Châteaudun, on connaît assez mal l'emprise de la zone remparée qui a constitué le noyau primitif de la cité. Sans doute faut-il la rapprocher de la plate-forme du château actuel, à l'extrémité de l'éperon dominant la vallée du Loir et le Val Saint-Aignan. L'hypothèse selon laquelle l'église Saint-Étienne, dont le vocable aurait été supplanté par Saint-Lubin, s'avère ainsi plausible et permet de l'identifier comme l'*ecclesia* de Châteaudun, la cathédrale primitive. L'exiguïté du site empêcha probablement le développement d'un véritable groupe épiscopal, qui fut complété à environ 200 m au sud-est, en rupture de plateau : ainsi l'église Sainte-Marie aurait-elle pu faire partie de ce complexe très lâche, complété par un baptistère ⁸³⁵, comme pourrait le suggérer la fondation d'un édifice à Saint-Jean-Baptiste ⁸³⁶.

3. La reconstruction de l'église Notre-Dame

Dans une seconde phase, un vaste bâtiment a été construit. Une première campagne a concerné la mise en place d'un nouveau chevet puis une seconde a développé cette nouvelle réalisation vers l'ouest.

⁸³⁴ DUVAL 1991 : 51-54.

⁸³⁵ On rappellera que l'organisation du groupe épiscopal avec église double reste ici une simple hypothèse mais qu'il ne s'agit en aucun cas d'une règle. DUVAL 1991 : 55-60.

⁸³⁶ Le glissement de vocable de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-de-la-Chaine n'est finalement pas avéré et la topographie de Châteaudun ne semble guère se prêter à une telle organisation. Certes, il existe des baptistères excentrés dans des zones funéraires, auprès d'une basilique suburbaine comme ce fut le cas à Saint-Martin de Tours ou à Saint-Allyre de Clermont mais rien ne permet d'être catégorique sur ce point à Châteaudun. Par ailleurs, les groupes épiscopaux n'étaient pas nécessairement bâtis sur des espaces très denses : le baptistère de Poitiers est aujourd'hui distant d'une centaine de mètres de la cathédrale et à Orléans, dans la mesure où l'église Saint-Pierre-Lentin pourrait en faire partie, elle est là encore distante d'une cinquantaine de mètres de l'autre édifice. DUVAL 1991 : 62-63.

Un chevet novateur

Le nouveau chevet présente un intérêt particulier par son articulation et par la possibilité d'en restituer assez facilement le plan et une partie de l'élévation, chose malaisée pour toute la partie occidentale de l'édifice (pl. 52). Le caractère novateur de l'œuvre est donné par le passage d'une église primitive de plan simple à la réalisation d'un chevet complexe, bâti à l'est de l'église primitive. Celle-ci fut sans doute maintenue au moins jusqu'à la mise en service du nouvel ensemble, comme le laissent envisager les observations faites à la liaison entre les deux constructions : seule la fondation de la pile sud-ouest du chevet a empiété légèrement sur le mur en *opus spicatum* alors que tout le reste de la nouvelle construction semble avoir été réalisé à l'est de l'église à plan en tau.

Le plan s'articule autour d'une abside de 7 m de largeur précédée par une travée droite de 4 m de profondeur, l'ensemble étant bordé par deux collatéraux de 3,50 m de largeur donnant accès d'une part à une chapelle orientée quadrangulaire et d'autre part à un déambulatoire étroit (environ 1,30 m de largeur) desservant une chapelle axiale de plan carré (3,20 m de côté) (séquences 12, 21, 32) (pl. 51).

Par ses dispositions, le plan évoque plusieurs chevets du milieu du IX^e siècle : le contournement de la partie centrale et la desserte de chapelles orientées ont en effet été placés au centre des préoccupations du concepteur de l'œuvre, comme ce fut le cas dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre ou Saint-Pierre de Flavigny (pl. 53). Cependant, l'organisation diffère nettement par l'absence de rotonde orientale au profit d'une simple chapelle quadrangulaire mais également par la répartition des masses extérieures : à Châteaudun, les chapelles orientées font saillie⁸³⁷ et le déambulatoire était lisible de l'extérieur (peut-être possédait-il un éclairage direct), occasionnant probablement un étagement pyramidal de la silhouette du chevet. Cette

⁸³⁷ Du côté sud, on précisera que la chapelle orientée et le mur extérieur du déambulatoire reposent sur une semelle de la fondation commune et rectiligne, ne suivant donc pas les articulations de l'élévation proprement dite.

caractéristique, visible dans les exemples outre-Rhin, se rencontre également à Saint-Philbert-de-Grandlieu, où l'abbatiale fut reconstruite à une période indéterminée (fin IX^e siècle ? courant X^e siècle ? début XI^e siècle ?). Toutefois, on ignore tout des motivations d'un tel développement architectural car Sainte-Marie de Châteaudun ne possédait *a priori* pas de corps saint de renom et les observations n'ont pas révélé l'attachement à une structure antérieure abritant un tombeau. Les fragments d'os ou d'ivoire, découverts lors des fouilles de 1958-1959, appartenaient-ils à un coffret-reliquaire (fig. 354) ?⁸³⁸ Malheureusement, l'impossibilité de remettre en contexte ce mobilier (non localisé) n'autorise aujourd'hui qu'à de simples comparaisons avec le coffret-reliquaire de Saint-Mondry⁸³⁹ ou le coffret de l'église d'Albepierre-Bredons⁸⁴⁰.

Outre Saint-Philbert-de-Grandlieu, la forte dissociation entre l'espace central et les parties latérales de l'édifice rappelle la crypte de la cathédrale de Clermont (pl. 57) : petites chapelles quadrangulaires qui, à Châteaudun, abritaient probablement un autel, et déambulatoire étroit (environ 1,30 m) renvoient à des solutions encore relativement archaïques de conception de l'espace. Il en va de même de la présence d'une fermeture, porte ou grille, à l'entrée sud du déambulatoire (fig. 303). Alors qu'à Clermont, le couloir étroit rappelle directement le système des cryptes annulaires associé à une salle centrale, le développement du déambulatoire de Châteaudun montre une maladresse dans l'implantation : les collatéraux conduisent en effet à des chapelles orientées beaucoup moins larges et à un déambulatoire étroit et très irrégulier dans son tracé. Châteaudun se démarque donc des exemples carolingiens où la perspective des espaces semble toujours avoir prévalu. Ceci confère au site un caractère plus expérimental dans la dissociation des espaces et dans la formule monumentale du chevet.

⁸³⁸ Comme pour la châsse mérovingienne, ces fragments de mobilier, qui proviendraient du site, n'ont malheureusement pas pu être localisés et restent totalement inédits. Il s'agit probablement de morceaux d'os ou d'ivoire décorés de motifs géométriques (rosaces, cercles ocellés) dont la datation est difficile à préciser. DUVAL 1991 : 329.

⁸³⁹ Ce coffret-reliquaire n'est pas daté mais des fragments d'os présentant le même type de décor d'ocelles ont été découverts dans une fosse-dépotoir attribuée aux IX^e- X^e siècles sur le site de la Maison de la Magie à Blois. CREPIN-LEBLOND, FOREST 2000 : 104-105 et n^{os} 168 à 180.

⁸⁴⁰ Ce coffret est attribué de façon imprécise aux VI^e- VIII^e siècles. DUVAL 1991 : 329.

L'abside centrale, dont le niveau était surélevé par rapport aux circulations latérales, ne devait pas communiquer avec le déambulatoire (pl. 54). La série de pilastres de l'hémicycle laisse envisager des arcatures aveugles en partie basse, peut-être surmontées par un registre de fenêtres hautes fournissant un éclairage direct au chœur au-dessus des toitures du déambulatoire. En revanche, deux arcades latérales devaient s'ouvrir entre les piles occidentales et l'abside proprement dite. Existait-il des barrières pour circonscrire l'espace ? La différence des niveaux de sol et des fondations des supports (fig. 301) ainsi que la présence d'emmarchements dans les collatéraux nord et sud (US 24009) (fig. 332) laissent en effet supposer que ces arcades n'étaient pas destinées à circuler mais plutôt à une mise en scène de l'autel par l'apport d'un éclairage latéral ⁸⁴¹.

Le parti architectural s'avère simple mais néanmoins modulaire : le chevet montre en effet un système de travées délimitées par des dossierets augmentés de pilastres sur les murs gouttereaux (fig. 295, 303, 312, 314, 329). Les collatéraux offrent ainsi la répétition de trois travées longitudinales, la dernière correspondant à la chapelle orientée et à l'entrée du déambulatoire (pl. 51). Latéralement, peut-être ces murs étaient-ils rythmés par des arcatures murales encadrant toute la travée et favorisant l'ouverture de baies par l'amincissement des maçonneries : c'est ce que suggère, dans le collatéral nord, la banquette maçonnée sur laquelle prennent pied les dossierets, comme dans la salle centrale de la crypte de Flavigny (pl. 53) ou dans le déambulatoire de Tournus (fig. 137). Les espaces relativement étroits (abside de 7 m, collatéraux d'environ 3,50 m et déambulatoire de 1,30 m) et l'épaisseur des murs (1 m dans l'abside et 0,80 m dans les collatéraux) permettent d'envisager un couvrement en pierre. Ainsi peut-on proposer de restituer un voûtement d'arêtes sur doubleaux dans les collatéraux, un berceau annulaire dans le déambulatoire et un cul-de-four précédé d'un berceau plein cintre sur doubleaux dans l'abside.

⁸⁴¹ Dans l'affirmative, ceci pourrait indiquer qu'il n'existait pas de système de cryptes inférieures et supérieures. Le parti adopté visait plutôt à hiérarchiser les espaces par les circulations, les communications et les niveaux.

Grâce à son état de conservation, le site fournit par ailleurs des informations particulièrement intéressantes sur les aménagements intérieurs. Plusieurs niveaux de sols sont en effet conservés et sont visibles directement ou en coupe. On remarque ainsi que le vaisseau central et les collatéraux ne possédaient probablement pas le même traitement et qu'ils étaient séparés par des maçonneries accolées aux piliers dans lesquelles il faut peut-être reconnaître une clôture de chœur⁸⁴² (pl. 54). On observe ainsi, dans le vaisseau central, à l'ouest du mur en *opus spicatum*, une surface de dalles de calcaire (fig. 346). L'arase du mur transversal devait correspondre à une marche profonde permettant d'accéder à la travée droite de l'abside (fig. 304, 336) alors que les collatéraux étaient nivelés proprement sur une épaisse couche de terre argileuse et qu'ils présentaient, au nord comme au sud des piles composées du chœur, des emmarchements en calcaire descendant vers l'est (fig. 332). La présence de ces éléments montre bien la mise en valeur de l'espace central, individualisé par le traitement du sol, les restrictions d'accès et probablement l'éclairage. On remarquera toutefois qu'aucune fondation d'autel ne semble avoir été rencontrée durant les décaissements.

En raison des nombreuses incertitudes liées à l'état de conservation de l'édifice et à l'étendue des travaux qu'il faudra encore y mener, le travail de restitution proposé ici devra être pris avec toutes les réserves qu'il conviendra de mettre (pl. 54). Néanmoins, plusieurs points mis en lumière permettent de s'interroger sur la datation de cet édifice.

En premier lieu, les dispositions en plan qui peuvent évoquer à première vue des constructions du milieu du IX^e siècle montrent que la modernisation du chevet de La Madeleine de Châteaudun ne semble pas s'inscrire dans le schéma de dualité des fonctions entre espace réservé aux clercs et sanctuaire de pèlerinage. A ce titre, Christian Sapin a clairement montré le rôle déterminant joué par le chantier de Saint-Germain d'Auxerre⁸⁴³ (pl. 53). A Châteaudun, les

⁸⁴² Ce type d'aménagement a peut-être été rencontré par Elisabeth Lorans lors de la reprise des fouilles de l'abbaye de Marmoutier à Tours pour un état communément daté de la fin du X^e siècle ou du début du XI^e siècle. SAPIN 2006c : Compte-rendu des 26-28 octobre 2006, 6.

⁸⁴³ SAPIN 2000 : 317-318. L'auteur insiste sur les trois acquis majeurs dans l'architecture des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre : l'association plus directe des escaliers d'accès aux couloirs de circulation et aux oratoires situés dans les absidioles encadrant le chevet ; l'intégration d'oratoires latéraux et axiaux aux espaces de circulation élargis donnant accès aux

motivations ont probablement été assez différentes et semblent avoir concerné la hiérarchisation des espaces liturgiques et leur concentration dans la partie orientale de l'édifice, conduisant ainsi au développement d'un déambulatoire assez peu fonctionnel mais qui conférait sans doute au nouveau chevet une certaine monumentalité. Cette démarche éloigne donc Châteaudun des expériences des années 840-870 et renvoie plutôt aux recherches, probablement un peu plus tardives et dont Saint-Philbert-de-Grandlieu offre un écho, sur l'échelonnement des volumes du chevet et sur la circulation dans la partie orientale de l'édifice (pl. 53).

En second lieu, les techniques de construction permettent un certain nombre de remarques. L'ensemble des maçonneries est monté en moellons bourrus assisés. Seuls les chaînes d'angle et les supports emploient un moyen appareil taillé au ciseau, encore assez irrégulier dans ses dimensions (fig. 295, 297) et à joints très épais lissés à la truelle. Le point de comparaison le plus proche est le mur sud de l'église Saint-Lubin (fig. 350, 351), daté par Bernard Robreau du ^x^e siècle et qui montre des caractéristiques similaires pour les matériaux et leur mise en œuvre ⁸⁴⁴. On insistera également sur le caractère très mural de l'architecture dont les articulations sont exclusivement constituées de pilastres et de dosserets ⁸⁴⁵.

En dernier lieu, l'emploi de piles composées dans la travée droite de l'abside ainsi que le développement d'un déambulatoire pourraient renvoyer aux alentours de l'an mil ⁸⁴⁶. Les supports présentent en effet un noyau carré doté sur trois faces d'un pilastre (fig. 295) et, sur le vaisseau central, d'une colonne engagée ⁸⁴⁷ dont la base talutée (fig. 294, 304, 342) évoque celles des cryptes orléanaises de Saint-Aignan et de Saint-Avit ⁸⁴⁸ (fig. 8, 138).

reliques ; l'espace central dont les dimensions importantes s'expliquent par la réutilisation de l'oratoire primitif.

⁸⁴⁴ ROBREAU 1996.

⁸⁴⁵ Du côté sud, la tête de mur entre l'entrée du déambulatoire et la chapelle orientée du collatéral ne présentait pas, par exemple, de colonne adossée pour supporter le couvrement : affleurant sous la poussière, le niveau de sol de terre battue ne montre à cet endroit aucune irrégularité ou perturbation.

⁸⁴⁶ MARTIN 2001a. Les premiers exemples de chevet à déambulatoire de la région ne sont d'ailleurs pas antérieurs à cette période.

⁸⁴⁷ On considère que la généralisation de l'emploi de la demi-colonne s'est répandu vers l'an mil. VERGNOLLE 1994 : 74.

⁸⁴⁸ MARTIN 2001b.

La poursuite du chantier vers l'ouest

Rapidement après la construction du nouveau chevet, l'édifice primitif à chevet plat, qui devait encore être en service (pl. 51), a laissé la place à une église beaucoup plus vaste (séquences 33, 42) (pl. 52).

Dans le collatéral nord, un mur est venu prolonger le gouttereau nord du nouveau chevet (fig. 334) : il crée un espace plus large (près de 6 m) sur une longueur correspondant au mur sud du clocher qui subsiste aujourd'hui en élévation (fig. 355, 356).

D'après les photographies prises pendant les fouilles, on sait que le gouttereau nord de la nef a été reconnu sur toute sa longueur (fig. 357). L'édifice atteignait alors 45 m de longueur et était percé, au nord, de deux portes, la plus à l'ouest étant bordée par un contrefort à pilastre sur dossier. Le revers de la façade occidentale possédait peut-être, comme dans les collatéraux du chevet, des arcatures murales, comme le laissent supposer les pilastres dans l'angle nord-ouest et sur le dossier correspondant à la première grande arcade de la nef (fig. 358). Probablement divisée par de simples piles quadrangulaires⁸⁴⁹ (fig. 359), la nef, sans doute charpentée, pouvait compter deux niveaux d'élévation et posséder un éclairage direct.

Les techniques de mise en œuvre sont similaires à celles du chevet et permettent de penser qu'il s'agit de deux phases successives de chantier : seuls les supports et les chaînages sont constitués de pierre d'appareil alors que le reste des maçonneries est monté en moellons. L'édifice semble avoir subsisté jusqu'à la reconstruction de la collégiale actuelle. On a pu constater dans l'espace 3 que le sol a été réaménagé trois fois (fig. 327, 337, 338). Le sol originel devait consister en une épaisse couche de terre argileuse (US 31012) qui a été refaite une deuxième fois (US 31004) sur du remblai (US 31011). Malgré leur aspect similaire, il n'est pas possible d'établir la correspondance de

⁸⁴⁹ Une maçonnerie arasée de 1 m x 1, 30 a été mise au jour dans l'espace 5. A titre de comparaison, on peut évoquer ici les exemples de Cluny II et de Perrecy-les-Forges pour des nefs tripartites divisées par des piles quadrangulaires. SAPIN 2006a : 29, 178.

l'une ou de l'autre avec des couches comparables reconnues dans le collatéral nord (fig. 332, sur la marche au premier plan) et sud (fig. 360). Quant au dernier état du sol, nécessairement antérieur au premier chantier gothique, il montre un soin particulier : il s'agit en effet d'un dallage de terre cuite. Très fragmentaire dans l'espace 3 (fig. 327, 337, 338), ce sol se situe à la même altitude que celui de l'espace 5 (pl. 46) où, conservé sur environ 35 m², il fonctionne parfaitement avec l'édifice et montre des carreaux d'environ 0,25 m de côté portant des décors incisés (listels, rosaces, chevrons) (fig. 339, 358, 359).

Par l'ensemble des caractéristiques évoquées, cette grande reconstruction de l'édifice mérovingien fut probablement effectuée en deux phases très rapprochées, comme tend à le prouver l'homogénéité du parti architectural de la nouvelle église (pl. 52, 54). Toutefois, il convient de rester très prudent en insistant, une fois encore, sur la part importante accordée à la restitution afin de cerner dans ses grands traits le monument et les questions qu'il suscite. En l'absence de texte et en l'attente d'une analyse plus approfondie, associée à des datations par laboratoire⁸⁵⁰, la chronologie de l'ensemble demeure difficile à déterminer avec exactitude. Le traitement du plan et des espaces se distingue des expériences du milieu du IX^e siècle alors que les techniques de construction et la présence de piles composées à demi-colonnes tendraient à situer le chantier aux alentours de l'an mil. Cependant, l'ensemble des caractères encore relativement archaïques de l'édifice, notamment le développement du déambulatoire, se démarquent très nettement des réalisations des premières décennies du XI^e siècle⁸⁵¹ et pourraient renvoyer à une datation un peu plus haute, dans la seconde moitié du X^e siècle.

⁸⁵⁰ Des radiocarbone sur les charbons de bois conservés dans les mortiers ou la thermoluminescence sur les carreaux de terre cuite pourraient être envisagés dans le cadre d'un programme d'étude.

⁸⁵¹ Voir les chapitres concernant Saint-Aignan d'Orléans, Saint-Martin de Tours et Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre.

4. Les reconstructions gothiques

*La collégiale des années 1140-1150*⁸⁵²

Le troisième état de l'édifice correspond une transformation radicale du chevet du X^e siècle (séquence 23) : le déambulatoire est alors condamné du côté sud et la chapelle axiale reçoit des peintures murales. En toute logique, le déambulatoire devait encore desservir cette chapelle au nord, alors que du côté sud, le collatéral fut très remanié : deux murs perpendiculaires créèrent un espace accostant la chapelle d'axe et entraînèrent la destruction de la chapelle orientée tout en réduisant la largeur du collatéral (pl. 55). La séquence 36 peut être placée dans cette phase : elle correspond à la mise en place d'une fondation de support (fig. 340) qui fut ensuite restauré (date portée : 1692).

Cette profonde modification fut très probablement motivée par la reconstruction de la collégiale actuelle, dont les travaux ont commencé par la nef. L'église prend alors des proportions monumentales et atteint 37 m de largeur, ce qui implique des travaux colossaux du côté sud puisque la nouvelle réalisation est implantée en rupture de plateau (fig. 286). Elle ne gagne qu'une travée supplémentaire à l'ouest mais est dotée d'un second collatéral au nord, dans l'alignement du clocher, afin d'ouvrir les portails vers la ville (fig. 361, 362).

La construction compte cinq travées mais on prévoyait déjà de poursuivre le chantier vers l'est : la sixième travée montre une rupture archéologique nette sous la baie et dans le rythme des arcatures murales qui rythment son pourtour intérieur (fig. 362). Cette limite correspond à peu près à celle du réaménagement du côté sud du chevet du X^e siècle.

Le chantier de la nef est daté des années 1140-1150 par l'architecture et la sculpture (fig. 363). Le maître d'œuvre aurait été influencé par la cathédrale

⁸⁵² Le plan de cet état n'est proposé que pour les parties orientales de l'édifice, les anciens couloirs d'accès étant pour le moment hors du cadre de cette étude.

du Mans⁸⁵³ mais surtout par celle de Sens, ce qui a fait dire à Philippe Plagnieux que l'édifice présentait des supports alternés⁸⁵⁴. Cette datation s'accorde par ailleurs à la fourchette chronologique proposée par Vincent Juhel pour les peintures de la chapelle d'axe qui évoquent des réalisations de la seconde moitié du XII^e siècle (fig. 364)⁸⁵⁵.

Enfin, on doit signaler la présence, entre la deuxième et la troisième travée du collatéral intérieur nord de la collégiale, d'un dispositif singulier. Il s'agit d'un aménagement hydraulique circulaire découvert lors des fouilles (fig. 365) et ne pouvant pas être antérieur au premier chantier gothique : une margelle affleurant le sol de la collégiale a été aménagée sur un remblai situé au-dessus du niveau de dallage en terre cuite de l'édifice du X^e siècle (fig. 366). Ce niveau, tout comme la stratigraphie qu'il surmonte, a été perforé pour l'aménagement d'une conduite d'eau dont on a retrouvé des éléments et des canalisations en plomb (fig. 367). Peut-être s'agissait-il de fonts baptismaux⁸⁵⁶.

Le chevet de la fin du XII^e siècle

Le chevet transformé est finalement remplacé par une construction beaucoup plus vaste qui atteint environ 80 m de longueur.

De nouveaux supports sont implantés sur les vestiges du chevet du X^e siècle qui est alors arasé : les séquences 15 et 37 ainsi que l'US 24010 témoignent de ces travaux. Pour la partie orientale, le plan demeure imprécis : d'après ce qui subsiste de la crypte, la collégiale était dotée d'au moins deux chapelles rayonnantes qui restent encore partiellement visibles à l'intérieur, où elle sont remblayées (fig. 368), et à l'extérieur, par des ouvertures situées dans la muraille de la ville (fig. 369). Elles étaient desservies par un déambulatoire mais il n'existait pas de salle centrale. A la place se trouvait un large escalier permettant de descendre dans la crypte.

⁸⁵³ GRANT 1982.

⁸⁵⁴ PLAGNIEUX 1999 : 45.

⁸⁵⁵ JUHEL, 1997 : 71.

L'agrandissement de l'église est accompagné par une reprise en sous-œuvre des piles faibles de la nef : les supports sont alors largement repris (fig. 370). L'architecture et le décor permettent de placer le chantier à la fin du XII^e siècle, peu avant 1200 ⁸⁵⁷.

L'abside du XVI^e siècle

Les séquences 16 et 24 illustrent enfin une nouvelle transformation de la construction : elles correspondent en effet à la mise en place de fondations très volumineuses calées sur et autour du chevet du X^e siècle (fig. 371) mis au jour à cette occasion (pl. 46). L'ensemble forme une vaste abside polygonale précédée d'une travée droite ouverte au sud par une arcade (fig. 372). Ces travaux ont été réalisés avant 1529, après l'écroulement du chœur gothique survenu en juillet 1522 ⁸⁵⁸.

* * *

L'étude du sous-sol archéologique de la Madeleine offre un nouveau regard sur un édifice particulièrement intéressant mais néanmoins peu connu qui permet d'appréhender les origines chrétiennes de Châteaudun. Les observations menées montrent tout le potentiel archéologique du site. Une étude approfondie devra y être entreprise afin de pouvoir l'exploiter dans le cadre d'une mise en valeur qui serait bien entendu souhaitable.

Bien qu'il reste difficile de déterminer le contexte et l'époque de la fondation de l'église, les sources indiquent l'existence d'une collégiale dédiée à la Vierge au début du XI^e siècle. A la lumière de cette analyse, il est tentant de penser que ces mentions écrites désignaient les vestiges de la nef et du chevet à déambulatoire. Certes, les parties orientales de l'édifice montrent des

⁸⁵⁶ Une autre canalisation a été observée dans l'espace 3 : voir les US 31030 et 31031.

⁸⁵⁷ PLAGNIEUX 1999 : 46.

⁸⁵⁸ COUDRAY 1874 : 144.

dispositions novatrices mais également des préoccupations différentes par rapport aux réalisations du milieu du IX^e siècle. Toutefois, les caractéristiques de ce chevet demeurent archaïques au regard de l'éclosion des grands monuments des premières décennies du XI^e siècle. A défaut, pour le moment, de pouvoir affiner une attribution probable à la seconde moitié du X^e siècle, il faut néanmoins insister sur l'intérêt exceptionnel de ces vestiges. D'ores et déjà, Châteaudun doit figurer parmi les plus anciennes formules connues de chevet à déambulatoire. Cet exemple illustre en effet une des étapes intermédiaires dans le travail de décantation qui aboutit, au début du XI^e siècle, à la mise au point d'un des types architecturaux les plus novateurs de l'architecture religieuse ⁸⁵⁹.

⁸⁵⁹ VERGNOLLE 1994 : 53.

CHAPITRE 5

LES PREMIERS CHEVETS A DEAMBULATOIRE ET CHAPELLES RAYONNANTES : FORMES, FONCTIONS ET COMMANDITAIRES

1. L'architecture et sa mise en œuvre : les formes

1. L'architecture

Les espaces : les plans

En raison de l'état fragmentaire des édifices retenus pour cette étude, les plans permettent une approche très concrète de la définition architecturale des chevets. Seul l'exemple de Mehun-sur-Yèvre favorise la lecture des volumes qui, on l'a vu, ont subi des transformations importantes. Saint-Aignan d'Orléans apporte également des informations sur la conception de la crypte dont le parti diffère sans aucun doute notablement de celui du chevet qui se développait au-dessus. Quant aux exemples de Tours et de Châteaudun, ils peuvent seulement être appréhendés par les indices au sol.

Quoi qu'il en soit, tous les édifices montrent une volonté de modernisation de leurs parties orientales par la création de nouveaux chevets monumentaux très articulés. Tous sont assez développés en longueur et on a réservé une part importante aux travées droites pour qu'un collatéral conduise véritablement au déambulatoire puis aux chapelles. D'après les plans restitués, le déambulatoire était toujours parfaitement lisible de l'extérieur, sans doute dans un souci d'éclairage. L'allongement des chevets permet un développement accru des circulations et un jeu de volumétrie entre les espaces ou, très probablement, une hiérarchie entre les volumes à l'extérieur.

D'une façon générale, les plans possèdent une grande cohérence dans l'organisation des espaces et des circulations (pl. 56).

L'exemple le plus singulier est celui de Châteaudun où on constate une formule encore relativement archaïque plaidant en faveur d'une datation haute de la construction. Le déambulatoire étroit (1,30 m) s'ouvre à l'extrémité orientale des collatéraux qui se subdivisent pour desservir également des

chapelles orientées quadragulaires. Certes, la formule semble plus aboutie que dans les réalisations du IX^e siècle où l'abside n'était pas contournée *stricto sensu* mais englobée par des collatéraux se retournant perpendiculairement à l'est, souvent pour desservir une rotonde comme à Saint-Germain d'Auxerre ou à Saint-Pierre de Flavigny (pl. 53). Toutefois, on remarque que la solution demeure expérimentale et qu'elle ne possède pas encore les innovations du tournant du XI^e siècle : l'absence de communication entre l'abside et le couloir annulaire tout comme celle de chapelles rayonnantes, de telles dispositions étant déjà acquises dans la crypte de la cathédrale de Clermont (pl. 57).

Dans les trois autres exemples, le dessin paraît beaucoup mieux maîtrisé (pl. 56). Certes, on a remarqué des singularités à Mehun-sur-Yèvre mais celles-ci proviennent très probablement de la contrainte engendrée par des vestiges antérieurs : l'étranglement du plan à l'ouest est liée à une nef plus ancienne dont seul le mur sud a été conservé et le développement particulier de la double chapelle rayonnante au nord est probablement le fruit de l'intégration d'une tour défensive dans le nouveau chevet.

A Orléans comme à Tours, la régularité du plan est saisissante : les travées trapézoïdales du déambulatoire poursuivent les collatéraux et desservent régulièrement des chapelles de mêmes dimensions dont le développement correspond peu ou prou à la largeur du déambulatoire (2,70 m à Orléans et 3 m à Tours). L'observation semble valable à l'échelle des premiers déambulatoires, seules les cryptes des cathédrales de Chartres ou de Rouen (fig. 245) offrant des solutions exceptionnelles, l'une par une profondeur accrue des absidioles⁸⁶⁰, l'autre par la subdivision en trois galeries des chapelles (pl. 58).

Beaucoup d'incertitudes demeurent en revanche quant à l'organisation des hémicycles. A Saint-Aignan d'Orléans, la crypte montre que l'espacement des piliers concorde avec l'ouverture des chapelles rayonnantes et, en conséquence, des baies qui l'éclairaient. A en juger par le seul exemple conservé en élévation à Mehun-sur-Yèvre, on constate en revanche que les piles sont implantées sans réelle cohérence avec le pourtour extérieur.

⁸⁶⁰ Voir *supra*, p. 18 n. 31.

Enfin, pour les quatre édifices étudiés, on note à l'extérieur l'absence d'articulation entre le déambulatoire et les chapelles. Il s'agit probablement là d'un indice chronologique plaidant en faveur d'une datation haute, les chevets à déambulatoire présentant souvent, à partir du milieu du XI^e siècle, un amortissement de l'angle rentrant par des colonnes (fig. 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136). Il en va de même de l'absence de contreforts sur les absidioles de Mehun-sur-Yèvre ou du débord supposé du pignon de la chapelle axiale de Châteaudun (pl. 56).

La plastique murale et les supports

Les élévations restent, d'une manière générale, peu articulées avant la généralisation de l'emploi de la colonne engagée. Ainsi observe-t-on de grandes surfaces murales lisses et enduites à Châteaudun (fig. 328) et à Mehun-sur-Yèvre (fig. 219) où le rythme des travées est marqué par des pilastres peut-être destinés, dans le premier cas, à supporter des arcades plaquées sur un petit soubassement selon un principe encore visible à Saint-Philibert de Tournus où elles reposent sur des colonnes adossées (fig. 137).

Des arcatures murales sont visibles en partie inférieure des murs des collatéraux à la crypte de Saint-Aignan d'Orléans où elles retombent alternativement sur des colonnettes à chapiteau ou des pilastres à imposte (fig. 138). On peut également supposer que le déambulatoire de Saint-Martin de Tours en était doté en raison des massifs quadrangulaires très prononcés marquant l'entrée des absidioles (pl. 56). Ce type de décor est relativement fréquent et se retrouve notamment dans les déambulatoires de Nogent-le-Rotrou (fig. 140), de Saint-Savin (fig. 141) ou de Vignory (fig. 142).

Majoritairement, les supports présentent des plans simples : des colonnes, seulement représentées au travers des six exemples de la salle centrale de la crypte Saint-Aignan d'Orléans, et des piles quadrangulaires (pl. 56).

A Saint-Aignan d'Orléans (fig. 33) et à Mehun-sur-Yèvre, les piles de l'hémicycle sont toutes quadrangulaires et totalement appareillées (fig. 120). Probablement étaient-elle couronnées par une imposte (fig. 165), peut-être

limitées aux faces soutenant les arcs (fig. 42). Comme on l'a vu, le cas de Saint-Martin de Tours conduit aux limites des possibilités de restitution (pl. 24). L'hypothèse d'un hémicycle de colonnes proposée par Mgr Chevalier est en effet invérifiable et, en raison de la mise au jour du niveau supérieur des fondations ou de la base de l'élévation, il n'est pas permis de connaître l'organisation et le type des supports (fig. 99). Ainsi les massifs quadrangulaires découverts dans la travée droite du chevet peuvent-ils être aussi bien interprétés comme la fondation de supports de plan différent que comme de simples piliers massifs, comme dans la crypte de Saint-Aignan d'Orléans (fig. 42).

A Mehun-sur-Yèvre, on constate également l'emploi de piles cruciformes pour soutenir l'arc triomphal (fig. 210). Le recours à des piles plus complexes à cet emplacement est fréquent, notamment dans les édifices dépourvus de transept et, en conséquence, de croisée : tel est le cas à Vignory (fig. 152), à Toulx-Sainte-Croix (fig. 153) ou à La Madeleine de Châteaudun, exemple sur lequel on reviendra (pl. 52).

Toutefois, on devine que les concepteurs ont tenté des expériences autour de la composition et de l'engagement des supports. Le cas le plus concret de cette ébauche se rencontre à Saint-Aignan d'Orléans, où les demi-colonnes de la façade du *martyrium* sont bien maçonnées avec le mur (fig. 19, 22) tandis que les colonnes orientales de la salle centrale sont littéralement engagées dans les piles de l'hémicycle, bûchées pour les y encastrier. S'il est plus délicat de parler de la croisée et du bras sud du transept de Saint-Martin de Tours, très probablement réalisés après le chevet, un autre cas doit retenir l'attention pour les questions qu'il soulève, et notamment en termes chronologiques : celui de La Madeleine de Châteaudun. On a constaté la présence de piles composées encore assez irrégulièrement à l'entrée du chevet (fig. 294, 295), sans doute destinées à supporter un arc triomphal (pl. 54). La présence de colonnes engagées sur une base talutée renvoie, on l'a vu, aux exemples des cryptes de Saint-Aignan (fig. 40, 138) ou de Saint-Avit d'Orléans (fig. 8) dont la datation ne semble pas antérieure au tournant du XI^e siècle. Ce caractère passe généralement pour un marqueur chronologique, la colonne engagée étant considérée comme l'un des caractères propres à l'invention de

l'*art roman* dans le second quart du XI^e siècle et, en conséquence, d'une définition plus stricte de la travée au sein de l'édifice ⁸⁶¹.

Toutefois, l'organisation générale du plan, les caractères de l'architecture et les techniques de construction renvoient plutôt, en l'attente d'une étude plus approfondie de Châteaudun, à la seconde moitié du X^e siècle. On peut évoquer l'exemple similaire de la Torhalle de Lorsch, où les demi-colonnes ont été parfaitement intégrées à des supports quadrangulaires. Se pose donc la question de la culture du maître d'œuvre pour un édifice montrant l'évolution des formules de cryptes carolingiennes vers les grands chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes (pl. 52).

Les ouvertures et l'éclairage

Réparties dans les chapelles et les travées du déambulatoire, les ouvertures permettent de faire quelques constats autour des exemples conservés à Saint-Aignan d'Orléans ⁸⁶² et à Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre. Les dimensions varient en fonction de l'éclairage du niveau principal de l'édifice ou de la crypte.

Dans le premier cas, qui concerne uniquement Mehun-sur-Yèvre, les baies sont toutes de profil plein-cintre. Elles possèdent de petit claveaux légèrement cunéiformes, assez étroits mais régulièrement extradossés (fig. 217, 222) – à l'instar de l'ensemble des arcs ⁸⁶³ –, comme sur le mur sud de la nef (fig. 197). Les piédroits possèdent des boutisses renforcées qui assurent également les chaînages entre les travées très étroites du déambulatoire et les chapelles rayonnantes (fig. 222).

Dans le second cas, qui concerne principalement Saint-Aignan d'Orléans mais dont un exemple pourrait être conservé à Mehun-sur-Yèvre, l'étroitesse des fentes de jour a permis de recourir à des linteaux monolithes échancrés. S'il est difficile d'appréhender le montage des piédroits à Mehun-sur-Yèvre (fig. 230), celui de Saint-Aignan d'Orléans montre une alternance d'appareillage et de matériaux commune à l'élévation. En l'absence de

⁸⁶¹ VERGNOLLE 1994 : 74. VERGNOLLE 1998.

⁸⁶² Helgaud indique que l'édifice possédait cent vingt trois fenêtres. BAUTIER, LABORY 1965 : 109.

boutisses renforcées, on constate simplement que l'assise des gros linteaux en calcaire de Beauce a pu être l'occasion de placer des blocs de même hauteur, sans pour autant que le système ne soit la règle (pl. 11, 12). A l'intérieur de la crypte, le clavage des baies, situé au niveau de la retombée du cul-de-four, semble assez grossier (fig. 35, 48). Quant aux *fenestellae* de la façade du *martyrium*, elles montrent une différence notable (fig. 19, 22). Le niveau inférieur est constitué par des dalles monolithes⁸⁶⁴ percées par une fente rectangulaire mais le niveau supérieur possède des ouvertures appareillées avec des linteaux monolithes en calcaire de Beauce dont l'échancrure est de profil surbaissé. Enfin, la seule porte conservée (fig. 22), toujours sur la façade du *martyrium*, montre une nouvelle fois que les ouvertures rompent la continuité des assises, qui s'organisent ainsi de façon indépendante de chaque côté des piédroits (pl. 6, 7). Le couvrement est cette fois assuré par un linteau tripartite – l'élément central est trapézoïdal, ce qui permet sa tenue – soulagé par un petit arc de décharge sous lequel le tympan est constitué par deux dalles.

Les observations conduisent à penser que les premiers chevets à déambulatoire étaient éclairés indirectement. On a pu constater à Mehun-sur-Yèvre l'exhaussement de l'abside, probablement dans le troisième quart du XI^e siècle. On s'est également interrogé sur le cas de Saint-Aignan d'Orléans, où la reine Constance fit réaliser, entre 1031 et 1032, des travaux d'ouverture et de toiture⁸⁶⁵ qui conditionnèrent peut-être le renforcement de la crypte. Des comparaisons de transformations de même type peuvent être faites avec Saint-Philibert de Tournus⁸⁶⁶ (fig. 128, 373) ou Saint-Savin⁸⁶⁷, où l'étage d'éclairage direct est le fruit d'un repentir (fig. 155, 373), ou à Toulx-Saint-Croix (pl. 61, fig. 153, 375), où les chapelles rayonnantes qui pouvaient s'ouvrir primitivement sur le déambulatoire ont été détruites, probablement dans le but d'améliorer l'éclairage du chevet⁸⁶⁸.

⁸⁶³ PRIGENT 2004.

⁸⁶⁴ On doit une nouvelle fois s'interroger sur la présence éventuelle d'éléments de cuves de sarcophages débitées et retaillées.

⁸⁶⁵ BAUTIER, LABORY 1965 : 109.

⁸⁶⁶ SAINT-JEAN-VITUS 2006 : vol. 1, 193-194.

⁸⁶⁷ CAMUS 1999 : 46-54.

⁸⁶⁸ MARTIN 2006a.

Selon le même principe que les collatéraux, le déambulatoire permettait en effet de conserver l'ampleur des chevets tout en fractionnant, à l'intérieur, les espaces à voûter et leurs largeurs. Ainsi le couloir annulaire pouvait-il servir directement d'organe de contrebutement pour des absides voûtées en cul-de-four. Peut-être les premiers maîtres d'œuvre hésitèrent-ils à ouvrir de larges baies, d'autant plus que les travées de déambulatoire étaient parfois relativement étroites, comme on peut encore le percevoir à Saint-Aignan d'Orléans (fig. 47) ou à Mehun-sur-Yèvre (fig. 229). Ainsi la question de l'éclairage des chevets dut-elle être posée rapidement et sans doute conduisit-elle à des reprises radicales des partis architecturaux primitifs pour assurer une certaine pérennité aux constructions. Le cas de Saint-Martin de Tours pourrait également être évoqué car sa reconstruction environ deux siècles après sa réalisation peut paraître surprenante : si on ne peut exclure des problèmes liés à la stabilité des fondations ou à la longévité des mortiers dans un sous-sol humide, on peut également conjecturer un chevet considéré comme inadapté aux besoins des chanoines par sa faible luminosité intérieure.

Le décor

Le décor reste assez mal connu. Son appréciation est limitée à la modénature et à la sculpture car on ignore tout des peintures qui, assurément, ornaient les édifices.

Seule la crypte de Saint-Aignan d'Orléans conserve encore sa sculpture en place. Elle se limite aux chapiteaux des arcatures murales (fig. 39), de la façade du *martyrium* (fig. 18) et des colonnes de la salle centrale (fig. 54, 55) et illustre la renaissance du chapiteau corinthien dans la vallée de la Loire au tournant de l'an mil. La descendance de ces formes antérieures à la réalisation de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 56) est perceptible au travers d'un chapiteau sculpté conservé dans le sous-sol archéologique de la cathédrale d'Orléans (fig. 139) : il s'agit d'une conception – un peu plus stylisée que celles de Saint-Aignan – ouvrant la voie vers des compositions plus denses et plus abouties comme celles de la Trinité de Vendôme (fig. 376), également

dans la mouvance de la tour de Fleury⁸⁶⁹. Le cas de Saint-Martin de Tours est plus énigmatique en raison de la qualité des fouilles anciennes et de la décontextualisation du mobilier (fig. 148, 149, 150, 151).

La modénature dénote une certaine unité. Les impostes ou les tailloirs et les bases de colonnes présentent souvent un profil commun : imposte à cartouche – comme dans la crypte de la cathédrale de Chartres (fig. 34) – et base constituée d’une scotie entre deux tores ou simplement talutée – comme dans la crypte Saint-Avit à Orléans (fig. 8). Apparaîtra dans le second quart du XI^e siècle, une plus grande variété, notamment dans les bases, comme cela a pu être constaté à la Trinité de Vendôme, à Sainte-Croix d’Orléans (fig. 57, 58), à la tour de Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 56) ou à la crypte de la cathédrale d’Auxerre (fig. 60, 116).

Bien que les traces en soient particulièrement ténues, on doit impérativement évoquer les peintures qui décoraient ces édifices. Les grandes surfaces murales inarticulées y étaient en effet propices, particulièrement dans les chapelles rayonnantes. La remarque est loin d’être anodine en raison même des dimensions des absidioles : parce qu’elles étaient relativement réduites, l’autel qu’elles abritaient était nécessairement accolé à la paroi. On peut supposer que le mur servait alors directement de retable par l’intermédiaire de panneaux peints sous l’ouverture des baies. Bien qu’hypothétique, la remarque doit néanmoins être considérée sérieusement : à Saint-Aignan d’Orléans, la chapelle nord possède, on l’a vu, une inscription lapidaire simplement gravée indiquant le vocable de Saint-Etienne. On pourrait y voir une marque de chantier, peut-être destinée au décor même de l’absidiole : d’une part, Helgaud mettonne bien un autel dédié au protomartyr et d’autre part, l’arc sur lequel elle se situe pouvait concourir à la mise en scène d’une représentation supplicielle⁸⁷⁰.

⁸⁶⁹ VERGNOLLE 1985 : 194.

⁸⁷⁰ ROUX 2009 : 212.

2. Les techniques de construction

Les techniques de construction sont, on l'a vu pour chaque site, un point important à considérer dans l'approche des édifices car elles ont largement contribué à dater ou à appréhender les œuvres par le passé. S'il ne s'agit pas de reprendre point par point les différentes caractéristiques propres à chaque monument, force est de constater de prime abord la grande variété qui se dégage. Il serait hasardeux de vouloir retenir une formule homogène, la réalité montrant, au contraire, un art de bâtir sans doute lié à un héritage local et aux ressources utilisées⁸⁷¹.

Les fondations et les élévations

Les chroniqueurs ont généralement souligné l'importance des reconstructions faites depuis les fondations. Ainsi Raoul Glaber indique-t-il par exemple qu'Hervé de Buzançais veilla lui-même à l'implantation de celles de Saint-Martin de Tours.

Les choix opérés illustrent une grande variété. S'il est encore difficile d'être catégorique pour le cas de Châteaudun où les massifs semblent assez peu débordants par rapport aux élévations, les cas de Saint-Aignan d'Orléans ou de Saint-Martin de Tours fournissent des arguments solides pour une meilleure compréhension.

A Orléans, il s'agissait d'aménager la déclivité du coteau pour la construction du nouveau sanctuaire. Le choix fut fait de construire une crypte monumentale sous toute l'étendue de la nouvelle réalisation en répétant le plan au niveau inférieur. Cependant, il semble que les différentes parties de la crypte ont été traitées différemment. Alors qu'au fond de la salle centrale les colonnes paraissent avoir été montées sur des fondations indépendantes (fig. 62), le *martyrium* a fait l'objet d'un soin particulier. Le terrassement a été important et on est descendu jusqu'au sol géologique (fig. 12) pour mettre en

⁸⁷¹ PLAT 1939. Voir également les travaux en cours depuis 2003 du Projet collectif de recherche (P.C.R.) coordonné par Christian Sapin sur le thème : *Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an mil*.

place un large massif cruciforme servant de contrefort de fondation de façon à renforcer la construction à son point le plus faible, du côté sud (pl. 13, fig. 11). En outre, des maçonneries antérieures ont été arasées mais sans doute furent-elles jugées suffisamment solides – la dureté des mortiers utilisés est d’ailleurs significative (fig. 15, 16, 17) – pour y établir le retour des murs intérieurs des couloirs. En toute logique, ceux-ci servaient d’ailleurs à supporter les piles de la croisée du transept dont l’entrecolonnement pouvait atteindre 8 m de largeur pour 10 m de profondeur (pl. 13).

Les observations ont également révélé l’utilisation de mortier de tuileau pour toute l’élévation du *martyrium* (fig. 19, 22) ainsi que pour quelques assises situées au sommet des fondations et à la base de l’élévation du mur intérieur du couloir sud (pl. 6, fig. 13). Cette utilisation ponctuelle, détectée ailleurs pour les cintres des arcatures murales ou pour la pose du linteau de la baie sud de la chapelle axiale, s’inscrit dans une pratique apparue vers l’an mil visant à renforcer les structures et les éléments porteurs en leur assurant une meilleure cohésion et probablement en évitant les remontées d’humidité du sous-sol dans les maçonneries⁸⁷².

A Tours, le choix fut porté sur des maçonneries très largement débordantes de l’élévation projetée. Ainsi les chapelles rayonnantes sont-elles jointives dans les fondations, dont la largeur s’amincit progressivement jusqu’à l’élévation proprement dite (pl. 24, 26, 29, fig. 99, 104, 106). La motivation fut sans aucun doute dictée par la nature instable du sous-sol, sujet aux inondations (pl. 24). L’édifice se trouvait donc sur une base suffisamment large pour éviter un tassement important ou brutal. Quoi qu’il en soit, on remarque *a priori* l’absence de radier entre le massif soutenant l’enveloppe du déambulatoire et des chapelles et celui soutenant l’hémicycle. A Orléans, la question reste ouverte en l’attente de fouilles dans la crypte. Toutefois, l’entrée du couloir sud a montré l’existence d’un radier transversal venant buter contre la fondation du *martyrium* (pl. 8, fig. 14).

⁸⁷² ARNAUD 2004 : 20.

Les matériaux et leur mise en œuvre

La question des élévations permet d'aborder celle de l'emploi du moyen appareil de pierre pour les parements des maçonneries (fig. 42, 106). Autour de l'an mil, il s'agit là d'un caractère novateur, relevé par les chroniqueurs contemporains. On a déjà cité, à ce titre, les exemples de la tour-porche de Fleury (fig. 56), de l'abbatiale Saint-Remi de Reims (fig. 117) ou encore de la cathédrale d'Auxerre⁸⁷³ (fig. 61, 116). On soulignera donc la modernité liée à la généralisation de son emploi pour la construction : à Tours, le moyen appareil n'a été détecté que pour des vestiges très restreints mais semble néanmoins caractéristique (fig. 106) ; à Orléans, toutes les parties accessibles, exceptés les murs extérieurs des couloirs d'accès, présentent cette technique (pl. 10, 11, 12). On pourrait également en remarquer l'emploi plus restreint à Mehun-sur-Yèvre pour les piédroits des baies (pl. 40, fig. 217, 222) ou les piliers de l'hémicycle (fig. 120), ou à Châteaudun, notamment pour les piles composées situées à l'ouverture de l'abside (fig. 294, 295) et les pilastres qui la rythment sur son pourtour (fig. 299).

Une fois encore, il faut insister sur la variété des mises en œuvre : les modules restent assez irréguliers, simplement calibrés en hauteur pour les assises qui montrent souvent des calages de terre cuite afin de rétablir des niveaux constants (pl. 12). Les longueurs présentent en revanche plus de dispersion dans les dimensions, l'appareillage étant là encore souvent sujet à des adaptations par des calages de tuiles ou des blocs disposés en chandelle (pl. 10).

La nature des matériaux a probablement eu une influence sur les modules et leur régularité. Ainsi les trois assises fragmentaires de la chapelle axiale de Saint-Martin de Tours montrent-elles une belle régularité (pl. 26, fig. 106) comparées aux exemples plus nombreux de Saint-Aignan d'Orléans où on a observé une coexistence généralisée entre un moyen appareil en

⁸⁷³ Sur Saint-Benoît-sur-Loire, voir BAUTIER, LABORY 1969 : 81. Sur Saint-Etienne d'Auxerre, voir DURU 1850, trad. dans SAPIN 2006b : 80. Sur Saint-Remi de Reims, voir RAVAUX 1972 et VERGNOLLE 1996 d'après MORTET 1911 : 92-93.

calcaire de Beauce et un petit appareil allongé en calcaire du Nivernais ⁸⁷⁴ (pl. 10, 11, 12) ⁸⁷⁵.

En dépit de l'avantage procuré par cette technique d'appareillage des murs, il semble que les maçons n'aient pas tiré tout l'avantage offert par la situation : les faces, dressées au ciseau (fig. 112, 295) et parfois au marteau-taillant – autre élément novateur au début du XI^e siècle –, demeurent assez frustrées avec généralement des coups d'outils peu rapprochés. Il reste assez difficile de se faire une idée du soin apporté aux faces latérales des blocs. Toutefois, les négatifs conservés à Tours indiquent plutôt une régularité tant pour les faces montantes que pour les faces de lit (pl. 26). Les joints demeurent extrêmement épais – 0,03 à 0,04 m en moyenne –, impliquant ainsi des quantités colossales de mortier pour la mise en œuvre.

Les joints peuvent être rubanés ou beurrants, selon l'endroit de l'édifice et le type d'appareillage. Une nouvelle fois, le soin apporté à cette finition de la maçonnerie n'indique pas nécessairement que les parements étaient destinés à rester nus. Sur la pile d'entrée du couloir sud de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans (US 6012) (fig. 25), on a ainsi relevé des traces de badigeon blanc directement sur les joints. Toujours à Orléans, l'examen de la chapelle rayonnante nord (fig. 45) ou celui de l'arc d'entrée de l'absidiole axiale (fig. 50) a révélé l'application d'un enduit peint directement sur la pierre.

Un autre point à considérer est celui des remplois, plus ou moins nombreux selon les édifices et parfois même pour certaines de leurs parties.

A Saint-Martin de Tours, les fondations de la chapelle axiale montrent clairement des blocs taillés au pic ou à la broche (fig. 108), à la polka (fig. 109) ou au marteau brettelé (fig. 110) qui indiquent des remplois, probablement à attribuer à l'époque carolingienne. Par ailleurs, Mgr Chevalier a retrouvé bon nombre de fragments sculptés du haut Moyen Age, parfois couverts d'inscriptions, tant dans les remblais que dans les maçonneries.

A Mehun-sur-Yèvre, les remplois ont surtout été observés sur le mur sud de la nef, le chevet étant aujourd'hui enduit à l'intérieur comme à

⁸⁷⁴ La tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire fut également bâtie avec des matériaux provenant de la même région et transportés par bateau. BAUTIER, LABORY 1969 : 81.

⁸⁷⁵ Annexe Daniel.

l'extérieur. Ainsi l'abbé Plat a-t-il observé dès les années 1930 quelques modules minces et allongés pouvant provenir de sarcophages débités (fig. 201), à l'instar du fragment de cuve sculptée remployé dans un des contreforts⁸⁷⁶ (fig. 203).

Le cas de Saint-Aignan d'Orléans doit, à ce titre, retenir particulièrement l'attention. D'une part, des vestiges ont été arasés et repris lors de l'installation des murs du couloir sud (fig. 15, 16, 17). Deux remplois ont été détectés dans le mur sud de ce couloir sous la forme d'agglomérats de brique et de mortier (pl. 9). D'autre part, plusieurs fragments de sarcophages en calcaire du Nivernais ont été vus. Dans les niches occidentales du *martyrium*, on a observé un couvercle orné d'un chrisme et un angle de cuve (fig. 24) ; un autre exemple de ce type a été vu dans la chapelle nord (fig. 45). L'appareillage du *martyrium* pose d'ailleurs la question de la récupération massive de matériaux (fig. 19, 22). Par une charte émise en 854 en faveur de Saint-Aignan, l'évêque Agius autorisait en effet les chanoines à fonder un nouveau cimetière ainsi qu'une chapelle sur un terrain leur appartenant. La zone funéraire qui entourait leur église était saturée et on ne pouvait plus y inhumer sans porter dommage aux sépultures⁸⁷⁷. On peut penser que les travaux de terrassement effectués autour de l'an mil pour la reconstruction de la collégiale entraînaient des exhumations fortuites et que les sarcophages mis au jour servirent de matériaux pour le chantier. Toutefois, la quantité reste difficile à estimer : on avait pensé qu'elle pouvait être importante et que le *martyrium* avait été bâti principalement grâce à des remplois⁸⁷⁸. L'étude archéologique de la travée nord de la façade de la salle transversale n'a pas confirmé cette hypothèse, les seuls remplois avérés étant les deux dalles servant de tympan au-dessus de la

⁸⁷⁶ PLAT 1939 : 87.

⁸⁷⁷ « Anno incarnationis Dominicae DCCCLIII, indictione II, [...] ego Agius, [...] Aurelianensis [civitatis] episcopus, venerabilium canonicorum monasterii sancti Aniani nobilissimi confessoris Christi, quod est in orientali ejusdem civitatis parte constructum, rationabilem ac pernecessariam suscepi petitionem postulantium scilicet ut quia cymiterium in circuitu memorati monasterii per multa circula annorum adeo jam tumulationibus decedentium refertum erat, ut vix quispiam sine effossione in Christo quiescentium inibi sepeliri posset, canonica auctoritate ac pontificali assensu eis in prospectu [ipsius] monasterii super res scilicet ejusdem cappellam in honore praefati confessoris Christi licentiam construendi eo pacto concederemus ut ad exequiarum vel sepulturae officia ex hoc et in reliquum tam praetaxatis canonicis quam reliquis canonicis quam reliquis fidelium amplitudo et ambitus ipsius cappellae sufficere valeret. » : BOUCHER DE MOLANDON 1876. GYUOTJEANNIN 2004.

⁸⁷⁸ MARTIN 2001b.

porte (fig. 22)⁸⁷⁹. Quoi qu'il en soit, il n'est pas impossible que l'emploi de ce type d'appareil puisse correspondre à une mise en scène monumentale, comme on le verra par la suite.

Les questions autour de la production et de l'approvisionnement conduisent également à s'interroger sur l'éventualité d'une centralisation des activités à Orléans autour de l'an mil. La ville connut alors une intense activité architecturale avec la reconstruction de nombreux sanctuaires : Saint-Aignan, Notre-Dame, Saint-Hilaire, Notre-Dame-de-la-Fabrique ou Saint-Vincent⁸⁸⁰ auxquels on peut ajouter Saint-Avit ou la cathédrale Sainte-Croix, ces derniers n'étant pas mentionnés par les sources écrites⁸⁸¹.

Les pilastres sommés par une imposte à cartouche soutenant les arcs des baies de la façade du *martyrium* de Saint-Avit d'Orléans sont en effet rigoureusement identiques à ceux des arcatures murales situées dans les soubassements des collatéraux de la crypte de Saint-Aignan : matériaux et dimensions des fûts, profils des bases et des impostes⁸⁸². Tout dénote ici une rationalisation de la production et de l'activité des tailleurs de pierre mais les relations entre les équipes demeurent impossibles à déterminer⁸⁸³.

Les couvertements

Les informations fournies par les couvertements concernent principalement les arcs⁸⁸⁴ car les voûtes, quand elles sont conservées, sont difficilement accessibles à l'observation.

⁸⁷⁹ ARNAUD 2005.

⁸⁸⁰ BAUTIER, LABORY 1965 : 128-133.

⁸⁸¹ J. Ottaway a déduit du silence d'Helgaud que le chantier de Saint-Avit d'Orléans ne pouvait être attribué à Robert le Pieux. Il émet l'hypothèse de la destruction de l'église par l'incendie de la ville en 989 et propose de voir dans cette réédification apparemment fastueuse le financement de l'évêque Arnoul (970-1003) ou de l'un de ses successeurs immédiats, Foulque († av. 1013), Thierry († 1021) ou Odolric († 1035), connu comme bâtisseur. OTTAWAY 1987c.

⁸⁸² Bien que de hauteurs quelque peu différentes, variant entre 0,48 et 0,69 m pour les plus gros blocs (certains sont maçonnés), les dimensions des fûts des pilastres semblent comparables en tous points : 0,14 à 0,17 m de largeur, 0,21 à 0,22 m de profondeur et des angles abattus de 0,07 à 0,08 m de largeur. Les impostes présentent une largeur variant entre 0,33 et 0,36 m pour une épaisseur de 0,10 à 0,12 m. Elles sont moulurées sur une profondeur de 0,30 à 0,37 m mais semblent se poursuivre bien au-delà dans les maçonneries pour atteindre jusqu'à 0,55 m de longueur comme dans l'arcature méridionale de Saint-Aignan d'Orléans.

⁸⁸³ MARTIN 2001b.

⁸⁸⁴ PRIGENT 2004.

Le terme de *crypta* employé par certains contemporains à propos d'espaces voûtés demeure absent des sources concernant les édifices du *corpus*⁸⁸⁵. Il est difficile de connaître la nature exacte des voûtes qui couvraient le déambulatoire de Saint-Aignan d'Orléans : des arêtes, comme dans la salle centrale et les collatéraux, ou des berceaux annulaires, comme ceux montés en sous-œuvre pour les renforts de la crypte ? A Châteaudun, la régularité d'organisation des travées avec le système de pilastres (et d'arcatures plaquées ?) plaide plutôt en faveur d'espaces totalement voûtés. Sans doute en allait-il de même à Mehun-sur-Yèvre où les voûtes d'arêtes du déambulatoire actuel peuvent bien remonter à l'origine du chevet. Elles servaient alors probablement de contrebutement à l'abside qui pouvait être couverte primitivement par un cul-de-four avant la mise en place de l'étage d'éclairage direct. Enfin, le cas de Saint-Martin de Tours reste inconnu mais la puissance des fondations et l'épaisseur des murs indiqueraient plutôt, là encore, une structure complètement voûtée. Les questions demeurent donc largement ouvertes et connaissent leurs limites dans les restitutions.

⁸⁸⁵ Ce terme a en effet été employé à propos des cathédrales de Chartres (MERLET 1896) et de Clermont (RIGODON 1950).

2. La topographie de l'édifice : les fonctions

La vénération des corps saints est un point important à prendre en considération dans l'étude des chevets à déambulatoire. La pratique fut en effet prépondérante au Moyen Age mais l'historiographie semble avoir largement surinterprété des données souvent assez difficiles à appréhender⁸⁸⁶. On retiendra ici deux exemples particulièrement probants dans le cadre de cette analyse : d'une part celui du tombeau de saint Martin à Tours au regard des textes du XII^e siècle⁸⁸⁷ et d'autre part le *martyrium* de Saint-Aignan d'Orléans dans son aspect architectural⁸⁸⁸.

1. Vénérer les corps saints : le tombeau de saint Martin à Tours d'après les textes du XII^e siècle

Le déambulatoire peut être considéré comme un collatéral contournant le chevet de l'église. C'est d'ailleurs la définition stricte que cet organe possédait dans le courant du XIX^e siècle, époque à laquelle les archéologues décrivaient les vestiges du passé sans nécessairement tenter de les interpréter⁸⁸⁹. La terminologie évolua et se précisa lors de la publication des résultats des fouilles de Saint-Martin de Tours vers la fin du XIX^e siècle⁸⁹⁰. En s'appuyant sur la restitution de la basilique du haut Moyen Age proposée par Jules Quicherat à partir du texte de Grégoire de Tours⁸⁹¹, Mgr Chevalier reconnut dans la forme du couloir annulaire l'*atrium* de la basilique du VI^e siècle. Bien que la datation qu'il proposait fut immédiatement rejetée⁸⁹², son interprétation demeura : le déambulatoire aurait favorisé le contournement par les pèlerins du tombeau situé au fond de l'abside⁸⁹³.

⁸⁸⁶ DURLIAT 1982 : 64-66, 74. DURLIAT 1993 : 252.

⁸⁸⁷ LELONG 1988.

⁸⁸⁸ MARTIN 2001b.

⁸⁸⁹ MARTIN 2005a : 242-243.

⁸⁹⁰ CHEVALIER 1888.

⁸⁹¹ QUICHERAT 1869.

⁸⁹² LASTEYRIE 1891.

⁸⁹³ CHEVALIER 1888 : 25, 38.

Du tombeau subsistent deux murets parallèles d'environ 2 m de longueur pour 0,50 m d'épaisseur (pl. 24). Placés au fond de l'abside, ils venaient s'accoler au soubassement de l'hémicycle dont l'élévation demeure impossible à restituer. La seule certitude est qu'il ne peut s'agir du tombeau primitif du saint puisque le corps fut déplacé durant les travaux de reconstruction de la collégiale et qu'à sa mort, Herve de Buzançais fut inhumé « *au lieu même où reposait le bienheureux Martin* »⁸⁹⁴. La nouvelle réalisation devait donc avoir pour but – et pour fondement – l'accueil de cette insigne relique.

Plusieurs sources écrites fournissent des éléments de description du tombeau dans le courant du XII^e siècle, soit avant la reconstruction du vaste chevet gothique entreprise vers 1200. Les informations ont été recensés par Charles Lelong et ont fait l'objet d'un long article montrant son évolution depuis le haut Moyen Age. On en retiendra ici les mentions relatives à l'époque concernée⁸⁹⁵.

Vers 1137, le *Codex Callixtinus* indique le « *Sarcophagum argento et auro immenso lapidibusque preciosis fulget.* »⁸⁹⁶ et Sigebert de Gembloux précise également : « *Sub ciborio auro argento gemmisque vestite collocatum.* »⁸⁹⁷

Les *Miracles de saint Martin* décrivent ainsi le dispositif au milieu du XII^e siècle : « *Absida siquidem ubi corpus beati Martini continebatur quam etiam detulerant ab Autissidioro fusilis erat ex auro et argento, quod dicitur electrum, spissitudine duorum digitorum, auctoremque operis beatum Perpetuum insculptor designarat suffragio litterarum et versuum ; nec erat rima, foramen, fenestra vel ostium in ea. Hanc autem fecerat beatus Perpetuus quando elevavit corpus ejus a terra, involutum prius in purpura rubea et diligenter consutum, sicque in hac absidam posuit. Fecit etiam altare quadratum et concavum ex lapidibus tabulatis, quod magna tabula cooperit et cum aliis coementavit. Fecit etiam intus aliam absidam ex aurichalco cupro et stanno fusilem habens palmum in spissitudine, cum ostio fusili quod gumphis et*

⁸⁹⁴ ARNOUX 1996 : 170-171.

⁸⁹⁵ Le recensement a été fait dans LELONG 1988 : n. 102.

⁸⁹⁶ VIEILLIARD 1990 : 60-61.

vertevellis et quattuor clavibus firmabatur. Fecit denique fredam desuper auro optimo et lapidibus preciosis tanto sacerdote condignam. Denique meruit idem consul cum venerabilibus episcopis Adalardo Turonensis et S. Lupo Andegavensi et Mainaldo Cenomanensi et Raimone Aurelianensi corpus saepe nominandi confessoris Martini intra ambitum altaris in altera absida componere, ipsumque ostium cum absida sigillaverunt ita ut nec pateret aditus et introitus. »⁸⁹⁸ Le texte fut repris mot pour mot dans un manuscrit de la *Chronique des comtes d'Anjou*, avec cependant une légère variante : « *ubi et hanc absidam electrinam posuit secundam fredam desuper auro optimo et lapidibus preciosis ornatam tanto sacerdote dignam.* »⁸⁹⁹

Vers 1180, les chanoines de Saint-Martin rapportent les informations suivantes : « *Item Perpetuus corpus sacratissimum beati Martini a loco prioris sepulturae ablatum et in freda aurea decenter compositum anno a transitu ejus sexagesimo quarto in loco quo nunc colitur [...] transtulit.* »⁹⁰⁰ ; « *Qua scilicet consecratione festive completa, ante missarum solemnia corpus patroni cum arca sua gemmata et aurea a capelle claustrali in qua per illos vigniti annos jacuearat eductum in novam basilicam cum multa venerantia introduxit et in loco quo cernitur sub ciborio argento decenter composuit. [...] Hanc nostris modo temporibus ex occulto secretario quod sub arca corporis ejus est inventam et ex capsula argentea quae aliis duabus [...] prolatam omnes pene vidimus [...] Cultellus autem viri sancti et ea pars sanguinis quam Agauni reliquerat [...] Sacras vestes quibus sacerdos magnus in diebus suis in celebratione utebatur in loco secreto et paucis cognito juxta mausoleum ejus scimus esse reconditas* »⁹⁰¹ ; « [...] *liquore lampadis quae inter duos maximos radiantes cereos ante arca confessoris dependens* »⁹⁰² ; « [...] *mausoleum antistitis [...] capsam istam grandens et speciosam intravit* ». »⁹⁰³ Les moines de Marmoutier indiquent également : « *In qua videlicet praedicta ecclesia*

⁸⁹⁷ MIGNE 1844-1855 : vol. 155, col. 267.

⁸⁹⁸ MIGNE 1844-1855 : vol. 129, col. 1035.

⁸⁹⁹ HALPHEN, POUPARDIN 1913 : 30-31.

⁹⁰⁰ GUIBERT DE GEMBLoux 1884 : 225. Les chanoines de Saint-Martin considéraient donc leur église comme la basilique construite par Perpet.

⁹⁰¹ GUIBERT DE GEMBLoux 1884 : 227.

⁹⁰² GUIBERT DE GEMBLoux 1884 : 231.

⁹⁰³ GUIBERT DE GEMBLoux 1884 : 233.

sacratissimum Martini corpus cum maximo honore reconditum jacet, quippe auream habet sepulturam preciosis lapidibus insignatam. »⁹⁰⁴

Au début du XIII^e siècle, la *Grande chronique de Touraine* note :
« *Summae et incomparabiles Turonum deliciae, patronus et pontifex eorum beatus Martinus, cujus corpus techa electrina intra metallicum techam in altaris lapidei secretioribus sitam, feretro aureo et lapidibus decenter composito, altari eidem super incumbente penes eos habetur.* »⁹⁰⁵

Enfin, un missel ancien de Tours copié par Baluze et Salmon décrit :
« *Anno Domini MCCXI, VI idus novembri in integrum restitutis et in pristinum statum reparatis tam in auro quam in lapidibus pretiosis quae de frontali capsae beati Martini vel vetustate exciderant vel manu sacrilegia substracta fuerant ; idem frontale in locum ubi nunc est repositum fuit et capsae affixum.* »⁹⁰⁶

L'aménagement est donc désigné par les termes *sepulcrum*, *altare*, *memoria* ou *mausoleum* et les sources ne mentionnent aucune circulation – *a fortiori* de pèlerins – autour du tombeau. Le dispositif devait se présenter sous la forme d'un autel carré et creux⁹⁰⁷ monté en pierre de taille⁹⁰⁸ et couvert par une grande dalle⁹⁰⁹ dont le matériau et le décor demeurent inconnus⁹¹⁰ (fig. 377). Une châsse de laiton possédant quatre serrures qualifiée de *metallica techa* ou *absida* se trouvait murée à l'intérieur⁹¹¹ : on parlait donc de « lieux secrets » abritant le corps de saint Martin⁹¹² auprès desquels se trouvait une

⁹⁰⁴ GUIBERT DE GEMBOUX 1884 : 219.

⁹⁰⁵ SALMON 1854 : 229.

⁹⁰⁶ Cité dans CHEVALIER 1883 : 30, n. 2.

⁹⁰⁷ « *altare quadratum et concavum* ». MIGNE 1844-1855 : vol. 129, col. 1035. LELONG 1988 : 103.

⁹⁰⁸ « *ex lapidibus tabulatis* ». MIGNE 1844-1855 : vol. 129, col. 1035. LELONG 1988 : 103.

⁹⁰⁹ « *magna tabula* ». MIGNE 1844-1855 : vol. 129, col. 1035. LELONG 1988 : 103.

⁹¹⁰ Par comparaison avec la description des aménagements de Saint-Gilles-du-Gard fournie par le *Codex Calixtinus* (VIEILLIARD 1990 : 40-47), C. Lelong estimait qu'il s'agissait d'un tombeau-autel surmonté d'une châsse vide car les reliques avaient été enclavées dans le tombeau de pierre. LELONG 1988 : 105 et n. 103. Le cas pouvait être similaire au maître-autel récemment découvert à Cluny II : SAPIN 2008b.

⁹¹¹ Il pourrait s'agir ici d'un contresens en raison de la description par Grégoire de Tours de la basilique construite par Perpet où l'évêque plaça le corps de saint Martin « *in absida* » et où l'auteur mentionne fréquemment l'« *absida corporis* ». LELONG 1988 : 103.

⁹¹² « *ambitus* » ou « *aditus et introitus* ». MIGNE 1844-1855 : vol. 129, col. 1035. LELONG 1988 : 104. D'autres reliques étaient conservées avec le corps de saint Martin, notamment son petit couteau et une fiole remplie du sang des martyrs d'Agaune qu'il rapporta à Tours. Quant à ses vêtements sacerdotaux, ils étaient conservés dans un autre « lieu secret » situé à proximité du tombeau. LELONG 1988 : 103.

lampe⁹¹³. Elle renfermait une seconde châsse⁹¹⁴ portant des inscriptions indiquant que Perpet en était l'auteur : il devait s'agir d'une sorte de cercueil métallique dont les parois d'électrum étaient soudées de toutes parts, sans aucune ouverture.

Au-dessus de ce massif maçonné⁹¹⁵ se trouvait un ouvrage d'orfèvrerie⁹¹⁶ : il s'agissait de l'*arca* dorée et ornée de gemmes qui, d'après les chanoines de 1180, avait été installée par Hervé de Buzançais au milieu des années 1010 sous un ciborium d'argent encore en place à la fin du XII^e siècle⁹¹⁷.

Accolé à l'hémicycle, le tombeau-autel se trouvait donc sous un ciborium. Ceinturée par le déambulatoire et la corolle de chapelles rayonnantes, l'abside en constituait un second, donnant un aspect monumental à l'ensemble. Toutefois, le dispositif ne correspondait pas à une règle architecturale. Certes, on peut supposer que le tombeau-autel était assez comparable à celui de Saint-Martial de Limoges⁹¹⁸ ou Saint-Sernin de Toulouse, où le sarcophage du martyr était enterré dans l'abside primitive avant les années 1260⁹¹⁹. En revanche, l'organisation du sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle était assez différente avec le tombeau de l'apôtre rejeté un peu plus à l'ouest⁹²⁰. Sans prétendre pouvoir remonter avec grande certitude aux organisations originelles de l'an mil, faute de fouilles ou de données archéologiques mêmes anciennes, on soulignera également le développement de ce type de chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes à Mehun-sur-Yèvre et à Châteaudun où aucune insigne relique n'est connue ou mentionnée. Quant à Saint-Aignan d'Orléans, l'analyse du parti architectural de la crypte offre des informations sensiblement différentes sur lesquelles il

⁹¹³ « *ante arcam confessoris dependens* ». GUIBERT DE GEMBLOUX 1884 : 231. LELONG 1988 : 105.

⁹¹⁴ « *techa* » (SALMON 1854 : 229) ou « *absida* » (MIGNE 1844-1855 : vol. 129, col. 1035. HALPHEN, POUPARDIN 1913 : 30-31). LELONG 1988 : 104.

⁹¹⁵ « *desuper, altari eidem incumbente* ». MIGNE 1844-1855 : vol. 129, col. 1035. LELONG 1988 : 104.

⁹¹⁶ « *secunda fredda* » (HALPHEN, POUPARDIN 1913 : 30-31) ou « *feretrum* » (SALMON 1854 : 229), les deux termes ayant à cette époque le sens de sarcophage ou de châsse. LELONG 1988 : 104.

⁹¹⁷ LELONG 1988 : 103 et n. 100.

⁹¹⁸ ANDRAULT-SCHMITT 2006.

⁹¹⁹ CAZES, CAZES 2008 : 92.

convient de se pencher.

2. Le *martyrium* de Saint-Aignan d'Orléans et les circulations dans la crypte

La crypte de Saint-Aignan d'Orléans présente, dans sa partie occidentale, une disposition tout à fait singulière : il s'agit d'une petite salle transversale parfaitement intégrée au parti architectural (fig. 19, 23) et renvoyant à des comparaisons à une autre crypte orléanaise contemporaine, celle de Saint-Avit⁹²¹ (fig. 8). Bien qu'aucune source écrite n'atteste l'utilisation du terme pour désigner cette partie de la construction appelée depuis le XIX^e siècle *martyrium*⁹²², l'expression semble particulièrement adaptée.

Les sources fournissent quelques informations, toutefois peu précises. Helgaud indique que Robert le Pieux manifesta le désir de reconstruire la collégiale sur le corps du saint⁹²³. Les *Miracles de saint Aignan* relatent que le corps de l'ancien évêque se trouvait derrière le maître-autel, lui-même surélevé de quelques degrés⁹²⁴. Une lampe brûlait continuellement devant l'autel du saint et si elle venait à s'éteindre⁹²⁵, il commandait lui-même aux sacristains de la rallumer, sous peine que personne ne puisse plus dormir dans la collégiale.

Bien que les tournures et les termes employés dans le texte soient trop imprécis pour distinguer franchement l'église de la crypte – où l'on conservait très certainement les reliques de saint Aignan –, il est cependant tentant de

⁹²⁰ CARRERO SANTAMARIA 2006.

⁹²¹ La datation de cette crypte a divisé les archéologues du XIX^e siècle. Ainsi a-t-elle été attribuée au VI^e siècle (BUZONNIERE 1849 ; MAITRE 1902), au IX^e siècle (RAME 1860) ou au XI^e siècle (CROSNIER 1855). Depuis le *Congrès archéologique* de 1930, la crypte de Saint-Avit d'Orléans a été attribuée au premier tiers du XI^e siècle (BANCHEREAU 1930b ; JOUVILLIER 1975 ; OTTAWAY 1987c ; MARTIN 2001b ; VERGNOLLE 2004).

⁹²² Voir Saint-Aignan, n. 136. Dès le XIX^e siècle, plusieurs auteurs ont employé le terme de *martyrium* pour la partie occidentale de la crypte de Saint-Avit d'Orléans. BUZONNIERE 1853. TORQUAT 1853. VIOLLET-LE-DUC 1854-1858 : vol. 4, 449-451.

⁹²³ BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

⁹²⁴ RENAUD 1976 : 270-271.

⁹²⁵ RENAUD 1976 : 269-270.

discerner deux espaces bien distincts⁹²⁶. On sait en effet grâce à Helgaud que l'église possédait deux autels dédiés à saint Aignan, l'un dans le chœur – l'autel matutinal ? – et l'autre très certainement dans la nef⁹²⁷. On peut cependant supposer que le corps de saint Aignan n'était pas déposé auprès de l'un d'eux mais dans le *martyrium* qui fut, on l'a vu, la première partie de la crypte à avoir été construite en même temps que les murs intérieurs des anciens couloirs d'accès.

Les dimensions intérieures du *martyrium* impliquent que l'espace n'était pas destiné à y circuler (pl. 13). Seule la porte ouvrant dans la travée nord devait permettre aux sacristains⁹²⁸ de transporter les reliques ou, en l'absence de mention de sarcophage⁹²⁹, plus certainement les reliquaires lors des grandes processions ou les jours de solennité⁹³⁰ (fig. 22). La salle devait donc avoir pour fonction d'abriter les reliques⁹³¹ conservées à Saint-Aignan d'Orléans dans un cadre monumental particulier matérialisé par un certain nombre d'éléments.

En premier lieu, on remarque l'emploi exclusif du petit appareil allongé⁹³² évoquant les constructions romaines en brique, ce qui a conduit plusieurs auteurs à y voir le vestige d'un édifice carolingien⁹³³. Il pourrait s'agir partiellement de remplois de sarcophages, comme on l'a déjà évoqué (fig. 19). La pratique revêtait des avantages indéniables : un gain de temps et

⁹²⁶ RENAUD 1976 : 269-270.

⁹²⁷ BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

⁹²⁸ RENAUD 1976 : 269-270. Des vestiges de ferronneries insérées dans la voûte du *martyrium* pourraient laisser supposer qu'on suspendait des lampes dans la salle. Bien qu'on ne puisse dépasser le stade de l'hypothèse, puisqu'il est difficile de préciser si cet aménagement est d'origine, il faut cependant souligner le recoupement avec le quatorzième miracle de saint Aignan.

⁹²⁹ Robert le Pieux transféra le corps de saint Aignan sur ses épaules. BAUTIER, LABORY 1965 : 110-111.

⁹³⁰ Au lendemain de la consécration de la collégiale du 14 juin 1029, on pratiquait une translation des reliques de saint Euspice pour les moines de Micy-Saint-Mesmin dont le saint aurait été le premier abbé. BOUQUET, DELISLE 1869-1880 : vol. 10, 370.

⁹³¹ Outre saint Aignan, six autres saints étaient vénéérés dans le sanctuaire : Euspice, Moniteur et Flou confesseurs, Baudèle et Scubicule martyrs et Agie, mère de saint Loup. BAUTIER, LABORY 1965 : 110-111.

⁹³² L'analyse archéologique a révélé que ces maçonneries n'étaient originellement pas destinées à être enduites. ARNAUD 2005.

⁹³³ VERGNAUD-ROMAGNESI 1830 : 476-482. TORQUAT 1857. CROSNIER 1856 : 138. RAME 1860. MAITRE 1902. DESHOULIERES 1943 : 36-38. BATHELLIER 1952. LESUEUR 1957. On peut citer, à titre de comparaisons de haute époque, les absides de l'église de Civaux ou du baptistère Saint-Jean à Poitiers.

une diminution des coûts de production et de transport associés à une volonté de continuité d'occupation du site par les matériaux. Par ailleurs, le volume relativement réduit des pierres permettait qu'elles soient posées par un seul maçon, à la différence de plus gros blocs ; de plus, leur module permettait d'augmenter leur surface de contact avec la maçonnerie afin de lui donner une plus grande cohésion ⁹³⁴.

En second lieu, les supports engagés de la façade amplifient le caractère antiquisant des maçonneries (fig. 19). Il s'agit toutefois d'une transposition car les colonnes sont parfaitement maçonnées avec le mur et elles ne sont plus galbées, leur astragale étant taillé dans le même bloc que le chapiteau ⁹³⁵. De même, la demi-colonne n'est plus, comme dans l'Antiquité, un élément rythmique soutenant un entablement horizontal – rappelé par le niveau discontinu des impostes et des tailloirs des chapiteaux – mais elle a gagné un rôle architectonique en étant combinée au voûtement. Les lunettes situées au sommet du mur permettaient alors l'ouverture de trois *fenestellae* probablement situées au ras du sol de la croisée afin de créer un lien visuel entre l'église et la crypte. Ainsi a-t-on affaire à une véritable transposition de formes antiques, parfaitement révélatrice des innovations de l'architecture du début du XI^e siècle ⁹³⁶.

Les caractères architecturaux permettent d'ores et déjà de proposer une mise en scène monumentale du *martyrium* en référence à l'Antique. L'analyse des circulations corrobore cette hypothèse.

D'une part, l'homogénéité des murs intérieurs des couloirs et de la façade du *martyrium* permet d'envisager l'enveloppement d'un sanctuaire antérieur. Il pourrait ainsi s'agir d'un enchâssement d'un chevet plus ancien à l'est duquel on installa, très probablement en contrebas, la salle destinée à abriter la dépouille de saint Aignan, au contact direct de l'ancienne construction, dans un souci de continuité physique du culte.

⁹³⁴ ADAM 1995 : 150, fig. 325.

⁹³⁵ VERGNOLLE 1998 : 169.

⁹³⁶ « Le souci de valoriser ces parties [cryptes, déambulatoires, absides et absidioles] des édifices par un riche décor conduisit les architectes à adopter pour elles un mode d'expression plastique très inspiré des solutions du passé. » VERGNOLLE 1998 : 155.

D'autre part, l'analyse archéologique de l'édifice a conduit à constater une évolution du parti architectural et à poser la question de la solution primitive envisagée pour les accès à la crypte. S'il semble impossible en l'état actuel des connaissances de faire des propositions définitives, force est de constater qu'on fit le choix de deux couloirs d'accès relativement longs – environ 9,30 m – de part et d'autre du *martyrium* et d'un aménagement complexe de la salle centrale. On a en effet évoqué plus haut la rupture de rythme des deux piles occidentales de la crypte, probablement reprises en sous-œuvre à la fin du Moyen Age et l'inaboutissement des recherches des quatre supports qu'elles auraient été censées remplacer⁹³⁷. En l'occurrence, les dispositions de l'édifice semblent beaucoup plus réfléchies et ne s'apparentent pas au système plus répandu de salles centrales régulières présentes dans de nombreuses cryptes, notamment à déambulatoire et chapelles rayonnantes comme à Notre-Dame de Clermont (pl. 75), à Saint-Philibert de Tournus ou à Saint-Etienne d'Auxerre (pl. 59).

Les piles quadrangulaires occidentales ceinturant l'espace central montrent non seulement une volonté de fusion avec les collatéraux assurant un éclairage indirect mais aussi un décalage confirmant la discontinuité du rythme des supports de la salle centrale (pl. 13, fig. 42). De ce fait, il ne faut pas envisager, à Saint-Aignan d'Orléans, une longue salle centrale divisée par deux files de supports continus mais plutôt une double circulation transversale passant à l'est de la façade du *martyrium* et à l'ouest de l'abside.

Ce système semble confirmé par la distribution traditionnelle des *martyria* antiques⁹³⁸ : les deux couloirs latéraux à la salle du tombeau donnaient accès à un couloir transversal oriental permettant ainsi de contourner le *locus sepulturae*. Le système de circulation complexe adopté dans cette partie de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans semble confirmer la volonté de référence à l'Antiquité : bordé de ses deux accès latéraux, le *martyrium* était desservi à l'est par une circulation transversale aussi large que le déambulatoire avant son renforcement⁹³⁹.

⁹³⁷ Le D^r Lesueur s'était étonné de ne pas trouver une circulation transversale à l'est du *martyrium*. Il semble avoir été profondément dérouté par la manière inédite d'ouvrir le couloir transversal occidental vers la salle centrale de la crypte. LESUEUR 1957 : 179.

⁹³⁸ GRABAR 1946 : 478-487, 510-520.

⁹³⁹ Le même module (2,70 m) se retrouve dans la largeur des travées de la façade du

Cette desserte propre au *martyrium* mais également à l'abside de la salle centrale de la crypte invite à revenir sur la fonction communément admise du déambulatoire à chapelles rayonnantes comme un organe voué au cheminement des pèlerins⁹⁴⁰. D'une part, il semble que les reliques et les reliquaires aient été conservés dans le *martyrium* et d'autre part, on ne saurait affirmer que le déambulatoire répondait à cette fonction : on ne possède aucune source écrite en précisant l'affectation alors qu'il semble difficilement envisageable que les parties orientales de l'édifice – c'est-à-dire les plus solennelles – aient pu être ouvertes impunément à des laïcs⁹⁴¹. Dans le cas de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans, le problème reste d'autant plus difficile à résoudre qu'on ne connaît ses accès primitifs que sur une longueur inférieure à 10 m.

Peut-on donc voir, dans la forme du *martyrium*, le souvenir du « tombeau » de saint Aignan, ou tout du moins de l'image qu'on s'en faisait ou qu'on voulait en donner vers l'an mil ? Au XI^e siècle, Aignan représentait probablement, par son passé glorieux et lointain, une image du monde romain. Suivant le modèle des *martyria* antiques, on a pu proposer d'inclure le sépulcre du saint dans l'édifice où on le vénérât. On donnait ainsi un caractère de légitimité symbolique à l'occupation du site, souligné non seulement par un vocabulaire architectural antiquisant mais aussi par quelques remplois de sarcophages inhumés à proximité immédiate du saint. Les origines « romaines » du personnage relatées par les *vitae* tardives des IX^e-X^e siècles, et notamment l'insistance avec laquelle on a voulu en faire le successeur de saint Euverte sur le siège épiscopal d'Orléans⁹⁴², ont peut-être influencé les choix

martyrium.

⁹⁴⁰ DURLIAT 1982 : 64-66, 74. DURLIAT 1993 : 252.

⁹⁴¹ On sait par exemple qu'Helgaud fit venir de Cerdon-du-Loiret des portes qu'il fit renforcer d'une masse de fer pour qu'elles soient placées devant l'autel de la Vierge à l'abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire. BAUTIER, LABORY 1969 : 86-87.

⁹⁴² La *vita II^a* (THENIER 1832 : 27-33) reprend l'épisode du siège d'Orléans mais l'auteur fournit deux nouveaux éléments : la succession d'Aignan à Euverte à la charge d'évêque et l'inhumation de saint Aignan à Saint-Laurent-des-Orgerils dont il aurait été abbé. Son corps aurait été transféré à une date indéterminée du haut Moyen Âge dans un temple magnifique qui a souvent été reconnu dans l'église fantôme de Saint-Pierre-aux-Bœufs (BERLAND 1979). La *vita III^a* propose quant à elle des éléments sur la jeunesse de saint Aignan, considérant le siège comme un épisode trop célèbre pour être une nouvelle fois rappelé. Issu d'une famille noble de Vienne, en Dauphiné, Aignan suivit le modèle de son frère saint Léonien et se construisit une cellule à l'écart de la ville pour vivre en ermite. Attiré par la réputation de sainteté d'Euverte, il

opérés par les maîtres d'œuvre au début du XI^e siècle⁹⁴³. En revanche, on notera la subtilité avec laquelle on a pu jouer également avec des caractères très modernes, comme les chapiteaux sculptés⁹⁴⁴.

3. Perspectives monumentales et chronologiques

En conclusion, on comprend bien que la question de la fonction du déambulatoire est difficile à aborder. Largement biaisé par l'interprétation architecturale – et notamment celle des plans – le débat reste ouvert. Toutefois, il semble qu'il faille, à l'instar des églises dites de pèlerinage, remettre en cause l'équation simpliste conditionnant l'enveloppement de l'abside par un

décida de partir le rejoindre et fut nommé abbé de Saint-Laurent-des-Orgerils. Aucune mention de son épiscopat n'est faite dans cette *vita*. THENIER 1832 : 43-56. On rappellera enfin l'intervention concertée de saint Aignan avec l'armée romaine d'Aetius lors du siège d'Orléans en 451 relatée par la *Vita r^a S. Aniani* (KRUSH 1896 : 104-117 [B.H.L. 473]. RENAUD 1979).

⁹⁴³ On remarquera une tendance un peu similaire mais surtout contemporaine dans l'intégration d'un tombeau monumental à l'Antique dans l'œuvre « incomparable » (le même terme est employé pour désigner l'œuvre d'Hervé de Buzançais à Saint-Martin de Tours), selon les mots de Raoul Glaber, de l'abbé Guillaume de Volpiano (990-1031) pour Saint-Bénigne de Dijon (1001-1018) : « à la même entreprise d'embellissement des demeures de Dieu s'illustrait alors le vénérable abbé Guillaume, que le bienheureux Maieul avait placé à la tête de l'église du bienheureux martyr Bénigne. Il s'était aussitôt attaché à transformer cette église de manière si admirable qu'on trouverait difficilement une chose comparable. » ARNOUX 1996 : 170-171. Il s'agit cette fois d'une rotonde de référence à un type architectural et ambitieux : « celui des *martyria* circulaires. [...] Le parti adopté à Saint-Bénigne reflète donc un idéal appartenant déjà au passé, même si l'édifice surpasse en ampleur et en complexité la plupart de ceux dont l'existence est attestée aux X^e et XI^e siècles ». VERGNOLLE 1994 : 62. En dernier lieu, voir MALONE 2008. Sur le contexte, voir GRODECKI 1961. La référence de cette rotonde aux *martyria* circulaires ne doit pas occulter les expériences de rotondes mariales situées à l'est d'édifices à chevets de plan complexe comme Saint-Germain d'Auxerre ou Saint-Pierre de Flavigny. JANNET, SAPIN 1996. Le tombeau de saint Bénigne, situé sous la croisée du transept, était placé à l'ouest de la rotonde inférieure. Celle-ci conditionnait le développement du plan et de l'élévation du chevet de l'abbatiale, financée notamment par l'évêque de Langres Brunon de Roucy. Il est intéressant de souligner les oppositions formelles qui existent entre ces partis architecturaux dans un contexte politique bien connu : celui de la guerre pour la succession du duché de Bourgogne entre Robert le Pieux et Otte-Guillaume. On constatera cependant que les techniques de construction et d'ornement demeurent malgré tout comparables entre ces édifices, avec le développement du moyen appareil ou l'apparition de la figure humaine sur les chapiteaux. L'utilisation d'un module de pierre allongé dans la crypte de Saint-Bénigne de Dijon rappelle à ce titre les efforts de mise en œuvre du *martyrium* de Saint-Aignan d'Orléans mais les origines lombardes de Guillaume de Volpiano renvoient surtout vers des constructions du nord de l'Italie remontant au haut Moyen Âge. A Saint-Aignan d'Orléans, le jeu se fait beaucoup plus discret qu'à Saint-Bénigne de Dijon : le *martyrium* est intégré à la crypte dans un rôle de fondation matérielle pour l'édifice et de fondement spirituel pour le sanctuaire sans déterminer l'ensemble du plan du chevet. On constate malgré tout non seulement le caractère commun de ces deux conceptions mais surtout que ces expériences ne semblent pas connaître de postérité en termes d'architecture. MARTIN 2001b.

⁹⁴⁴ L'étude iconographique du chapiteau figuré de la façade du *martyrium* de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans pourrait peut-être fournir des renseignements complémentaires pour appuyer ces hypothèses.

couloir semi-circulaire afin de libérer le sanctuaire des fidèles venant au plus près des corps saints, comme le suggère la porte qui fermait l'entrée sud de l'étroit déambulatoire de Châteaudun (fig. 303).

La réalité est sans doute plus complexe : ainsi, la théorie ignore-t-elle la question de la desserte des chapelles rayonnantes dans sa dimension liturgique. Multipliées mais néanmoins souvent assez réduites, ces absidioles secondaires permettent la plupart du temps d'abriter un autel accolé à la paroi pour qu'un prêtre et un assistant y servent des offices. De façon pragmatique, on peut penser que la distribution intérieure de l'édifice rationalisait le système de circulation autour du sanctuaire pour des chapelles réparties en couronne autour de la partie la plus sacrée de l'église. S'en tenir à cela ferait à nouveau tomber dans le travers d'une explication architecturale concentrée uniquement sur deux dimensions et ignorant la troisième : l'élévation.

L'adoption d'un déambulatoire offrait en effet d'importantes perspectives. La subdivision intérieure du chevet favorisait les voûtements des absides en proposant une solution de contrebutement continu autour de la partie semi-circulaire. Le déambulatoire pouvait être assez rapidement construit et consacré une fois les autels mis en place, ce qui pourrait justifier la précocité de certaines dédicaces. En outre, on jouait ainsi sur les degrés d'éclairage par l'apport indirect de lumière depuis le couloir et sur la volumétrie extérieure avec un déambulatoire lisible entre les chapelles et possédant probablement une toiture en contrebas de celle de l'abside.

Les exemples les plus anciens de ce type architectural montrent le caractère expérimental de l'entreprise : certes, on réussit à augmenter sensiblement le nombre des absidioles – le plus souvent rayonnantes – tout en les concentrant vers l'est mais les travées de déambulatoire et les chapelles s'en trouvaient d'autant plus réduites et procuraient difficilement un éclairage abondant. Probablement est-ce la raison pour laquelle bon nombre de réalisations précoces connurent d'importants repentirs : création d'un étage d'éclairage direct comme à Mehun-sur-Yèvre (fig. 213), à Saint-Philibert de Tournus (fig. 373), à Saint-Savin (fig. 374) et peut-être à Saint-Aignan d'Orléans⁹⁴⁵, destruction des chapelles rayonnantes comme à Toulx-Sainte-

⁹⁴⁵ BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

Croix (fig. 375), parfois reconstruites comme à Nogent-le-Rotrou (fig. 378), quand il ne s'agissait pas tout simplement d'une reconstruction totale comme ce fut le cas à Saint-Martin de Tours environ deux siècles après le vaste chantier ouvert par Hervé de Buzançais (fig. 87). Sans compter les interrogations que posent les chevets de Saint-Martial de Limoges ⁹⁴⁶ et Sainte-Foy de Conques ⁹⁴⁷.

Dès la seconde moitié du XI^e siècle, les maîtres d'œuvre optèrent pour des chapelles plus amples et généralement moins nombreuses entre lesquelles le déambulatoire, plus large, offrait un éclairage beaucoup plus puissant. C'est ce qu'illustrent les chevets de Beaulieu-lès-Loches (fig. 266), de Selles-sur-Cher (fig. 130) ou les exemples poitevins de Sainte-Radegonde (fig. 379), de Saint-Hilaire (fig. 380) ou de Saint-Jean-de-Montierneuf (fig. 381).

En outre, souscrire à cette solution ingénieuse en termes de circulation et d'élévation favorisait la continuité des collatéraux des nefs – si elles en étaient dotées – dans le chevet. On fusionnait ainsi des espaces jusqu'alors plutôt compartimentés, comme on propose de les restituer à Châteaudun (pl. 54), pour atteindre des solutions amplifiant le caractère monumental des lieux de sépultures insignes, tels Saint-Martin de Tours ou Saint-Aignan d'Orléans, tout en multipliant les emplacements pour la sculpture (arcatures murales, rond-points de supports) et le recours à une architecture définie par ses travées.

Sans doute la fouille permettrait-elle d'apporter de nouveaux indices sur l'utilisation plus spécifique de ce couloir et des chapelles qu'il desservait, notamment par la présence de sépultures privilégiées, l'emplacement des autels, la présence d'enduits peints ou la nature des sols. On remarquera d'ailleurs, pour peu qu'on puisse en juger à Saint-Aignan d'Orléans ou à La Madeleine de Châteaudun (fig. 327, 360), que leur traitement restait relativement simple, probablement en terre battue comme dans de nombreux édifices prestigieux du XI^e siècle ⁹⁴⁸.

⁹⁴⁶ ANDRAULT-SCHMITT 2006.

⁹⁴⁷ CAZES 2006.

⁹⁴⁸ SAINT-JEAN-VITUS 2006 : vol. 1, 185. BULLY 2009.

3. La fortune du type architectural : le rôle des commanditaires

Au-delà de l'architecture et de ses aspects techniques et fonctionnels, on doit enfin s'interroger sur les commanditaires de ces chantiers. Si les sources ne fournissent pas de renseignement à ce sujet pour Mehun-sur-Yèvre⁹⁴⁹ ou pour La Madeleine de Châteaudun⁹⁵⁰, elles offrent en revanche une piste de réflexion autour de l'entourage royal. A partir de ce constat, on tentera donc d'entrevoir les relations qu'entretenaient ces acteurs souvent prestigieux et les perspectives qu'elles ouvrent en matière d'échanges et de diffusion artistique.

1. Un roi bâtisseur d'églises : Robert le Pieux

La grande œuvre du règne : Saint-Aignan d'Orléans

A l'image d'Hugues Capet et de son épouse Adélaïde⁹⁵¹, le couple royal formé par Robert le Pieux et Constance d'Arles pourvut directement à

⁹⁴⁹ Bien qu'aucun texte ne mentionne son intervention lors de la reconstruction du chevet de la collégiale Notre-Dame, l'analyse archéologique de l'église et la datation proposée pour le plan adopté laissent supposer que Gauzlin put y concourir, au moins par l'envoi d'un maître d'œuvre influencé par les dernières réalisations du domaine capétien. Passant parfois pour un bâtard d'Hugues Capet (CHAUVIN, PON 2003 : 250 et n. 380.), il fut élevé au monastère de Fleury dont il devint abbé après l'assassinat d'Abbon en 1004 et jusqu'à sa mort survenue en 1030. Commanditaire de la célèbre tour-porche qu'il souhaitait telle qu'elle fût un exemple pour toute la Gaule (BAUTIER, LABORY 1969 : 80-81.), il cumula également ses fonctions monastiques à celle d'archevêque de Bourges qu'il prit en 1015 après sa nomination par Robert le Pieux (BAUTIER, LABORY 1969 : 50-51.). C'est à ce titre qu'il fut suzerain de la seigneurie mais également du chapitre de Mehun-sur-Yèvre. Ainsi aurait-il pu contribuer à la mise en place d'un jalon architectural sur un territoire relevant de la maison de Blois.

⁹⁵⁰ On peut supposer que les archevêques de Tours ont pu relayer des influences architecturales dans le Val de Loire. Fils d'Albert († ap. 1044), abbé de Saint-Mesmin de Micy, l'archevêque Arnoul (1023-1052) était en effet le neveu et le successeur d'Hugues (1005-1023), vicomte de Châteaudun. Il était également en cousinage avec Geoffroy I^{er} du Perche, seigneur de Mortagne-au-Perche et de Nogent-le-Rotrou qui fonda dans cette ville le prieuré Saint-Denis en 1031. HEAD 1990 : 227, n. 126, 228, fig. 1.

⁹⁵¹ Hugues Capet participa probablement au financement du chantier de reconstruction de Sainte-Croix à Orléans et offrit un vase d'argent pesant soixante livres pour la cathédrale (BAUTIER, LABORY 1965 : 84-85). La reine Adélaïde fonda Saint-Frambourg de Senlis,

plusieurs chantiers et fit des dons de mobilier et de linge liturgiques. Entre autres, le roi offrit une patène et un vêtement sacerdotal à Sainte-Croix d'Orléans⁹⁵², des nappes et tout le mobilier de sa chapelle palatine à Saint-Aignan d'Orléans⁹⁵³. Il participa également à la reconstruction de nombreuses églises, notamment : Saint-Hilaire, Notre-Dame-de-la-Fabrique et Saint-Vincent à Orléans et, dans la forêt voisine, Saint-Médard à Vitry-aux-Loges et Saint-Paul à Chanteau⁹⁵⁴ ; Saint-Léger-en-Yvelines, deux églises de Melun dont Notre-Dame, Saint-Pierre-Saint-Rieul à Senlis, Notre-Dame et la chapelle palatine à Etampes, Saint-Nicolas, Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Germain-des-Prés à Paris, Saint-Michel dans la forêt de Bière (aujourd'hui de Fontainebleau), Saint-Vincent à Saint-Germain-en-Laye, Saint-Aignan à Gometz-la-Ville et à *Faïda*, Notre-Dame et Saint-Martin à Poissy⁹⁵⁵, Saint-Cassien à Autun⁹⁵⁶, Saint-Arnoul à Crépy-en-Valois⁹⁵⁷. Quant à la reine, on sait qu'elle intervint directement dans la reconstruction d'un palais doté d'un oratoire dans le *castrum* d'Etampes⁹⁵⁸ et, entre 1031 et 1032, à Saint-Aignan d'Orléans pour des travaux de toiture et l'aménagement de grandes fenêtres grâce à la refonte d'un devant d'autel en or⁹⁵⁹.

Au sein de cette activité intense de reconstruction – le plus souvent d'églises –, Saint-Aignan d'Orléans apparaît comme la grande œuvre du règne de Robert le Pieux. La *vita* écrite par Helgaud à la fin des années 1030 et qui valut au souverain son surnom posthume s'inscrit directement dans une démarche de sacralisation – devrait-on dire de sanctification ? – du second monarque capétien⁹⁶⁰. A l'instar de la modernité du chevet du monument, le

restaure Notre-Dame d'Argenteuil et y plaça des moniales. Elle confectionna des chasubles pour Saint-Martin de Tours et Saint-Denis, pour lequel elle fit également un autre vêtement d'apparat appelé « *orbis terrarum* ». En outre, elle offrit une image du Christ en croix en or pur à Sainte-Croix d'Orléans (BAUTIER, LABORY 1965 : 82-85).

⁹⁵² BAUTIER, LABORY 1965 : 86-87.

⁹⁵³ BAUTIER, LABORY 1965 : 112-113.

⁹⁵⁴ Chanteuges étant dédié à Saint-Marcellin et les premières églises citées par Helgaud se trouvant toutes à proximité d'Orléans, il semble qu'il faille corriger l'interprétation des éditeurs du texte (BAUTIER, LABORY 1965 : 130-131.) par Chanteau, bourg situé à une dizaine de kilomètres au nord-est de la ville.

⁹⁵⁵ BAUTIER, LABORY 1965 : 70-73.

⁹⁵⁶ BAUTIER, LABORY 1965 : 88-91, 128-133.

⁹⁵⁷ BAUTIER, LABORY 1965 : 114-115.

⁹⁵⁸ BAUTIER, LABORY 1965 : 64-65.

⁹⁵⁹ BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

⁹⁶⁰ HAMILTON 1997. IOGNA-PRAT 2006 : 521-527.

récit montre un caractère novateur par la description de la grande assemblée réunie autour du roi à l'occasion de la consécration du 14 juin 1029. Les premiers exemples connus de ce genre littéraire proviennent de l'Empire et sont en cours de fixation lors de la rédaction d'Helgaud : il s'agissait de noter les noms des prélats, de souligner la magnificence de l'édifice, d'indiquer les dons et de décrire les principales étapes du rituel. Le moine s'y conforma tout en insistant sur le rôle de Robert en raison du caractère biographique de son œuvre ⁹⁶¹.

Pour l'historien d'art et l'archéologue, la source – déjà formidable en soi – fournit une indication exceptionnelle : la mention de la reconstruction du chevet de Saint-Aignan à l'image de la cathédrale de Clermont, en Auvergne ⁹⁶². Aux antipodes d'une évocation symbolique comme le Saint-Sépulcre ou la Jérusalem céleste, la comparaison implique une filiation architecturale et chronologique entre les deux réalisations. Toutes deux sont en effet pourvues d'une crypte à déambulatoire à chapelles rayonnantes dont le plan devait conditionner la forme et le développement du niveau supérieur.

L'évocation de la cathédrale de Clermont

La crypte de Notre-Dame de Clermont a été mise au jour au début du ^{xx}^e siècle, au cours de fouilles archéologiques dans le chevet de la cathédrale du ^{xiii}^e siècle. Rebâti à l'aube du ^{xi}^e siècle, l'édifice est décrit dans le sermon écrit après 984 par le diacre Arnaud au monastère de Mozac, consécutivement à la vision de son abbé, Robert ⁹⁶³. La cathédrale, dédiée depuis le ^v^e siècle aux saints bolognais Agricol et Vital, comptait un *atrium* et treize « cryptes » occidentales et orientales. Situé à l'aplomb de la crypte, l'autel majeur se trouvait surélevé ainsi que l'ensemble du chevet. L'exécution de l'œuvre est attribuée, ainsi que la statue-reliquaire qu'elle abritait, au clerc Alleaume, architecte et orfèvre.

⁹⁶¹ IOGNA-PRAT 2006 : 349-351, 525-526.

⁹⁶² BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

⁹⁶³ RIGODON 1950. Voir également GOULLET, IOGNA-PRAT 1996.

Jusque dans les années 1990, on considérait, en s'appuyant sur une source de seconde main ⁹⁶⁴, que la crypte était le vestige de la construction consacrée le 2 juin 946 par l'évêque Etienne II (942/943-982/984) ⁹⁶⁵. Il a toutefois été démontré que la datation était irrecevable ⁹⁶⁶ et seul le texte d'Helgaud rapportant que le chevet de Saint-Aignan d'Orléans a été construit à l'image de celui de la cathédrale de Clermont ⁹⁶⁷ permet de placer chronologiquement la crypte auvergnate avant l'orléanaise, c'est-à-dire au plus tard dans les années 1000-1010 ⁹⁶⁸.

La reprise récente du dossier par Pascale Chevalier a permis de mieux comprendre la construction et de mieux la situer ⁹⁶⁹ (pl. 57). Aménagée dans une vaste abside carolingienne charpentée (14,90 m de largeur x 13 m de profondeur dans-œuvre), la crypte semi-enterrée était à 2,35 m en contrebas du niveau originel (406,20 m NGF). La maçonnerie semi-circulaire fut doublée intérieurement et percée pour donner accès aux quatre chapelles rayonnantes (ou *augmenta*) voûtées en berceau (fig. 382, 383) et ouvrir des fenêtres entre celles-ci ainsi qu'aux débouchés nord et sud des escaliers. La salle centrale était divisée en trois galeries par deux files de quatre colonnes sur lesquelles retombaient des voûtes d'arêtes (pl. 57, fig. 384). Dans sa partie orientale très transformée par les restaurations, la salle centrale présentait trois renforcements quadrangulaires surélevés d'une marche et voûtés par des berceaux longitudinaux. Chacun des renforcements latéraux possédait une niche à l'est. Quant aux trois compartiments occidentaux (fig. 385), ils auraient pu être rajoutés dans le second quart du XII^e siècle, au moment de la reconstruction du rond-point supérieur afin de mieux asseoir les piles de la croisée du transept. La majeure partie des modifications architecturales et

⁹⁶⁴ DUFRAISSE 1688 : 444.

⁹⁶⁵ BRÉHIER 1921a, BRÉHIER 1921b, BRÉHIER 1930 : 140-144. GRABAR 1946 : vol. 1, 511, n. 1. HUBERT 1952 : 70 (n° 94). VIEILLARD-TROIKOUROFF 1960. ROUSSEAU 1975 : 463-464. BERLAND 1980 : 168-169. COURTILLE 1987. HEITZ 1987 : 257-258. CRAPLET 1992 : 26-28. COURTILLÉ 1994 : 9.

⁹⁶⁶ Mise au point dans HENRIET 1990 : 267. SAPIN 1995b : 221. Des doutes avaient déjà été manifestés à propos de cette datation dès la fin du XIX^e siècle. BRUTAILS 1899 : 416.

⁹⁶⁷ BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

⁹⁶⁸ Donat Grüninger suggère pourtant les années 1020-1035. GRUNINGER 2005 : 123-124.

⁹⁶⁹ CHEVALIER 1999, CHEVALIER 2001, CHEVALIER 2003, CHEVALIER 2004.

liturgiques apportées à cet ensemble cohérent semble d'ailleurs relever de cette campagne ⁹⁷⁰. La crypte fut ensuite condamnée dans les années 1270-1280 ⁹⁷¹.

Les techniques de construction montrent de nombreux remplois antiques de grand appareil (fig. 386) associés à des maçonneries dont les blocs furent principalement dressés au marteau-taillant et montés avec des joints très épais lissés à la truelle puis tirés au fer. Les mortiers montrent l'utilisation de pouzzolane pour en augmenter l'hydraulicité. Les enduits sont limités aux lunettes, au voûtes des passages et à la travée occidentale de la salle centrale (fig. 385). Les retombées des berceaux s'appuient sur une assise de réglage de *tegulae*. Leur mise en œuvre indique une organisation soignée du blocage dans les parties orientales qui tend à disparaître vers l'ouest de la salle centrale. Quant au déambulatoire, il fournit un large éventail de voûtements : des arêtes sur les travées d'accès, des berceaux annulaires pour les parties tournantes, à pénétrations devant les chapelles (fig. 382) et transversaux au-dessus des baies situées entre celles-ci (fig. 387).

En vertu de ces éléments, Pascale Chevalier émet l'hypothèse d'une crypte aménagée vers la fin du x^e siècle ou le tout début du xi^e siècle ⁹⁷² servant d'écrin monumental à la Vierge en Majesté réalisée par le clerc et architecte Alleaume pour l'évêque Etienne II. Toutefois, elle n'exclut pas la possibilité que l'édifice ait pu abriter les trois châsses carolingiennes en or mentionnées dans les inventaires du trésor de la cathédrale. Les transformations en lien avec le chevet du second quart du xii^e siècle (fig. 386) indiqueraient plutôt le développement du culte des saints évêques de Clermont dont les dépouilles reposaient toujours dans les basiliques suburbaines. On

⁹⁷⁰ CHEVALIER 2004 : 89-91. La reconstruction du chevet dans le second quart du xii^e siècle entraîna l'écèlement des berceaux transversaux des travées du déambulatoire situées entre les chapelles. Ils furent remplacés par des plafonds plats qui permirent d'établir le sol du déambulatoire supérieur à ± 407 m NGF. Les glacis des ouvertures furent remontés d'environ 0,80 m pour s'adapter à la surélévation des fondations et des remblais extérieurs. Les quatre chapelles furent ensuite dotées d'un *arcosolium* creusé dans les murs gouttereaux et destiné à abriter, dans l'*augmentum* nord-ouest, un sarcophage trapézoïdal. On aménagea également des autels orientés et des niches ou des armoires liturgiques dans la salle centrale et dans les chapelles qui furent alors fermées par des portes cintrées en bois. Dans la première moitié du xiii^e siècle, des peintures vinrent orner le déambulatoire et les *augmenta*.

⁹⁷¹ CHEVALIER 2004 : 94.

⁹⁷² Durant les épiscopats de Bégon, Etienne III de Brioude et Etienne IV de Clermont.

pourrait y déceler le besoin d'un ancrage parmi les dévotions locales mais également la réaffirmation du pouvoir épiscopal sur sa cité ⁹⁷³.

Si la datation traditionnelle de 946 peut donc être rejetée sans conteste, il reste toutefois la comparaison relatée par Helgaud de Fleury ⁹⁷⁴. Pour Pascale Chevalier, on peut penser que le voyage-pèlerinage réalisé en Aquitaine par Robert le Pieux en 1019-1020 ⁹⁷⁵ a pu fournir l'occasion de prendre connaissance des structures élaborées à Clermont, bien qu'il ait pris soin d'éviter la cité ⁹⁷⁶.

A l'instar du parallèle évoqué par le *Liber sancti Iacobi* entre Saint-Jacques de Compostelle et Saint-Martin de Tours, on pourrait presque s'interroger sur la chronologie relative reconnue entre Clermont et Orléans car la similitude ⁹⁷⁷ pourrait s'appliquer non à la forme mais au caractère admirable de la construction ⁹⁷⁸. Cependant, la comparaison s'applique bien au chevet et donc très probablement au système de déambulatoire voûté desservant une série d'annexes rayonnant autour ⁹⁷⁹ (pl. 57), les caractères de l'architecture clermontoise paraissant difficiles à placer après la crypte d'Orléans.

Toutefois, la datation de Clermont soulève toujours un certain nombre de questions. En raison des sources fixant la chronologie du chantier de Saint-Aignan d'Orléans, on doit s'interroger sur la mention laconique d'Helgaud.

⁹⁷³ CHEVALIER 2004 : 93-94.

⁹⁷⁴ BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

⁹⁷⁵ LAURANSON-ROSAZ 1987 : 442-456. Grâce à ce voyage aux fondements complexes, « Une nouvelle image de la royauté est née, qui lui permet de garder une parcelle d'influence sur les populations de ces provinces lointaines et désormais incontrôlables. » LAURANSON-ROSAZ 1987 : 453.

LAURANSON-ROSAZ 1987 : 442-456.

⁹⁷⁶ CHEVALIER 2005 : 93.

⁹⁷⁷ BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109.

⁹⁷⁸ « Sans rappeler ici tous les débats menés autour du *Liber sancti Iacobi*, commençons par une réflexion de bon sens : quel que fût son auteur, on ne peut demander à une source de ce type la clef de l'interprétation d'une parenté typologique de monuments construits pour d'autres clercs plus de cinquante ans auparavant. Et pourtant, dans la traduction française classique, nous croyons apprendre qu'on avait à Saint-Martin de Tours voulu imiter Saint-Jacques [...]. Ravis de savoir qu'un clerc du milieu du XII^e siècle ait pu lire comme nous une 'similitude', notion d'ordre esthétique rarement transmise, nous ne lui demandons pas un ordre chronologique, et nous balayons la prudence de la syntaxe. Mais la dernière édition prend en compte les remarques des spécialistes et propose d'attribuer la 'similitude' au caractère admirable et non à la structure architecturale [...]. » ANDRAULT-SCHMITT 2006 : 232 et n. 60, 61, 62.

⁹⁷⁹ On ne peut d'ailleurs exclure que le dispositif se répétait au niveau principal de l'abside.

A le lire, il semble que Robert le Pieux pourrait en être l'instigateur, de la même façon que Gauzlin voulait que la tour de l'abbaye de Fleury soit un modèle pour la Gaule entière⁹⁸⁰. Faudrait-il donc comprendre que le moine, par ailleurs féru d'architecture et de liturgie⁹⁸¹, inséra la remarque dans son texte postérieurement à la réalisation orléanaise⁹⁸², débutée au plus tard dans les années 1010⁹⁸³ ? Ou l'idée émane-t-elle d'une autre voie ? Celle, par exemple, du troisième mariage de Robert le Pieux avec Constance d'Arles, venue à la cour avec de nouveaux sujets et, par-là même, de nouvelles influences⁹⁸⁴.

Sainte-Croix d'Orléans

Rédigée à l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif à Sens entre 1046 et 1079, la *Passio III^a S. Saviniani*⁹⁸⁵, rapporte que la première église d'Orléans – dédiée à saint Etienne – fut fondée par saint Altin au I^{er} siècle. Plusieurs éléments permettent de contredire fermement cette source écrite : on sait que les reliques de saint Etienne ne furent inventées qu'en 415 ; mais surtout, la *Vita I^a S. Aniani*, source écrite la plus ancienne que l'on possède pour l'histoire d'Orléans (seconde moitié V^e siècle), n'indique pas de vocable à la construction probablement érigée par saint Euverte et exhaussée par saint Aignan⁹⁸⁶. La

⁹⁸⁰ BAUTIER, LABORY 1969 : 80-81.

⁹⁸¹ BAUTIER, LABORY 1965 : 17-20.

⁹⁸² GRUNINGER 2005 : 125-126.

⁹⁸³ Il est d'ailleurs étonnant de constater qu'aucun autre exemple de chevet à déambulatoire, chapelles rayonnantes et crypte n'ait alors retenu l'attention du moine, alors que la date approximative de rédaction de la *Vie de Robert le Pieux* – la fin des années 1030 – correspond au plus tard à l'achèvement de plusieurs grands chantiers comme la crypte de la cathédrale d'Auxerre (1023-1035) et que certains chevets devaient déjà être terminés depuis quelques années, comme celui, beaucoup plus proche, de La Madeleine de Châteaudun.

⁹⁸⁴ « Vers la millièème année du Verbe incarné, lorsque le roi Robert reçut d'Aquitaine sa femme, la reine Constance, on vit affluer à sa suite en France, en Auvergne et en Bourgogne des hommes voués par légèreté d'esprit à toutes les vanités, étranges dans leurs vêtements et dans leur comportement, excentriques par leurs armes et le harnachement de leur montures, les cheveux rasés sur la moitié de la tête, la barbe tondue comme des jongleurs, chaussant des souliers et des guêtres immondes, sans foi ni respect pour les pactes de paix. Leur exemple néfaste fut, hélas ! suivi avec avidité par tout le peuple des Francs, honorable jusqu'alors plus qu'aucun autre, et par celui des Bourguignons, au point qu'ils devinrent semblables à eux par leur débauche et leur immoralité. Quiconque tentait de les retenir, par crainte de Dieu et amour de la religion, passait auprès d'eux pour un fou. » ARNOUX 1996 : 218-219.

⁹⁸⁵ DURU 1864 : 294-312 (B.H.L. 7417).

⁹⁸⁶ KRUSCH 1896 : 104-117 (B.H.L. 473). RENAUD 1979.

dédicace à la Sainte-Croix n'est attestée à Orléans qu'à partir de la seconde moitié du VII^e siècle par le trésor monétaire retrouvé à Bais ⁹⁸⁷.

Les textes conservés laissent supposer que la cathédrale bâtie au IV^e siècle pourrait avoir existé jusqu'à la fin du X^e siècle : l'édifice de l'Antiquité tardive paraît avoir connu bien des vicissitudes sans pour autant complètement disparaître avant l'incendie de 989 ⁹⁸⁸.

Les renseignements relatifs au chantier de reconstruction sont fournis par Raoul Glaber :

L'année 888 du Verbe incarné ⁹⁸⁹ arriva dans la cité d'Orléans, dans les Gaules, un prodige véritablement mémorable et terrifiant. On sait que se trouve dans cette ville un monastère consacré depuis des temps antiques au prince des apôtres où demeura, dès l'origine une communauté de vierges moniales, qui donna au monastère son nom de Puellier. Au centre de ce monastère se trouvait érigé le vénérable emblème de la croix, portant une image de notre Sauveur souffrant sa mort pour le salut des hommes ; de ses yeux, durant quelques jours, un flot de larmes ne cessa de s'écouler, à la vue de tous. Une grande foule d'hommes se rassembla pour contempler ce terrible spectacle. La plupart d'entre eux, lorsqu'ils le voyaient, comprenaient qu'il s'agissait d'un terrible présage divin, annonçant qu'une calamité surviendrait à la ville. De la même manière, on le sait, que le Sauveur lui-même avait pleuré sur Jérusalem, dont il pressentait la destruction imminente, de même on fut sûr que les pleurs de son image annonçaient pour la ville d'Orléans un désastre proche. Peu après, dans la même cité, survint un autre événement inouï portant, pense-t-on, la même signification. Une nuit, alors que les gardiens de l'église majeure, la cathédrale, ouvraient les portes aux fidèles venant chanter les laudes du matin, parut un loup, qui entra dans l'église, et prenant entre ses crocs et tirant la corde, fit sonner la cloche. Tous le regardaient, frappés de stupeur. Bien qu'ils fussent désarmés, ils parvinrent enfin à le faire sortir de l'église, par leurs cris ou autrement. L'année suivante, la ville entière fut dévastée par un terrible incendie. Personne ne doute que l'un et l'autre signe avaient annoncé le désastre ⁹⁹⁰.

L'évêque de la cité était alors le vénérable Arnoul, éminent par ses origines et son savoir, riche des revenus considérables de son patrimoine familial ⁹⁹¹. Voyant la ruine de son siège épiscopal et la

⁹⁸⁷ PICARD 1992 : 81-96. PICARD 1996.

⁹⁸⁸ OTTAWAY 1980 : 142-144.

⁹⁸⁹ Il s'agit là très probablement d'une erreur de copiste et sans doute faut-il lire 988.

⁹⁹⁰ ARNOUX 1996 : 106-109. Cet incendie est également confirmé par une lettre de Fulbert de Chartres. MIGNE 1844-1855 : vol. 141, col. 214. Mathieu Arnoux a souligné que les églises qui furent le théâtre de ces signes inquiétants furent également celles où se déclencha l'hérésie de 1017. ARNOUX 1996 : 108-109, n. 24.

⁹⁹¹ Fidèle d'Hugues Capet, l'évêque Arnoul eut en charge le diocèse d'Orléans de 972 à sa mort, survenue en 1003. Dès le concile tenu à Saint-Basle-de-Verzy en 991, il fut l'un des plus ardents défenseurs de l'autonomie des évêques français à l'égard des pontifes romains, discrédités et corrompus. ARNOUX 1996 : 109, n. 25.

désolation du peuple qui lui avait été confié, il prit la très sage décision, rassemblant les matériaux nécessaires, de rebâtir de fond en comble l'église majeure, autrefois dédiée à la sainte croix du Christ. Aidé des siens, il s'était mis à l'œuvre et s'efforçait de l'achever de la meilleure manière, quand devant tous le ciel vint à son secours. Un jour en effet, alors que les maçons vérifiaient la solidité du sol pour poser les fondations de la basilique, ils découvrirent une importante quantité d'or, suffisante, à coup sûr, pour la reconstruction de la basilique, si grande fût-elle. Rassemblant l'or que le hasard leur avait fait découvrir, ils le portèrent à l'évêque. Celui-ci, rendant grâce au Dieu tout-puissant pour ce don, le prit et le remit aux gardes du chantier et leur ordonna de le dépenser fidèlement en totalité pour les travaux de l'église. On rapporte aussi que cet or avait été caché en cet endroit par la clairvoyance du bienheureux Euverte, antique évêque de ce siège, en vue d'une restauration : autrefois, alors qu'il s'employait à restaurer l'ancienne église, il avait en effet été gratifié d'un don analogue d'origine divine ⁹⁹². La demeure de l'Eglise, qui est le siège pontifical, fut ainsi reconstruite plus élégante que la précédente ; sous l'impulsion de l'évêque, on reconstruisit plus belles encore les autres églises dédiées à la célébration de divers saints et, de l'avis général, le culte divin y fut célébré de manière plus parfaite qu'ailleurs. La ville elle-même retrouva peu à peu tous ses édifices et son peuple, adouci par les calamités envoyées par la piété divine, devint d'autant meilleur qu'il avait compris et reçu la catastrophe comme une punition destinée à son amendement. [...] ⁹⁹³

Il semble donc que l'évêque, dirigeant le diocèse depuis déjà plus de quinze ans au moment du sinistre, ne fut pas pris au dépourvu pour ouvrir le chantier de reconstruction de sa cathédrale. Les dons opérés par la future famille royale montrent d'ailleurs un accroissement du patrimoine de la communauté en amont puis durant les travaux :

Il me plaît de noter en quelques mots les bonnes œuvres qu'a accomplies cette servante de Dieu [Adélaïde], la mère du très sage roi Robert. Dans sa jeunesse, celui-ci souffrait d'une grave infirmité physique, qui inspirait à ses parents de grandes craintes pour sa vie. C'est pourquoi la reine fit faire dans la plus ancienne église d'Orléans, que saint Euverte a fondée par la volonté de Dieu, et a consacrée canoniquement en l'honneur de la sainte et vivifiante Croix, une image de Notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ en croix, en or pur, afin qu'il le délivrât du péril de mort, lui que le Dieu tout-puissant avait déjà en lui-même destiné à régner en ce monde. En effet, par sa grâce il fut guéri. Son père, de son côté, pour sauver son fils unique, avait donné à Sainte-Croix un vase d'argent pesant soixante livres, qui est resté jusqu'à présent dans la sainte

⁹⁹² Le trésor de saint Euverte est issu d'une tradition historiographique orléanaise : au IX^e siècle, la *Vita I^{re} S. Evurtii* – à laquelle on ne peut accorder aucun crédit – rapporte que saint Euverte avait découvert un trésor en construisant la cathédrale. L'empereur Constantin, aussitôt averti, lui aurait accordé la somme pour son chantier. HEAD 1990 : 35-36.

⁹⁹³ ARNOUX 1996 : 108-111.

maison de Dieu.

Quand Robert eut pris de l'âge et eut acquis les vertus de l'homme, il restitua par une donation à l'église de la Croix salvatrice toute la terre de cette église⁹⁹⁴ que l'évêque Foulque⁹⁹⁵ avait donnée pour prix de son aide au très puissant Hugues de Beauvais⁹⁹⁶ ; triste encore de l'événement, il le fit en vue d'une commémoration perpétuelle, lui cet homme de Dieu qui, par sa conduite et ses paroles, complaisait au Dieu tout-puissant. Il aima d'ailleurs toujours tout spécialement ce lieu, cette ville épiscopale d'Orléans, car il y était né⁹⁹⁷, et surtout, après y avoir été régénéré par l'eau et l'Esprit saint, il y avait reçu la bénédiction solennelle lors de son élévation à la dignité royale⁹⁹⁸. De plus, monseigneur Thierry⁹⁹⁹, évêque de cette ville, dont la voix chantait dignement et agréablement la louange du Seigneur, voulant que le souvenir de son nom se conservât en l'église de Sainte-Croix, fit faire un vase d'une valeur de cent sous du meilleur or, destiné à la consécration du sang de Notre Seigneur Jésus Christ. A ce grand prélat s'était joint le roi, au cœur humble, qui, touché par l'amour de Dieu, fit faire, pour accompagner ce saint calice, une patène pour la consécration du corps du Rédempteur du monde, afin que lui vinssent en aide le signe de la Croix ainsi que la sainte Passion, véritable Rédemption de l'âme et du corps. De plus, il fit présent à monseigneur l'évêque Ouri (*Odolricus*)¹⁰⁰⁰ d'un vêtement sacerdotal si magnifique que, lorsqu'il célébrait le sacrifice du Seigneur, il semblait enveloppé de toutes parts d'or et de pourpre. Un petit vase d'onyx que le très riche roi avait acheté pour soixante livres, il en fit aussi don à l'église de Sainte-Croix, ainsi qu'un autre vase en argent et un manipule. Il donna aussi trois nappes précieuses pour l'ornement de l'église, pour son salut et celui de ses fils, et bien d'autres choses qu'on ne peut ni écrire ni compter.¹⁰⁰¹

Au début du XVII^e siècle, une grande partie de la cathédrale subsistait encore, comme le laissent voir les gravures exécutées par Etienne Martellange en avril 1623¹⁰⁰² (fig .390, 391, 392). Toutefois, on peut penser que le côté nord du chevet s'était écroulé vers 1286¹⁰⁰³ et dès 1278, sa vétusté avait incité l'évêque Robert à engager des travaux de reconstruction¹⁰⁰⁴.

⁹⁹⁴ Il s'agirait du Mesnil-Girault à Boissy-la-Rivière.

⁹⁹⁵ Foulque succéda à Arnoul et fut évêque d'Orléans de 1003 à 1008/1013.

⁹⁹⁶ Hugues de Beauvais était comte du palais et familier du roi. Soutenant Berthe contre Constance d'Arles, il fut assassiné par le parti de la princesse provençale en 1008.

⁹⁹⁷ Robert serait né vers 973-974.

⁹⁹⁸ Robert fut sacré en compagnie de son père à la cathédrale d'Orléans le 25 décembre 987.

⁹⁹⁹ Thierry II fut évêque d'Orléans entre 1008/1013 et 1021.

¹⁰⁰⁰ Voir *supra*, p. 40 n. 126.

¹⁰⁰¹ BAUTIER, LABORY 1965 : 84-87.

¹⁰⁰² B.n.F., département des estampes, U b 9 : n° 35, n° 36, d'après LEFEVRE-PONTALIS, JARRY 1905 : 315-316.

¹⁰⁰³ SAUSSAYE 1615 : 531. L'auteur ne cite malheureusement pas sa source.

¹⁰⁰⁴ A. D. Loiret : G 481. Lettres de Robert, évêque d'Orléans, accordant pour la reconstruction plusieurs revenus, les bois de l'évêché avec le consentement du roi, les pierres de ses carrières, autant de terrain qu'il sera nécessaire à prendre sur les maisons épiscopales voisines de la cathédrale (22 juillet 1278) : « *Dilecti filii decanus et capitulum ecclesie Aurelianensis sua*

Les premiers vestiges de cette vaste cathédrale furent découverts en 1889 et 1890, lors de l'installation du calorifère (pl. 57). On mit alors au jour la nef de la cathédrale, la croisée ainsi qu'une partie du bras nord du transept indiquant que celui-ci était le fruit d'un agrandissement de l'édifice (fig. 391). Dans son ensemble, la construction se caractérise par des piles cruciformes (fig. 392, 393, 394) – comme dans la nef de Saint-Philbert-de-Grandlieu – à base talutée montées, comme à Saint-Aignan d'Orléans, en moyen appareil de calcaire de Beauce et en modules allongés de calcaire du Nivernais. Les joints rubanés ont une épaisseur de 0,03 à 0,04 m et on compte de nombreuses insertions de briques.

Immédiatement, nef et croisée ont été attribuées à l'épiscopat d'Arnoul, consécutivement à l'incendie de 989, et l'agrandissement du transept (fig. 391), survenu après un hypothétique sinistre, a été daté des années 1010¹⁰⁰⁵. On considéra également que la cathédrale, dont la terminaison demeurerait inconnue, comportait un chevet à déambulatoire à cinq chapelles rayonnantes dès la fin du X^e siècle¹⁰⁰⁶.

Réalisées entre 1937 et 1942¹⁰⁰⁷, les fouilles du chanoine Georges Chenesseau confirmèrent l'hypothèse tout en y ajoutant deux informations capitales : d'une part, le chevet ne comptait que trois profondes chapelles rayonnantes desservies par un déambulatoire de 2,70 m de largeur et, d'autre part, il ne pouvait être contemporain de la nef de la cathédrale (pl. 57). On constata en effet qu'il fut bâti contre les piles cruciformes de la troisième

nobis miserabili petitione monstrarunt quod ecclesia Aurelianensis predicta, nimia vetustate consumpta, in parte corruit et in residuo minatur ruinam. Cum igitur dictam ecclesiam intendant ipsi de novo opere construere sumptuoso, [...] ».

¹⁰⁰⁵ CHENESSEAU 1941 : 350. DESHOULIERES 1943 : 35. La date de cet incendie résulte en fait d'une confusion avec celui de 989. HUBERT 1938 : 37.

¹⁰⁰⁶ LEFEVRE-PONTALIS, JARRY 1905 : 352-353. FOCILLON 1937 : 4. CHENESSEAU 1941 : 267. Le chanoine Chenesseau hésitait encore à cette époque entre un plan à cinq chapelles rayonnantes (comme à Saint-Martin de Tours et Saint-Aignan d'Orléans) ou une organisation à trois chapelles rayonnantes et deux chapelles orientées sous clocher (selon l'agencement que l'on retrouve à Saint-Benoît-sur-Loire). Quant à Fritz Wochnik, il ne semble absolument pas au courant des recherches menées à Sainte-Croix d'Orléans puisqu'il hésite entre une ou trois chapelles rayonnantes. WOCHNIK 1990.

¹⁰⁰⁷ CHENESSEAU 1938. CHENESSEAU 1941. CHENESSEAU 1942. Ces articles sont à compléter avec le *Journal des fouilles* conservé à la Médiathèque d'Orléans et retranscrit par François Maury.

travée droite de la construction antérieure ¹⁰⁰⁸ (fig. 393), constituant ainsi une quatrième travée en avant de l'abside (fig. 58). Le sanctuaire, dont la base de l'autel matutinal fut découvert, était délimité par un rond-point de supports composés ¹⁰⁰⁹ (fig. 121), selon une organisation qu'on observe vers la même époque à Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (fig. 122) et, quelques décennies plus tard, dans la crypte de Saint-Eutrope de Saintes (fig. 394).

Les rares élévations conservées présentent un riche agencement : des arcatures murales devaient rythmer les murs du déambulatoire (fig. 129, 395) et des chapelles rayonnantes dont l'entrée était soulignée par des demi-colonnes (fig. 57, 395). Les fouilles ne confirment la présence que d'une seule baie sur l'absidiole sud. On se trouve donc contraint à des spéculations quant au système d'éclairage du chevet, mais on peut penser que le déambulatoire comportait des ouvertures entre les chapelles rayonnantes.

Constituées d'un noyau carré cantonné de quatre colonnes engagées, les piles composées du chevet ¹⁰¹⁰ sont montées en moyen appareil de calcaire du Nivernais, agencé là encore avec de gros joints rubanés. Les bases présentent des profils variés (fig. 58, 393), comme au rez-de-chaussée de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 56).

En l'absence d'une date de consécration, on s'est généralement tourné vers un acte de Philippe I^{er} datant de 1089 ¹⁰¹¹ concernant notamment des droits de voirie à proximité de la cathédrale pour caler chronologiquement la réalisation ¹⁰¹². Cette datation basse a toutefois été remise en cause au regard des techniques de construction et du décor de l'édifice : le moyen appareil à joints épais ¹⁰¹³, les piliers composés et les profils des bases comparables à ceux de la crypte de la cathédrale d'Auxerre, les arcatures murales et le seul chapiteau conservé ¹⁰¹⁴ ont conduit à replacer le chevet de Sainte-Croix

¹⁰⁰⁸ Bien que de dimensions plus réduites, on rencontre le même type de supports dans la crypte de Saint-Etienne de Dijon. SAPIN 1997.

¹⁰⁰⁹ On précisera toutefois que le plan proposé par le chanoine Chenesseau n'est probablement pas à prendre sans quelques réserves.

¹⁰¹⁰ On remarque une nette différence de des piles et de celles du chevet antérieur.

¹⁰¹¹ THILLIER, JARRY 1906 : ch. XLVII.

¹⁰¹² CHENESSEAU 1938 : 84. CHENESSEAU 1938 : 264-265. HUBERT 1952 : 55 (n° 26 et n° 27). BRUN 1975 : 446-447. BERLAND 1980 : 201-202. NIVET 1984 : 28. VILLES 2004 : 62.

¹⁰¹³ HENRIET 2008 : 128.

¹⁰¹⁴ VERGNOLLE 1985 : 149-150.

d'Orléans dans le second quart du XI^e siècle – « *sans doute du temps de Robert le Pieux* » ¹⁰¹⁵ – parmi ce groupe à l'architecture puissante, illustrée notamment par la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire ¹⁰¹⁶.

En l'attente d'une reprise du dossier, tous les arguments convergent vers une datation du chevet dans la première moitié du XI^e siècle. Les analogies sont en effet criantes avec les chevets analysés dans cette étude et, d'une façon plus générale, avec les monuments ligériens. Ainsi le plan du chevet de la cathédrale orléanaise pourra-t-il être rapproché de celui de Saint-Aignan d'Orléans ou de Saint-Martin de Tours, en notant toutefois l'éirement significatif du sanctuaire, le développement accru des chapelles rayonnantes et toutefois la faible largeur des travées du déambulatoire pour l'apport d'éclairage. Les techniques de construction renvoient, à l'instar des supports composés et leur modénature, au rez-de-chaussée du porche de Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 56), aux cryptes des cathédrales d'Auxerre (fig. 60) ou de Nevers (fig. 61), à la croisée du transept de la Trinité de Vendôme (fig. 145, 376) ou à Nogent-le-Rotrou (fig. 122). Les arcatures murales (fig. 139, 394) et l'emploi de la colonne engagée (fig. 57, 121, 393) montrent déjà une plus grande maîtrise qu'à la crypte de Saint-Aignan d'Orléans, tout comme la sculpture du seul chapiteau conservé (fig. 139) : les volutes, par exemple, sont liées dans les angles par des bagues, comme à la croisée du transept de la Trinité de Vendôme (fig. 376).

En cette première moitié du XI^e siècle, l'agrandissement de la cathédrale d'Orléans par un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes correspond à un choix certain de magnificence. Si ces travaux peuvent être interprétés comme un phénomène de surenchère monumentale avec la modernité du nouveau chevet de Saint-Aignan (pl. 57), on doit également insister sur le rôle de l'évêché d'Orléans dans la politique des premiers capétiens. Ces derniers nomment l'évêque, parfois même de façon brutale ¹⁰¹⁷, et semblent avoir saisi les enjeux d'une théâtralisation de la liturgie pour les grandes communautés

¹⁰¹⁵ OTTAWAY 1987a. Le chevet plat d'Arnoul aurait été accolé à une construction plus ancienne, détruite ensuite et remplacée par le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes. Voir également GRUNINGER 2005 : 117-118.

¹⁰¹⁶ VERGNOLLE 1988.

¹⁰¹⁷ POGNON 1996 : 38.

religieuses et insisté sur la réaffirmation du culte des reliques, peut-être à mettre en perspective avec les hérésies apparues en ville vers 1020 ¹⁰¹⁸.

On pourrait reconnaître dans cette modernisation le soutien de Robert le Pieux. Natif d'Orléans, le roi avait d'abord pourvu au chantier de Saint-Aignan, peut-être dans la volonté de se démarquer de son père. Il s'agissait également pour lui de contenter l'importante réserve politique que constituait la communauté dont il était abbé laïc. Probablement le second souverain capétien concentra-t-il aussi ses efforts sur la cathédrale qui vit son sacre. Il pouvait avoir l'idée de constituer, en pendant de l'Empire, une parure monumentale dynastique maillant le territoire sur lequel il régnait ¹⁰¹⁹.

2. Le rôle d'un évêque : Hugues de Chalon

Fils de Lambert, comte de Chalon († 978), Hugues était également le frère de Mahaut, troisième épouse du duc de Bourgogne Henri le Grand qui lui donna une fille, Aremburge. Il accéda à la tête du comté de Chalon lorsque sa mère Aelis, dame de Cosne et de Verzy, se remaria avec Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou († 987). Alors qu'il se rendait à la cour royale pour régler sa succession, « il dut passer par Auxerre et là, touché par la grâce, il entra dans l'église du bienheureux protomartyr Etienne. C'était alors la première heure du jour et, comme il entendait la psalmodie dont les chants résonnaient doucement à ses oreilles, son cœur fut empli de piété et ses yeux de larmes. Plus tard, il rapporta qu'il s'était écrié : ' Seigneur, roi du ciel et de la terre, créateur de tout bien et dispensateur de tout honneur ! si telle est ta volonté que tu me confères par l'effet de ta générosité la dignité épiscopale, que ta volonté soit faite ! ' Il fut exaucé : il avait toujours souhaité, depuis son enfance, atteindre les plus hautes fonctions, à cause de sa noblesse. Le prélat Jean étant décédé, on lui chercha un successeur et, par la faveur du duc Henri et avec le consentement du roi Robert, Hugues fut élu selon la coutume, consacré dans l'église du bienheureux Germain, et de là donné comme évêque au siège d'Auxerre. » ¹⁰²⁰

Ainsi nommé par Robert le Pieux, Hugues de Chalon se trouva très vite

¹⁰¹⁸ ARNOUX 1996 : 186-193.

¹⁰¹⁹ OTTAWAY 1987a : 257. IOGNA-PRAT 2006 : 525.

¹⁰²⁰ MIGNE 1844-1855 : vol. 138, col. 274-275 et DURU 1850 : 386-387, d'après CHAUNEY

confronté à la guerre déclenchée pour la succession du duc Henri, mort le 15 octobre 1002.

L'année suivante [998]¹⁰²¹, le roi Robert descendit sur la Bourgogne avec une immense armée, accompagné de Richard, comte de Rouen, avec trente mille Normands. En effet, les Bourguignons s'étaient rebellés et avaient refusé de l'accueillir dans les châteaux et cités qui avaient appartenu à son oncle le duc Henri, préférant se les partager entre eux¹⁰²². Dès son arrivée, le roi mit le siège devant la cité d'Auxerre avec toute son armée. [...]¹⁰²³

Aux premières lueurs du sixième jour du siège, le roi, au comble de la fureur, revêtu de sa cuirasse et de son casque, exhortait son armée, accompagné de Hugues, l'évêque de la cité, seul des Bourguignons à avoir pris son parti¹⁰²⁴. Alors qu'il s'apprêtait au combat, l'abbé Odilon courut à lui, lui demandant avec indignation ainsi qu'aux autres puissants comment ils osaient lever la main contre un si illustre évêque de Dieu, contre Germain lui-même, qui, comme on peut le voir dans les récits de sa vie, sut si bien, avec l'aide de Dieu, apaiser les conflits et résister à la sauvagerie des rois. Sans l'écouter, ils s'avancèrent, entourèrent le château comme une couronne et montèrent à l'assaut. Le combat furieux durait déjà depuis longtemps entre les deux armées quand se manifesta l'aide de Dieu aux gens de sa demeure. A l'heure du combat, une terrible nuée emplit complètement l'intérieur du château, empêchant les ennemis d'ajuster leurs traits de l'extérieur, alors que les assiégés les massacraient depuis l'intérieur. Après avoir perdu bien des hommes, surtout normands, ils abandonnèrent le château intact, se repentant trop tard d'avoir levé les armes contre un lieu si insigne. Il advint en outre qu'au moment où l'armée royale engageait le combat contre ce lieu sacré, Gilbert, homme religieux et moine du lieu, commença la célébration de la messe, comme il faisait chaque jour à la troisième heure, sur l'autel de la bienheureuse Marie toujours Vierge, situé comme il se doit au plus haut de l'église. Ce fait coïncide parfaitement avec la victoire donnée par le ciel. Le jour suivant, le roi se retira et s'avança, brûlant toute chose, sauf les cités et châteaux fortifiés, jusqu'en haute Bourgogne, puis il rentra en France. Par la suite, les Bourguignons s'étant tardivement ralliés à lui, il rentra heureusement en possession de toute la région.¹⁰²⁵

1978 : 389.

¹⁰²¹ La date est approximative car Hugues de Chalon ne fut nommé évêque d'Auxerre qu'en 999. Il s'agirait plutôt de 1003 selon BARTHELEMY 1999 : 428.

¹⁰²² Robert le Pieux prétendait à l'héritage de son oncle, Henri de Bourgogne. Le duché était en contrepartie revendiqué par le comte de Mâcon, Otte-Guillaume, fils de la première union de Gerberge avec Aubert II d'Ivrée, épouse du duc Henri. Otte-Guillaume était soutenu par Landri, comte de Nevers, qui s'était emparé d'Auxerre, et par d'autres seigneurs bourguignons ainsi que par son beau-frère, l'évêque de Langres, Brunon de Roucy. ARNOUX 1996 : 152-155. CHAUNEY 1978 : 388.

¹⁰²³ ARNOUX 1996 : 120-121.

¹⁰²⁴ Nommé évêque d'Auxerre en 999 par Robert le Pieux, il resta très lié au roi et mourut le 5 novembre 1039. ARNOUX 1996 : 268-269 et n. 76.

¹⁰²⁵ ARNOUX 1996 : 122-125.

Hugues resta constamment en contact avec Robert le Pieux. Ainsi obtint-il dès 999 le rattachement à Cluny du monastère de Paray, que son père avait fondé. Entre 1002 et 1010, le roi prit Saint-Germain d'Auxerre sous sa protection et exempta l'abbaye de toute charge fiscale. En outre, le souverain confirma les donations faites par Hugues en 1021 au monastère de Fruttuaria dans le diocèse d'Ivrée, en Piémont. Parallèlement, il se fit reconnaître comme suzerain de la ville d'Auxerre et de quatre châteaux de Puisaye hérités de sa mère ¹⁰²⁶. Son assiduité à la cour ducale de Bourgogne suggère d'ailleurs qu'il devait y jouer un rôle de conseiller auprès de Robert I^{er}, le fils du roi ¹⁰²⁷.

Par ailleurs, son rôle effectif de prélat-guerrier doit être nuancé par son action politique visant à répandre le mouvement de la paix de Dieu. Ainsi organisa-t-il vers 1021-1023 « [...] pour rétablir et confirmer la paix, un concile qui rassembla des évêques et une multitude innombrable d'hommes tant de la noblesse que du peuple, dans le comté de Chalon qu'il gouvernait, en un lieu appelé Verdun ¹⁰²⁸ ; on avait apporté là, de diverses régions, les reliques des saints qui obtenaient différentes guérisons. » ¹⁰²⁹

Hugues de Chalon exerça également une activité de constructeur. Outre sa cathédrale qu'il mit en chantier à partir de 1023, on remarque sa présence – et son rôle prépondérant ? ¹⁰³⁰ – lors de la consécration de Saint-Philibert de Tournus en 1019.

¹⁰²⁶ CHAUNEY 1978 : 389.

¹⁰²⁷ RICHARD 1954 : 10.

¹⁰²⁸ Verdun-sur-le-Doubs, au confluent du Doubs et de la Saône.

¹⁰²⁹ MIGNE 1844-1855 : vol. 138, col. 276. Furent présents à ce concile en compagnie d'Hugues de Chalon tous les prélats bourguignons : Gautier I^{er} d'Autun, Lambert de Langres (successeur de Brunon de Roucy sur le siège épiscopal), Geoffroy de Chalon, Gauslin de Mâcon, ainsi que les archevêques Burchard de Lyon et Gautier de Besançon. Instigateur de la paix de Dieu dans la province, l'évêque Bérard de Soissons participa également à la réunion. Sur le concile de Verdun-sur-le-Doubs, voir BARTHELEMY 1999 : 428-432. Celle-ci dut d'ailleurs créer une certaine émulation car au début de l'année 1024, l'archevêque de Sens Liéri organisait à son tour un concile de paix à Héry – où se rendirent notamment Robert le Pieux et Gauslin, archevêque de Bourges – qui visait à la défense des églises, surtout contre les ennemis d'Hugues de Chalon et du parti capétien. Sur le concile d'Héry, voir BARTHELEMY 1999 : 432-435.

¹⁰³⁰ HENRIET 1990 : 238-239.

Saint-Philibert de Tournus

En 875, une charte de Charles le Chauve indique que le sanctuaire Saint-Valérien de Tournus, mentionné dès le VI^e siècle par Grégoire de Tours, accéda au titre d'abbaye. C'est à cette date qu'arrivèrent, après une longue pérégrination le long de la Loire et à travers l'Auvergne, les reliques de saint Philibert, emportées par les moines de Noirmoutier qui fuyaient les Normands. En 937, les bâtiments du monastère furent dévastés par les Hongrois. Une période de prospérité s'ouvrit à partir de 960, au début de l'abbatit d'Etienne, réputé grand bâtisseur et qui opéra la translation des reliques de saint Valérien en 979 dans la crypte qu'il avait fait construire. L'édifice servit d'ailleurs à protéger les objets précieux lors de l'incendie qui se déclencha en 1007/1008, sous l'abbatit de Wago. De nouveaux travaux débutèrent rapidement après le sinistre et une consécration fut célébrée le 29 août 1019 en présence des évêques Geoffroy de Chalon et Gauslin de Mâcon. Le nouvel abbé Bernier (1008/1009-1028) dut jouer un rôle important dans ce chantier très rapide, probablement soutenu par Hugues de Chalon¹⁰³¹ qui offrit lors de la dédicace la *villa d'Isleis* et des droits de pêche sur la Saône ; il reçut en retour le *vexillum*, c'est-à-dire l'avouerie du monastère¹⁰³².

Ces dates ont conduit à cerner la chronologie de l'édifice, dont la reconstruction fut poursuivie sous l'abbatit d'Ardain (1028-1056) par l'avant-nef, le gros-œuvre de la nef (voûtée vers la fin du XI^e siècle) puis par

¹⁰³¹ SAPIN 1987b. SAPIN 2006b : 40-47.

¹⁰³² « *Vixit autem Bernerius in officio pastoralis. XX. Annis. Hujus tempore Hugo, Cabilonensis comes et episcopus Autisiodorensis, ob onorem Dei et genitricis ejusdem predictorumque sanctorum, partim beneficio provocatus, donavit et concessit Deo et sanctis in quorum honore prefata ecclesia dedicata esse dignoscitur, et venerabili abbati Bernerio, ejusdemque loci monachis tam presentibus quam futuris, villam que dicitur Isleis, que est super alveum Sagone, cum servis et ancillis et quecumque ad eam pertinere videntur, tam in silvis quam in patris seu campis, pascuis, aquis aquarumque decursibus ; et piscationem predicti fluminis Sagone usque ad locum qui vulgo Filiolus vocatur, totum Deo predictisque sanctis et monachis inibi Deo famulantibus concessit, pro remedio anime sue et parentum suorum. Hec autem omnia a septembrione et ab oriente fluviis, a meridie vero et ab ocasu viis publicas terminantur. Predicti autem monachi suppliciter illi roganti beneficium ecclesie sue suorumque locorum sanctisque Philiberti vexillum, tunc temporis illi necessarium, bono anime promptaque voluntate dederunt. Factum est hoc donum anno ab incarnatione Domini millesimo. x°. VIII°. apud Trenorchium, . IIII. kl. septembris, in die quo idem dedicatum est monasterium, in presentia venerabilium episcoporum, Joffredi Cabilonis episcopi, Gausleni Matisconis episcopi, quorum auctoritate factum est et sub excommunicatione prohibitum, ne quilibet futurorum illud infringere vel eis auferre presumat, regnante Rotberto rege in Francia. » POUPARDIN 1905 : 102-103, d'après HENRIET 1990 : 238-239.*

l'exhaussement de l'abside au XII^e siècle avant d'être consacrée le 11 janvier 1120 par le pape Calixte II¹⁰³³. Ainsi proposa-t-on de voir dans la crypte actuelle la construction de 979¹⁰³⁴ mais la datation fut rapidement placée au XI^e siècle : les fondations de la crypte, du chevet et du transept¹⁰³⁵ ainsi que leurs élévations furent attribuées peu après l'an mil¹⁰³⁶ ou dans le second quart du XI^e siècle – au début de l'abbatiate d'Ardain –, les voûtements et les chapiteaux pouvant être plus tardifs¹⁰³⁷. Repris depuis les années 1990, le dossier a été largement enrichi par de nouvelles recherches qui ont fixé la chronologie de l'ensemble du chevet (crypte et transept) au premier tiers du XI^e siècle. Ainsi a-t-on proposé d'y voir le fruit d'une reconstruction entre l'incendie (1007/1008) et la consécration (1019), la présence d'Hugues de Chalon induisant que le chantier put servir de préalable à la réédification de la cathédrale d'Auxerre¹⁰³⁸. Toutefois, cette hypothèse a été nuancée pour situer les travaux durant les décennies 1010-1020, après un réaménagement des vestiges du X^e siècle¹⁰³⁹. Loin de signifier que la construction était achevée, la consécration marquerait alors une étape dans le chantier, visant probablement à le redynamiser¹⁰⁴⁰.

Surmontant une crypte de même plan (pl. 59), le chevet de Saint-Philibert de Tournus présente une abside semi-circulaire à deux travées droites délimitée par un haut mur-bahut soutenant des colonnettes et des piliers cruciformes très massifs (fig. 397). L'ensemble est entouré par un large déambulatoire (3 m)¹⁰⁴¹ voûté en berceau annulaire retombant sur des

¹⁰³³ SAPIN 2006b : 40-47.

¹⁰³⁴ VIREY 1928.

¹⁰³⁵ VALLERY-RADOT 1955. L'auteur attribuait en effet les élévations à une époque plus tardive, sous l'abbatiate de Pierre I^{er} (1066-1107).

¹⁰³⁶ GAILLARD 1957. LESUEUR 1966.

¹⁰³⁷ ARMI 1983.

¹⁰³⁸ HENRIET 1990. VERGNOLLE 1994 : 56-60.

¹⁰³⁹ Selon Christian Sapin, le chantier fut ouvert au lendemain de l'incendie mais ne fut terminé que dans les années 1020. SAPIN 1995b : 223.

¹⁰⁴⁰ « En conclusion, on peut au moins penser que si la reconstruction du nouveau sanctuaire de Tournus était déjà commencée en 1019, la donation de Hugues de Chalon n'aura pu que stimuler son avancée. Il est cependant difficile d'imaginer une telle réalisation dès les lendemains du sinistre de 1007 / 1008, qui aura sans doute été suivi de travaux hâtifs et provisoires, destinés à assurer au plus vite la continuité du culte, devant l'afflux des fidèles et de pèlerins. » SAINT-JEAN-VITUS 2006 : vol. 1, 199.

¹⁰⁴¹ A l'origine, il présentait un sol en terre battue. SAINT-JEAN-VITUS 2006 : vol. 1, 185. Cependant, il fut embelli à la fin du XII^e siècle par une mosaïque représentant les travaux des

arcatures plaquées. Soutenu par des colonnes monolithes à chapiteaux sculptés, ce décor architectural encadre les baies et les entrées des cinq chapelles rayonnantes quadrangulaires voûtées par des berceaux continus ¹⁰⁴² (fig. 137, 398, 399).

Précédée d'une double travée droite, l'abside surmonte la grande salle de la crypte (fig. 400) à laquelle on descendait par deux escaliers situés dans les bras du transept ¹⁰⁴³ (pl. 59). De 11 m de longueur, l'espace central est ouvert sur le déambulatoire voûté en berceau continu à pénétrations retombant sur des dossierets (fig. 401) par cinq passages : deux au nord (fig. 402), deux au sud et un à l'est (fig. 403) où il est encadré par deux niches (pl. 59, fig. 404). Il est divisé en trois galeries par deux files de colonnes très grêles à chapiteaux sculptés et possède, dans la travée centrale occidentale, un puits restauré. Quant au mur occidental, il présente une simple niche au sud mais est dépourvu de *fenestella* (fig. 404).

Les techniques de construction montrent un petit appareil irrégulier de moellons gros et courts noyés dans un épais mortier combiné au moyen appareil pour les contreforts et les chaînes d'angle à l'extérieur (fig. 373) mais également sur de grandes surfaces murales comme à l'intérieur de la crypte, selon un agencement caractéristique des édifices de l'an mil (fig. 401, 402). On remarque également la présence d'*opus spicatum* (fig. 373), largement répandu à la même époque – même s'il ne s'agit pas d'un critère de datation systématique – dans les édifices dits du *premier art roman* (Catalogne, Roussillon, vallée du Rhône et Lombardie) mais également dans d'autres régions ¹⁰⁴⁴. Les voûtements du déambulatoire montrent également le caractère expérimental de l'entreprise. Dans la crypte, le berceau annulaire présente des pénétrations liées aux dossierets qui raidissent la construction et délimitent les entrées des chapelles rayonnantes et des baies du couloir (fig. 401, 405). Au niveau principal, le berceau annulaire est continu et renforcé par des doubleaux, l'ensemble retombant sur des murs désépaissis par un système

mois et des saisons. Celle-ci, mentionnée au XVIII^e siècle, fut dégagée en 2002. SAINT-JEAN-VITUS 2006 : vol. 1, 431-436.

¹⁰⁴² Dans la crypte, les deux chapelles nord et sud se distinguent par leur plan carré. Leur accès se fait par un petit couloir parallèle au déambulatoire permettant d'atteindre une petite pièce peut-être destinée à abriter des reliques (SAPIN 2006b : 40-47).

¹⁰⁴³ Le premier état du transept appartenait à la même construction que le chevet. Il s'appuyait contre l'ancienne nef, avant sa reconstruction au XII^e siècle. SAPIN 2006b : 40-47.

d'arcatures plaquées juchées sur des colonnes monolithes à chapiteaux (fig. 137, 398). Leur sculpture s'inscrit d'ailleurs dans la lignée des œuvres carolingiennes inspirées de l'Antiquité. Dans la crypte (fig. 400), le style reste fidèle au corinthien mais dans l'église, les compositions, sans doute légèrement plus tardives, sont plus libres ¹⁰⁴⁵.

Enfin, on remarquera qu'au XII^e siècle l'abside fut dotée d'un niveau d'éclairage direct par une importante reprise au-dessus du niveau des arcades et des voûtes du déambulatoire (fig. 128, 373, 397). Bien que Benjamin Saint-Jean-Vitus évoque l'éventualité d'un sinistre, on préférera son hypothèse de l'inachèvement de la croisée lors de la campagne précédente ¹⁰⁴⁶, tout en proposant également la volonté d'augmenter l'apport de lumière dans une construction jusqu'alors relativement sombre, comme on l'a déjà souligné à Mehun-sur-Yèvre (fig. 213), à Saint-Savin (fig. 374) et peut-être à Saint-Aignan d'Orléans ¹⁰⁴⁷.

Saint-Etienne d'Auxerre

Dédiée dès le VI^e siècle au protomartyr, la cathédrale paléochrétienne dut subsister partiellement en élévation jusqu'au début du XI^e siècle. Toutefois, elle avait subi quelques transformations au VII^e siècle – une abside décorée par une mosaïque sous l'épiscopat de Didier – puis au IX^e siècle : l'évêque Angelemus (807-804) avait orné l'autel de Saint-Etienne et une tour ou une abside fut ajoutée sous les épiscopats d'Abbon (857-860) et de Chrétien (860-873). L'évêque Guibaud (873-887) divisa la construction en deux niveaux, dédiée à saint Grégoire en partie inférieure et à la Sainte Croix en partie supérieure ¹⁰⁴⁸.

En 1023, la cathédrale fut la proie d'un incendie. Hugues de Chalon « s'empessa de la reconstruire plus grande et munie de cryptes voûtées, en pierre de taille car auparavant elle était faite d'une maçonnerie trop fragile et de petites pierres. Quand on eut relevé l'église, la cité fut de nouveau incendiée

¹⁰⁴⁴ SAINT-JEAN-VITUS 2006 : vol. 1, 193-194.

¹⁰⁴⁵ HENRIET 1990 : 293-299.

¹⁰⁴⁶ SAINT-JEAN-VITUS 2006 : vol. 1, 349.

¹⁰⁴⁷ Voir *supra*, p. 92.

¹⁰⁴⁸ SAPIN 1986 : 32-33.

[en 1035] mais le nouvel édifice resta debout. » ¹⁰⁴⁹ On considère généralement ces deux sinistres comme les dates butoirs de l'édification de la crypte, le monument ayant été consacré en 1057 ¹⁰⁵⁰.

Depuis 2002 ¹⁰⁵¹, la cathédrale d'Auxerre est l'objet de campagnes d'étude dirigées par Christian Sapin (pl. 59). La crypte a été bâtie pour racheter la déclivité du coteau surplombant l'Yonne ¹⁰⁵², à l'emplacement probable de l'édifice du haut Moyen Age comme le laissent supposer la mise au jour de niveaux brûlés et de constructions associées à de la céramique des IV^e-V^e siècles ¹⁰⁵³ ainsi que de maçonneries présentant un mortier identique à celui des phases carolingiennes de l'avant-nef et de la crypte de Saint-Germain d'Auxerre ¹⁰⁵⁴.

Conformément aux renseignements fournis par les textes, on constate le caractère novateur de la construction en moyen appareil utilisé pour l'ensemble de l'édifice ¹⁰⁵⁵. Certes, la stéréotomie est encore relativement irrégulière mais il s'agit néanmoins d'une conception réfléchie où les voûtes s'adaptent véritablement aux supports composés sommés d'impostes à cartouche : dans la vaste salle centrale divisée en trois galeries (fig. 406), les arêtes retombent sur les noyaux quadrangulaires des piliers et les arcs doubleaux reposent sur les colonnes engagées. De dimensions égales, ses six travées sont d'ailleurs soulignées par les tores qui poursuivent plastiquement les fûts des demi-colonnes et confèrent ainsi au vaisseau central une prépondérance tout en conservant l'unité générale. Le déambulatoire de 3 m de largeur (fig. 407) contourne l'espace central dont l'hémicycle comporte cinq baies à double

¹⁰⁴⁹ SAPIN 2006b : 80.

¹⁰⁵⁰ QUANTIN 1848. QUANTIN 1850. POREE 1907. POREE 1926. LOUIS 1952. SAPIN 1987a et travaux ultérieurs. HENRIET 1990 : 272. VERNOLLE 1994 : 78-80. J. Hubert pensait quant à lui que la crypte ne fut commencée qu'en 1035 et que les textes plus tardifs des *Gesta* avaient pour but de flatter le courage d'Hugues de Chalon d'avoir lancé un si grand chantier. Selon lui, il s'agissait du même atelier que l'édifice supérieur consacré en 1057. HUBERT 1958 : 41-45.

¹⁰⁵¹ Une campagne de prospection géophysique a eu lieu en 1998. Elle a permis de localiser le mur occidental de l'édifice du XI^e siècle, reconnu dans un sondage en 2002. SAPIN 2002-2003 : 13.

¹⁰⁵² Les voûtes de la crypte suivent d'ailleurs la déclivité du terrain vers l'est. SAPIN 2007b.

¹⁰⁵³ SAPIN 2003-2004. SAPIN 2009.

¹⁰⁵⁴ SAPIN 2002-2003.

¹⁰⁵⁵ Les blocs présentent des traces de taillant droit, dont l'apparition se situe après l'an mil. Malgré la qualité des parements, l'ensemble devait probablement être enduit. SAPIN 2006b : 81-84.

ébrasement, les trois ouvertures axiales étant géminées ¹⁰⁵⁶. Il dessert une unique chapelle orientée pourvue d'arcatures plaquées et de baies (fig. 408). Les travées y sont plus vastes mais montrent la même maîtrise de l'appareillage par la régularité des assises ou la position des pilastres sur dossier et des baies (fig. 409). D'une façon générale, on constate que les différents espaces de la construction sont parfaitement définis par le jeu très strict des piliers articulés et des arcs doubleaux qu'ils supportent : la crypte est ainsi conçue comme une juxtaposition de compartiments qui donne une grande unité à son parti architectural (pl. 59).

La puissance de la structure offrait une stabilité durable pour développer l'édifice sur un plan similaire au niveau supérieur ¹⁰⁵⁷. Dès l'origine, on devait en effet avoir compris les possibilités offertes par une concentration des forces principales du voûtement en pierre dans les piliers grâce à des systèmes de décharge combinée à des murs-écrans facilement transformables, selon un principe contemporain usité à l'avant-nef de Saint-Germain d'Auxerre ¹⁰⁵⁸.

En outre, les études menées ont permis de s'interroger sur les fonctions associées à la crypte. Objet de reprises importantes, les accès ont été largement transformés. Le mur occidental présentait trois niches dont les deux latérales furent percées vers 1100 pour créer deux escaliers (pl. 59). A l'origine, on entrait en effet dans la crypte par les ouvertures latérales du mur séparant la salle centrale du couloir ¹⁰⁵⁹ mais on ignore si on pouvait accéder directement au déambulatoire ¹⁰⁶⁰. La crypte possédait également un autre accès dans la partie nord du déambulatoire, du côté du palais épiscopal ¹⁰⁶¹ (pl. 59). Enfin, on a pu déterminer que le déambulatoire fut cloisonné pour l'aménagement d'autels et de chapelles, ce qui entraîna la condamnation de certaines baies ¹⁰⁶².

¹⁰⁵⁶ Seule la baie centrale a conservé sa colonne à chapiteau dont la sculpture est assez sobre : les jeux de palmettes sur plusieurs rangs montrent un traitement simplifié, tout comme la réduction de la forme des tiges. SAPIN 2006b : 80-84.

¹⁰⁵⁷ C'est sans doute l'explication partielle de la conservation de la crypte lors de la reconstruction de la cathédrale au XIII^e siècle.

¹⁰⁵⁸ SAPIN 2007b.

¹⁰⁵⁹ Celles-ci furent condamnées lors de la mise en place des nouvelles fondations au XIII^e siècle. SAPIN 2002-2003 : 14-15. SAPIN 2003-2004.

¹⁰⁶⁰ SAPIN 2003-2004.

¹⁰⁶¹ SAPIN 2007b.

¹⁰⁶² SAPIN 2006d. SAPIN 2007b. SAPIN 2008a.

A en juger par son intervention plus ou moins directe sur ces deux chantiers prestigieux, on peut penser que Hugues de Chalon joua un rôle dans le développement du chevet à déambulatoire. Les caractères encore expérimentaux du chevet de Saint-Philibert – dont le plan (fig. 59), peut-être relayé depuis Notre-Dame de Clermont (pl. 57) par Saint-Cerneuf de Billom (fig. 410) *via* le prieuré de Saint-Pourçain-sur-Sioule ¹⁰⁶³ – ont été beaucoup mieux maîtrisés à la cathédrale d'Auxerre. Est-ce pour autant suffisant pour en déduire une filiation comparable à celle qui est avancée entre la cathédrale auvergnate et Saint-Aignan d'Orléans ? Bien que les échanges artistiques puissent être beaucoup plus complexes, l'hypothèse demeure séduisante mais appelle l'attention sur la chronologie des œuvres. Le chevet de Tournus étant situé dans les années 1010-1020, il devait être à peine terminé, voire imparfait, lors de l'incendie de Saint-Etienne d'Auxerre en 1023 et il est donc hasardeux de réduire le cas tournugeois à un laboratoire pour la cathédrale auxerroise. Par ailleurs, ce serait exclure d'autres réalisations sensiblement contemporaines dépourvues de chapelles rayonnantes au profit d'une unique absidiole axiale comme Charlieu ¹⁰⁶⁴ (pl. 59, fig. 411) ou la cathédrale de Lausanne ¹⁰⁶⁵ (pl. 59) où les analyses archéologiques et le rôle des commanditaires seraient à prendre également en considération. Quant au cas de la crypte de Saint-Etienne de Dijon (pl. 59, fig. 412), il illustre la dimension d'adaptation que peut encore revêtir l'aménagement du déambulatoire au sein d'un chevet « harmonique » dans les années 1035-1050 ¹⁰⁶⁶.

3. Un clerc de l'entourage royal : Hervé de Buzançais

Bien que son rôle soit moins évident à définir que celui d'un Hugues de Chalon, on doit souligner l'action d'un clerc de renom de l'entourage royal. Il s'agit du trésorier Hervé de Buzançais qui entreprit la reconstruction de Saint-

¹⁰⁶³ Sur Saint-Cerneuf de Billom, voir CRAPLET 1992 : 170. Christian Sapin a également évoqué pour relais Saint-Pierre de Mozac (SAPIN 1995b : 221.) mais il semble, d'après les travaux de Denis Hénault, que la datation de cette crypte doive être reportée à la seconde moitié du XI^e siècle. CABRERO-RAVEL 2009.

¹⁰⁶⁴ SUNDERLAND 1953. SUNDERLAND 1971. SAPIN 2006b : 142-144.

¹⁰⁶⁵ VERDIER 1951. BIAUDET 1975 : 18-20, 25. HENRIET 1990 : 305, n. 169. VERGNOLLE 1994 : 56.

¹⁰⁶⁶ SAPIN 1997. SAPIN 1999a : 60, ill. 43 et 56, ill. 40. SAPIN 2006b : 68-69.

Martin de Tours et contribua peut-être, par son réseau relationnel, à en diffuser la formule architecturale.

Familier de la cour royale et proche du roi Robert le Pieux dont il obtint la charge de trésorier de Saint-Martin de Tours vers l'an mil, Hervé de Buzançais (v. 960-1022) eut un rôle prépondérant dans la reconstruction de la collégiale abritant l'apôtre des Gaules. Elevé au monastère de Fleury, il tissa des liens avec les abbés Abbon (988-1004) puis Gauzlin (1004-1030) et reçut une des meilleures formations de son temps ¹⁰⁶⁷.

Son éducation à Saint-Benoît-sur-Loire lui permit probablement de redonner au *scriptorium* tourangeau un rôle important alors qu'il ne possédait plus qu'un rayonnement local après ses heures de gloire du IX^e siècle. Ainsi suppose-t-on qu'il dut prêter à deux moines de Saint-Savin, Constantin et Robert, un manuscrit comprenant la *vita* de saint Eloi rédigée par saint Ouen, copié à son intention à Solignac par l'abbé Amblard, un ancien moine de Fleury ¹⁰⁶⁸. Par ailleurs, on sait que la vision d'Hervé rapportée par Raoul Glaber ¹⁰⁶⁹ quelques jours avant la consécration de la collégiale provient d'un dialogue composé par l'archidiacre Hugues de Tours et envoyé à Fulbert de Chartres ¹⁰⁷⁰.

Il serait bien entendu téméraire de chercher à voir dans ces indices ténus la diffusion d'un modèle architectural. Toutefois, ces éléments révèlent le vaste réseau relationnel d'Hervé et n'excluent pas des échanges intellectuels et artistiques – certes pas exclusifs – avec ces deux communautés qui durent toutes deux se doter précocement d'un chevet à déambulatoire : on peut s'interroger sur la nature de la reconstruction de l'évêque Fulbert à Chartres entre 1020 et 1024 ¹⁰⁷¹ (pl. 58) mais en revanche, le démarrage du chantier de Saint-Savin-sur-Gartempe doit être situé vers 1030/1050 ¹⁰⁷² (pl. 61, fig. 374).

¹⁰⁶⁷ OURY 1961 : 4-8.

¹⁰⁶⁸ OURY 1961 : 17-18.

¹⁰⁶⁹ ARNOUX 1996 : 168-169.

¹⁰⁷⁰ Il ne s'agirait pas de l'évêque Fulbert (1006-1028) mais de son neveu homonyme. OURY 1961 : 16.

¹⁰⁷¹ Voir *supra*, p. 18 n. 31.

¹⁰⁷² CAMUS 1999 : 46-54. La datation de Marie-Thérèse Camus repose sur les caractères de l'architecture et de la sculpture mais également sur l'épigraphie des autels encore en place dans les chapelles rayonnantes.

Hervé dut également rencontrer durant le chantier de Saint-Martin un personnage de renom associé à une construction tout aussi fameuse : le précepteur d’Otton III et évêque d’Hildesheim (993-1022), Bernward, constructeur de l’abbatiale Saint-Michel qu’il fonda dans sa cité en 996. D’après sa *vita* rédigée par Thangmar, Bernward prit part à l’expédition militaire menée par Henri II et Robert le Pieux en 1006 pour reprendre Valenciennes à Baudoin, comte de Flandres qui tentait de créer un état indépendant entre le Saint-Empire romain germanique et le royaume de France¹⁰⁷³.

L’expédition terminée, Bernward se dirigea vers Saint-Martin, conformément à son vœu d’autrefois ; il obtint à cette fin, la permission impériale, et ses frères, les évêques, le chargèrent d’offrandes. Il avait caché soigneusement aux siens le voyage qu’il devait faire, craignant de ne pouvoir supporter leurs larmes ; les ayant confiés au roi, il partit, accompagné d’une faible escorte. Il séjourna quelques jours à Paris, auprès de St-Denys, visitant les lieux saints et il s’immola tout entier au Seigneur avec un grand brisement de cœur. De là, il se dirigea vers Tours ; en chemin, le roi Robert lui témoigna de grands égards. A Tours il passa la semaine entière, pleurant abondamment ses fautes et celles des siens devant le bon protecteur. Enfin, comblé par le roi et les évêques de très précieuses reliques du saint corps de Martin – on devait s’estimer heureux lorsque l’on pouvait obtenir quelque fragment de la chasuble du saint confesseur ou de ses autres ornements¹⁰⁷⁴ – enrichi, donc de ce trésor céleste et des reliques de très nombreux autres saints, il s’en retourna, béni et aimé de tous.¹⁰⁷⁵

Une nouvelle fois, il serait probablement erroné de chercher l’importation du « modèle » tourangeau dans la crypte que fit bâtir Bernward à Saint-Michel d’Hildesheim à partir de 1010 en contrebas de l’abside occidentale de l’abbatiale¹⁰⁷⁶. Il fit consacrer la construction destinée à abriter son tombeau dès 1015, ce qui ne laisse guère de doute quant à l’état d’achèvement partiel de l’œuvre, dédiée à nouveau en 1033¹⁰⁷⁷. De plus,

¹⁰⁷³ OURY 1968 : 267-268.

¹⁰⁷⁴ Les reliques du corps de saint Martin devaient être accessibles à cette date et n’avaient pas encore été enchâssées dans le tombeau-autel. Voir *supra* p. 103 n. 338.

¹⁰⁷⁵ OURY 1968 : 267-268, d’après PERTZ 1841 : 776.

¹⁰⁷⁶ GRODECKI 1973 : 12. HEITZ 1987 : 257-258. HEITZ 1993 : 55. L’hypothèse a été mise en doute (VERGNOLLE 1994 : 158-159, n. 365. CAILLET 2000 : 345-352.), Bernward ayant plutôt importé la forme après un séjour à Rome.

¹⁰⁷⁷ WOCHNICK 1990. CRAMER, JACOBSEN, WINTERFELD 1993. WULF 1996 : 279-280. BRANDT, LOBBEDEV 2009.

son goût et sa science pour l'architecture et les arts ¹⁰⁷⁸ tout comme son réseau relationnel ¹⁰⁷⁹ faisaient de lui un personnage certainement très au fait des réalisations passées ou contemporaines de l'Empire et notamment du système des *Ringkrypta* ¹⁰⁸⁰.

Construit en moyen appareil aux modules allongés, le chevet occidental présente une abside réédifiée dans la première moitié du XIII^e siècle ¹⁰⁸¹ (fig. 413). La salle centrale de la crypte qui se trouve au-dessous est divisée par des colonnes très trapues ¹⁰⁸² en trois galeries de cinq travées voûtées d'arêtes (fig. 414). C'est à proximité du mur oriental doté de trois absidioles peu profondes que fut inhumé Bernward en 1022. L'hémicycle est formé par une série de piles cruciformes supportant des arcades à double rouleau vers le déambulatoire de 2,50 m de largeur (fig. 415). Couvert par un berceau annulaire, celui-ci est rythmé sur son pourtour intérieur par des niches semi-circulaires alternant avec des baies de même forme, selon une caractéristique des élévations saxonnes du début du XI^e siècle ¹⁰⁸³ qu'on trouvait déjà à la cathédrale d'Ivrée ¹⁰⁸⁴ (fig. 416, 417) ou à Saint-Etienne de Vérone ¹⁰⁸⁵ (fig. 418, 419, 420, 421). Alors que les élévations extérieures sont dépourvues de tout décor architectural, le couloir annulaire est scandé régulièrement par des contreforts qui comptent parmi les premiers exemples de ce type de dispositif (fig. 413). Pratiquement de plain-pied, la crypte crée une forte surélévation du sanctuaire, abondamment éclairé par des fenêtres hautes situées au-dessus d'un registre totalement inarticulé. Fidèle à l'architecture développée dans l'Empire depuis le IX^e siècle, cette réalisation monumentale s'insère toutefois dans les recherches des maîtres d'œuvre de l'an mil. Aussi ne peut-on

¹⁰⁷⁸ A sa mort, Bernward légua à Saint-Michel d'Hildesheim son exemplaire du manuscrit de Vitruve. De son vivant, il avait développé au monastère la calligraphie, la miniature, l'orfèvrerie et la sculpture. Il pratiqua même la fresque et fit exécuter des mosaïques. OURY 1968 : 267.

¹⁰⁷⁹ Né vers 960 à Hildesheim, Bernward était le neveu de l'évêque d'Utrecht Folkmar (977-990). Il reçut les ordres mineurs par Osdag, évêque d'Hildesheim puis la prêtrise par saint Willigis, évêque de Mayence, qui l'introduisit auprès de l'impératrice Théophano pour en faire le précepteur d'Otton III. OURY 1968 : 267.

¹⁰⁸⁰ OTTAWAY 1986 : vol. 1, 413-421.

¹⁰⁸¹ WULF 1996 : 283. En raison du développement de l'abside – 15 m de profondeur pour 10 m de largeur –, on peut penser qu'à l'origine, elle était charpentée.

¹⁰⁸² Ces colonnes ont été très restaurées au XVII^e siècle. WULF 1996 : 284.

¹⁰⁸³ Quelques vestiges de peintures d'origine peuvent encore être décelés dans le déambulatoire. WULF 1996 : 284.

¹⁰⁸⁴ PEJRANI BARICCO 2002.

¹⁰⁸⁵ TOSCO 1997 : 41-42, 68-69.

écarter totalement l'idée que le pèlerinage de l'évêque Bernward fut l'occasion d'échanges mutuels d'influences artistiques avec Tours.

* * *

Par ses caractères récurrents, l'architecture des quatre chevets du *corpus* d'étude a permis d'ouvrir un large éventail de comparaisons notamment en Bourgogne et en Auvergne mais aussi dans l'Empire où des expériences précoces de chevets à déambulatoire – dépourvus de chapelles rayonnantes – ont été tentées et restent à considérer dans les perspectives d'interprétation à développer. Cela semble donc plaider en faveur d'une recherche propre à l'époque sur les circulations mais également sur le contrebutement d'absides voûtées. La contemporanéité du phénomène rend d'ailleurs difficile à établir la recherche de l'origine ou de la filiation formelles, si toutefois elles sont pertinentes.

Les techniques de construction ont en outre révélé que, malgré un type architectural commun, les réalisations ont été édifiées selon des modes locaux probablement ancrés dans un art de bâtir et des savoirs-faire particuliers. Néanmoins, elles révèlent également de profonds changements, notamment par l'apparition du marteau-taillant et la généralisation du moyen appareil, quelles que soient d'ailleurs les ressources d'approvisionnement en matériaux.

Les interrogations liées à la fonction de ce couloir annulaire demeurent. L'idée d'une circulation autour de reliques particulièrement insignes n'est certes pas à écarter totalement mais sans doute faut-il revoir les méthodes d'analyse afin d'éviter l'ornière de la théorisation. Le recours à l'édifice comme source documentaire s'avère indispensable et semble jusqu'alors avoir été délaissé ¹⁰⁸⁶ : fouilles et études fines du bâti offriront probablement de nouvelles clefs dans l'appréhension des monuments. De plus, la similitude des formes ne doit pas nécessairement conduire à utiliser une grille de lecture

¹⁰⁸⁶ Voir *supra*, p. 14 n. 12.

commune, comme en témoignent les variations introduites par les exemples ligériens (tombeau de saint Martin et *martyrium* de Saint-Aignan d'Orléans) ou ceux de l'Empire où les chapelles rayonnantes sont résolument absentes. Le rôle de contrebutement de l'abside joué par le déambulatoire semble donc à privilégier pour le moment comme piste de réflexion : on peut comprendre aisément son utilité liée à la volonté de la généralisation du voûtement en pierre et à la recherche de lumière, exprimées par les maîtres d'œuvre de l'an mil.

Enfin, les relations entre les commanditaires doivent impérativement être prises en compte dans la diffusion du type architectural. Sans caricaturer la situation, le rôle joué par le clan capétien durant le règne de Robert le Pieux semble indiquer que le caractère novateur offert par le chevet à déambulatoire a directement servi à la mise en scène du prestige royal. Affirmer à partir de là que tout chevet de ce type relève nécessairement d'une volonté de rattachement politique à la couronne serait sans aucun doute erroné. Ce serait en effet tomber dans le travers d'une lecture iconologique systématique niant la diffusion de la forme artistique pour elle-même, en raison de l'intérêt des solutions techniques ou esthétiques qu'elle pouvait véhiculer.

CONCLUSION

A l'approche de la troisième année après l'an mil, dans presque toute la terre, surtout en Italie et dans les Gaules, on se mit à reconstruire les églises. Bien qu'elles fussent dans un état convenable et n'en eussent pas besoin, on vit cependant le peuple chrétien tout entier rivaliser pour la possession des églises les plus belles. Et ce fut comme si le monde lui-même, secouant les haillons de sa vieillesse, se couvrait de toutes parts d'une éblouissante robe d'églises. Alors, à l'initiative des fidèles, on reconstruisit plus belles presque toutes les églises, des cathédrales aux monastères dédiés aux divers saints et jusqu'aux plus petits oratoires des villages.¹⁰⁸⁷

En écrivant ces lignes, Raoul Glaber donnait notamment une valeur exemplaire au chantier ouvert à Saint-Martin de Tours par Hervé de Buzançais¹⁰⁸⁸. Pour les historiens de l'art comme pour les archéologues, ce texte maintes fois cité illustre à merveille la grande vague de reconstructions qui se leva autour de l'an mil. Par leur génie artistique et technique, les maîtres d'œuvre fixèrent alors les principaux types de l'architecture romane, parmi lesquels le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes apparaît, en termes fonctionnels et formels, le plus abouti¹⁰⁸⁹.

En faisant le choix d'analyser quatre réalisations présentant ce dispositif, on a contribué à renouveler l'approche archéologique et chronologique de deux sites considérés comme majeurs par l'historiographie mais également à faire sortir de l'ombre deux autres monuments offrant de nouvelles perspectives de recherche.

A Saint-Aignan d'Orléans comme à Saint-Martin de Tours, l'analyse des sources a mis en évidence l'organisation de chantiers fastueux, par ailleurs perceptibles par les trop rares vestiges qui en sont parvenus aujourd'hui. Par l'examen détaillé des maçonneries, l'archéologie du bâti a conduit à reconsidérer l'architecture de ces deux collégiales dont les rois capétiens furent abbés laïcs.

En dépit de sources contemporaines de leur édification, l'exemple de Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre a nourri la réflexion sur les élévations et

¹⁰⁸⁷ ARNOUX 1996 : 162-165.

¹⁰⁸⁸ ARNOUX 1996 : 164, n. 4.

celui de La Madeleine de Châteaudun a fourni un relais supplémentaire dans l'évolution des dispositions carolingiennes vers les solutions romanes.

Par ailleurs, l'apport individuel de chaque monographie a permis d'alimenter la synthèse proposée à l'échelle des quatre chevets, tant en ce qui concerne l'architecture que les techniques de construction. La question des fonctions et de la liturgie – pour peu qu'on puisse actuellement l'appréhender – a pu être reposée au travers de la construction des monuments tout en ménageant une large part à l'intervention du roi et des clercs de son entourage dans des commandes relevant du même type architectural.

Au terme de ce travail qui appelle une poursuite des opérations de terrain et l'ouverture de nouvelles études, on doit reposer trois questions relatives à la chronologie des œuvres, à la fonction du déambulatoire à chapelles rayonnantes et à son image monumentale.

En premier lieu, il semble, en l'état actuel, plus prudent de reporter à l'avenir la recherche des origines du type architectural, lorsque plus de données auront été analysées. On doit en revanche considérer le climat d'émulation dans lequel les œuvres prennent place. Toutefois, reconnaître la simultanéité du phénomène ne répond pas aux interrogations liées à l'apparition des différents chevets évoqués tant au sein du *corpus* principal que parmi les points de comparaison.

En raison de certains archaïsmes dans sa conception, le chevet de La Madeleine de Châteaudun doit être considéré comme une œuvre précoce. Le maître d'œuvre a su néanmoins distribuer très nettement les différents espaces et notamment un couloir semi-circulaire parfaitement lisible de l'extérieur entre les chapelles orientées. Cette formule est également perceptible à la cathédrale de Clermont où l'on a tiré parti d'*augmenta* rayonnants, comme ce fut le cas dès les années 1010 à Saint-Philibert de Tournus. En raison de ses caractères constructifs, il ne fait guère de doute que Châteaudun constitue l'exemple le plus ancien de ce type de chevet dans les provinces de la Loire moyenne.

¹⁰⁸⁹ VERGNOLLE 1994 : 60.

La présence du déambulatoire à chapelles rayonnantes de plan semi-circulaire est par ailleurs attestée dans la vallée de la Loire peu après l'an mil. D'après les informations fournies par les sources écrites, on peut penser que le chantier de Saint-Martin de Tours fut précurseur dans la formulation architecturale, avec un large déambulatoire de 3 m desservant cinq absidioles rayonnantes régulièrement contrefortées. Peut-être l'archevêque de Tours Hugues de Châteaudun joua-t-il un rôle dans la diffusion de la solution architecturale initiée dans sa vicomté. Quoi qu'il en soit, les relations personnelles qu'entretenaient Hervé de Buzançais et Robert le Pieux rendent plausible l'hypothèse selon laquelle l'inventivité du chevet tourangeau eut une influence sur le maître d'œuvre de Saint-Aignan d'Orléans. C'est d'ailleurs ce que pourrait laisser supposer le léger décalage chronologique rapporté par les sources et la singularité du *martyrium*, conçu avant le déambulatoire et les chapelles rayonnantes de la crypte ¹⁰⁹⁰.

Probablement de peu postérieur à celui de Tours, le chevet de Saint-Aignan reconstruit à l'initiative de Robert le Pieux fut, selon Helgaud de Fleury, réalisé d'une façon admirable, à l'image de la cathédrale de Clermont. Ainsi admittra-t-on, à partir de ce texte et des dispositions clermontoises, que le chevet auvergnat fut bâti avant celui de la collégiale orléanaise. Dans l'admiration suscitée au moine par la nouvelle construction, on reconnaîtra l'expression de sa dévotion envers le monarque qu'il érigea au rang de saint. On y lira également le goût pour l'architecture du préchantre de Fleury. Outre l'organisation novatrice du chevet, son allusion à Clermont pouvait concerner l'utilisation généralisée du moyen appareil ou le voûtement en pierre pour l'ensemble de la construction. De même que les souverains francs partaient chercher des épouses en Aquitaine, on décèlera dans la remarque d'Helgaud la volonté (royale ?) de lancer un pont vers une province échappant au contrôle politique de la couronne ¹⁰⁹¹. Si le chantier de Saint-Aignan d'Orléans a pu débuter dans les années 1010 et qu'il était au moins en voie d'achèvement lors de la consécration de 1029 ¹⁰⁹², il semble difficile d'envisager que Robert le

¹⁰⁹⁰ Voir *supra*, p. 91-92.

¹⁰⁹¹ LAURANSON-ROSAZ 1987 : 442-456.

¹⁰⁹² C'est ce que laisse entendre la refonte du devant d'autel par la reine Constance d'Arles entre 1031 et 1032 pour la réalisation de travaux dans les parties hautes de l'édifice. BAUTIER, LABORY 1965 : 108-109. Voir *supra*, p. 92.

Pieux ou un membre de sa cour ait puisé son inspiration lors du voyage-pèlerinage de 1019-1020 ¹⁰⁹³. On pourrait en revanche supposer que l'origine de cette filiation architecturale est liée à la venue de nouveaux sujets du sud du royaume ¹⁰⁹⁴. Il y a donc tout lieu de croire que la crypte de la cathédrale de Clermont a été bâtie au plus tard dans les premières années du XI^e siècle. Cependant, l'innovation architecturale dont elle faisait preuve ne constituait pas un *unicum*, comme tend à le prouver l'exemple de La Madeleine de Châteaudun.

La datation proposée pour Saint-Aignan a également une incidence directe sur le chantier de la cathédrale de la cité orléanaise. Par ses caractères architecturaux, le chevet à déambulatoire ajouté à l'édifice attribué à l'évêque Arnoul indique qu'il est nécessairement postérieur à la crypte de la collégiale. Il s'inscrit parmi le groupe à l'architecture puissante du second quart du XI^e siècle ¹⁰⁹⁵ auquel appartiennent également le rez-de-chaussée de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, reconstruite après 1026 à l'initiative de l'abbé Gauzlin ¹⁰⁹⁶, ou la crypte de la cathédrale d'Auxerre, édifiée entre 1023 et 1035 par l'évêque Hugues de Chalon, un des principaux lieutenants du roi ¹⁰⁹⁷. Bien qu'aucune source ne mentionne les travaux de Sainte-Croix d'Orléans, on suppose que ceux-ci furent également menés sous l'impulsion de Robert le Pieux. Plus qu'un phénomène de surenchère avec Saint-Aignan, on peut y entrevoir une volonté royale de constituer dans une de ses capitales une parure monumentale destinée à souligner la sacralité et la légitimité du nouveau lignage capétien.

Au sein de ces exemples, Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre pourrait apparaître comme un édifice isolé. Il convient pourtant de souligner une nouvelle fois le lien de vassalité qui l'unissait au siège archiépiscopal berruyer. C'est pourquoi on avancera l'hypothèse d'une influence des édifices ligériens exercée par le biais de Gauzlin dans le choix du parti architectural du chevet de la collégiale. Elevé au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire aux côtés d'Hervé

¹⁰⁹³ Voir *supra*, p. 282.

¹⁰⁹⁴ Voir *supra*, p. 283 n. 984.

¹⁰⁹⁵ VERGNOLLE 1988.

¹⁰⁹⁶ VERGNOLLE 1985.

¹⁰⁹⁷ SAPIN 2006b : 80-84. Voir *supra*, p. 296-299.

de Buzançais, cet éminent personnage avait lui aussi des liens étroits avec Robert le Pieux qui l'imposa comme archevêque de Bourges.

En second lieu, la chronologie relative des constructions ne saurait être une fin en soi. On doit également s'interroger sur les fonctions associées au chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes.

Bien qu'on en conserve quelques exemples dans les territoires sous influence impériale, on remarque que les recherches architecturales y furent principalement conduites sur l'organe de circulation autour du sanctuaire et non sur l'opportunité de multiplier les autels dans des chapelles secondaires. De fait, on peut supposer que la solution formelle fut développée parallèlement à celle mise en place en France mais que les influences et les fondements étaient de nature différente, sans exclure des contacts directs comme ce fut le cas entre Bernward d'Hildesheim et Hervé de Buzançais.

La lecture fonctionnelle visant à voir dans le déambulatoire un couloir de circulation destiné à des pèlerins de plus en plus nombreux de façon à ne pas perturber le culte n'est certes pas à refuter totalement : l'invention de nouvelles reliques, l'explosion des vies de saints relatant des miracles opérés grâce à leur intercession ou à la présence de leur dépouille eurent probablement une incidence directe sur les partis architecturaux ¹⁰⁹⁸. Il en va de même du développement de nouvelles modes relatives à leur vénération, comme le décrit Bernard d'Angers à propos de Conques : d'abord détracteur d'une pratique qu'il considérait proche du paganisme, ce clerc formé à la cathédrale de Chartres devint le principal promoteur de la statue-reliquaire de sainte Foy ¹⁰⁹⁹.

Toutefois, la théorie du pèlerinage semble devoir être remise en cause en l'attente de données textuelles et matérielles prouvant sa véracité. Ainsi soulignera-t-on que tous les grands sanctuaires aux reliques insignes ne furent pas dotés d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes. On remarquera également que ce type de chevet ne s'imposa jamais comme une solution architecturale unique, ce qui indique que la liturgie pouvait s'y adapter. Il n'y

¹⁰⁹⁸ On sent par ailleurs cette émulation tant par la mise en place du mouvement de la paix de Dieu que par l'apparition d'hérésies opposées au culte des reliques à la même époque. BAUTIER 1970. BARTHELEMY 1999.

aurait donc pas eu un déterminisme direct de la fonction sur la forme, même si les commanditaires pouvaient émettre des prérogatives. Le champ d'investigation reste encore largement ouvert sur ces aspects.

En guise d'alternative à la réflexion et en l'attente de nouvelles données, on mettra en avant les apports techniques et esthétiques du type architectural ¹¹⁰⁰ qui sont le reflet d'une culture matérielle. En réduisant la largeur de l'abside et en l'entourant d'un collatéral semi-circulaire, on facilitait le voûtement de la totalité du chevet dont les volumes extérieurs favorisaient le contrebutement de l'espace central tout en multipliant les emplacements pour les autels, leur desserte et l'éclairage indirect. Ce dernier point ne fut pas sans poser des problèmes : la reprise des absides de Mehun-sur-Yèvre, de Saint-Savin ou de Tournus montre en effet que la lumière devait y faire défaut ¹¹⁰¹. Par la subordination des masses du chevet, par la généralisation de l'utilisation du moyen appareil et du voûtement, les architectes de l'an mil modifièrent durablement le paysage monumental de leur époque.

En dernier lieu, on proposera de voir dans le caractère novateur du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes une réponse formelle à l'ambition de grands commanditaires de l'entourage royal. La valeur démonstrative de cette architecture fut probablement utilisée par quelques membres illustres de la cour pour magnifier des sanctuaires de renom sur lesquels la nouvelle dynastie s'appuyait pour gouverner.

Sous la plume d'Helgaud, Robert le Pieux fut élevé au rang de saint. Sa sacralité lui fut donnée par son onction à Sainte-Croix d'Orléans mais également par ses reconstructions d'églises. Certes, on ne peut faire une foi aveugle à Helgaud qui constitua la *Vita Rotberti* comme un récit hagiographique, parfois au détriment de la véritable politique du roi. Qu'importe : il répondait sans doute à une commande et visait à la postérité de son héros, ardent défenseur de l'Eglise et bâtisseur effreiné. En ce sens, Robert le Pieux paraît avoir été beaucoup plus entreprenant que son père ou que ses

¹⁰⁹⁹ BOUILLET 1897.

¹¹⁰⁰ « En réalité, ici [à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers] comme ailleurs, ce type de chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes se justifie davantage par son élévation que par une articulation supposée propice aux circulations : il permet une élévation pyramidale qui conduit le regard, comme à la façade, du bas vers le haut. » ANDRAULT-SCHMITT 2002 : 169.

filis. Dès lors, on peut considérer son action, concertée avec les clercs de sa cour, comme la recherche d'un fondement dynastique par la dotation d'une parure monumentale sur son royaume : il s'agissait probablement d'un identifiant social et politique. Ainsi proposera-t-on de reconnaître qu'il utilisa une formule architecturale clairement identifiable par son innovation dans le but de servir son ambition et d'asseoir la souveraineté capétienne. Certes, il serait réducteur de considérer uniquement les chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes comme empreints d'une portée symbolique évidente ; mais ces œuvres, par leur matérialité, constituaient cependant des jalons distinctifs sur son royaume. Quoi qu'il en soit, leur modernité s'imposa sans doute bien au-delà des valeurs dont ils pouvaient être le reflet et la richesse formelle impulsée par la cour perdit de sa substance par une large diffusion architecturale.

¹¹⁰¹ Voir *supra*, p. 274-276.

SOURCES

Sources manuscrites

ARCHIVES NATIONALES (PARIS)

K 68, n°30 : Acte de Robert d'Estouteville, seigneur de Bayne et baron d'Iury, chevalier, conseiller et chambellan du roi et garde de la prévôté de Paris (8 mai 1449).

MEDIATHEQUE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE (PARIS)

Cher (18), Mehun-sur-Yèvre, église Notre-Dame

0080/018/0148 : Aménagement d'un baraquement aux abords (1947).

0081/018/0164 : Correspondance : restauration des vitraux (1973-1974).
Restauration ; Construction d'un beffroi, installation de cloches dans le clocher (1885-1979).

Eure-et-Loir (28), Châteaudun, église de La Madeleine

0081/028/0040 : Dossiers de restauration. Divers ; restauration des combles, arcs-boutants, tourelles d'escalier, chemin de ronde, sacristie, nef, bas-côté, maçonnerie, charpente, chœur ; vitrail ; dommages de guerres (1845-1941).

0081/028/0041 : Dossiers de restauration. Divers ; dommages de guerre : dérasement des maçonneries hautes, arc-boutant du grand arc triomphal (1942-1946).

0081/028/0042 : Dossiers de restauration. Restauration de la nef, chœur, bas-côté, maçonnerie, couverture ; dommages de guerre (1946-1947).

0081/028/0043 : Dossiers de restauration. Abords, aménagement d'une place : divers ; bardage des berceaux de la nef et du chœur, restauration des maçonneries de la nef ; dommages de guerre : clocher, combles (1948-1955).

0081/028/0044 : Dossiers de restauration. Dommages de guerre : cloche, crypte, couverture, sols, partie basse de la nef et du bas-côté, vitraux, maçonneries, pavage (1956-1971).

Loiret (45), Orléans, église Saint-Aignan

81/45 145/1 42 : Dossiers de restauration.

81/45 145/2 43 : Dossiers de restauration.

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE (PARIS)

Loiret (45), Orléans, église Saint-Aignan, dossier administratif (1953-1958).

DRAC CENTRE (ORLEANS)

CRMH : Mehun-sur-Yèvre (Cher), église Notre-Dame (dossier non coté).

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU CHER (BOURGES)

2 F 587 : Procès verbaux de la Société des antiquaires du Cher (12 avril 1899), p. 149.

G 28 : Confirmation des biens et possessions de l'archevêché de Bourges (1183).

24 G 1 : Destruction des titres du chapitre par les protestants en 1562. Lettres de terriers (1560-1569). Copie de l'acte de fondation de la chapellenie de Saint-Michel. Enquête pour raison d'incendie (1568-1569).

24 G 3 : Testaments et fondations (1193-1700).

24 G 33 : Mehun-sur-Yèvre. Temporel de la cure. Érection de la confrérie du Saint-Rosaire (1419-1753). Démolition de l'autel de Saint-Étienne en 1743.

36 J 29 : Fonds Gauchery. Dossier n° 3 : Jean de Berry.

175 O 22 : Affaires communales divers. Mehun, église (1872-1892).

O 486 : Affaires diverses (1910-1929).

9 T 40 : Mehun-sur-Yèvre (1910-1947).

ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'EURE-ET-LOIR (CHARTRES)

H 3503 : Inventaire des titre et papiers conservés au trésor de l'abbaye de la Madeleine, ledit inventaire dressé par Georges May, notaire du comté de Dunois (1584).

H 3505 : Table des titres renfermés dans les 60 boîtes qui forment le trésor de l'abbaye de la Madeleine.

H 3506 : Notes sur les origines de l'église de la Madeleine (XVII^e siècle).

4 T 19 : Travaux de conservation et de restauration (commune de Châteaudun) 1880-1951.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE (TOURS)

2 O 261 128 : [...] Basilique Saint-Martin (1916-1928) [...].

T 1439 : Travaux de restauration / entretien (édifices du département) an XI-1805 (Tours).

T 1447 : Arrondissement de Tours : reconstruction de Saint-Martin (1884-1885).

T 1515 : Monuments historiques, objets d'art, fouilles. Généralités L-Y (1861-1920).

5 V 4 (326) : Dossier particulier. Basilique Saint-Martin (1861-1891).

5 V 4 (327) : Dossier particulier. Basilique Saint-Martin (1892-1903).

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU LOIRET (ORLÉANS)

2 J 2052 : Travaux publics : voirie urbaine. Rue du quai au cloître Saint-Aignan et à la porte Bourgogne (1818-1828). Arrêtés du maire, procès-verbaux, devis, correspondance, plans.

2 J 2355 : Recherches historiques. Clergé séculier, diocèse d'Orléans, église Saint-Aignan d'Orléans : revenus et autres biens du IX^e siècle à 1479.

2 J 2379 : Dépouillements généraux des Archives nationales de sources concernant l'Orléanais.

2 J 2497 : Recherches historiques concernant l'histoire religieuses de l'Orléanais. Orléans, église Saint-Aignan : administration, délibérations, biens du chapitre du XIII^e au XIX^e siècle. Copies d'analyses d'octrois royaux de privilèges.

2 J 2585 : Dépouillements généraux de sources concernant l'Orléanais. ADL,

série G. analyses sur fiches de pièces de G 126 à G 427 pour les xv^e-xvi^e siècles.

2 J 2626 : Notes et travaux d'érudits : dossiers de Charles-François Vergnaud-Romagnesi. « Album du département du Loiret », travaux de rédaction : monuments d'Orléans (1824-1825 et s.d.).

59 J 13 : Reliques (1793-1865). Correspondance, mandements, discours concernant la translation et l'expertise des reliques de saint Aignan, cérémonies et fête (1793, 1803, 1848, 1865) ; correspondance et procès-verbaux de vérification d'un reliquaire de la Vraie Croix (1798-1829).

59 J 17 : Inventaires de titres (c. 1811, 1830-1840). Inventaire des titres déposés aux archives de la Préfecture du Loiret concernant la fabrique du Crucifix Saint-Aignan, les fabriques Saint-Victor, Notre-Dame-du-Chemin, le chapitre et la marelle de Saint-Aignan (c. 1811) ; inventaire des titres de la fabrique concernant des actes de 1810 à 1839 et inventaire du mobilier et des ornements de l'église (1830-1840).

59 J 20 : Orléans, ancien cimetière Saint-Aignan et maison (1807-1847). Bail du terrain à l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Aignan (1807).

59 J 22 : Orléans, église Saint-Aignan, grand orgue (1846-1873).

59 J 23 : Orléans, église Saint-Aignan, Travaux d'entretien et de réparations : correspondance, devis, mémoire (an IX-1890 et s.d.).

59 J 35 : Orléans, église Saint-Aignan, notices historiques sur saint Aignan et l'église (v. 1886 et s.d.).

59 J 36 : Orléans, église Saint-Aignan, projet d'un album sur Saint-Aignan (s.d.).

50 J 176 : Saint-Aignan : érection de l'église en cure, modification de la paroisse (1822-1829 et s.d.).

50 J 177 : Saint-Aignan : administration des sacrements, liturgie, prières (1817-1886 et s.d.).

1 Mi 2238 : Colas des Francs (M.) - Les églises de l'ancien diocèse et duché d'Orléans de la fin de la guerre de Cent ans aux guerres de Religion, Thèse de l'École des Chartes, Paris, 1933 (microfilm).

10 T 23 : Orléans, Monuments historiques (1841-1942), église Saint-Aignan (1841-1938).

T 65092 : Orléans, Monuments historiques, classement et protection, église Saint-Aignan (1938-1958).

ORLEANS, ARCHIVES MUNICIPALES

GG 11 : Saint-Aignan ou Crucifix Saint-Aignan, sépulture des chanoines du chapitre de Saint-Aignan (21 octobre 1773-28 octobre 1787).

9 M 11 : Église Saint-Aignan. Plans d'ensemble (3 p.) (1931, s.d., 1956). Réparations (1807, 1870-1967).

ms H 621 : Martyrologe, usage, dignité et fondation de l'abbaye royale de Saint-Aignan (xviii^e siècle).

ms 1017 : Reliques et culte de saint Aignan.

TOURS, BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ms n° 1 294- 1 295 : MONSNER (R.), *Celeberrimae Santi Martini Turonensis ad Romanam ecclesiam nullo medio pertinentis, christianissimorum regum*

patroni praecipui, historia generalis ab obito et sepultura sanctissimi sui confessoris ad haec usque tempora per annorum seriem ubi licuit deducta, plurium oratorium et ecclesiarum, tam secularium quam dependentium, foundationibus hactenus non visis dilata, antiquorum olim secularium episcoporum deinde abbatum factis ornata, romanorum pontificatum pro tempore existentium loco nunc episcoporum pluribus institutis, bullis, et rescriptis decorata, supremorum denique tribunalium Galliae judiciis seu arrestis, in adversarios suos propugnata, studio et opere M. Radulphi Monsnyer, Parisini, ejusdem ecclesiae canonici praebendati et sacrae facultatis Parisiensis doctoris theologi. Turonibus, apud Jacobum Flosseau, typographum et bibliopolam, via Traversia.

Ms 1 296 : CHALMEL (J. L.), *Histoire et antiquités de l'église Saint-Martin de Tours depuis sa fondation au commencement du V^e siècle jusqu'à sa destruction en 1797*, Tours, 1807.

2. Sources iconographiques

MEDIATHEQUE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE (PARIS)

Cher (18), Mehun-sur-Yèvre, église Notre-Dame

10L06588 : Mehun-sur-Yèvre, église. La nef avant restauration : vue prise d'en haut. Cl. L. Roy (février 1912).

10L06589 : Mehun-sur-Yèvre, église. Clocher : mur intérieur. Cl. L. Roy (février 1912).

10L06590 : Mehun-sur-Yèvre, église. Intérieur : chapiteau du clocher. Cl. L. Roy (février 1912).

10L06591 : Mehun-sur-Yèvre, église. La nef en cours de restauration. Cl. L. Roy (avril 1912).

10L06594 : Mehun-sur-Yèvre, église. Intérieur : crédence au gable en accolade. Cl. L. Roy (décembre 1912).

doc. 009417 : Mehun-sur-Yèvre, église. Clocher. Porche. Tribune. Coupe longitudinale. Plan. Élévations des façades nord et principale. Plan de la tribune et du porche. Détail d'une croix.

G. Darcy (15 novembre 1886).

doc. 009418 : Mehun-sur-Yèvre, église. Élévation de la façade principale, état actuel. Indication de l'emplacement projeté pour le nouveau beffroi.

G. Darcy (15 novembre 1886).

doc. 081124 : Mehun-sur-Yèvre, église. Coupes longitudinale et transversale. Plan archéologique. Plan des toitures. A. Martinet (1^{er} novembre 1944).

doc. 081125 : Mehun-sur-Yèvre, église. Reconstruction de la charpente du clocher. Élévation, coupe et plan. L. Roy (22 février 1912).

doc. 081126 : Mehun-sur-Yèvre, église. Charpente du clocher. Élévation, coupe et plan. L. Roy (26 février 1912).

doc. 081127 : Mehun-sur-Yèvre, église. Charpente du clocher. Coupes et plan. L. Roy (26 février 1912).

doc. 081128 : Mehun-sur-Yèvre, église. Clocher et nef. Charpente et maçonnerie. Coupe longitudinale sur la charpente de la nef. Plan. Profil d'une ferme de nef et d'un arêtier du clocher. G. Darcy (1912).

doc. 081159 : Mehun-sur-Yèvre, église. Restauration. Coupe sur la charpente de la nef. Coupe du clocher. Élévations du clocher. Plan de l'étage projeté. G. Darcy (13 avril 1911).

doc. 081160 : Mehun-sur-Yèvre, église. Restauration après l'incendie du 21 août 1910. plan général. Coupe longitudinale. Élévations des façade ouest et latérale nord. Plan de l'étage projeté. Coupe sur une ferme de la charpente neuve. Élévation des anciens combles et du beffroi brûlé. G. Darcy (18 février 1911).

doc. 0032946 : Mehun-sur-Yèvre, église. Ensemble sud. Cl. C. Enlart (avant 1910).

doc. 0032947 : Mehun-sur-Yèvre, église. Partie inférieure du clocher au nord. Cl. C. Enlart (avant 1910).

MH0001692 : Mehun-sur-Yèvre, église. Façade sud. Cl. M. Mieusement (octobre 1888).

- MH0001693** : Mehun-sur-Yèvre, église. Abside, côté nord. Cl. M. Mieusement (octobre 1888).
- MH0001694** : Mehun-sur-Yèvre, église. Vue intérieure de la nef vers le chœur. Cl. M. Mieusement (octobre 1888).
- MH0097060** : Mehun-sur-Yèvre, église. Croix du clocher. Relevé aquarellé G. Darcy (1886).
- MH0097064** : Mehun-sur-Yèvre, église. Ensemble sud-est. Cl. G. Estève (avant 1932).
- MH0097065** : Mehun-sur-Yèvre, église. Ensemble nord. Cl. G. Estève (avant 1932).
- MH0097066** : Mehun-sur-Yèvre, église. Abside, côté nord-est. Cl. G. Estève (avant 1932).
- MH00281495** : Mehun-sur-Yèvre, église. Fenestration de la chapelle ouvrant sur le bas-côté du chœur. Cl. D. Bontemps (1973).
- MH00281496** : Mehun-sur-Yèvre, église. Clocher. Cl. D. Bontemps (1973).

Eure-et-Loir (28), Châteaudun, église de La Madeleine

- MH00285804** : Châteaudun, église de la Madeleine, fouilles sous le chœur, peinture murale de la partie nord-est : draperies en trompe-l'œil et patte d'animal. Cl. T. Prat (1975).
- MH00285805** : Châteaudun, église de la Madeleine, fouilles sous le chœur, peinture murale de la partie nord-est : draperies en trompe-l'œil et bas d'une scène. Cl. T. Prat (1975).
- 89280087N** : Châteaudun, église de la Madeleine. Vue aérienne. Cl. Ph. Henrard (1954).
- MH033769** : Châteaudun, église de la Madeleine. Côté ouest : pignon. Cl. C. Enlart (s.d.).
- MH051525** : Châteaudun, église de la Madeleine. Ensemble nord-ouest. Cl. F. Martin-Sabon (1906).
- SAP0162P00989** : Châteaudun, église de la Madeleine, morceaux d'un objet en os gravé trouvé dans les fouilles. Cl. Ferron (1962).
- SAP0162P00990** : Châteaudun, église de la Madeleine, morceaux d'un objet en os gravé trouvé dans les fouilles. Cl. Ferron (1962).
- SAP0162P00991** : Châteaudun, église de la Madeleine, fouilles de 1958-1959, petite châsse en terre cuite gravée : face antérieure. Cl. Ferron (1962).
- SAP0162P00992** : Châteaudun, église de la Madeleine, fouilles de 1958-1959, petite châsse en terre cuite gravée : face postérieure. Cl. Ferron (1962).
- SAP0162P00993** : Châteaudun, église de la Madeleine, fouilles de 1958-1959, petite châsse en terre cuite gravée : vue de trois-quarts. Cl. Ferron (1962).
- SAP0162P00994** : Châteaudun, église de la Madeleine, fouilles de 1958-1959, petite châsse en terre cuite gravée : vue du dessous. Cl. Ferron (1962).

Fonds Jean Trouvelot, ACMH

- 16 L 02980** : Châteaudun, église de la Madeleine. Abside et chapelle axiale, vue générale des fouilles (1958-1959). Cl. Trouvelot (1958-1959).
- 16 L 02980** : Châteaudun, église de la Madeleine. Abside et chapelle axiale, vue générale des fouilles (1958-1959). Cl. Trouvelot (1958-1959).
- 16 L 03004** : Châteaudun, église de la Madeleine. Abside, côté nord. Vue vers

l'est avec superpositions XIII^e (cinquième pilier gothique) et XVI^e siècles (chevet). Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03154 : Châteaudun, église de la Madeleine. Abside, pile ouest, côté sud, vue vers le sud-ouest au cours de la construction de la dalle du sous-sol archéologique. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03183 : Châteaudun, église de la Madeleine. Collatéral nord du chœur, emmarchements successifs d'entrée (descente), vue vers le sud-est. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03210 : Châteaudun, église de la Madeleine. Abside, pile ouest, côté nord, vue vers le sud-est au cours de la construction de la dalle du sous-sol archéologique. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03214 : Châteaudun, église de la Madeleine. Quatrième pilier gothique, côté nord, fondation (refait en 1692), vue vers le sud au cours de la construction de la dalle du sous-sol archéologique. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03265 : Châteaudun, église de la Madeleine. Collatéral nord de la nef, mur gouttereau nord et avec niveau de dallage de terre cuite, vue vers l'ouest. Détail d'un carreau : motif de chevrons incisés. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03268 : Châteaudun, église de la Madeleine. Collatéral nord de la nef, niveau de dallage de terre cuite, vue vers l'ouest. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03325 : Châteaudun, église de la Madeleine. Collatéral nord de la nef, mur gouttereau nord, vue générale des fouilles vers l'est. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03331 : Châteaudun, église de la Madeleine. Nef, pilier composé situé à l'ouest du quatrième pilier gothique, côté nord (refait en 1692), vue générale vers le nord-est. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03359 : Châteaudun, église de la Madeleine. Collatéral nord de la nef, vue générale des fouilles vers le sud-est avec fonts baptismaux (?) et niveau de dallage de terre cuite. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03367 : Châteaudun, église de la Madeleine. Collatéral nord de la nef, fonts baptismaux (?), décaissement intérieur, stratigraphie, vue générale vers le sud. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03374 : Châteaudun, église de la Madeleine. Collatéral nord de la nef, fonts baptismaux (?), élément hydraulique de terre cuite recevant un tuyau de plomb (?) et quatre bases de colonnettes. Lieux de découverte et de conservation indéterminés. Cl. Trouvelot (1958-1959).

16 L 03375 : Châteaudun, église de la Madeleine. Annexe nord de la nef, maçonnerie ouest-est et mur ouest, vue vers l'ouest. Au premier plan, abside (?). Cl. Trouvelot (1958-1959).

Loiret (45), Orléans, église Saint-Aignan

réf. 1510 : Orléans, église Saint-Aignan. Plan des cryptes. L. W. Clouët (1846).

réf. 1511 : Orléans, église Saint-Aignan. Coupe longitudinale des cryptes. L. W. Clouët (1846).

réf. 18001 : Orléans, église Saint-Aignan. Coupe longitudinale. R.-J. Boitel (1945).

DRAC CENTRE (ORLEANS)

SRI : Tours, basilique Saint-Martin. Cliché 86 37 0757 X. Vue générale des fouilles exécutées en 1886.

CESCM, PHOTOTHEQUE (POITIERS)

17.501 : Mehun-sur-Yèvre. Vue aérienne nord, église Notre-Dame et château (avant 1957).

17.502 : Mehun-sur-Yèvre. Vue aérienne nord-ouest, église Notre-Dame et château (avant 1957).

087221 : Mehun-sur-Yèvre, église. Nef, côté nord (avant 1993).

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU CHER (BOURGES)

AD18_Q3_C_0015 : Mehun-sur-Yèvre, cadastre napoléonien (cote 141/2), section A1, 1808.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'EURE-ET-LOIR (CHARTRES)

1 O art. 208 : Châteaudun, église de la Madeleine, plan croquis et élévation perspective, 20 juillet 1853.

3P 3944 : Châteaudun, cadastre napoléonien, section A dite de la ville, s.d.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE (TOURS)

3 O 2033 : Trottoirs. Plans des rues du Commerce, de la Haye et de l'Ancienne Intendance (1860). Plans des rues Saint-François de Paule, des Cognées, Descartes, des Récollets, du Port Feu Hugon (1867).

3 O 2035 : Trottoirs. Plans de la Place Saint-Martin, des rues Saint-Symphorien, des Quatre Vents, de la Poissonnerie, du Petit Saint-Martin, de la Moquerie, des Fouquets, des Bons Enfants (1882).

3 O 2045 : Plan de division de l'emplacement de la ci-devant église Saint-Martin en six lots et des rues projetées (24 ventôse an IX). Plan géométral par Jacquemin de l'emplacement de l'église Saint-Martin de Tours et des nouvelles rues à percer ou à rectifier (24 ventôse an IX).

3 O 2048 : Dossiers concernant plusieurs rues. Plans partiels d'alignement des rues des Fossés Saint-Georges, Descartes, de la Bourde, de Petit-Cupidon, des Bons Enfants, de Monfumier, Chaude (1820).

3 O 2069 : Dossier par rue : Place de Châteauneuf (autrefois Carroi Saint-Martin, puis Place aux Légumes, puis Place Saint-Martin) (1845).

V / 9.2.5-10 : Plan de la collégiale Saint-Martin, Tours, 1886.

365 (1 Fi Tours 51) – Plans de l'église Saint-Martin de Tours dressés par Laloux (1886-1898).

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU LOIR-ET-CHER (BLOIS)

Cliché 9 Fi 865 : Tours (Indre-et-Loire), collégiale Saint-Martin, coupes des fondations de l'absidiole d'axe et de l'absidiole méridionale du bras sud du transept par F. Lesueur.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU LOIRET (ORLEANS)

cl. doc. 541 : Plan général, élévations perspectives et détails de l'église souterraine de Saint-Aignan bâtie par le roi Robert (Ch. Pensée, 1849).

S.D.A.P. D'EURE-ET-LOIR (CHARTRES)

Châteaudun, église de La Madeleine. Dossier non coté comportant notamment un plan des fouilles et une coupe longitudinale des fouilles de 1958-1959.

ORLEANS, MEDIATHEQUE

Fonds Chenesseau : Plans et coupes de la crypte et de l'église (anonyme, en cours de classement).

PARIS, COLLECTION PARTICULIERE

Plans, coupes et dessins (et correspondance) de Pierre Rousseau.

ORLEANS, COLLECTION PARTICULIERE

Clichés de la crypte, des chapiteaux et des sondages du Docteur Lesueur pris par le photographe Désir vers 1955.

3. Sources imprimées

ANONYME 1713

Anonyme - *Dissertation historique sur les rites et anciens usages de la noble et insigne église Saint-Martin de Tours*, Paris, 1713.

ARNOUX 1996

Arnoux (M.) (éd.) - *Raoul Glaber. Histoires*, Turnhout, 1996.

BAUTIER, LABORY 1965

Bautier (R.-H.), Labory (G.) (éd.) - *Helgaud de Fleury. Vie de Robert le Pieux. Epitoma vitae regis Rotberti Pii*, Paris, 1965 (« Sources d'Histoire médiévale », 1).

BAUTIER, LABORY 1969

Bautier (R.-H.), Labory (G.) (éd.) - *André de Fleury. Vie de Gauzlin, abbé de Fleury. Vita Gauzlini abbatiss Floricensis monasterii*, Paris, 1969 (« Sources d'Histoire médiévale », 2).

BOUILLET 1897

Bouillet (A.) (éd.) - *Liber miraculorum sancte Fidis*, Paris, 1897.

BOUQUET, DELISLE 1869-1880

Bouquet (M.), Delisle (L.) (éd.) - *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, 19 vol., 1869-1880.

BOURASSE 1860

Bourassé (J.-J.) - *Vie de monseigneur saint Martin, par Péan Gatineau, poète du XIII^e siècle, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale*, Tours, 1860.

BUHOT DE KERSERS 1912

Buhot de Kersers (L. de) - *Essai de reconstitution du cartulaire A de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 35, 1912.

CERTAIN 1858

Certain (E. de) (éd.) - *Adrevald de Fleury. Miracula S. Benedicti. Historia translationis S. Benedicti*, Paris, 1858.

CHAUVIN, PON 2003

Chauvin (Y.), Pon (G.) (éd.) - *Adémar de Chabannes. Chronique*, Turnhout, 2003.

DEVAILLY 1963

Devailly (G.) (éd.) - *Le cartulaire de Vierzon. Texte édité avec introduction, notes et index*, Paris, 1963.

DURU 1850

Duru (L.-M.) (éd.) - *Gesta pontificum Autissiodorensium*, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, vol. 1, 1850 : c. XLIX.

DURU 1864

Duru (L.) (éd.) - *Bibliothèque historique de l'Yonne*, 2, Paris-Auxerre, 1864.

FLEURET 1901

Fleuret (A.) - *Rituel de Saint-Martin de Tours, documents et manuscrits*, Paris, 1899-1901.

GANDILHON 1927

Gandilhon (A.) - *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à l'an 1200*, Bourges-Paris, 1927.

GERVAISE 1699

Gervaise (N.) - *La vie de saint Martin, évêque de Tours : avec l'histoire de la fondation de son eglise, & ce qu'y passé de plus considerable jusqu'à present*, Tours, 1699.

GUIBERT DE GEMBOUX 1884

Guibert de Gembloux - *De cultu S. Martini apud Turonenses extr. Sec. XII, Epistolae quatuor, Annalecta bollandiana. Revue critique d'hagiographie*, 3, 1884 : 217-257.

GILSDORF 2004

Gilsdorf (S.) (éd.) - *Queenship And Sanctity : The Lives Of Mathilda And The Epitaph Of Adelheid*, Washington, 2004.

GUERARD 1840

Guérard (B.) (éd.) - *Cartulaire de l'abbaye Saint-Père de Chartres*, 2 vol., Paris, 1840.

HALPHEN 1903

Halphen (L.) (éd.) - *Recueil d'annales angevines et vendômoises*, Paris, 1903.

HALPHEN, POUPARDIN 1913

Halphen (L.), Poupardin (M.) (éd.) - *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1913.

JARRY, MERLET 1896

Jarry (L.), Merlet (L.) (éd.) - *Cartulaire de l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun*, Châteaudun, 1896.

KRUSCH 1888a

Krusch (B.) (éd.) - *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores Rerum Merovingicarum*, 2, Hanovre, 1888.

KRUSCH 1888b

Krusch (B.) (éd.) - *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores Rerum Merovingicarum*, 4, Hanovre, 1888.

KRUSCH 1896

Krusch (B.) (éd.) - *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores Rerum Merovingicarum*, 3, Hanovre, 1896.

KRUSCH 1920

Krusch (B.) (éd.) - *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores Rerum Merovingicarum*, 7, Hanovre, 1920.

LATOUCHE 1996

Latouche (R.) (éd.) - *Grégoire de Tours, Histoire des francs*, Paris, 1996.

LOHIER, LAPORTE 1936

Lohier (F.), Laporte (J.) (éd.) - *Gesta sanctorum patrum Fontanellensis coenobii*, Paris, 1936.

MABILLE 1866

Mabille (E.) - *Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine*, Paris, 1866 (tiré à part de *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1864-1865).

MABILLE 1863

Mabille (E.) - Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de la Touraine contenus dans la collection de Dom Housseau, *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 14, 1863.

MABILLE 1885

Mabille (E.) - La pancarte noire de Saint-Martin brûlée en 1793, restituée d'après les textes imprimés et manuscrits, *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 17, 1885 : 319-542.

MARCHEGAY, MABILLE 1869

Marchegay (P.), Mabille (E.) - *Chroniques des comtes d'Anjou*, Paris, 1869.

MIGNE 1844-1855

Migne (J.-P.) - *Patrologia latina*, 221 vol., Paris, 1844-1855.

MORTET 1911

Mortet (V.) - *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes au Moyen Age*, vol. 1 : XI^e-XII^e siècles, Paris, 1911, rééd. 1994.

NEWMAN 1935

Newman (W. M.) - *Catalogue des actes de Robert le Pieux*, Paris, 1935.

PAULHART 1962

Paulhart (H.) - *Die Lebensbeschreibung der Kaiserin Adelheid von Abt Odilon von Cluny (Odilonis Cluniacensis abbatis). Epitaphium domine Adelheide auguste*, Cologne, 1962.

PERTZ 1841

Pertz (G. H.) (éd.) - *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, 4, Hanovre, 1841.

POUPARDIN 1905

Poupardin (R.) (éd.) - *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)*, Paris, 1905.

PROU, VIDIER 1900

Prou (M.), Vidier (A.) (éd.) - *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris-Orléans, 1900.

RAMACKERS 1958

Ramackers J. - *Papsturkunden in Frankreich*, 6, Göttingen, 1958.

SALMON 1854

Salmon (A.) (éd.) - *Recueil des chroniques de Touraine*, Société archéologique de Touraine, Tours, 1854.

SOUCHET 1647

Souchet (J.-B.) (éd.) - *De Ivonis Carnotensis Opera omnia*, Paris, 1647.

THENIER 1832

Thenier (A.) (éd.) - *Saint-Aignan ou le siège d'Orléans par Attila, Notice historique*, Paris, 1832.

THILLIER, JARRY 1906

Thillier (J.), Jarry (E.) (éd.) - *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300)*, Paris, 1906.

VIEILLIARD 1990

Vieilliard (J.) (éd.) - *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle. Texte latin du XII^e siècle, édité et traduit en français d'après les manuscrits de Compostelle et de Ripoll*, 5^e éd., Mâcon, 1950.

WATTENBACH 1939

Wattenbach (W.) (éd.) - *Odilo von Cluny. Das Leben der Kaiserin Adelheid*, Leipzig, 1939.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM 1995

Adam (J.-P.) - *La construction romaine. Matériaux et techniques*, 3^e éd., Paris, 1995.

ADVIELLE 1865

Advielle (V.) - *Description du Berry et diocèse de Bourges au XVI^e siècle par Nicolas de Nicolay, Dauphinois, géographe et valet de chambre du roi Charles IX*, Paris, 1865 : 54-57.

ANDRAULT-SCHMITT 2002

Andrault-Schmitt (C.) - L'architecture de l'église mariale du XI^e siècle. Une cohérence inattendue, dans Camus (M.-T.), Andrault-Schmitt (C.) (dir.), *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. L'œuvre romane*, Paris, 2002 : 159-186.

ANDRAULT-SCHMITT 2003

Andrault-Schmitt (C.) - La cathédrale de Tours. Le chevet du XIII^e siècle, *Congrès archéologique de France. Touraine, 1997*, Paris, 2003 : 281-299.

ANDRAULT-SCHMITT 2006

Andrault-Schmitt (C.) - L'architecture de la grande église en questions, dans Andrault-Schmitt (C.) (éd.), *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (X^e-XIII^e siècles)*, Actes du colloque de Poitiers-Limoges, 26-28 mai 2005, Limoges, 2006 : 217-239.

ARMI 1983

Armi (C. E.) - *Masons and sculptors in romaneseque Burgundy*, Londres, 1983.

ARNAUD, MARTIN 2004

Arnaud (C.), Martin (P.) - Crypte de Saint-Aignan d'Orléans (Loiret), *Bulletin du Centre d'études médiévales, Auxerre*, 8, 2004 : 33-36.

ARNAUD 2004

Arnaud (C.) (dir.) - Orléans (45) – Collégiale Saint-Aignan. Crypte – couloir sud. Site n° 45.234.044.AH. Rapport d'étude archéologique. Fouille programmée annuelle (n° FP 04/0217), rapport dactyl., Centre d'Études médiévales Saint-Germain, Auxerre, 2004.

ARNAUD 2005

Arnaud (C.) (dir.) - Orléans (45) – Collégiale Saint-Aignan. Crypte – salle centrale. Site n° 45.234.044.AH. Rapport d'étude archéologique. Fouille programmée annuelle (n° FP 05/0212), rapport dactyl., Centre d'Études médiévales Saint-Germain, Auxerre, 2005.

BANCHEREAU 1922

Banchereau (J.) - L'Age de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1922 : 155-163.

BANCHEREAU 1930a

Banchereau (J.) - Eglise Saint-Aignan d'Orléans, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930* : 52-70.

BANCHEREAU 1930b

Banchereau (J.) - Saint-Avit, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930* : 71-77.

BARATTE-BEVILLARD 1978

Baratte-Bévillard (S.) - La sculpture monumentale de la Madeleine de Châteaudun, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, n.s., 8, fasc. A, 1972 : 105-125.

BARTHELEMY 1999

Barthélémy (D.) - *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale, 980-1060*, 1999.

BATHELLIER 1952

Bathellier (J.) - Observations sur la crypte de Saint-Aignan à Orléans et ses chapiteaux, *Revue archéologique*, 1952 : 192-206.

BATHELLIER 1955

Bathellier J. - Observations sur la crypte de Saint-Aignan à Orléans et ses chapiteaux, *Revue archéologique*, 1955 : 187-215.

BAUTIER 1970

Bautier (R.-H.) - L'hérésie d'Orléans et le mouvement intellectuel au début du XI^e siècle. Documents et hypothèses, dans *Enseignement et vie intellectuelle*, Actes du XCV^e congrès des sociétés savantes, Reims, 1970 : vol. 1, 63-88.

BERLAND 1977

Berland (J.-M.) - Une expression d'Helgaud dans sa *Vita Rotberti*, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n.s., 48, 1977 : 171-173.

BERLAND 1979

Berland (J.-M.) - Saint-Pierre-aux-Bœufs, une église orléanaise fantôme, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n.s., 49, 1979 : 79-82.

BERLAND 1980

Berland (J.-M.) - *Val de Loire roman*, La Pierre-Qui-Vire, 1980.

BESSE 1922

Besse (J.-M.) - *Le tombeau de saint Martin de Tours*, Paris-Tours, 1922.

BEVILLARD 1972a

Bévillard (S.) - *La Madeleine de Châteaudun. Étude archéologique*, Mém. dactyl., Thèse de l'Ecole des Chartes, Hubert (J.) (dir.), Paris, École de Chartes, 1972.

BEVILLARD 1972b

Bévillard (S.) - La Madeleine de Châteaudun : étude archéologique, *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1972 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe*, École des Chartes, Paris, 1972 : 25-32.

BIAUDET 1975

Biaudet (J.-C.), Meylan (H.), Stöckli (W.), Jaton (P.), Grandjean (M.), Lapaire (C.), Berr (E. J.) - *La cathédrale de Lausanne*, Berne, 1975.

BIEMONT 1876

Biémont (R.) - *La collégiale Saint-Aignan d'Orléans*, Orléans, 1876.

BIZOT 1995

Bizot (B.), Laubacher (H.), Serralongue (J.) - Seyssel. Basilique d'Albigny-Condion, dans Duval (N.), Guyon (J.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 1 : Sud-Est et Corse*, Paris, 1995 : 304-307.

BLANCHET 1890

Blanchet (J.-A.) - *Nouveau manuel de numismatique du Moyen Age et moderne*, 1, Paris, 1890 : 252-253.

BLIN 1998

Blin (O.), Guinchard (P.), Pissot (V.) - Jouars-Pontchartrain. Edifice funéraire de La Ferme d'Ithe (Diodurum), dans Barruol (G.), Gauthier (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 3 : Ouest, Nord et Est*, Paris, 1998 : 219-226.

BLOCH 1904

Bloch (C.) - État sommaire de la série G. Chapitre collégial de Saint-Aignan d'Orléans, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1904 : 149-176.

BOISSIEU 1912

Boissieu (A.-B. de) - Les anciennes chapelles du château de Châteaudun : la chapelle Saint-Blanchard, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 12, 1909-1912 : 141-148.

BON 1991

Bon (P.) - *Mehun-sur-Yèvre, le site du château, rapport 1991*, Mém. dactyl., Orléans, D.R.A.C. Centre, 1991.

BON 1992a

Bon (P.) - *Mehun-sur-Yèvre, rapport 1992, le site du château*, Mém. dactyl., fouille programmée pluriannuelle 1990-1991-1992, , Orléans, D.R.A.C. Centre, 1992.

BON 1992b

Bon (P.) - Mehun-sur-Yèvre : bois et défense avant la folie de la pierre. Synthèse sur les dernières recherches, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 111, 1992 : 9-18.

BON 1995

Bon (P.) - *Mehun-sur-Yèvre, le château, rapport 1995*, Mém. dactyl., fouille programmée pluriannuelle 1993-1994-1995, 181 41002 A H., Orléans, D.R.A.C. Centre, 1995.

BON 1999

Bon (P.) - Entrevoir la forêt au travers des feuilles de parchemin. Éléments pour contribuer à l'histoire du domaine forestier du nord-est de Mehun-sur-Yèvre, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 139, 1999 : 55-66.

BON 2003

Bon (P.) - S'esbaudir dans les jardins de la résidence de Mehun-sur-Yèvre (fin XIV^e-milieu XV^e siècle), dans Cocula (A.-M.), Combet (M.) (éd.), *Château et divertissement*, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, 27-29 septembre 2002, Pessac-Paris, 2003 : 11-18.

BON 2004

Bon (P.) - « Brodée comme la collerette d'une dame de la Renaissance » : la résidence princière de Mehun-sur-Yèvre, dans Cocula (A.-M.), Combet (M.) (éd.), *Le château au féminin*, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, 26-28 septembre 2003, Pessac-Paris, 2004 : 58-68.

BORDAS 1884

Bordas (J.-B.) - *Histoire sommaire du Dunois, de ses comtes, de sa capitale*, 2 vol., Châteaudun, 1884.

BOSSEBŒUF 1886

Bossebœuf (L.) - Le sarcophage primitif de saint Martin, *Semaine religieuse de la ville et du diocèse de Tours*, 21 et 28 août, 4, 11 et 18 septembre, 2 octobre 1886.

BOUCHER DE MOLANDON 1868

Boucher de Molandon (R.) - Charte d'Agius, évêque d'Orléans au IX^e siècle, *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 9, 1868 : 436-449.

BOUSSARD 1961

Boussard (J.) - Le trésorier de Saint-Martin de Tours, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 47, 144, 1961 : 67-88.

BOYER, LATOUCHE 1926

Boyer (H.), Latouche (R.) - *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, 1926 : 237.

BRANDT, LOBBEDEY 2009

Brandt (M.), Lobbedey (U.) - Modell der Abteikirche St. Michael zu Hildesheim, dans Stiegemann (C.), Kroker (M.) (dir.), *Für Königtum und Himmelreich. 1000 Jahre Bischof Meinwerk von Paderborn*, catalogue d'exposition, Paderborn, 2009 : 491-494 (n° 202).

BRAUN 1597

Braun (G.) - *Urbium praecipuarum totius mundi*, 2 vol., Cologne, 1597.

BREHIER 1921a

Bréhier (L.) - L'origine des chevets à chapelles rayonnantes et la liturgie. L'ancienne crypte de la cathédrale de Clermont, *La vie et les arts liturgiques*, 79, juillet 1921 : 400-406.

BREHIER 1921b

Bréhier (L.) - L'origine des chevets à chapelles rayonnantes et la liturgie. L'ancienne crypte de la cathédrale de Clermont, *La vie et les arts liturgiques*, 80, août 1921 : 449-457.

BREHIER 1930

Bréhier (L.) - *L'art en France des invasions barbares à l'époque romane*, Paris, 1930.

BROSSIER-GERAY 1880

Brossier-Géray (?) - Notice sur les armes et les différents sceaux de l'abbaye de La Madeleine de Châteaudun, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 3, 1875-1880 : 198-204.

BRUN 1975

Brun (P.-M.) - Les fouilles du chanoine Chenesseau sous le chœur de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, dans Louis (R.) (dir.), *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Mémoires et études présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969, Auxerre, 1975 : 443-449.

BRUTAILS 1899

Brutails (J.-A.) - Note sur l'antériorité et l'influence de l'école romane auvergnate, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 17, 1899 : 414-421.

BRUTAILS 1924

Brutails (J.-A.) - *L'origine de l'iconographie au Moyen Age, à propos d'un livre récent*, extr. de *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 85, 1924.

BUHOT DE KERSERS 1891

Buhot de Kersers (A.) - *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, 5, Bourges, 1891 : 286-304.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine 1891

Anonyme - Communication sur les opinions de R. de Lasteyrie, Mgr. Chevalier et S. Ratel concernant les fouilles de la basilique de Saint-Martin de Tours, séance du 20 janvier 1891, sous la présidence de J. Delaville-le-Roux, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 8, 1891 : 386-391.

Bulletin de la Société dunoise 1900a

Anonyme - Extrait des procès-verbaux des réunions du bureau : séance du 22 septembre 1897, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 9, 1897-1900 : 125.

Bulletin de la Société dunoise 1900b

Anonyme - Extrait des procès-verbaux des réunions du bureau : séance du 10 novembre 1897, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 9, 1897-1900 : 125-126.

Bulletin de la Société dunoise 1964

Anonyme - Procès-verbal de la réunion du bureau du 24 septembre 1958 et compte rendu de la visite de la Société à l'église Sainte-Madeleine, le dimanche 26 octobre 1958, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 18, 1956-1964 : 67-68.

BULLY 2009

Bully (S.) - Les sols, dans *Franche-Comté et premier art roman. L'architecture religieuse en Europe autour de l'an mil*, Saint-Claude-Lons-le-Saunier, 2009 (« Les cahiers de l'abbaye », 2) : 18-19.

BUR 1987

Bur (M.) - Le château, dans Barral i Altet (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Actes du colloque international C.N.R.S. Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987, Paris, 1987 : 73-83.

BUZONNIERE 1849

Buzonnière (L. Nouel de) - *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, 2 vol., Orléans, 1849.

BUZONNIERE 1853

Buzonnière (L. Nouel de) - Notice archéologique sur la crypte de Saint-Avit, *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 2, 1853 : 159-174.

CABRERO-RAVEL 2009

Cabrero-Ravel (L.) - La crypte de l'abbatiale romane Saint-Pierre de Mozac (Puy-de-Dôme) (Chronique), *Bulletin monumental*, 167-4, 2009 : 369-370.

CAILLET 2000

Caillet (J.-P.) - Le mythe du renouveau architectural roman, *Cahiers de civilisation médiévale, X^e-XII^e siècles*, 43, 2000 : 341-369.

CAMUS 1982

Camus (M.-T.) - La reconstruction de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers à l'époque romane. La marche des travaux, *Cahiers de civilisation médiévale, X^e-XII^e siècles*, 25, 1982 : 101-120, 239-271.

CAMUS 1999

Camus (M.-T.) - L'hésitante construction du chœur et du transept, dans Favreau (R.) (dir.), *Saint-Savin. L'abbaye et ses peintures murales*, Poitiers, 1999 : 46-54.

CAMUS 2003

Camus (M.-T.) - L'abbatiale de Beaulieu-lès-Loches : nouvelles propositions, *Congrès archéologique de France. Touraine*, 1997, Paris, 1997 : 13-29.

CARRERO SANTAMARIA 2006

Carrero Santamaría (E.) - Le sanctuaire de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle à l'épreuve de la liturgie, dans Andrault-Schmitt (C.) (éd.), *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (X^e-XIII^e siècles)*, Actes du colloque de Poitiers-Limoges, 26-28 mai 2005, Limoges, 2006 : 295-307.

CAZAS-AUDUREAU 2000

Cazas-Audureau (I.) - *Les chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes entre Loire et Gironde (XI^e-XII^e siècles)*, D.E.A. Civilisation médiévale dactyl., Camus (M.-T.) (dir.), 2 vol., Univ. Poitiers, 2000.

CAZES 2006

Cazes (Q.) - L'abbatiale de Conques, genèse d'un modèle architectural roman, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 37, 2006 : 103-116.

CAZES, CAZES 2008

Cazes (Q.), Cazes (D.) - *Saint-Sernin de Toulouse. De saint Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, Graulhet, 2008.

CHAPUY, DEROY 1849

Chapuy (N.-M. J.), Deroy (I.), Deroy (E.), *Album pittoresque de Bourges à Orléans composé de quarante croquis réalisés d'après nature et lithographiés en deux teintes représentant les villes, les églises, les monuments, les maisons remarquables et les châteaux de Bourges, Beauvoir, Mehun-sur-Yèvre, Foëcy, Vierzon, La Motte-Beuvron, La Ferté-Saint-Aubin, la source du Loiret et Orléans*, Orléans, 1849.

CHAUNEY 1978

Chauneu (M.) - Deux évêques bourguignons de l'an mil : Brunon de Langres et Hugues 1^{er} d'Auxerre, *Cahiers de civilisation médiévale*, X^e- XII^e siècles, 84, 1978 : 385-394.

CHENESSEAU 1938

Cheneseau (G.) - Les fouilles de la cathédrale d'Orléans (septembre-décembre 1937), *Bulletin monumental*, 97, 1938 : 73-94.

CHENESSEAU 1941

Cheneseau (G.) - Communication relative à la découverte d'une absidiole romane sous le sol de la cathédrale d'Orléans, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1941 : 261-268.

CHENESSEAU 1942

Chenesseau (G.) - Les fouilles faites dans la cathédrale d'Orléans en juillet et octobre 1942, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1942 : 218-225.

CHEVALIER 1882

Chevalier (C.) - Le plan du chevet de Saint-Martin au VI^e siècle, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 5, 1880-1882 : 286-289.

CHEVALIER 1883

Chevalier (C.) - Le tombeau de saint Martin à Tours (V^e siècle), *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 5, 1883 : 9-64.

CHEVALIER 1888

Chevalier (C.) - *Les fouilles de Saint-Martin de Tours. Recherches sur les six basiliques successives élevées autour du tombeau de saint Martin*, Tours, 1888.

CHEVALIER 1891

Chevalier (C.) - *Les fouilles de Saint-Martin de Tours, note complémentaire*, Tours, 1891.

CHEVALIER 1999

Chevalier (P.) (dir.) - *Puy-de-Dôme – Clermont-Ferrand – Cathédrale – Crypte (site n° 63 113 159 AH). Rapport de la prospection thématique programmée annuelle 1999*, SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 1999.

CHEVALIER 2001

Chevalier (P.) - La crypte de la cathédrale de Clermont : nouvelles approches, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001 : 133-146.

CHEVALIER 2003

Chevalier (P.) - La cathédrale de Clermont-Ferrand : la crypte, *Congrès archéologique de France, Basse-Auvergne – Grande-Limagne, 2000*, Paris, 2003 : 135-140.

CHEVALIER 2005

Chevalier (P.) - L'archéologie du bâti appliquée à la révision d'une fouille ancienne, celle de la crypte de la cathédrale de Clermont, dans Parron-Kontis (I.), Reveyron (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde de Saint-Romain-en-Gal, 9-10 novembre 2001, Paris, 2005 : 87-94.

CLAPHAM 1934

Clapham (A. W.) - *English Romanesque Architecture*, 2 vol., Oxford, 1930-1934.

CONANT 1959

Conant (K. J.) - *Carolingian and Romanesque Architecture, 800 to 1200*, Harmondsworth-Baltimore-Victoria, 1959.

COUDRAY 1874

Coudray (L.-D.) - Un coin de l'ancien Dunois à travers les rues de Châteaudun, l'église de la Madeleine. Deuxième partie : Histoire, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 2, 1870-1874 : 134-146.

COUDRAY 1887

Coudray (L.-D.) - Les vitraux du bas-côté sud et la porte méridionale de la Madeleine, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 5, 1885-1887 : 453-459.

COURTILLE 1987

Courtillé (A.) - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Cathédrale Notre-Dame, dans Barral i Altet (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Actes du colloque international C.N.R.S. Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987, Paris, 1987 : 180-182.

COURTILLE 1994

Courtillé (A.) - *La cathédrale de Clermont*, Nonette, 1994.

COUTURIER 1981

Couturier (P.) - Notices sur les monuments religieux du canton de Châteaudun, *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 84, 1981 : 3-25.

CRAMER, JACOBSEN, WINTERFELD 1993

Cramer (J.), Jacobsen (W.), Winterfeld (D. von) - Die Mickaeliskirche, dans Brandt (M.), Eggerbrecht (A.) (dir.), *Bernward von Hildesheim und das Zeitalter des Ottonen*, catalogue d'exposition, Hildesheim, 1993 : vol. 1, 369-382.

CRAPLET 1992

Craplet (B.) - *Auvergne romane*, 6^e éd., La-Pierre-Qui-Vire, 1992.

CRÉPIN-LEBLOND, FOREST 2000

Crépin-Leblond (T.), Forest (M.-C.) (dir.) - *Blois, un château en l'an mil*, catalogue d'exposition, Château de Blois, 17 juin-17 septembre 2000, Paris-Blois, 2000.

CROSNIER 1855

Crosnier (A.-J.) - *Promenade archéologique à Saint-Benoît sur Loire et dans les environs*, Nevers, 1855.

CROSNIER-LECONTE 1987

Crosnier-Leconte (M.-L.) - *Victor Laloux (1850-1937). L'architecte de la Gare d'Orsay*, Les dossiers du Musée d'Orsay, 9, Paris, 1987.

CROZET 1932

Crozet (R.) - *L'art roman en Berry*, Paris, 1932.

CROZET 1936

Crozet (R.) - Eglises romanes à déambulatoire entre Loire et Gironde, *Bulletin monumental*, 95, 1936 : 45-81.

CUISSARD 1880

Cuissard (C.) - L'antiquité de l'église de La Madeleine de Châteaudun, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 3, 1875-1880 : 217-227.

CUVELIER 1998

Cuvelier (P.) - Mousson. Chapelle puis église Saint-Cyriaque, dans Barruol (G.), Gauthier (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 3 : Ouest, Nord et Est*, Paris, 1998 : 243-247.

DEBAL 1996

Debal (J.) - Vienne-en-Val. Eglise Saint-Martin, dans Duval (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2 : Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996 : 125-127.

DEBIAIS 2004

Debiais (V.) - *Écriture monumentale, écriture publique et écriture personnelle. Perceptions, lectures et utilisations des inscriptions dans la communication médiévale (Ouest de la France – XIII^e-XIV^e siècles)*, Thèse Doctorat dactyl., Aurell (M.) (dir.), 2 vol., Univ. Poitiers, 2004.

DELAPLACE 1992

Delaplace (C.) - Annexe : Châteaudun, dans Picard (J.-C.) (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, 8 : *Province ecclésiastique de Sens*, Paris, 1992 : 43-45.

DENIFLE 1899

Denifle (H.) - *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans*, vol. 2, Paris, 1899.

DESHOULIERES 1931

Deshoulières (F.) - Mehun-sur-Yèvre. Eglise collégiale Notre-Dame, *Congrès archéologique de France, Bourges*, 1931 : 329-338.

DESHOULIERES 1932

Deshoulières (F.) - *Les églises de France. Cher*, Paris, 1932.

DESHOULIERES 1941

Deshoulières (F.) - Les cryptes en France et l'influence du culte des reliques sur l'architecture religieuse, dans *Mélanges en hommage à la mémoire de François Martroye*, Paris, 1941 : 213-238.

DESHOULIERES 1943

Deshoulières (F.) - *Au début de l'art roman. Eglises de l'onzième siècle en France*, 2^e éd., Paris, 1943.

DESVAUX 1890

Desvaux (A.) - Notes sur la crypte de La Madeleine à Châteaudun, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 6, 1888-1890 : 465-477.

DEVAILLY 1973

Devailly (G.) - *Le Berry du x^e siècle au milieu du xiii^e*, Paris-La Haye, 1973.

DEVILLAIRE 1875

Devilleire (P.) - *Historique du projet de reconstruction de la basilique de Saint-Martin à Tours. Les plans de la basilique*, Tours, 1875.

DUFRAISSE 1688

Dufraisse (J.) - *L'origine des églises de France prouvée par la succession de ses évêques*, Paris, 1688.

DUPUY 1983

Dupuy (A.) - La Révolution à Mehun, *Groupe historique et archéologique de la région de Mehun-sur-Yèvre*, 3, 1983 : 5-30.

DUPUY 1984

Dupuy (A.) - Les seigneurs de Mehun jusqu'aux Courtenay, *Groupe historique et archéologique de la région de Mehun-sur-Yèvre*, 5, 1984 : 4-6.

DURLIAT 1977

Durliat (M.) - Compte rendu de Ch. Lelong, *Touraine romane*, *Bulletin monumental*, 135, 1977 : 338-339.

DURLIAT 1982

Durliat (M.) - *L'art roman*, Paris, 1982.

DURLIAT 1989

Durliat (M.) - La Catalogne et le « premier art roman », *Bulletin Monumental*, 147, 1989 : 209-238.

DURLIAT 1993

Durliat (M.) - Les routes de pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, dans *Le grand Atlas de l'art*, s. l., 1993, 1 : 252-253.

DURLIAT 1994

Durliat (M.) - La sculpture du xi^e siècle en Occident, *Bulletin monumental*, 152, 1994 : 129-213.

DURLIAT 1996

Durliat (M.) - Réflexions sur l'art roman en France, *Cahiers de civilisation médiévale, x^e-xii^e siècles*, 39, 1996 : 41-65.

DUVAL 1991

Duval (N.) (dir.) - *Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Paris, 1991.

DUVAL 2002

Duval (N.) - Les descriptions d'architecture et de décor chez Grégoire de Tours et les auteurs Gaulois : le cas de Saint-Martin de Tours, dans Beaujard (B.) (éd.), *La naissance de la ville chrétienne. Mélanges en hommage à Nancy Gauthier*, Tours, 2002 : 21-58.

ESCOUBE 1973

Escoubé (F.) - *Mehun-sur-Yèvre, cité historique. Des origines à 1914*, s.l., s.d. (1973) : 15-19.

EVANS 1938

Evans (J.) - *The Romanesque Architecture of the Order of Cluny*, Cambridge, 1938.

FAVIÈRE 1967

Favière (J.) - Mehun-sur-Yèvre, *Dictionnaire des églises de France. Sud-Ouest*, 3-D, Paris, 1967 : 102.

FAVIÈRE 1976

Favière (J.) - *Berry roman*, La-Pierre-Qui-Vire, 1976.

FAVIÈRE 1996

Favière (J.) - Saint-Ambroix. Eglise des « Champs-Saint-Hilaire », dans Duval (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2 : Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996 : 87-91.

FERNIE 1993

Fernie (E.) - *An architectural history of Norwich Cathedral*, Oxford, 1993.

FOCILLON 1937

Focillon (H.) - Sur les origines du déambulatoire à chapelles rayonnantes, *Notes et documents d'archéologie*, 1937.

FRANCASTEL 1970

Francastel (P.) - *L'humanisme roman. Critiques sur les théories de l'art du XI^e siècle en France*, 2^e éd., Paris-La Haye, 1970.

FROIDEVAUX 1986

Froidevaux (Y.-M.) - *Techniques de l'architecture ancienne. Construction et restauration*, 4^e éd., Sprimont, 1986.

GAILLARD 1957

Gaillard (G.) - Sur la chronologie de Tournus, *Revue archéologique*, 49, 1957 : 57-69.

GAILLARD 1987

Gaillard (L.) - *Les lieux de culte à Orléans de l'Antiquité au XX^e siècle*, Société archéologique et historique de l'Orléanais, h.s., 1987.

GALINIE, THEUREAU 2007

Galinié (H.), Theureau (C.) - La fouille du site de Saint-Martin, dans Galinié (H.) (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*, Catalogue de l'exposition du Châteaux de Tours, 14 octobre 2006-18 mars 2007 : 91-101.

GALL 1912

Gall (E.) - Studien zur Geschichte des Chorunganges, *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, 1912 : 134-149.

GALL 1954

Gall (E.) - Chorungang, dans Gall (E.), Heidenreich (L. H.) (éd.), *Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte*, 3, Stuttgart, 1954 : col. 575-589.

GAUCHERY 1968

Gauchery (R.) - *Les églises du Cher*, Paris, 1968 : 27-30.

GOULLET, IOGNA-PRAT 1996

Goullet (M.), Iogna-Prat (D.) - La Vierge en Majesté de Clermont-Ferrand, dans Iogna-Prat (D.), Palazzo (E.), Russo (D.) (éd.), *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, Paris, 1996 : 383-405.

GRABAR 1946

Grabar (A.) - *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, 3 vol., Paris, 1946.

GRANDMAISON 1893

Grandmaison (C. de) - *Résultat des fouilles de Saint-Martin de Tours en 1886*, Niort, 1893.

GRANT 1982

Grant (L.) - Aspects of the Twelfth-Century Design of la Madeleine at Châteaudun, *Journal of the British Archaeological Association*, 135, 1982: 23-34.

GRODECKI 1958

Grodecki (L.) - La sculpture du XI^e siècle en France. Etat des questions, *Au seuil de l'art roman. L'information d'histoire de l'art*, 3^e année, 1958 : 98-112.

GRODECKI 1961

Grodecki (L.) - Guillaume de Volpiano et l'expansion clunisienne, *Centre international d'études romanes. Bulletin trimestriel*, 1961-2 : 21-31.

GRODECKI 1973

Grodecki (L.), Mütherich (F.), Taralon (J.), Wormald (F.) - *Le siècle de l'an mil*, Paris, 1973.

GRÜNINGER 2005

Grüniger (D.) - « *Deambulatorium Angelorum* » oder irdischer Machtanspruch ? Der Chorumgang mit Kapellenkranz – von der Entstehung, Diffusion und Bedeutung einer architektonischen Form, Wiesbaden, 2005.

GUILLOT 1972

Guillot (O.) - *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, Paris, 1972.

GUYON 1647

Guyon (S.) - *Histoire de l'Eglise et du diocèse, ville et université d'Orléans*, Orléans, 1647.

GUYOTJEANNIN 2004

Guyotjeannin (O.) - Acte de l'évêque Agius pour Saint-Aignan, dans Notter (A.) (éd.), *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury (988-1004)*, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004 : 76.

HALPHEN 1906

Halphen (O.) - *Le comte d'Anjou au XI^e siècle*, Paris, 1906.

HAMILTON 1997

Hamilton (S.) - A New Model of Royal Penance : Helgaud of Fleury's *Life of Robert the Pious*, *Early Medieval Europe*, 6, n° 2, 1997 : 189-200.

HEAD 1990

Head (T.) - *Hagiography and the Cult of the Saints. The Diocese of Orléans, 800-1200*, Cambridge, 1990 : 230-231.

HEITZ 1980

Heitz (C.) - *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions*, Paris, 1980.

HEITZ 1987

Heitz (C.) - *La France pré-romane. Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Age du IV^e siècle à l'an mille*, Paris, 1987.

HEITZ 1993

Heitz (C.) - Convergences et divergences entre l'architecture ottonienne et l'architecture religieuse en France aux alentours de l'an mil, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 24, 1993 : 53-65.

HELIOT 1961

Héliot (P.) - Les déambulatoires dotés de niches rayonnantes, *Cahiers de civilisation médiévale, X^e-XII^e siècles*, 3, 1961 : 303-322.

HENRIET 1990

Henriet (J.) - Saint-Philibert de Tournus. Histoire – critique d'authenticité – étude archéologique du chevet (1009-1019), *Bulletin monumental*, 148, 1990 : 229-316.

HENRIET 2008

Henriet (J.) - *Saint-Philibert de Tournus. L'abbatiale du XI^e siècle*, mise à jour bibliographique et Addenda par Eliane Vergnolle, Paris, 2008 (« Supplément au *Bulletin monumental* », 2).

HERSEY 1943

Hersey (C. K.) - The Church of Saint-Martin at Tours (903-1150), *The Art Bulletin*, 25-1, mars 1943 : 1-39.

HEYWOOD 1996

Heywood (S.) - The romanesque building, dans Atherton (I.), Fernie (E.), Harper-Bill (C.), Smith (H.) (dir.), *Norwich Cathedral. Church, city and diocese, 1096-1996*, London, 1996 : 114

HORTU 1983

Hortu (P.) - L'église de Mehun avant son incendie, *Groupe historique et archéologique de la région de Mehun-sur-Yèvre*, 1, 1983 : 8-15.

HUBERT 1661

Hubert (R.) - *Antiquitez historiques de l'église Saint-Aignan d'Orléans*, Orléans.

HUBERT 1938

Hubert (J.) - *L'art pré-roman*, Paris, 1938.

HUBERT 1952

Hubert (J.) - *L'architecture religieuse du haut Moyen Age en France*, Paris, 1952.

HUBERT 1958

Hubert (J.) - La date de la construction de la crypte de la cathédrale d'Auxerre, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1958 : 41-45.

HUBERT 1961

Hubert (J.) - La basilique de Martin le Confesseur, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 144, 1961 : 215-221.

HUBERT 1962

Hubert (J.) - La vie commune des clercs et l'archéologie, *La vita comune del clero nei secoli XI e XII*, rééd. *Arts et vie sociale de la fin du monde antique au Moyen Age*, Genève, 1977 : 125-159.

HUBERT 1988

Hubert (J.) - L'architecture et le décor des églises en France au temps de Robert le Pieux (996-1031), *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Age*, 36, 1988 : 13-40.

HUGGER 1996

Hugger (J.) - *Substitution Statt Reduktion : Notre-Dame de Cléry und Saint-Aignan in Orléans ; eine Studie zur Flamboyant Architektur in Orléanais*, Francfort-New York, 1996.

IOGNA-PRAT 2006

Iogna-Prat (D.) - *La Maison Dieu : une histoire monumentale de l'Eglise au Moyen Age (v. 800-v. 1200)*, Paris, 2006.

JACQUET-DELAHAYE-AVROIN 1822

Jacquet-Delahaye-Avroin (L. V. J. M.) - *Du rétablissement des églises en France, à l'occasion de la réédification projetée de celle de Saint-Martin de Tours*, Paris, 1822.

JANNET, SAPIN 1996

Jannet (M.), Sapin (C.) (dir.) - *Guillaume de Volpiano et l'architecture des rotondes*, Actes du colloque de Dijon, Musée archéologique, 23-25 septembre 1993, Dijon, 1996.

JAUNEAU 1993

Jauneau (O.) - *Collégiale de la Madeleine de Châteaudun, Eure-et-Loir*, Mém. D.E.A. d'histoire de l'art et archéologie dactyl., Prache A. dir., 2 vol., Université Paris-IV Sorbonne (U.E.R. histoire de l'art), septembre 1993.

JOHNSON 2002

Johnson (K.) - Sept textes pour une fondation. Les premiers temps de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou et leurs réécritures, *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 160, 2002 : 641-666.

JOSSET 2003

Josset (D.) - *Orléans (Loiret). Place et église Saint-Aignan. Rapport final d'opération*, rapport dactyl., INRAP / SRA Centre, Orléans, 2003.

JOUELLIER 1910

Jouellier (J.) - Topographie générale de la ville de Mehun-sur-Yèvre depuis ses origines jusqu'en 1789, *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 24, 1910 : 1-37.

JOUELLIER 1975

Jouellier (P.) - La crypte de l'église Saint-Avit d'Orléans, dans Louis (R.) (dir.), *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Mémoires et études présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969, Auxerre, 1975 : 450-453.

JUHEL 1997

Juhel (V.) - Châteaudun (Eure-et-Loir). Sainte-Marie-Madeleine, dans Davy (C.), Juhel (V.), Paoletti (G.), *Les peintures murales romanes de la vallée du Loir*, Vendôme, 1997 : 67-72.

JUIN 1999

Juin (F.) - *Les tours-porches de la Loire moyenne – Pays chartrain, Orléanais, Blésois, Vendômois, Touraine – et du Berry (XI^e-XII^e siècles). État de la question*, D.E.A. Civilisation médiévale, Andrault-Schmitt (C.) (dir.), 2 vol., Univ. Poitiers, 1999.

JUIN 2001

Juin (F.) - Les tours-porches occidentales des provinces de la Loire moyenne et du Berry (XI^e-XII^e siècles). État de la question, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001 : 169-180.

KISCH, FERDIERE 1984

Kisch (Y. de), Ferdière (A.) - Informations archéologiques, *Gallia*, 42, 1984 : 301-302.

LAMBERT 1947

Lambert (E.) - Saint-Martin de Tours, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1945-1947 : 189-191.

LAMBERT 1956

Lambert (E.) - *Etudes médiévales*, vol.1 : *Histoire de l'art et histoire*, Paris, 1956.

LANCELOT 1742

Lancelot (A.) - Description des figures qui sont sur la face de l'église de l'abbaye royale de la Magdeleine de Châteaudun, *Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 9, 1742 : 181-192.

LANGOUËT 1998

Langouët (L.) - Saint-Malo. Cathédrale Saint-Pierre d'Alet, dans Barruol (G.), Gauthier (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 3 : Ouest, Nord et Est*, Paris, 1998 : 90-93.

LAPORTE 1971

Laporte (J.) - L'abbaye de Fleury, dans Aubert (R.) (dir.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, 17, Paris, 1971 : col. 441-476.

LASTEYRIE 1891

Lasteyrie (R. de) - *L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du V^e au XI^e siècle*, Paris, 1891.

LASTEYRIE 1912

Lasteyrie (R. de) - *Triforium et déambulatoire*, *Bulletin monumental*, 76, 1912 : 125-139.

LASTEYRIE 1929

Lasteyrie (R. de) - *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, 2^e éd., 1929.

LAURANSON-ROSAZ 1987

Lauranson-Rosaz (C.) - *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle. La fin du monde antique ?*, Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 1987.

LAURANSON-ROSAZ 1994

Lauranson-Rosaz (C.), Barrière (B.), Devailly (G.), Ottaway (J.) - Espace de la France du Centre, dans Parisse (M.) (dir.), *Atlas de la France de l'an mil*, Paris, 1994 : 65-72.

LE BRUN DES MARETTES 1716

Le Brun des Marettes (J.-B.) - *Voyages liturgiques de France ou recherches faites en diverses villes du royaume*, Paris, 1716.

LE MAIRE 1645

Le Maire (F.) - *Histoire et antiquitez de la ville et du duché d'Orléans*, Orléans.

LECLERQ 1920

Leclercq (H.) - Déambulatoire, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, 4-1, Paris, 1920 : col. 303-304.

LEFEVRE-PONTALIS 1887

Lefèvre-Pontalis (E.) - Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 5, 1885-1887 : 299-310.

LEFEVRE-PONTALIS 1903

Lefèvre-Pontalis (E.) - Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 64, 1903 : 69-136.

LEFEVRE-PONTALIS, JARRY 1905

Lefèvre-Pontalis (E.), Jarry (E.) - La cathédrale romane d'Orléans, *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 29, 1905 : 305-355.

LELONG 1973

Lelong (C.) - La date du déambulatoire de Saint-Martin de Tours, *Bulletin monumental*, 131, 1973 : 297-309.

LELONG 1975a

Lelong (C.) - La transept de Saint-Martin de Tours, *Bulletin monumental*, 133, 1975 : 113-129.

LELONG 1975b

Lelong (C.) - La nef de Saint-Martin de Tours, *Bulletin monumental*, 133, 1975 : 205-231.

LELONG 1977

Lelong (C.) - *Touraine romane*, La-Pierre-Qui-Vire, 1977.

LELONG 1985

Lelong (C.) - Remarques sur la basilique Saint-Martin de Tours au début du XI^e siècle, *Bulletin monumental*, 143, 1985 : 143-150.

LELONG 1986

Lelong (C.) - *La basilique Saint-Martin de Tours*, Chambray-lès-Tours, 1986.

LELONG 1988

Lelong (C.) - Le tombeau de saint Martin, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 23, 1988 : 91-138.

LELONG 1991

Lelong (C.) - Indre-et-Loire. Remarques sur le chevet gothique de Saint-Martin de Tours (Actualité), *Bulletin monumental*, 149, 1991 : 229-230.

LEMARIGNIER 1967

Lemarignier (J.-F.), Autour de la date du sacre d'Hugues Capet, dans Wolters (J.-B.) (éd.), *Miscellanea mediaevalia in memoriam Jan Frederik Niermeyer*, Groningen, 1967.

Les basiliques successives de Saint-Martin à Tours 1984

Anonyme - *Les basiliques successives de Saint-Martin à Tours*, catalogue d'exposition, Société archéologique de Touraine, Tours, 1984.

LESUEUR 1949

Lesueur (F.) - Saint-Martin de Tours et les origines de l'art roman, *Bulletin monumental*, 107, 1949 : 7-84.

LESUEUR 1957

Lesueur (F.) - Saint-Aignan d'Orléans, l'église de Robert le Pieux, *Bulletin monumental*, 115, 1957 : 169-206.

LESUEUR 1966

Lesueur (F.) - Hypothèse sur la construction de Saint-Philibert de Tournus, dans *Mélanges René Crozet*, 1, Paris, 1966 : 215-222.

LORANS 2007

Lorans (E.) - L'enceinte du *castrum* de Saint-Martin : un objet de recherche pour l'avenir, dans Galinié (H.) (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*, Catalogue de l'exposition du Châteaux de Tours, 14 octobre 2006-18 mars 2007 : 259-261.

LORES I OTZET 2001

Lorés I Otzet (I.) - L'église de Sant Pere de Rodes. Un exemple de « renaissance » de l'architecture du XI^e siècle en Catalogne, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001 : 21-39.

LOT 1903

Lot (F.) - *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e siècle*, Paris, 1903.

LOUIS 1952

Louis (R.) - *Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952.

MAGASIN PITTORESQUE 1881

Anonyme - Château de Mehun-sur-Yèvre (Cher), *Magasin pittoresque*, 49, 1881 : 225-226.

MAITRE 1902

Maître (L.) - Les cryptes mérovingiennes d'Orléans, *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 28, 1902 : 411-416.

MALE 1922

Mâle (E.) - *L'art religieux du XII^e siècle en France. Etude sur les origines de l'iconographie du Moyen Age*, Paris, 1922.

MALLET 1984

Mallet (J.) - *L'art roman de l'ancien Anjou*, Paris, 1984.

MALONE 2008

Malone (C. M.) - *Saint-Bénigne et sa rotonde : archéologie d'une église bourguignonne de l'an mil*, Dijon, 2008.

MALTE-BRUN 1881

Malte-Brun (V.-A.) - *La France illustrée : géographie, histoire, administration statistique*, 1, Paris, 1881 : 21-22.

MARTENE 1874

Martène (E.) - *Histoire de l'abbaye de Marmoutier, Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 24, 2 vol., 1874.

MARTIN 1998

Martin (P.) - *Les vestiges d'une collégiale royale du début du XI^e siècle : la crypte de Saint-Aignan d'Orléans. Sources – étude archéologique – architecture et décor*, Maîtrise Histoire de l'art et Archéologie dactyl., Andrault-Schmitt (C.) (dir.), 2 vol., Univ. Poitiers, 1998.

MARTIN 1999a

Martin (P.) - La crypte de Saint-Aignan d'Orléans (état des recherches, mars 1998), *Art Sacré. Les cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, 9, 1999 : 52-78.

MARTIN 1999b

Martin (P.) - *Premières expériences de chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes dans le Centre de la France (XI^e siècle)*, D.E.A. Civilisation médiévale dactyl., Andrault-Schmitt (C.) (dir.), 2 vol., Univ. Poitiers, 1999.

MARTIN, RAPIN 2001

Martin (P.), Rapin (T.) - La reconstruction du chœur de Saint-Aignan d'Orléans au XV^e siècle, *Art sacré. Les cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, 14, 2001 : 82-99.

MARTIN 2001a

Martin (P.) - Premières expériences de chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne. État de la question, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 32, 2001 : 181-194.

MARTIN 2001b

Martin (P.) - Une transposition à l'Antique ? Les *martyria* des cryptes de Saint-Aignan et de Saint-Avit d'Orléans, *Art sacré. Les cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, 15, 2001 : 38-57.

MARTIN 2002a

Martin (P.) - Orléans (Loiret) – Crypte de Saint-Aignan. *Le déambulatoire et les chapelles rayonnantes. Rapport d'opération d'archéologie du bâti*, rapport dactyl., Direction de l'Architecture et du Patrimoine / D.R.A.C. Centre, Orléans, 2002.

MARTIN 2002b

Martin (P.) - Loiret. – Orléans. Opération d'archéologie du bâti à la crypte de Saint-Aignan (Actualité), *Bulletin monumental*, 160, 2002 : 394-396.

MARTIN 2003

Martin P. (dir.) - Orléans (Loiret) – Crypte de Saint-Aignan. *Le couloir sud (section orientale). 45.234.044.AH. Rapport d'intervention archéologique. Fouille programmée*, rapport dactyl., Centre d'Études médiévales Saint-Germain, Auxerre, 2003.

MARTIN 2004

Martin (P.) - La collégiale de Saint-Aignan d'Orléans, dans Notter (A.) (éd.), *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury (988-1004)*, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004 : 73-75.

MARTIN 2005a

Martin (P.) - Autour du chœur, le déambulatoire. Terminologie et historiographie, dans Arrignon (C.), Debiès (M.-H.), Galderisi (C.), Palazzo (E.) (éd.), *Cinquante années d'études médiévales. A la confluence de nos disciplines*, actes du colloque organisé à l'occasion du cinquantenaire du CESCO, Poitiers, 1^{er}-4 septembre 2003, Turnhout, 2005 : 241-250.

MARTIN 2005b

Martin (P.) - Châteaudun (Eure-et-Loir) – Eglise de la Madeleine, sous-sol archéologique. *Analyse archéologique et enregistrement des structures. Rapport préliminaire*, 2 vol. 2005.

MARTIN 2006a

Martin (P.) - L'église Saint-Martial à Toulx-Sainte-Croix, dans Andrault-Schmitt (C.) (éd.), *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (X^e-XIII^e siècles)*, Actes du colloque de Poitiers-Limoges, 26-28 mai 2005, Limoges, 2006 : 287-298.

MARTIN 2006b

Martin (P.) - *Note sur des pieux provenant des fouilles de Saint-Martin de Tours (1886) déposés au « Musée martinien » attenant à la crypte de la basilique*, Mém. dactyl., 2006.

MARTIN 2007

Martin (P.) - Saint-Martin de Tours, le chevet du XI^e siècle, dans Galinié (H.) (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*, Catalogue de l'exposition du Châteaux de Tours, 14 octobre 2006-18 mars 2007 : 257-259.

MÉRIMÉE 1838

Mérimée (P.) - *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin*, Paris, 1838 : 52-55.

MERLET 1896

Merlet (R.) - Date de la construction des cryptes de la cathédrale de Chartres (1020-1024), *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 10, 1896 : 161-171.

MERLET 1900

Merlet (R.) - *Les comtes de Chartres, de Châteaudun et de Blois aux IX^e et X^e siècles*, Chartres, 1900.

MESQUI 1998

Mesqui (J.) - La tour maîtresse du donjon de Loches, *Bulletin monumental*, 156-1, 1998 : 65-125.

MÉTAIS 1899

Métais (C.) - *Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou : histoire et cartulaire*, édition revue et augmentée, Vannes, 1899 (« archives du diocèse de Chartres », 1).

MICHAUD-FREJAVILLE 1994

Michaud-Fréjaville (F.) - Les Artois en Berry (XIII^e-XIV^e siècles), *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 119, 1994 : 7-12.

MILLIARD, PARE 1997

Milliard (J.-B.), Paré (N.) - *Mémoire en images. Mehun-sur-Yèvre, Joué-lès-Tours*, 1997.

MORTET 1912

Mortet (V.) - Lexicographie archéologique, *Bulletin monumental*, 76, 1912 : 540-555.

MULLER 1987

Muller (F.) - Les formes du pouvoir en Orléanais (814-923), *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n. s., 78, 1987 : 7-26.

MUSSAT 1963

Mussat (A.) - *Le style gothique de l'ouest de la France*, Paris, 1963.

NIVET 1984

Nivet (J.) - *Sainte-Croix d'Orléans*, Orléans, 1984.

NOBLET 2005

Noblet (J.) - *Collégiales castrales et Saintes-Chapelles à vocation funéraire dans le royaume de France (1450-1560)*, Thèse de Doctorat dactyl., Châtenet (M.), Mignot (C.) (dir.), 4 vol., Université de Paris-IV Sorbonne, décembre 2005 : 247-262.

NOIZET 2002

Noizet (H.) - Le centre canonial de Saint-Martin de Tours et ses domaines périphériques en Val de Loire (IX^e-X^e siècles), *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou, Maine, Poitou-Charente, Touraine*, 109, n° 2, 2002 : 14-37.

OTTAWAY 1980

Ottaway (J.) - Traditions architecturales dans le nord de la France pendant le premier millénaire, *Cahiers de civilisation médiévale, X^e- XII^e siècles*, 120, 1980 : 141-172, 221-239.

OTTAWAY 1986

Ottaway (J.) - *Beaulieu-lès-Loches : une église princière de l'Ouest de la France aux alentours de l'an mil*, Thèse doctorat, Heitz (C.) dir., 3 vol., Univ. Poitiers, 1986.

OTTAWAY 1987a

Ottaway (J.) - Cathédrale Sainte-Croix, dans Barral i Altet (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Actes du colloque international C.N.R.S. Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987, Paris, 1987 : 256-257.

OTTAWAY 1987b

Ottaway (J.) - Collégiale Saint-Aignan, dans Barral i Altet (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Actes du colloque international C.N.R.S. Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987, Paris, 1987 : 257-258.

OTTAWAY 1987c

Ottaway (J.) - Crypte Saint-Avit, dans Barral i Altet (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Actes du colloque international C.N.R.S. Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987, Paris, 1987 : 259-260.

OTTAWAY 1987d

Ottaway (J.) - Berry, dans Barral i Altet (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Actes du colloque international C.N.R.S. Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987, Paris, 1987 : 266-269.

OTTAWAY 1990

Ottaway (J.) - La collégiale Saint-Martin de Tours est-elle demeurée une véritable enclave royale au XI^e siècle ?, *Cahiers de civilisation médiévale*, X^e-XII^e siècles, 130, 1990 : 153-177.

OURY 1962

Oury (G.-M.) - L'idéal monastique dans la vie canoniale. Le bienheureux Hervé de Tours († 1022), *Revue Mabillon*, 207, 1962 : 2-31.

OURY 1968

Oury (G.-M.) - Trois pèlerins ignorés de Saint-Martin de Tours, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 35, 1968 : 267-272.

OUTARDEL 1930

Outardel (G.) - Châteaudun. Monuments religieux, *Congrès archéologique de France*, Orléans, 1930 : 442-476.

PALAZZO 1994

Palazzo (E.) - *Liturgie et société au Moyen Age*, Paris, 2000.

PARISSE, LEURIDAN 1994

Parisse (M.), Leuridan (J.) (dir.) - *Atlas de la France de l'an mil. Etat de nos connaissances*, Paris, 1994.

PEJRANI BARICCO 2002

Pejrani Baricco (L.) - La crypte occidnetale de la cathédrale d'Ivrée, dans Sapin (C.) (dir.), *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, actes du colloque international organisé à Auxerre, 17-20 juin 1999, Paris, 1995 : 386-395.

PEROUSE DE MONTCLOS 2000

Pérouse de Montclos (J.-M.), *Architecture. Méthode et vocabulaire*, 3^e éd., Paris, 2000.

PERRAUD 1995

Perraud (R.) - Briord. Basilique paléochrétienne, dans Duval (N.), Guyon (J.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 1 : Sud-Est et Corse*, Paris, 1995 : 200-203.

PETIT 1996

Petit (D.) - Orléans. Eglise Saint-Pierre-Lentin, dans Duval (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2 : Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996 : 118-121.

PEVSNER, WILLSON 1997

Pevsner (N.), Willson (B.) - *Norfolk 1: Norwich and north-east*, London-New York, 1997 : 193.

PFISTER 1885

Pfister (C.) - *Études sur le règne de Robert le Pieux (996-1031)*, Paris, 1885.

PICARD 1992

Picard (J.-C.) - Orléans, dans Picard (J.-C.) (dir.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, 8, *Province ecclésiastique de Sens*, Paris, 1992 : 81-96.

PICARD 1996

Picard (J.-C.) - Orléans. Cathédrale Sainte-Croix, dans Duval (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2 : Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996 : 115-117.

PIETRI, BIARNE 1987

Piétri (L.), Biarne (J.) (dir.) - *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, 5 : *Province ecclésiastique de Tours (Lugdunensis tertia)*, Paris, 1987.

PIETRI 1996

Piétri (L.) - Tours. Basilique Saint-Martin, dans *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 2, Paris, 1996 : 106-110.

PLAGNIEUX 1999

Plagnieux (P.) - La Madeleine de Châteaudun. La nef du milieu du XII^e siècle : l'échec d'une architecture gothique réalisée par un maître d'œuvre issu du monde roman, dans Joubert (F.), Sandron (D.) (dir.), *Pierre, lumière, couleur. Études d'histoire de l'art du Moyen Age en l'honneur d'Anne Prache*, Paris, 1999 : 39-50.

PLAT 1914

Plat (G.) - La Touraine, berceau des églises romanes du sud-ouest, *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 53, 1914 : 93-126.

PLAT 1925

Plat (G.) - L'église primitive de la Trinité de Vendôme, *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 66, 1925 : 95-135.

PLAT 1939

Plat (G.) - *L'architecture religieuse en Touraine des Origines au XII^e siècle. L'art de bâtir des Romains à l'an 1100*, Mémoires de la Société archéologique de Touraine, 7, Paris, 1939.

POGNON 1996

Pognon (E.) - Fulbert de Chartres et Robert le Pieux, dans *Le temps de Fulbert. Enseigner le Moyen Age à partir d'un monument : la cathédrale de Chartres*, actes de l'université d'été, 8-10 juillet 1996, Chartres, 1996 : 33-39.

POREE 1907

Porée (C.) - Cathédrale d'Auxerre, *Congrès archéologique de France, Avallon*, 1907 : 168-172.

POREE 1926

Porée (C.) - *La cathédrale d'Auxerre*, Paris, 1926 (« Petites monographies de la France »).

PRACHE 1983

Prache (A.) - *Île-de-France romane*, La Pierre-qui-Vire, 1983.

PRIGENT 1996

Prigent (D.) - Les céramiques funéraires (XI^e-XVII^e siècle), dans Galinié (H.), Zadora-Rio (E.) (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A., Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994, Tours, 1996 : 215-224.

PRIGENT 2004

Prigent (D.) - Etude métrologique des arcs : approche préliminaire, dans Sapin (C.) (dir.), *Projet collectif de recherche « Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an mil »*. Rapport 2004, Centre d'Etudes médiévales – Université de Bourgogne C.N.R.S. U.M.R. 5594, 2004 : 84-114.

PROVOST 1988

Provost (M.) - *Carte archéologique de la Gaule. L'Indre-et-Loire* – 37, Paris, 1988.

PROVOST 1992

Provost (M.), Chevrot (J.-F.), Troadec (J.), Holmgren (J.) - *Carte archéologique de la Gaule. Le Cher* – 18, Paris, 1992.

PROVOST 1994

Provost (M.) (dir.) - *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure-et-Loir* – 28, Paris, 1994.

QUANTIN 1848

Quantin (M.) - Cathédrale d'Auxerre. Origine et description des cryptes, *Annuaire de l'Yonne*, 12, 1848 : 235-237.

QUANTIN 1850

Quantin (M.) - Restitution par les textes des cathédrales élevées successivement à Auxerre avant le XIII^e siècle, *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*, 4, 1850 : 374-375.

QUICHERAT 1869

Quicherat (J.) - Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours d'après Grégoire de Tours et les autres textes anciens, dans *Mélanges d'art et d'archéologie*, Paris, 1869 : 30-73.

RACINET 2002

Racinet (P.) - Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), *Les dossiers de l'archéologie*, n° 275, 2002 : 72-73.

RAME 1860

Ramé (A.) - Dissertation sur quelques édifices d'Orléans présumés carolingiens, *Bulletin monumental*, 26, 1860 : 37-100 et 232-261.

RAPIN 2003

Rapin (T.) - La cathédrale de Tours. La Façade. Les campagnes du xv^e siècle et le programme iconographique du portail central, *Congrès archéologique de France. Touraine*, 1997, Paris, 2003 : 301-315.

RAPIN 2006

Rapin (T.) - La maîtrise d'ouvrage de Jean de France, duc de Berry (1340-1416). Reconstitution et analyse critique d'une documentation dispersée, *Tabularia « Études »*, 6, 2006 : 33-73.

RAVAUX 1972

Ravaux (J.-P.) - L'église Saint-Remi de Reims au xi^e siècle, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, n. s., 8, 1972 : 51-98.

RATEL 1890

Ratel (S.) - *Les basiliques de Saint-Martin à Tours, supplément. Quelques observations sur les dernières fouilles exécutées en 1887, à l'occasion de la construction d'une chapelle de secours*, Tours-Paris, 1890.

RATEL 1898

Ratel (S.) - Revue rétrospective des travaux archéologiques occasionnés par les fouilles du sol des basiliques de Saint-Martin, autour de son tombeau", *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. 11, 1897-1898 : 231-248.

RAUNET 1999

Raunet (J.) - La crypte romane de Saint-Avit d'Orléans, *Art Sacré. Les cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, 9, 1999 : 78-83.

RAYNAL 1845

Raynal (L.) - *Histoire du Berry depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789*, Bourges, 1845.

REDON 1984

Redon (R.) - *Les carrières et les carriers de la Gaule romaine*, Paris, 1984.

RENAUD 1974

Renaud (G.) - *Les Miracles de saint Aignan d'Orléans. Introduction, traduction et commentaire*, 2 vol., Thèse Doctorat 3^e cycle dactyl., Univ. Paris IV-Sorbonne.

RENAUD 1976

Renaud (G.) - Les miracles de saint Aignan, xi^e siècle, *Analecta Bollandiana*, revue critique d'hagiographie, 94, 1976 : 245-274.

RENAUD 1978

Renaud (G.) - Une passion de saint Baudèle, sous-diacre à Orléans et martyr à Nîmes (XI^e siècle), *Analecta Bollandiana, revue critique d'hagiographie*, 96, 1978 : 154-166.

RENAUD 1979

Renaud (G.) - Saint Aignan et sa légende, les Vies et les Miracles, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n. s., 49, 1979 : 83-109.

REY 1995

Rey (A.) (dir.) - *Dictionnaire historique de la langue française*, 3 vol. Paris, 1995.

RICHARD 1954

Richard (J.) - *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI^e au XIV^e siècle*, Dijon, 1954.

RICHE 2001

Riché (P.) (dir.) - *L'Europe de l'an mil*, La-Pierre-Qui-Vire, 2001.

RIGODON 1950

Rigodon (R.) - Vision de Robert, abbé de Mozac, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 70, 1950 : 22-55.

ROBIN 1981

Robin (R.) - Les peintures murales, *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 84, 1981 : 42-46.

ROBREAU 1984

Robreau (B.) - Le développement urbain de Châteaudun jusqu'au XIV^e siècle, *Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 274, 1984 : 16-31.

ROBREAU 1991

Robreau (B.) - Archéologie urbaine à Châteaudun, dans *Quinze années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir*, Maintenon, 1991 : 42-44.

ROBREAU 1996

Robreau (B.) - Châteaudun. Eglise Saint-Lubin, dans Duval (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2 : Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996 : 93-95.

ROLLAND 1986

Rolland (M.) - *Châteaudun, capitale du Dunois*, Châteaudun, s.d. (1986).

ROUSSEAU 1975

Rousseau (P.) - La crypte de l'église Saint-Aignan d'Orléans, dans Louis (R.) (dir.), *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Mémoires et études présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969, Auxerre, 1975 : 454-473.

ROUX 2009

Roux (C.) - L'arc triomphal dans l'espace ecclésial. De l'Antiquité tardive au Moyen Age central en Occident, *Bulletin du Centre d'Etudes médiavales, Auxerre*, 13, 2009 : 207-218.

SAINT-JEAN-VITUS 2006

Saint-Jean-Vitus (B.) - *Tournus. Le castrum, l'abbaye, la ville, XI^e-XIV^e siècles et prémices. Analyse archéologique d'un développement monastique et urbain*, Thèse de Doctorat, Reynaud (J.-F.) (dir.), Université Lumière Lyon-2, 2006.

SAINT-PAUL 1892

Saint-Paul (A.) - Les monuments d'Orléans, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1892* : 145-161.

SANFAÇON 1971

Sanfaçon (R.) - *L'architecture flamboyante en France*, Québec, 1971 : 35-40.

SAPIN 1986

Sapin (C.) - *La Bourgogne préromane. Construction, décor et fonction des édifices religieux*, Paris, 1986.

SAPIN 1987a

Sapin (C.) - Auxerre (Yonne). Cathédrale Saint-Etienne. Crypte, dans Barral i Altet (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Actes du colloque international C.N.R.S. Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987, Paris, 1987 : 208-209.

SAPIN 1987b

Sapin (C.) - Tournus (Saône-et-Loire). Saint-Philibert, dans Barral i Altet (X.) (dir.), *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*, Actes du colloque international C.N.R.S. Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-septembre 1987, Paris, 1987 : 214-216.

SAPIN 1995a

Sapin (C.) (dir.) - *La cathédrale de Nevers du baptistère paléochrétien au chevet roman*, Paris, 1995.

SAPIN 1995b

Sapin (C.) - Saint-Philibert de Tournus et les débuts de l'architecture romane en Bourgogne, dans Thirion (J.) (éd.), *Saint-Philibert de Tournus. Histoire, archéologie, art*, actes du colloque du Centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994, Tournus, 1995 : 215-230.

SAPIN 1997

Sapin (C.) - L'abbatiale Saint-Etienne de Dijon et ses cryptes, *Congrès archéologique de France. Côte-d'Or – Dijon, la Côte et le Val-de-Saône, 1994*, Paris, 1997 : 259-267.

SAPIN 1999a

Sapin (C.) (dir.) - *Les prémices de l'art roman en Bourgogne. D'Auxerre à Cluny, les premiers édifices romans après l'an mil*, Auxerre, 1999.

SAPIN 1999b

Sapin (C.) (dir.) - *Peindre à Auxerre au Moyen Age. Dix ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain et à la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre*, Auxerre-Paris, 1999.

SAPIN 2000

Sapin (C.) (dir.) - *Archéologie et architecture d'un site monastique (V^e-XX^e siècles). 10 ans de recherches à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre-Paris, 2000.

SAPIN 2002-2003

Sapin (C.) - Auxerre, études archéologiques à l'intérieur de la cathédrale Saint-Etienne, *Centre d'études médiévales, Auxerre. Etudes et travaux*, 7, 2002-2003 : 13-14.

SAPIN 2003-2004

Sapin (C.) - Auxerre, la crypte de la cathédrale Saint-Etienne, *Centre d'études médiévales, Auxerre. Etudes et travaux*, 8, 2003-2004 : 15-16.

SAPIN 2004-2005

Sapin (C.) - Auxerre, la cathédrale Saint-Etienne, *Centre d'études médiévales, Auxerre. Etudes et travaux*, 9, 2004-2005 : 27-29.

SAPIN 2006a

Sapin (C.) - Modes de construction et appareils de pierre carolingiens : quel héritage pour l'époque romane ? Problèmes historiques et archéologiques, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 37, 2006 : 77-89.

SAPIN 2006b

Sapin (C.) (dir.) - *Bourgogne romane*, Dijon, 2006.

SAPIN 2006c

Sapin (C.) (dir.) - *Projet collectif de recherche « Matériaux, techniques de construction et datation entre Loire et Saône autour de l'an mil »*, Rapport intermédiaire 2006 dactyl., CEM Auxerre-Université de Bourgogne (CNRS, UMR 5594), 2006.

SAPIN 2006d

Sapin (C.) (dir.) - Auxerre (Yonne), la cathédrale Saint-Etienne, *Bulletin du Centre d'études médiévales, Auxerre*, 10, 2006 : 27-44.

SAPIN 2007a

Sapin (C.) - Saint-Martin de Tours, v^e-x^e siècles, dans Galinié (H.) (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*, Catalogue de l'exposition du Châteaux de Tours, 14 octobre 2006-18 mars 2007 : 255-257.

SAPIN 2007b

Sapin (C.) - Cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre (Yonne), *Bulletin du Centre d'études médiévales, Auxerre*, 11, 2007 : 11-12.

SAPIN 2008a

Sapin (C.) - Cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre (Yonne), *Bulletin du Centre d'études médiévales, Auxerre*, 12, 2008 : 13-14.

SAPIN 2008b

Sapin (C.) - L'abbaye Saint-Pierre-Saint-Paul de Cluny (Saône-et-Loire) : sur les traces des premiers Cluny, découverte de l'autel de Cluny II, *Bulletin du Centre d'études médiévales, Auxerre*, 12, 2008 : 28-29.

SAPIN 2009

Sapin (C.) - La crypte de la cathédrale Saint-Etienne, Auxerre (Yonne), *Bulletin du Centre d'études médiévales, Auxerre*, 13, 2009 : 11-12.

SAUSSAYE 1615

Saussaye (C. de la) - *Annales Ecclesiae Aurelianensis saeculis et libris sexdecim*, Orléans, 1615.

SCHWIEN 1995

Schwieen (J.-J.) - Les fondations en bois en milieu humide : l'exemple de Strasbourg de l'Antiquité au XIX^e siècle, dans *Le bois dans l'architecture*, Actes du colloque de la Direction du Patrimoine, Paris, 1995 (« Entretiens du Patrimoine », n° 14) : 132-147.

SEDLMAYR 1970

Sedlmayr (H.) - Saint-Martin de Tours im XI. Jahrhundert, *Bayerische Akademie der Wissenschaften*, 69, 1970 : 9-40.

SERBAT 1912

Serbat (L.) - Bonneval et Châteaudun. Notes archéologiques, *Bulletin monumental*, 76, 1912 : 508-509.

SEJOURNE 1905

Séjourné (E.) - *Les reliques de saint Aignan, évêque d'Orléans*, Orléans, 1905.

STEIN 1892

Stein (H.) - *Inventaire et description des églises d'Orléans*, Paris, 1892 : 39-44.

SUNDERLAND 1953

Sunderland (E. R.) - Charlieu : The First Ambulatory Colonnade ?, *Journal of the Society of Architectural Historians*, 12, 1953 : 3-6.

SUNDERLAND 1971

Sunderland (E. R.) - *Charlieu à l'époque médiévale*, Lyon, 1971.

TARTIÈRE 1987

Tartière (N.) - *La collégiale Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre de 1380 à 1545*, Mém. Maîtrise Histoire dactyl., Chevalier (B.) (dir.), 2 vol, Univ. Tours, 1987.

TAUSSERAT 1895

Tausserat (J.-B. É.) - *Vierzon et ses environs, récits historiques et anecdotes d'après des pièces originales*, Bourges, 1895.

TAUSSERAT 1920-1921

Tausserat (E.) - Notes et documents pour servir à l'histoire de Mehun-sur-Yèvre, *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 32, 1920-1921 : 1-37.

TAUSSERAT 1922

Tausserat (E.) - Notes et documents pour servir à l'histoire de Mehun-sur-Yèvre, *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 33, 1922 : 111-156.

THAUMASSIERE 1691

Thaumassière (G. Thaumas de la) - *Histoire de Berry et du diocèse de Bourges*, Bourges, 1691.

THIRION 1979

Thirion (J.) - L'architecture religieuse de la première moitié du xv^e siècle, *Les dossiers de l'archéologie*, 34, 1979 : 45-55.

TIMBAL 1965

Timbal (P. C.) - La destruction de Saint-Aignan au xiv^e siècle, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n.s., 27, 1965 : 65-70.

TIXIER 1996

Tixier (L.) - Massiac. Eglise Saint-Victor, dans Duval (N.) (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. 2 : Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996 : 63-65.

TORQUAT 1853

Torquat (E. de) - Histoire de l'église et du chapitre de Saint-Avit d'Orléans, *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 2, 1853 : 323-344.

TORQUAT 1857

Torquat (E. de) - Rapport sur la crypte de l'église Saint-Aignan d'Orléans, à l'occasion des travaux de déblai opérés en 1857, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1857 : 367-372.

TOSCO 1997

Tosco (C.) - *Architetti e committenti nel romanico lombardo*, Rome, 1997.

VALLERY-RADOT 1931

Vallery-Radot (J.) - *Eglises romanes. Filiations et échanges d'influences*, Paris, 1931, rééd. Brionne, 1979.

VALLERY-RADOT 1955

Vallery-Radot (J.) - *Saint-Philibert de Tournus*, Paris, 1955.

VAUCELLE 1907

Vaucelle (E.-R.) - La collégiale de Saint-Martin de Tours des origines à l'avènement des Valois (397-1328), *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 46, 1907.

VERDIER 1951

Verdier (P.) - Les chevets à déambulatoire sans chapelles rayonnantes (à propos de la cathédrale de Lausanne de l'an mille) », dans *Art du haut Moyen Age dans la région alpine*, Actes du III^e congrès international pour l'étude du haut Moyen Age, 9-14 septembre 1951, Olten-Lausanne, 1954 : 321-325.

VERGNAUD-ROMAGNESI 1830

Vergnaud-Romagnesi (C.-F.) - *Histoire de la ville d'Orléans, de ses édifices, monuments et établissements publics avec plans et lithographies*, Orléans, 1830 : 476-482.

VERGNOLLE 1981

Vergnolle (E.) - L'église de Meusnes, *Congrès archéologique de France, Blésois et Vendômois*, 1981 : 237-243.

VERGNOLLE 1984

Vergnolle (E.) - L'église Notre-Dame de la Berthenoux, *Congrès archéologique de France, Bas-Berry*, 1984 : 139-146.

VERGNOLLE 1985

Vergnolle (E.) - *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, Paris, 1985.

VERGNOLLE 1988

Vergnolle (E.) - L'art monumental dans l'Orléanais autour de l'an mil, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n.s., 80, 1988 : 45-50.

VERGNOLLE 1994

Vergnolle (E.) - *L'art roman en France*, Paris, 1994.

VERGNOLLE 1996

Vergnolle (E.) - La pierre de taille dans l'architecture religieuse de la première moitié du XI^e siècle, *Bulletin monumental*, 154, Paris, 1996 : 229-234.

VERGNOLLE 1998

Vergnolle (E.) - La colonne à l'époque romane. Réminiscences et nouveautés, *Cahiers de civilisation médiévale, X^e-XII^e siècles*, 41, 1998 : 141-174.

VERGNOLLE 2000

Vergnolle (E.) - Les débuts de l'art roman dans le royaume franc (ca. 980-ca. 1020), *Cahiers de civilisation médiévale*, x^e-xii^e siècles, 43, 2000 : 161-194.

VIDIER 1965

Vidier (A.) - *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, 1965.

VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1960

Vieillard-Troïekouroff (M.) - La cathédrale de Clermont du v^e au xiii^e siècle, *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Age*, 11, 1960 : 199-247.

VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1961

Vieillard-Troïekouroff (M.) - Le tombeau de saint Martin retrouvé en 1860, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 144, 1961 : 151-183.

VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1967

Vieillard-Troïekouroff (M.) - Les sculptures et objets préromans retrouvés dans les fouilles de 1860 et 1886 à Saint-Martin de Tours, *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Age*, 13, 1967 : 85-118.

VILLES 2004

Villes (A.) - La cathédrale Sainte-Croix d'Orléans avant le xiii^e siècle. les données de l'archéologie, dans Notter (A.) (éd.), *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury (988-1004)*, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avril-11 juillet 2004 : 58-63.

VIOLLET-LE-DUC 1854-1868

Viollet-le-Duc (E.) - *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du xi^e au xvi^e siècle*, 10 vol., Paris, 1854-1868.

VIREY 1928

Virey (J.) - Saint-Philibert de Tournus, *Congrès archéologique de France*, Dijon, 1928 : 368-425.

WOCHNICK 1990

Wohnick (F.) - Von Hervés Abteikirche St. Martin in Tours zu Sugers Abteikirche in St. Denis und die Folgen, *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktiner-Ordens und seiner Zweige*, 101, 1990 : 139-179.

WULF 1996

Wulf (W.) - *Saxe romane*, La-Pierre-Qui-Vire, 1996.

INDEX

- Abbon, abbé de Fleury : 109, 300, n. 381, 949
 Abbon, évêque d'Auxerre : 296
 Acbert, diacre de Saint-Sulpice de Bourges : 153, n. 561
 Adélaïde de Bourgogne, impératrice : 105, 107, n. 366
 Adélaïde d'Aquitaine, reine de France : 107, 277, 285, n. 951
 Adémar de Chabannes, moine chroniqueur : 102, 105, 106, 110, 111, 133, n. 123, 392
 Aelis, dame de Cosne et de Verzy : 290
 Aetius, général romain : 32, n. 134, 157, 942
 Agaune (Valais), église Saint-Maurice : 266, n. 6, 912
 Agia, sainte : 40
 Agius, évêque d'Orléans : 34, 261, n. 877
 Aimoin, moine de Fleury et chroniqueur : n. 381
 Airvault (Deux-Sèvres), église Saint-Pierre : n. 703
 Aix-la-Chapelle (Rhénanie du Nord-Westphalie) : 34
 Albert, abbé de Micy : 43, n. 151, 154, 950
 Alleaume, architecte et orfèvre : 279, 281
 Allouis (Cher) : 153, 154
 Amblard, moine de Fleury et abbé de Solignac : 300, n. 381
 Amiens (Somme) : 107
 Andard (Maine-et-Loire), église Saint-Symphorien : 182, fig. 241
 Ansaire, clerc de Saint-Sulpice de Bourges : 153, n. 561
 Anségise, abbé de Fontenelle : 34
 Anselme, moine de Saint-Remi de Reims : n. 502
 Antonin, martyr : 39, n. 118
 Antoninus, évêque d'Orléans : n. 118
 Archembaud de Buzançais, doyen de Saint-Martin de Tours : 109, n. 357
 Ardain, abbé de Tournus : 293, 294
 Arembour, dame de Mehun : 157
 Aremburge, fille d'Henri le Grand : 290
 Argenteuil (Val-d'Oise), église Notre-Dame : n. 951
 Arnaud, diacre de Mozac : 279
 Arnoul, archevêque de Tours : 40, 44, n. 125, 151, 950
 Arnoul, évêque d'Orléans : 284, 287, 310, n. 881, 991, 995, 1015
 Arnoul, seigneur de Vierzon : 157
 Artonne (Puy-de-Dôme), église Saint-Martin : n. 703
 Attila, roi des Huns : 31, 32, n. 140
 Aubert II d'Ivrée, roi de Piémont : n. 1022
 Aubigny-sur-Nère (Cher) : n. 708
 Autun (Saône-et-Loire), église Saint-Cassien : 278
 Auxerre (Yonne) :
 - cathédrale Saint-Etienne : 74, 132, 138, 142, 143, 256, 259, 272, 288, 289, 290, 291, 294, **296-299**, 310, n. 25, 501, 873, 983, fig. 60, 116, 406, 407, 408, 409, pl. 59
 - abbaye Saint-Germain : 236, 239, 250, 291, 292, 297, 298, n. 6, 843, 943
 Avallon (Yonne) : n. 160
 Aventin, évêque de Chartres et de Châteaudun : 204, 206, 233, n. 746
 Avord (Cher), église Saint-Hugues : 197, fig. 278
- Bais (Ille-et-Vilaine) : 284
 Barmont, lieu-dit de Mehun-sur-Yèvre (Cher) : 153
 Bathilde, reine des Francs : 33, n. 87
 Baudelius (ou Baudèle), sous-diacre de l'Eglise d'Orléans : 40, n. 134, 157, 931

- Baudoin, comte de Flandre : 301
- Béatrix, dame de Mehun : 154, 155, 183
- Beaulieu-lès-Loches (Indre-et-Loire), église de la Trinité : 139, 141, 144, 193, 199, 276, fig. 118, 129, 266
- Beaune (Côte-d'Or) : 44, 45, n. 160, 550, 687, 704
- Bégon, évêque de Clermont : n. 972
- Bénévent-l'Abbaye (Haute-Vienne), église Saint-Barthélémy : n. 547, 701
- Benoît de Nursie, ermite : 33, 34, 39, 51
- Bérard, évêque de Soissons : n. 1029
- Bernard, moine de Fleury, de Solignac et abbé de Beaulieu-sur-Dordogne : n. 381
- Bernard d'Angers, écolâtre de Chartres : 311
- Bernier, abbé de Tournus : 293
- Bernier, évêque de Meaux : 40, n. 128
- Bernward, évêque d'Hildesheim : 132, 301, 302, 303, 311, n. 1076, 1078, 1079
- Berthe, comtesse de Blois puis reine de France : 109, n. 996
- Billom (Puy-de-Dôme), église Saint-Cerneuf : 299, n. 550, 704, 1063, fig. 410
- Bonin, famille de Mehun : n. 598
- Adam, écuyer : 159
 - Charles : 159
 - Renaud, chanoine de Notre-Dame de Mehun : 159, n. 597
- Bourges (Cher) :
- cathédrale Saint-Etienne : 101, 154, 156, n. 556
 - Sainte-Chapelle : 160, n. 579
 - église Saint-Sulpice : 153, n. 561
 - église Saint-Ursin : 197
- Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), église Sainte-Croix : 146, 186, n. 25, fig. 154, 246
- Brélévenez (Côte-d'Armor), église de la Trinité : n. 547, n. 701
- Brice, évêque de Tours : 98
- Brioude (Loire), église Saint-Julien : n. 700, 703
- Brunon de Roucy, évêque de Langres : n. 943, 1022, 1029
- Burchard, archevêque de Lyon : n. 1029
-
- Cahors (Lot), cathédrale Saint-Pierre : n. 550, n. 704
- Calixte II, pape : 294
- Castres (Tarn), église Saint-Vincent : 119
- Chamalières (Puy-de-Dôme), église Notre-Dame : n. 550, n. 704
- Chambon-sur-Voueize (Creuse), église Sainte-Valérie : 193, n. 547, n. 701, fig. 265
- Champhol (Eure-et-Loir) : 207
- Chanteau (Loiret), église Saint-Paul : 278, n. 954
- Chantelle (Allier), église Saint-Vincent : 189, fig. 255
- Chanteuges (Haute-Loire), église Saint-Marcellin : n. 954
- Charlemagne, roi de France puis empereur d'Occident : 206, n. 743
- Charles II le Chauve, roi de France puis empereur d'Occident : 34, 35, 293, n. 431, 732
- Charles III le Simple, roi de France puis empereur d'Occident : n. 454
- Charles I^{er}, duc d'Orléans : 82
- Charles V, roi de France : n. 266
- Charles VII, roi de France : 81, 82, 156, 174, n. 688
- Charles VIII, roi de France : 91
- Charlieu (Loire), église Saint-Fortunat : 132, 299, n. 25, fig. 411, pl. 59
- Chârost (Cher), église Saint-Michel : 194, 197, fig. 268, 279

Chartres (Eure-et-Loir) :

- cathédrale Notre-Dame : 17, 18, 62, 74, 250, 256, 311, n. 25, 31, 250, 457, 885, fig. 34, pl. 58
- abbaye Saint-Père-en-Vallée : 207,

Château-Landon (Seine-et-Marne), église Notre-Dame : 182, fig. 239

Châteaudun (Eure-et-Loir) :

- chapelle Saint-Blanchard : 209
- chapelle Saint-Jacques : 206, 212
- église de La Madeleine : 17, 18, 19, 21, 22, 25, **201-246**, 249, 251, 252, 253, 259, 263, 268, 275, 276, 277, 308, 309, 310, n. 51, 62, 983
- église Saint-André : 197, 213
- église Saint-Jean-de-la-Chaîne : 204, 234, n. 731, 836, fig. 347
- église Saint-Lubin : 203, 207, 209, 234, 235, 240, n. 817, fig. 348, 349, 350, 351
- église Saint-Roch : 209, n. 763
- église Saint-Valérien : 204, 207, n. 731
- église Saint-Vincent : 208, 209
- Sainte-Chapelle : 208, 209, n. 757, 794

Châtel-Censoir (Yonne), église Saint-Potentien : 74

Châtel-Montagne (Allier), église Notre-Dame : 192, n. 700, fig. 263

Chauvigny (Vienne) : 184

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

- cathédrale Notre-Dame : 18, 39, 42, 237, 250, 272, **279-283**, 299, 308, 309, 310, n. 8, 25, 54, 122, 474, 885, fig. 382, 383, 384, 385, 386, 387, pl. 57
- église Notre-Dame-du-Port : n. 700
- église Saint-Allyre : n. 836

Cléry-Saint-André (Loiret), église Notre-Dame : 85, 86, n. 300

Clotaire II, roi des Francs : 33

Clovis, roi des Francs : 29, 97

Cluny (Saône-et-Loire), abbaye Saint-Pierre-Saint-Paul : 43, 292, n. 131, 849, 910

Coire (Grisons), église Saint-Lucius : n. 6

Cologne (Rhénanie du Nord-Westphalie) : 29

Colomban, ermite : 33

Compostelle (Galice), cathédrale Saint-Jacques : 145, 268, 282, fig. 1

Conques (Aveyron), église Sainte-Foy : 141, 145, 147, 276, 311, n. 703, fig. 1, 136, 156

Constance d'Arles, reine de France : 39, 42, 76, 92, 254, 277, 283, n. 984, 996, 1092

Constantin le Grand, empereur romain : n. 70, 992

Constantin, moine de Saint-Savin : 300

Cormery (Indre-et-Loire), église Saint-Paul : 144

Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), église Saint-Martin : n. 700

Crécy, lieu-dit de Mehun-sur-Yèvre (Cher) : 153

Crépy-en-Valois (Oise), église Saint-Arnoul : 278

Cunault (Maine-et-Loire), église Notre-Dame : n. 547, 701

Dangeau (Eure-et-Loir), église Saint-Pierre : n. 539, n. 695

Déols (Indre), église Saint-Pierre : n. 38

Diclopetus (ou Diclopatus), évêque d'Orléans : 29

Dijon (Côte-d'Or) :

- église Saint-Bénigne : n. 246, 943, 1008
- église Saint-Etienne : 299, n. 25, fig. 412, pl. 59

Dun-sur-Auron (Cher), église Saint-Etienne : 141, n. 38, 547, 701, 703, fig. 134

Ecos (Eure) : n. 135

Epinettes (les), lieu-dit de Mehun-sur-Yèvre (Cher) : 153

Erard, abbé de Saint-Remi de Reims : n. 502

- Erembourg, dame de Mehun : 157
 Etampes (Essonne) : 278
 Etienne, abbé de Tournus : 293
 Etienne II, évêque de Clermont : 280, 281, n. 8
 Etienne III de Brioude, évêque de Clermont : n. 972
 Etienne IV de Clermont, évêque de Clermont : n. 972
 Etienne, seigneur de Mehun : 154
 Eudes II, comte de Blois : n. 749
 Eudes, seigneur de Bommiers : 157
 Euspice (ou Eusèbe), évêque d'Orléans : 40, 43, 44, n. 132, 149, 930, 931
 Euverte, évêque d'Orléans : 29, 31, 35, 36, 273, 285, n. 73, 99, 117, 942, 992
 Evron (Mayenne), église Notre-Dame : n. 25
- Fécamp (Seine maritime), église de la Trinité : 180
 Figeac (Lot), église Saint-Sauveur : 145, n. 550, 704
 Firmat, prêtre de Saint-Lubin de Châteaudun : 207
 Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), église Saint-Pierre : 142, 236, 238, 250, n. 6, 943
 Fleury (Loiret) : voir Saint-Benoît-sur-Loire
 Flosculus (ou Flou), évêque d'Orléans : 40
 Folkmar, évêque d'Utrecht : n. 1079
 Fontgombault (Indre), église Notre-Dame-et-Saint-Julien : n. 38
 Foulque, évêque d'Orléans : 286, n. 881, 995
 Foulques I^{er} Le Roux, comte d'Anjou : n. 358
 Foulques II Le Bon, comte d'Anjou : n. 358
 Foulques III Nerra, comte d'Anjou : 105, 108, n. 675, 749
 Foulques V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem : 105
 Fruttuaria (Piémont), monastère Saint-Bénigne : 292
 Fulbert, évêque de Chartres : 300, n. 31, 127, 250, 990, 1070
 Fulcharius (ou Wilicharius), comte d'Orléans : 29
- Gaillac (Tarn), église Saint-Michel : n. 550, 687, 704
 Gannat (Allier), église Sainte-Croix : n. 550, 704
 Gauslin, évêque de Mâcon : 293, n. 1029
 Gautier, archevêque de Besançon : n. 1029
 Gautier, trésorier de Saint-Martin de Tours : 105, 109
 Gautier I^{er}, évêque d'Autun : n. 1029
 Gauzlin, abbé de Fleury et archevêque de Bourges : 37, 40, 199, 283, 300, 310, n. 123, 381, 500, 949, n. 1029
 Geneviève, sainte : n. 78
 Geoffroi, évêque de Chartres : 210
 Geoffroi I^{er} Grisegonelle, comte d'Anjou : 290, n. 358
 Geoffroi II Martel, comte d'Anjou : 134, n. 34
 Geoffroi I^{er} du Perche, seigneur de Mortagne-au-Perche et de Nogent-le-Rotrou : 140, n. 33, 151, 950
 Geoffroy, évêque de Chalon : 293, n. 1029
 Geoffroy, seigneur de Vierzon : 154, 155, 183
 Gerberge, duchesse de Bourgogne : n. 1022
 Germain, évêque de Paris : n. 79
 Gilbert, moine de Saint-Germain d'Auxerre : 291
 Gilberte Chatelaine, femme de Pierre Gilain : 160
 Gimon, seigneur de Mehun : 157
 Godinus, fils de Warnacharius : 33

- Gometz-la-Ville (Essonne), église Saint-Aignan : 278
 Grégoire, évêque de Tours : 15, 98, 116, 129, 130, 203, 264, 293, n. 80, 911
 Guérin, évêque de Beauvais : 40, n. 129
 Gui I^{er}, évêque de Senlis : n. 130
 Gui II, évêque de Senlis : n. 130
 Guillaume V le Grand, duc d'Aquitaine : n. 250
 Guillaume, abbé de Thiron : 210
 Guillaume, seigneur de Mehun : 157
 Guillaume de Volpiano, abbé de Saint-Bénigne de Dijon : n. 943
 Guîtres (Gironde), église Notre-Dame : n. 547, n. 701
- Helgaud de Fleury, moine chroniqueur : 18, 37, 42, 43, 44, 51, 66, 79, 256, 269, 270, 278, 279, 280, 281, 282, 309, 312, n. 107, 113, 115, 143, 150, 487, 862, 881, 941, 954
 Henri II, empereur du Saint-Empire romain germanique : 301
 Henri le Grand, duc de Bourgogne : 45, 290, 291, n. 1022
 Henri de Sully, archevêque de Bourges : 157
 Henry de l'Etang, peintre : 82, n. 295
 Herbert, chanoine de Sainte-Marie de Châteaudun : 207
 Hervé de Buzançais, trésorier de Saint-Martin de Tours : 24, 100, 101, 102, 103, 104, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 130, 131, 132, 133, 134, 148, 149, 257, 265, 268, 276, 300, 301, 307, 309, 310, 311, n. 335, 336, 369, 371, 374, 375, 380, 381, 383, 395, 456, 461, 463, 464, 467, 468, 469, 473, 483, 485, 943
 Hildesheim (Basse-Saxe), église Saint-Michel : 132, 300, 301, n. 478, 1078, 1079, fig. 413, 414, 415, pl. 60
 Hildradus, chanoine de Saint-Aignan d'Orléans : 44
 Hugues, archidiacre de Tours : n. 383
 Hugues, vicomte de Châteaudun et archevêque de Tours : 103, 110, 111, 113, 207, 210, 300, 309, n. 151, 337, 749, 950
 Hugues Capet, roi de France : 36, 107, 199, 277, n. 123, 358, 949, 951, 991
 Hugues de Beauvais, comte du palais : 286, n. 996
 Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre : 290, 291, 292, 293, 294, 296, 299, 310, n. 390, 501, 1021, 1029, 1040, 1050
 Hugues des Roches, abbé de Marmoutier : n. 556
 Hugues le Grand, duc des Francs : 36
 Humbaud, seigneur de Vierzon et Mehun : 157
 Humbaud le Tortu, seigneur de Vierzon : 154, n. 566
- Ile-Bouchard (L') (Indre-et-Loire), église Saint-Léonard : 141, fig. 132
 Innocent II, pape : 210
 Innocent III, pape : 210
 Ivree (Piémont), cathédrale Notre-Dame : 292, 302, n. 6, fig. 416, 417
- Jargeau (Loiret), église Saint-Vrain : 182, fig. 237
 Jean Charlemaigne, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges : 160, 174, n. 602
 Jérusalem (Israël), Anastasis : 13
 Jonas, évêque d'Orléans : 35
 Jussy-Champagne (Cher), église Saint-André : 197, fig. 280
- La Berthenoux (Indre), église Notre-Dame : 195, fig. 269
 La Canourgue (Lozère), église Saint-Martin : n. 550, n. 704
 La-Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret), église Saint-Mesmin : 182, fig. 236
 La Riche (Indre-et-Loire), prieuré Saint-Côme : n. 380
 Lambert, évêque de Langres : n. 1029

- Lambert, comte de Chalon : 290
 Landri, comte de Nevers : n. 1022
 Laterius, moine de Micy : 44
 Lausanne (Vaud), cathédrale : 299, pl. 59
 Le Dorat (Haute-Vienne), église Saint-Pierre : n. 547, 701
 Le Mans (Sarthe) :
 - église Notre-Dame-de-la-Couture : 188, n. 550, 704, fig. 251
 - église Notre-Dame-du-Pré : n. 687
 Le-Mont-Saint-Michel (Manche), église Saint-Michel : n. 25
 Leodebodus, abbé de Saint-Aignan d'Orléans : 33, n. 85, 115
 Léonien, ermite : 35, n. 942
 Lidoire, évêque de Tours : 98, n. 317
 Liéri, archevêque de Sens : 40, n. 124, 1029
 Lièze, lieu-dit de Chézelles (Indre-et-Loire) : n. 371
 Ligugé (Vienne), église Saint-Martin : n. 402
 Limoges (Haute-Vienne), église Saint-Martial : 145, 268, 276, fig. 1
 Lisiard, évêque usurpateur de Meaux : n. 128
 Loches (Indre-et-Loire), *donjon* : 139, 184, fig. 119
 Loctudy (Finistère), église Saint-Tudy : n. 547, 701
 Lorsch (Hesse), monastère Saint-Nazaire, *Torhalle* : 253
 Loudun (Vienne), église Sainte-Croix : n. 547, 687, 701
 Louis I^{er} le Pieux ou le Débonnaire, roi de France puis empereur d'Occident : n. 413, 743
 Louis VI le Gros, roi de France : 208
 Louis XII, roi de France : 91
 Loup, archevêque de Sens : 40, n. 136, 931
 Lucius III, pape : 156
- Macaire, évêque de Meaux : n. 128
 Mahaut, dame de Mehun : n. 590, 653
 Mahaut, duchesse de Bourgogne : 290
 Mal Mort, lieu-dit de Bléré (Indre-et-Loire) : n. 371
 Mamert, évêque de Vienne : 39, n. 120
 Mareau-aux-Bois (Loiret), église Saint-Georges : 182, fig. 238
 Marie d'Anjou, reine de France : 82
 Maringues (Puy-de-Dôme), église Notre-Dame : n. 700
 Marray (Indre-et-Loire) : 120
 Massay (Cher) : n. 708
 Mayeul, abbé de Cluny : n. 131
 Mehun-sur-Yèvre (Cher), église Notre-Dame : 17, 18, 19, 21, 25, 140, 141, 146, 147, **151**-199, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 259, 260, 263, 268, 275, 277, 296, 307, 310, 312, n. 38, 55, 949
 Melle (Deux-Sèvres), église Saint-Hilaire : n. 547, 701
 Melun (Seine-et-Marne), église Notre-Dame : 182, 278, fig. 240
 Mesmin (ou Maximin), abbé de Micy : 44, n. 132, 152, 153
 Mesnil-Girault, lieu-dit de Boissy-la-Rivière (Essonne) : n. 994
 Meusnes (Loir-et-Cher), église Saint-Pierre : 191, fig. 261
 Michellet le Suirot, sculpteur : 82, n. 278, 295
 Michellet Spado, sculpteur : 82, n. 278, 295
 Micy (Loiret), abbaye Saint-Mesmin : 43, n. 132, 152, 154, 930, 950
 Milan (Lombardie), église Saint-Ambroise : 130
 Monitor (ou Moniteur), évêque d'Orléans : 40, n. 133, 931
 Montrésor (Indre-et-Loire) : n. 675

- Montrichard (Indre-et-Loire) : n. 675
 Mozac (Puy-de-Dôme), église Saint-Pierre : 279, n. 1063
- Nevers (Nièvre), cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte : 74, 142, 143, 289, fig. 61
 Nicaise, évêque de Rouen : n. 135
 Nîmes (Gard) : n. 134, 157
 Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), église Saint-Denis : 17, 18, 140, 141, 142, 146, 147, 251, 276, 288, 289, n. 25, 28, 33, 548, fig. 122, 140, 146, 378, pl.32, pl. 60
 Noirmoutier (Vendée) : 293
 Norwich (Norfolk), cathédrale de La Trinité : 180, 186, fig. 244
 Notre-Dame-d'Oé (Indre-et-Loire) : 122, n. 431
- Odilon de Mercœur, abbé de Cluny : 40, 291, n. 131
 Odolric, évêque d'Orléans : voir Oury
 Odon, moine de Micy : 44
 Orcival (Puy-de-Dôme), église Notre-Dame : n. 700
 Orléans (Loiret) :
 - cathédrale Sainte-Croix : 17, 18, 35, 48, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 189, 212, 255, 256, 278, **283-290**, n. 951
 - chapelle Saint-Aignan puis Notre-Dame-du-Chemin : 34
 - crypte Saint-Avit : 53, 74, 240, 252, 256, 262, 269, n. 881, 921, 922, fig. 8, pl. 57
 - église Notre-Dame-de-la-Fabrique : 262, 278
 - église Saint-Aignan : 17, 18, 20, 22, 24, **27-93**, 140, 188, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 264, **269-274**, 275, 276, 278, 279, 282, 286, 287, 289, 296, 299, 304, 307, 309, 310, 312, n. 62, 487, 534, 881, 1006
 - église Saint-Etienne : 283
 - église Saint-Hilaire : 262, 278
 - église Saint-Laurent-des-Orgerils : 35, 36, 51, n. 119, n. 942
 - église Saint-Martin-de-l'Etel ou Saint-Martin-Cuisse-de-Vache : n. 138
 - église Saint-Pierre-aux-Bœufs : 35, 36, 51, n. 98, 115, 942
 - église Saint-Pierre-le-Puellier : 284
 - église Saint-Vincent-des-Vignes : 262, 278, n. 119
 Osdag, évêque d'Hildesheim : n. 1079
 Otte-Guillaume, comte de Mâcon : 45, n. 943, 1022
 Otton II, empereur du Saint-Empire romain germanique : 107
 Otton III, empereur du Saint-Empire romain germanique : 301, n. 1079
 Oury, évêque d'Orléans : 40, 286, n. 126
- Papoul, évêque de Chartres : 205
 Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), église Saint-Sauveur : 292
 Paris (Seine) :
 - église Saint-Germain-des-Prés : 278
 - église Saint-Germain-l'Auxerrois : 278
 - église Saint-Laurent : 85
 - église Saint-Médard : 85
 - église Saint-Nicolas : 278
 - église Saint-Séverin : n. 300
 Pépin le Bref, roi de France : n. 88
 Perpet, évêque de Tours : 98, 103, 106, 116, 130, 268, n. 464, 900, 911
 Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire), église Saint-Pierre-Saint-Benoît : n. 849
 Pérusson (Indre-et-Loire), église Saint-Pierre : 181, fig. 234
 Philippe I^{er}, roi de France : 208, 288
 Philippe II Auguste, roi de France : n. 555

- Philippe Berruyer, archevêque de Bourges : 156
 Philippe, frère de Raoul de Mehun : n. 588
 Philippe Jacquin, chanoine de Mehun : n. 600
 Pierre I^{er}, abbé de Tournus : n. 1035
 Pierre Charlot, trésorier de Saint-Martin de Tours : n. 555
 Pierre Convers, chanoine de Notre-Dame de Mehun : 156, n. 579
 Pierre de Courtenay, seigneur de Mehun : 157
 Pierre de La Châtre, seigneur de Mehun : 156
 Pierre de Tournay, maître d'œuvre de Saint-Aignan d'Orléans : 82, 89, n. 279
 Pierre Gilain, mari de Gilberte Chatelaine : 160, 173
 Poissy (Yvelines) :
 - église Notre-Dame : 278
 - église Saint-Martin : 278
 Poitiers (Vienne) :
 - église Notre-Dame-la-Grande : n. 547, 700, 701, 1100
 - église Saint-Hilaire : 142, 143, 188, 276, n. 547, 700, 701, 703, fig. 147, 254, 380
 - église Saint-Jean-de-Montierneuf : 276, n. 550, 703, 704, fig. 381
 - église Sainte-Radegonde : 276, n. 703, fig. 379
 Pontlevoy (Loir-et-Cher) : n. 675
 Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire), église Saint-Pierre : n. 703
 Promotus, évêque de Chartres : 204, 206
 Provins (Seine-et-Marne), église Saint-Ayoul : n. 686

 Quinçay, lieu-dit de Rivarennnes (Indre-et-Loire) : n. 371

 Rainaud, trésorier de Saint-Martin de Tours : 109
 Raoul II, évêque de Senlis : 40, n. 130
 Raoul, seigneur de Mehun : 157, n. 588
 Raoul Glaber, moine chroniqueur : 101, 105, 106, 108, 110, 111, 112, 133, 257, 284, 300, 307, n. 464, 473, 749, 943
 Reims (Marne) :
 - cathédrale Notre-Dame : n. 25
 - église Saint-Remi : 138, 143, 145, 259, 873, fig. 117
 Renaud Bonin, chanoine de Mehun : 159, n. 597
 Regnault Thierry, chirurgien du roi et doyen de Notre-Dame de Mehun : 159, 160, 174
 Richard, comte de Rouen : 291
 Robert, abbé de Mozac : 279
 Robert, évêque d'Orléans : 286, n. 1004
 Robert, moine de Saint-Savin : 300
 Robert, seigneur de Mehun : 157, n. 586
 Robert de Courtenay, bouteiller de France et seigneur de Mehun : 157
 Robert I^{er}, duc de Bourgogne : 45, 292
 Robert II le Pieux, roi de France : 18, 24, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 51, 52, 54, 76, 91, 101, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 199, 269, 277, 278, 279, 282, 283, 285, 286, 289, 290, 291, 292, 300, 301, 304, 309, 310, 311, 312, n. 113, 115, 119, 123, 128, 335, 369, 881, 929, 943, 949, 983, 984, 997, 998, 1022, 1024, 1029
 Rodes (Province de Gérone), église Sant Pere : 140, 146, 188, 189, n. 7, n. 549, fig. 125, 252, 257, pl. 61

Rome (Latium) :

- basilique de la voie Prénestine : n. 4
- église Saint-Laurent-hors-les-Murs : n. 4
- église Saints-Marcellin-et-Pierre : n. 4
- église Saint-Sébastien : n. 4
- église Sainte-Agnès-hors-les-Murs : n. 4

Roger, évêque de Beauvais : n. 129

Rouen (Seine maritime), cathédrale Notre-Dame : 186, 250, n. 25, fig. 245, pl. 58

Ruan (Loiret) : 42, n. 145

Ruan-sur-Egvyonne (Loir-et-Cher), église Saint-Laurent : 210

Sancerre (Cher) : n. 675

Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) : 141, n. 38, fig. 131

Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) : n. 118

Saint-Basle-de-Verzy (Marne) : 290, n. 991

Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) :

- église Notre-Dame : 33, 34, 37, 74, 138, 141, 142, 143, 144, 255, 256, 259, 283, 288, 289, 300, 310, n. 84, 85, 107, 116, 244, 833, 873, 874, 941, 1006, fig. 56, 59, 133, pl. 32
- église Saint-Denis : n. 107
- église Saint-Pierre : n. 84
- église Sainte-Scholastique : n. 107

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), église Saint-Denis : 33, 301, n. 242, 951

Saint-Gall (Saint-Gall) : 119

Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), église Saint-Léger : 278

Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan), église Saint-Gildas : n. 547, 695, 701

Saint-Gilles-du-Gard (Gard), église Saint-Gilles : n. 910

Saint-Gaudens (Haute-Garonne), église Saint-Gaudens : 145

Saint-Léger-en-Yvelines (Yvelines), église Saint-Léger : 278

Saint-Myon (Puy-de-Dôme), église Saint-Médulphe : 192, n. 700, fig. 264

Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), église Saint-Nectaire : n. 700

Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-atlantique), église Saint-Philbert : 237, 240, 287, n. 25, pl. 53

Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), église Sainte-Croix : 299

Saint-Révérien (Nièvre), église Saint-Révérien : n. 547, 701

Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (Deux-Sèvres), église Saint-Sauveur : n. 547, 701

Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne), église Saint-Savin-et-Saint-Cyprien : 140, 141, 146, 147, 186, 188, 189, 190, 192, 193, 251, 254, 275, 296, 300, 312, n. 25, 695, 700, 704, fig. 126, 141, 155, 247, 253, 374, pl. 61

Saint-Urcize (Cantal), église Saint-Michel : n. 687

Sainte-Eulalie-d'Olt (Aveyron), église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte : n. 550, 704

Saintes (Charente maritime), église Saint-Eutrope : 288, n. 547, 701, fig. 395

Santilly (Eure-et-Loir) : 42, n. 144

Savennières (Maine-et-Loire), église Saint-Pierre-et-Saint-Romain : 182, fig. 242

Scubilius (ou Scubicule, Escobille), sous-diacre : 40, n. 135, 931

Seguin, archevêque de Sens : n. 124

Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), église Saint-Eusice : 141, 144, 188, 193, 199, 276, n. 38, 242, fig. 130, 250

Senlis (Oise) :

- église Saint-Frambourg : n. 951
- église Saint-Pierre-Saint-Rieul : 278

Sens (Yonne), église Saint-Pierre-le-Vif : n. 25, 283

Servanterie (la), lieu-dit de Mehun-sur-Yèvre (Cher) : 153

- Sichard, écolâtre de Saint-Martin de Tours : 105
 Sigebert I^{er}, roi des Francs : 204
 Soissons (Aisne), église Saint-Médard : 33
 Sorigny (Indre-et-Loire) : n. 371
 Suèvres (Loir-et-Cher), église Saint-Christophe : 182, fig. 235
 Sulpice d'Amboise, trésorier de Saint-Martin de Tours : 109, 111, n. 378, 383
- Tedelin, doyen de Saint-Aignan d'Orléans : 44
 Teudon, seigneur de Mehun : 154
 Thangmar, moine chroniqueur : 301
 Théophano, impératrice du Saint-Empire romain germanique : n. 1079
 Théroutanne (Pas-de-Calais), cathédrale : n. 25, 695
 Thibaud I^{er} le Tricheur, comte de Blois : 154, 183, 207, n. 675
 Thibaud IV, comte de Blois : 208
 Thierry, évêque de Chartres : 40, n. 127
 Thierry, évêque d'Orléans : n. 881
 Thierry II, évêque d'Orléans : 42, 286, n. 146, 999
 Thierry, abbé de Saint-Remi de Reims : n. 502
 Thinay, lieu-dit de Mehun-sur-Yèvre (Cher) : 153
 Thiron-Gardais (Eure-et-Loir), abbaye de la Trinité : 210
 Toulouse (Haute-Garonne), église Saint-Sernin (ou Saint-Saturnin) : 115, 141, 145, 147, 190, 268, fig. 1, 135, 157
 Toulx-Sainte-Croix (Creuse), église Sainte-Croix-et-Saint-Martial : 140, 143, 146, 147, 252, 254, 275, n. 25, 547, 695, 701, fig. 123, 153, 375, pl. 61
 Tournus (Saône-et-Loire) :
 - église Saint-Philibert : 141, 238, 251, 254, 272, 275, 292, **293-296**, 299, 308, 312, n. 25, 243, 246, 550, 704, fig. 128, 137, 373, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, pl. 59.
 - église Saint-Valérien : 293
 Tours (Indre-et-Loire) :
 - cathédrale Saint-Maurice : n. 556
 - Châteauneuf : 99, 100, 103, 104, 105, n. 324, 454, 556
 - église Notre-Dame de Beaumont : 108, 111, n. 369, 380
 - église Notre-Dame-la-Pauvre : 103, 104
 - église Saint-Hilaire : 103, 104
 - église Saint-Martin : 15, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 33, 34, 36, 51, 79, **95-150**, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 263, **264-269**, 276, 282, 289, 300, 307, 309, n. 62, 112, 814, 836, 943, 951, 978, 1006
 - église Saint-Pierre : 103, 104
 - église de Marmoutier : n. 402, 556, 842, 266
 - oratoire Saint-Blaise : n. 380
- Unbertus, sculpteur de Fleury : 144
 Urbain II, pape : 100
 Uzerche (Corrèze), église Saint-Pierre : 189, 190, 192, 193, n. 547, 701, fig. 258, 259, pl. 61
- Valence (Drôme), cathédrale Saint-Apollinaire : n. 73, 117, 703
 Valenciennes (Nord) : 301
 Veauce (Allier), église Sainte-Croix : 192, n. 700, fig. 262
 Vendôme (Loir-et-Cher), église de La Trinité : 17, 18, 142, 143, 255, 256, 289, n. 25, 34, 517, fig. 145, 376, pl. 32, 60
 Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) : 292, n. 1028
 Vérone (Vénétie), église Saint-Etienne : 302, n. 7, fig. 418, 419, 420, 421
 Vertheuil (Gironde), église Saint-Pierre : n. 547, 701
 Vienne (Isère) : 35, n. 120, 942

- Vienne-en-Val (Loiret) : 232, 233
Vierzon (Cher), église Saint-Pierre : 154, n. 38
Vignory (Haute-Marne), église Saint-Etienne : 140, 141, 146, 147, 189, 251, 252, n. 25, 547, 701, fig. 124, 142, 152, pl. 60
Vitry-aux-Loges (Loiret), église Saint-Médard : 277
Volvic (Puy-de-Dôme) : n. 413
Vornay (Cher), église Saint-Germain : 197, fig. 281

Wago, abbé de Tournus : 293
Warnacharius, maire du palais : 33
Willigis, évêque de Mayence : n. 1079

Yves, évêque de Chartres : 208, n. 754